

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université de Tlemcen
Faculté des sciences humaines et des sciences sociales

L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ



Numéro spécial

711 - 2011

TREIZE SIÈCLES D'HISTOIRE PARTAGÉE

ESSAI DE BILAN ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Actes du colloque international

tenu à l'Université de Tlemcen

Faculté des sciences humaines et des sciences sociales

du 17 au 19 octobre 2011

Numéro 6/ Août 2013 ISSN: 2170 - 1148

711 - 2011

TREIZE SIÈCLES D'HISTOIRE PARTAGÉE,

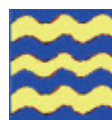
ESSAI DE BILAN

ET PERSPECTIVES D'AVENIR





UNIVERSITÉ ABOU BAKR BELKAID



INSTITUT MÉDITERRANÉEN

711 - 2011
TREIZE SIÈCLES D'HISTOIRE PARTAGÉE,
ESSAI DE BILAN
ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Actes du colloque international
tenu à l'Université Abu Bakr Belkaïd
de Tlemcen
du 17 au 19 octobre 2011

*réunis à la diligence
de l'Institut méditerranéen
par Agnès Charpentier*

Faculté des Lettres et Sciences humaines
de l'Université Abu Bakr Belkaïd
Tlemcen - 2013

PROGRAMME DU COLLOQUE

SÉANCES

à l'Auditorium de l'Université Abu Bakr Belkaïd

MERCREDI 17 OCTOBRE 2011

MATIN

Cérémonie d'ouverture

M. le Recteur Noureddine Ghouali, M. Mounir Bouchenaki

M. le Prof. Megnounif et M. le Prof. Michel Terrasse

Accueil de l'Université

Introductions au colloque

1^{ère} séance

Présidents : MM. Bouchenaki et Dahmani

Thème 1

Maghreb central et Méditerranée avant l'Islam

M. Mounir Bouchnaki. Directeur Général de l'Iccrom, Rome

Tlemcen dans l'Antiquité

M. Jacques Alexandropoulos. Université Toulouse II

Les successeurs de Massinissa en Maurétanie occidentale : le témoignage des monnaies

M. Jean-Pierre Laporte. Chercheur, USR 710, CNRS

L'Ouest algérien avant l'Islam

Thème 2

Essor médiéval de Tlemcen et du Maghreb central (histoire, archéologie, sciences et techniques)

2^{ème} séance

Présidents : Mme Valor-Piechotta et M. Negadi

L'histoire et ses sources

M. Fawzi Mahfoudh. Université la Manouba - Tunis
Le réemploi au Maghreb d'après les sources historiques et juridiques

M. Said Mohammed al-Ghaouti Bessenouci. Université de Tlemcen
Tlemcen : histoire et mémoire

M. Abdelhamid Fenina. Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis
L'influence des juristes sur la frappe et l'usage de la monnaie en Occident islamique : monnaie comptée à la monnaie pesée

M. Maarouf Belhadj. Université de Tlemcen
Lecture sur les récentes découvertes archéologiques dans l'oratoire d'Ouled el-Imam.[texte non parvenu]

3^{ème} séance

Présidents : MM. Belhadj et Almagro

Mme Lynda Fenina-Salhi. Institut national des Sciences du Patrimoine - Tunis
L'art médiéval à la rencontre de l'Orient et de l'Occident aux XI^e et XII^e siècles : l'exemple des mosquées d'Alger et de Buna. [texte non parvenu]

Mme Maria Magdalena Valor Piechotta. Université de Séville
Séville à l'époque almohade

M. Azeddine Bouyahyaoui. Université d'Alger
تازا - برج الأمير عبد القادر - حدث تاريخي و واقع أثري

MARDI 18 OCTOBRE 2011
MATIN

Session à la grande mosquée de Tagart –Tlemcen

***Les foyers d'arts, d'urbanisme
et d'architecture et leurs échanges***

4^{ème} séance

Présidents : Mme Oulebsir et M. Mahfoudh

M. Sidi Mohammed Negadi. Université de Tlemcen
La madrasa Tashfiniya : un paradigme architectural

M. Ahmed Farouk. Institut méditerranéen
Les frères Maqqari négociants tlemcéniens, maîtres des échanges avec le Sahara occidental et le Soudan au XIII^e siècle

Mme Agnès Charpentier. CNRS-UVSQ Institut méditerranéen
Tlemcen et l'évolution des modèles de l'architecture religieuse médiévale au Maghreb

Mlle Basma Fadhloun. Institut méditerranéen
Techniques d'élaboration des chapiteaux 'abd al-wadides : d'un art régional à des échanges artistiques en Islam d'Occident au XIV^e siècle ?

***Aménagement, développement
et histoire des sciences***

M. Ahmed Djebbar. Université Lille I
Les activités mathématiques à Tlemcen aux XIV^e et XV^e siècles

M. Antonio Almagro. Escuela de Estudios arabes, Grenade,
Membre de la Real Academia de Bellas Artes,
Instituto de España
Survivance de l'architecture d'al-Andalus au Maghreb le palais du Badi' à Marrakech

5^{ème} séance

Présidents : MM. Bouyahyahoui et Fenina

M. Saïd Dahmani. Musée de Annaba
Carte politique de l'ouest algérien au Moyen Age d'après ibn Khaldun

M. Rezki Chergui. Université de Tlemcen
مدينة تلمسان إبان القرنين (07 – 08 هـ / 13 – 14 م)

M. Michel Terrasse. Ecole pratique des Hautes Etudes, Paris, Institut méditerranéen
L'esthétique tlemcénienne et son évolution signes d'échanges méditerranéens

MERCREDI 19 OCTOBRE 2011

MATIN

6^{ème} séance

Présidents : Mme Charpentier et M. Alexandropoulos

Thème 3

Maghreb et méditerranée confrontés aux mutations des siècles modernes et « contemporains » (XVI^e—XIX^e siècles)

M. Ahmed. Saadaoui. Université de Tunis - La Manouba
L'architecture maghrébine à l'époque moderne et ses rapports avec le monde méditerranéen et ottoman : nouvelles perspectives de recherche

M. Bernard Vincent. Ecole des Hautes études en Sciences sociales, Paris.
Etre captif dans le monde méditerranéen au XVI^e et XVII^e siècles

M. Anas Soufan. Institut méditerranéen
A propos des mutations des villes islamiques méditerranéennes : l'exemple de Damas aux XIX^e et XX^e siècles

Mme Nabila Oulebsir. Université de Poitiers
Restaurer, réinventer : le patrimoine architectural à l'épreuve du chantier, entre discours et pratique. [texte non parvenu]

7^{ème} séance

Présidents : MM. Saadaoui et Vincent

Thème 4

Economie, développement et prospective pour un monde méditerranéen après treize siècles d'histoire partagée

Mme Randa Ismaïl. Université de Homs
La représentation de l'époque omeyyade dans les musées syriens au XXI^e siècle.

M. Christophe Roucou.
Chrétiens et Musulmans : un patrimoine et une vie ensemble à partager sur les deux rives de la Méditerranée.

APRES –MIDI

8^{ème} séance

Présidents : MM. Djebbar et Terrasse

M. Mustayeen Khan. Université d'Angers

L'apport culturel et scientifique de la civilisation musulmane

M. Mourad Benachenhou.

Mohammed Arkoun et le réformisme musulman contemporain

El Hassar Benali. Ancien responsable des services des antiquités et des monuments historiques – Tlemcen

Patrimoines historiques et archéologiques.

Conclusions

TABLE – RONDE ET CEREMONIE DE CLOTURE

sous la présidence de M. le Recteur Noureddine Ghouali

Table ronde, modérateur : M. le Professeur Michel Terrasse

Recommandations émises à l'issue du colloque

VISITE DE TLEMCEEN

Dîner de clôture : échanges et projets.

**TEXTES
& COMMUNICATIONS**

INTRODUCTION

par Michel Terrasse,
Président du Comité Scientifique

Tlemcen 2011 est l'affirmation du rôle de métropole de la ville et de sa région dans le contexte historique méditerranéen. Dans cette perspective, il convenait sans doute de considérer que 2011 n'est pas seulement un rituel conventionnel mais, à partir d'une réflexion originale, un tremplin pour le développement de la ville et des échanges méditerranéens qui firent sa gloire. Mais, capitale culturelle islamique, elle se doit sans doute d'étendre la réflexion qu'elle propose à l'un des apports clés du *dār al-islam* qui apparut à la fois dès le haut Moyen Âge comme un paradoxal héritier de l'Empire d'Alexandre et le créateur d'une nouvelle zone d'échanges de culture et de science de l'Asie centrale à l'Atlantique. Dans cette perspective historique, il nous est apparu que 2011 marque le treizième centenaire du franchissement du Déroit de Gibraltar, *djibal* lié au nom de Tariq qui avait Tlemcen pour base comme nous le rappelle, par exemple, ibn al-Hakam dans son histoire de la Conquête de l'Occident musulman. Dans cette perspective, il nous a semblé utile de réunir des personnalités issues de pays riverains de la Méditerranée pour trois jours de réflexion sur le thème : « 711-2011 treize siècles d'histoire partagée. Essais de bilan et perspectives d'avenir. ». Nous tenons à remercier tous ceux qui ont bien voulu répondre à l'invitation de l'Université Abu Bakr Belkaid et, bien sûr tous ceux qui ont permis sa réalisation et, en premier lieu son Président, le Professeur Nouredine Ghouali et son équipe.

Notre colloque permettra à tous et à chacun de redécouvrir ensemble l'agglomération tlemcénienne et de réfléchir au rôle historique qui fut le sien comme aux problèmes qu'elle pose à l'archéologue. Plus encore, pendant ces trois journées nous avons prévu d'aborder à partir des communications retenues quatre thèmes : le Maghreb central et Méditerranée occidentale avant l'Islam ; l'essor médiéval de Tlemcen et du Maghreb central (histoire, archéologie, sciences et techniques), Maghreb et Méditerranée confrontés aux mutations des siècles modernes et

« contemporains » (XVI^e – XIX^e siècles) et enfin économie, développement et prospective pour le monde méditerranéen après treize siècles d'histoire partagées

*

* *

Nos échanges apporteront des vues nouvelles sur l'aire ibéro-maghrébine qui est le cadre des travaux dont nos communications rendront compte. Permettez-moi de vous dire à ce propos quelques suggestions de notre comité scientifique.

L'Algérie connue de la Préhistoire et de l'Antiquité à Byzance et à l'islamisation des siècles brillants qui ont participé à la synthèse originale que surent réaliser dès le haut Moyen Âge les terres de l'actuelle Algérie. Si le Centre et l'Est ont suscité maints projets de recherche, il va de soi que l'Ouest devrait bénéficier — sans doute dans le cadre d'un SIG d'inventaire historique et archéologique nouveau — de très nécessaires projets. Nous nous proposons de contribuer à la mise en œuvre de ce projet fédérateur.

De la fondation d'Agadir sur le site de Pomaria à la dynastie ziyânide, Tlemcen connue — chacun le sait — une des périodes d'essor et de culture les plus brillantes de son histoire. Elle fut de siècle en siècle base d'expansion, qu'il s'agisse d'actions visant aussi bien l'Occident ou l'Orient méditerranéen. Elle eut parallèlement un rôle économique exceptionnel au carrefour des routes qui liaient le monde sub-saharien à la Méditerranée et là encore aux échanges est-ouest. Participant enfin du monde culturel ibéro-maghrébin, elle sut développer avec d'étonnants échanges transméditerranéens un foyer de culture et d'art les plus brillants dont le bas Moyen Âge semble marquer l'apogée.

De récentes recherches ont marqué que si des émirs voisins sont intervenus dans la commande et le développement de l'agglomération, les architectures sont dues à des ateliers tlemcénien dont on a même démontré l'intervention hors des frontières de l'émirat.

La période abordée nous a ainsi suggéré trois thèmes liés consacrés à l'histoire et ses sources, aux foyers d'arts, d'urbanisme et d'architecture et leurs échanges, et enfin à l'aménagement, au développement et à l'histoire des sciences

Pour ce qui concerne notre troisième volet, le *Maghreb et la Méditerranée confrontés aux mutations des siècles modernes et « contemporains » du XVI^e au XIX^e siècle*, nous sommes heureux que certains parmi nous ait bien voulu aborder cette période trop peu étudiée. En effet la période de domination ottomane pose la question du devenir des échanges culturels ou économiques aux rives de la Méditerranée.

Certains sont au reste encore liés à la Péninsule ibérique comme il en va de l'expulsion des Morisques. Mais pas seulement : on doit s'interroger aussi sur l'évolution du pays et sur les échanges nord-sud qui ont été trop peu explorés à ce jour.

Avons-nous, enfin, été présomptueux de proposer une réflexion sur *l'économie, développement et prospective pour le monde méditerranéen après treize siècles d'histoire partagées* ? Comme nous le disions, 2011 ne peut être un anniversaire stérile. Si bien que notre réflexion conçue dans une perspective diachronique doit déboucher sur des perspectives d'avenir maîtrisées. Quelle part faire au patrimoine dans un développement où économie et aménagement ont une part prépondérante ? Le XXI^e siècle saura-t-il réaliser les synthèses audacieuses dont treize siècles d'histoire lui ont légué le concept ? Nous espérons que la réunion prévue en conclusion de ce colloque nous permettra de proposer résolutions et vœux constructifs en réponse à ces questions.

Président du Comité scientifique du colloque, permettez-moi enfin au nom de ses participants d'exprimer notre gratitude à tous les collègues et amis qui ont contribué à ce que notre projet n'ait pas été qu'un rêve. J'ai dit tout ce que nous devons à notre collègue le Professeur Noureddine Ghouali comme à son équipe et au Vice-recteur chargé de la coopération, le Professeur Mustapha Djafour. Vous allez recevoir plusieurs publications issues de notre coopération. Il faut y joindre une exposition que vous découvrirez en avant-première et son catalogue réalisés sous l'égide de l'Ambassade de France : un grand merci à Joël Lascaux, Conseiller culturel qui a bien voulu aider aussi à la réalisation de ce colloque et au plus remarquable artisan de ce succès que nous paraît l'exposition, notre ami Sylvain Treuil, Directeur du CCF, à Tlemcen. Nos journées doivent beaucoup aussi à nos collègues historiens et archéologues : je tiens à remercier aussi en notre nom un ami indéfectible, Sidi Mohammed Negadi et ceux qui feront que nos travaux perdureront, les doyens de la Facultés des Sciences humaines et sociales, le Professeur Essaidi et son successeur le Professeur Hamza Cherif qui ont bien voulu accepter de publier les Actes dans leurs collections.

Tlemcen 2011, bilan de *Treize siècles d'histoire partagée et réflexion pour un avenir commun*, tel est le double projet qui est le nôtre. Par avance merci de vos contributions et tout particulièrement à mon ami Mounir Bouchenaki qui a bien voulu vous présenter le premier rapport.

*

* *

Au moment de mettre sous presse je me dois de formuler deux remarques complémentaires

- nous avons respecté les textes comme les graphies dues aux auteurs qui demeurent seuls responsable de leurs communications et des opinions qu'elles expriment.*
- ni le colloque ni la publication de ces actes n'auraient pu avoir lieu sans le travail aussi incessant que remarquable d'Agnès Charpentier : qu'elle trouve ici l'expression de toute notre amicale gratitude.*

M.T.

TLEMCCEN À L'ÉPOQUE ANTIQUE

Mounir Bouchenaki
Directeur-General, ICCROM

La rareté des sources de l'histoire antique de Tlemcen

Il me semble important dans cette introduction liminaire sur la ville de Tlemcen et son rôle dans l'Antiquité de préciser que les données recueillies jusqu'à ce jour sont relativement limitées et sans commune mesure avec ce que les collègues qui abordent le développement de son histoire à partir du VII^e siècle de l'ère chrétienne possèdent en matière de documents écrits, d'œuvres d'art et de monuments historiques.

La curiosité du lecteur risque, en effet, d'être quelque peu déçue pour qui s'intéresse à l'époque antique dans l'Algérie occidentale et plus particulièrement au site de Tlemcen. Il est bien connu auprès des historiens et des archéologues spécialistes du Maghreb que ce n'est pas dans l'Ouest Algérien que se concentrent les vestiges des différentes époques punique, romaine, vandale et byzantine qui ont laissé leurs traces durant la période antique, mais c'est plutôt dans la partie centrale et orientale de l'Algérie que l'on retrouve les vestiges qui marquent encore le territoire.

Il est à noter également, mais cela reste valable pour toute l'histoire du Maghreb, que les sources écrites qui nous sont accessibles pour l'écriture de l'histoire ancienne du Maghreb en général, et plus particulièrement pour la région de Tlemcen sont en réalité très limitées.

De plus, ces sources auxquelles nous faisons appel pour appréhender l'histoire ancienne du Maghreb ont été essentiellement produites par des historiens grecs ou latins qui n'ont pas toujours été les témoins directs des événements qu'ils ont rapportés. C'est pourquoi l'on doit alors avoir recours, au-delà des sources écrites, aux informations que peuvent nous fournir les vestiges archéologiques, l'épigraphie, les objets et bien entendu la céramique antiques et chercher, comme on dit de façon triviale à « faire parler les pierres ».

Pour la longue période préhistorique qui précède l'Antiquité, peu de témoignages ont pu être recueillis, bien que les collègues préhistoriens reconnaissent l'existence et l'importance d'un habitat à l'époque néolithique sur le site et à proximité de Tlemcen. On a signalé la découverte de haches polies dans les grottes de Boudghène vers la fin du XIX^e siècle et celle d'un polissoir néolithique retrouvé en 1941 près de Bab el Qarmadin. Les environs de Tlemcen, en revanche, sont bien connus pour leurs gisements préhistoriques notamment au Lac Karar près de Remchi, à la Mouilah au Nord de Maghnia où les matériaux retrouvés ont été qualifiés par les chercheurs d'« ibéro-maurusiens » de même qu'à Ouzidan, à proximité du village d'Ain el Hout.

Comme on pourra le remarquer également, la bibliographie concernant la région de Tlemcen pour la Préhistoire et l'Antiquité reste relativement limitée et l'on pourra, en la consultant, se rendre compte très rapidement qu'hormis quelques rares références à l'histoire ancienne dans les manuscrits arabes, la majorité des ouvrages sur l'histoire de la ville sont en langue française et datent de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Ce n'est qu'en ce début du XXI^e siècle que la production livresque sur l'histoire de la ville s'est réellement développée dans des ouvrages publiés en langue arabe ainsi qu'en langue française. Notre collègue Jean Pierre Laporte nous donnera plus d'informations à ce sujet lors de sa communication.

A cet égard, il est à noter que les recherches sur le terrain ont été essentiellement conduites, à l'époque coloniale, par des historiens et archéologues français, et qu'elles se sont davantage concentrées sur la période médiévale de la ville tandis que les strates préhistoriques et antiques sont restées très peu explorées, pour la simple raison qu'elles ont été en grande partie recouvertes par les constructions résultant des différentes phases historiques de développement urbain qui ont suivi la période antique.

Les premiers travaux de recherche archéologique entrepris à Tlemcen, après l'indépendance, par des chercheurs algériens, fonctionnaires du Service des Antiquités de l'Algérie, dont j'avais alors la responsabilité, ont commencé dans les années 1973-1974 dans le quartier d'Agadir. Ces recherches ont été conduites par mes collègues archéologues Abderrahmane Khelifa et Said Dahmani, tous deux spécialistes de l'époque médiévale et auteurs d'ouvrages bien connus sur cette période.

Le financement de ces recherches avait été rendu possible grâce à une série de réunions que j'avais eues avec le Wali de Tlemcen, M. Belkacem Nabi qui avait généreusement accordé une contribution financière de la Wilaya de Tlemcen ainsi qu'à l'engagement dynamique de M. Benali El Hassar, alors journaliste auprès de l'APS (Algérie-Presse-Service), qui avait d'emblée accepté d'être le représentant à Tlemcen, au nom du Ministère de l'Information et de la Culture, de la première circonscription archéologique établie dans cette wilaya dans les années 1970.

Les fouilles entreprises à Agadir ont permis la mise au jour de toutes les substructions de la salle de prière et de la cour de la mosquée qui étaient recouvertes jusque là par un terrain agricole. Les archéologues ont ainsi pu confirmer l'existence dans les tous premiers siècles de la période islamique d'une mosquée, la Mosquée du quartier Agadir, dont seul le minaret restait visible. Ils ont noté par ailleurs l'utilisation dans la construction de la niche du mihrab de blocs de taille d'époque romaine, comme cela avait été fait sur toute la partie basse du minaret avec des remplois de blocs antiques comportant des inscriptions latines, pour la plupart des épitaphes funéraires datant du III^e ou du IV^e siècle après J.C.

La période qui s'étend de la fin de la Préhistoire jusqu'aux débuts de l'ère islamique et qui recouvre environ 10 siècles d'histoire, dans la région de Tlemcen, a — nonobstant les réserves émises plus haut sur la relative pauvreté de vestiges antiques — laissé des traces archéologiques importantes en particulier sur le littoral situé à une cinquantaine de kilomètres au Nord de Tlemcen, dont en particulier la capitale de la Numidie Maseasyle, Siga, située près de l'embouchure de l'Oued Tafna ainsi que les traces des fameuses « échelles puniques » le long du littoral occidental de l'Algérie.

Comme pour le reste du Maghreb, la région de Tlemcen commence à être connue par l'intermédiaire des historiens grecs et romains qui se sont intéressés à l'Afrique antique et ce à partir du moment où ont commencé à se développer les rivalités entre les Carthaginois et les Romains, c'est-à-dire dès la fin du IV^e siècle avant l'ère chrétienne.

Evoquer Tlemcen dans l'Antiquité, c'est faire référence aux périodes des Royaumes Numides et Maures que Rome avait annexés de façon progressive à partir du I^{er} siècle avant l'ère chrétienne à ses provinces en Afrique du Nord, puis qu'elle a perdues après l'arrivée des Vandales en Afrique du Nord via l'Espagne au Ve siècle de l'ère chrétienne et la reconquête byzantine au VI^e siècle. A partir du VII^e siècle, Tlemcen fera partie du monde islamique.

Bien entendu, Tlemcen est beaucoup mieux connue pour son développement urbain et son rayonnement économique et culturel dans le monde islamique durant la période médiévale et jusqu'à l'époque de l'Emir Abdelkader qui en avait fait d'ailleurs une de ses places fortes devant l'expansion coloniale française.

Au temps des Royaumes de Numidie et de Maurétanie

Pomaria était le nom latin de Tlemcen dans l'Antiquité qui voulait dire « vergers », mais nous n'avons aucune idée du nom que lui attribuaient les populations locales « amazigh » avant l'arrivée des Romains, car nous ne disposons ni de textes littéraires ni d'inscriptions de cette époque généralement dénommée « libyco punique » et pour laquelle il faudra attendre les événements qui ont marqué le bassin occidental de la Méditerranée, avec notamment les guerres

puniques entre Carthage et Rome, entre le IV^e et le II^e siècle avant l'ère chrétienne, pour avoir plus de données sur les populations des royaumes numides et maures qui ont été impliquées dans ces guerres.

Comme l'écrivaient M'hamed Hassine Fantar et François Decret dans leur ouvrage sur L'Afrique du Nord dans l'Antiquité, (Paris, 1998), « c'est avec le IV^e siècle avant J.C. que la situation commence à s'éclaircir, notamment pour la Numidie et la Maurétanie... ».

De ce fait, Tlemcen reste encore à découvrir pour de nombreux aspects de son histoire ancienne. La consultation des documents d'archives, de même que l'appel aux documents archéologiques permettra de fournir un éclairage sur l'antiquité de cette ville dont le nom à l'époque romaine nous est fourni par une inscription latine encore visible sur la base du minaret d'Agadir.

L'antique Pomaria faisait alors partie du Royaume de Numidie. Dans l'état actuel de nos connaissances, on peut retenir que les Numides, à l'époque de la formation du Royaume qui portent leur nom, occupaient des régions aussi diverses en Afrique du Nord que les plaines littorales, le Tell et les Hautes Plaines jusqu'à l'Atlas Saharien, et ce depuis le territoire de Carthage (Nord-est de la Tunisie actuelle) jusqu'à la Moulouya (fleuve du Maroc actuel).

Stéphane Gsell, dans son Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord, avait émis l'hypothèse que les monts de l'Aurès auraient été le berceau de la dynastie des Numides « Massyles », « le Médracen, mausolée colossal situé près du *Lacus Regius*, au Nord-Ouest de l'Aurès, étant peut-être la sépulture d'un souverain massyle ». Pour cela, il s'était appuyé sur le texte de Pline qui situe les Numides Massyles entre la rivière Ampsaga (actuel Oued El Kebir) et la Cyrénaïque. C'est toujours le témoignage de Pline qui indique que les Numides « Masaesyles » étaient voisins des Maures et qu'ils habitaient en Maurétanie Césarienne, dont la capitale était Siga (près de Rachgoun), puis Iol (actuelle Cherchell). L'antique Tlemcen faisait donc partie du Royaume de Maurétanie.

A la fin du III^e siècle avant l'ère chrétienne, on voit donc coexister plus ou moins pacifiquement deux royaumes : le premier, portant le nom de la tribu principale qui le constituait, les Massyles, comprenait un territoire qui s'étendait approximativement sur l'Est de l'Algérie et sur une partie de la Tunisie actuelles, avec pour capitale Cirta (actuelle Constantine).

Le second s'étendait sur le reste de l'Algérie et avait pour frontière, à l'Ouest, l'Oued Moulouya (au Maroc). C'était le Royaume des Masaesyles, tribu à laquelle appartenait le roi Syphax et dont la capitale était Siga (site archéologique aujourd'hui situé sur la colline avoisinant le village de Rachgoun situé à une cinquantaine de kilomètres au Nord de Tlemcen).

L'historien romain Tite-Live rapporte que Syphax était alors, au début du III^e siècle avant l'ère chrétienne, le roi le plus puissant de l'Afrique antique, tandis que son rival, Massinissa, était allié aux armées carthaginoises qui luttaient contre

les Romains en Espagne, au début de la seconde guerre punique. Durant cette guerre, Carthaginois et Romains ont sollicité l'appui de Syphax, mais après avoir tenté de jouer le médiateur, le roi s'est finalement rangé du côté des Carthaginois. Pendant ce temps, Massinissa changea de camp et porta son appui aux Romains qui réussirent à battre les Carthaginois et leur nouvel allié Syphax.

On peut supposer, sans trop se tromper, que Tlemcen, qui a une position stratégique à quelques cinquante kilomètres de la capitale numide Siga, a dû jouer un rôle comme base arrière des troupes de Syphax., mais il faut reconnaître que nous n'en avons aucune preuve archéologique pour le moment. Syphax avait fait construire au dessus de la colline qui surplombait sa capitale un mausolée qui porte aujourd'hui le nom de Beni Rhenane ou encore de « Kerkar el Arais ». Mais il n'eut pas la chance d'y être enterré, puisqu'il mourut prisonnier, dans une petite localité près de Rome et l'on pense que c'est son fils Vermina qui a probablement été enterré dans le mausolée des Beni Rhénane. Mais comme le mausolée avait déjà été violé dès l'époque antique, l'historien, à ce jour, ne peut faire que des suppositions.

Ce mausolée, visible par beau temps depuis les hauteurs de Tlemcen, avait été partiellement fouillé avant l'indépendance de l'Algérie par l'archéologue français Georges Vuillemot. Dès l'été 1977, et pour deux campagnes successives, j'ai eu la responsabilité d'une mission archéologique conjointe algéro-allemande avec le regretté professeur Friedrich Rakob [Membre de l'Institut Archéologique Allemand de Rome] et M. Christoph Rüger, Directeur du Rheinisches LandesMuseum de Bonn — alors capitale de l'Allemagne Fédérale —, au cours desquelles nous avons procédé à la réouverture d'un chantier de fouilles de sauvetage à la fois sur le site de Siga et sur le Mausolée de Beni Rhenane. Ces fouilles répondaient à l'urgence de démontrer la valeur et l'importance de ce site face aux projets de constructions qui y avaient été planifiés.

En effet, dans le cadre du développement régional de la Wilaya de Tlemcen, la Daïra de Béni-Saf avait fait entreprendre avec la commune de Oulhaça-Gheraba la construction d'un village agricole et celle d'une école dans la localité de Takembrit, à proximité immédiate du site archéologique de Siga. Ces travaux risquaient de causer des dommages irréparables à ce site comme cela avait été le cas pour celui de l'antique Altava (actuel village de Ouled el Mimoun _ ex-Lamoricière), situé à 25 kilomètres à l'Est de Tlemcen. Or, il s'agissait de démontrer que le site de Siga, même s'il ne comporte pas de structures antiques d'importance visibles au-dessus du sol, à l'exception du Mausolée qui coiffe la colline, faisait partie des premières structures urbaines d'époque préromaine en Afrique du Nord et qu'il fallait absolument en conserver la mémoire.

Dans sa thèse sur le Royaume de Maurétanie sous Juba II et Ptolémée, Mme Michèle Coltelloni-Trannoy, signale que « Stéphane Gsell pensait que des agglomérations maures, à Tiaret, à Tlemcen, à Aumale, pouvaient avoir été à l'origines de certaines cités romaines pour des raisons d'ordre économique ou

stratégique » Et c'est Paul – Albert Février, dans un article sur « les origines de l'habitat urbain en Maurétanie Césarienne », qui avait justement attiré l'attention des chercheurs sur le phénomène d'occupation du littoral méditerranéen où il y a eu implantations de colonies à l'époque carthaginoise avec ce que l'on appelle « les échelles puniques » (ou sites côtiers) qui assuraient un havre pour le cabotage et facilitaient le commerce. Il rappelait dans son article « *qu'il y a aussi de nombreuses agglomérations indigènes où des échanges commerciaux ont été pratiqués et où aussi s'est développée une civilisation originale par contacts plus ou moins étroits...* » avec les Carthaginois, les Grecs et les Romains.

De ce fait, pour l'historien, la situation de Tlemcen à l'époque des Royaumes de Numidie puis de Maurétanie entre tout à fait dans ce cas de figure d'une bourgade berbère dont la situation particulièrement favorable sur les voies du commerce entre l'Est et l'Ouest de ces royaumes avait été perçue très tôt. Des travaux de recherches archéologiques qui pourraient être menés dans le futur dans les quartiers les plus anciens de la ville de Tlemcen, comme celui d'Agadir, pourraient donner, à partir d'une analyse scientifique des coupes stratigraphiques et de l'étude de la céramique en particulier, des indications plus précises sur l'évolution du premier établissement urbain avant la conquête romaine.

Pomaria ou Tlemcen à l'époque romaine

Dans la première notice sur Tlemcen que l'Abbé Bargès adressa en janvier 1841 à M. Garcin de Tassy, Membre de l'Institut, il rapportait le fait que « le nom de Tlemcen a plus d'une fois retenti à nos oreilles et s'est mêlé souvent à nos conversations et à nos projets de guerre. Néanmoins jusqu'ici personne n'a pris la peine de nous dire en détail l'origine de cette cité... ». Pour lui, le nom ancien de Tlemcen que les auteurs anciens et notamment Ptolémée, dans sa Géographie, pouvait être Timisi.

Cette dénomination n'a plus été retenue, car à la suite de la découverte du bloc de remploi sur la face Nord Ouest du Minaret d'Agadir portant une inscription –dédicace, il n'y avait donc plus de doute sur le nom antique de la ville. L'inscription dont la publication a été reprise en 1889 par J. Canal, Membre de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, dans une monographie ayant pour titre « Pomaria - Tlemcen sous la domination romaine », se lit ainsi :

« DEO SANCTO AUSLIVAE FL.CASSIANUS PRAEFEC. ALAE EXPLORATORUM POMARIENSIVM.... »¹

Il s'agit d'un autel votif au Dieu Ausliva, divinité très peu connue par ailleurs, sauf à Volubilis où elle a été également mentionnée, et qui est considérée comme un dieu local probablement lié au culte de la fécondité, et que la population de Pomaria devait vénérer au III^{ème} siècle de l'ère chrétienne. Cette inscription datée

¹ « Au Dieu Saint Ausliva, Flavius Cassianus, Préfet du Corps des Explorateurs de Pomaria... ».

de l'époque de l'empereur Gordien III (238-241) nous renseigne sur l'existence de troupes auxiliaires à la Légion Romaine chargées d'assurer la sécurité de la province de Maurétanie Césarienne qui avait succédé au Royaume de Maurétanie, suite à son annexion par Rome après la mort, en 39 après J.C. de Bocchus, fils du roi Juba II.

Une seconde inscription qui se trouve au Musée de Tlemcen cite de nouveau la divinité Ausliva et mentionne un corps de cavalerie du nom de l'empereur Gordien. Elle fait également référence à Pomaria. Elle se lit ainsi : *DEO INVICTO AUSLIVAE M.....FL....PRAEF ALAE.EXPL... POMAR.GORDIANAE.ET.PROC.AUG.N*

« Au Dieu invincible Ausliva. M. Fl. Préfet de l'Aile Gordienne des Explorateurs de Pomaria et procureur de son Auguste Empereur ».

« *L'Ala Pomariensium* » était, comme l'a démontré Mme Nacéra Benseddik dans sa thèse sur « *Les troupes auxiliaires de l'armée romaine en Maurétanie Césarienne sous le Haut Empire* », une troupe locale recrutée, comme son nom l'indique, à Pomaria... L'aile semble avoir campé à Pomaria, ajoute-t-elle, pendant une bonne partie du III^e siècle, confirmant ainsi l'hypothèse selon laquelle les éclaireurs se trouvent très souvent dans des postes avancés ou stratégiquement importants de la frontière ».

Deux autres bornes milliaires, l'une trouvée à Maghnia en 1845 et datant de l'empereur Alexandre Sévère (222-235 ap. JC.), et la seconde à Ouled el Mimoun (ex-Lamoricière) en 1885 et datant de l'empereur Philippe l'Arabe (244 ap. JC.) mentionnent également le nom de Pomaria, située entre les deux localités Numerus Syrorum (Maghnia) et Altava (Ouled el Mimoun).

On ne peut donc que souscrire à ce qu'écrivait Georges Marçais qui affirmait que « Pomaria, la ville aux beaux jardins, était aussi, et plus encore peut-être, une ville militaire, une garnison installée en grand' garde dans un pays peu sûr... On présume quels services rendaient ici les « *exploratores* ». Ces corps de cavaliers avaient pour mission de surveiller les populations mal soumises ou hostiles. On en connaît dans diverses régions des confins de l'Empire, en Germanie, sur le Danube, en Bretagne, une seule en Afrique, et c'est celle de PomariaQuand aux chefs eux-mêmes des « *exploratores* », ces deux *praefecti* qui figurent comme dédicants sur les stèles de Pomaria, leurs noms latins nous renseignent sur leur qualité de citoyens romains et non sur leur pays d'origine ».

La ville de Pomaria était sans doute au III^e siècle, et probablement jusqu'à l'arrivée des Vandales au début du V^e siècle, un poste d'observation militaire qui se trouvait sur le tracé de la route Est –Ouest, en bordure du Limes qui, dans cette zone de l'Afrique du Nord était beaucoup plus proche de la mer, dans cette bande frontière jalonnée de postes d'observation et de contrôle ainsi que de bornes milliaires que Pierre Salama a bien fait connaître dans son ouvrage de référence sur « *Les voies romaines d'Afrique du Nord* » ainsi que dans un article portant sur « les déplacements successifs du Limes en Maurétanie Césarienne ».

Pierre Salama décrivait ainsi cette frontière : « Le limes de Maurétanie Césarienne entre Macri (Magra) et Numerus Syrorum (Maghnia) couvre un front de 700 kilomètres. Son dispositif paraît assez linéaire dans les régions montagneuses de l'Ouest : camps reliés par une voie de rocade, Nova Praetentura, le tout couvert par de très nombreux postes de surveillance ».

C'est sur une borne milliaire qu'a été retrouvé le nom antique de la ville de Maghnia, située à une quarantaine de kilomètres à l'Ouest de Tlemcen : Elle portait le nom de « Numerus Syrorum », c'est-à-dire l'emplacement protégé par « le corps de troupes venant de Syrie ». Il n'était pas étonnant de retrouver des soldats de l'armée romaine provenant de provinces aussi lointaines que la Syrie et qui appartenaient à la Légion III Augusta, dont le quartier général à Lambèse (actuelle Tazoult dans la Wilaya de Batna). « *La présence d'orientaux en Maurétanie, comme l'a indiqué Mme Nacéra Benseddik, n'a rien d'étonnant et s'inscrit, au contraire, dans la politique impériale des frontières en Afrique* ».

Pour la connaissance de la population de Pomaria à l'époque romaine, ce sont des dizaines de stèles, dont certaines encore visibles sur la base du minaret d'Agadir, et les autres préservées au Musée de Tlemcen, qui nous renseignent sur les noms de famille, le sexe et l'âge des défunts dont on a gravé l'épithèque. Les plus anciennes inscriptions, funéraires semblent dater du début du III^e siècle et la plus récente d'entre elles date de 651 précédant de quelques années seulement l'arrivée des premiers conquérants venant de la péninsule arabe.

On peut noter à côté d'une onomastique d'origine latine (comme par exemple Marcus Trebius Zabullus, Quintus Marcus Rusticus, Lucius Marcus Namphamo, Emilia Domna, Aurelia Julia, Aelia Emerita, Julia Cecilia, Julia Monima, Julius Fruginus) le nom de Julius Iadir qui semble être différent est probablement local. On dirait aujourd'hui que ce nom est d'origine « amazigh ». La date de l'inscription mentionnant Julius Iadir, 554 après J.C., est relativement tardive puisqu'elle correspond à la période byzantine, la région de Pomaria ne faisant alors pas partie des territoires qui étaient sous domination byzantine.

Il est indiqué, par ailleurs qu'un personnage nommé Yadar, évêque de Pomaria, figure parmi la liste des évêques qui assistèrent au Concile de Carthage de 255/256 présidé par Saint Cyprien. Plus tard, en 411, au Concile de Carthage qui traita de la fameuse révolte donatiste, il a été rapporté que l'évêque de Pomaria, du nom de Victor, y a joué un rôle important.

La religion chrétienne semble pourtant avoir pénétré plus tardivement dans la région occidentale de la Maurétanie Césarienne et en particulier à Pomaria, puisque la première inscription chrétienne retrouvée date de 417 alors que le Christianisme était devenu religion officielle de l'Empire près d'un siècle plus tôt.

Il n'en reste pas moins que la présence d'un évêché à Pomaria est attestée dans les listes épiscopales et la liste de tous les dignitaires ecclésiastiques qui ont été invités par le roi vandale Hunéric en 484 à Carthage comprend notamment l'évêque de Pomaria.

Quelques années plus tard une inscription d'Altava datée de 508 un certain Masuna, « rex gentium Maurorum et Romanorum » (Roi des tribus maures et romaines), ce qui nous conduit à penser que le pouvoir vandale ne s'exerçait plus dans la région de Tlemcen qui était passée sous l'autorité d'un chef berbère local.

Cette situation d'autonomie du pouvoir local a perduré pendant la période byzantine, si l'on en croit le témoignage de l'historien Procope, qui signale des relations diplomatiques entre le « prince maure Massônas » et le représentant de l'empereur Justinien en Afrique.

La survivance d'une communauté chrétienne est attestée dans un passage du géographe arabe El Bekri qui écrivait au XI^e siècle, donc très longtemps après la fin de la présence byzantine en Afrique du Nord : « On trouve à Tlemcen les restes d'une population chrétienne qui s'est conservée jusqu'à nos jours. Il y a aussi une église qui est fréquentée par les chrétiens ».

On ne peut conclure sur cette période charnière entre la fin de l'Antiquité et le début de la conquête arabe sans évoquer des textes qui ont fait l'objet d'études approfondies et d'une certaine manière d'une remise en cause de données parfois considérées comme acquises. Je veux citer ici les travaux de Mme Yvette Duval et de M. Yves Modéran.

Ces auteurs ont mené une étude critique de deux récits du XIV^e siècle, l'un d'Ibn Idhari et le second d'Ibn Khaldoun, qui mentionnent tous deux le fameux héros « amazigh » Kusayla qui se serait trouvé à Tlemcen au milieu des années 670, lors de l'expédition menée par le général arabe Abû l-Muhâdjir pour la conquête du Maghreb. Ces deux chercheurs ont démontré que cette version historique ne pouvait être étayée d'aucune preuve épigraphique ou archéologique.

Que savons-nous des monuments de la ville de Pomaria ainsi que de son extension sur le terrain au moment de l'arrivée des troupes arabes? Hélas, pas grand-chose car, comme l'a souligné Georges Marçais, « à vrai dire, *Pomaria n'était pas exactement la Tlemcen que nous connaissons. Le centre romain s'étendait immédiatement à l'Est de la ville actuelle, mais sur le même plan, dans cette partie de la campagne tlemcénienne qui a reçu le nom berbère d'Agadir.* »

Le recours à l'épigraphie et à la publication par Paul Massiéra de deux bornes milliaires apportent la preuve de l'existence d'une route reliant Pomaria à Siga, mais nous apprennent toutefois que dans cette station de la route frontière s'était constituée, à côté des quartiers des troupes de protection, une agglomération civile dont l'importance ne devint pas alors assez grande pour dépasser le rang d'une simple « *res publica* », alors que la petite ville de Siga avait été élevée au rang de « *municipium* »

Pour tenter d'identifier ce qui restait de Pomaria au milieu du XIX^e siècle, après la conquête française, on fait généralement appel au mémoire de O. Mc Carthy « *Algeria Romana et la subdivision de Tlemcen* » datant de 1856 où il

affirme qu'il était facile « *de retrouver le périmètre entier de la ville militaire, parce que d'une part on l'avait assise sur un plateau légèrement élevé qui en dessine les contours et que d'un autre côté les substructions de ses murs sont encore visibles, presque partout jalonnées de distance en distance, dans les parties les mieux conservées, de ces pierres de taille, généralement appelées pierres debout, destinées à consolider la base.*

Sur trois de ses côtés, au sud, à l'est et à l'ouest, l'enceinte en était formée de lignes droites, au nord le dessin en était au contraire très capricieux et décrivait de nombreux angles. L'enceinte que nous venons de décrire est couverte de débris, de pierres taillées et de moellons ; tout y a été complètement abattu, mais on peut demander à la terre le plan de la plupart de ses dispositions intérieures et de ses grands édifices. J'ai trouvé dans la partie centrale deux blocs de marbre, restes informes, de chapiteaux terriblement mutilés, qui m'ont semblé indiquer la présence sur ce point d'un édifice religieux ».

Ainsi, selon cette description de O. Marc Carthy, on pouvait encore bien distinguer, il y a plus de cent cinquante ans, les ruines de Pomaria, ou tout au moins le mur d'enceinte de la ville dans le quartier qui porte aujourd'hui le nom d'Agadir.

Le second document qui présente non seulement une description des restes de la ville, fondée essentiellement sur les pierres tombales et leurs inscriptions, mais également un essai de restitution de l'enceinte de Pomaria et d'Agadir, nous vient de l'étude de J. Canal, datant de 1889.

Malheureusement très peu de restes des vestiges observés par Mac Carthy ou par Canal sont parvenus jusqu'à nos jours, et le seul élément antique qui puisse remonter à l'époque de Pomaria, hormis les inscriptions latines conservées au Musée ou remployées dans le site de la Mosquée d'Agadir, reste la fameuse canalisation appelée *Saquiât al Nasrani*, qui aurait porté l'eau dans l'Antiquité depuis les cascades d'El Ourit jusqu'à la ville.

Nous ne pouvons donc qu'imaginer ce qu'était Pomaria, sur la base des documents présentés, une petite ville entourée de remparts mais dont le caractère militaire a dû être prédominant pendant au moins deux siècles, entre la fin du II^e et la fin du IV^e siècle. Ensuite, comme cela a été le cas dans des sites similaires, l'expansion de la ville s'est faite au gré de la présence d'une part des vétérans de l'armée qui restaient sur place et du développement des structures urbaines classiques d'autre part comme les thermes, mentionnés brièvement sur une inscription incomplète, probablement un temple dédié à la divinité Ausliva, et plus tard, à l'époque chrétienne, une basilique.

Compte tenu de la richesse et de la fertilité des sols dans la région de Tlemcen, on peut penser que l'activité agricole devait être importante comme on a pu le noter dans la ville voisine d'Altava où les fouilles ont mis au jour des maisons d'époque romaine possédant des pressoirs à huile et des moulins. L'élevage d'animaux domestiques devait avoir également sa part dans l'économie de la

région, mais tant que nous n'auront pas d'études spécialisées sur les restes des ossements retrouvés dans les fouilles il sera difficile de le prouver.

Nous ne pouvons pas savoir davantage, sauf nouvelle découverte, quel était le degré de « romanisation » de la population de Tlemcen dont on peut penser qu'une élite (celle qui a pu se faire graver des inscriptions en latin) était au même niveau de connaissance de la langue et de la littérature latine que les citoyens d'autres cités romaines d'Afrique du Nord, mais que la majorité de la population parlait cette « *lingua punica* » que l'évêque d'Hippone, Saint Augustin, conseillait aux curés des paroisses d'utiliser pour leurs sermons dans les églises.

En définitive, ce court aperçu de l'histoire ancienne de Tlemcen -Pomaria ne permet pas de satisfaire une curiosité légitime sur tous les aspects d'un développement historique couvrant une dizaine de siècles. Aussi bien, nombre de zones d'ombre persistent et de nombreuses questions restent encore à élucider. :. Quelle était la place réelle de l'antique cité durant la période des Royaumes Numides et Maures ? Quel type d'urbanisme avait été adopté en dehors du « *castrum* » ou de la place fortifiée que défendaient les « *exploratores* » de l'armée romaine ? Quelle était la taille de la cité et quel en était le nombre d'habitants ? Avait-elle la même importance au III^e et au VI^e siècle de l'ère chrétienne ? Quels ont été les rapports de la population de Pomaria à la fin du VII^e siècle et au début du VIII^e siècle avec l'arrivée des conquérants arabes ?

Citons encore une fois Pierre Salama qui disait avec raison « qu'en définitive, notre effort est loin d'être clos. Nos méthodes de travail devront être modernisées. Jusqu'ici à de rares exceptions près, la photographie aérienne n'a pas été exploitée. La prospection au sol, accumulée sur plus de 100 ans, s'est révélée fondamentale dans la mesure où, depuis la fin du XIX^e siècle, un nombre considérable de vestiges ont disparu ».

Autant de réflexions et de questions auxquelles seuls de nouveaux documents et une nouvelle campagne de recherche archéologique, avec l'utilisation des technologies les plus récentes, permettront éventuellement d'apporter des réponses et donner un nouvel éclairage sur ce large pan de l'histoire de la ville antique de Tlemcen.

L'ATELIER MONÉTAIRE DE SIGA : ESQUISSE D'UNE HISTOIRE

Jacques Alexandropoulos
Université de Toulouse II

La succession des rois numides et maurétaniens pose encore bien des questions, pour la solution desquelles la numismatique a son mot à dire, pour autant qu'elle soit elle-même en état de fournir des données sûres. Ce qui n'est pas toujours le cas. On peut, en attendant, croiser les perspectives sur la base des données existantes et on proposera ici, en l'état des dossiers, une esquisse de l'histoire de l'atelier monétaire de *Siga* qui traverse cette question successorale. Quel bilan peut-on faire de l'activité de cet atelier ? La numismatique pré-romaine de l'Afrique du Nord comporte encore de nombreuses zones d'ombre. Avant la destruction de Carthage en 146, les ateliers monétaires sont relativement bien identifiés : jusqu'à la 2^e guerre punique, Carthage semble être le seul atelier à émettre, et elle alimente en numéraire le Maghreb oriental et les cités côtières de Numidie¹. Avec la 2^e guerre punique, les nécessités du conflit, et le développement des Etats numides amènent une rapide demande de monnaie et d'autres ateliers apparaissent : celui d'*Iol* (l'actuelle Cherchell), qui émet de rares petites espèces d'argent et surtout de très abondantes émissions de bronze². Ce foyer monétaire alimente désormais la région alentour pour les échanges quotidiens. Ces émissions semblent montrer à la fois une fidélité à la métrologie punique (on reste donc dans des normes carthaginoises), mais une rupture iconographique avec Carthage (la tête d'Isis remplace celle de Tanit) ce qui est peut-être le signe d'une plus grande

¹ MAA, p. 54-64.

² Mazard, n° 546-567 ; MAA, p. 325-328 ; MP, p. 285-287 ; L.I. Manfredi., « Le monete puniche di Iol Caesarea (Cherchel, Algeria) » ; *VI e Congrès d'études phéniciennes et puniques*, Lisbonne, 26 septembre-1^{er} octobre 2005 (sous presse) ; J. Alexandropoulos, « Aux origines du monnayage numide », in M.P. Garcia Y Bellido, L. Callegarin, A. Jimenez Diaz (ed), *Barter, Money and Coinage in the Ancient Mediterranean* (10th-1st centuries BC), Madrid, CSIC, *Anejos de AEspA*, LVIII, p. 111-114. A. Soltani, « Les monnayages préromains des musées nationaux algériens », in Ead. et L.I. Manfredi (dir.) *Les Phéniciens en Algérie. Les voies du commerce entre la Méditerranée et l'Afrique Noire*, Catalogue de l'exposition d'Alger, janvier-février 2011, p. 107-111.

liberté politique¹. Ces monnaies montrent également une indépendance par rapport à l'autorité des rois numides à laquelle aucune allusion n'est faite sur le monnayage. Toujours durant la 2^e guerre punique, apparaissent les monnayages royaux, émis par Syphax. La chronologie précise de ces émissions n'est pas encore établie, et l'accord n'est pas fait sur le ou les ateliers d'origine. Ces monnayages, qui ont suscité une abondante littérature, comportent deux séries. La première présente une effigie du roi tête nue, à cheveux ras avec une petite barbe en pointe². La seconde montre une effigie diadémée, à cheveux et barbe bouclés, d'une facture beaucoup plus élégante³. Dans les deux cas on trouve au revers un cavalier au galop, tenant un sceptre et une lance. Sous le cheval un cartouche indique le nom du roi et son titre en langue punique : SPQ HMMLKT. L'identification est donc assurée, mais la question se pose du lien entre les deux émissions. On s'accorde pour admettre que la capitale royale, *Siga*, a certainement été l'origine d'au moins une des deux émissions - et on pense alors à la plus soignée, celle à l'effigie diadémée-, mais qu'en est-il de l'autre ? Est-ce une autre émission de *Siga* ou correspond-elle à la brève main-mise du roi sur *Cirta* où elle aurait été émise pour y assurer l'autorité nouvelle de Syphax ? Quoi qu'il en soit de cette question déjà débattue⁴, il y eut bien des émissions royales de Syphax à *Siga*, et nous avons là, après Carthage et avant *Iol*, un troisième foyer monétaire africain. On remarque donc une nouvelle et rapide progression de l'économie monétaire d'Est en Ouest à partir de la 2^e guerre punique. Après la chute de Syphax en 203, *Siga*, qui était le seul atelier royal de l'ex-Masaesylie, continue-t-elle à émettre ? On peut en particulier se demander où ont été frappées les monnaies de Verminad⁵, un fils de Syphax qui, d'après certaines sources littéraires, semble bien avoir régné sur une partie des Etats de son père après la chute de ce dernier⁶. Les parentés entre la deuxième émission de Syphax et celles de Verminad laissent entrevoir la possibilité d'un même atelier⁷. Si c'était le cas, il faudrait admettre que la partie de

¹ Sur les aspects isiaques de ces monnaies, L. Bricault (dir.), *Syllogè nummorum religionis isiacae et sarapiacae* (SNRIS), Paris 2008, p. 226-227.

² Mazard, n° 1-9, *MP*, p. 98-100 ; 307-308, n° 4-10, et 194-195 ; *MAA*, n° 1-3.

³ Mazard, n° 10-12 ; *MP*, p. 307, n° 1-3 ; *MAA*, n° 6.

⁴ Mazard, p. 17-18 (deux ateliers, un africain et un espagnol) ; H.R. Baldus, in H.G. Horn et C.B. Rüger, *Die Numider*, Bonn, 1979, p. 188 (*Cirta* et *Siga*) ; *MP*, p. 194-195 (*Cirta* et *Siga*) ; *MAA*, p. 141-147 (un seul atelier : *Siga*).

⁵ Mazard, n° 13-16 ; *MP*, p. 100 ; 195 ; 309, n° 11-13 ; *MAA*, n° 4-5 et 7.

⁶ Notamment Appien, *Libyca*, XXX, 141 ; cf. S. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, Hachette, 1913-1928, III, p. 237, note 1 pour le témoignage de Dion et Zonaras. Malgré deux notations rapides de Strabon (XVII, 829) et Polybe (XV, 5, 12) qui semblent montrer Massinissa maître de la totalité de l'ancien royaume de Syphax, on s'accorde sur le maintien de Verminad à la tête d'une partie indéterminée du royaume de son père : S. Gsell, *loc. cit.*, p. 284 ; G. Camps, *Aux origines de la Berbérie, Massinissa ou les débuts de l'histoire*, Libyca VIII, 1, 1960, p. 188-192 ; W. Huss, « Die Westmassylichen Könige », *Ancient society*, 20, 1989, p. 209 et M. Alföldy, in Horn et Rüger, *Die Numider*, p. 50 ; S. Lancel, in APPIEN, *Histoire romaine*, VIII, *Le livre africain*, Les Belles Lettres, p. 148, note 115.

⁷ Sur des frappes à *Siga* : H.R. Baldus, *Die Numider*, p. 188-191 ; « Die Münzen der NumidierKönige Syphax und Vermina : Prägungen vom Ende des Zweiten Punischen Krieges (218/201 v. Chr.), in *Die*

la Numidie laissée à Verminad aurait compris la ville de *Siga* qui serait donc restée un temps hors des territoires annexés par Massinissa après la capture de Syphax en 203 av. J.C. Jusqu'à quand a régné Verminad ? Nous ne le savons pas, mais Tite-Live¹ nous parle de ses rapports avec le Sénat en l'année 200 av. J.C. A cette date Rome pourrait avoir accepté de reconnaître officiellement la royauté de Verminad, son ancien adversaire. Si l'on en croit à la fois le faible volume des émissions de ce roi et leur qualité (il s'agit d'une émission d'argent alors que Syphax n'avait frappé que du bronze) ce règne a dû être court mais a pu profiter de la détente consécutive à la fin de la 2^e guerre punique avec la possibilité d'un approvisionnement d'argent espagnol pour une émission royale de prestige². Et de fait, la trace de Verminad se perd dans les sources littéraires tandis que nous voyons apparaître à *Siga* un nouveau monnayage portant une effigie royale de Massinissa ou Micipsa diadémée, stylistiquement différente de celle des monnayages bien connus de *Cirta*³. Ce monnayage est uniquement de bronze et se répartit métrologiquement en trois espèces divisionnaires semblables à celles des anciens monnayages de bronze de Syphax⁴. La présence de l'effigie diadémée, les similitudes métrologiques et le fait que ces monnaies se retrouvent en quantité décroissante à mesure que l'on s'éloigne vers Tunisie⁵ laissent fortement penser qu'il pourrait bien s'agir d'émissions de *Siga* consécutives à l'intégration de cette cité aux Etats de Massinissa et donc à une possible unification du royaume de Numidie avec désormais deux ateliers monétaires fonctionnant en parallèle : *Cirta* et *Siga*. La production de l'atelier de *Siga* aurait donc jusqu'ici consisté dans les émissions suivantes :

1- La première émission de bronze de Syphax à tête nue (si on l'attribue à *Siga*) ;

2- La deuxième émission de bronze de Syphax à tête diadémée ;

Münze, Festschrift für Maria-R-Alföldy, Francfort sur le Main, 1991, p. 26-34. Accord de L.I. Manfredi, *MP*, p. 195.

¹ XXXI, 11, 13-17.

² Il est étonnant que l'on ne connaisse pas de frappe d'argent pour Syphax alors qu'il en existe pour son faible successeur Verminad. On peut l'expliquer par le contexte : pénurie d'argent dans les derniers temps de la deuxième guerre punique dans le camp de Carthage après la perte de l'Espagne (*MAA*, p.), puis reprise des relations avec cette dernière après la paix de 201, qui permet un réapprovisionnement en métal précieux. Si l'on en juge par la rareté des monnaies de Verminad et l'existence d'imitations de cuivre ou plomb (*Mazard*, p. 22, n° 16) ce réapprovisionnement fut limité, sans doute pour une émission inaugurale de prestige.

³ *Mazard*, n° 57-61 et 65-72, *MP*, p. 311-312, n° 23, 25 et 27 (attribution à *Cirta*); *MAA*, n° 22-25. Pour l'attribution à *Siga*, voir *MAA*, p. 150-169.

⁴ *MAA*, p. 103-104, 145-146 et 167-168.

⁵ En l'absence de données précises, on remarquera que le trésor vraisemblablement de Cherchell (D. Gérin, « Un trésor de monnaies numides trouvé à Cherchell (?) à la fin du XIX^e siècle », *Trésors monétaires*, XI, 1989) en contenait 29 exemplaires sur 80, soit 36% du total environ ; la collection (formée aléatoirement) de la Banque Centrale de Tunisie 16 sur 326, soit environ 5% (J. Alexandropoulos, « La monnaie numide », in A. Khiri (éd.), *Numismatique et histoire de la monnaie en Tunisie*, I, *L'Antiquité*, Tunis, Simpect, 2006, p. 63- 78), et qu'on en trouve aucun exemplaire parmi les 175 monnaies encore inédites du trésor de Tarhouna (Libye).

3- L'émission d'argent de prestige de Verminad à tête diadémée ;

4- Les émissions de Massinissa et/ou Micipsa à nouveau de bronze à tête diadémée.

Mais pour ces dernières, s'agit-il de Massinissa ou de Micipsa? On rencontre pour ces monnaies le même problème, bien connu, d'attribution et de datation que pour les émissions de *Cirta* en fonction des lettres puniques qui apparaissent au revers. A *Siga*, suivant l'espèce divisionnaire, on trouve au revers de ces monnaies un cheval au pas, un cheval bondissant accosté d'une palme ou un cheval au galop¹. Et ces revers pour une même iconographie peuvent être anépigraphes ou comporter les lettres puniques MN². On retrouve ici le vieux problème bien connu de la numismatique numide. Ces lettres correspondant à l'initiale et à la finale du nom royal, elles peuvent se rapporter aussi bien à MSNSN (Massinissa) qu'à MKWSN (Micipsa). Avec, bien évidemment, un problème de datation pour nos émissions de *Siga*. Face à cette difficulté, qui est la même pour les émissions de *Cirta*, et en l'absence de données indiscutables issues de l'analyse de trésors ou d'études de coins, on ne peut qu'échafauder sur des vraisemblances ou des arguments de logique qui ne nous font pas beaucoup avancer car on peut les articuler à l'infini³. Ainsi, si les lettres MN désignent Massinissa, pourquoi n'aurait-on pas d'émissions au nom du roi Micipsa, puisque nous avons par ailleurs à *Cirta* des émissions indiscutables au nom du successeur de ce dernier, Adherbal? Inversement, si MN désigne Micipsa, comment expliquer la similitude stylistique évidente entre ces monnaies marquées MN et une émission de prestige portant le nom de Massinissa en toutes lettres et qui a toutes les chances d'être du début du règne de ce roi⁴? On peut aussi penser que les lettres ont successivement désigné les deux rois ou qu'elles ne sont apparues qu'avec Micipsa, les monnaies de Massinissa restant anépigraphes. En ce qui concerne *Siga*, à défaut de certitudes sur le moment où ses officines ont commencé à émettre pour la Numidie unifiée et celui où elles ont arrêté de le faire, avons-nous au moins des probabilités? Alors que pour l'atelier de *Cirta* nous avons plusieurs jeux d'initiales royales, nous n'en connaissons qu'un seul pour *Siga* : MN. A *Cirta*, outre les lettres MN, nous

¹ Un cheval au pas pour l'unité : Mazard, n° 57-58 et 65-72 ; MP, p. 311, n° 23 ; MAA, n° 22 et 25. Un cheval bondissant accosté d'une palme pour la demi-unité : Mazard, n° 60-61 ; MP, p. 311, n° 25 ; MAA, n° 23 ; Un cheval au galop pour le quart d'unité : Mazard, n° 27 (décrit par erreur avec une couronne de lauriers), MP, p. 312, n° 23 ; MAA, n° 25.

² Mazard, n° 57-61 ; MP, p. 311-312, n° 23, 25 et 27, MAA, n° 22-24.

³ En l'absence de données stratigraphiques utilisables, seule une étude stylistique couplée à une analyse des liaisons de coins pourrait permettre des avancées. L'étude des contremarques fournit des indices comme le montre D. Gérin, « Un trésor de monnaies numides, p. 9-17. L'utilisation à *Cirta* d'une même variété rare de revers, avec une tête d'Ammon surmontant le cheval, pour des monnaies marquées MN (Mazard, n° 21 et 28 ; MAA n° 12a) et >L (Mazard, n° 22 ; MAA, n° 13) laisse supposer que les lettres MN ont été utilisées au moins par Micipsa.

⁴ Mazard, n° 17-18 : MP, p. 100 (attribution par ailleurs des lettres MN au seul Massinissa), 195-197, 309-310, n° 15-16 ; MAA, n° 9-10.

trouvons KN, GN et >L¹. Le groupe KN pose problème, car nous n'avons pas d'autre possibilité d'identification par rapprochement avec les sources littéraires qu'avec Capussa, prédécesseur de Massinissa. Or, pour des raisons numismatiques dont nous avons traité ailleurs ce rapprochement est difficile à accepter². Pour GN on peut hésiter entre Gulussa qui a partagé un temps le pouvoir avec Micipsa, et Gauda qui succède à Jugurtha³. Quoiqu'il en soit, ces groupes de lettres ne se retrouvent pas à *Siga* et ne nous aident donc même pas à savoir, compte tenu des hésitations qu'ils suscitent, sous quels rois *Siga* ne frappe pas monnaie ! Il reste le groupe >L. On y retrouve sans difficulté le nom d'Adherbal, successeur de Micipsa jusqu'à son élimination par Jugurtha. L'absence de monnaies portant cette légende à *Siga* laisse penser que c'est sous Micipsa au plus tard que cet atelier a cessé d'émettre pour les successeurs de Massinissa. Et de fait, la brièveté du règne d'Adherbal, l'absence totale de monnaies que l'on puisse attribuer à Jugurtha s'accordent bien avec l'hypothèse d'un arrêt des frappes à *Siga* au plus tard vers la fin du règne de Micipsa⁴.

Par la suite *Siga* relève de la partie de la Numidie annexée par Bocchus I^{er} pour prix de la capture de Jugurtha. Son monnayage ne relève donc plus des monnayages numides, mais se retrouve classé parmi ceux de Maurétanie.

Quand reprennent, à ce titre, les émissions de *Siga* ? Nous possédons des monnaies portant au droit une tête nue barbue avec la légende BQŠ et au revers le dieu Bacchus tenant un thyrsos et menant un taureau. Dans un cartouche nous lisons le nom de l'atelier qui ne fait aucun doute SYG<N⁵. C'est d'ailleurs la première et la dernière fois que le nom de la cité apparaît sur un monnayage. On a hésité pour savoir auquel des deux Bocchus attribuer ces monnaies. Le premier ouvrage de numismatique africaine, celui de L. Müller les assignait à Bocchus II (49-33 av.J.C.) mais qu'il considérait en fait comme un troisième souverain de ce nom⁶. Après lui, J. Mazard en 1955, et G.K. Jenkins en 1966 ont aussi considéré qu'elles relevaient du Bocchus de 49-33 av. J.C., donc celui que l'on appelle communément

¹ Mazard, n° 41 (KN), 37-39 (GN), 22 et 40 (>L) ; *MP*, p. 309, n° 14 (KN), 310, n° 27-28 (>L) et 29 (GN) ; *MAA*, n° 13 (>L), 14 (GN) et 15 (KN) et P. 154-159 pour la discussion des attributions.

² Mazard, p. 36 envisageait, pour la repousser aussitôt, l'attribution à Capussa. G. CAMPS, « Une monnaie de Capussa, roi des Numides massyles », *BCTH*, nouvelle série, 15-16, 1984, p. 29-32 la considère comme sûre. Doutes de W. HUSS, « Die Westmassyliche... », p. 209 ; voir *MAA*, p. 158-159 pour nos réserves.

³ *MAA*, p. 155-158 pour la discussion.

⁴ J. Desanges in éd. *Plinie l'Ancien*, V, Les Belles lettres, 1980, p. 151-152 souligne que selon Strabon (XVII, 3, 9) *Siga* était détruite de son temps c'est-à-dire du temps de sa source (Posidonios circa 100 av. J.C.) et qu'elle a dû commencer à se relever au I^{er} s. av. J.C. Cela correspondrait assez bien aux données numismatiques : une éclipse progressive sous Massinissa et Micipsa consécutive à l'importance croissante de *Cirta* (avec des frappes qui cèdent le pas à celles de cette dernière), puis une reprise sous Bocchus I^{er} à la faveur de l'annexion avec un rôle de nouvelle capitale royale (frappes de Bocchus I^{er}).

⁵ Mazard, n° 107-112 ; *MP*, p. 105, 199-200, 315-316, n° 43-48 (attribution à Bocchus II) ; *MAA*, n° 42-43.

⁶ L. Müller, *Numismatique de l'Ancienne Afrique*, Copenhague, 1860-1874, III, p. 97-98, n° 9-10.

Bocchus II. Ils sont suivis par H.R. Baldus et L.I. Manfredi¹. Nous avons indiqué ailleurs les raisons pour lesquelles on doit plutôt faire remonter ces monnaies à Bocchus I^{er}, après la capture de Jugurtha en 105². A cette époque les anciennes monnaies numides de *Cirta* à l'effigie de Massinissa et Micipsa circulaient évidemment dans la partie de la Numidie annexée par Bocchus, mais les besoins d'une économie monétaire en expansion nécessitaient une continuité dans l'apport de numéraire. D'autre part, c'est le moment où les souverains de Maurétanie entrent véritablement sur la scène diplomatique « internationale ». Enfin il leur fallait affirmer leur autorité sur le territoire annexé. Toutes ces raisons amènent à considérer que c'est bien Bocchus I^{er} qui a fait frapper à *Siga* les monnaies marquées BQŠ³. On en retire aussi la forte probabilité que *Siga* ait pu être la nouvelle capitale de Bocchus I^{er}⁴. Si avant l'annexion le royaume de Maurétanie était borné à l'est par la *Muluccha*, la capitale a pu en être la mystérieuse ŠMŠ, peut-être Volubilis, où sont frappés des sous-multiples des monnaies de *Siga*, portant l'effigie du souverain et la mention du nom de la ville⁵. Après l'annexion, une redistribution possible des rôles se serait faite, illustrée par les monnaies : la nouvelle capitale, *Siga* émet principalement les espèces divisionnaires supérieures, l'ancienne capitale, ŠMŠ, frappant uniquement les petites divisions. Avec Bocchus II un nouveau glissement vers l'est se produit, et c'est cette fois *Iol* qui devient capitale et atelier royal avant d'être rebaptisée *Caesarea* pour produire les abondantes et remarquables émissions de Juba II⁶.

Récapitulons : jusqu'ici nous avons vu l'atelier de *Siga* émettre certainement sous Syphax (210-203), peut-être sous Verminad, puis sous Massinissa (203-148) et/ou sous Micipsa (148-118). Puis, après un silence durant la guerre de Jugurtha, il reprendrait son activité sous Bocchus I^{er} à partir de 105. Si ce schéma est juste, *Siga* aurait en fait battu monnaie quasiment en continu. Toutefois, nous sommes loin de pouvoir évaluer le volume et le rythme des frappes, compte tenu de l'état de nos connaissances sur toutes ces émissions, et il

¹ Mazard, p. 59-60 ; G.K. Jenkins, *Sylloge Nummorum Graecorum, North Africa, Syrtica-Mauretania, Copenhagen*, 1966, n° 538 ; H.R. Baldus, *Die Numider...*, p. 205, n° 15-19 ; L.I. Manfredi, *MP*, p. 100 et 199-200.

² *MAA*, p. 194-196.

³ On attend beaucoup, entre autres sur ce point, des fouilles maroco-hispaniques de Lixus. Voir déjà L. Callegarin, P.P. Ripollès, « Las monedas de Lixus », *Saguntum*, Exytra 8, 2010, p. 93-127.

⁴ Sur Bocchus I et l'étendue de son royaume, G. Camps, *Encyclopédie berbère*, X, Aix-en-Provence, 1991, p. 1544-1545, s.v. ; M. Coltelloni-Tranoy, *Le royaume de Maurétanie sous Juba II et Ptolémée, Etudes d'Antiquités africaines*, Paris, CNRS éditions, 1997, p. 78 rappelle que « nous ignorons où se trouvait la résidence royale de Baga et celle de Bocchus l'Ancien ».

⁵ Mazard, n° 113-117 ; *MP*, p. 105, 199-200 et 316-319, n° 54-63 ; *MAA*, n° 45. La localisation de l'atelier de ŠMŠ n'est pas assurée. On l'a longtemps identifié à *Lixus* (MAZARD, p. 189). Il semble bien que ce soit par erreur : J. Alexandropoulos, « Le monnayage de *Lixus* : un état de la question » in *Lixus*, Collection de l'EFR, n° 166, Rome, 1992 p. 239-248 ; *MAA*, p. 341-342.

⁶ M. Coltelloni-Tranoy, *Le royaume de Maurétanie...*, p. 161-187 ; *MAA*, p. 213-233.

est donc difficile d'évaluer la régularité et la puissance de l'activité de cet atelier¹. Les émissions analysées ici ne sont que celles qui relèvent certainement pour les unes, en toute probabilité pour d'autres, de l'atelier de *Siga*. Mais doit-on par exemple exclure qu'il ait contribué marginalement à émettre les innombrables bronzes que nous disons par commodité « de *Cirta* » et qui se retrouvent d'un bout à l'autre du Maghreb² ? Il n'est pas absolument impossible qu'il y ait eu à un moment donné sous Micipsa une sorte de standardisation de ces émissions à l'effigie royale laurée et au cheval galopant avec répartition entre divers ateliers.

On le voit, si les grandes lignes de l'histoire de l'atelier apparaissent, il reste de nombreuses questions en suspens. Nous allons en évoquer plus précisément une pour terminer, à savoir la question débattue du ou des souverains qui s'intercalent entre Bocchus I et Bocchus II. Nous ne connaissons pas la date de la mort de Bocchus I^{er}, mais nous savons par exemple qu'il avait à l'époque de la guerre de Jugurtha un fils capable de commander³. On place donc communément sa disparition, à la suite de G. Camps, aux alentours de 80 av. J.C.⁴. On sait aussi qu'en 49, le royaume maurétanien était partagé entre Bocchus II et Bogud⁵. Dans la trentaine d'années qui sépare la mort possible de Bocchus I^{er} vers 80 de l'avènement de Bocchus II vers 49 av. J.C., il y a la place pour au moins un souverain. Des monnaies de Bocchus II à légende latine nous donnent le nom du père de ce dernier, Sosus : REX BOCCHUS SOSI F⁶. Ce serait donc ce Sosus, au moins, qu'il faudrait situer dans cet intervalle de 30 ans. Dans un passage du *Contre Vatinius* (V, 12), célèbre parce qu'il constitue un élément déterminant dans ce dossier qui manque cruellement de sources, Cicéron apostrophe son adversaire en évoquant un voyage en Afrique qu'il avait effectué alors que cela ne lui avait pas été autorisé : « *Ne te souviens-tu pas d'être passé par la Sardaigne, puis par l'Afrique, ensuite par le royaume de Hiempsal, par le royaume de Mastanesosus et d'être parvenu au détroit par la Maurétanie ?* » Le passage datant de 62 av. J.C., nous apprenons qu'il existait un Mastanesosus régnant au Maghreb central –mais où précisément ?- à cette date. Il est évidemment tentant d'identifier le Sosus des légendes monétaires avec le Mastanesosus de Cicéron. C'est ce qu'a proposé G. Camps pour qui Mastanesosus « se nommait aussi plus simplement Sosus » une forme latinisée du nom libyque Sosen⁷. Le nom libyque complet aurait donc été

¹ La relative abondance des monnaies de Syphax (des deux séries) et de celles de Massinissa/Micipsa à tête diadémée montre qu'elles ont eu une fonction réelle de monétarisation au-delà de leur rôle politique. Il n'en va sans doute pas de même des monnaies de prestige de Verminad. Cette fonction de monétarisation ne dut pas pourtant excéder l'échelle de la Masaesylië, contrairement aux monnaies de Massinissa/Micipsa à tête laurée à diffusion incomparablement plus large.

² Mazard, n° 45-56 bis ; MAA, n° 18.

³ Salluste, *Bellum iugurthinum*, CV, 3.

⁴ G. Camps, *Encyclopédie berbère*, X, p. 1544-1545 ; S. Gsell, *Histoire ancienne*, VII, p. 269-270.

⁵ Plin L'ancien, V, 19 ; Strabon, XVII, 3, 7 ; S. Gsell, *Histoire ancienne...*, VII, p. 273-275.

⁶ Mazard, n° 118-121 ; MP, p. 105, 199-200 et 319-320, n° 64-68 ; RPC, n° 873-875.

⁷ M. Euzennat, « Le roi Sosus et la dynastie maurétanienne », *Mélanges Jérôme Carcopino*, 1966, p. 333-339 ; G. CAMPS, « Sosus ou Mastanesosus », *Encyclopédie berbère*, Edition provisoire, cahier n° 5, p. 2-7 ; Id. *Encyclopédie berbère*, X, p. 1545

Mastanesosen latinisé en Mastanesosus. Ce roi aurait régné sur la Maurétanie encore unifiée, et se serait intercalé entre son père Bocchus I^{er} et son fils Bocchus II. Si l'on peut penser que c'est au moment de la division du royaume de Maurétanie que Bocchus II a transféré sa capitale à *Iol*, il est possible que ce Mastanesosus ait encore eu la sienne à *Siga* qui a pu être ainsi pour la dernière fois capitale royale. Tout cela bien sûr, si l'on postule que le principal atelier royal se trouvait dans la capitale. Maintenant, trouve-t-on une trace monétaire de ce Mastanesosus de Cicéron ? Car il serait véritablement étonnant qu'en période d'expansion monétaire nous ayons des monnaies de son prédécesseur, Bocchus I^{er}, de son successeur, Bocchus II, mais pas de lui ! De fait, parmi les monnaies incertaines de Numidie et de Maurétanie, il en existe une qui porte au droit une effigie barbue accompagnée du titre royal HMMLKT¹. Au revers, on trouve une légende néo-punique de cinq lettres, peut-être suivies d'une sixième. Les cinq lettres, très nettes ne posent pas de problème de lecture. Tous les commentateurs sont en effet d'accord pour les lire : *mem*, *shin*, *taw*, *nun* et *tsadé*, et y voir un nom royal complet ou abrégé : MŠTNŠ. En haut et en bas de la légende, sont gravés un épi et une grappe. Le tout est entouré d'une couronne de lauriers.



(Classical Numismatic Group, 91/411; x 1,5)



(MAZARD, n° 100, revers)

Quel est ce souverain et de quel atelier sort la monnaie ? Plusieurs hypothèses ont été envisagées. L. Müller² indiquait que la légende était MŠTNŠN, mais il ne reproduisait pas le N final sur les dessins qu'il donnait de la monnaie et identifiait le souverain avec un Masinissa contemporain de Juba I^{er} connu par Appien³. J. Mazard⁴ reprenait cette même identification, mais corrigeait le nom Masinissa du souverain tel qu'il est donné par Appien et repris par Müller, en Mastenissa pour suivre la leçon de la légende monétaire. Nous verrons qu'en réalité l'iconographie et le style de cette monnaie renvoient davantage à la Maurétanie qu'à un atelier de Numidie. Par la suite, G. Camps a proposé une autre attribution⁵. Il ne lisait que

¹ Mazard, n° 99-100 ; *MP*, p. 100 (Masternissa I ?), 197-198 et 313, n° 30-32 ; *MAA*, n° 41.

² L. Müller, *Numismatique...*, III, p. 48-51, n° 60-61.

³ *Guerre civile*, IV, 54.

⁴ Mazard, p. 55, n° 99-100.

⁵ « Les derniers rois numides : Massinissa II et Arabion », *Bulletin archéologique du CTHS*, nouv. sér., fasc. 17 B, 1984, p. 303-3011 et ouvrages cités note 29.

cinq lettres, MŠTNŠ sur nos monnaies, tout en les reliant à d'autres frappes où on aurait lu la légende MSTNSN¹. Et il attribuait le tout au Mastanesosen/Mastanesosus évoqué plus haut. En fait, les autres monnaies renvoient à un souverain de Numidie occidentale sans rapport avec notre sujet², et on pouvait lui objecter, pour celles qui nous concernent, qu'une abréviation du nom Mastanesosen sans N final n'est pas dans les habitudes de la numismatique numide. Pourtant, même si Camps rajoutait ce N sans le retrouver sur nos monnaies, son intuition paraît bonne. En effet, des exemplaires aux revers presque correctement centrés montrent que la légende ne s'arrête pas au *tsadé*. Ainsi, les deux spécimens photographiés par Mazard laissent apercevoir une sixième lettre réduite à une haste verticale et un exemplaire récemment mis sur le marché le confirme (voir figure)³. Nous retrouvons le *nun* manquant à la lecture de G. Camps. Tout en évacuant le parallèle erroné de ce dernier avec d'autres séries monétaires, on est donc ramené à son intuition première qui en sort renforcée. En effet, si abrégé Mastanesosen en Mastanes(osen), sans la finale, ne correspond pas au système d'abréviation numide habituel qui laisse toujours subsister cette finale en écourtant plutôt le centre du mot, en revanche on retrouve les coutumes d'épigraphie monétaire avec l'abréviation de MŠTNŠSN en MŠTNŠ(S)N. Nous pensons donc que l'on peut aussi renoncer à une hypothèse plus récente de W. Huss réexaminée par L. Manfredi⁴. Cet auteur ne commet pas l'erreur de Camps en ramenant à un même souverain des monnaies d'époque et d'origine différentes, mais il ne lit sur nos monnaies que MŠTNŠ, sous-entendant le N final et fait de ce roi un Mastenissa ou Masternissa I^{er}, souverain non plus de Maurétanie, mais d'un royaume de Numidie occidentale, jouxtant à l'ouest celui de Hiempsal II, un successeur de Jugurtha sur le trône de *Cirta*. Il rejette par ailleurs l'assimilation du Mastanesosus de Cicéron avec le Sosus, père de Bocchus II mentionné dans les légendes monétaires de ce dernier. La difficulté principale dans l'hypothèse de W. Huss, tient dans le fait qu'elle nous ramène à une origine numide pour nos monnaies alors que les thèmes iconographiques du revers et leur style leur assignent sans aucun doute une origine nettement plus occidentale de l'Afrique antique, comme l'avait bien vu G. Camps. On en revient donc, en l'état actuel de la documentation, à l'hypothèse de ce savant, qui s'accorde le mieux à l'ensemble des données, ou du moins les torture le moins !

¹ Mazard, n° 101-102 ; *MP*, p. 101-104 (Masternissa II ?), 198 et 313, n° 33-34 ; *MAA*, n° 39-40. Ces monnaies sont d'attribution extrêmement difficile, mais leur style, complètement différent de celui des monnaies qui nous occupent ici les assigne à une époque postérieure et surtout à une origine plus orientale, sans doute numide.

² Voir *MAA*, p. 188-191.

³ On remarquera qu'il reste encore un décentrement qui obère la partie gauche du revers des monnaies photographiées par Mazard. Si l'on prolonge idéalement dans cette direction la courbe de la couronne de lauriers entourant l'inscription, on voit que la place semble prévue pour une inscription de plus de cinq lettres.

⁴ W. Huss, « Die Westmassylische Könige », p. 216-219 ; L.I. Manfredi, *MP*, 100-104.

La deuxième question est justement celle de l'atelier d'origine de ces monnaies. Le style de l'effigie barbue est très proche de celui des monnaies de Bocchus I^{er} évoquées plus haut¹. Quant à l'allusion à la vigne, elle nous renvoie au revers de ces mêmes monnaies de Bocchus I^{er} qui montrent au revers Bacchus debout, tenant un thyrses et menant un taureau par les cornes. Dans leur champ apparaissent précisément le nom de l'atelier de *Siga* et une grappe de raisin. Le tandem grappe de raisin-épi de blé se retrouvait par ailleurs sur les petites divisions de Bocchus I^{er} émises à *Shemesh*, un atelier encore incertain, mais sûrement de Maurétanie². Ce serait donc bien dans ce royaume qu'il faudrait situer les émissions à légende MŠTNŠN. et dans la mesure où ces monnaies sont les seules à mentionner ce souverain, avec son titre explicite, on peut penser qu'il s'agit de l'atelier de la capitale royale. Or à moins d'imaginer un transfert de cet atelier et de cette capitale entre Bocchus I^{er} et Mastanesosus, ce qu'aucun indice ne permet de faire, nous serions ramenés à *Siga* pour l'émission de ces monnaies qui seraient ainsi les dernières émises en ce lieu où elles auraient été frappées entre 80 environ et 49 av. J.C. Par la suite, après la division du royaume de Maurétanie en deux, nous avons vu que Bocchus transporte la capitale royale à *Iol*. Ainsi se clorait donc, en l'état actuel de la documentation, l'histoire de l'atelier monétaire de *Siga*, actif de Syphax à Mastanesosus donc de 210 av. J.C. environ, à 49 av. J.C.

Abréviations utilisées :

MAA : J. ALEXANDROPOULOS, *Les monnaies de l'Afrique antique*, Toulouse, PUM, 2007.

MAZARD : J. MAZARD, *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1955.

MP : L.I. MANFREDI, *Monete puniche, Repertorio epigraphico e numismatico, Bolletino numismatico*, Monografia 6, Rome, 1995

RPC : M. AMANDRY, A. BURNETT, P.P. RIPOLLES, *Roman Provincial Coinage, I, From the Death of Caesar to the Death of Vitellius (44 B.C.-A.D.49)*, Londres-Paris, 1992.

¹ Voir *supra*, note 5 page 23.

² Voir *supra*, note 5 page 24.

L'OUEST ALGÉRIEN AVANT L'ISLAM : ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE

Jean-Pierre Laporte
Année épigraphique, USR. 710, Paris

L'Ouest algérien montre d'importants vestiges archéologiques antérieurs à l'Islam, susceptibles d'illustrer différents épisodes d'une longue et riche histoire. Ils sont aussi les enjeux de recherches futures¹.

Histoire générale

Le peuplement de l'Algérie est très ancien. Aux périodes protohistoriques et historiques qui nous occupent ici, il s'agissait d'une population libyque, ancêtre des actuels Berbères. Dans la région, elle ensevelissait ses morts dans des *tumuli*, comme ceux du djebel Lindlès, près des Andalouses². À *Altava*, aujourd'hui Ouled Mimoun, furent découverts jadis des fosses en forme de bouteille, dans lesquels les défunts avaient été ensevelis assis (fig. 1)³. D'autres vestiges libyques de la région attendent la monographie d'ensemble qu'ils méritent.

Peut-être faute de prospections, les inscriptions libyques sont peu nombreuses (fig. 2)⁴. Cependant, une bonne part de la toponymie, tant ancienne que récente, est

¹ Je tiens à remercier les autorités de Tlemcen, N. Ghoulali, Recteur de l'Université, S.-M. Neggadi, M. Terrasse, A. Charpentier et le laboratoire Urmed de m'avoir donné l'occasion de présenter ce survol de l'histoire régionale. On trouvera ci-dessous p. 52-53 un tableau de correspondance entre les noms antiques et modernes et les références à l'*Atlas archéologique* pour les principaux sites de l'Ouest algérien.

² G. Vuillemot, *Reconnaissance*, 1964, p. 259-282.

³ G. Camps, « Trois types », 1959, p. 103.

⁴ RIL, 874-880, avec quelques découvertes plus récentes dont la liste mériterait d'être établie et commentée. Pour RIL 878 et 879, cf. J.-P. Laporte, « Siga », 2004, p. 2578-2579, fig. 11, et R. Rebuffat, « Inscriptions », 2006.

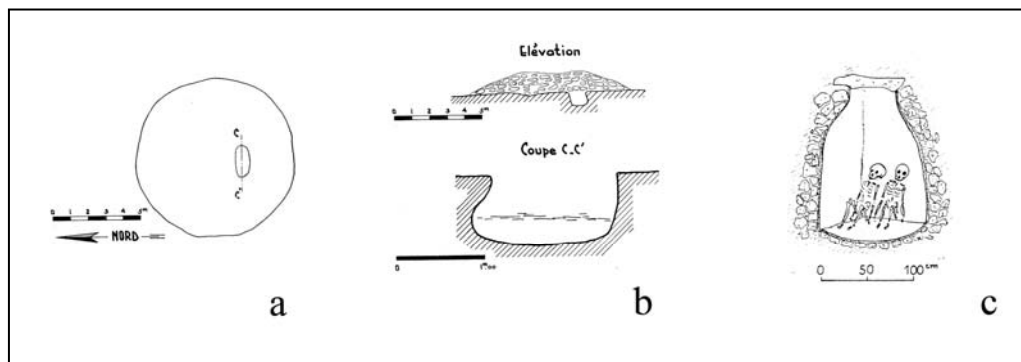


fig. 1 - Tumulus du Djebel Lindlès (a et b) et sépulture d'Altava (c).

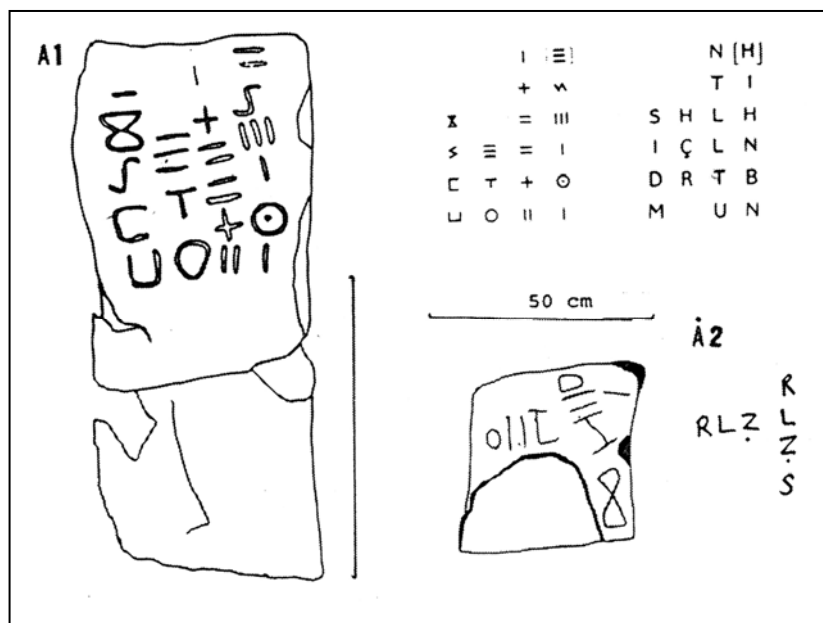


fig. 2 - Deux inscriptions libyques de Siga
D'après Laporte, « Siga », 2004, p. 578 (RIL 878 et 879).

explicable par la linguistique berbère, qui traversa parfois la période romaine en persistant discrètement avant de réapparaître plus tard¹.

Commerce méditerranéen et « culture du détroit »

La Méditerranée occidentale n'est pas très large, et les rapports ont de tout temps été fréquents entre ses rives nord et sud. Sa partie orientale est particulièrement étroite. La région fut ainsi concernée par ce que l'on appelle la « culture du Déroit » (de Gibraltar), avec des échanges constants entre les différentes régions qui bordent la mer d'Alboran (fig.3).

La côte algérienne a fait l'objet de 1950 à 1962 d'une prospection systématique par Gustave Vuillemot auquel il convient de rendre un hommage tout particulier. Vignerot de Bou Sfer, passionné d'histoire et d'archéologie, recherchant les échelles puniques promises par les théories de P. Cintas, G. Vuillemot les trouva (du moins le pensa-t-il), fit des fouilles exemplaires pour l'époque et surtout en publia les résultats en 1964 dans un extraordinaire volume de 453 pages².

Certes, une réévaluation récente³ réfute les théories de P. Cintas sur le mode de punicisation du littoral, mais les descriptions très précises de G. Vuillemot n'en restent pas moins fondamentales pour l'archéologie pré-romaine de toute la région. Par ailleurs, conservateur bénévole du Musée d'Oran, il y avait déposé tous les objets découverts lors de ses travaux. Ils s'y trouvent toujours soigneusement conservés et classés, et mériteront d'être réévalués avec les connaissances actuelles.

Le commerce de la « civilisation du Déroit » était si développé que le mobilier funéraire de tombes anciennes de *Siga* détruites après des labours profonds comprenait des modèles réduits (10 à 15 cm) d'amphores ibéro-puniques datables des IV^e siècle au II^e siècle avant notre ère (fig. 4)⁴.

Le site de Rachgoun

Mais ce commerce était beaucoup plus ancien. L'un des sites dits « puniques » les plus prestigieux de l'Afrique du Nord est celui de Rachgoun, une île à 1 kilomètre 700 au large de l'embouchure de la Tafna. Elle semble avoir été habitée dès la fin du

¹ Certaines villes étaient désignées dans l'Antiquité par deux noms (ainsi *Tigit/Ala miliaria*), l'un berbère, sans doute plus ancien, et l'autre latin remontant à l'occupation romaine. Le cas était certainement beaucoup plus répandu que les sources, essentiellement romaines, ne le montrent actuellement. *Albulae* prit par la suite le nom berbère de Temouchent sans que l'on sache quel était son nom le plus ancien.

² G. Vuillemot, *Reconnaissance*, 1964. Gustave Vuillemot, juriste de formation, avait repris l'exploitation de son père malade.

³ J.-P. Laporte, « Algérie et la mer », 2008, p. 158-160. *Id.*, « Numides et Puniques », 2010, p. 380-389.

⁴ J.-P. Laporte, « Amphorettes », 2003, p. 52. *Id.*, « *Siga* », 2004, p. 2565-2566, fig. 8. *Id.*, « Algérie et la mer », 2008, p.158-160. Deux de ces amphorettes sont conservées au Musée d'Aïn Temouchent et deux autres par l'association culturelle du village de Siga.

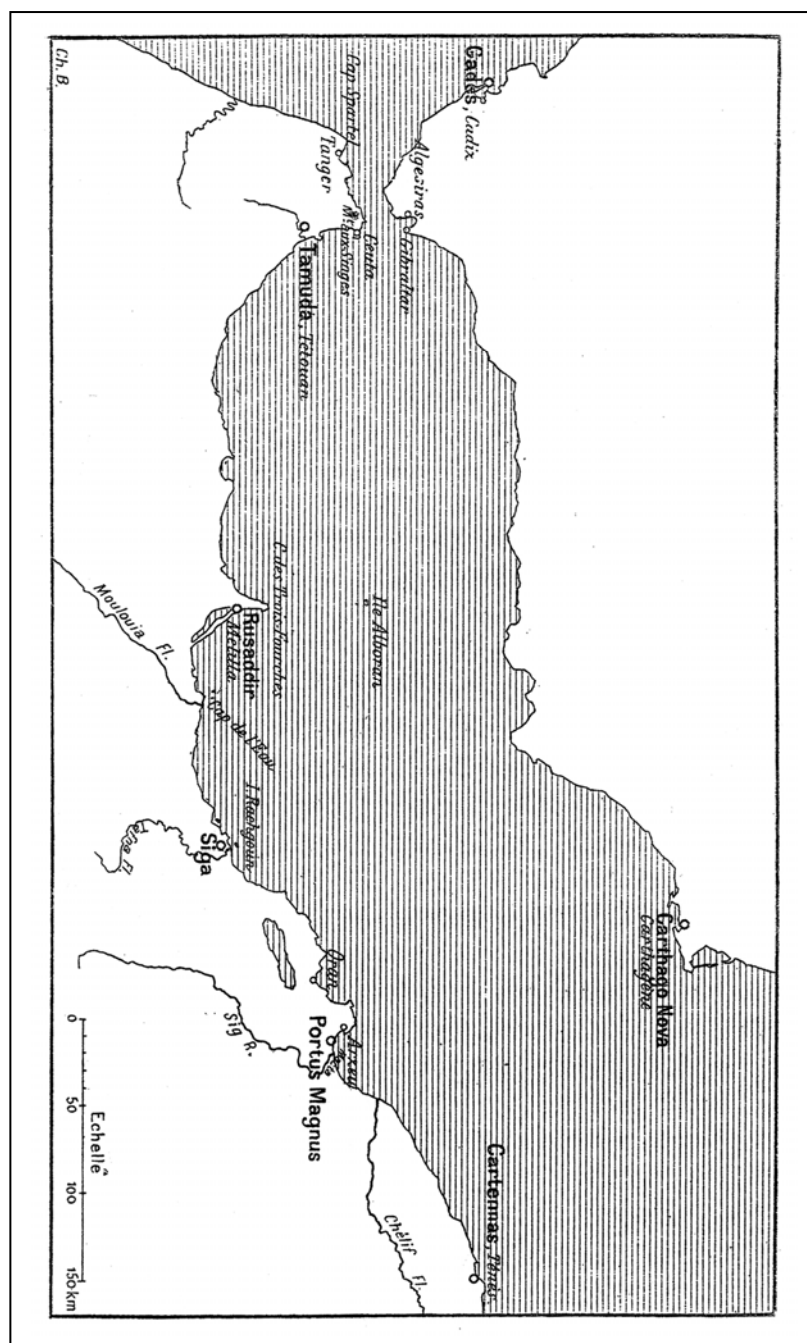


fig. 3 - La mer d'Alboran et le « circuit du Déroit ».
Carte G. Vuillemot, *Reconnaissance*, 1965, p. 17, fig. 1.



fig. 4 - Amphores miniatures provenant de tombes de Siga.
Clichés J.-P. Laporte

VIII^e siècle avant notre ère par une population de commerçants ibéro-puniques venus d'Espagne et des Baléares¹. Des fouilles partielles ont livré un habitat et une nécropole avec des objets très caractéristiques : de la vaisselle punique et ibéro-punique, boucles d'oreille en bronze, quelques armes comme des pointes de lance². Les vestiges disparaissent de l'île au second quart du VI^e siècle avant notre ère. Ceci permet de penser que les commerçants ibéro-puniques de Rachgoun sont allés s'installer sur le continent, probablement à *Siga*³, avec un certain essor de la ville, et peut-être même l'installation d'un pouvoir royal susceptible d'assurer la sécurité de ces commerçants internationaux.

Les Andalouses

Non loin de là, le très célèbre site des Andalouses⁴ a livré les vestiges d'un habitat libyco-punique qui a duré longtemps, peut-être plusieurs siècles, avec un mobilier qui comprenait notamment des céramiques de types bien connus en Espagne⁵. Ce point de la côte était en rapport fréquent avec le sud de l'Ibérie.

Mersa Madakh

Mersa Madakh montre un site libyco-punique d'un intérêt considérable. Habité au VI^e siècle avant notre ère⁶, il se réduit en fait à une petite butte d'une cinquantaine de mètres de longueur maximale (fig. 5). Il s'agit, non pas d'une « échelle » punique, non pas d'une ville, mais d'un tout petit village de pauvres pêcheurs libyques recevant un peu de poterie



fig. 5 - Le site de Mersa Madakh.
Cliché J.-P. Laporte, 2008. Le site se réduit à la petite pointe située au centre du cliché.

¹ G. Vuillemot, *Reconnaissance*, 1964, p. 55-130. J.-P. Laporte, «*Siga*», 2004, p. 2555. Une datation de certains objets de la fin du VIII^e siècle avant notre ère a été évoquée pour certains objets par M. Torrès Ortiz et A. Mederos Martin, «*Nuevo analisis*», 2010, p. 367.

² G. Vuillemot, *Reconnaissance*, 1964, p. 82 et fig. 26.

³ G. Vuillemot, «*Siga*», 1971, p. 78.

⁴ G. Vuillemot, *Reconnaissance*, 1964, p. 156-258 et 337-448. Une partie du site a été recouverte par des aménagements touristiques dans les années 1980, mais des espaces restés vides de constructions mériteraient d'être sauvegardés et protégés.

⁵ G. Vuillemot, *Reconnaissance*, 1964, notamment, p. 184-189.

⁶ G. Vuillemot, *Reconnaissance*, 1964, p. 130-155.

punique dont ils réutilisaient même les tessons. Ces vestiges insignes méritent d'être conservés avec beaucoup de soin¹.

Syphax et Siga

Vers 220 avant notre ère, au début de la seconde guerre punique, apparaît Syphax, roi des Massaessyles, à l'origine une petite tribu libyque de l'ouest oranais, qui avait soumis ou fédéré d'autres tribus autour de lui. Nous ne connaissons pas les ancêtres du roi. Pourtant, il était à la tête d'un royaume déjà important et organisé qui n'était pas sorti de rien. Sa capitale, *Siga*², était plus ancienne, car des vestiges datables des VI^e et V^e siècles avant notre ère y furent jadis découverts³. Hormis *Zama* en Tunisie, *Siga* est la seule capitale numide dont l'emplacement n'a pas été occupé par une ville moderne. Il s'agit de ce fait d'un site d'un intérêt tout à fait exceptionnel qui mérite d'être préservé et exploré avec soin. On y trouvera au moins quatre villes superposées : une ville des IV^e et III^e siècles avant notre ère, puis la capitale de Syphax, la ville romaine et enfin au-dessus la cité médiévale dont plusieurs auteurs arabes soulignèrent la prospérité aux X^e et XI^e siècles de notre ère. Elle devait péricliter seulement au XVI^e siècle⁴.

Le Mausolée de Siga

Siga est dominée par un remarquable mausolée dont la base a été conservée. Il a été repéré et fouillé pour la première fois par Gustave Vuillemot en 1960-1961⁵ puis par Friedrich Rakob et Mounir Bouchenaki⁶. Eloigné de toute habitation, il a hélas fait fait l'objet récemment de fouilles clandestines, heureusement arrêtées par la Gendarmerie alertée par l'association culturelle du village moderne de Siga. Selon une restitution plausible (fig. 6), il aurait atteint 16 m de hauteur. D'autres mausolées de ce type ont été reconnus en Libye et à Djerba, ce qui montre l'ouverture internationale du pays massaessyle sans doute au second siècle avant notre ère, à l'époque de Massinissa ou de Micipsa⁷.

La côte paraît avoir été passablement punicisée. On connaît dans la région quelques inscriptions puniques, hélas non datables, une inscription peu lisible et

¹ Le site libyco-punique a été légèrement écorné ces dernières années par un petit parking aménagé sur sa face nord-est. Tout agrandissement de ce parking l'endommagerait gravement et pourrait même le faire entièrement disparaître.

² Gsell, *Atlas*, 31, 1.

³ G. Vuillemot, « *Siga* », 1971, p. 77. L'indication « V^e et VI^e siècles de notre ère » est une simple coquille, comme le montre bien le reste du texte. Il s'agit bien d'« avant notre ère ».

⁴ J.-P. Laporte, « *Siga* », 2004, p. 2545-2546.

⁵ G. Vuillemot, « Fouilles », 1964. Cf. J.-P. Laporte, « Mausolées », 2009, p. 141-143.

⁶ F. Rakob, « Königsarchitektur », 1979, p. 150.

⁷ Tant Syphax que Vermina paraissent hors de cause, cf. J.-P. Laporte, « *Siga* », 2004, p. 2582-2593.

énigmatique de *Siga*¹, des stèles de *Portus magnus*, ainsi qu'une spectaculaire inscription monumentale, hélas très fragmentaire, provenant du même site (fig. 7)².

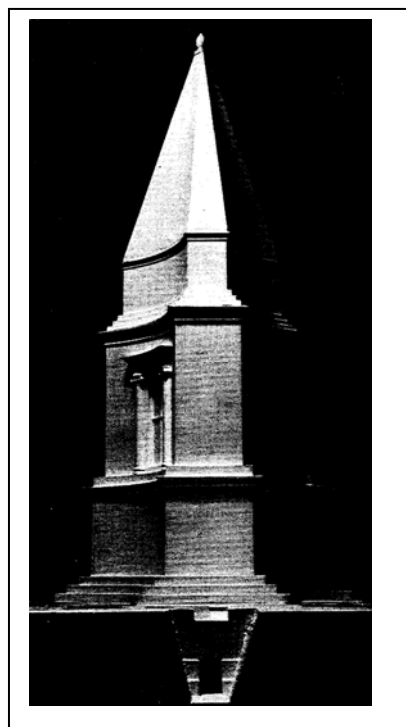


fig. 6 - Le mausolée de Siga.
Photographie J.-P. Laporte 2008 (a)
maquette F. Rakob, « Königsarchitektur »,
1979, p. 150 (b).

¹ G. Vuillemot, « *Siga* », 1971, p. 47, fig. 6.

² G. Vuillemot, « Inscription », 1959.



**fig. 7 - Inscription punique monumentale de *Portus Magnus*.
D'après G. Vuillemot, « Inscription », 1959, p. 187, fig. 1.**

Jugurtha, Bocchus et Juba

Vers 108 avant notre ère, en échange de son appui contre les Romains, Jugurtha donna le tiers occidental de son royaume à son beau-père, le roi maure Bocchus, établi jusque-là dans le nord du Maroc. Ce don fit passer la région du pays numide au pays maure, déterminant ainsi largement son avenir, et en premier lieu la dénomination de ses habitants. Siga conserva un atelier monétaire qui fonctionna encore sous Bocchus I^{er} et Mastanesosus, mais semble s'être arrêté par la suite¹. Faute d'illustrations locales, autres que numismatiques (ce qui montre l'ampleur des recherches à mener encore sur le terrain), on ne sait pas ce qui se passa dans la région jusqu'à la montée de l'influence de Rome. Celle-ci augmenta très sensiblement en 33 avant J.-C. à la mort de Bocchus II, qui avait légué son royaume à Rome par testament². Après avoir hésité à annexer la Maurétanie, Auguste en refit un royaume confié à Juba II, puis à son fils Ptolémée.

¹ Voir l'article de J. Alexandropoulos dans le présent volume.

² Ce legs, qui paraît a priori étrange, n'avait pas été expliqué. Remarquant que quelques cas semblables sont attestés en Méditerranée orientale dans le cas de souverains hellénistiques, nous nous demandons s'il ne s'agirait pas tout simplement d'une clause classiquement imposée par Rome dans ses traités avec différents rois, au cas où ils mourraient sans enfants. Le roi se trouvait protégé non seulement contre ses ennemis extérieurs, mais aussi intérieurs, au prix d'un engagement qui ne lui coûtait rien personnellement.

L'annexion par Rome (40 de notre ère)

Quasi protectorat depuis 65 ans, la Maurétanie fut annexée par Rome en 40 de notre ère. L'implantation romaine à cette époque, connue par le tome V de l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien, écrit sans doute vers 50 après Jésus-Christ, donc peu de temps après l'annexion, comportait un petit nombre de villes situées sur la côte dans la région de Cherchel et dans la vallée du Chélif¹. L'ouest algérien restait alors en dehors de l'occupation romaine directe.

Il existait certainement en Maurétanie césarienne d'autres agglomérations pré-romaines, par exemple à l'est *Auzia*², à l'ouest *Altava* (Ouled Mimoun). Il y en avait sans doute de nombreuses autres que nous ne connaissons pas. Rome n'a pas envahi une région vide, mais un pays anciennement urbanisé et organisé. La pénétration romaine fut très lente et allait épargner l'ouest algérien pendant encore longtemps.

Il fallut attendre le début du second siècle de notre ère pour une nouvelle progression de l'occupation sous le règne d'Hadrien (117-138). *Albulae*, aujourd'hui Aïn Temouchent, reçut une garnison de Musulames, fournis à Rome par la grande tribu de la région de Tébessa que Tacfarinas avait commandée un siècle plus tôt³. C'est sans doute aussi à cette époque que l'ancienne ville royale de *Siga* fut occupée par Rome⁴.

Huit décennies plus tard, entre 198 et 201, Septime Sévère agrandit le territoire romain vers le Sud et l'Ouest de la Maurétanie césarienne en installant toute une série de petites garnisons jusqu'à la limite sud de la culture du blé non irrigué. C'est à cette époque que furent « fondées » (ou simplement occupées) *Ala miliaria* (Benian), *Lucu* (Timziouine), *Kaputtasaccora* (Sidi Ali Ben Youb, ex Chanzy), *Altava* (Ouled Mimoun), *Pomaria* (Tlemcen) et enfin *Numerus Syrorum* (Marnia) (fig. 8). On constate ainsi que la région proche de Tlemcen n'a été contrôlée directement par Rome que 160 ans après l'annexion de la province.

Ces implantations militaires romaines furent confiées à des unités très diverses (fig.9), dont le nom indique parfois l'origine : des Sardes, originaires de Sardaigne, et des unités transférées de la partie orientale de l'Empire, des Parthes, des Pannoniens, des Syriens⁵. En réalité, ces noms renseignent sur le recrutement dans ces régions au moment de la création de ces corps, car, après leur venue en Afrique, les soldats

¹ Carte dépliant annexée à J. Desanges, édition de Pline, *Histoire Naturelle*, livre V, 1980.

² Sour el-Ghozlane, ex-Aumale, S. Gsell, *Atlas*, 14, 105.

³ La fourniture de recrues pour l'armée romaine était une clause habituelle des traités conclus entre Rome et les tribus soumises.

⁴ Ecrivain vers 110 de notre ère, le géographe grec Ptolémée attribue à *Siga* le statut de colonie. Peut-être l'avait-elle obtenue peu après l'annexion par Rome (40 de notre ère) compte tenu de son passé de capitale royale, mais elle semble bien être restée bien déchue jusqu'au règne de Septime Sévère (J.-P. Laporte, « *Siga* », 2004, p. 2542).

⁵ Les cohortes, de 500 ou 1000 hommes, étant parfois commandées par un officier détaché d'une « aile » de cavalerie (1000 hommes), dont il conservait le nom dans son grade. C'est ainsi qu'une mention d'« aile » sur un site peut parfois correspondre à la garnison d'une cohorte.

prirent rapidement femme sur place, puis le recrutement lui-même s'africanisa peu à peu pour devenir essentiellement autochtone¹.

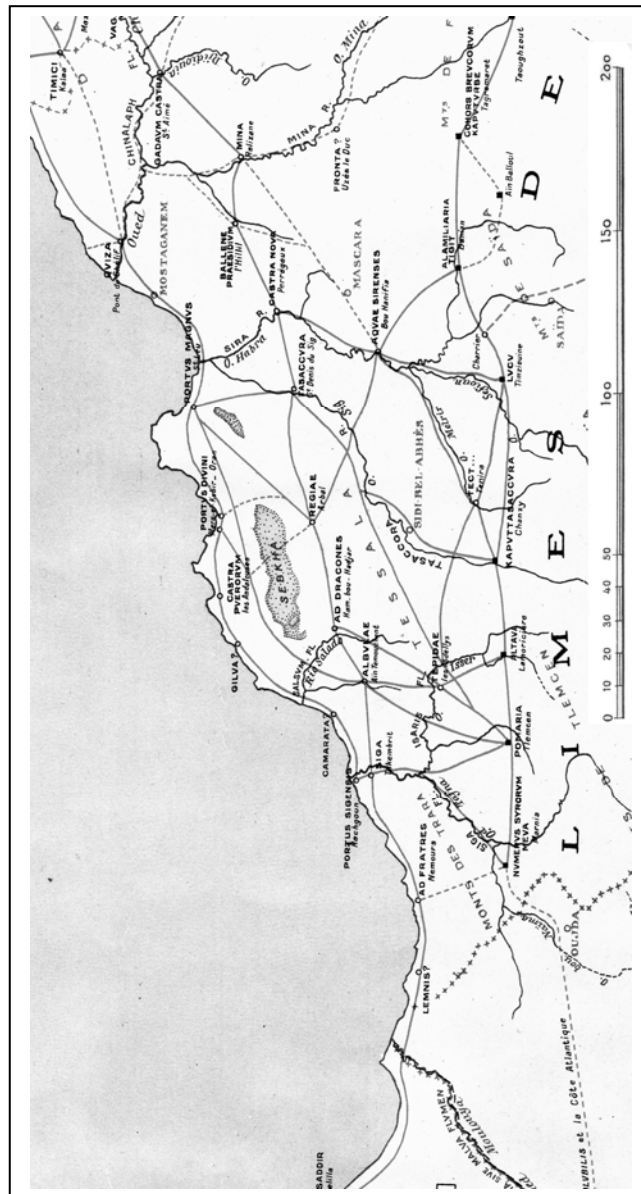


fig. 8 - Les principaux sites antiques de l'Ouest algérien.
Extrait de la *Carte du Réseau routier de l'Afrique romaine* de P. Salama (1949).
Cf. ci-dessous p. 48-49 les équivalences avec les toponymes modernes
et les numéros de l'Atlas archéologique.

¹ N. Benseddik, *Troupes auxiliaires*, 1982, p. 93-94.

<i>Nom antique</i>	Langue toponyme	Unité
<i>Numerus Syrorum</i>	latine	<i>Numerus Syrorum Sagittariorum</i>
<i>Albulae</i>	latine	<i>Coh I Fl. Musulamiorum</i> <i>Cohors II Sardorum</i>
<i>Pomaria</i>	latine	fff_____
<i>Altava</i>	libyque	<i>Ala miliaria</i> <i>Ala I Aug. Parthorum</i> <i>Cohors II Sardorum</i>
<i>Kaputa-saccora</i>	libyque	<i>Ala I Aug. Parthorum</i>
<i>Lucu</i>	libyque	<i>Ala I Panoniorum</i>
<i>Tigit/Ala Miliaria</i>	Libyque/latine	<i>Ala miliaria</i> (origine inconnue)
<i>Cohors Breucorum</i>	latine	<i>Cohorte des Breuques</i>
<i>Tasacura</i>	libyque	- <i>Ala miliaria</i> (origine inconnue) - <i>Ala IV Syngambrorum</i>
<i>Portus Magnus</i>	latin	- <i>Ala miliaria</i> (origine inconnue) - <i>Ala I. Aug. Parthorum</i> - <i>Singulares Praesidis</i> (origine inconnue ¹)

fig. 9 - Toponymes et unités militaires romaines attestées dans l'Ouest de la *nova praetentura* à partir de 198/201.

Le camp d'Altava

L'un des vestiges les plus importants de cette période est le camp d'*Altava* (Ouled Mimoun), construit en 201 par une cohorte de Sardes qui avait été stationnée jusque là à *Rapidum*, 100 km au sud d'Alger². On distingue encore en grande partie de son enceinte (fig. 10)³. Comme tous les camps de l'époque de Septime Sévère, il était rectangulaire avec des angles arrondis. Hélas coupé par une voie ferrée, il est encore

¹ Les *singulares praesidis* étaient à l'origine la garde personnelle du gouverneur de la province. Ils gardaient parfois ce nom alors même que l'unité était envoyée dans une garnison. De ce fait, on ne connaît pas l'origine ethnique de ses membres.

² S. Gsell, *Atlas*, 14, 90. J.-P. Laporte, *Rapidum*, 1988, 305 p.

³ J. Marcillet-Jaubert, *Inscriptions*, 1968, p. 10.

en bonne partie intact sous une bonne couche de terre qui le protège. Il s'agit d'un précieux patrimoine archéologique et touristique pour toute la région. Ici comme ailleurs, le camp donna naissance à une importante agglomération civile, qui lui survécut longtemps. Elle a livré 326 inscriptions latines¹.

La langue latine, la civilisation et la culture romaines ont fortement pénétré la région, phénomène que l'on désigne sous le nom vague et flou, mais pratique, de « romanisation »². Son ampleur, indéniable dans la région, ne doit pas faire oublier la présence persistante d'une population autochtone, libyco-berbère, sans doute plus nombreuse que la population d'origine « romaine » (devenu rapidement libyco-romaine). Elle posait parfois des problèmes militaires, avec un certain nombre d'insurrections, notamment au III^e siècle.

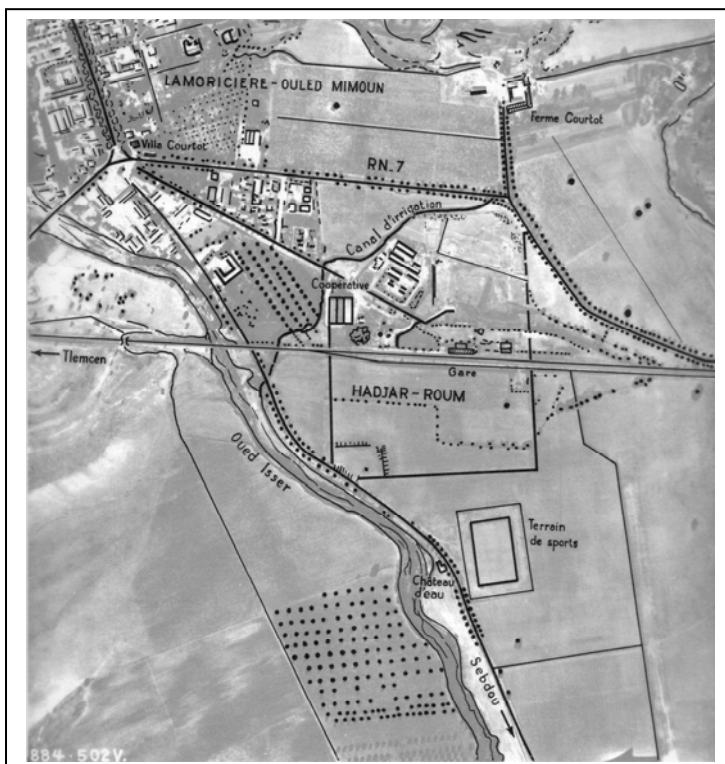


fig. 10 - Le plan du camp romain d'Altava.
Schéma sur photographie aérienne publiée par J. Marcillet-Jaubert, *Inscriptions*, 1968, p. 10

¹ J. Marcillet-Jaubert, *Inscriptions*, 1968. La plupart de ces inscriptions sont déposées au Musée d'Oran.

² On ne sait jamais si le mot « romanisation » désigne un processus ou son aboutissement, dans quel(s) domaine(s) on le considère, à quel degré on l'étend ou on le limite. Pour tout arranger, un certain langage « historiquement correct » prétend aujourd'hui remplacer ce mot, certes imparfait, mais dont on connaissait les limites, par un autre, celui d' « intégration », qui ne donne aucune indication complémentaire ou plus précise sur des phénomènes particulièrement complexes. En Afrique du Nord, et notamment en Algérie, le mot d' « intégration » rappelle par ailleurs de forts désagréables souvenirs récents inconnus en Europe. Mieux vaut l'oublier...

La résistance à la romanisation

La prospérité romaine de l'époque des Sévères dura peu, et rapidement les choses se compliquèrent devant la résistance d'une partie de la population. Certains vestiges peuvent être ambigus. L'un des plus spectaculaires est la tête d'une statue de la *Dea Maura*, découverte avec sa dédicace à *Albulae*, aujourd'hui Aïn Temouchent (fig. 11). Elle avait été dédiée en 299 de notre ère¹, soit un an seulement après la fin de l'expédition de Maximien en Maurétanie césarienne contre les *Quinquegentanei* de Kabylie (297-298). La *dea Maura* était en fait une déesse romaine. La population romaine honorait ainsi pour se les concilier les dieux des Maures hostiles. La déesse est représentée comme une jeune femme coiffée de grandes boucles dites « à l'anglaise », qui se révèlent maintenant caractéristiques de la Maurétanie dans l'art romain².

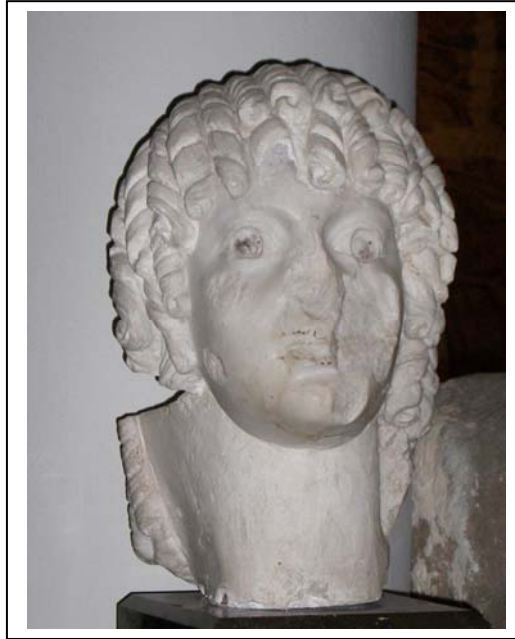


fig. 11 - La *dea Maura* d'*Albulae* (Aïn Temouchent) au Musée d'Oran
Cliché J.-P. Laporte, 2002

La plupart des villes dites romaines, en réalité berbéro-romaines, de la région se munirent de remparts, dont, en général, on ne connaît pas les dates, échelonnées sans doute entre la fin du III^e siècle et le IV^e siècle de notre ère. Ce pourrait être le cas, d'après J. Canal en 1886³, de la muraille d'Agadir (fig. 12), appellation berbère de l'ancienne *Pomaria*. Ses vestiges mériteraient d'être examinés avec attention pour bien distinguer ce qui pourrait être antique et les superstructures sans aucun doute construites ou reconstruites à l'époque médiévale. Il en va de l'une des principales questions de l'histoire régionale à partir du troisième siècle de notre ère.

¹ *CIL*, VIII, 21655. La Blanchère, *Musée d'Oran*, 1893, p. 21, fig. (et fragments de la tête p. 36, fig.).

² J.-P. Laporte, « Maurétanie », 2011, p. 4743, fig. 3 (haut relief du temple d'Hadrien à Rome). *Id.*, « Particularités », 2011, p. 147-150.

³ J. Canal, « Monographie », 1886, planche après la page 320.

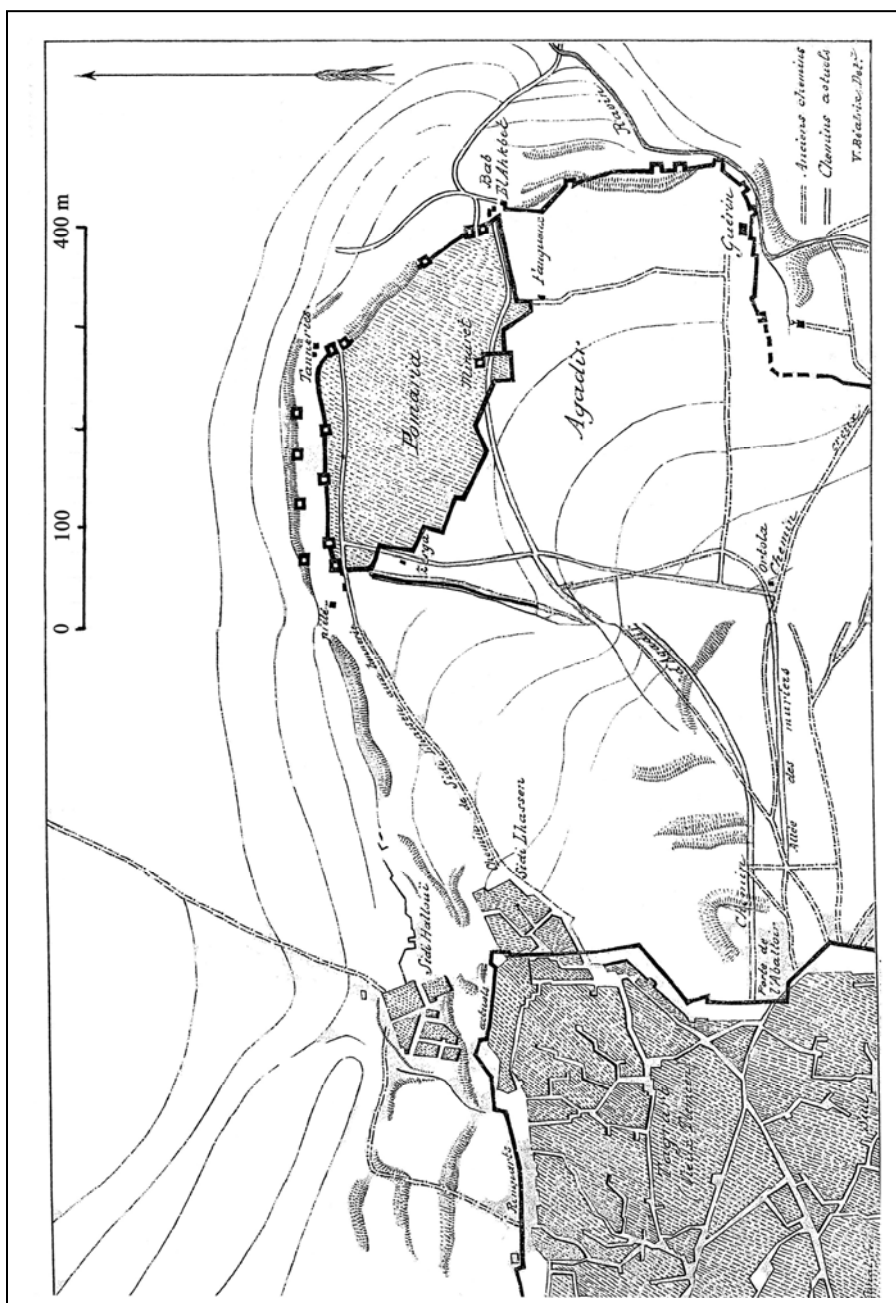


fig. 12 - La muraille d'Agadir, près de Tlemcen
À gauche Tlemcen, à droite Agadir.
 D'après Canal, « Monographie », 1886, pl. après la page 320.

Épigraphie latine païenne

L'un des éléments importants du patrimoine régional est constitué par un certain nombre d'inscriptions latines (fig. 13) Les plus anciennes sont des épitaphes païennes, au texte assez commun, mais dont le nombre, la qualité, la datation par l'ère provinciale fournissent une documentation de toute première importance. Elles mériteraient un recensement systématique et des études épigraphiques précises¹.



fig. 13 - Trois inscriptions funéraires de l'ouest algérien

- a : Damous, épitaphe païenne, datée de 409 (Dessin Lethielleux, n° 20). ;
 b : Damous, épitaphe chrétienne datée de 451 (Dessin Lethielleux, n° 28) ;
 c. Altava, épitaphe chrétienne datée de 593 de notre ère (Marcillet-Jaubert, n° 223)

Épigraphie chrétienne

Le Christianisme s'était répandu rapidement dans la région², sans doute dès la fin du II^e siècle parmi une population romaine païenne, au point de montrer parfois un certain syncrétisme. On peut parfois se demander si certaines épitaphes sont païennes ou chrétiennes, tant les formulaires sont parfois proches³. Le petit site de Damous¹, sur

¹ Ce recensement a déjà eu lieu pour *Altava* (J. Marcillet-Jaubert, *Inscriptions*, 1968). Il mériterait d'être repris et étendu à tous les sites antiques de la région. Il permettrait notamment de retrouver l'origine réelle de diverses pierres conservées de-ci de-là pour lesquelles ce renseignement a été perdu, au moins localement.

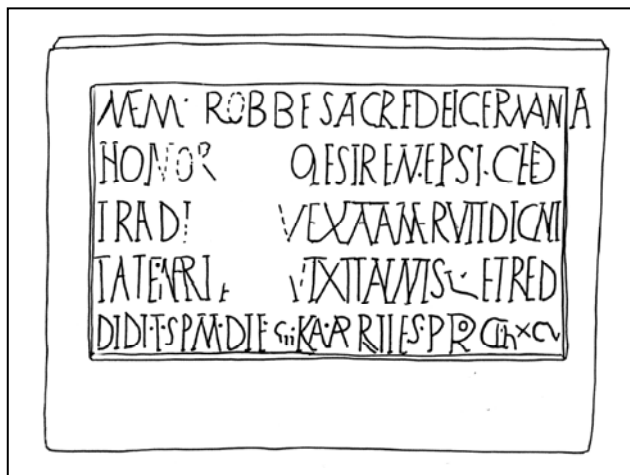
² Cf. S. Gsell, « Christianisme », 1928, naturellement à réévaluer quatre-vingt ans plus tard. Cf. également Dom H. Leclercq, « Oran », 1936 ; *Id.*, « Hadjar Roum », 1925. P. Monceaux, *Histoire*, 1923. P.-A. Février, « Aux origines », 1986.

³ L'abréviation DMS (pour « dédiée aux Dieux Mânes ») figure encore dans la région au début de nombreuses épitaphes certainement chrétiennes, ce qui montre que cette formule avait perdu sa

la Tafna entre Tlemcen et Siga, a notamment livré dans les années 70 de nombreuses inscriptions, certaines païennes, d'autres chrétiennes, dont on ne connaît pas le sort actuel². Plusieurs autres sites de la région, dont Tlemcen ont également livré des épitaphes chrétiennes, parfois très tardives, puisque certaines sont datées des VI^e et VII^e siècles³. Toute cette série mériterait d'être étudiée de manière systématique. L'enjeu est important pour l'histoire de la région, mais aussi, dans un cadre beaucoup plus large, pour documenter un stade important des histoires de la langue et de l'écriture latine, et même celle du Christianisme⁴. Ici comme ailleurs en Afrique du Nord, le culte des saints et des martyrs tenait une place particulière dans la vénération populaire⁵.

Donatisme et luttes religieuses

Au quatrième siècle, un certain nombre de rigoristes chrétiens, les Donatistes, se séparèrent de l'église catholique pour fonder une église schismatique, qui eut souvent le dessus. Cette division apparaît nettement dans les listes épiscopales du concile de 411, où les Donatistes apparaissent majoritaires en Numidie et en Césarienne⁶, cette dernière étant fort peu représentée⁷ (et



**fig. 14 - L'épitaphe de Robba, martyre donatiste, ensevelie en 434 à Ala Miliaria (Benian).
Dessin J.-P. Laporte, d'après S. Gsell, *Benian*, 1899, p. 23, fig. 7.**

signification païenne pour devenir un simple sigle conventionnel vide de sens un peu comme « ci-gît » qui n'est plus toujours compris en français.

¹ S. Gsell, *Atlas*, 30, 11. Courtot, « Ancienne cité », 1954.

² Certaines stèles découvertes par M. Vandenove furent envoyées au Musée de Tlemcen, cf. S. A. Baghli et P. A. Février, *BAA*, III, 1968, p. 1. Cet ensemble considérable mériterait d'être recherché et rassemblé dans une collection publique, en retrouvant les stèles qui n'y sont pas encore.

³ La plus récente est à ce jour une épitaphe de *Pomaria* datée de 651 (*CIL*, VIII, 9935).

⁴ L'une des questions porte sur la nette raréfaction des épitaphes chrétiennes à partir du début du VI^e siècle. Ceci résulte-t-il d'une baisse de l'usage des épitaphes sur pierre, d'un affaiblissement du christianisme régional, ou d'une insuffisance des recensements modernes? À ce jour, on ne sait.

⁵ Y. Duval, *Loca sanctorum*, 1982.

⁶ *Actes de la conférence de 411* (éd. S. Lancel, 1972 à 1991).

⁷ On peut avancer comme explication le fait que la province ecclésiastique de Maurétanie césarienne était plus tournée vers Rome que vers Carthage, mais d'autres hypothèses, comme une situation sécuritaire difficile, sont également envisageables.

l'ouest algérien encore moins¹.

Les affrontements entre catholiques et donatistes étaient parfois violents : occupation de basiliques du parti adverse, coups et blessures, meutres parfois (les Donatistes recherchaient d'ailleurs souvent le martyr). En témoigne particulièrement l'épithaphe d'une martyre donatiste (fig. 14), une certaine Robba, découverte à *Ala miliaria* (Benian)².

La période vandale, de 429 à 484

En 429, la région tomba aux mains des Vandales, un peuple germanique venu du sud de l'Espagne³. Un moment rendue à l'Empire, de 435 à 455, elle redevint vandale en 455 et fut comme un territoire occupé, un très petit nombre de Vandales chapeautant les structures sociales antérieures⁴.

La persécution impériale était venue à bout du donatisme, au moins sur le papier, et tous les évêques attestés dans la région en 484 étaient catholiques⁵ (fig. 15):

Les Vandales étaient ariens⁶. En 484 encore, le roi Hunéric convoqua à Carthage les évêques catholiques de la région pour les sommer de rejoindre l'arianisme. Certains faillirent.

<i>Lieu antique</i>	<i>Nom actuel</i>	<i>Évêque en 484</i>	<i>Autres évêques attestés plus tard</i>
<i>Albulae</i>	Aïn Temouchent	Tacanus	
<i>Regiae</i>	Arbal	Victor	
<i>Tasaccura</i>	Sig	Poequarius	
<i>Castra nova</i>	Mohammadia	Vitalis II	
<i>Quiza</i>	Sidi Bel Ater	Tiberianus	Vitalianus 3, VIe-VIe s.
<i>Mina</i>	Ighil Izane	Caecilius 3	Secundinus 8, 525

¹ Seuls sont attestés en 411 les évêques *Priscus* de *Quiza*, catholique, et les donatistes *Honoratus* 10 d'*Aquae Sirenses* et *Nemesianus* d'*Ala miliaria* (le numéro étant donné dans la *PCBE* pour le distinguer d'homonymes).

² S. Gsell, *Atlas*, 32, 93. *Id.*, *Benian*, 1899, p. 25. Y. Duval, *Loca sanctorum*, 1982, p. 408-411, n° 194.

³ La conquête s'accompagna de destructions dont nous ne connaissons pas l'ampleur.

⁴ Les Vandales étaient peu nombreux (80.000 en 429) pour d'immenses territoires. C'est ainsi que l'occupation vandale ne se traduit pas par une forte implantation germanique que dans l'ancienne Proconsulaire (en gros le nord de l'actuelle Tunisie). La domination du reste de l'Afrique du Nord ne peut avoir été que légère.

⁵ Victor de Vita, et *Liste de 484*, éd. S. Lancel, 2002. De manière plus large pour chacun des évêques attestés dans la région, cf. *PCBE*, 1982.

⁶ Une secte chrétienne qui niait la divinité du Christ.

<i>Aquae Sirenses</i>	Bou Hanifia	Felix 66	
<i>Ala miliaria</i>	Benian	Mensius 1	
<i>Altava</i>	Ouled Mimoun	Avus	Ulpus Maximus en 529
<i>Pomaria</i>	Tlemcen	Longinus	

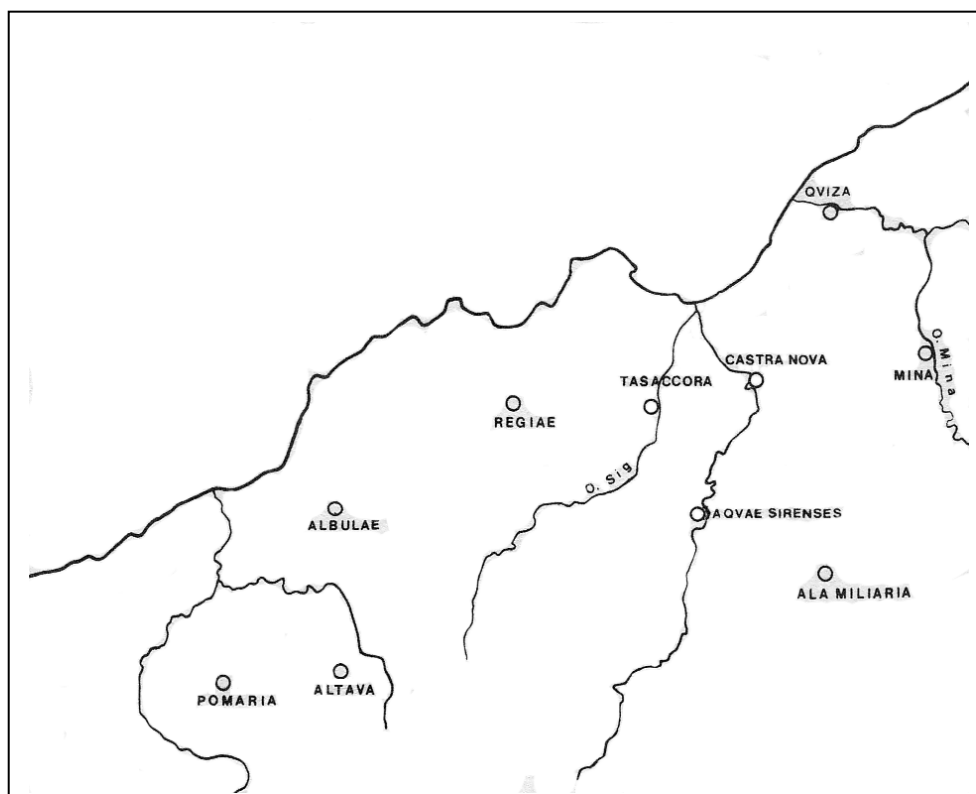


fig. 15 - Les évêchés de l'Ouest algérien en 484.
Extrait du plan dépliant donné par S. Lancel, *Notitia* de 484.

Devant le refus de la plupart des évêques, le roi vandale déclencha une violente persécution. Le centre et l'ouest algérien se révoltèrent¹ et devinrent pratiquement indépendants. À la fin du V^e siècle, les Vandales ne contrôlaient plus en Mauritanie césarienne que la seule ville de *Caesarea* (Cherchel).

L'indépendance retrouvée de l'Ouest algérien (après 484)

Un extraordinaire document découvert à *Altava* (Ouled Mimoun) et daté de 508 de notre ère (fig. 16)², témoigne à la fois de l'indépendance de la région et de la dualité de sa population, berbère et romaine³. La date est donnée par l'année de la province jadis romaine, bien que la région soit sortie de l'Empire depuis trois quarts

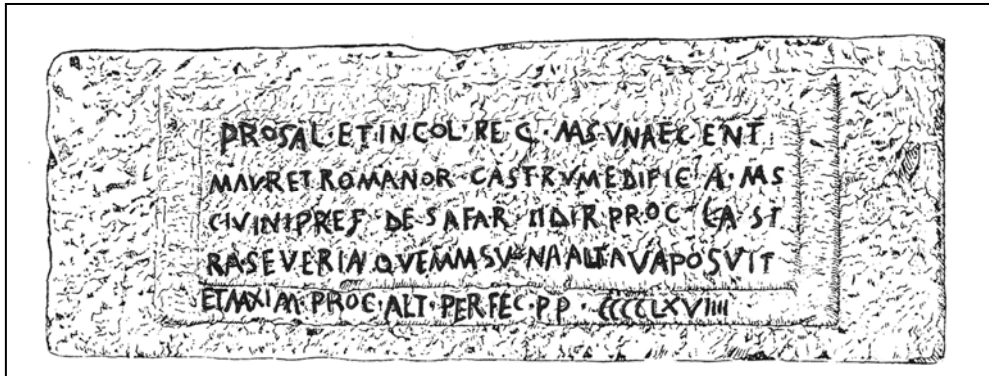


fig. 16 - Dédicace pour le salut de *Masuna*, roi des Maures
et des Romains, à *Altava*, en 508.
Dessin La Blanchère, *Musée*, 1893, p. 18.

de siècle. Un préfet, titre latin, nommé *Masgivin*, nom berbère, commandait *Safar*, toponyme berbère ; un autre officier au nom berbère, *Iidir*, était procurateur, fonction « romaine », de *Castra Severiana*⁴, une localité au nom latin dénotant une origine militaire vers 200 de notre ère. En 508 donc, tous deux érigèrent en latin une dédicace pour le salut de *Masouna*, roi des peuples (*gentes*) maure et romain, les deux populations étant citées à égalité. Elles étaient encore distinctes par la langue et la culture, mais devaient commencer à se rapprocher et même à fusionner. La christianisation de tous avait sans doute contribué à gommer les différences, maintenant acceptées.

¹ La révolte semble avoir correspondu à une réaction vive à la persécution des catholiques. On ne peut cependant écarter bien d'autres motifs de tensions entre les Vandales d'une part, la population berbéro-romaine et les chefs traditionnels berbères de l'autre.

² *CIL*, VIII, 9835. J. Marcillet-Jaubert, *Inscriptions*, 1968, p. 126-127, n° 194.

³ La différenciation n'était sans doute pas nettement tranchée dans la mesure où nombre de « Maures » étaient partiellement romanisés et où nombre de « Romains » devaient en fait être passablement berbérisés.

⁴ Ni *Safar*, ni *Castra Severiana* ne sont actuellement localisées avec certitude.

Le royaume des djedars

L'indépendance gagnée sur les Vandales fut conservée contre les Byzantins aux sixième et septième siècles, à l'exception peut-être de quelques escales sur la côte dont les Byzantins avaient besoin pour caboter jusqu'à Tanger. Elle permit le développement d'une civilisation romano-berbère tout à fait originale¹. Tout l'ouest algérien semble avoir appartenu à un grand royaume² dirigé par une dynastie de rois berbères inconnus qui se succédèrent aux V^e, VI^e et VII^e siècles et peut-être même jusqu'à l'arrivée de l'Islam au début du VIII^e siècle. Ce sont eux qui construisirent une série de treize grands monuments funéraires, les Djedars³, entre Frendah et Tiaret. Le plus ancien, le Djedar A du djebel Lakhdar (fig. 17), présente une synthèse étonnante : un plan et des dispositions libyques traditionnelles, une dédicace latine apparemment païenne, des signes chrétiens relégués dans les parties basses du monument.

Un autre tombeau, de même type général et appartenant au même ensemble, le Djedar F du djebel Ternaten est à la fois plus important et plus tardif. Il comporte des galeries intérieures beaucoup plus développées, jadis ornées de scènes peintes dont il reste quelques vestiges. Un panneau, beaucoup plus complet à la fin du XIX^e siècle⁴, représentait le Christ, figuré comme un berger nimbé tenant une houlette (fig. 18). Manifestement, au fil du temps, la dynastie, païenne à l'origine, avait été convertie au christianisme par la population berbéro-romaine qu'elle avait soumise.

La dynastie romano-berbère des Djedars se termina sans doute avec l'arrivée de l'Islam au début du VIII^e siècle. Toutefois le christianisme autochtone survécut fort longtemps. Au XI^e siècle encore selon al-Bakri, il existait encore des chrétiens et une église à Tlemcen même⁵, bel exemple de tolérance pour les hommes de notre temps.

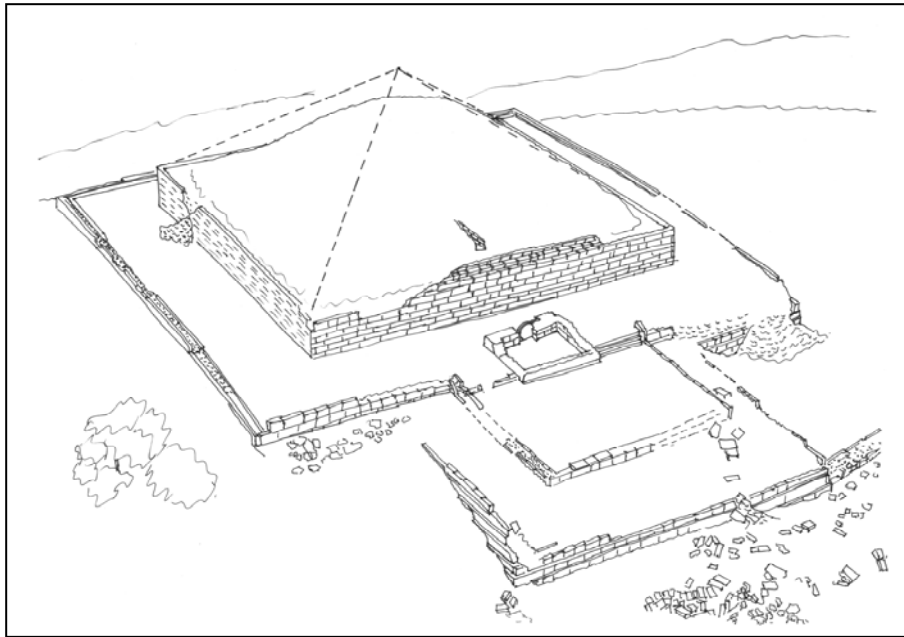
¹ Le phénomène est identique à celui de la formation des royaumes romano-barbares d'Occident, à ceci près que la population « barbare », ici berbère, était pour l'essentiel autochtone et non arrivée d'ailleurs.

² Chr. Courtois (*Vandales*, 1955, p. 334, fig.) pensait pour sa part à la juxtaposition de petits royaumes indépendants, mais il n'avait aucun indice dans ce sens. À l'inverse, on peut noter que Procope ne cite (entre 533 et 550 environ) qu'un seul roi de Maurétanie, Mastigas ou Mastinas (cf. Y. Modéran, *Enc. Berb.*, XXX, 2012, p. 4673-4675).

³ S. Gsell, *Atlas*, 33 (Tiaret), n° 66-67. F. Kadra, *Djedars*, 1983. J.-P. Laporte, « Djedars », 2005 et « Contribution », 2009.

⁴ R. de La Blanchère, 1883, p. 88-89, repris dans J.-P. Laporte, « Djedars », 2005, p. 376-377. Dans la salle B, le Christ représenté comme le Bon Pasteur ; dans la salle C, restes d'un paysage avec deux personnages qui semblaient converser ensemble (mais le sens de la scène mutilée ne put être reconnu).

⁵ al-Bakri, traduction De Slane, p. 156 : à propos de Tlemcen, « on y trouve les ruines de plusieurs monuments anciens, et les restes d'une population chrétienne qui s'est conservée jusqu'à nos jours. Il y a encore une église, qui est encore fréquentée par les Chrétiens ».



**fig. 17 - Le djedar A du djebel Lakhdar/
Dessin J.-P. Laporte d'après une photographie aérienne de Y. Arthus-Bertrand**



**fig. 18 - Le Bon Pasteur sur une paroi du djedar F du djebel Ternaten.
Cliché J.-P. Laporte, 1992.**

*

* *

Globalement, l'Ouest algérien détient donc un patrimoine préislamique important, dont les éléments jalonnent et illustrent une longue histoire. Comme partout ailleurs, ce patrimoine est fragile et nécessite beaucoup de soin. Les éléments déjà connus sont susceptibles de fructueux progrès, tant dans leur inventaire que dans la réévaluation de leur signification historique. Des découvertes nouvelles sont possibles et même probables¹. On ne peut que souhaiter bon travail et bonne chance aux jeunes archéologues algériens qui ont et auront à s'en occuper. Ils ont beaucoup de choses à nous apprendre.

¹ Les travaux urbains, routiers et agricoles ne peuvent que livrer de temps à autre des documents nouveaux.

Annexe : Noms antiques et modernes des principaux sites archéologiques de l'ouest algérien

Nom actuel	<i>Nom antique</i>	Ex.	Gsell, Atlas
?	<i>Camarata</i>		? f. 31, n° 7-8
?	<i>Gilva</i>		? f. 20, n° 5 ou 21
Agadir (Tlemcen)	<i>Pomaria</i>	Agadir (Tlemcen)	f. 31, n° 56
Aïn Temouchent	<i>Albulae</i>		f. 31, n° 9
Arbal	<i>Regiae</i>		f. 20, n° 33
Benian	<i>Tigit/ Ala Miliaria</i>		f. 33, n° 93
Bettioua	<i>Portus Magnus</i>	Saint-Leu	f. 21, n° 6
Bou Hanifia	<i>Aquae Sirenses</i>		f. 32, n° 18
Ghazaouet	<i>Ad Fratres</i>	Nemours	f. 30, n° 3
Hammam Bou Hadjar	<i>Ad Dracones</i>		f. 31, n° 10
Ighil Izane	<i>Mina</i>	Relizane	f. 21, n° 36
L'Hillil	<i>Ballene Praesidium</i>		f. 21, n° 29
Les Andalouses	<i>Castra Puerorum</i>		? f. 20, n° 7
Marnia	<i>Numerus Syrorum</i>		f. 41, n° 1
Mers el-Kebir	<i>Portus Divini</i>		f. 20, n° 12
Mohammadia	<i>Castra nova</i>	Perrégaux	f. 21, n° 27
Mostaganem	? ¹		-
Ouled Mimoun	<i>Altava</i>		f. 31, n° 68
Sidi-Al-ben-Youb	<i>Kaputtasaccora</i>	Chanzy	? f. 31, n° 76 ; ou f. 32, n° 59
Sidi-Bellater	<i>Quiza</i>	Pont du Chélif	f. 11, n° 2

¹ Le site de Mostaganem ne semble pas (à ce jour) avoir été occupé dans l'Antiquité.

Sig.	<i>Tasacura</i>	St Denis du Sig	f. 21, n° 25
Tagremaret	<i>Kaputurbe / Cohors Breucorum</i>		f. 33, n° 23
Takembrit	<i>Siga</i>		f. 31, n° 1
Tenira	<i>Tect...</i>		f. 31, n° 79
Timziouine	<i>Lucu</i>		f. 32, n° 46

Bibliographie sommaire

Abréviations

AE : Année épigraphique.

BSGAO : Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.

BSPF : Bulletin de la Société Préhistorique de France.

CIL : *Corpus Inscriptionum Latinarum*

DACL : Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie.

DHGE : Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastique.

EB : Encyclopédie berbère.

MEFRA : Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité.

PCBE : Prosopographie chrétienne du Bas-Empire, t. 1, Afrique (303-533), éd. A Mandouze, 1982.

RIL : J.-B. Chabot, Recueil des Inscriptions Libyques, Paris, 1940.

Articles et ouvrages

* BENSEDDIK (N.), *Troupes auxiliaires de l'armée romaine en Maurétanie césarienne au Haut-Empire*, SNED, Alger, 1982, 283 p., 37 fig., 1 pl. dépliant.

* CANAL (J.), « Monographie de l'arrondissement de Tlemcen », *BSGAO*, 1886, p. 49-66.

* CAMPS (G.), « Sur trois types peu connus de monuments funéraires nord-africains », *BSPF*, 1959, p. 101-108.

- * COURTOIS (Chr.), *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, AMG, 1955, 455 p.
- * COURTOT (P.) : « Une ancienne cité romaine, Damous », *Bulletin des amis du vieux Tlemcen*, 1953-1954.
- * DEMAEGHT (L.), *Catalogue raisonné des objets archéologiques contenus dans le musée d'Oran*, Oran, 1895. p. 32-47. n. 84-109.
- * DUVAL (Y.), *Loca sanctorum*, coll. E.F.R., 58, 1982, 2 t., 817 p.
- * FÉVRIER (P. A.), « Aux origines du christianisme en Maurétanie césarienne », *MEFRA*, 98, 2, 1986, pp. 767-809. Reproduit dans la *Méditerranée de Paul-Albert Février*, coll. EFR, 225, 1996, p. 935-977.
- vGSELL (S.) :
 - *Atlas archéologique de l'Algérie*, 1902-1911, feuilles 11, 20, 21, 30, 31, 32, 41, 42, 43.
 - *Fouilles de Benian (Ala Miliaria)*, publiées sous les auspices de l'Association historique pour l'étude de l'Afrique du Nord, Paris, 1899, 50 p.
 - « Le Christianisme en Oranie », *BSGAO, cinquantenaire*, 1878-1928, p. 17-32.
- * KADRA (F. K), *Les Djedars, monuments funéraires berbères de la région de Frenda*, Alger, OPU, 1983, 380 p.
- * LA BLANCHÈRE (R. DU COUDRAY DE),
 - 1893, *Musée d'Oran*, 87 p.
 - 1883, « Voyage d'étude dans une partie de la Maurétanie césarienne, Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique », *Archives des Missions scientifiques*, 3e série, t. X, 1883, p. 77-99, 109. Planches IX-XII. Explication des planches, p. 127-129.
- * LANCEL (S.)
 - *Actes de la Conférence de Carthage en 411*, t. I, *Sources Chrétiennes*, vol. 194, Paris, 1972, 402 p.; t. II, vol. 195, 1972, 507 p.; t. III, vol. 224, 1975, 320 p. ; t. IV, vol. 373, 1991, 384 p.
 - Victor de Vita, *Histoire de la persécution vandale en Afrique*, édition critique, traduction et commentaire (Collection des Universités de France, Paris, Les Belles Lettres), Paris, 2002, p. 93-212, et notes p.273-383.
 - *Registre des provinces et des cités d'Afrique [dit Liste de 484]*, édité par S. Lancel à la suite du texte de Victor de Vita (ci-dessus), 2002, p. 249-272.
- * LAPORTE (J.-P.)
 - 1988 : *Rapidum, Le camp de la cohors II Sardorum en Maurétanie césarienne*, Sassari, 1988, 291 p.
 - 2003 : « Deux amphorettes de Siga », *L'Algérie au temps des rois numides*, 2003, p. 52.

- 2004 : « *Siga* et l'île de Rachgoun », *Africa romana*, 16, 4, 2004 (2006), p. 2531-2597.
- 2005 : « Les Djedars, monuments funéraires berbères de la région de Frenda et de Tiaret (Algérie) », *Identités et cultures dans l'Algérie antique*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2005, p. 321-406.
- 2008 : « L 'Algérie et la mer dans l'Antiquité », dans J. Napoli (éd.), *Ressources et activités maritimes des peuples de l'Antiquité*, Actes du Colloque de l'Université du Littoral Côte d'Opale, (Boulogne- sur-mer, 12-14 mai 2005), *Les Cahiers du Littoral*, ser. 2, 6, Boulogne-sur-mer, 2008, p. 157-173.
- 2009 : « Une contribution méconnue du monde amazigh à l'architecture mondiale : Les grands mausolées d'Afrique du Nord », in Actes du colloque *L'apport des Amazighs à la civilisation universelle*, Alger, 2008 (2009), p.137-154.
- 2010a : avec Farid Kherbouche, « Mausolées monumentaux d'Afrique du nord », Encyclopédie berbère, fasc. XXXI, 2010, p. 4758-4777.
- 2010b : « Numides et Puniques en Algérie », dans *Carthage et les autochtones de son empire du temps de Zama* (colloque international organisé à Siliana et Tunis du 10 au 13 mars 2004 par l'Institut National du Patrimoine et l'Association de Sauvegarde du site de Zama) = Hommage à M'hamed Hassine FANTAR, coordination Ahmed FERJAOUI, Tunis, 2010, p. 379 - 393.
- 2010c : « Maurétanie. Iconographie », *E.B.*, 31, 2010, p. 4778-4783.
- 2011 : « Particularités de la Maurétanie césarienne (Algérie centrale et occidentale)», *Provinces et identités provinciales dans l'Afrique romaine*, dir. Cl. Briand-Ponsart et Y. Modéran, Colloque de Rouen, 2008, Tables rondes du CRAHM, n° 6, 2011, p. 111-150.
- * LECLERCQ (Dom H.) :
 - 1925 : s.v. « Hadjar er-Rum », *DACL*, VI, 1925, col. 1948-1954.
 - 1936 : avec S. Gsell, s.v. « Oran et Oranie », *DACL*, XII, 1936, col. 2255-2273.
- * LIPINSKI (E.), *Itineraria phoenicia = Studia phoenicia*, XVIII, 2004, = *Orientalia Lovanensia Analecta*, t. 127, 2004, C. IX, From the Greater Syrtis to the Pillars of Heracles with Pseudo-Scylax § 110-111, p. 337-434 (p. 408-418 pour l'ouest algérien).
- * MANDOUZE (A.) dir., *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire*, vol. 1 : Afrique (305-533), Paris, 1982.
- * MARCILLET-JAUBERT (J.), *Les inscriptions d'Altava*, Aix-en-Provence, Ophrys, 1968, 243 p. et 88 pl.
- * MONCEAUX (P.), *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne, depuis l'origine jusqu'à l'invasion arabe*, Paris, 1923, 295 p.
- * PLINIE l'Ancien, *Histoire Naturelle*, t. V, édition et commentaire, J. Desanges, Belles Lettres, 1980, 500 p., 4 pl. dépliantes.

- * RAKOB (F.), « Numidische Königsarchitektur in NordAfrika », *Die Numider*, Bonn, 1979, p.119-172.
- * REBUFFAT (R.), « Les inscriptions libyques de Siga », *Antiquités Africaines*, t. 42, 2006 [2008], p. 87-99.
- * TORRES ORTIZ (M.) et MEDEROS MARTIN (A.), « Un nuevo analisis de la necropolis 'fenicia' de Rachgoun (Argelia) », dans *Carthage et les autochtones de son empire du temps de Zama* (colloque international organisé à Siliana et Tunis du 10 au 13 mars 2004 par l'Institut National du Patrimoine et l'Association de Sauvegarde du site de Zama) = *Hommage à Mhamed Hassine FANTAR*, coordination Ahmed FERJAOUI, Tunis, 2010, p. 359-378.
- * VUILLEMOT (Gustave),
 - 1959 : « Une inscription punique découverte à Saint-Leu », *Libyca a/é*, t. VII, 2, 1959, p. 187-190.
 - 1964 : *Reconnaissance aux échelles puniques d'Oranie*, Autun, 1964, 453 p.
 - 1964 : « Fouilles du mausolée de Béni Rhénane en Oranie », *CRAI*, 1964, p.71-95, fig.
 - 1971 : « Siga et son port fluvial », *Ant. Afr.*, 5, 1971, p.39-86, fig. , pl.

FIQH ET RÉEMPLOI EN IFRIQIYA ET AU MAGHREB

Faouzi Mahfoudh
Université de La Manouba - Tunis.

Une pratique qui touche tout le Maghreb

Dans un passage peu connu, Maqarî, l'auteur du célèbre ouvrage *Nafh al-tîb*, rapporte ce qui suit : « Ibn Hayân a dit, al-Nâsir avait commencé la construction d'al-Zahrâ' le premier jour du mois de muharram de l'an 352. La longueur de la cité du côté Est-Ouest est de 2700 coudées, sa superficie est de 990 000 coudées. Ceci a été rapporté et il suscite la suspicion. Ibn Hayân a dit qu'il (al-Nâsir) rétribuait chaque pièce de marbre, grande ou petite, dix dinars en plus de ce qu'il avait offert pour l'extraction, le déplacement et le transport. Il importa le marbre blanc d'al-Mariya, le veiné de Raya, le rose et le vert d'Ifriqiya : de Carthage et de Sfax. Quant à la vasque sculptée, elle fut rapportée du Shâm, mais l'on dit aussi qu'il la fit venir de Constantinople... »¹.

Quelques pages plus loin, la même source revient sur le sujet et note : « Qu'il (al-Nâsir) fit venir le marbre de Carthage, d'Ifriqiya et de Tunis. Il chargea de l'importation Abdullah ibn Younès (chef des maîtres constructeurs), Hassan et Ali fils de Jaafar l'Alexandrin. Al-Nasir leur donna pour les petites pièces 3 dinars et pour les colonnes 8 dinars sidjilmassiens. L'on rapporte que le nombre de colonnes importées d'Ifriqiya est de 1013, celui venant du pays Franc est de 19. Le roi de Byzance lui en offrit en plus 140. Le reste a été pris sur le site de Tarragona ou en d'autres endroits. Le marbre veiné provenait de Raya, le blanc de partout, alors que

¹ Maqarî, *Nafh al-Tîb*, éd. I. Abbas, Vol.; I, p. 526, Beyrouth, 19. L'auteur du *Bayân*, Ibn Idhari donne une version assez divergente de celle de Maqarî, mais qui la rejoint sur le fond ; elle nous apprend que : « Les constructions d'al-Zahra ont commencé au début de l'an 325, on y utilisa quotidiennement 6000 pierres en plus des dalles de soubassements. Il fit venir le marbre de Carthage d'Ifriqiya et de Tunis. Les maîtres qui l'ont importé sont : Abd Allah ibn Younès, Hassan al-Qurtubi et Ali ibn Jaafar l'Alexandrin. Il leur donna pour chaque pièce en marbre 3 dinars et pour chaque colonne 8 dinars sidjilmassiens. Il y avait en tout 4313 colonnes, celles importées d'Ifriqiya sont au nombre de 1013, l'Empereur de Byzance lui offrit 140 pilastres ; le reste est d'origine andalouse... », Bayan, II, p. 231.

le rose et le vert d'Ifriqiya et notamment de l'Eglise de Sfax »¹.

Ces deux passages, très importants, sont empruntés au célèbre auteur cordouan Ibn Hayan (987-1078) ; ils se rapportent à la fondation de la ville d'al-Zahra qui a eu lieu sous le règne du calife al-Nâsir en 936. A cette époque le conflit entre l'Ifriqiya fatimide et les Omeyyades d'Espagne avait atteint son apogée et les deux Etats s'affrontaient directement ou par des tribus interposées. Nonobstant, le commerce entre les deux rives continuait en dépit des relations politiques tendues.

La construction de Madinat al-Zahra est une œuvre majeure du jeune calife al-Nasir (Abd-al-Rahman III) ; le projet gigantesque de 110 ha a nécessité un effort immense perceptible au niveau des masses énormes de matériaux de construction utilisés, les pièces les plus rares et les plus luxueuses ont été les plus recherchées. Or, l'Andalous ne pouvait offrir les quantités exigées, et il a fallu les chercher ailleurs, en organisant pour ce fait un grand commerce. Notre texte met l'accent sur deux origines différentes :

* La première est la péninsule Ibérique. Le marbre fut extrait des carrières de Tarragone (le texte utilise le terme arabe *qata'*), mais aussi prélevé dans les villes d'Almeria et de Raya. Almeria donna le marbre blanc alors que Raya, la voisine, offrit le veiné (*mujazza*).

* La seconde est globalement méditerranéenne ; nos auteurs citent plusieurs endroits : le Bilad al-Sham (notamment al-Quds), Constantinople, le pays Franc et l'Ifriqiya. Cette dernière fut la plus sollicitée et donna au projet 1013 colonnes² alors que les Francs ne fournirent que 19 pilastres et Byzance 140.

Le commerce semble avoir été assez bien structuré. Le calife comptait sur des intermédiaires qui étaient à la fois d'excellents maçons et d'habiles commerçants. Ainsi l'importateur de Constantinople n'était autre qu'Ahmad le philosophe (vraisemblablement le père d'Ibn Hazm ?) dit aussi Ahmed le Grec qui profita des services d'un évêque nommé Rabi'. Alors que la transaction ifriqiyenne avait été confiée à trois grands maîtres qui sont Abdullah ibn Younès, Hassan et Ali fils de Ja'afar l'Alexandrin³. Ces personnages ne nous sont pas connus, mais ce sont vraisemblablement des personnages qualifiés ayant une excellente connaissance de l'art de bâtir et du marbre, ils étaient chargés de faire le tri afin de garantir l'harmonie du projet et vérifier l'état des pièces achetées.

Les cours sont aussi réglementés et obéissent à un tarif officiel. Or, sur ce point les récits sont assez divergents. Dans un premier passage Maqarî indique que la colonne coûtait 10 dinars, auxquels le calife ajouta les frais d'extraction (*qat'*), du transport terrestre (*naql*) et du transfert maritime (*haml*). Mais dans un second passage, il nous dit que la petite pièce ne valait que 3 dinars, alors que la grande avait

¹ *Op. cit.*, p. 568-569

² A titre de comparaison, Bakri nous dit qu'il y avait dans la Grande Mosquée de Kairouan 414 colonnes. Cf. *al-masalik*, Alger, 1911, p. 23

³ Selon le *Bayân* les maîtres chargés de l'importation sont : Abd Allah ibn Younès, Hassan al-Qurtubi et Ali ibn Jaafar l'Alexandrin. *Bayân*, II, p. 231

été achetée à 8 dinars sidjilmassien¹. La différence entre les 10 dinars du premier texte et les 08 du second s'expliquerait par la valeur très appréciée de la monnaie frappée à Sidjilmassa à cette époque².

Le prix payé pour l'achat des colonnes paraît très cher, une impression qui se confirme quand on sait que l'ouvrier travaillant sur le chantier d'al-Zahra ne percevait qu'un dirham et demi, deux ou trois dirhams par jour, selon sa qualification³. Un simple calcul montre alors que le marbre ifriqiyen aurait coûté plus que 10 000 dinars, ce qui constitue une somme colossale.

Le marbre était acheminé vers l'Espagne par voie maritime principalement par les ports ou les mouillages de Carthage, de Tunis et de Sfax. La mention de Carthage n'est point étonnante, la ville est célèbre par ses monuments antiques, qui, durant tout le Moyen Age et à l'époque moderne, ont servi de carrière. Sur ce point, les informations d'Ibn Hayan se recoupent parfaitement avec celles qui nous sont déjà rapportées par Bakri au XI^es. et Idrisi au XII^es. Bakri, décrivant le théâtre romain de Carthage observait que : « *Le marbre est si abondant à Carthage que si tous les habitants de l'Ifriqiya se rassemblaient pour en tirer des blocs et les transporter ailleurs, ils ne pourraient accomplir leur tâche* ». Idrisi est encore plus prolix, il note que : « *L'aqueduc est l'un des ouvrages les plus remarquables qu'il soit possible de voir. De nos jours il est totalement à sec, l'eau ayant cessé de couler par suite de la dépopulation de Carthage, et par ce que depuis l'époque de la chute de cette ville jusqu'à ce jour, on a continuellement pratiqué des fouilles dans ses débris et jusque sous les fondements des monuments anciens. On y a découvert des marbres de tant d'espèces différentes qu'il serait impossible de les décrire. Un témoin oculaire rapporte en avoir vu extraire des blocs de 40 empans de haut, sur 7 de diamètre. Ces fouilles ne discontinuent pas, les marbres sont transportés au loin dans tous les pays, et nul ne quitte Carthage sans en charger des quantités considérables sur des navires ou autrement ; c'est un fait très connu. On trouve quelques fois des colonnes de*

¹ Sidjilmassa ville du Sud du Maroc dans le Sous, région du sud de l'Atlas, elle jouera un rôle important dans le commerce transsaharien.

² Le calife al-Nâsir dominait le Maghrib al-Aqsâ et contrôlait les fameuses « routes de l'or » du Soudan : dans le sud marocain, mais il est invraisemblable qu'il frappa monnaie à Sidjilmassa, les frappes à Sidjilmassa au nom du calife sont surtout de 990, il y a donc un hiatus de 60 ans. Il semble cependant y avoir eu des frappes midrarides à Sijilmassa sous al-Shakir Li-Llâh, qui se proclame *amir al-mu'minîn* en 342/954, mais on ne sait si l'on en possède même des exemplaires, et on ne voit vraiment pas bien pourquoi c'est en dinars de ce type qu'aurait été exprimé le prix d'une colonne utilisée à Cordoue (Communication de Pierre Guichard, qu'il en soit remercié). L'anachronisme s'expliquerait, à notre avis, par la volonté des sources tardives d'honorer le Calife al-Nâsir en lui attribuant une frappe qu'il n'avait pas exécutée.

³ Pour cette période, Cf. E. Ashtor, « Prix et salaires dans l'Espagne musulmane ». In: *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*. 20^e année, N. 4, 1965. pp. 664-679. Cet auteur estime qu'à cette époque 1 dinar valait 17 dirhams. Estimation puisée chez Ibn Hawqal, *Surat al-Ard*, p. 104, Beyrouth, 1979. Un simple calcul nous montre que l'ouvrier le plus qualifié doit travailler un mois pour acheter une colonne, le moins qualifié deux mois.

*marbre de 40 emfans de circonférence*¹».

De son côté, Tunis semble avoir été aussi un grand foyer de marbre. Le texte d'Ibn Hayan nous rappelle les dires de Bakri qui avait noté qu' : « *A Tunis, les portes de toutes les maisons sont entourées de beau marbre ; chaque montant est d'un seul morceau, placé sur les deux autres, forme le linteau. De là vient le dicton : « A Tunis, les portes de maisons sont en marbre (rokham) ; mais à l'intérieur tout est couvert de suie (sokham) »* ». Manifestement le marbre tunisois provenait des vestiges antiques de la médina, mais aussi des sites romano-byzantins aux alentours dont les plus importants sont Uthina et Carthage bien évidemment.

Parmi les endroits ifriqiyens fournissant le marbre « rose et vert », Maqarî cite Sfax. Cette mention est franchement énigmatique car cette ville est une fondation du IX^es et n'a point de marbre à l'exception de ce qui est utilisé dans les sites antiques avoisinants et tout particulièrement à Thinae (située à 11 km au sud de Sfax). C'est probablement là qu'il y avait l'Eglise évoquée par le texte d'Ibn Hayan repris par Maqari. Dans ce cas, Sfax aurait servi de port. Or nous savons que ce dernier était actif durant tout le Moyen Age et avait des liens très intenses avec l'Orient et les pays de la Méditerranée. Le « marbre rose » prélevé dans l'Eglise de Sfax pourrait provenir du site de Chemtou dont les carrières étaient, nous le savons, une propriété impériale². Le marbre vert avait, quant-à lui, une origine orientale vraisemblablement la Grèce. A vrai dire, le fait que Sfax semble avoir été un port d'export du marbre ne nous semble pas étonnant si l'on sait qu'un voyageur allemand du XVIII^es, le médecin et le botaniste Christain Gottlieb Ludwig déplore lors de sa visite à Gabès en 1733 le manque de ruines romaines dans cette ville. Il l'explique par le fait que « les indigènes envoient leurs ruines à Sfax sur des sandales pour qu'elles soient expédiées de là vers l'étranger »³.

Tunis, Carthage et Sfax étaient donc les trois principales villes ports expéditrices, mais notre source insiste sur le fait que tout l'Ifriqiya fournissait du marbre. Par ce dernier terme : « Ifriqiya », l'auteur pourrait désigner le pays dans son ensemble, mais il n'est pas exclu qu'il l'appliquait aussi à la ville de Mahdia, capitale du pays au X^es.

Comme nous l'avons vu, au X^e s., l'Ifriqiya orientale était à l'échelle méditerranéenne le principal pourvoyeur de marbre antique. L'existence de sites majeurs connus par leurs parures extravagantes a permis l'exploitation des ruines depuis l'époque byzantine ; une exploitation qui ne faiblit pas des siècles durant et qui semble perdurer à la fin du Moyen âge et à l'époque moderne.

L'ampleur du phénomène de récupération est soulignée par Ibn Khaldoun, qui en tant que témoin oculaire résidant à Tunis, nous entretient de l'utilisation massive

¹ Edrisi, *Nuzhat al-mushtâq*, éd. Dozy, p.133.

² A Chemtou, le marbre est dit « jaune » (giallo antico) mais la gamme change du « blanc sale » au « vert ». Communication de Mansour Ghaki.

³ Communication de M. Fendri qui prépare actuellement l'édition du récit de ce voyageur allemand. Qu'il en soit remercié.

des pierres de l'aqueduc d'Hadrien. Avec beaucoup de pertinence et d'éloquence, il observe ce qui suit : « ... *Encore de à nos jours, les gens de Tunis lors des constructions triaient leur pierre, ils préféraient celle de l'aqueduc, tant appréciée par les maîtres maçons. Ils passaient plusieurs jours tentant de le démolir et seuls des petits pans se détachèrent après beaucoup de peine et de sueur. C'était un événement que la foule célébrait. J'en ai vu ceci à plusieurs reprises lorsque j'étais jeune* ¹ ».

Il s'en suit que presque tous les grands monuments du Moyen Age ifriqiyens ont bénéficié des pierres, du marbre et des colonnes antiques. Les exemples sont nombreux, les plus connus sont : les Grandes Mosquées de Kairouan, de Tunis, de Sousse, de Sfax, de Béja, de Mahdia. On leur ajoutera les forteresses côtières et les oratoires de la fin du moyen âge tels les mosquées de la Kasbah et d'al-Ksar à Tunis. Dans toutes les villes du pays, tous les oratoires de quartiers ou presque usent des antiquités. Même les demeures privées, celles des aristocrates et même des gens modestes, profitent de cette manne. Bien entendu, une pareille activité méritait un minimum d'encadrement et les juristes ont émis à ce sujet des règles à respecter.

Une activité encadrée.

La littérature juridique laisse penser que le travail de l'extraction des ruines obéit à des normes et se faisait individuellement ou dans le cadre d'associations. Des consultations juridiques ont essayé de répondre à des questions relatives à l'éthique et au droit. Est-il permis de prélever les débris ? Comment gérer les sociétés créées à cet effet ?

Pour répondre à ces questions nous avons une fatwa très importante consignée par al-Burzulî². Vu son importance nous avons jugé utile de la reproduire³. Burzulî écrit : « *Nous avons dit plus haut qu'Ibn Rushd avait mentionné, se référant à Sahnûn et à d'autres, les différents avis relatifs à la société contractée pour l'extraction d'une part indéterminée de matériaux (enfouis). Ceci doit se faire par analogie à l'association agricole. La société pour l'extraction des ruines ne peut être contractée du fait qu'on ne peut déterminer la quantité finale des objets à dégager, et ce contrairement à la société d'extraction minière dont les résultats pourraient être estimés d'avance.*

Concernant la pierre des villes disparues, sache que ces constructions sont celles des Rûms et qu'on doit leur appliquer la règle précitée. Et qu'on peut, tout

¹ Ibn Khaldoun, *Muqaddima*, p. 217. Ed. Beyrouth, le texte arabe est le suivant :

« وكذلك حنايا المعلقة إلى هذا العهد يحتاج أهل مدينة تونس إلى انتخاب الحجارة لبنائهم وتستجد الصنائع تلك الحنايا، فيحاولون هدمها الأيام العديدة ولا يسقط الصغير من جدرانها إلا بعد غصب الرقيق وتجمع له المحافل المشهورة. شهدت منها في أيام صبابا كثيرا. والله خلقكم وما تعلمون » .

² Juriste hafside de Tunis mort en 1438, son ouvrage *jam'i ma'il al-ahkâm*, fut très utilisé par ses successeurs et notamment par Wansharisi.

³ Mes remerciements s'adressent à mon ami Amor Ben Hammadi qui m'a beaucoup aidé dans la compréhension et la traduction des textes juridiques.

compte fait et au final, considérer qu'elles sont une propriété des Musulmans du fait qu'on ne peut connaître, ou espérer connaître, les propriétaires initiaux. Les ruines ainsi possédées par les pauvres sont donc licites. Il est même permis qu'elles soient achetées par les riches. Il est aussi légitime d'en faire bénéficier les Musulmans et les services religieux (*masalih*). Mais ceux qui sont prudents pourraient en faire don... Mais si ces biens ne peuvent être acquis qu'avec des dépenses et des rétributions, nous sommes alors devant un cas très clair et les *fuqahas* considèrent qu'il serait mieux, alors d'engager des nécessiteux pour qu'ils jouissent des bienfaits et des rétributions ... ». Plus loin l'auteur ajoute « ... Cette règle s'applique également aux pierres de l'aqueduc monumental de Zaghouan, aux ruines de Carthage ainsi qu'aux villes de l'Ifriqiya antéislamiques. Quant aux ruines de Kairouan on doit leur apposer la règle de l'identification du propriétaire de la chose trouvée. En revanche aux ruines de Sabra doit s'appliquer la règle relative aux biens (argent) des Banî Ubayd que nous avons évoqués plus haut et que nous avons dénommés les *Mashariqa* »¹.

Les idées présentées dans cette première *fatwa* sont affinées dans une deuxième qui complète ce qui est déjà annoncé plus haut. Ainsi à la question : le musulman (sunnite) peut-il recevoir l'héritage d'un chiite (*Mashriqî*) qui servait le Sultan ? Nous avons la réponse suivante : « *Le chiite est comparable au mécréant. On ne peut donc en recevoir l'héritage, mais en admettant qu'on le puisse légalement, on ne peut l'hériter du fait qu'il est au service du Sultan* ». (Ce qui sous entend que tout ce qui est détenu par les gouverneurs est par essence illicite, douteux et souillé). Par voie de conséquence il est admis de s'approprier ses biens et de les considérer comme propriété commune des musulmans. Cette position explique sans aucun doute le sort réservé à Sabra après le retour triomphal du sunnisme au V^e s./XI^e s.

De ces *fatwas* se dégagent donc quelques principes qu'il convient de retenir :

- * Interdiction de la société participative lorsque le produit du travail est inconnu ou inestimable. (Sont donc interdites les sociétés participatives pour la recherche des ruines) ;

- * L'exploitation des ruines antiques est permise du fait que leurs propriétaires sont inconnus et qu'il n'y a aucune possibilité de les connaître. Il est ainsi autorisé de les posséder et de les vendre ;

- * Nul ne peut jouir des ruines de Kairouan avant qu'il ne s'assure que l'objet trouvé n'a pas de propriétaire ;

- * Les ruines des chiites peuvent être exploitées, car elles ont été acquises illicitement, elles sont donc la propriété des musulmans ;

- * L'utilisation des produits de remploi est autorisée voire souhaitable dans les monuments religieux si le produit dégagé répond aux critères de la légalité. Cette

¹ Burzuli, *Jami' masâ'il al- ahkâm*, éd. Mohammed Habib al-Hila, Dar al-Gharb al-Islamî, Beyrouth, 2002, p. 278. Sur le terme *mashâriqa* cf. A. Ben Hammadi, « sur la dénomination des Fatimides par les *Mashâriqa* », *Annales de l'Université de Tunis*, N° 39, 1995, p.281-304. (En arabe).

dernière observation nous explique sans doute la présence dans la Grande Mosquée de Kairouan d'un fût de colonne comportant la mention « *pour la mosquée* » (للمسجد) que notre ami Ahmed Saadaoui a analysé bien avant nous¹.

L'importance du phénomène du remploi est également trahie par la multiplication des consultations juridiques qui sont autant de preuves du désir de contrôler et d'encadrer cette pratique qui constituait un secteur économique assez lucratif. Ainsi al-Qâbisî avait donné une consultation quant à la possibilité d'utiliser les pierres d'une église à Qastiliya (Tozeur) pour édifier une citerne et une mosquée dessus. L'auteur note qu' « *Abu Zakariya interrogea le Chaykh Abû-l-Hassan al-Qâbisî sur des églises chrétiennes en ruines dont les musulmans employèrent les pierres pour édifier une citerne destinée aux musulmans et, par-dessus cet ouvrage, une mosquée ; la chose est-elle licite ? Peut-on se servir de l'eau de cette citerne pour ablutions ?* » La réponse est : *si ces églises en ruines l'étaient à l'entrée des musulmans dans la ville et si les chrétiens tributaires (naçara al-dhimma) ne les ont pas occupées par la suite sous l'Islam, il n'y a pas de mal à user de la citerne, ni à prier dans la mosquée. Si les tributaires les ont occupées sans qu'on les en ait empêchés et s'ils en ont eu la libre jouissance depuis la conquête musulmane et que ces églises soient ensuite tombées en ruine sans que les tributaires aient pu les réparer, il n'est pas valable de prendre des pierres des ces édifices car elles sont leur propriété, tant que leur statut de tributaire demeure en vigueur. Si tel est le cas et que les tributaires réclament les pierres qui ont servi à édifier la construction dont vous parler, ils en ont le droit, à condition qu'il soit possible de récupérer les dites pierres intactes afin qu'ils les utilisent pour effectuer les réfections qui leur incombent. Si au contraire, elles ont été abimées par le remploi, au point qu'après les avoir récupérées, ils ne peuvent plus les utiliser pour construire, ils ont droit à être dédommagés par ceux qui les ont prises et remployées, du montant de ces pierres au moment où elles furent prises dans les ruines, et ils en affecteront le montant à la réfection leur incombant de ces églises. Qu'Allah nous accorde assistance² ».* Comme on le voit, dans cette consultation (*fatwa*) sont retenues les nuances les plus subtiles et met en relief la volonté d'équité entre musulmans et chrétiens. Le remploi ne pouvait se faire dans l'anarchie, il doit impérativement respecter les droits acquis et préserver les intérêts des uns et des autres. Il n'est permis que si les ruines sont délaissées depuis l'arrivée des musulmans, si au contraire les églises (ou les monuments) ont été propriétés des *dhimmi* après la conquête, l'usage de leurs pierres est strictement prohibé même si ces édifices sont tombés en ruines. Dans ce cas le statut des hommes détermine celui des édifices.

Wansharîsî dans le volume qu'il consacra aux biens de mainmorte (*habus*) a

¹ Qu'il trouve ici mes remerciements et ma reconnaissance pour son aide. On consultera avec intérêt son article « Le remploi dans les mosquées ifriqiyennes aux époques médiévale et moderne », *Lieux de cultes*-IX colloque international (Tripoli 2005), *Antiquité Africaines*, Paris, 2008, p. 295-304.

² La traduction de cette *fatwa* est donnée par H. R. Idris dans son article : « La vie intellectuelle en Ifriqiya méridionale sous les Zirides (XI^{es}.) d'après Ibn al-Chabbat », *Mélanges d'Histoire et d'Archéologie de l'Occident musulman, hommage à Georges Marçais*, T. II, p. 95-106.

consigné plusieurs requêtes qui soulèvent des cas pratiques que devaient affronter les juristes de l'époque¹. Les historiens trouvent dans ces questions plusieurs indications qui montrent l'importance du phénomène et la volonté du pouvoir de le régenter à travers ses *fuqahâ*'. Parmi les questions nous en retenons quelques unes. Est-il permis d'utiliser des colonnes d'un monument ancien en changeant leur emplacement initial ? Est-il permis de vendre les ruines d'une mosquée délaissée qui se trouvait en face du palais du gouverneur ? Est-il licite d'utiliser les ruines amassées dans la cour d'une mosquée et qui proviennent de son sous-sol antique ? Est-il permis d'utiliser les ruines d'une mosquée dans une autre ? Est-il possible de reconstruire avec les ruines d'une mosquée ensablée ? Est-il admis d'user les pierres tombales anciennes ? Peut-on vendre les ruines d'un monument constitué bien de mainmorte ? Assez souvent les réponses tendent à légitimer et à autoriser la pratique, surtout lorsqu'elle est en faveur des édifices musulmans. En dehors de la position radicale qui interdit l'usage des pierres tombales afin de ne pas les violer, la position communément admise consiste à ôter l'immunité aux biens des *dhimmi*.

Ces *fatwa* et d'autres avaient pour but d'encadrer le mouvement de prélèvement des matériaux de construction ; un mouvement qui semble toucher l'ensemble du territoire ifriqiyen et générer un profit assez conséquent. En Orient, mais aussi en Occident, l'exploitation est conditionnée par le fait que la conquête soit réalisée pacifiquement ou par force. Dans le premier cas, le respect des édifices anciens doit être observé, alors que dans le second, il est permis de s'approprier les vestiges des anciens et d'en faire usage.

Manifestement, pour l'Ifriqiya les produits de remploi : pierres de taille, plaques de marbre, colonnes et chapiteaux sont devenus une source de profit et un commerce fructueux qui se déroule à l'échelle du pays mais aussi à l'échelle méditerranéenne. La recherche du gain facile et immédiat dispensait l'ouverture de nouvelles carrières. Une pareille entreprise est non seulement lente mais aussi coûteuse, elle nécessite le recours à une main d'œuvre spécialisée hautement qualifiée. En puisant dans les sites antiques où les produits sont finis et d'une qualité souvent parfaite, il y a une économie d'énergie humaine. Pour cette raison le recours à la réutilisation des matériaux de construction dans les édifices médiévaux et modernes, ne doit pas être perçu comme étant un signe de décadence ou de déclin. Bien des civilisations en plein essor ont usé de ce procédé, telle fut la situation aux IV^e et V^e siècles ap. J. -C. en *Africa romaine*.

¹ Ahmad ibn Yahya al-Wansharisi (Tlemcen, 834 [1430] – Fès, 914 [1508]), Juriste malikite, il est surtout célèbre comme l'auteur du *Miyar al-mu'rib wal-djami al-mughrib an-fatawi 'ulama ifrikiyya wal-andalus wal-maghrib*, une vaste collection d'avis juridiques en douze volumes. Le *Miyar* demeurera la base du système juridique maghrébin pendant près de quatre siècles et il demeure encore aujourd'hui très étudié. Cf., *Al-Mi'yâr al-mu'rib*..., éd. M. Hajji, Beyrouth, 1981, Vol. VII, voir par exemple les pages : 31, 39, 59, 63, 73, 79, 103, 105, 138, 143, 153, 165, 204, 226, 242.

*

* *

Les idées sur lesquelles nous insistons et qui méritent la rétention sont :

L’Ifriqiya était au sein de la Méditerranée le pays le plus riche en matériaux de construction et en marbre antiques.

Au Moyen âge de grandes quantités de ces produits ont été exploitées dans les monuments du pays et exportées à l’étranger, surtout en Espagne.

L’extraction du marbre et des colonnes antiques était encadrée juridiquement et se faisait parfois dans le cadre d’associations professionnelles de métiers.

Les matériaux ont été utilisés pour leurs commodités mais aussi pour leurs effets artistiques.

Quelques pièces remployées peuvent se révéler des documents historiques d’une importance insoupçonnée.

TLEMSEN : HISTOIRE ET MÉMOIRE.

Said Mohammed El-Ghaouti Bessenouci
Université de Tlemcen

Concept (Ou le parcours interculturel d'une cité du monde)

Au-delà de ce qu'ils polarisent comme attributs sémantiques, les deux vocables d'histoire et mémoire sont usuellement associés, presque toujours confondus dans une étreinte lexicologique inévitable. Cette confusion tient probablement au fait que l'histoire est généralement considérée comme une discipline de mémorisation qui ferait de la mémoire un réceptacle exercé à rassembler l'information et capable de la maîtriser.

La mémoire, à mon avis, doit être entendue dans son sens le plus large et le plus riche. Elle est un patrimoine mental, un ensemble de souvenirs qui nourrissent les représentations, assurent la cohésion des individus dans une société et peuvent inspirer leurs actions présentes. L'histoire, quant à elle, est avant tout une procédure de vérité, une reconstruction problématique du vécu des hommes dans le passé. À travers la description des événements - dans leur temporalité autant que dans leur compromis – elle est aussi analyse de l'esprit et de la culture de cette même société. Elle entretient donc une relation dialectique avec la mémoire et sustente son lien consubstantiel avec le présent. De ce fait, notre identité est en constant devenir, toujours irriguée par des apports extérieurs comme par les transformations internes de notre société et Tlemcen, ce sanctuaire de l'histoire, semble d'ailleurs la ville idéale pour accueillir et comprendre un tel sentiment. Elle demeure, à ce titre, un révélateur symptomatique de la complexité de ces rapports multidimensionnels qui animent la ville.

Cette métropole d'équilibre évoque, mieux que toute autre en Algérie, l'évolution de la civilisation de l'Homme avec une suite extrêmement variée de réalisations culturelles où s'entrecroisent des influences diverses (berbères, arabes, africaines, andalouses, latines, germaniques, espagnoles, turques et françaises) et où le fait culturel – en tant qu'effort de l'individu pour comprendre le monde et s'adapter à

lui - a joué un rôle important dans la régulation et l'encadrement de la vie en société. Le fait religieux, en particulier, a eu ses incidences notables sur l'aventure humaine.

Je me permettrai d'illustrer ces propos par quelques évidences significatives qui m'ont frappé au cours de mes observations sur la construction de notre mémoire identitaire. Durant des siècles, musulmans, juifs et chrétiens ont su y vivre ensemble, souvent en bonne intelligence, à telle enseigne que certains historiens n'hésitent pas à surnommer Tlemcen «La Jérusalem du Maghreb ». Comme elle, elle s'enorgueillit de réunir sur son territoire les substrats d'un patrimoine multiconfessionnel connu ; je ne citerai, à cet égard, que les deux mausolées considérés, aujourd'hui encore, comme de hauts lieux de pèlerinage : pour les Musulmans, celui de Sidi Abou-Médiène (un grand nom du soufisme maghrébin du XIIe siècle) et pour les Israélites, celui d'Ephraïm En'Kaoua (grand rabbin, arrivé d'Espagne en 1391 pour fuir les affres de l'inquisition. Éminent thérapeute formé à l'école de Tolède, ce dernier fut longtemps au service du sultan zeyyanide Abou Tachfine).

Par leurs enseignements, ces deux andalous, dont les sépulcres continuent à attirer des foules venues de partout, ont eu le mérite — avec d'autres — d'avoir contribué à réaliser, de manière accessible à l'homme du peuple comme au lettré, l'heureuse synthèse des influences qui ont donné le ton à l'esprit nord-africain. Le souffle modérateur qu'ils ont ainsi imprimé à leur entendement n'aura pas manqué de déteindre profondément sur cette mosaïque consciencieuse des tlemcénien d'hier et d'aujourd'hui.

D'ailleurs, au-delà de cet héritage spirituel qu'ils partagent avec les peuples du bassin méditerranéen, ceux-ci s'abreuvent aux mêmes sources des coutumes et des traditions. Les différences sensibles que l'on y décèle restent plutôt liées aux influences locales qu'à une différenciation originelle.

Les peuples vivant sur les deux rives de la Méditerranée conservent, en effet, la quintessence de l'héritage culturel commun qui prit naissance dans ce carrefour fondamental des grandes civilisations et ils se sont façonnés, de part et d'autre, des affinités qui les maintiennent en perpétuelle recherche, tant sur le « jeu » de mémoire que sur la « pulsion » qui les invite à de nouvelles créations. Sur le plan musical, par exemple, la musique classique, dite arabo-andalouse, se maintient grâce à une tradition orale dans laquelle mélisme — et autres ornements — restent significatifs d'une synthèse des civilisations orientales et occidentales qui ont dominé l'espace méditerranéen. Cette tradition, représentée à Tlemcen par l'école « gharnatie » qui se revendique de Grenade, établit s'il en faut l'interaction entre ces peuples qui a donné naissance à une expression culturelle incorporant les divers éléments mélodiques et rythmiques de la Méditerranée.

Quant aux langues vernaculaires, à travers lesquelles se sont transmises ces coutumes et ces traditions, elles demeurent héritières d'un répertoire de formes d'expression qui attestent de leur identité culturelle.

Ainsi, si l'on considère géographiquement et historiquement la région de Tlemcen, on est frappé par l'importance de ce carrefour d'invasions militaires et

ethniques, d'échanges commerciaux, idéologiques et religieux, dont la situation ne pouvait qu'aboutir à un incessant va-et-vient de langues véhiculaires de cultures. Cette région a connu notamment les trois groupes de langue que sont l'indo-européen, le sémitique et l'ouralo-altaïque et le parler tlemcénien constitue un chaînon du grand ensemble des parlers maghrébins, très proches par les traits de leurs schémas phonologiques et morphologiques.

L'histoire reste donc un recteur avéré de la mémoire : elle la construit. Pourtant, cette inscription dans l'actualité tend à l'emporter, parfois, sur le regard de l'historien qui passe au second plan et ce retour en force de la mémoire, auquel on assiste depuis quelques temps, en est un témoignage évident. Les débats sur les essais nucléaires du Sahara et ceux sur la guerre d'Algérie sont des exemples frappants d'un vrai télescopage entre la mémoire et l'actualité, dans lequel les médias, les politiques et la justice prennent le pas (non sans une certaine xénophobie rétrospective) sur les historiens, même si ceux-ci y sont sollicités comme experts.

Aussi, force est de constater que l'histoire ne peut échapper à l'emprise de cette mixité indissoluble du sujet et de l'objet (pour reprendre l'expression de cet antiquisant français Marrou). Ce qui pose le problème de la personnalité de l'historien qui se doit de ne pas relativiser la vision de l'histoire et de toujours avoir pour norme la vérité, même s'il n'est pas certain de l'atteindre. La mémoire n'en sera que mieux authentifiée.

Présentation de la ville

Étymologiquement, Tlemcen est la forme du pluriel berbère « *tilmisân* » dont le singulier « *tilmas* » signifie : poche d'eau, source.

Située au carrefour des grandes routes reliant la Tunisie au Maroc et le bassin méditerranéen au Sahara, elle est une heureuse conjonction de l'eau, de l'homme et du paysage. De plus, sa position sur une haute plaine de piémont, l'a prédisposée très tôt à servir de lieu d'échanges entre des économies complémentaires rurale et citadine, agricole et pastorale.

1 - Localisation géographique

Tlemcen est une ville du nord-ouest algérien: elle est à quelques 50 km de la frontière du Maroc et sa distance à la mer méditerranée est de 40 km. Comme de nombreux centres traditionnels établis sur un site difficilement accessible, elle est adossée au flanc nord de l'Atlas Tellien qui traverse l'ensemble du Maghreb arabe. Le relief y est marqué par une forte déclinaison relevant une succession d'ensembles topographiques relativement distincts (les altitudes varient entre 817 mètres au quartier de Bâb-el-Hadîd et 769 mètres à celui de Bâb-Zîr, soit un dénivellement de 48 mètres sur une distance de 1300 m et une pente de 3,6%).

Le groupement des trois communes de Tlemcen, Chetouane et Mansourah occupe environ 11.220 hectares, constituant le bassin intérieur de Tlemcen. Ce bassin est circonscrit au sud par la falaise de Lalla Setti, au nord par la haute colline d'Ain El-Hout, à l'est par Oum-El-Alou et à l'Ouest par les monticules de Béni-Mester. Les monts de Tlemcen correspondent à une vaste superficie de 300 km² où affleurent des roches carbonatées très karstifiées (80 %). Ils sont assez arrosés (de 500 à 800 mm/an) avec une infiltration modérée (de 200 à 400 mm/an).

Du point de vue climatique, et de par sa position géographique, la ville de Tlemcen - qui est à 820m d'altitude, et à 3°38 de longitude ouest et 34°53 de longitude nord - jouit d'un climat de type méditerranéen, caractérisé par un hiver froid et humide et un été chaud et sec. Ce site, dont les eaux souterraines constituent le principal réservoir souterrain de l'Ouest Algérien, fut choisi très tôt par les premiers habitants de la région. Il a offert à l'homme les conditions naturelles et privilégiées pour un établissement spontané.

Jouissant d'une abondance en eau et en ressources forestières, assise sur un fossé naturel, un plateau rocaillieux au sud et l'escarpement qui surplombe la plaine du nord, la ville de Tlemcen dominait un riche terroir et contrôlait d'importantes voies de communications, empruntées jadis par un trafic international intense. Cette situation géostratégique a été une source de dynamisme et d'expansion dans le passé qui a fait d'elle une étape ultime et décisive de la longue histoire de la région. Elle a été incontestablement, et pendant plus de trois siècles, la capitale du dernier état médiéval qui a permis au Maghreb Central d'affirmer sa présence et de sauvegarder son identité, notamment à la suite de la chute de Grenade (en 1492).

Une telle fonction devait avoir inévitablement d'importantes conséquences sur les plans culturel et civilisationnel et c'est à cette période que Tlemcen a été dotée de ses plus prestigieux mérites.

Concernant sa population au 14ème siècle, elle est évaluée par Ibn Khaldûn à plus de "120000 âmes". Aujourd'hui, la ville se situe encore parmi les plus importants centres urbains de l'ouest algérien: elle comptait 71872 hab. en 1963. Les statistiques de 1977 la situent à 109000 hab., alors qu'elle en a 130000 en 1999.

2 - Repères historiographiques de la ville de Tlemcen:

Tlemcen est un grand musée ouvert et son registre patrimonial demeure riche et très divers. Il comprend :

La plus grande part des biens culturels arabo-musulmans de l'Algérie : son patrimoine monumental se compose de quelques 40 mosquées, de plus de 16 mausolées, de médinas, de *qasbas*, de *qalâas*, d'ouvrages hydrauliques, de *hammams*, de remparts et de relais.

De nombreux vestiges remontant à la préhistoire (habitats troglodytes d'El-Kalâa) ou à la protohistoire (périodes berbères et carthaginoises), à l'occupation romaine (Pomaria, Altava et Tepidea).

D'importants ouvrages de l'époque coloniale française (édifices religieux, constructions militaires et civiles, fortifications, etc.)

Ainsi, il n'est pas une lueur d'une époque dont cette ville n'ait gardé l'empreinte, et ses monuments d'une richesse historique et artistique attestée sont autant de notes dans la prestigieuse gamme de l'Art Universel.

En se déplaçant d'est en ouest, la ville de Tlemcen, tout au long de son histoire, a pris successivement plusieurs noms: Agadir, Pomaria, Tagrart et enfin Tlemcen. Les principales étapes de son développement ne sont que le reflet de faits historiques et de conjonctures particulières que nous essayerons de rappeler brièvement.

2.1 - la préhistoire:

Il est aujourd'hui certain qu'à l'époque préhistorique, des humains ont habité la région comme l'attestent l'existence de nombreuses stations troglodytes au sud-ouest de l'actuelle ville de Tlemcen. On peut penser que cette présence remonterait à la première période du Paléolithique supérieur et qu'elle serait même contemporaine de la civilisation de la Mouilah dont on a retrouvé d'importants vestiges à Chiguer (à quelques 35km à l'ouest de Tlemcen), voire de l'Aurignacien, ce faciès industriel de l'Europe occidentale qui semble correspondre à l'arrivée des hommes anatomiquement modernes.

2.2 - l'antiquité:

C'est à partir de l'époque protohistorique que Tlemcen aura son histoire. Le site qui fut choisi par les premiers habitants (et qui est protégé par l'Oued Mechkana au nord) était tout indiqué pour l'établissement d'une forteresse que les anciens berbères ont appelée Agadir (Djidâr ?). Sur le même site fut bâtie Pomaria, un *castellum* de sept ha environ, qui demeura jusqu'à l'arrivée des Vandales en 430 J.C. un poste avancé de la pénétration romaine en Afrique du nord de l'ouest.

2.3 - les siècles de l'Islâm:

Tlemcen apparaît, dès le début, comme une ville-étape entre l'Orient et l'Occident musulmans et s'impose comme centre principal du Maghreb Central. L'histoire de la ville musulmane commence à partir du VII^e siècle, et, dès la seconde moitié du VIII^e siècle, Agadir fait figure de métropole du schisme khârijite avec les Béni Ifren, la plus grosse des tribus Zenâta. En 790, elle est occupée par les Idrîssides

et demeurera, pendant tout le IX^e siècle, un pôle de diffusion de leur influence religieuse à travers les campagnes du Maghreb Central.

La prise de la ville par les Almoravides, au XI^e siècle, marquera une étape décisive dans son évolution puisque ceux-ci édifièrent une nouvelle cité sur un plateau de l'ouest d'Agadir et lui donnèrent le nom de Tagrart (campement). Ce premier dédoublement était d'ailleurs une pratique courante dans la tradition des musulmans, comme à Fostat (le premier Caire) et à Kairouan. Sous les Almoravides, un nouvel âge commence pour l'art musulman de cette région. Ces derniers, après la conquête de l'Espagne andalouse, allaient très vite s'affirmer en bâtisseurs de forteresses, mais surtout de sanctuaires tels que le Maghreb n'en avait encore jamais vus. Tlemcen en conserve une somptueuse mosquée, considérée comme l'un des spécimens les plus beaux et les mieux conservés de l'art almoravide. Ces sultans maghrébins avaient, en effet, conquis l'Espagne musulmane mais ils furent conquis par la civilisation andalouse à laquelle ils venaient d'ouvrir, pour longtemps, les frontières du Maghreb.

En 1143, les Almohades, venus du Maroc, prirent possession de Tlemcen et en firent un chef-lieu de leur empire. Vers 1154, Al-Idrissi la décrit comme une ville florissante par ses aspects urbains, sociaux et économiques. Plus encore que les Almoravides, les Almohades se faisaient les mécènes de l'art hispano-mauresque et allaient contribuer à la naissance d'un "syncrétisme" de l'art musulman occidental qui se développa entre l'Ifriqiya et l'est du Maghreb Central, d'une part, et les terres occidentales de l'Andalousie, d'autre part.

Mais la période la plus faste de Tlemcen se situe incontestablement entre les XIII^e et XVI^e siècles, à l'époque de la dynastie des Zeyyanides. Tlemcen est alors relevé au rang de ville royale et elle s'affirme comme un pôle de la science et des arts. C'est à cette époque que l'on doit vraisemblablement la construction de nombreux édifices religieux, civils et militaires qui attestent tous, et sans équivoque, de l'empreinte andalouse, ce qui s'explique naturellement par les échanges continuels entre ces deux régions.

2.3.1 - un lieu de rayonnement de la culture musulmane :

Tour à tour, capitale régionale aux époques almoravide et almohade, puis capitale du Maghreb central à l'époque Zianide, Tlemcen a abrité pendant ses années glorieuses de nombreux saints et savants. L'une de ses *madrasas* les plus célèbres, la Tachfiniya, dont le rayonnement culturel s'était propagé jusqu'à l'Orient et l'Andalousie, fut le siège d'un enseignement aussi intense que plurivalent ; on y enseignait toutes les sciences connues en ce temps et on y accueillait des étudiants venus de toutes parts. Sur la direction avisée du Sultan, l'on y dispensait un enseignement basé essentiellement sur une tolérance intelligente et franche ; cette ouverture d'esprit permettait ainsi l'avènement de nouvelles méthodes d'éducation qui ont produit cette profusion savante qui versa souvent dans l'érudition et porta ses fruits à l'humanité entière.

La Tachfiniya, de par la richesse de son enseignement et la beauté de son architecture, dépassait toute imagination. El-Thénassy rapporte ainsi dans sa description de cette université que « *Tous ceux qui pénétraient en ce lieu étaient émerveillés par la beauté de son éclat* ». La madrasa Tachfiniya fut détruite par les français en 1873, pour satisfaire au projet d'alignement du paysage urbain colonial après que ses démolisseurs en aient fait des relevés. On retrouve d'ailleurs un tracé mis au point par l'officier français Slomens, expert en génie civil, avec la collaboration de l'architecte Duthoit, qui délimite parfaitement les dimensions et formes architecturales distinguant cette école. A son emplacement fut édifée la mairie. Une place publique a été érigée, ensuite, sur les mêmes lieux, détruisant des repères architecturaux, n'épargnant que certains ouvrages historiques qui continuent de perpétuer la Tachfiniya.

Quant à « Dar' El'Moudjâdala », c'était un autre haut lieu de la science. Située sur la colline d'El'Koudya, c'était un centre de savoir mais surtout un observatoire astronomique qui permettait aux initiés de suivre et d'observer le mouvement des astres. La littérature médiévale fait référence à de nombreuses œuvres produites à Tlemcen (sur la demi-dizaine de siècles qui s'étend de l'avènement de l'empire almoravide — XI^e siècle - à la chute du sultanat zianide - fin du XVI^e siècle). Cette littérature se compose autant d'œuvres religieuses que séculières, et constitue un champ d'étude riche et complexe. Elle révèle l'existence de nombreuses formes qui contiennent en germe tous les genres littéraires et scientifiques modernes.

2.3.2 – Tlemcen, à partir du XVI^e siècle^e :

Les Zeyyanides durent cependant compter, tout au long de leur règne, avec leurs voisins de l'ouest. Les Mérinides, désireux de s'étendre en direction de l'est, tentèrent plus d'une fois d'annexer le royaume de Tlemcen; et c'est durant leurs longues présences à Tlemcen qu'ils y ont construit leurs plus beaux édifices qui font montre d'une technique et d'un raffinement très poussés.

A partir du XVI^e siècle la précarité du pouvoir zeyyanide se caractérise par des troubles et une régression profonde qui permirent l'installation de puissances étrangères, notamment espagnole, turque et française.

La ville perdit ainsi son rôle de capitale du Maghreb Central après avoir connu de profonds bouleversements, particulièrement à l'époque coloniale française. Malgré cela, la Médina — ou ce qui en subsiste — conserve encore certains éléments typologiques et architecturaux de l'urbanisme local.

2.4 - l'occupation française:

L'occupation permanente de la ville par les français, en 1842, s'inscrit dans une stratégie purement militaire de la colonisation dont les préoccupations premières étaient de s'emparer des villes fortes de l'Emir Abd-el-Kader, de paralyser toute

tentative de résistance et d'assurer la sécurité et l'ordre dans les plaines du littoral fraîchement conquises. C'est dans ce cadre que la cité de Tlemcen a subi toute une série de modifications bouleversantes dont les effets constituent un des héritages les plus aliénants.

3 - Evolution socio-urbanistique de la ville de Tlemcen:

L'espace social de la ville de Tlemcen, pour être appréhendé et analysé objectivement, est justiciable au préalable d'une double définition quant à ses différentes limites: celles qui circonscrivent, au plan géographique, son champ urbain et celles qui balisent, au plan économique, sa trame socioprofessionnelle.

3.1 - les indices d'un substrat spatial:

La lecture de l'espace urbain de la ville de Tlemcen, dans ses différentes composantes, permet de relever une certaine dichotomie subversive entre une structure traditionnelle (la *Médina*) répondant à une fonction spécifique et une structure récente à vocation résidentielle et de service. La coexistence de ces deux entités urbaines a pour principale caractéristique une rupture dans la forme d'appropriation de l'espace, et le schéma de structure tel qu'adopté par les plans d'urbanisme récents n'ont fait qu'accentuer cette dualité urbaine qui s'est traduite par des ensembles bâtis, désarticulés sur le plan fonctionnel et formel.

Par ailleurs, l'apparition d'espaces marginalisés au niveau de la ville ne s'est pas limitée aux zones géographiquement défavorisées ou de création récente (comme les grands ensembles, la banlieue, les nouveaux quartiers, etc.), mais elle concerne aussi des espaces historiquement prestigieux. Ces derniers, dont la centralité est souvent multiple (à savoir: urbaine, historique, sociale, culturelle, identitaire et économique) sont parfois des territoires urbains ayant souffert, à travers leur évolution, de changements sociaux et économiques tels qu'ils ne sont plus aptes à subvenir aux besoins nouveaux.

Leur situation demeure de la sorte assez problématique; territoires exclus des circuits principaux des échanges et des activités, défigurés et bazarisés, souffrant cruellement d'un manque d'animation, ces espaces subissent un dépeuplement regrettable.

3.1.1 - la ville traditionnelle:

La *Médina* de Tlemcen répond à la texture de toute ville arabo-musulmane. C'est une masse compacte composée d'une trame de voirie régulière enveloppée dans une enceinte murale percée de portes. Elle se caractérise par un effet majeur de centralité et une tendance fortement marquée à la convergence vers un pôle principal qui est le lieu privilégié de rencontres, de pratiques communautaires ou religieuses et

le centre des activités commerciales. A partir de cet élément central de la cité, s'organise une ossature urbaine multifonctionnelle, articulée sur des voies principales qui débouchent sur les portes de la ville et fragmentent l'espace urbain en quartiers divisés par des ruelles en simples îlots et des impasses qui desservent les maisons.

3.1.2 - la ville coloniale:

L'urbanisme colonial, après avoir démoli des pans entiers de quartiers, a exploité la symbolique de la centralité qui caractérise la Grande Mosquée pour implanter, dans ses abords immédiats, la mairie comme instance administrative principale, et ouvrir des pénétrantes dans l'ancien tissu traditionnel. Jusqu'en 1920, la ville de Tlemcen s'est bâtie selon un plan en damier dont certains axes constituent les lignes d'organisation du nouveau centre.

Cette binarité a eu pour résultat l'introduction, dans la configuration de la ville, d'une ségrégation économique et sociale:

- la médina perdit ses fonctions et s'est prolétarisée.
- le centre colonial a tourné le dos à la médina et a concentré l'essentiel des fonctions urbaines.

Après cette première occupation, la ville s'étendit au-delà des remparts sous forme de lotissements résidentiels anarchiques; et en 1940, apparaissaient les premières formes de l'habitat spontané, reflet de la destruction des campagnes.

3.1.3 - la ville moderne:

L'accroissement démographique, conjugué à un fort exode rural, a provoqué, au niveau de la périphérie immédiate de Tlemcen, la naissance de nouveaux quartiers. Ils sont composés principalement de constructions développées illicitement ou de lotissements et d'habitat collectif mal intégrés à l'environnement urbain.

3.2 - une trame socioprofessionnelle:

Porteuse à la fois d'un savoir-faire et d'un projet social, la production marchande - avec le caractère multidimensionnel qui la distingue - est en rapport, d'une part, avec la place qu'elle occupait dans la cité tlemcénienne et, d'autre part, avec le monde méditerranéen à travers les relations de cette ancienne métropole.

À propos de la place de l'artisanat dans ladite cité, Yahia Ibn-Khaldûn ne recensait ainsi pas moins de 4000 métiers à tisser, durant les temps forts de la période zeyyanide. En revanche, pour le milieu du XIV^e siècle, André Cochet signale le chiffre de 500. Enfin, Alfred Bel, par suite d'un recensement effectué vers 1911, dénombre 44 ateliers (ce qui ne dépasse guère la centaine de métiers). Aujourd'hui, on en compte beaucoup moins.

De même, le commerce était loin de constituer une activité autarcique et le caractère international des échanges avec d'autres métropoles était fortement attesté. En effet, la ville de Tlemcen comptait dans ses murs, au début du XIV^e siècle, environ 2000 marchands venus de diverses régions d'Europe. A la même époque, un nombre égal de mercenaires servait le souverain régnant, et cette colonie de 4000 personnes vivait en paix, au quartier de la *Qisariya*, au milieu d'une population locale qui dépassait les 120000 foyers. Construite sous les Zianides, cette *Qisariya* était délimitée par une enceinte crénelée comprenant deux portes et couvrait une superficie d'environ cinq hectares. Elle fut détruite, à la fin du XIX^e siècle, par l'administration française d'occupation qui n'a épargné qu'un seul axe principal, la rue piétonnière, où règne jusqu'à présent une activité commerciale très intense.

Dans cette configuration cosmopolite, l'espace économique ambiant reste diffus et fait corps avec le tissu urbain qui circonscrit la place centrale commerçante. La petite production marchande y est enracinée et constitue le lot quotidien en quoi se reconnaît le citadin moyen. Le cadre communautaire servant de support à cette intégration de l'activité économique, du cadre résidentiel et de la vie culturelle, serait ainsi le quartier, appelé "*hawma*" en arabe. Cela étant, si la *Médina* est un espace social, l'unité matricielle d'un tel espace est le quartier car il est le lieu privilégié où s'opère la trilogie que constituent l'acte de vie (*derb* ou ruelle), l'acte de production ou d'échange (corporation) et l'acte de prière (*zaouïa* ou confrérie). Dans cet habitacle intime, chacune de ces prestations reçoit sa qualification à travers le prisme des autres, car chacune d'elles constitue un registre partiel de l'unité sociale indivisible dont le quartier sert de substrat.

De cette fresque d'un passé révolu, il ne reste plus, de toute évidence, que quelques survivances professionnelles car la désaffection de l'époque contemporaine ne ressortit pas à la seule sociologie urbaine. Quant au répertoire identitaire fait de monuments, d'œuvres d'art, d'objets de la vie quotidienne — qui sont autant de repères vernaculaires constitutifs de notre mémoire populaire et sans lesquels nous nous sentirions orphelins — il subit comme les hommes les attaques de l'environnement devant lesquelles il demeure très fragile. Il s'agit notamment de l'environnement naturel (l'eau, la lumière, les micro-organismes, etc.), mais surtout de l'environnement modifié par l'homme pour sa survie ou son confort (comme la pollution industrielle ou la pollution esthétique et urbaine, les aménagements de sites qui privent le monument de son message historique et rompent le dialogue qu'il entretient avec son cadre naturel). Ce monument, privé d'un contexte physique et mental qui lui donne son échelle valorisante, n'est plus souvent qu'un objet insolite offert à la curiosité des amateurs.

Conclusion :

A vrai dire, il est à craindre pour qui visitera Tlemcen, aujourd'hui, qu'il ressente quelque humeur à vouloir confronter la réalité présente avec celle que colore

le reflet des livres des chroniqueurs. Dans cette ville taillée et retaillée par des urbanistes indiscrets au gré de leurs lubies ou de leur impéritie, attaquée par le temps et l'ignorance des usages du monde, ce visiteur reconnaîtra mal la cité royale dont le sultan Abou-Tachfine avait fait un des plus beaux exemples de l'urbanisme médiéval.

Tlemcen, en effet, est une agglomération qui grossit très vite, mais elle grossit, fort malheureusement, aux dépens des biens de la Culture. Comme les "villes d'antan", elle n'a pu échapper au phénomène de l'explosion urbaine et à ce qu'il peut en résulter comme mutilation d'une "cité historique" qui a certainement joué le rôle le plus décisif dans l'affirmation de l'identité du Maghreb Central, en préfigurant l'Algérie moderne.

Les Tlemcénien, qui étaient 12 000 lors de l'occupation française, rentiers de la terre, négociants, artisans du métal, du cuir, de la laine (avec 500 métiers en 1842), n'étaient encore que 55 700, dont 43 300 Algériens, en 1954. Cette population, portée (selon un taux annuel de 2,2 %) à 71 130 citadins en 1966, après le départ des Français, ne s'est accrue que de 2,6 % par an entre 1966 et 1977 (93 143).

Depuis lors, Tlemcen s'est étendue aux dépens de sa périphérie (le *haouz*) jusqu'aux anciens villages coloniaux d'Abou Tachfine (Bréa), Chetouane (Négrier) et Mansoura. L'agglomération pluri communale a crû, en effet, au taux cette fois excédentaire de 3,4 %, passant de 93 143 (en 1977) à 137 197 hab. (en 1987) puis à 180.000 hab. (en 1998).

D'autre part, Tlemcen connaît, sur le plan des infrastructures locales, une extension prodigieuse matérialisée essentiellement :

Par le développement d'une zone industrielle de 220 hectares et d'une zone semi-industrielle de 80 hectares.

Par la croissance de l'université comme acteur de développement urbain durable. L'enseignement supérieur, créé en 1974 avec deux filières seulement et un nombre restreint d'étudiants, s'est développé de façon considérable. En 1989, Tlemcen devenait ville universitaire avec un effectif en rapide expansion et 7 instituts. Aujourd'hui, elle dispose d'un organe infrastructurel très important, comprenant 8 Facultés (géographiquement localisées autour de six pôles universitaires) et un effectif universitaire de plus de 30000 étudiants.

Face aux enjeux de la mondialisation, Tlemcen, avec ses ressources humaines et naturelles remarquables, et grâce notamment à sa position géostratégique privilégiée, prend une envergure économique et culturelle très importante. Les différents plans de développement réalisés, ou à venir, tendent à en faire une mégapole à la mesure des défis sociaux et économiques du développement de la région.

Indications bibliographiques:

- * Balta (P.) et Rulleau (Cl.), *L'Algérie des Algériens : vingt ans après*, Les éditions ouvrières, Paris, 1981.
- * Berque (A.), *L'Algérie, Terre d'Art et d'Histoire*, G .G . de l'Algérie, 1937.
- * Epron (Jean-Pierre), *L'architecture et la règle*, OPU, Alger, 1984
- * Faure (Elie), *Histoire de l'Art, l'Esprit des Formes*, Collection: Folio . Essais, éd . Gallimard, Paris, 1991.
- * Ibn Khaldoun (Abd-er-Rahmâne), *Discours sur l'Histoire universelle*, traduction nouvelle de Vincent Monteil, Sindbad, Paris, 1967.
- * « L'Art des Bâisseurs Romains », *Les Cahiers de Boscodon*, Cahier N°4, 5ème édition, Crotts, 1990.
- * Marçais (G.), *Algérie médiévale*, Arts et Métiers Graphiques, Paris, 1957.
- * Marçais (G.), *Manuel d'Art Musulman*, Paris, 1926.
- * Marçais (G.), *L'Art Musulman*, Quadrige / Puf, 1962.
- * Marçais (William et Georges), *Les Monuments Arabes de Tlemcen*, Fontemoing éditeur, Paris, 1963.
- * « Mesure pour Mesure », N° Spécial des *Cahiers du CCI, Bureau de la recherche architecturale et de la direction de l'architecture et de l'urbanisme*, M E L A T T, Centre G. Pompidou, Paris, 1990
- * Paccard (André), *Le Maroc et l'Artisanat Traditionnel Islamique dans l'Architecture*, éditions Atelier 74.
- * Papadopoulo (A.), *Esthétique de l'Art Musulman*, Paris, 1971.
- * Soreil (Arsène), *Le Rôle des critères dans la fonction civilisatrice de l'art, Actes du cinquième congrès d'esthétique*, Amsterdam, 1964, Paris - La Haye, Mouton, 1968.

**L'INFLUENCE DES JURISTES SUR LA FRAPPE ET L'USAGE
DE LA MONNAIE EN OCCIDENT ISLAMIQUE :
DE LA MONNAIE COMPTÉE À LA MONNAIE PESÉE.**

Abdelhamid Fenina

Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis Université de Tunis

Il y a environ un demi-siècle, Aimée Launois¹ avait démontré, dans un article resté fameux, le rôle déterminant des juristes sunnites malékites sur la frappe monétaire sous le règne de l'émir zīrīde al-Mu'izz b. Bādis et des souverains almoravides. Elle avait alors noté² que leur influence avait été incontestablement déterminante notamment dans *le choix des types monétaires*. L'influence des juristes orthodoxes nous a aussi semblé déterminante sur *la frappe et l'usage de la monnaie dans la vie courante*, non seulement en Ifrīqiya et au Maghreb, mais aussi dans l'ensemble du monde islamique.

Cette hypothèse nous est venue lors de l'enquête que nous avons menée sur la réforme monétaire entreprise par l'émir aghlabide Ibrāhīm II en 275/888 et sur la révolte que celle-ci a engendrée³. Nous avons été alors fortement intrigués par un passage unique et obscur relatif à cette révolte dans une chronique du début du XIV^e

¹ Launois A., « Influence des docteurs malékites sur le monnayage zīrīde de type sunnite et sur celui des Almoravides », *Arabica*, t. XI, fasc. 2, 1964, p. 127-150.

² . Elle précise, p. 128, qu'elle « touche ici à une hypothèse [qu'elle a] émise à l'occasion d'un travail précédent [« Le verset « Dieu vous suffira contre eux » sur certains disques en verre, découverts à Suse », *JA*, 1960] : les théologiens, les *fuqahā'*, puisqu'il faut bien les appeler par leur nom, ont très probablement pris part à l'élaboration des monnaies musulmanes ».

³ Fenina A., « À propos de *thawrat al-darahim* ou la "révolte" des dirhams à Kairouan sous le règne de l'émir aghlabide Ibrāhīm II (275/888-9) », *Kairouan et sa région. Nouvelles découvertes, nouvelles approches*, Kairouan, 6-8 mars 2006, textes réunis par A. Bahi, Miskiliani éditions, Zaghouan, 2009, p. 171-186. Voir aussi, du même auteur, un résumé substantiel de ce travail dans *Numismatique et histoire de la monnaie en Tunisie*. Tome II, *Monnaies Islamiques*, Tunis, 2007, aux pages 63-67. Nous sommes heureux de constater que la thèse proposée dans ces travaux a fait depuis son chemin, puisque nous la retrouvons sous la plume de M. Amalia De Luca, « La riforma monetaria dell'aglabita Ibrāhīm II », *The 2nd Simone Assemani symposium on Islamic coins*, éd. B. Callegher et A. D'Ottone, EUT, Trieste, 2010, p. 90-110, mais sans citer hélas notre travail.

siècle où il est fait mention clairement du rôle joué par les juristes et ascètes dans le domaine monétaire. Mais ce n'est en réalité qu'au fur et à mesure de l'avancement de nos recherches numismatiques¹ sur divers autres aspects du monnayage ifrîqiyen et égyptien que l'idée de cette étude s'est précisée peu à peu². Les longues recherches bibliographiques menées, nous ont conduits à constater qu'en dépit de la publication, depuis fort longtemps, d'un abondant matériel numismatique approprié pour répondre à cette problématique, ce sujet ne semble pas avoir attiré l'attention des chercheurs. Ces mêmes recherches nous ont aussi révélé que les sources juridiques évoquaient ces pratiques monétaires à de nombreuses reprises³. Grâce à cette documentation à la fois variée et complémentaire, nous avons pu saisir tout l'intérêt d'entreprendre une étude sur cette question monétaire qui nous paraît totalement inconnue, du moins jamais abordée sous cet angle d'approche. En effet, si les sources arabes évoquent assez souvent l'intervention des juristes dans le domaine monétaire, jamais à notre connaissance, elles ne donnent d'explication cohérente et acceptable sur la portée de cette intervention. De même, les études historiques n'ont pas abordé cet aspect. C'est pour apporter des arguments à l'appui de cette idée fondamentale et pour mettre l'accent sur l'intervention des juristes dans certains choix monétaires des autorités émettrices et sur certains usages monétaires que nous consacrons cette étude.

I. Mystérieux phénomènes monétaires en Occident islamique

La documentation numismatique examinée nous a permis de faire un certain nombre de constats :

1- *Rareté de la frappe des monnaies d'argent*

D'abord, nous remarquons que la frappe du monnayage d'argent dans le monde arabo-islamique et plus particulièrement en Occident, frappe qui était à la fois abondante et quasi-exclusive aux époques des *wulāt* umayyades et abbāsides, a diminué peu à peu, à partir de la seconde moitié du IX^e siècle, et s'est aussi réduite aux seules subdivisions du dirham. Selon Cl. Cahen, cette « crise de l'argent » toucha aussi bien l'Orient islamique que l'Occident chrétien et s'étendit « du début du

¹ Voir en particulier notre travail, « À propos de la fonction des disques légers en verre à inscription arabe d'époques fātimide et post-fātimide : *sanaḡāt* ou jetons fiduciaires ? », communication présentée au V^e Congrès de l'Association Internationale de Papyrologie Arabe, Tunis-Kairouan, 28-31 mars 2012 ; en cours de publication.

² Nos recherches numismatiques consacrées essentiellement à l'Ifrīqiya et au Maghreb portent également sur le matériel égyptien - monnaies, dénéraux, poids et estampilles en verre- trouvé dans les fouilles d'Istabl 'Anṭar au Fustāt, dirigées par R.-P. Gayraud.

³ Voir par ex. Brunschvig R., « Conceptions monétaires chez les juristes musulmans (VIII^e-XIII^e siècles), *Arabica*, t. XIV, fasc. 2, 1967, p. 113-143. Voir aussi Fenina A., « Sur une monnaie d'or hafside dénommée *ushariyyat al-ṣarf* (monnaie à dix de change). Monnaie de compte ou monnaie réelle ? », Journée d'étude sur « Marchés et régulations économiques dans l'Afrique antique et médiévale », Aix-en-Provence, 11 mai 2002, *Antiquités africaines*, t. 38-39, 2002-2003, p. 395-403.

XI^e siècle au troisième quart du XII^e»¹. Alors que pour G. Hennequin la « famine d'argent » est un « phénomène mondial » qui correspond « presque exactement, en ce qui concerne l'Égypte, aux époques fātimide et ayyūbide »². En Ifrīqiya par exemple, comme l'admettent les numismates et les historiens³, la frappe de monnaies d'argent a été totalement suspendue entre 845 et 881, voire même jusqu'en 888, soit l'année de la « réforme » monétaire entreprise par l'émir aghlabide Ibrāhīm II⁴. Durant cette période, les rares émissions connues de monnaies d'argent aghlabides ont été frappées en espèces divisionnaires (1/3 et 1/4 de dirham) dans les ateliers siciliens de Siqilliyya et de Palerme⁵. L'arrêt de toute frappe de monnaies d'argent dans les ateliers ifrīqiyyens et ailleurs reste pourtant inexpiqué ; en dépit de quelques tentatives avancées par certains numismates comme R. Tye, qui considère que la disparition durant la fin du X^e jusqu'au début du XIII^e siècles de monnaies d'argent est due, contrairement aux théories de St. Album et M. Federov, à un abandon par les gouvernements islamiques du monnayage d'argent⁶. Cet avis est partagé par G. Hennequin qui considère « que

¹ Voir Cahen Cl., « Contribution à l'étude de la circulation monétaire en Orient au milieu du Moyen âge », *AnIsl* 15 (1979), p. 37-46. Il précise à la page 37 : qu'« en Égypte, la monnaie d'argent pur disparaît progressivement au cours du premier demi-siècle fatimide, et elle est remplacée par une monnaie dite *waraq* de billon à 30% d'argent et 70% de cuivre, qui circulera sans gros accident, comme complément à l'or resté fondamental, jusqu'à la fin du régime en 1171. On ne peut donc pas parler ici d'une disparition du métal argent, mais seulement du remplacement d'espèces sans alliage par de nouvelles à fort alliage ». Pour conclure à la page 45 que « Nous sommes dans une période où, en Orient, on tend, soit à ajouter, soit à substituer à l'argent, pour pallier aux besoins courants, le cuivre, pur ou en alliage ». Du même auteur, voir aussi : « Monetary circulation in Egypt at the time of the crusades and the reform of al-Kamil », *The Islamic Middle East, 700-1900. Studies in Economic and Social History*, éd. A.L. Udovitch, Princeton, New Jersey, 1981, p. 315-333. Alors que Hennequin G., « Les monnaies et la monnaie », dans *États, Sociétés et cultures du Monde musulman médiéval (X^e-XV^e siècle)*. Tome 2 Sociétés et cultures, ouvrage collectif de J.-C. Garcin, H. Bellosta, Th. Bianquis, Ch.-H. de Fouchécour, C. Gilliot, D. Gril, P. Guichard, P. Lory, F. Micheau, A.Y. Ocak, Y. Porter, B. Rosenberger, M. Shatzmiller et H. Toelle, Puf, coll. Nouvelle Clio, Paris, 2000, p. 219-243, considère que « pendant une période couvrant grosso modo les deux derniers tiers du XI^e/V^e et les deux premiers du XII^e/VI^e siècle, une raréfaction –plutôt qu'une disparition complète – des monnayages d'argent dans l'aire islamique centrale ».

² Hennequin G., « Nouveaux aperçus sur l'histoire monétaire de l'Égypte à la fin du Moyen-Âge », *AnIsl* 13 (1977), p. 179-215 ; voir p. 183.

³ Farrugia de Candia J., « Monnaies aghlabites du musée du Bardo », *RT*, 23-24, 1935, p. 273. ; al-^cUsh M.-A.-F., *Monnaies aghlabides, étudiées en relation avec l'histoire des Aghlabides*, I.F.D., Damas, 1982, n° 215-217 ; voir aussi Talbi M., *L'Emirat aghlabide (184-296/800-909). Histoire politique*, Adrien-Maisonneuve, Paris, 1966, p. 277.

⁴ Fenina A. 2009, p. 179. L'attribution par al-^cUsh 1982, n° 215-217, de trois pièces (1/2 dirham et deux pièces de 1/10 de dirham), datées respectivement de 268 H. et 273 H., ne nous semble pas être certaine.

⁵ al-^cUsh 1982, n° 205 ; 207 ; 209-210 ; 212-213.

⁶ Voir Tye R., « Three interpretations of the Islamic 'Silver famine/Crisis' », *ONSNL*, n° 175, Spring 2003, p. 4. Avant de présenter, dans cette brève note, son propre avis sur la disparition du monnayage d'argent, cet auteur rend compte des deux interprétations précédentes. Pour Album ST., *A Checklist of Islamic Coins*, 2^e éd., 1998, p. 10, cette disparition est due à la pénurie absolue de l'argent disponible dans le monde islamique entre la fin du X^e siècle jusqu'au XIII^e siècle, en raison de l'exportation du stock d'argent disponible vers la Russie et les pays Scandinaves, alors que les mines d'argent étaient devenues improductives. Sinon, il suggère que les gouvernements islamiques, cherchant à tirer profit de la frappe monétaire, avaient frappé un monnayage de billon à la place du monnayage d'argent de bon aloi. Or,

l'absence de frappes monétaires d'argent ne saurait être interprétée a priori comme un signe de pénurie commerciale du métal¹.

Insistons aussi sur le fait qu'à partir de cette période le dirham entier ou légal, pesant 2,97 g., ne fut plus frappé ou presque en Ifrīqiya. Nous avons en effet observé ailleurs² que depuis la révolte du dirham en 275/888, cette espèce monétaire a été complètement abandonnée, comme le prouve les sources numismatiques et le témoignage d'Ibn Idārī³, et que les successeurs des Aglabides en Ifrīqiya et des Almohades dans l'ensemble du Maghreb se contentèrent le plus souvent d'émettre des demi-dirhams, fort étrangement, dénommés quand même « dirham »⁴. D'ailleurs, cette espèce d'argent n'a été monnayée, sous les Fātimides et sous leurs lieutenants et successeurs Zīrīdes, qu'en faible quantité⁵. Ce qui contraste nettement avec la production considérable des monnaies d'or sous ces différentes dynasties depuis les Aglabides.

Comment peut-on alors expliquer le phénomène simultané du quasi abandon du dirham entier et du recul de la production monétaire d'argent dans l'Ifrīqiya post-aglabide, mais aussi dans de nombreux territoires du monde islamique, comme le Maghreb post-idriside et l'Andalus post-umayyade ?⁶

comme le fait observer R. Tye, il est difficile d'admettre, en raison des fluctuations de l'offre et de la demande, une exportation massive et linéaire de l'argent des pays islamiques vers l'étranger, alors que l'Afghanistan, pays plus proche des pays importateurs, continue à produire en grandes quantités ce monnayage d'argent et que les preuves ne manquent pas sur l'existence de stocks d'argent thésaurisés. Quant à l'éventuelle frappe, qui devait être massive, du monnayage de billon, pour des raisons de profit, les témoignages sont, comme le reconnaît Album, extrêmement rare. Aussi, pense-t-il, de son côté, que cette rareté est due à l'abandon par la plupart des gouvernements islamiques de la frappe de monnaies d'argent ; ce qui provoqua soit la thésaurisation, soit l'exportation de l'argent. Les insignifiantes quantités de monnaies produites par la suite dans la plupart des régions ne représentaient qu'une infime partie du stock des lingots d'argent et n'ont pas subvenu aux besoins des échanges. Ces considérations ont amené la majorité de la population à éprouver des difficultés à participer à une économie de marché et du coup à être nécessairement poussé vers le servage. Cette interprétation, explique selon lui, pourquoi l'argent était massivement exporté vers les terres du Nord, puisque les besoins des pays islamiques en ce métal étaient quasiment nuls. Elle explique aussi, en l'absence de frappe monétaire, la thésaurisation de l'argent sous forme d'ornements. L'exception de l'Est de l'Afghanistan s'explique par l'absence de la féodalité et le maintien par le pouvoir en place de la rémunération des soldats en espèces frappées.

¹ G. Hennequin 2000, p. 222.

² Fenina A. 2009, p. 179 sq.

³ . Ibn Idārī, *al-Bayān al-Muḡrib fī aḥbār al-Andalus wa-l-Maḡrib*, éd. G.-S Colin et E. Lévi-Provençal, vol. 1, Beyrouth, 1983.

⁴ Balog P., « A hoard of 1/16-th dirham fractions of the Fātimid caliph al-Ḥākim bi-Amr Illāh (386-411 AH = 996-1020 AD) in the Vatican coin collection », *Rivista Italiana di Numismatics*, vol. XX – série quinta - LXXIV- 1972, p. 146 sq.

⁵ Nicol N.-D., *A corpus of Fatimid coins*, Trieste, 2006. Voir aussi Balog P. 1972, p. 145-151.

⁶ Hennequin G. 2000, p. 222, constate que « dès le dernier tiers du XII^e/VI^e siècle » la « famine d'argent », selon les termes de Noonan et d'autres numismates, a cessé d'être posée et qu'on observe depuis lors « une reprise générale et spectaculaire de la frappe d'argent, qualitativement et encore plus quantitativement : Almohades et successeurs, Ayyūbides, saljūks de Rūm, puis Mamlūks, Mongols et post-Mongols. La prépondérance quantitative du métal blanc atteint le stade d'un quasi-monopole dans certains cas (Tīmūrides) ».

2- Absence de frappe de monnaies de bronze

Nous constatons, comme tous ceux qui ont travaillé sur ce monnayage, que dès l'époque abbāside (II^e/VIII^e), la frappe du *fals*, en Ifrīqiya et dans d'autres provinces de l'empire¹, était devenue extrêmement irrégulière et la circulation de cette espèce extrêmement rare². Au siècle suivant, les Aġlabides ne frappèrent que très rarement cette monnaie de bronze pour faire office de menue monnaie, bien nécessaire pour l'appoint et pour le petit commerce. Les quelques émissions connues ne dépassèrent guère l'année 227/842³. Après cette date, les Aġlabides, comme d'autres dynastes arabo-musulmans, renoncèrent définitivement à frapper le monnayage de bronze. Nous constatons par conséquent que l'arrêt de toute frappe de monnaie de bronze précède de peu l'arrêt de toute frappe de monnaie d'argent en Ifrīqiya. En outre, dorénavant et jusqu'au XVI^e siècle⁴, soit sur plus de six siècles, la frappe de monnaie de bronze en Occident islamique a été presque totalement abandonnée ; alors qu'en Égypte, la reprise de la frappe de ce monnayage date du règne du prince ayyoubide al-Malik al-Kāmil en 622/1225⁵.

Comment peut-on expliquer, là encore, l'abandon total de la frappe de monnaies de bronze, en particulier du *fals* ? Contrairement à certains auteurs, il nous est difficile d'admettre ou même de supposer que ce métal ait disparu de la circulation monétaire dans le monde arabo-islamique et ailleurs pendant de nombreux siècles en raison d'un éventuel tarissement de l'approvisionnement en cuivre⁶. Les sources

¹ D'après Hennequin G. 2000, p. 222 sq., « Les numismates ont très tôt remarqué l'absence presque totale de monnayage de bronze dans l'aire islamique du deuxième tiers du IX^e/III^e au troisième tiers du IX^e/IV^e siècle (exception : Sāmānides) ».

² Balog P., « Monnaies islamiques rares fatimites et ayoubites », *BIE*, t. XXXVI, Le Caire, 1955, p. 327-341 ; Shamma S., *A catalogue of Abbasid copper coins*, tapuscrit éd. E. Savage Londres, 1996. Ce monnayage est généralement très mal connu, car les rares spécimens qui nous sont parvenus étaient la plupart du temps dans un très mauvais état de conservation et leur collection demande donc une grande patience et de longues années de recherche.

³ al-ʿUsh 1982, n° 244-272. Udovitch A. L., art. « Fals », *EI²*, p. 788, indique que dès « la première moitié du III^e/IX^e s., la frappe des monnaies de cuivre cessa subitement dans l'ensemble du monde islamique, et ce manque de pièces de cuivre dura plusieurs siècles. L'absence dans nos collections, de *fulūs* de cette période n'est pas une simple coïncidence car elle est confirmée par les résultats de fouilles effectuées sur des sites islamiques... La seule exception à ce fait général est l'existence d'ateliers de frappe en Transoxiane ; Bukhārā et Samarkand possèdent en effet une série continue de pièces de cuivre s'étendant sur la fin du III^e/IX^e et le IV^e/X^e s. ». Voir aussi, Shamma S., *'Ahdath 'Asr al-Ma'mun kama tarwiha al-nuqud*, Yarmouk, 1995, p. 341 ; *idem.*, « al-Fulūs al-'abbāsiyya », *Yarmouk Numismatics*, vol. 8, 1996, p. 13-40.

⁴ Ce n'est qu'au XVI^e siècle, à partir du règne de sultan Aḥmad III (1542-1569), que les derniers souverains ḥafṣides rompent avec la tradition monétaire almohade sur de nombreux points et en particulier en introduisant la frappe de monnaies de bronze.

⁵ Voir Rabie H., *The financial system of Egypt A.H. 564-741/A.D. 1169-1341*, Londres, 1972, p. 177-184. Voir aussi Balog P., « Ayyub divisional currency issued in Egypt by al-Kamil Muhammad I », *Gazette Numismatique Suisse*, 27, 1977, p. 62-67 ; Cl. Cahen 1981, p. 315-333.

⁶ Selon Hennequin G. 2000, p. 222 sq., nous ne disposons « toujours d'aucune explication vraiment satisfaisante du phénomène. Notons à toutes fins utiles, que personne ne s'est jamais avisée d'invoquer une quelconque « famine du cuivre » à l'époque concernée... Beaucoup par contre, et très légitimement,

historiques, comme l'a judicieusement rappelé S. Shamma¹, ne mentionnent guère ce fait et nous savons qu'il existe dans le monde arabo-islamique de nombreuses mines de cuivre.

Peut-on alors suivre l'opinion de A. L. Udovitch, qui explique ce phénomène par une « relation avec la tendance inflationniste créée par l'énorme accroissement de la production d'or et d'argent qui se produisit à cette époque et rendit la fabrication de monnaies de cuivre plus onéreuse et moins nécessaire » ?² À l'encontre de cette explication classique, rappelons, comme nous venons de voir ci-dessus, que la production du monnayage d'argent durant cette période était très faible.

En somme, la frappe exclusive à partir de la seconde moitié du IX^e siècle de monnaies en métaux précieux et plus particulièrement en or, en raison de l'abandon de la frappe de la monnaie de bronze et de la faible production de la monnaie d'argent - à la fois irrégulière et réservée essentiellement à des espèces divisionnaires du dirham - est intrigante. Elle pose en tout cas le problème des moyens de paiement utilisés dans les transactions commerciales de faible importance.

II- Frappes et usages de la monnaie en Occident islamique

Rappelons que *les monnaies* ou « *sikka/coins* » ont été inventées pour remplir certaines fonctions économiques – étalons et réserves de valeurs, servir plus concrètement comme un moyen de paiement – et pour faciliter donc les échanges et la vie quotidienne des gens. En y apposant sa marque sur un flan monétaire, d'un poids et titre bien déterminés, l'autorité émettrice garantit ainsi la valeur de ce morceau de métal signé et rend, du coup, inutile l'opération de son pesage dans chaque transaction commerciale ; désormais la monnaie devait être acceptée comptée, et non pesée, dans

ont soulevé la question d'éventuels moyens de paiement divisionnaires de substitution, utilisable en lieu et place du fals apparemment défaillant, d'où l'intérêt porté aux objets de verre (rondelles, « jetons »), très abondants en Égypte à la même époque : la nature monétaire desdits objets, suggérée par les uns (Balog, Album), est véhémentement déniée par d'autres (Bates). Une timide reprise de la frappe du bronze est constatée dès la fin du XI^e/V^e siècle (Syrie saljukide), puis le phénomène connaît une accélération quantitative spectaculaire au XII^e/VI^e – peut-être s'agissait-il, dans un premier temps, de pallier le manque persistant d'argent monnayé (Saldjûks de Rûm, « Turcomans ») – avant de se généraliser au XIII^e/VII^e (Ayyûbides, Mamlûks, Mongols...). Sur la question de la controverse Balog-Bates voir en particulier notre travail, « À propos de la fonction des disques légers en verre à inscription arabe d'époques fâtimide et post-fâtimide : *sanağât* ou jetons fiduciaires ? », communication présentée au Ve Congrès de l'Association Internationale de Papyrologie Arabe, Tunis-Kairouan, 28-31 mars 2012 ; en cours de publication.

¹ Shamma S. 1996, p. 19.

² . Udovitch I. L., « fals », p. 788. Cette opinion est partagée par Shamma S. 1996, p. 19-20, qui explique que la forte augmentation des prix rendit inutile le recours à une monnaie de faible valeur et à laquelle on substitua le dirham et ses subdivisions. D'ailleurs, il fait observer que la fragmentation du dirham, attestée par de nombreux trésors, a connue durant cette période une forte augmentation.

les paiements¹. Al-Māwardī (m. 450/1058) précise à cet égard que les métaux précieux portant la marque de la *sikka sultāniyya* (les coins de l'émir), « dont la frappe offre toute confiance et garantit qu'il ne peut y avoir substitution ni fraude, doivent étre employés à l'exclusion de fragments d'argent en ou de lingots d'or, car sous ces formes on ne peut y avoir confiance qu'après les avoir fondus et affinés, tandis qu'on peut se fier à la monnaie marquée »².

D'un autre côté, la frappe monétaire procure au souverain un droit de seigneurage³. Pour préserver ce bénéfice et éviter de faire subir à son Trésor des pertes substantielles, le souverain était appelé non seulement à constituer la frappe monétaire comme privilège exclusif et par conséquent à interdire « cette activité à d'autres personnes, non autorisées »⁴, mais aussi à prohiber l'usage de la fragmentation de la monnaie, en l'occurrence ici du dirham.

Eu égard à cette double vocation, les monnaies ont acquis au fil du temps une place importante dans la vie des sociétés et des États, tant sur les plans économique et politique que religieux. Dans les États islamiques par exemple, le souci de l'administration centrale était avant tout d'écarter toute fraude monétaire en surveillant le poids des monnaies en circulation. Cette tâche revenait au *muhtasib*⁵ qui était chargé de garantir l'exactitude et l'intégralité des poids et titres des monnaies en circulation. Sous les Umayyades et leurs successeurs jusqu'au milieu du III^e/IX^e siècle, la vérification du poids des espèces en circulation - dīnār, dirham et fals, avec parfois quelques subdivisions - était assurée si besoin est à l'aide de dénéraux. Monnaies et dénéraux islamiques avaient conservé, pendant des siècles, pratiquement la même physionomie, avec un type la plupart du temps épigraphique indiquant surtout l'autorité émettrice et la valeur monétaire. Pourtant, les changements ont été nombreux. Ils ont touché l'aspect intrinsèque, mais aussi l'aspect extrinsèque, en particulier le type de légende. Ces transformations ont obéi surtout aux changements politiques, à la succession des pouvoirs, mais aussi à des considérations économiques, et parfois *religieuses*.

¹ Voir par ex. Hennequin G., « Problèmes théoriques et pratiques de la monnaie antique et médiévale », *AnIsl* 10 (1972), p. 1-51.

² Al-Mawardī, *al-Ahkām al-Sultāniyya wa-l-Wilāyāt al-Dīniyya*, éd. Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, Beyrouth, s.d., p. 197, voir aussi la trad. par E. Fagnan, Mawardi, *Les Statuts gouvernementaux*, éd. Le Sycomore, Paris, 1982, p. 328 et Chalmeta P., « Monnaie de compte, monnaie fiscale et monnaie réelle en Andalus », *Documents de l'Islam médiéval. Nouvelles perspectives de recherche*, éd. Y. Rāghib, IFAO, Caire, 1991, p. 77.

³ Voir par ex. Chalmeta P. 1991, p. 80.

⁴ Chalmeta P. 1991, p. 79 ; il ajoute à la page suivante que « le fait pour un particulier de frapper monnaie est toujours regardé comme la pire manifestation possible de rébellion et de rejet de l'autorité centrale ».

⁵ Sur al-Muhtasib et l'institution d'al-Hisba voir par ex. l'ouvrage de Essid Y., *At-Tadbīr Oikonomia ; Pour une critique des origines de la pensée économique arabo-islamique*, éd. T.S., Salammbô, 1993, 2^e partie « La hisba et le Muhtasib », p. 141-238. Voir aussi Morton A. H., « Hisba and Glass Stamps in Eighth-And Early Ninth- Century Egypt », *Documents de l'Islam médiéval. Nouvelles perspectives de recherche*, éd. Y. Rāghib, IFAO, Caire, 1991, p. 19-42.

1. Usage de la monnaie coupée

Si nous avons tenu à rappeler ces données élémentaires, c'est pour insister sur le fait que la fragmentation des monnaies était théoriquement jugée par les États comme un délit sévèrement puni aux premiers siècles de l'Islam¹. Selon certains auteurs, si la fragmentation est « un délit pénalement poursuivi aux I^{er}-II^e siècles ; elle est très mal vue aux III^e-IV^e siècles »². Dans ses *Ahkām*, Al-Mawardi précise en effet que « l'acceptation des dirhems et dinars fragmentés n'est pas obligatoire, car ils sont douteux et susceptibles d'avoir été mélangés ; aussi leur valeur est-elle inférieure à celle des pièces monnayées entières. Les juristes discutent sur le caractère blâmable de la fragmentation. Mālik et la plupart des juristes de Médine étaient d'avis que cet acte est blâmable, *makrūh*, car il est de ceux qui constituent du désordre dans le monde, et l'auteur en doit être désapprouvé. On rapporte que le Prophète défendit de fragmenter la monnaie des musulmans, *sikka*, ayant cours parmi eux »³. Au-delà du fait que du temps du prophète les musulmans n'ont pas frappé de monnaies, la fragmentation des monnaies était en réalité une pratique courante et clairement attestée par des sources textuelles et témoignages archéologiques⁴. Indéniablement, cette pratique sociale, sévèrement puni aux deux premiers siècles de l'Islam, était devenue, à partir du III^e/IX^e siècle, peu à peu largement tolérée et la position dogmatique et théorique de réprobation des juristes s'adoucit avec le temps ; comme on accordait plus d'intérêt à la valeur pondérale que nominale des monnaies. En pratique, ils acceptaient la fragmentation des monnaies, particulièrement celle d'argent, pour se substituer à la monnaie de cuivre, qui ne jouissait de leur part d'aucune considération dans les transactions commerciales, et remplir ainsi la fonction bien nécessaire de menue monnaie. Au XI^e siècle le juriste Ifrīqiyyen al-Lakhmi (m. 478/1085-6), interrogé « sur la monnaie émise par le sultan à Kairouan et à Mahdia et autres monnaies (illicites) qui servent à payer la solde et dont, faute de mieux, les gens sont contraints de se servir... émet un avis tolérant en invoquant la nécessité d'utiliser le seul numéraire disponible »⁵.

¹ Voir al-Baladuri, *Futuh*, p. 454-456 où il rapporte quelques exemples du sévère châtement infligé par les califes aux contrevenants. Les peines encourues par tous ceux qui commettent ce délit de fragmentation variaient entre la coupure de la main et trente coups de fouet. Voir Chalmers P. 1991, p. 84.

² Chalmers P. 1991, p. 84. Selon cet auteur, cette fragmentation ne finira par être « tolérée » qu'au V^e s.

³ al-Mawardi, p. 197, trad., p. 329. Voir aussi article «Qorādah, rognure» dans Sauvage H., *Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmanes*, Extraits du *Journal Asiatique* 1879-1882, Paris, 1882, p. 513[199] : « quelques docteurs appliquent la défense faite par le prophète à l'acte de couper des rognures avec les ciseaux ; car, au commencement de l'islamisme les monnaies étaient reçues au nombre et par suite en recevant des parties (*atrāf*), ou éprouvait un dommage et une perte ».

⁴ Voir par exemple Goitien S. D., *A Mediterranean Society : The Jewish Communities of the Arab World as Portrayed in the Documents of the Cairo Geniza*, I, *Economic Foundation*, Berkeley-Los Angeles, 1967, p. 229 où les documents de la Geniza attestent de l'usage abondant de fractions de dirham (1/2, 1/3, 1/4, 3/4, 1/6, 1/8, 3/8, 7/8).

⁵ Idris H.-R. 1962 II, Idris H.-R., *La Berbérie Orientale sous les Zirides (X^e-XII^e siècles)*, éd. Adrien-Maisonneuve, Paris, 1962, t. II, p. 541.

En interdisant par exemple lors de la réforme monétaire de 275/888 l'usage de fragments monétaires (*qita*¹), Ibrāhīm II cherchait sans doute à rétablir la *sikka* (les monnaies/coins), qui semble avoir été largement transgressée. Sa détermination à rétablir ce droit régalien, quitte à utiliser la force, visait à la fois le recouvrement des impôts en espèces entières, plus faciles à encaisser, et la préservation des finances par le maintien du profit tiré de la frappe monétaire. Cette réforme de 275/888 nous révèle en tout cas que cette période historique était marquée par l'emploi courant dans les transactions commerciales de fragments monétaires, et que les usagers utilisaient indistinctement pour leurs paiements des fragments de dirham et de métal argent brut non monnayé, pris au pesé.

Les attestations textuelles de l'usage des monnaies coupées durant les périodes postérieures en Ifrīqiya et dans d'autres pays arabo-islamiques sont nombreuses¹. Ibn Muyassar, indique par exemple qu'« en Égypte, sous al-Azīz, en Rabī' I 382 H/7 mai-5 juin 992, le prix des denrées s'effondra, les dirhams kairaounais valaient 15,5 dirhams au dīnār ; leurs morceaux (*darāhim qita*) atteignirent de 77 à 100 dirhams au dīnār. Les prix et le change s'arrêtèrent. Les morceaux (*qita*) de dirhams furent achetés aux changeurs pour la fonte à raison de cinq dirhams pour un »². Au-delà de ces indications relatives aux prix, au taux de change et aux raisons des fluctuations durant l'année mentionnée, il apparaît clairement d'après ce texte que, durant la période concernée, le dirham d'argent était fragmenté.

Les documents archéologiques attestant aussi cet usage ne sont pas négligeables³. En effet les fouilles, les trésors et les découvertes fortuites font apparaître parfois des fragments difformes de monnaies⁴ ; selon P. Chalmers l'analyse des trésors complets fait apparaître entre le tiers et la moitié de leur contenu en fragment de monnaie⁵. Ils permettent aussi de découvrir du métal précieux sous forme brute. Ce matériel numismatique nous amène ainsi à suggérer que, faute de disposer de monnaies divisionnaires en métal précieux ou en métal vil, les usagers, en Ifrīqiya et autres pays du monde arabo-islamique, étaient contraints durant certaines périodes de fragmenter le dirham pour faire office de monnaie divisionnaire⁶. Ainsi, la monnaie

¹ Voir Sauvage H. 1882, articles : *ghallah*, p. 193 (*JA* série 18, 1881, p. 507-8) ; *qorādah*, rognure, p. 199-201 (*JA* série 18, 1881, p. 513-15) ; article *qēta*, p. 204-206 (*JA* série 19, 1882, p. 25-7) ; article keusoûr, fractions, p. 211-212 (*JA* série 19, 1882, p. 32-3).

² Idris H.-R. 1962, p. 641, n. 292.

³ Voir par exemple Lowick N., « The Kufic coin fragments (National Museum of Ireland Register N. 1982.62-80) », *Viking period hoard at Dysart*, Dublin, 1984, p. 345-350.

⁴ Sur la procédure de fragmentation voir Metcalf D. M., « What happened to islamic dirhams after their arrival in the Northern lands ? », *Viking-Age Numismatics* 3, vol. 157, 1997, p. 296-335 ; v. p. 303 sq. Voir aussi Ilisch L., « Whole and fragmented dirhams in Near Eastern hoard », *SigtunaPapers*, éd. K. Jonson & B. Malmer, Stockholm, 1990, p. 121-128.

⁵ Chalmers P. 1991, p. 85. Il ajoute à la page suivante qu'« il est évident que les fragments avaient une valeur, à tout le moins, pour les épargnants ».

⁶ Il faudrait dorénavant faire très attention à ces fragments de monnaies et aux morceaux de métaux précieux qui sont indéniablement les témoins numismatiques de certains usages monétaires. De nombreuses fouilles ont exhumé des fragments monétaires : voir par ex. Heidemann St., « Gold-

monnaie d'argent, comme l'avait soutenu jadis H.-H. Abdul-Wahab¹, était parfois pesée et non comptée. La monnaie d'or, d'une manière générale, ne fut pas affectée par ce nouvel usage, car elle constitue le principal signe de l'autorité et l'instrument essentiel de la fiscalité. Et les rares témoignages archéologiques attestent que le recours à la fragmentation des monnaies d'or est somme toute extrêmement rare.

Ces multiples témoignages, textuels et archéologiques, sont vraiment intrigants. Il est difficile de comprendre les raisons pour lesquelles les usagers privilégièrent ces pratiques monétaires qui font fi du droit régalien, en tenant la monnaie pour un simple morceau de métal, et en rétablissant le recours peu commode au pesage des monnaies, plus particulièrement en argent ? Alors que la frappe monétaire était destinée en toute logique à faciliter les transactions commerciales par le remplacement du pesage par le comptage de la monnaie.

2- Dénéaux et monnaie pesée

Rappelons également que les dénéaux islamiques², qui sont de natures et de formes variées, se présentent en Égypte et dans d'autres territoires de l'Islam sous l'aspect de petits disques en verre, fabriqués par l'autorité officielle pour servir à l'ajustage et au contrôle du poids de la monnaie. Depuis l'époque umayyade jusqu'à l'époque fāṭimide, ces objets ont eu, de l'avis de tous les numismates, la fonction de contrôle pour les différentes espèces monétaires en circulation que ce soit en or, en argent ou en bronze. À partir de l'époque fāṭimide toutefois, l'absence de la légende de ces disques en verre d'aucune indication explicite relative aux poids ou aux dénominations a été à l'origine d'une controverse entre les numismates sur la fonction de ces disques légers. S'agit-il de dénéaux, du type de ceux utilisés par les prédécesseurs des Fāṭimides, ou bien ces objets servaient-ils à d'autres usages ? Nous avons traité ailleurs de cette problématique, aussi nous ne reviendrons pas ici sur cette question. Mentionnons simplement que dans ce travail, nous avons soutenu la thèse

fragments of the 11th Century found in the Citadel of Damascus », *ONSNL*, n 175, 2003, p. 3. ; Heidemann St., « Economic Growth and Currency in Ayyubid Palestine », *Ayyubid Jerusalem. The holy city in context 1187-1250*, éd. R. Hillenbrand & S. Auld, Londres, 2009, p. 276-300, particulièrement p. 280-281 ; voir aussi Miles G.-C., « Islamic coins », *Antioch on-the-Orontes*, IV, part one : *Ceramics and islamic coins*, éd. F.-O. Waagé, 1948, p. 109-124, illus., fig. 97-101, n° 181, 184, 201, 207 ; Czapkiewicz A., Lewicki T., Nosek S. et Opozda-Czapkie M., *Skarb Dirhemow arabskich z Czechowa*, « Un trésor de dirhams arabes de la fin du IX^e siècle découvert à Czechow près de Lublin », Warsovie, 1957 ; Kawatuko M., « A port city site on the Sinai Peninsula al-Ṭūr. The 11th expedition en 1994 (A Summary report), 1995, p. 55. Notons aussi que les fouilles d'Iṣṭabl 'Antar, dirigées par R.-P. Gayraud, ont exhumé un fragment de dirham.

¹ Abdul-Wahab H.-H., *Warakat (Feuilles). Etudes sur certains aspects de la civilisation arabe en Ifrikia (Tunisie)*, t. I, Tunis, 1965, p. 397-466 ; idem. 1968, *al-Nuqūd al-ʿArabiya fī Tūnis*, [Les monnaies arabes de Tunisie], éd. Banque Centrale de Tunisie, Tunis.

² La fabrication de ces objets, comme l'attestent les sources arabes, date du règne du calife ʿAbd al-Malik b. Marwān, lorsqu'il présida à la création de la monnaie islamique « la réforme monétaire de 77/697 ». Cette réforme s'insère dans le cadre de l'effort du calife pour réorganiser l'administration en la dotant d'une structure autonome par l'arabisation.

que ces disques en verre fātimide et post-fātimide servaient d'étalon pondéral pour peser non seulement les monnaies en circulation, comme le propose M.-L. Bates et bien d'autres auteurs, mais aussi les métaux précieux bruts, en lingots ou transformés (bijoux, fragments monétaires et autres). Nous avons aussi défendu l'idée que la pratique du pesage du métal, utilisé comme « monnaie », prévalut dans les transactions commerciales et légales des usagers qu'ils soient marchands, changeurs ou simple particuliers, et ne concernait exclusivement que les deux métaux (*al-ma'danayn*).

III. De l'intervention des juristes dans le domaine monétaire

Aux raisons déjà invoquées expliquant ces différents aspects de la frappe et des usages monétaires - la rareté des frappes du monnayage d'argent en Ifrīqiya post-aġlabide, l'arrêt de toute frappe de monnaie de bronze, la pratique de la fragmentation des monnaies, plus particulièrement d'argent, et de l'usage des dénéraux pour le pesage des monnaies et des métaux précieux -, il faut ajouter l'influence exercée dans ce domaine par les juristes. La consultation des sources textuelles, en particulier juridiques, des témoignages et des études numismatiques nous a conduit à émettre cette hypothèse. Celle-ci nous semble permettre désormais de mieux comprendre la signification de ces émissions monétaires et d'expliquer certains usages monétaires nécessaires aux échanges. Le rôle, jusqu'ici inconnu, des juristes dans le domaine monétaire en Occident islamique est assurément décisif pour certaines pratiques. Il explique, selon nous, le recours des usagers à la fragmentation des monnaies d'argent pour les paiements de faibles valeurs à la place des monnaies de bronze. La suppression de la frappe de bronze quant à elle est aussi due, à notre avis, à l'intervention des juristes. Ceux-ci n'accordaient aucune considération à ce monnayage considéré comme vil car il ne jouait, dans la législation islamique, aucun rôle fiscal.

1. *Al-naqdayn ou les monnaies en métaux précieux face au métal vil*

Nous savons, en particulier grâce aux travaux de R. Brunschvig, que les juristes musulmans ne font pas de distinction nette entre les monnaies en métaux précieux (or et argent) et ces métaux non monnayés ; « le métal précieux brut, en parcelles ou en lingots (*tibr, sabika, nuqra*), n'a pas, le plus souvent, de qualifications juridiques distinctes des « dinars » et « dirhams », qui sont respectivement l'or et l'argent monnayés... L'usage fréquent de peser les pièces au lieu de se fier à leur seule marque devait perpétuer le sentiment d'une différenciation nulle ou imparfaite entre la monnaie proprement dite et les deux métaux précieux ». Cette absence s'observe « notamment dans les grands principes qui régissent les opérations suspectes de *ribā*¹.

¹ Brunschvig R. 1967, p. 116. Il cite aussi un texte du *muḥtaṣar* du juriste shafīite du IX^e siècle al-Muzānī, où il est fait mention que « L'or et l'argent monnayés ont même caractère (*ma'na*) que l'or et

N'est-il pas en effet parfaitement connu que les juristes musulmans, durant le III^e/IX^e siècle ont accordé dans leurs écrits une grande importance à la question des taux d'intérêt ? En se référant à la tradition du prophète (*ḥadīṭ*), ils réaffirment que le taux d'intérêt est illicite et que par conséquent tout recours à ce procédé est illégal, car « la monnaie ne peut enfanter de la monnaie ». Ils observent aussi que dans l'opération de change (*ṣarf*) seul les deux espèces monnayées en or et argent (*al-naqdayn*) aussi bien que les deux métaux précieux non monnayées (*al-ma'danayn*) sont appelés « fondements (*uṣūl*) des prix », « prix, valeurs » (*aṭmān, qiyam*) des choses »¹. Seuls ces deux métaux précieux peuvent donc jouer le rôle de monnaie. Leur rareté, leur inaltérabilité et leur acceptation exclusive, en dehors de tout autre métal, dans la *zakāt*, la dîme légale de la fiscalité religieuse islamique, justifient ce choix. Or et argent doivent donc être considérés comme « les constituants de base de la monnaie musulmane – on dit volontiers “les espèces monétaires” (*al-naqdayn*) ? ». R. Brunschvig relève ainsi que « l'habitude persistante du pesage des monnaies ne devait pas être étrangère à cette sorte d'indifférenciation »². Et par conséquent « y a-t-il lieu de traiter les *fulūs* juridiquement comme des monnaies ? ».

Certes la *zakāt* ne s'applique qu'aux métaux précieux et le monnayage de bronze en est normalement exempté. Car, selon al-Maqrizi, « Dieu n'a jamais permis qu'on considérât comme monnaie » les espèces en cuivre, qui « ne sont que l'apparence des choses à l'exclusion de la chose elle-même »³. Mais eu égard au fait, comme le rappelle Maqrizi, que « parmi les mises en vente, il en est de valeur modique, qu'on ne peut vendre qu'au prix d'un dirham ou d'une fraction, les gens ont eu besoin pour cette raison, à l'époque ancienne et contemporaine, de quelque chose d'autre que l'or et l'argent, qui corresponde à ces prix modiques. Pourtant on ne parle jamais de cet instrument destiné aux choses modiques comme d'une monnaie, ceci d'une manière absolue dans toute l'histoire connue du monde, et il n'a jamais pris la place de l'une (ou l'autre) des espèces (légales) »⁴. Ainsi, nous relevons que les écoles

l'argent non monnayés ». Rappelons de notre côté qu'al-Māwārdī, dans *al-Ahkām al-Sulṭāniyya*, p. 152, nous indique que d'après Abū Ḥanīfā « il n'est pas fait de différence entre l'argent monnayé et l'argent en lingot... sans distinguer [de même pour l'or] s'il est en lingot ou monnayé » dans les prélèvements des aumônes légales. Voir la traduction par E. Fagnan, *Les Statuts gouvernementaux*, éd. Le Sycomore, Paris, 1982, p. 253. Voir aussi Sakr C. et Sharfuddine L., « *Ribā* et monnaie », *AnIsl* 39, 2005, p. 109-130, p. 119, d'après une tradition rapportée par Abū Dawūd : « ... L'échange de l'or contre de l'or qu'il soit en métal brut ou frappé, et l'échange de l'argent contre de l'argent qu'il soit en métal brut ou frappé... sont constitutifs de *ribā* pour celui qui donne ou prend davantage... ».

¹ Brunschvig R. 1967, p. 117.

² Brunschvig R. 1967, p. 115 et 118.

³ Al-Maqrizi, « *Les perles des colliers* » ou *Traité des monnaies*, éd.-trad. Eustache D., dans « Etudes de numismatiques et de métrologie musulmanes » II, *Hespéris Tamuda*, vol. X-fac. 1-2, 1968, p. 134. A la page suivante al-Maqrizi ajoute que « depuis les origines du monde jusqu'aux événements récents... dans les diverses régions de la terre, chez toutes les Nations... que les monnaies, qui étaient utilisées pour prix des ventes et coût des travaux, soient d'or et d'argent exclusivement. Il n'est attesté, d'aucune source avérée ou suspecte, qu'aucune de ces nations ou qu'aucun de ces peuples aient jamais choisi, à l'époque ancienne ou contemporaine, d'autres monnaies que celle-ci ».

⁴ Al-Maqrizi, p. 138.

juridiques sunnites n'accordent aucune considération au monnayage de bronze. « En dépit de quelques notes discordantes », les ḥanafites refusent les fulūs « pour constituer le capital », tandis que la tradition shafī'ite « demeure dans une ligne stricte d'attachement aux métaux précieux, frappés ou non, comme numéraire » et al-Shāfi'i « nie sans ambages le caractère monétaire des fulūs »¹. En somme, les juristes refusent d'octroyer aux espèces en métal vil, à l'inverse des métaux précieux, le caractère de monnaies ou « *sikka* ». Tout au plus ils les considéraient comme « monnaie/'*umla*) « en contrepartie de ces marchandises de peu de valeur », à l'égale, selon Maqrizi, des « œufs, des morceaux de pain, des feuilles et des écorces d'arbre, des coquillages » et autres monnaies fiduciaires employées jadis comme monnaie d'appoint².

2. *Al-murāṭala et al-mubādala*

Rappelons que juste avant la naissance de l'Islam et au début de l'époque du prophète, voire après la naissance du monnayage islamique, l'usage du monnayage en or et argent en circulation en Arabie reposait sur le pesage³. Le poids des monnaies était l'élément essentiel dans la frappe et l'usage monétaires⁴. D'ailleurs les monnaies métalliques étrangères à l'Arabie avaient par moments suffi aux échanges à la Mecque et dans d'autres lieux du Hijāz ; les Arabes n'avaient pas éprouvé alors le besoin de frapper leur propre monnaie pour leurs paiements. Ce besoin ne s'est fait ressentir qu'avec les conquêtes arabes et la naissance d'un État islamique central et puissant. Car la frappe monétaire, comme l'avait déjà laconiquement évoqué Ibn Khaldūn, nécessite la présence d'un pouvoir central garantissant la frappe et contrôlant la circulation de la monnaie. Or, juste avant la naissance de l'Islam, l'inexistence d'un

¹ Brunschvig R. 1967, p. 138-139.

² Maqrizi, p. 138.

³ Decourdemanche J. A., « Etude métrologique et numismatique sur les misqals et les dirhams arabes », *RN*, t. XII, 1908, p. 208-251. En réalité, avant la naissance de l'islam, à l'époque d'*al-Ġāhiliya* ou la période antéislamique, et même quelque temps après, les Arabes du Hijāz et ailleurs effectuaient leurs paiements principalement en monnaie non métallique et plus particulièrement en chameaux et chameilles. Ils utilisaient aussi dans leurs échanges les métaux précieux, or et argent, au poids « *tibr* », même lorsqu'il s'agissait de métaux frappés, comme le *solidus* et la drachme, qu'ils appellent « *'ayn* » pour les monnaies en or et « *wariq* » pour les monnaies d'argent. Nos sources textuelles nous informent qu'avant de recourir à l'emploi des *sināḡ* sur proposition de Sumayr, les Arabes pesaient les monnaies entre elles (on pesait « une pièce de monnaie en la mettant en balance avec une autre de bonne qualité. Quand un grand nombre de pièces avait été ainsi pesé, ce lot était mis en balance avec un nombre semblable d'autres pièces, et le surplus, s'il y en avait, en était retiré », Walker J., « *Sanadījat* », *EP*², p.3). Toutefois, nous savons que les Arabes connaissaient l'usage des dénéraux fabriqués par les Byzantins et leurs fonctions de réglementation et de contrôle des changes. Voir aussi al-Balāḡūrī, *Futūḥ al-Buldān*, chapitre *Amr al-Nuqūd*, texte établi et traduit par Eustache D., « La question des monnaies », dans *Hespéris Tamuda*, Rabat, 1968, p. 76-79.

⁴ Selon Babelon J., « Numismatique », *L'Histoire et ses méthodes. Encyclopédie de la Pléiade*, Paris, 1966, p. 329-389, p. 333, « Cette pratique matérielle engage les peuples dans la conception morale de la justice, engendrée par la pesée, par le poids "juste". L'équité et la légalité sont ici invoquées, car les parties intéressées à la transaction doivent être assurées à la fois du poids et de l'"aloi" du métal qu'elles se passent de main en main ».

pouvoir central en Arabie et la prédominance de la vie tribale et pastorale expliquent l'absence totale de monnayage arabe. Pour les mêmes raisons, cette absence s'est poursuivie au début de l'Islam et favorisa le maintien de l'usage ancestral de la monnaie métallique étrangère, *solidus* et drachme, au poids¹. Dans un fameux texte, qui reste à commenter, Ibn Khaldun évoque, en définissant *al-sikka* (les monnaies/coins)², exclusivement les deux espèces en métaux précieux (*dīnār* et *dirham*) ; négligeant ainsi la monnaie de cuivre ou le *fals*. Il précise aussi que lorsque le poids de ces deux espèces était bien déterminé, celles-ci étaient utilisées dans les paiements au compté ; qu'en revanche lorsqu'on ne déterminait pas leur valeur, elles étaient utilisées au poids.

Cette pratique de la monnaie comptée remonte en réalité à la réforme monétaire de 'Abd al-Malik³ ; avant cette période, nous l'avons déjà dit, prévalait l'usage de la monnaie pesée. L'usage de la monnaie comptée s'est poursuivi quelque temps après, probablement jusqu'au III^e/IX^e siècle. À partir de là, on passe de la *mubādala* à la *murāṭala*⁴. Ce changement est dû, nous semble-t-il, à une forte intervention des juristes dans le domaine monétaire. Cette intervention a été prise en compte de plus en plus tant par la population que par l'autorité émettrice. En effet c'est à partir de ce siècle très important dans l'histoire du monde arabo-islamique que le corpus de la tradition prophétique a été mis par écrit. Au siècle précédent « aucun des ouvrages considérés ne nous est parvenu dans sa forme primitive, les textes que nous possédons dépendent de transmissions ultérieures qui datent seulement du IX^e siècle »⁵. La compilation dans des recueils canoniques de la tradition prophétique par les célèbres traditionnistes, tels al-Bukhārī (m. 255/870) et Muslim (m. 261/875), et surtout la « publication » de ces recueils a contribué certainement à la vulgarisation

¹ Ces faits historiques incontestables sont attestés par de nombreux textes historiques. Voir par exemple al-Balāḡurī et Ibn Ḥaldūn.

² Ibn Ḥaldūn, *al-Muqaddimā*, p. 288, où il indique, dans un beau texte qui reste à commenter, que le mot *al-sikka* « signifie marquer les [flans] des dīnār-s et dirham-s qui servent dans les transactions des usagers avec un coin de fer, sur lequel sont gravés à rebours des images ou des mots. Lorsqu'on frappe avec ces coins [les flans] du dīnār ou dirham, les empreintes des types gravés apparaissent lisiblement et dans le bon sens. Ceci après avoir au préalable défini l'aloi de la monnaie, en fonction de la nature [de son métal], affinée par la fonte à de nombreuses reprises et après avoir déterminé la valeur intrinsèque des dīnār-s et dirham-s par un poids spécifique et dont est convenue. Ces [deux espèces] étaient alors utilisées dans les paiements au compté ; et lorsqu'on ne déterminait point leurs valeurs elles étaient utilisées au poids. Le terme *al-sikka* avait désigné d'abord les coins, à savoir un outil de fer servant à la frappe [monétaire] ; par la suite il fut donné au fruit de la frappe, à savoir les empreintes gravées en relief sur les dīnār-s et dirham-s. Ensuite, il fut donné à la charge [de la frappe monétaire] et de supervision de ses exigences et règles, à savoir la fonction, et depuis lors [ce mot] est devenu une dénomination usitée universellement. Cet office est indispensable au pouvoir, car elle permet de distinguer, dans les transactions commerciales, la monnaie de bon aloi du billon, et garantit son authenticité de toute fraude par un type connu du souverain, gravé sur les monnaies. ».

³ Voir L. Treadwell, « Abd al-Malik's coinage reforms : the role of the Damascus mint », *RN* 2009, p. 357-381. Voir p. 358.

⁴ Le terme *ratāla* signifie « peser », mais aussi « valoir », alors que le terme *mubādala* signifie « échanger ». Cf. Chalmers P. 191, p. 75.

⁵ Schœler G., *Écrire et transmettre dans les débuts de l'islam*, PUF, Paris, 2002, p. 82 sq.

progressive du droit canonique selon la conception des écoles juridiques orthodoxes.

Dans ce corpus, les juristes ont accordé beaucoup d'importance à la frappe et à l'usage de la monnaie et des monnaies dans les paiements, en raison de la place qu'occupait cet outil de paiement dans les paiements légaux (*zakāt, sadāq*, les actes, etc.). Selon les juristes, la *murāṭala* devait être la règle dans les paiements. R. Brunschvig, a insisté sur l'« importance du pesage chez les ḥanafites dans la notion même de *ribā*. Pour eux, la vocation normale des dirhems est de servir au poids, et s'ils deviennent par l'usage chose dénombrée (*'adadiyya bi-ta'ām al-nās*), leur « change au nombre » (*mubādala*) n'en demeure pas moins condamné. Chez les šafi'ites, pour lesquels le pesage n'est pas un trait fondamental, il n'est pas douteux cependant qu'en dernière analyse la considération du poids est prédominante : le *Kitāb al-Umm* (début du IX^e siècle) déclare licite l'échange au poids, non à la mesure, d'or contre or, et plus nettement encore il autorise l'échange entre dinars plus lourds d'un côté et de plus de valeur de l'autre, pourvu qu'il y ait égalité totale de poids »¹.

De son côté, H.-R. Idris rapporte, d'après al-Burzulī et al-Wanšārīsī, que le juriste Al-Tūnisī (m. 443 H/1051) « fut interrogé sur la pesée (*murāṭala*) des dirhams hétérogènes, les uns anciens, plus riches en argent, et les autres “qui viennent d'être créés maintenant”. Le jurisconsulte autorise cette pratique en faisant valoir notamment que si les dirhams anciens sont envoyés à la fonte pour en faire des nouveaux, leur propriétaire perdrait le bénéfice de leur plus grande teneur en argent et subirait la taxe du monnayage »².

Quant au texte quelque peu « insolite » d'al-Maqdisī, nous avons tenté ailleurs d'en donner une explication. Il nous apprend en effet que le monnayage fātimide en or et en argent « étaient acceptés comme monnaie comptée » et qu'il « était interdit, dans les transactions, d'utiliser des fragments »³. Ce témoignage d'al-Maqdisī est « insolite » en raison du fait que de nombreuses « fatwās zīrides traitent de la pesée (*murāṭala*) de l'or et de l'argent monnayés ». Il est possible, comme l'avance H.-R. Idris, que « cet auteur ait surtout voulu parler des transactions peu importantes pour lesquelles, au moins un juriste zīride, al-Suyūrī, a admis que l'on puisse se dispenser de la pesée (*muwāzana*) »⁴. C'est probablement parce que « les affaires se traitaient couramment en pièces comptées et non pesées » qu'al-Maqdisī précise qu'« on ne tolérât pas dans les transactions l'usage des morceaux de pièces ». Mais il y a de fortes chances pour que nous soyons en présence d'une opposition entre la théorie

¹ Brunschvig R. 1967, p. 118-119.

² Idris H.-R. 1962, t. II, p. 643.

³ Al-Maqdisī, *Aḥsan al-Taqāsīm fī ma'rifat al-Aqalim*, éd. Dar Sader, s.d., p. 340. Voir Idris H.-R. 1962, t. II, p. 645.

⁴ Idris H.-R. 1962, t. II, p. 645, note 301, où il indique, d'après al-Burzulī, que le juriste al-Suyūrī (m. 460 ou 462 H/1067-1069) « interrogé sur l'échange sans *muwāzana* de dirhams anciens contre des nouveaux, répond que cela est permis pour une petite quantité tout comme pour l'échange d'un dīnār contre un dīnār plus lourd ; il est interdit de la faire pour une grande quantité, étant donnée la différence de nature (*iḥtilāf al-'arḍ*) ».

juridique fondée sur le *fiqh* traditionnel, et la pratique commerciale courante »¹.

La contrefaçon de la monnaie et surtout le rognage étaient sans doute parmi les raisons qui incitèrent les juristes à favoriser le pesage sur le comptage. Ils avaient interdit le coupage des monnaies (*kasr al-danānīr* et des dirhams) considéré comme « corruption » (*fāsād*) sur terre et demandaient la « sanction » (*ḥadd*) pour tous ceux qui usaient de ces pratiques. Cette « différence faible », ou nulle, « entre un lingot de métal précieux et ce même métal monnayé »² ne signifie pas pour autant que « la pratique consistant à rogner ou à couper les pièces était mal jugée des docteurs, dans la mesure où elle était facteur de « corruption » (*fāsād*) et de tromperie »³.

*
* *

Les monnaies (sikka-nuqūd/coins), en tant que pièces de métal d'un poids et d'un titre bien déterminés portant le cachet de l'autorité émettrice pour en authentifier la valeur intrinsèque et plus particulièrement pondérale, servirent aux échanges dans le monde islamique quasi exclusivement jusqu'à la seconde moitié du III^e/IX^e siècle. Puis, ce fut essentiellement *la monnaie (al-'umla/money)* avec la pratique du pesage des métaux précieux et plus spécifiquement en métal argent qui s'est répandue peu à peu. La fragmentation des monnaies, bien qu'elle ait été désapprouvée par les juristes, et le métal brut servirent dès lors comme monnaie pendant de nombreux siècles. Cet usage n'a pas pour autant rendu obsolète la frappe monétaire et l'usage des espèces entières. Celles-ci, réservées presque exclusivement au monnayage d'or, restèrent d'abord un signe souverain et ensuite une source de bénéfice pour l'autorité émettrice. La fragmentation des monnaies était donc quasi exclusivement réservée aux monnaies d'argent, en l'occurrence le dirham. De plus, les fragments de dirhams étaient exclusivement employés dans les paiements entre particuliers et dans les paiements de faible valeur. Puisque, de toute évidence, une telle « monnaie » n'était pas en principe acceptée dans les paiements fiscaux à l'Etat⁴. Ces observations expliqueraient vraisemblablement le fait que, durant cette période, le monnayage dans le monde islamique en général, se caractérisa généralement par l'absence de toute frappe de monnaie de bronze, par la frappe sporadique de dirhams et par la frappe massive de monnaies d'or. Les changements opérés peu à peu dans ces pratiques monétaires sont

¹ Idris H.-R. 1962, t. II, p. 646.

² Brunschvig R. 1967, p. 118.

³ Brunschvig R. 1967, p. 135.

⁴ Chalmers P. 1991, p. 86, précise que « la production et l'utilisation des fragments de dirham sera le fait des gagne-petits des marchés (*suqa*) et artisans (*arbab al-san'i*). Ce sont eux les utilisateurs essentiels de monnaies de cuivre-bronze et de coupures d'argent ».

dus, selon nous, en grande partie à l'intervention de plus en plus grande des juristes dans l'activité économique et politique.

Bibliographie

- * ABDUL-WAHAB H.-H. 1965, *Warakat (Feuillets). Etudes sur certains aspects de la civilisation arabe en Ifrikia (Tunisie)*, t. I, Tunis, p. 397-466 ; introduction reprise dans ABDUL-WAHAB H.-H. et CHABBI M. 1968, *al-Nuqūd al-ʿArabiya fī Tūnis*, [Les monnaies arabes de Tunisie], éd. Banque Centrale de Tunisie, Tunis.
- * AL-BALADJURI (m. 279/892), *Futūḥ al-Buldān*, éd. Radhwan Muhammad Radhwan, Beyrouth, 1983 ; chapitre *Amr al-nuqūd*, éd.-trad. Eustache D., « La question des monnaies, *Hespéris Tamuda*, Rabat, 1968, vol. X-fac. 1-2, p. 76-79.
- * AL-MAQDISĪ, *Aḥsan al-Taḳāṣīm fī ma'rīfat al-Aqālim*, éd. Dar Sader, Beyrouth, s.d.
- * AL-MAWARDI (m. 450/1058), *al-Aḥkām al-Sulṭāniyya wa-l-Wilāyāt al-Dīniyya*, éd. Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, Beyrouth, s.d. Voir Mawardi, *Les Statuts gouvernementaux*, trad. Fagnan E., éd. Le Sycomore, Paris, 1982.
- * BABELON J. 1966, « Numismatique », *L'Histoire et ses méthodes. Encyclopédie de la Pléiade*, Paris, p. 329-389.
- * BALOG P. 1955, « Monnaies islamiques rares fatimites et ayoubites », *BIE*, t. XXXVI, Le Caire, p. 327-341.
- * BALOG P. 1972, « A hoard of 1/16-th dirham fractions of the Fātimid caliph al-Ḥākim bi-Amr Illāh (386-411 AH = 996-1020 AD) in the Vatican coin collection », *Rivista Italiana di Numismatic*, vol. XX – série quinta - LXXIV-.
- * BALOG P. 1977, « Ayyub divisional currency issued in Egypt by al-Kamil Muhammad I », *Gazette Numismatique Suisse*, 27, p. 62-67.
- * BRUNSCHVIG R. 1967, « Conceptions monétaires chez les juristes musulmans (VIII^e-XIII^e siècles), *Arabica*, t. XIV, fasc. 2, p. 113-143.

- * CAHEN Cl. 1979, « Contribution à l'étude de la circulation monétaire en Orient au milieu du Moyen âge », *AnIsl* 15, p. 37-46
- * CAHEN Cl. 1981, « Monetary circulation in Egypt at the time of the crusades and the reform of al-Kamil », *The Islamic Middle East, 700-1900. Studies in Economic and Social History*, éd. A.L.Udovitch, Princeton, New Jersey, p. 315-333
- * CHALMETA P. 1991, « Monnaie de compte, monnaie fiscale et monnaie réelle en Andalus », *Documents de l'Islam médiéval. Nouvelles perspectives de recherche*, éd. Y. Râghib, IFAO, Le Caire, p. 65-88.
- * CZAPKIEWICY A., LEWICKI T., NOSEK S. et OPOZDA-CZAPKIE M. 1957, *Skarb Dirhemow arabskich z Czechowa*, « Un trésor de dirhams arabes de la fin du IX^e siècle découvert à Czechow près de Lublin », Warsovi.
- * DECOURDEMANCHE J. A. 1908, « Etude métrologique et numismatique sur les misqals et les dirhams arabes », *RN*, t. XII, p. 208-251.
- * FARRUGIA DE CANDIA J. 1935, « Monnaies aghlabites du musée du Bardo », *RT*, 23-24, p. 271-287 .
- * FENINA A. 2009, « À propos de *thawrat al-darahim* ou la « révolte » des dirhams à Kairouan sous le règne de l'émir aghlabide Ibrâhîm II (275/888-9) », *Kairouan et sa région. Nouvelles découvertes, nouvelles approches*, Kairouan, 6-8 mars 2006, textes réunis par A. Bahi, Miskiliani éditions, Zaghuan, p. 171-186.
- * FENINA A. 2012, « À propos de la fonction des disques légers en verre à inscription arabe d'époques fâtimide et post-fâtimide : *sanağât* ou jetons fiduciaires ? », communication présentée au V^e Congrès de l'Association Internationale de Papyrologie Arabe, Tunis-Kairouan, 28-31 mars 2012 ; en cours de publication.
- * GOITIEN S. D. 1967, *A Mediterranean Society : The Jewish Communities of the Arab World as Portrayed in the Documents of the Cairo Geniza, I, Economic Foundation*, Berkeley-Los Angeles.
- * HEIDEMANN St. 2003, « Gold-fragments of the 11th Century found in the Citadel of Damascus », *ONSNL*, n 175, p. 3.
- * HEIDEMANN St. 2009, « Economic Growth and Currency in Ayyubid Palestine », *Ayyubid Jerusalem. The holy city in context 1187-1250*, éd. R. Hillenbrand & S. Auld, Londres, p. 276-300.
- * HENNEQUIN G. 1972, « Problèmes théoriques et pratiques de la monnaie antique et médiévale », *AnIsl* 10, p. 1-51.
- * HENNEQUIN G. 1977, « Nouveaux aperçus sur l'histoire monétaire de l'Égypte à la fin du Moyen-Âge », *AnIsl*. 13, p. 179-215.
- * HENNEQUIN G. 2000, « Les monnaies et la monnaie », dans États, Sociétés et cultures du Monde musulman médiéval (Xe-XVe siècle). Tome 2 Sociétés et cultures, J.-C. Garcin et alii, Puf, coll. Nouvelle Clio, Paris, p. 219-243.

- * IBN ^cIDÂRĪ, *al-Bayān al-Muğrib fī aḥbār al-Andalus wa-l-Mağrib*, éd. G.-S Colin et E. Lévi-Provençal, 4 vol., Beyrouth, 1983 ; trad. Fagnan, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne intitulée al-Bayān al-Maghrib*, Alger, 1901.
- * IBN KHALDŪN, *al-Muqaddima*, éd. Dār al-Ġīl, Beyrouth, s.d.
- * IDRIS H.-R. 1962, *La Berbérie Orientale sous les Zirides (X^e-XII^e siècles)*, éd. Adrien-Maisonneuve, Paris.
- * ILISCH L. 1990, « Whole and fragmented dirhams in Near Eastern hoar », *Sigtuna Papers*, éd. K. Jonson & B. Malmer, Stockholm, p. 121-128.
- * KAWATUKO M. 1995, « A port city site on the Sinai Peninsula al-Ṭūr3. The 11th expedition en 1994 (A Summary report), p. 55.
- * LAUNOIS A. 1960, « Le verset “Dieu vous suffira contre eux” sur certains disques en verre, découverts à Suse », *JA*, p. 97-113.
- * LAUNOIS A. 1964, « Influence des docteurs malékites sur le monnayage zīride de type sunnite et sur celui des Almoravides », *Arabica*, t. XI, fasc. 2, p. 127-150.
- * LOWICK N. 1984, « The Kufic coin fragments (National Museum of Ireland Register N. 1982.62-80) », *Viking period hoard at Dysart*, Dublin, p. 345-350.
- * LOWICK N. 1996, *Early ^cAbbāsīd coinage. A Type Corpus 132-218/AD 750-833*, tapuscrit éd. E. Savage, Londres.
- * MAQRIZI (m. 845/1442), « *Les perles des colliers* » ou *Traité des monnaies*, éd.-tr. Eustache D., dans « Etudes de numismatiques et de métrologie musulmanes » II, *Hesperis Tamuda*, Rabat, 1968, vol. X-fasc. 1-2, p. 95-189.
- * METCALF D. M. 1997, « What happened to islamic dirhams after their arrival in the Northern lands ? », *Viking-Age Numismatics* 3, vol. 157, p. 296-335.
- * MILES G.-C. 1948, « Islamic coins », *Antioch on-the-Orontes*, IV, part one : *Ceramics and islamic coins*, éd. F.-O. Waagé, p. 109-124, illus., fig. 97-101, n° 181, 184, 201, 207.
- * NICOL N.-D. 2006, *A corpus of Fatimid coins*, Trieste.
- * NICOL N.-D. 2009, *Sylloge of Islamic Coins in the Ashmolean. Vol. 2. Early Post-reform coinage*, éd. Spink & Son, Oxford.
- * RABIE H. 1972, *The financial system of Egypt A.H. 564-741/A.D. 1169-1341*, Londres, 1972, p. 177-184.
- * SAKR C. SHARFUDDINE L. 2005, « Ribā et monnaie », *AnIsl* 39, p. 109-130.
- * SAUVAIRE H. 1882, *Matériaux pour servir à l'Histoire de la Numismatique et de la métrologie musulmanes*, vol. 1, Paris ; étude initialement publié dans *JA* entre 1879 et 1882.
- * SHAMMA S. 1996, « al-Fulūs al-‘abbāsiyya », *Yarmouk Numismatics*, vol. 8, p. 13-40.
- * SHAMMA S. 1998, *A catalogue of ^cAbbasid copper coins*, éd. Al-Rafid, Londres.

- * SHOELER G. 2002, *Écrire et transmettre dans les débuts de l'islam*, PUF, Paris.
- * TREADWELL L. 2009, « Abd al-Malik's coinage reforms : the role of the Damascus mint », *RN*, p. 357-381.
- * TYE R. 2003, « Three interpretations of the Islamic 'Silver famine/Crisis' », *ONSNL*, n° 175, Spring, p. 4.
- * ^CUSH M.-A.-F. 1982, *Monnaies Aglabides, étudiées en relation avec l'histoire des Aglabides*, I.F.D., Damas.

SÉVILLE, CAPITALE D'AL-ANDALUS À L'ÉPOQUE ALMOHADE. LES TÉMOIGNAGES MATÉRIELS ET LEUR ÉTUDE.

Magdalena Valor-Piechotta
Université de Séville

La recherche historique et archéologique sur la Séville almohade

Jusqu'à aujourd'hui, on a abordé la Séville almohade depuis trois points de vue différents :

1.- *Historique* : Il s'agit ici de considérer l'historiographie présentée par les orientalistes et les médiévistes. La reconstruction historique de cette période est possible grâce à certaines œuvres importantes. Parmi les auteurs arabes il faut citer *le traité de hisba* d'Ibn Abdun, écrit au début du XII^e siècle et la chronique d'Ibn Sahib al-Sala *Al-Mann bil-Imama*, composée à la fin du même siècle. Cependant les textes écrits par les Chrétiens depuis de la conquête de la ville sont également très importants. Parmi ceux-ci on citera le *Repartimento de Sevilla* qui comprend beaucoup des toponymes de la cité et de ses alentours.

2.- Du point de vue architectural et de l'histoire de l'Art beaucoup d'articles et de chapitres de livres ont été publiés. Le principal problème de ce type de publication et l'absence de références à l'information archéologique produite à partir de l'année 1985. Parmi les chercheurs travaillant sur le sujet on doit citer des architectes comme Leopoldo Torres Balbás, ou plus récemment Alfonso Jiménez Martín et des historiens de l'Art comme José Gestoso et à présent Rafael Cómez.

3.- En ce qui concerne l'archéologie on peut distinguer trois étapes différentes:

- Avant 1985: Il s'agit d'une période que l'on pourra qualifier de « pré-scientifique » au cours de laquelle la plupart des vestiges ont été trouvés fortuitement et simplement datés comme « arabes ».

- De 1985 à 1989, c'est la période durant laquelle les fouilles d'urgence ont commencé à Séville, centralisées par le gouvernement régional qui s'appelle la « *Junta de*

Andalucía ». Ces années sont marquées par l'intérêt des archéologues pour la cité romaine d'Hispalis tandis que les restes islamiques sont qualifiés simplement d'arabes.

- A partir de 1989, on a commencé à pratiquer systématiquement la fouille stratigraphique, et on peut dès lors trouver de nombreuses publications présentant une étude soignée des niveaux médiévaux, tant islamiques que chrétiens. Parmi les archéologues il convient de mentionner ici Miguel Ángel Tabales,¹ directeur du chantier du Real Alcazar de 1997 à nos jours. Toutes ces études et publications ont permis la publication de deux catalogues sur Séville à l'époque almohade² dont je fus la coordinatrice et simultanément partiellement auteur, en 1995 et 1998, puis finalement une monographie sur Séville almohade en 2008.³

La cité almohade de Séville n'est que très partiellement conservée, néanmoins on constate jusqu'à aujourd'hui les traces claires d'une influence de cette période dans le centre historique.

La cité islamique de Séville d'après les textes et l'archéologie

Les limites chronologiques de la cité islamique sont comprises entre 712 et 1248, ces 500 ans peuvent être divisés en deux périodes :

- Avant les Almohades : de 712 à 1147
- Pendant les Almohades : de 1147 à 1248

1.- Le période avant les Almohades (fig. 1)

Ce sont 400 ans que nous connaissons très peu en raison du faible nombre de vestiges retrouvés pour cette époque. D'après les textes historiques on peut déduire que l'islamisation de la cité a été très lente, il faudra attendre l'année 214H/829-830 pour que soit construite la mosquée du vendredi. Il semble que cette mosquée ait été construite sur l'emplacement du *forum* romain, mais aujourd'hui seuls sont conservés le minaret et le périmètre du *sahn*, étant donné qu'une église fut construite sur le *haram* au XVII^e siècle. (fig. 2)

De la période des royaumes de Taifas (1010-1091) on a trouvé ces dernières années quelques vestiges, c'est le cas des deux premières enceintes du *Real Alcazar* qui d'après plusieurs fouilles ont été datées de cette période. Au sud et à l'ouest de cette enceinte on a identifié un quartier avec plusieurs maisons. Donc la cité a connu un développement dans la direction nord-sud.

¹ Parmi autres publications: Tabales (2002); Tabales (2010).

² Valor ed. (1995); Valor et Tahiri eds. (1999).

³ Valor (1991), Valor (2008).

Aucun vestige de l'époque Almoravide (1091-1147) n'a été retrouvé jusqu'à présent, mais le traité qu'Ibn Abdūn a écrit à cette époque nous montre une cité qui est collapsée et débordée.

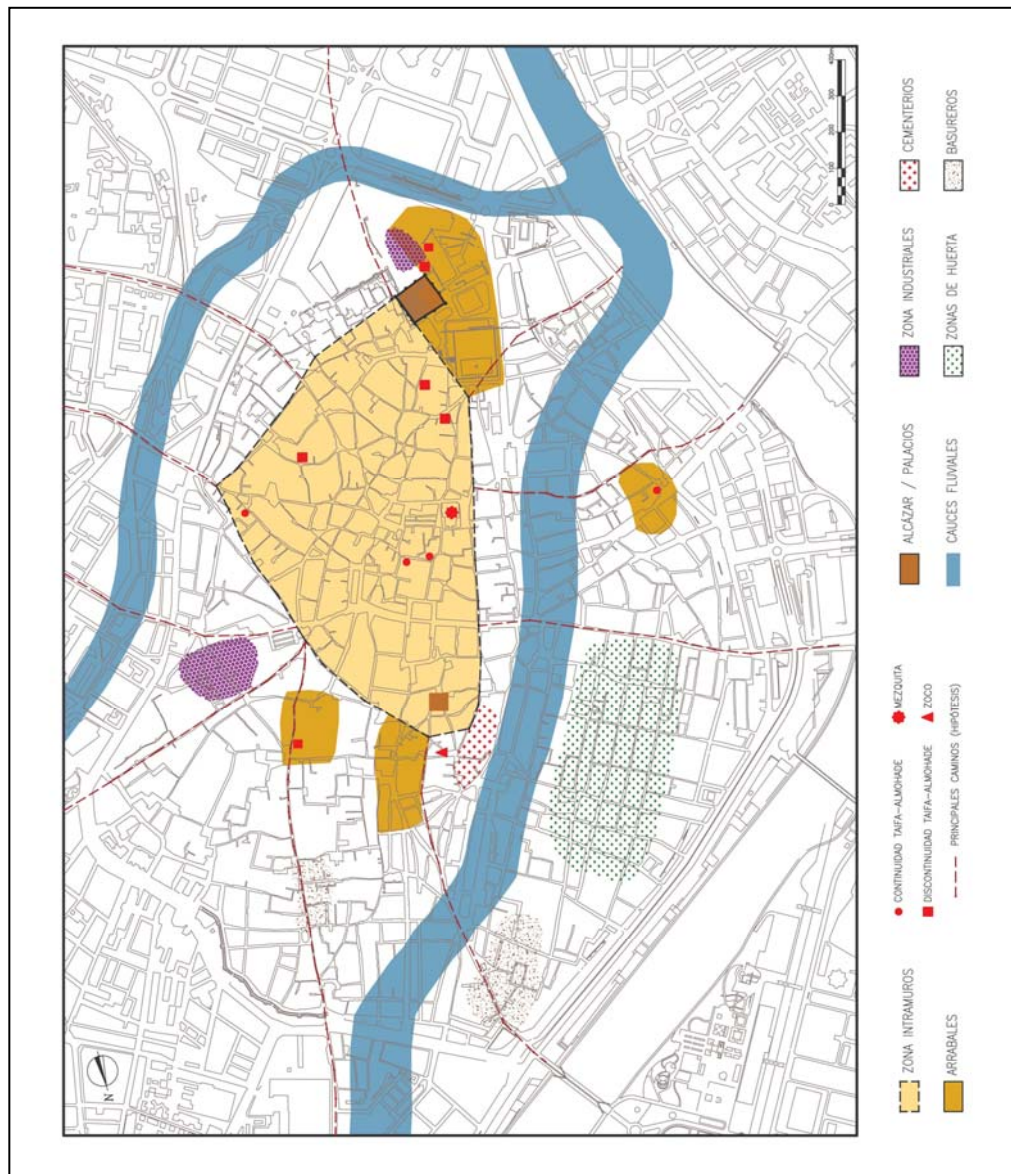


fig. 1 - Séville avant les Almohades.
L'espace fortifié à l'époque Omeyyade et l'expansion de l'époque Taifa (siècles IX au XI).
Valor et Tabales (sous presse).

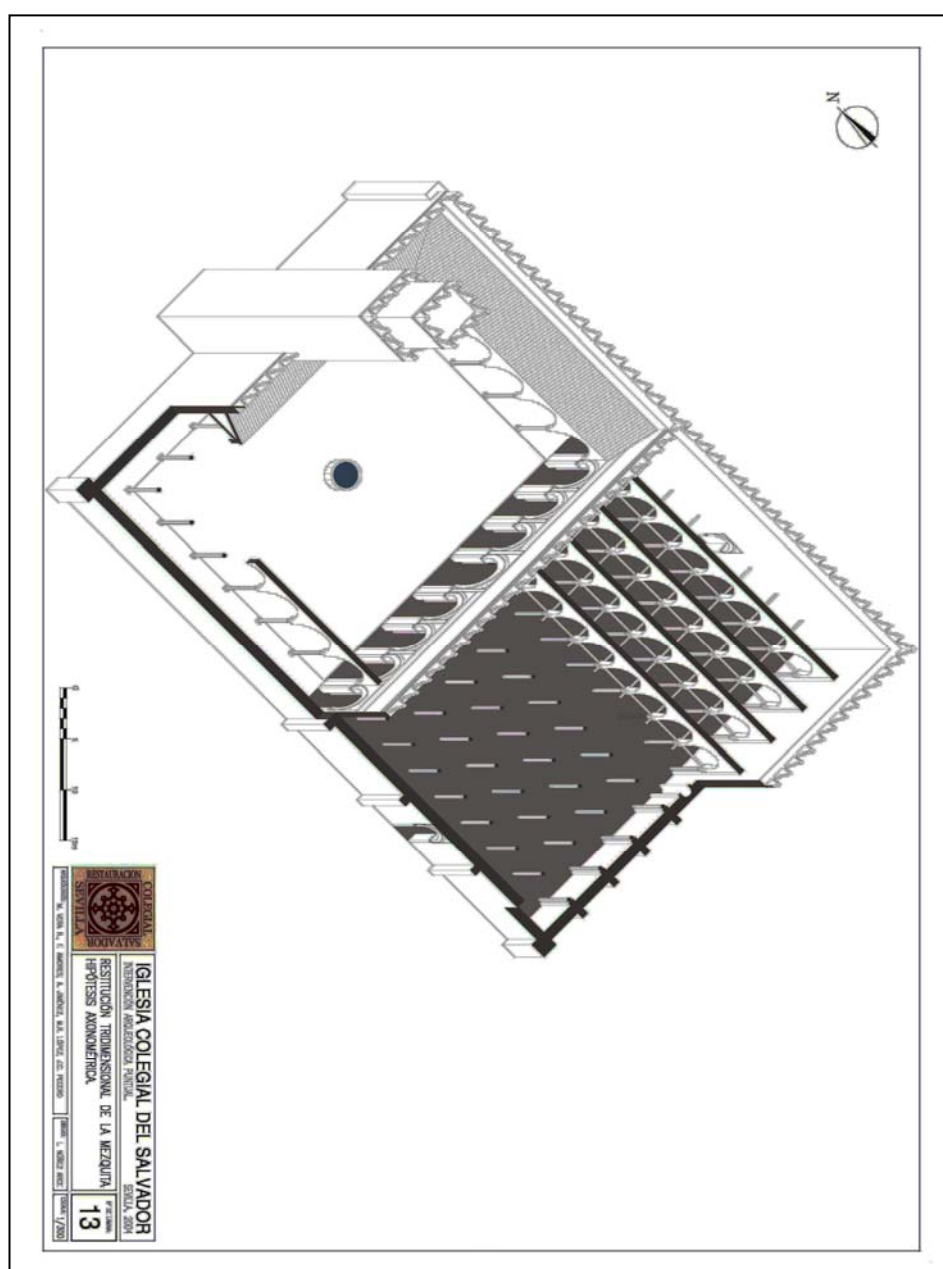


fig. 2 - La mosquée de Ibn Adabbas.
Axonométrie réalisée d'après les dernières recherches archéologiques de l'année 2004
d'après Manuel Vera Reina.

2.- *La période des Almohades* (fig. 3)

C'est la période la mieux connue non seulement parce qu'il y a plus de sources écrites, mais aussi parce que beaucoup de vestiges sont préservés. On peut dire qu'à cette époque la cité a été sérieusement rénovée et modernisée et que la structure urbaine créée à ce moment a perduré à Séville avec quelques changements jusqu'au courant du XX^e siècle (transformations faites en vue de la Féria Internationale Ibéro-américaine de 1929).

La rénovation s'opère spécialement entre les années 1171 et 1198, avec les califes Yūsūf I (1171-1184) et Ya'qūb I (1184-1198). Abū Ya'qūb Yūsūf a été *wali* de Séville dès l'année 1156, puis, après être devenu calife, il propose de faire de cette cité la capitale d'al-Andalus. Leurs œuvres furent nombreuses, on peut mentionner les suivantes :

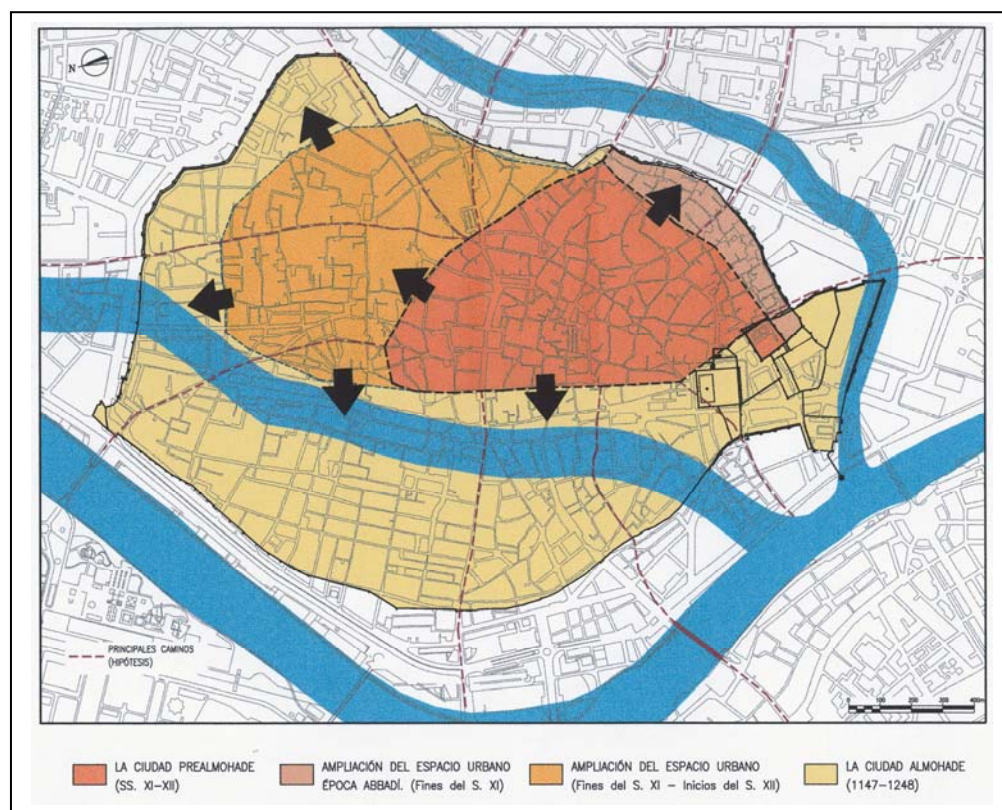


fig. 3 - Séville almohade et l'expansion de l'espace fortifié des l'époque Omeyyade aux Almohades.
Valor et Tabales (sous presse)

- *La médina* (fig. 4) qui fut agrandie au Sud. Au point de contact entre la médina et l'*al-qasr* (la citadelle) fut construite la nouvelle mosquée du vendredi, avec une surface de 8231 m² et dix-sept nefs. La construction de cet édifice a nécessité la démolition d'un quartier avec son marché, puis on a construit une plateforme afin d'obtenir une surface totalement plane.

Ya'qūb I a ordonné la construction d'une nouvelle *al-Qaisariyya* au Nord de la mosquée du vendredi, inspirée de celles qui furent édifiées en ce temps en Orient. Il s'agit du type à plusieurs rues, organisées à partir d'un axe et avec quatre entrées. Le complexe occupait 5.575 m² et a préservé sa fonction commerciale jusqu'au XVI^e siècle.

- *Les remparts palatiaux* précédents, datant de l'époque de Taifas, ont été agrandis avec plusieurs nouvelles enceintes pour occuper finalement une surface de 17,71 ha. L'*al-qasr* (la citadelle) fut quant à lui transformé en une cité dans la cité. Les Almohades ont détruit tous les palais précédents, élevé le terrain d'environ 1m. et construit de nouveaux édifices organisés selon un axe nord-sud.

- *Les défenses*. La muraille urbaine qui est aujourd'hui en partie préservée peut être datée de l'époque almohade. Cette enceinte s'appuie en quelques points sur une muraille antérieure, mais ce que nous pouvons voir actuellement est plus tardif. La cité fortifiée avait une surface de 277 ha et un périmètre de 6.250 m avec douze entrées. Le tout ayant été construit avec la technique de la « *tabiya* ».

A la fin de la période, la muraille urbaine a été renforcée par un avant-mur, un fossé ainsi que la tour de l'Or afin de contrôler la rive du fleuve Guadalquivir et le port.

- *Autres constructions* également importantes :

- Le pont de bateaux, constitué de dix-seize bateaux et en service jusqu'en 1852.

- Un aqueduc romain qui fut reconstruit au temps du calife Ya'qūb I, avec 17km. de long, dont 10km. de *qanât*, 5,3 km de canaux puis une partie aérienne de 1,7km. avec des arches.

- L'*al-munyia* de La Buhayra, située à 1km. à l'est de la cité. Il s'agit d'une propriété d'agrément qui n'est que très partiellement conservée, mais très bien étudiée.

- Une autre *al-munyia* construite par Ya'qūb I en 1195 du nom de *hisn al-Farach* sous la forme d'un château quadrangulaire avec un *al-qasr* (une citadelle), mais qui est actuellement aussi très détruit.

En conclusion, Séville fut pratiquement reconstruite à l'époque almohade et aujourd'hui beaucoup de ces transformations sont connues grâce aux travaux des historiens et des archéologues.

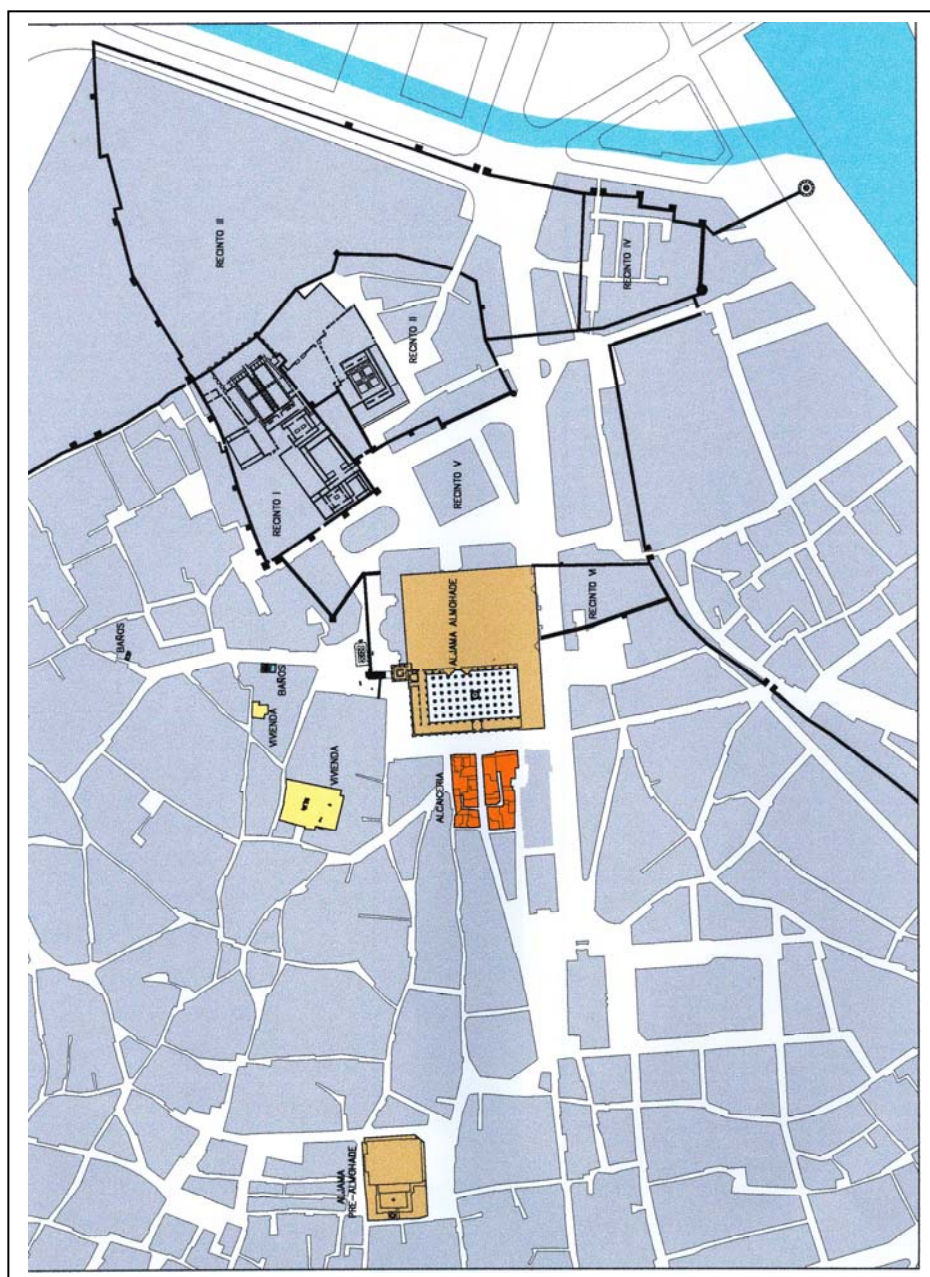


fig. 4 - La medina à l'époque Almohade.
Les différentes enceintes palatines, la nouvelle mosquée du vendredi, al-Qaisariya et
quelques témoignages de maisons et de bains sont indiqués.
Valor (1995), p.100.

Bibliographie

- * Tabales, M.A. *El Alcázar de Sevilla. Primeros estudios sobre estratigrafía y evolución constructiva*, Ayuntamiento de Sevilla, Sevilla, 2002

- * Tabales M.A. *El Alcázar de Sevilla. Reflexiones sobre su origen y transformación durante la Edad Media. Memoria de Investigación arqueológica 2000-2005*, Junta de Andalucía, Sevilla, 2010.

- * Valor, M. *La arquitectura militar y palatina en la Sevilla musulmana*, Diputación Provincial de Sevilla, Sevilla, 1991.

- * Valor, M. ed., *El último siglo de la Sevilla islámica (1147-1248)*, Secretariado de Publicaciones, Universidad de Sevilla, Salamanca, 1995.

- * Valor, M., *Sevilla Almohade*, Sarriá, Málaga, 2008.

- * Valor, M. et Tabales, « Urbanismo y arquitectura almohade en Sevilla. Caracteres y especificidad ». *Los Almohades: Problemas y perspectivas*, P. Cressier, M. Fierro, L. Molina eds., Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, 2005, I, 189-222.

- * Valor, M. and Tabales (sous presse), « La estructura y evolución del casco histórico de Sevilla en época andalusí: Sevilla de medina a hadira », *La ciudad en el Occidente Medieval Islámico. La medina andalusí*, J. Navarro ed., Escuela de Estudios Árabes de Granada. Granada, 2004, X.

- * Valor, M. et Tahiri, A. eds. *Sevilla Almohade*. Universidad de Sevilla, Fundación Tres Culturas del Mediterráneo. Madrid. 1999.

تازا برج الأمير عبد القادر - حدث تاريخي و واقع أثري.

عزالدين بويحيوي
أستاذ الآثار الإسلامية
معهد الآثار جامعة الجزائر 2

Azzedine Bouyahiaoui
Université d'Alger

Résumé :

La communication que nous avons présenté lors du Colloque international « 13 siècles d'histoire partagées », et que nous avons intitulée « Taza –bordj emir Abdelkader :fait historique et réalité archéologique » a pour but de mettre en évidence l'histoire d'un site archéologique et de mettre en lumière un pan de l'histoire de l'Algérie au XIX^e siècle.

Après la présentation du site et de sa chronologie nous avons insisté sur un fait important qui se rapporte à la réunion du grand conseil de l'émir à Taza le 3 juillet 1839 et qui a abouti à la décision de reprendre le djihad contre l'occupant français. Ceci s'est produit durant la trêve signée grâce au traité de la Tafna et qui a permis à l'émir de bâtir un système défensif composé de trois lignes, dont Taza fut un élément stratégique.

L'autre aspect de cette communication est la présentation des différentes découvertes archéologiques issues des fouilles que je dirige depuis quelques années. Il a été démontré la présence de structures architecturales et autres objets (céramique- monnaies etc..) datant les différentes phases historiques du site (époque romaine et chrétienne comprise – époque médiévale et enfin le XIX^e siècle)

الملتقى الدولي: ثلاثة عشر قرنا من التاريخ المشترك – حوصلة و استشراف.

بسم الله الرحمن الرحيم و الصلاة و السلام على سيدنا محمد أشرف المرسلين.
السلام عليكم و رحمة الله و بركاته.

تمهيد:

إنّ الحديث عن فترة زمنية غنية بالأحداث التاريخية المشتركة ما بين الشعوب و الأمم و ما بين الدول و الحكومات يجب أن يكون مقرونا بمخلفاتها المادية تأكيدا على أن التاريخ رواية لأحداث واقعية تتطلب التحقيق فيها و التحقق منها.
من هذا المنطلق فإن موضوع مداخلتي المتواضعة يتمحور حول حدث تاريخي هام ارتبط بشخصية الأمير عبد القادر و من خلاله بالدولة الجزائرية الحديثة و اخترت له عنوانا هو: "تازا برج الأمير عبد القادر - حدث تاريخي و واقع أثري."

نعلم جميعا أننا في حاجة لإبراز معالم تاريخ و حضارة الجزائر من فترات ما قبل التاريخ إلى يومنا هذا معتمدين على إثبات تلك الأحداث التاريخية و تثبيتها كحقائق لا يمكن الطعن فيها.
لقد نبين لي أن الصراع القائم حول الأسبقية التاريخية و حول الأفضلية في المساهمة الحضارية أصبح مرادفا للقوة أو تعبيرا عنها و لهذا فإن الاعتماد على المنهج الأثري في الدراسات التاريخية المستقبلية يمثل الدفع الحقيقي للبحث العلمي بعيدا عن الأنا و عن الإنحياز و التعصب (الشوفينية).
على هذا الأساس حاولت تقديم نموذج حي لارتباط حدث تاريخي و واقع أثري ملموس و أقصد به موقع تازا - برج الأمير عبد القادر - بولاية تيسمسيلت. أبدأها بتعريف للموقع ثم أبرز أهم الأحداث المرتبطة بالحصن من خلال النصوص التاريخية. يأتي بعد ذلك التأكيد على الحدث التاريخي الهام لأصل الى تقديم الألة المادية المتمثلة في النماذج الأثرية التي اكتشفتها من خلال الحفريات التي أديرها منذ سنوات.
تحديد الموقع:

توجد بلدية برج الأمير عبد القادر "تازا" (سابقا) على بعد 85 كلم شرق ولاية تيسمسيلت و على بعد حوالي 200 كلم جنوب غرب مدينة الجزائر العاصمة.
يحدّها شمالا بلدية طارق بن زياد من ولاية عين الدفلى، ومن الغرب بلدية ثنية الحد واليوسفية ومن الناحية الجنوبية بلدية البوايعش (ولاية المدية) ومن الشرق بلدية دراق (ولاية المدية) ويقطعها الطريق الوطني رقم 60 الرابط بين بلدية قصر البخاري وثنية الحد.
أما إحداثياتها الجغرافية فهي كالتالي
35.51° شمالا و 2.15° شرقا.



إنشاء الحصن:

إن اختيار الأمير لمواقع إقامة الحصون لم يكن وليد الصدفة وإنما لدراية الأمير عبد القادر بخصوصيات هذه المناطق من الناحية الإستراتيجية، الحربية منها على وجه الخصوص،

ولأنها توفر حماية طبيعية للجند والأهالي كونها وفرت هذه العناصر أو الشروط في القرون السابقة. كانت فكرة إنشاء الدولة الجزائرية أو إعادة بعثها من جديد تراود الأمير منذ مدة وكان ربما يتحسّن الفرصة لتحقيقها، ولكن الظروف المفاجئة وسرعة الاحتلال الفرنسي في ضمّ المدن والأقاليم جعلته يستلّ ظروفًا استثنائية لبداية إعادة بناء الدولة الجزائرية.

جاءت معاهدة التافنة لتحقيق إحدى تلك الظروف حيث استغل الأمير عبد القادر "الهدنة" للشروع في إقامة الأحزمة الدفاعية وترتيب أمور الجيش وتوفير المؤسسات الدينية والمدنية إلى غيرها مما تحتاج إليه الدولة في هذا الشأن.

من هذا المنطلق يمكن اعتبار موقع حصن تازا نتيجة من نتائج فترة السلم هذه وأنّ تضاربت الآراء حول أسباب الولاء من عدمه لقبائل كانت تقطن بناحية تازا مثل قبيلتي مظمطة وبلال من الأحداث التي يجب البحث فيها تاريخيا.

العامل الجغرافي:

كان من وراء بناء حصن تازا منع العدو الفرنسي من الوصول إلى المناطق الصحراوية، حيث وضع الأمير ضمن استراتيجيته الدفاعية هذا الموقع لما يوفره من خصوصيات طبيعية، وفي هذا الصدد يقول النقيب دوماس (Capitaine Daumas): " تقع تازا على سفح جبل حصين منحدر، جنوب شرقي معسكر وعلى بعد يومين منها، يجري في سفحه نهر"⁽¹⁾.

كما يذكر مارسيل إيميريت (Emerit Marcel) نقلا عن Garcin أن المنطقة غنية بالغابات وأن بها منبع مائي وأن الأمير بنى حصنه في الناحية الشمالية لهذا الموقع⁽²⁾.

هذه هي المعطيات نفسها التي أوردها فايست (Vayssette) الذي يؤكد أن حصن تازا محاط بمنحدرات صعبة ومسالك وعرة في جهته الشمالية الشرقية التي تقابلها هضاب و يذكر أيضا أنّ هذا الحصن جاء في أسفل جبل الشاون⁽³⁾.

يتأكد مما سبق أنّ للأمير عبد القادر دراية بتاريخ الجزائر في الفترات القديمة كون تلك الحصون المقامة - ومنها حصن تازا - جاءت متاخمة لليمس الروماني ويعني هذا أن تازا يمكن أن تمثل حلقة متينة في الحزام الدفاعي الذي أقامه الأمير. أما من الناحية الإستراتيجية فيمكن القول أنّ هذه الرغبة وتحقيقها يتأكدان من خلال التخطيط المسبق قبل أن تسند المهمة للخليفة بن علّال ويشرف على بنائها بن رويلة.

ما لمسه في إحدى مذكرات النقيب دوماس هو أن الأمير كان يريد أيضا من خلال بناء حصن تازا تعمير المنطقة بأهالي مدينتي الجزائر والبلدية بعد احتلالهما من طرف فرنسا⁽⁴⁾.

بالإضافة إلى هذا كله فإن منطقة تازا كانت تزخر بالمناجم المختلفة منها منجم الكبريت ومنجم الرصاص وآخر لملح البارود والبارود

التسلسل التاريخي لمنطقة تازا:

يرتبط حصن تازا بأحداث تاريخية هامة تؤكد التواصل التاريخي للاستيطان في هذه المنطقة منذ فترات ما قبل التاريخ إلى يومنا هذا.

لقد تم العثور والتعرف على العديد من اللقى الأثرية والمواقع والمعالم الدالة على انتمائها لمختلف الحضارات السابقة منها الأدوات الحجرية أو المستحاثات (Fossiles) أو تلك الجنوات (Tumulus) الموجودة بالقرب من الموقع أي بعين أشير أو تلك الآثار الرومانية بتيحمامت على بعد 4 كلم من تازا برج الأمير عبد القادر.

¹ - Yever (G), Correspondances du Capitaine Daumas, p.192

² - Marcel Emerit, L'Algérie à l'époque d'Abdelkader, p.291

³ - Vayssette, « De Boghar à Tlemcen », Revue Africaine, n°06, 1862 ; p.22& ss..

⁴ - Yever (G), op.cit, p. 192

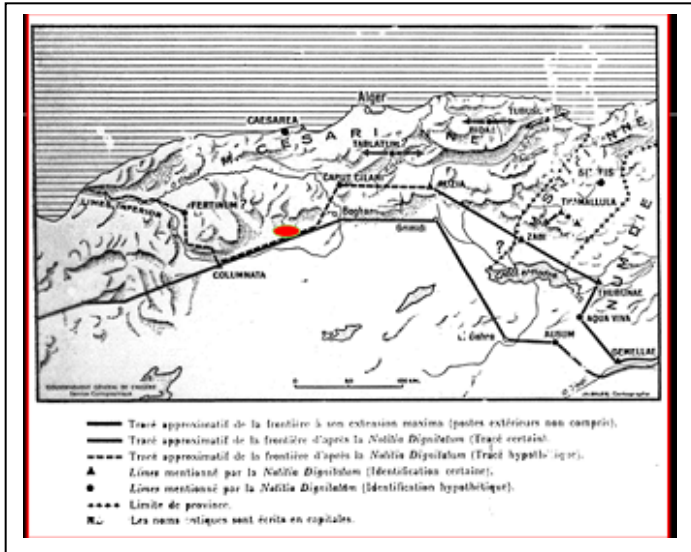
تكمّن صعوبة دراسة هذه المنطقة في غياب النصوص التاريخية من جهة وغياب الأبحاث الأثرية لقلتها ولهذا يبقى الاعتماد على النص التاريخي الذي وصلنا فقط من مرحلة الأمير عبد القادر الوسيلة الوحيدة لإبراز المعطيات التاريخية.

أما بالنسبة للمرحلة الكلاسيكية أو الرومانية كما يعرفها المؤرخون فإن موقع تازا كغيره من المواقع الموجودة بدائرة برج الأمير عبد القادر يؤكد هذا التواصل في الاستيطان كما تبرز الأهمية الحضارية للمنطقة بصفة خاصة (وللجزائر بصفة عامة).

لابد من التأكيد في بداية الأمر أنّ ضمن الاكتشافات العضوية وجد فخار سجلي ومسكوكات رومانية في كل من موقع تبحمات وعين أشير تؤرخ للمنطقة في الفترة الرومانية ما بين 306-361م.

ما يزيد من أهمية المنطقة بصفة علمية وموقع تازا بصفة خاصة في الفترة القديمة (الرومانية) هو وجود معالم ضمن الليمس الروماني (ضمن حدوده). انظر الشكل.

إذا رجعنا إلى مختلف الخرائط القديمة نجد أنّ منطقة تازا توجد خلف الخط الروماني المعروف بالليمس وأنها بالقرب من شبكة هامة للطرق القديمة لموريتانيا القيصرية خاصة الطريق الممتد من بوغر إلى تيارت⁽¹⁾.



موقع تازا من الليمس الروماني

يبقى الحديث عن آثار المرحلة الإسلامية رهين النصوص التاريخية الأصلية وهذا ما تعذر علينا الحصول عليه (إن وجد) وبالتالي يمكن إدراج تاريخ المنطقة في هذا الإطار من خلال الحدود الإسلامية للدول المتعاقبة على المغرب الأوسط سيما في البداية.

لهذا نجد أن المعطى التاريخي المتميز الذي انفرد به مارسيل اميريت (Emerit, Marcel) و المعطى الآخر الذي انفرد به Vayssette و يؤكدان الحركة التاريخية لمنطقة تازا من القرن 8م إلى القرن 19م مما يدل على وجود نصوص اعتمد عليها الكاتبان السالف ذكرهما.

وما دمنا بصدد الحديث عن موقع تازا فإن مارسيل اميريت (Emerit, M) يذكر أن " تازا مدينة عربية اندثرت سنة 385/996م"² (تقريباً)، وهذا ما يعني أنها شهدت حركة عمرانية وتأهيل سكني في فترة الحكم الرستمي الذي امتدت حدوده إلى جبل نفوسة بليبيا. قد نجد ضمن فخاريات تازا ما يؤكد هذا الحدث، وما

¹ - Courtois , *Les vandales et l'Afrique*, p79.; voir aussi: Salama Pierre, *Les voies romaines...*

² - (Emerit,M), *Op.cit*, p.250

يثير انتباهنا لهذا المعطى التاريخي أن المنطقة بقيت أهلة من المرحلة الرسمية رغم زوال الدولة الرسمية (296هـ / 909 م) إلى التاريخ المذكور وهي مدة سبعة وثمانون (87 سنة) وهي مدة كافية لإقامة منشآت معمارية ذات صلة بالحياة اليومية وغيرها.

لقد انفرد فايست الرحالة Vayssette بمعطى تاريخي في غاية الأهمية حيث قال: "في أسفل الهضبة التي بنى عليها الأمير عبد القادر حصن تازا وفي مستوى قليل الإنحدار بمقربة من الوادي نشاهد أثر المدينة القديمة لتازا التي أسسها في سنة 1302/700م الأمير جعفر بن عبد الله، وهذا دليل اللوحة التذكارية الحجرية المكتشفة والتي نقرأ اسم مؤسس المدينة وتاريخ تأسيسها المذكورين سابقا. ونقلت هذه اللوحة إلى ثنية الحد ... فالأثار الموجودة بهذا الموقع ذات أصل عربي لها طراز مماثل لمعالم مدينة تلمسان غير أنها في حالة مندثرة"⁽¹⁾.

رغم غياب مرحلة كاملة من تاريخ المنطقة أي من القرن 4/10 م إلى 8 هـ / 14 م فإن هذه المعلومة تكتسي أهمية بالغة في التعريف بأثار الفترة الزيانية وقد يحصل أيضا على ما يؤكد المرحلة الموحدية التي سبقت دليل أننا اكتشفنا قطعة نقدية مربعة الشكل تحمل مواصفات المسكوكات الموحدية، والتي تدعم هذا القول وبالتالي يعود الحديث عن الاستيطان والحركة العمرانية ابتداء القرن 8/14م.

كما تتواصل المعطيات التاريخية في إبراز الدور المتميز لموقع تازا بالنسبة للقرنين 16م و17م حيث نمس ذلك في النص الذي أورده (Patorni) باتورني وهو كالتالي: "وجد بموقع تازا الذي بنى فيه الأمير عبد القادر حصنه، مدينة عربية تسمى تازا أو تازا والتي أسست منذ ثلاثة قرون خلت من طرف شيخ يدعى الحاج شلوي، وغير بعيد عن هذه الأخيرة عثر على لوحة حجرية نقش عليها باللغة العربية كلمة تازا - وهي تتوسط شريطا كتابيا يحمل آيات من القرآن"⁽²⁾.

نشير في هذا الصدد أن التاريخ المذكور يؤدي إلى تأريخ الأحداث في القرن 16م بدليل أن المتحدث نطق هذا القول في القرن التاسع عشر وبالتالي فهذه طريقة للإدلاء عن حدث تاريخي نسبي للتأريخ. أما عن آيات القرآن الكريم فلم يصلنا عنها شيء حتى نتمكن من خلال دراسة الخط أو تحديد تميزها بالنسبة لحكم معين.

هذا هو الوضع التاريخي لموقع ومنطقة تازا قبل أن يحدث فيها الأمير عبد القادر وينشئ حصنا ضمن الخط الدفاعي الفاصل لمنطقة التل في سنة 1234هـ / 1838م.

فترة الأمير عبد القادر:

إذا كانت مرحلة المقاومة الوطنية التي عرفت الجزائر مباشرة بعد احتلالها من طرف الاستعمار الفرنسي تحظى بدراسات تاريخية هامة من طرف باحثين جزائريين في اختصاص التاريخ فإن البحث عنها من حيث شواهد المادية الدالة على حقيقة الحدث التاريخي قليلة جدا و يجب أن نعتني بالأثار التي خلفتها تلك المرحلة.

لهذه الأسباب وغيرها أردنا (أردت) المساهمة بمقال أتحدث فيه عن حصن من حصون المقاومة إبان فترة الأمير عبد القادر وذلك بتقديم معطيات تاريخية وأخرى أثرية ارتبطت به منذ تأسيسه إلى اندثاره والتعريف بمحاولة إحيائه عن طريق البحث الأثري الميداني.

إن العلاقة الموجودة بين استراتيجية الأمير عبد القادر في المجال الحربي تؤكد أهمية هذا الحصن بما احتواه من هياكل معمارية ووظائف حربية غطت ذلك الفضاء المتميز من 1838م إلى 1841م. إن الأثار الباقية في منطقة تازا كاملة تؤكد الاستيطان البشري بها منذ فترات ما قبل التاريخ وما يهمنا في هذا الصدد هو فقط المعطيات التاريخية والأثرية لفترة الأمير عبد القادر.

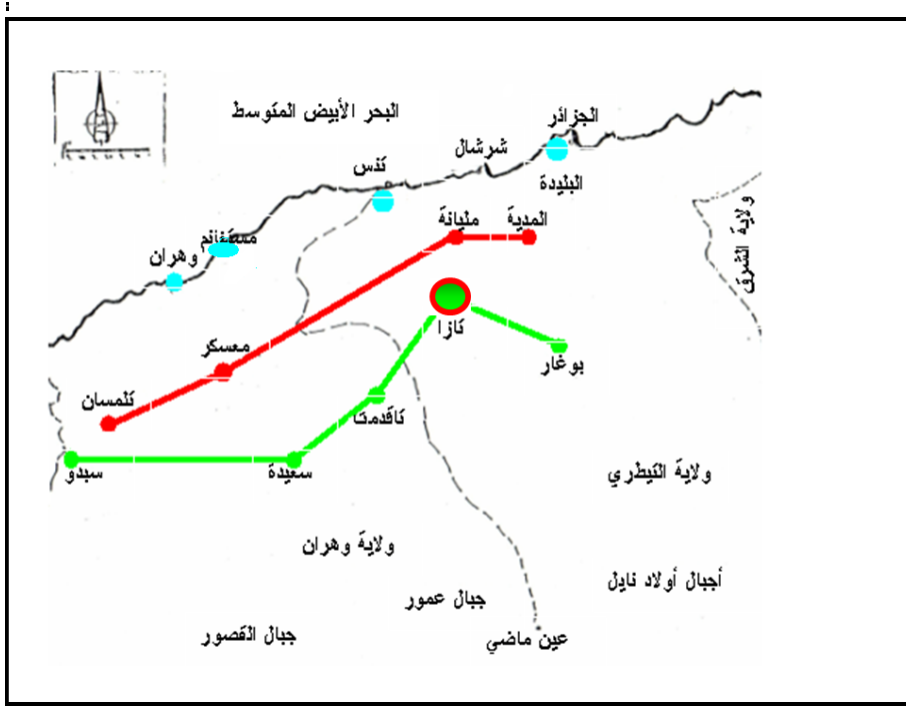
¹- Vayssette, *Op.cit*, pp. 22-24.

² - Patorni, L'Emir Elhadj Abdelkader....p.67

ورغم أننا نجدها متصلة بما سبقها من آثار حيث يذكر المارشال فالي (Valée) في رسالة موجهة إلى وزارة الحرب أن حصن تازا الذي أنشأه الأمير عبد القادر بني على أنقاض مدينة رومانية قديمة¹.

نعلم جيدا أن الأمير عبد القادر أنشأ مراكز دفاعية على الساحل وأقام خطا دفاعيا في مدن تلمسان و معسكر و مليانة و المدية حيث أنشأ فيها مصانع حربية. كما أنشأ خطا شمل الحصون التالية:

- سبدو (المعروف أيضا باسم تافراوة) - سعيقة - تاقدمت - مليانة - تازا - بوغار
مع الإشارة إلى وجود معسكر وسط ما بين مليانة وتازا استغله الأمير كنقطة تجمع و امداد والمعروف باسم معسكر بوخرشفة².



النظام الدفاعي للأمير عبد القادر

أما عن النظام الدفاعي للأمير عبد القادر فإن تخصيصه لثلاثة خطوط دفاعية يؤكد الدور المعماري والعمران الذي أحياه ونشطه الأمير عبد القادر خلال فترة تحديد ملامح الدولة الجزائرية. وفي هذا الصدد يقول إميريت نقلا عن Garcin: "...إن وسائل الدفاع للأمير عبد القادر مصنوعة على ثلاثة خطوط موازية لبعضها البعض وموازية كلها للساحل."³ أما عن الخط الثالث والذي يهمننا هنا فكان مشكلا من منشآت جديدة هي تاقدمت وسعيقة و تازا و بوغار.

¹ - Yeve, G, Correspondances...p.298&ss..

² عن هذا الموقع، أنظر: الجزائري، تحفة الزائر...ص.306 إلى 311 أيضا: بوعزيز يحي، مرجع سابق، ص.92

³ - Emerit, M, Op.cit, p.250

من المعطيات التاريخية الهامة التي تؤكد نشاط الصناعة الحربية بتازا أن الأمير أمر بنقل مستودع البارود الموجود بتازا إلى مدينة تاقدمت⁽¹⁾. كما يضيف معلومات هامة: "تازا، في مقاطعة مطماطة، هي على بعد يومين من تاقدمت، وهي عبارة عن حصن بناه الأمير منذ 1838. نقل إليه ثلاثة مدافع عيار 4 و يوجد بها فرن للخبز، وطاحونة للقمح اللين وبعض البيوت يسكنها الجزائريون الذين كانوا يسكنون مليانة. وقد أنشئ هذا الحصن تحت مراقبة وإشراف قدور بن رويلة"⁽²⁾.

ويقول ألكسندر بلمار (Belemar(A)، أن الأمير أحاط الفرنسيين أنه سوف يتخلى في يوم ما عن الخط الدفاعي الأوسط وهذا يعني أنه كان يعتمد كثيرا على الخط لجنوب التل الذي يحوي حصن تازا. وهذا ما جاء في نصه: "كنت متأكدا أن الحرب سوف تقوم من جديد وأكون مضطرا لإخلاء وترك مدن الخط الدفاعي الأوسط ولكنكم سوف تجدون صعوبة كثيرة وتطول المدة حتى تصلوا إلى الصحراء"⁽³⁾.

المعطيات التاريخية لبناء الحصن:

اتفقت الآراء وتنوعت المعطيات التاريخية حول تاريخ تأسيس حصن تازا في حين انعدمت من قبل المصادر التاريخية الدالة على العمق التاريخي لمنطقة تازا ككل. لا يزال الأمر يحتاج إلى تنقيح أكبر والاعتماد على الشواهد المادية للتأريخ المطلق لحصن تازا، و لو أننا تأكدنا منه من خلال الاكتشافات الأثرية التي عثرنا عليها في الموقع و التي سوف نطرحها في التقرير النهائي للحفريات فإنا نقدم فيما يلي كل تلك الآراء والمعطيات إلى حين تثبتتها أو نفي بعضها أو إعادة قراءتها قراءة علمية موضوعية.

يذكر مارسيل اميريت (Marcel Emerit) نقلا عن فارسان Garcin الذي يؤكد أن تازا بنيت في شهر جوان 1838 من طرف الخليفة بن علال⁽⁴⁾. هو المعطى نفسه الذي أكدته العقيد إسكوت Colonel Escott مع إضافة تحديد الموقع⁽⁵⁾. ويذكر ابن التهامي عن تأسيس تازا مؤكدا أن البناء قصر وهي معلومة انفرد بها عن غيره وفيما يلي النص الذي تحدث عن واقعتي موسى الدرقاوي وقضية ترك المدينة إذ يقول: "وبعث بهم إلى مدينته التي اختطها وهي تاقدمت المشروع في بنائها لأربع من تاريخ الولاية ولسبع ابتنى قصر تازة"⁽⁶⁾. يصعب هنا تحليل التاريخ المقدم سواء في ارتباطه بتاريخ الولاية 1832م وبالتالي قد يكون يصانف 1839/1838 والمعطى نفسه قد يفسر على أنه تاريخ انتهاء الأعمال بتازا وهو 1840/1839. أما النص الذي نشره كولان (Colin) المأخوذ من الوحة التأسيسية للحصن فيؤكد أن تازا بنيت سنة 1255هـ/1838م⁽⁷⁾.

وإذا رجعنا إلى اللوحة التأسيسية للحصن - التي نشرها كولان (Colin) لأول مرة - كشاهد مادي غير قابل للطعن، فتذكر بأن تازا بنيت سنة 1255 هجرية / 1838 ميلادية. وفي هذا الصدد يقول صاحب

¹ - Idem, p.253

² - Ibid,

³ - Bellemare (A), Abdelkader, sa vie politique et militaire, ed. Bouchene, 2003, p.119

⁴ - l Emerit, M, L'Algérie... p.291

⁵

مذكرات الكولونيل اسكوت عن إقامته في زمالة الأمير عبد القادر

علم ص. 102

- ابن التهامي، مذكرات الأمير عبد القادر، ص. 108⁶

⁷ - Colin, Corpus des inscriptions arabes et turques, p. 279 & ss..

⁸ - Colin (G.), Corpus des Inscriptions Arabes et Turques de l'Algérie, Département d'Algérie, Ernest Leroux, éditeur Paris, 1901, P.P.279-280

التحفة ما يلي "...ولما دخل عبد القادر "طازة" (كذا)، ورأى تشييدها في أقرب وقت حمد الله وأثنى عليه وقال ارتجالاً:

الله أعلم أن هذا لم يكن مني على الأمل الطويل دليلاً
كلاً. وإن منيتي لقريبة مني. وأصبح في التراب جديلاً
ورضى الإله هو المنى ليكون من بعدي انتفاع الخلق ثم طويلاً¹

ثم أمر بكتابتها على باب الحصن.

المجلس الشوري أو الحدث التاريخي المتميز :

حددت المصادر والنصوص والوثائق الثالث من جويلية 1839م كتاريخ للإجتماع الشوري ويذكر ليون روش (Roches) بهذا الصدد مايلي "تقرر اجتماع تزا في الثالث من جويلية 1839م. - وأورد ذلك في العبارة التالية - لقد خلع المبعوث المغربي على عبد القادر في 3 جويلية 1839م قفطان المبايعة الذي يعطيه خليفة مولاي عبد الرحمان سلطان المغرب.(1)²

ونفس المعطى قدمه أزان (Azan) كما يلي " عقد اجتماع تازا في 3 جويلية 1839م، وتقرر أن يبدأ الاجتماع بمناقشة الخطة الهجومية على سهل متيجة وتدمير مزارع ومنشآت المعمرين الفرنسيين المستقرين في مقاطعة الجزائر ووهران، غير أن هذا الأمر تقرر أن لا يصدر بذلك إلا إذا ارتكب الفرنسيون مخالفة جديدة تكون واضحة الانتهاك لمعاهدة التافنة "⁽²⁾³

أورد كاميل روسي (Rousset) بدوره معلومات تؤكد ما ذكره سابقوه ومضيفا معطيات انفرد بها، إذ يقول في هذا الصدد مايلي " كل قادة وخلفاء الأمير عبد القادر اجتمعوا بتازا يوم الثالث من جويلية سنة 1839م في اجتماع شوري، وإن قفطان" الخليفة" بعثه ملك المغرب مع ضابط سام وألبسه بنفسه للأمير عبد القادر.⁴

كما أكد هذا أيضا محمد صادق قانلا " شارك ابن علال يوم 3 جويلية 1839م في اجتماع شرعي بتازا ترأسه الأمير عبد القادر وحضره الخلفاء وأعيان الناحية وقرروا بالإجماع استئناف الجهاد "⁵

وبالنسبة للصيغة الرسمية لهذا الاجتماع الشوري فقد سجلها الأمير في دفاتره الرسمية بهذه العبارة :
إن الموت أهون من العز و هدم أساس شرفنا فقد وافقنا الفرنسيين على ما طلبوه منا أولا و ثانيا في معاهدة الجنرال "ديميشال" و معاهدة الجنرال "بيجو" و حملنا أنفسنا ما لا نطيقه، و الآن لما تجاوزوا حدودا ارتضوها و جرى الصلح عليها فلا بد أن يكونوا قد قصدوا باعتدائهم هذا أن يستولوا على بلادنا و يستعبوننا و دون ذلك بذلوا أموالنا و أرواحنا فلا عدول على الحرب و النصر مطلوب من الله القادر الذي لا نقاتل إلا لإعلاء كلمته".⁶

¹ الجزائري (محمد بن عبد القادر)، تحفة الزائر...ص.313.

² Roches (L), Trente deux à travers l'islam, p386/387

³ Azan,(P), Bugeau et l'Algérie,p.32à37.

⁴ Rousset' (C), L'Algérie de 1830 à 1840, p.373

⁵ محمد(الصادق)، مليانة ووليها سيدي أحمد بن يوسف، د.م.ج.، ط4، الجزائر، 1964، ص.44.

⁶ الجزائري (محمد بن عبد القادر)، المصدر السابق، ص.355، 361.

الواقع الثري:

لما قررنا تغيير طبيعة العمل الميداني إلى حفرة منتظمة ترتب عن ذلك تغيير المنهج الأثري باتخاذ طريقة التنقيب المفتوحة "open field" مما أدى بنا أيضا إلى إعادة توزيع مناطق التنقيب وتحديد المساحات الأثرية قصد تنظيم جيد و التحكم في المعطيات الأثرية الجديدة.

و نظرا لأن المقام هنا لا يكفي لسرد كل العمل الميداني و طرح كل الأفكار المرتبطة بالموقع من جهة و كذلك استحالة تقديم كل النتائج الخاصة بالبحث الميداني، نكتفي في هذا الباب بتقديم أهم ما توصلنا إليه من اكتشافات دالة على أن موقع تازا برج الأمير عبد القادر عرف أحداثا تاريخية مرتبطة فيما بينها و أن الأدوات الحضارية لفترة الأمير قد تم الكشف عنها و تمييزها عن غيرها من مخلفات المراحل التاريخية السابقة (الأقدم منها أي الفترتين الوسيطة و الرومانية).

مراحل التنقيب الأثري و أهم المكتشفات:

على إثر الأعمال الاستكشافية قمنا بتنظيم حفرة إنقاذية بالموقع الأثري (2001) والتي تحولت فيما بعد إلى حفرة منتظمة، بداية من سنة 2002م إلى غاية 2010م ، حيث تحصلنا على نتائج هامة تمثلت في:

المكتشفات الأثرية الثابتة:

- هياكل معمارية لحصن الأمير عبد القادر تم رفع مخططه.
- هياكل معمارية تعود إلى فترات قديمة تم الكشف عنها تحت أساسات الهيكل المعمارية للحصن.

المكتشفات الأثرية المنقولة:

المكتشفات الفخارية والخزفية (أواني كاملة وشقف) والتي يرجع تاريخها إلى فترات مختلفة منها الرومانية بما في ذلك المسيحية و الفترة الإسلامية الوسيطة وفترة الأمير.

- **المسكوكات (النقود):** هي الأخرى جاءت لتأكيد التسلسل التاريخي للموقع منها:

- سكة رومانية (أنظر الصورة)
- سكة وسيطة (موحدية) (قيد الدراسة كونها اكتشفت سنة 2010)
- سكة الأمير عبد القادر (أنظر الصورة)
- سكة فرنسية (أنظر الصورة)

- **الأسلحة تمثلت في:** ماسورة بنقية ذات فوهة واحدة و ماسورة بنقية بفوهتين بالإضقة الى كمية من الكبريت. وقطع أخرى تنوعت بين زجاجية ومعننية منها ما لم يتم التعرف عليها.

الخلاصة:

لا يمكننا الحديث عن المقاومة الوطنية سواء تعلق الأمر بمرحلة الأمير عبد القادر أو أحمد باي أو فاطمة نسومر أو المقراني أو بوعلمة وغيرهم دون ربط تلك الأحداث التاريخية بآثارها الباقية كعالم واقعة أو تلك الآثار المطمورة التي تتطلب التنقيب والاستكشاف و التي تتطلب منا اعتماد ورقة عمل لإجراء التدخلات الاستعجالية لإنقاذها. أما فيما يخص الآثار فإن الواقع الميداني أفرز معطيات عديدة منها ما ارتبط بالعمارة ومنها ما اتصل بالفخاريات والخزفيات والمسكوكات وغيرها.

هذا ما أملتة علي تجربتي البسيطة المتواضعة في مجال البحث الأثري وعيا مني أن الذاكرة الجماعية للأمة الجزائرية تحتاج إلى ما يؤكد الأحداث التاريخية أي كانت كي تستغل استغلالا عقلانيا يزيدي حجم المعارف التاريخية تأكيداً لأهميتها.

ومن ثمة فإن لا عذر لدينا إن لم نستغل أبسط تلك المعطيات خاصة فيما تعلق بالفترات السابقة لبناء حصن تازا.

المراجع بالعربية:

- أديب حرب، **التاريخ العسكري والإداري للأمير عبد القادر**، دار الرائد للكتاب، الجزائر، 2007.
- الجزائري (محمد بن عبد القادر): تحفة الزائر في تاريخ الجزائر والأمير عبد القادر، شرح وتعليق الدكتور ممدوح حقي، دار البيقطة العربية للتأليف والترجمة والنشر، بيروت، الطبعة الثانية، 1964
- اسكوت (الكولونيل): مذكرات الكولونيل اسكوت عن إقامته في زمالة الأمير عبد القادر عام 1841، ترجمه وقدم له وعلق عليه اسماعيل العربي، الشركة الوطنية للنشر والتوزيع، الجزائر 1981
- تشرشل شارل هنري، **حياة الأمير عبد القادر**، ترجمة أبو القاسم سعد الله، تونس، 1974.
- شرشل (شارل هنري): **حياة الأمير عبد القادر**، ترجمه وقدم له وعلق عليه أبو القاسم سعد الله ديوان المطبوعات الجامعية، الجزائر. 2004.
- بن رويلة قدور، **وشائح الكتائب وزينة الجيش المحمدي الغالب**، تقديم وتحقيق محمد عبد الكريم، نشرته و.ن.ت، الجزائر، 1968.
- بورويبة رشيد، **"القلاع والحصون و المؤسسات التي أنشأها الأمير عبد القادر"**، **مجلة الثقافة**، عدد خاص، 1983، ص 87-101
- جامعة ولاية تيسمسيلت - "" "" ""
الجزائر، من 2001 إلى 2011
- بورويبة (رشيد): "القلاع والحصون و المؤسسات العسكرية التي أنشأها الأمير عبد القادر"، **مجلة الثقافة**، وزارة الثقافة والسياحة، العدد 75، 1983، ص ص
- جامعة الجزائر، قسم - ولاية تيسمسيلت - مشروع حفريات تازا برج الأمير عبد القادر - بويحيوي (عز الدين): 2001 - الآثار، 2000
- مذكرات الأمير عبد القادر، سيرة ذاتية كتبها في السجن سنة " 1849 ". تحقيق، الدكتور، محمد الصغير بناني، محفوظ سماتي، محمد الصالح ألجون، شركة الأمة للطباعة والترجمة والنشر والتوزيع، 1994.

ouvrages en français :

- * Azan, P., *L'Emir Abd el Kader (1808- 1883) du fanatisme musulman au patriotisme français*, Paris, 1925.
- * Bellemare, A., *Abd el Kader. Sa vie Politique et Militaire*, Paris, 1854.
- * Bouchenaki, M., *La Monnaie de l'Emir Abd el Kader*, S.n.e.d., Alger, 1976.
- * Bourouiba , R., « Places fortes et Etablissements Militaires Fondés par l'Emir Abd el Kader », *Majalet Et-Tarikh*, 1^{er} semestre, Alger, 1983, : p.33-48.
- * Bouyahiaoui , A., (Meddig.M & Derradji.A), « Prospection Archéologique à Tissemsilt », *Revue Recherches*, Université d'Alger, n°05, Alger, 1998, : p 13-41.
- * Churchill, C.H., *La Vie d'Abd el Kader*, Entreprise National du Livre, Alger, quatrième édition, 1991.
- * Colin , G., *Corpus des Inscriptions Arabes et Turques de l'Algérie*, Département d'Algérie, Ernest Leroux éditeur, Paris, 1901.
- * Emerit , M., *L'Algérie à L'époque d'Abd el Kader*, édition Larose, Paris .1951.
- * Patorni, F., *L'Emir El Hadj Abd el Kader, règlements militaires*, Imprimerie Fontana, Alger, 1889.

* Roches, L., *Dix- Ans à travers l'Islam (1834 –1844)*, librairie de Académique Didier, Paris, 1904.

Roches, L., *Trente - Deux Ans à travers l'Islam (1832 –1864)*, librairie de Firmin Didot, Paris, 1884.

* Rousset C., *La Conquête de l'Algérie 1841-1857*, Paris, 1889.

Rousset C., *L'Algérie de1830 à1840*, deuxième édition, librairie Plan, Paris, 1900.

* Salama P., *Les Voies Romaines de l'Afrique du Nord*, éd, Imprimerie Officielle, Alger,1951 .

* Vayssette, « De Boghar a Tlemcen », *Revue Africaine*, n°06, Année 1862, p. 22-31.

*Vayssette, *l'Algérie à L'époque d'Abd el Kader*, édition Larose, Paris .1951.

* Yever G., *Correspondances du Capitaine Daumas (Consul à Mascara 1837- 1839)*, Paris, 1912

* Yever, G., *Correspondances du Maréchal Valée*, édition Larose, Paris, 1954.

LA MEDERSA TACHAFINIA, UN PARADIGME ARCHITECTURAL

Sidi Mohammed Negadi
Responsable de la filière archéologie
Université de Tlemcen

Origine du mot Medersa :

Mot d'origine hébraïque, de « *Midrash* » qui signifie « Livre », et par extension, il va admettre le sens de classe ou le lieu où l'on étudie le livre sacré : la Thora. Les Arabes, tout en insistant sur la racine د. ر. س. qui signifie « rechercher le sens caché » vont élargir la signification du terme pour désigner l'entité fondamentale: l'école.

Ce qu'est une *medersa* dans le monde musulman:

Un établissement public pour la formation supérieure d'une population ayant déjà une base cognitive lui permettant un approfondissement des savoirs. Les enseignements sont dispensés selon un programme établi par les autorités. (C'est donc un enseignement programmé)¹.

Le pourquoi d'une *medersa*:

Notons tout d'abord que le besoin d'institutionnaliser l'enseignement par les medersas n'est apparu que très tardivement en occident musulman.² Ceci nous amène à rechercher les motifs qui ont créé ce besoin. S'était-il fait sentir parce que la

¹ Cette restriction va donner naissance à partir du XV^e siècle à des *medersas* non officielles. C'est aussi la période où les *zaouïa* vont essaimer, suite à l'affaiblissement du pouvoir central.

² La première medersa n'a vu le jour en Ifriqiya (Tunisie) qu'à la deuxième moitié du XIII^e siècle, elle fut suivie par le Maghreb extrême, puis Tlemcen à partir de 1310, tandis que la medersa de Grenade ne fut fondée que vers le milieu du XIV^e s.

mosquée ne remplissait plus cette fonction?

Nous ne pouvons que répondre par la négative, puisque la mosquée participait effectivement à l'enseignement, mais avec une finalité différente de celle de la *medersa*. Cette dernière avait pour mission de vulgariser des connaissances pour une formation politico-religieuse de la population aux fins d'asseoir un projet de société, tandis que les efforts de la mosquée étaient surtout tournés vers le côté spirituel en vue de l'accomplissement de l'individu, membre de l'*Umma*. Le savoir était perçu comme un devoir pour tout croyant.

Autrement dit, avec l'enseignement dans la mosquée c'est l'apprenant qui va vers le savoir, dans la *medersa* c'est le savoir qui descend de son piédestal pour aller vers l'apprenant. Cette situation a fait qu'un grand nombre de savants dans tout le monde musulman n'a jamais admis la construction de medersas¹.

Bien que la mosquée fût dès la période du Prophète Mohammed, un lieu privilégié pour l'enseignement, très vite des interdits vont réduire le domaine des connaissances au Coran et à la Tradition (le savoir strictement religieux). Certains *foukaha* vont même interdire l'étude du calcul, élément essentiel dans la répartition des héritages. Il n'était plus question d'étudier la philosophie, l'astronomie et ses corolaires, de déclamer des poèmes surtout ceux de la période antéislamique... Si l'on ajoute les autres interdits (manger, cracher, roter, dormir, parler, chanter...), les possibilités de la recherche du savoir et de vie, surtout pour les étrangers à la ville, étaient réellement amoindries.

Une autre question demande à être éclaircie: où est-ce que les non musulmans ont-ils appris la langue arabe? Ce n'est surement pas ni à l'église ni à la synagogue. Logiquement il devait y avoir d'autres endroits prévus pour l'enseignement des autres disciplines² et des *Dhimmi*³

Toujours est-il que c'est avec le développement et l'élargissement des connaissances, et surtout l'apparition des schismes, que le besoin des *medersas* s'est fait sentir en Orient d'abord, et ce, pour contrecarrer le projet d'hégémonie shiite.

Pour l'Occident musulman, la *medersa* va intervenir dans le domaine culturel pour combler le vide cognitif, élément décisif pour un développement sociétal harmonieux, et le domaine politique, pour servir d'instrument (de choix entre les mains des autorités), dans le cadre de la mise en place du projet de société souhaitée. Dans dette optique, la *medersa* va être l'outil didactique qui permettra la mise en place :

- d'une conception sunnite de l'Islam selon le rite malékite basée sur la profession de foi acha'rite.

¹ C'est l'attitude de tous les savants musulman d'au-delà du Sind. El Abili (1282-1357) déclarait que « *Si la prolifération des livres a faussé la connaissance, la construction des medersas l'a anéanti* ».

² Le savant Abou Abdallah Echarif (1310-1371), nous informe, lors de son séjour à Tunis, il donnait des cours sur la philosophie d'Ibn Sina, dans une salle attenante à la mosquée.

³ Le plus beau poème (*Mouwachah*) andalou est dû à Ibn Sahl (juif, tardivement converti à l'islam).

- de favoriser et d'étendre l'arabisation à toutes les régions du Maghreb.

Bien que les différents Etats maghrébins fussent constamment en conflits, ils ont donné (pour des besoins de stabilité interne), la même configuration politico religieuse à leur entité: ils sont tous d'obédience malékite ach'rite, et ont aussi milité pour l'arabisation des populations autochtones. A ce titre la finalité de la *medersa* est axée surtout vers l'unification spirituelle et langagière du Maghreb¹.

Pour mener à bien ce projet, et encourager les jeunes à y adhérer les autorités politiques des pays musulmans vont assurer aux étudiants des *medersas* le logis et la nourriture. Libérés de cette contrainte vitale et assurés par une formation diplômante et par delà d'un travail régulier, les *medersas* vont rapidement se multiplier, suite à une demande croissante.

Ainsi, la *medersa* à Tlemcen, tout en étant au service d'une idéologie, va permettre à la ville de devenir un haut lieu culturel au Maghreb². Tlemcen va par l'intermédiaire de ses *medersas* acquérir le titre de cité (Hadira).

Ce qu'il faudrait signaler, c'est que l'élite intellectuelle n'était pas formée par cet enseignement programmé, mais les maîtres avertis puisaient dans cette masse d'étudiants ceux qui pouvaient suivre et réussir leur cursus par un enseignement individualisé et personnalisé³.

La *medersa* Tachafinia :

Du nom de son fondateur, Abderrahmane, Abou Tachafine I^{er} (1317-1337), cinquième et dernier sultan de la lignée Abdalwadide. Elle fut connue aussi sous le nom de « *medersa Jadida* » (nouvelle) par opposition à la première *medersa* construite en 1310 par Abou Hammou Moussa I^{er}, ainsi, elle est la deuxième *medersa* de la ville de Tlemcen. Sa réalisation remonte au début du règne d'Abou Tachafine, mais nous ne pouvons avancer aucune date précise⁴. Ce sultan fut connu pour son amour de l'architecture, il participa activement à l'embellissement de sa capitale. Il fut dit-on pour certaines constructions, le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage. Parmi les fameuses réalisations que lui doit la ville : les *Dar el Moulk*, *Dar Essourour*, *Dar Abou Fihir*⁵ (petits palais à l'intérieur du Mechouar), le *Sahrij Em'beda* (grand bassin), et la *medersa* qui porte son nom, son sceau, et son génie architectural.

De forme rectangulaire, elle est située au nord-est du Mechouar, et est séparée

¹ Avec la construction de la Tachafinia, Tlemcen va dans le domaine culturel, dépasser Bejaia.

² Ce qui explique l'engouement d'Abou el Hassan le Mérinide (1331-1351) pour la réalisation des *medersas*: l'unification langagière et religieuse est une étape décisive pour une unification territoriale du Maghreb.

³ Ibn Khaldoun a été formé par El Abili par un enseignement direct et oral durant cinq années consécutives (1348-1352).

⁴ Depuis Yaghomracen, fondateur de la dynastie Abdalwadide, aucun sultan n'a signé une œuvre qu'il a commandité; attitude qui rend la datation très ardue à Tlemcen.

⁵ Le terme de « Palais » à Tlemcen est inusité on lui préfère le terme de « *Dar* »

de la grande mosquée par une ruelle¹ sa principale porte est dirigée vers l'oratoire de Sidi Belhassan Ettenessi, sa façade occidentale donne directement sur la place des Caravanes tandis que sa façade orientale limitait la place des laveurs publics (El Ghessalin) et n'était pas loin de la Kissaria.

Les documents de *Hisba*² nous informent qu'elle était entourée de "*doukana*" de bouchers et d'épiciers. Ces magasins font partie des biens de main-morte dont les revenus servent à l'entretien du bâtiment et le versement des salaires du personnel.

L'aspect général de la façade, telle qu'elle nous est présentée : la forme des fenêtres, leur position, l'exécution des barreaudages, le porche non surélevé (plus large que celui représenté dans l'aquarelle de Danjoy), La réduction de l'avant corps du porche ne peut porter une coupole comme l'indique les écrits, la non juxtaposition des deux portes de la medersa, telle que s'est indiqué sur les différents plans réalisés par le génie militaire Français (1845) et par l'architecte des monuments historiques, Edmond Duthoit (1872); en somme, le caractère banal de la bâtisse nous incite à dire qu'il y a eu erreur d'appréciation : La façade ne peut être celle de la Tachafinia et de ce fait elle ne peut accéder au rang de chef-d'œuvre architectural. La façade de la *medersa* devait avoir une fière allure, ce qui est représenté sur la photo (fig.1) ne devait être que la façade d'un banal fondouk, c'est-à-dire une auberge de l'époque médiévale.

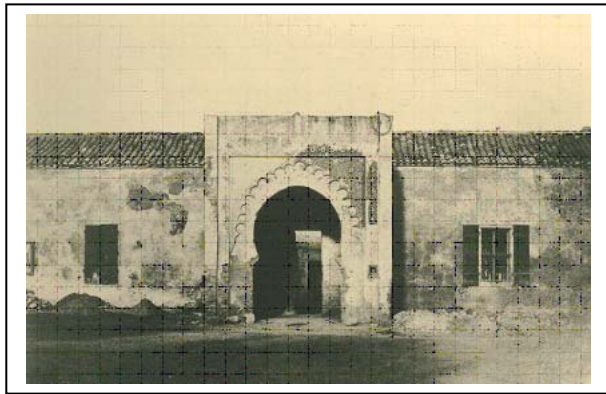


fig. 1a - Façade principale de la Tachafinia

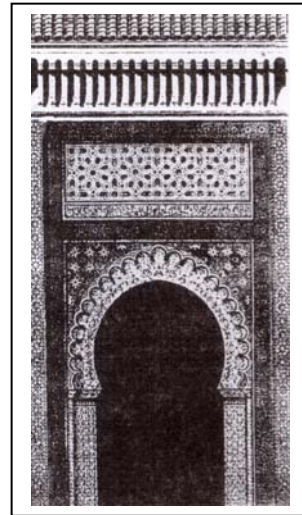


fig. 1b - Aquarelle de Danjoy

Selon l'historien Ettenessi, le sultan Abou Tachafine Abderrahmane I^{er}, qui était versé en architecture, voulait réaliser un ouvrage qu'aucun avant lui n'avait réussi. Le pari dit-on a été tenu aussi bien du point de vue de l'architecture que de celui de l'ornementation.

¹ La mairie (1881) n'a pas été construite à l'emplacement de la medersa.

² M.Okban: *Touhfatou eddakir fi hifdi echaaïr*, Damas 1968. Les *doukanas* : lieu de commerce au détail n'offrant pas la possibilité au client de pénétrer à l'intérieur du magasin. (magasin sans profondeur).

Du point de vue architectural :

Tout individu se plaçant sur l'intersection des axes médians de la construction peut admirer les curiosités placées au niveau de la cour, voir le mihrab, et avoir en même temps un aperçu de ce qui se passe à l'extérieur (par le biais des deux portes juxtaposées). (fig. 2)

La cour de forme rectangulaire était entourée d'une galerie à péristyle formé par des arcs plein cintre outrepassé, s'appuyant sur d'élégants chapiteaux zianides, eux-mêmes portés par de fines colonnettes en onyx blanc.

Le plan en notre possession indique que les quatre galeries entourant la cour ne communiquaient pas entre elles. La communication se faisait donc par la cour elle-même et par les extrémités (par le biais du *mihrab* au Sud ou les magasins de stockage au Nord).

Le même plan indique que la partie orientale de la construction est plus profonde que la partie occidentale. L'aile orientale est composée de deux travées d'égales dimensions. On accède à la travée mitoyenne à la façade orientale par deux portes latérales situées de part et d'autre du couloir jouxtant le hall du porche. L'accès à la deuxième travée est moins aisé : on y pénètre par la cour ou par les extrémités sud et nord. Les deux travées sont complètement isolées l'une de l'autre. Quant à l'aile occidentale, elle est structurée en une seule travée et est composée de deux pièces de part et d'autre du couloir donnant sur le porche principal.

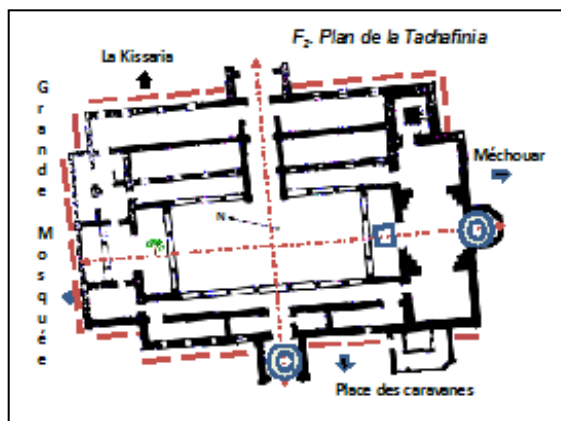


fig. 2a - Plan de la Tachafinia

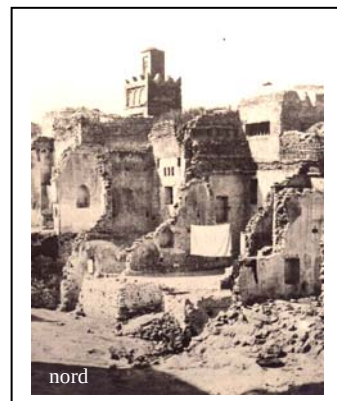


fig. 2b - Minaret de la Tachafinia

La fonctionnalité des différentes parties nous échappent, puisqu'aucune étude approfondie n'a été entamée à ce jour.

La partie sud est occupée par une salle pour cours magistraux dont le fond est occupé par un *mihrab* (nous ne possédons aucune information sur ses détails

architecturaux ou ornementaux). Selon les indications au sol, la salle devait être surmontée d'une coupole. En ouvrant les cloisons latérales donnant sur deux pièces attenantes et de même volume, la salle devait doubler de superficie.

L'angle sud-est est occupé par un minaret¹, qui par sa masse ressemble à s'y méprendre à celui de Sidi Belhassen ; mais de par sa position et ses caractéristiques, il ne peut d'agir ni du minaret de l'oratoire de Sidi Belhassen, ni de celui de Sidi Ibrahim. Le minaret de la Tachafinia a été effectivement cadré de la rue de la synagogue, en 1864, par M. Pedra, photographe installé à Tlemcen à partir de 1860².

Du point de vue ornemental :

Le même historien (Ettenessi), nous apprend que ce sultan a embelli la *medersa* par deux ouvrages d'art. Le premier un arbre d'argent, il s'agit d'un automate qui, utilisant l'air insufflé à la base du tronc, fait vibrer au fur et à mesure de sa montée, tous les oiseaux placés sur ses branches. Quand l'air arrive au faîte de l'arbre où est placé un faucon, celui-ci lance son cri et tous les autres oiseaux se taisent. L'arbre d'argent était placé sur la petite galerie Nord. Le deuxième ouvrage est une vasque en *zellij* polychrome, inscrite dans une frise surélevée de forme carrée où était écrit en calligraphie maghrébine quatre vers dédiés à l'eau et au parterre polychrome fleuri. Ces vers dit-on sont l'œuvre du sultan³.

La porte principale⁴ est surélevée par quelques degrés afin de résoudre le dénivelé est-ouest de l'assiette de la bâtisse. Elle est la première porte (au niveau du Maghreb) inscrite dans un porche complètement faïencé. Cet élément décoratif fera école chez les Mérinides et leurs successeurs⁵. En terme de grandeur, et bien que c'est une porte monumentale, l'entrée est moins large que celle d'une auberge, et ce afin de marquer la différence entre les deux établissements. Le seuil d'entrée est marqué par un arc lisse doublé à sa frange extérieure par un arc polylobé. Cet arc est supporté par des piles en brique couvertes de *zellij*s. Le décor polychrome de la porte donne une idée sur volonté des artisans à réaliser un chef-d'œuvre jamais égalé : le floral côtoie admirablement le géométrique. On passe avec souplesse du fin rinceau (marron ou bleu) à la tige portant une palmette double (noire et bleu) au bourgeon (bleu), pour aller au niveau des écoinçons pour des applications géométriques où domine le polygone étoilé et avec un regain de couleur.

¹ Non mentionné dans tous les plans. La Tachafinia comme celle d'Ouled El Imam était flanquée d'un minaret.

² La photographie m'a été offerte par M. Abadie à Montpellier en Juin 2003. M. abadie est natif à Tlemcen et est auteur de deux livres sur Tlemcen (période coloniale)

³ Les vers sont rapportés par El Maqqari dans son œuvre monumentale, *Nafh Ettib*, mais lui-même tient l'information de Lissan Eddine Ibn El Khatib. Ce qui veut dire que l'inscription n'existait plus à son époque, ce qui nous laisse à penser la bâtisse a subi des dommages bien avant sa destruction par la colonisation.

⁴ Danjoy a dessiné une seule porte. Le deuxième porche n'était-il pas de même facture ?

⁵ Voir à ce sujet, Agnès Charpentier, *Un atelier voyageur au bas Moyen Age ibéro-maghrébin entre mondes abd al-wadides et mérinides*, 130^e congrès du CTHS, La Rochelle 2005.

Au dessus du rectangle de l'entrée, un bandeau épigraphique¹ surélevé par un large bandeau reprenant une série d'étoiles à huit branches inscrites chacune dans un carré. C'est une application qui met en relief plusieurs formes géométriques dont l'aspect final était admirablement rendu par la polychromie.

Le haut de la porte monumentale se terminait par un encorbellement qui prend appui sur de fines consoles recouvertes de tuiles vernissées.

Le trait caractéristique de la Tachafinia est qu'elle est le premier bâtiment à Tlemcen qui est décoré de :

- de *zellij* en lambris.
- de stuc, vers le haut des murs, et les plafonds.

Le modèle lui-même fera école à Tlemcen (mausolée de sidi Ibrahim, palais du sultan à El Eubbad) et ailleurs : de la Bouaninia à Fès, jusqu'à la péninsule ibérique post islamique. Là aussi, les différentes formes se côtoient sans se mêler (un seuil floral à coté parterre géométrique où viennent s'imbriquer plusieurs autres formes décelables par leur couleur). (fig. 3)

La découpe des carreaux de faïence (pour encadrement d'un seuil de porte ou d'un carré de parterre) est un plaisir pour l'œil averti. A ce titre on pourrait avancer que si l'art Zianide a atteint son apogée en stuc par la réalisation de l'oratoire de Sidi Belhassen, il a eu ses lettres de noblesse avec le *zellij* de la Tachafinia.

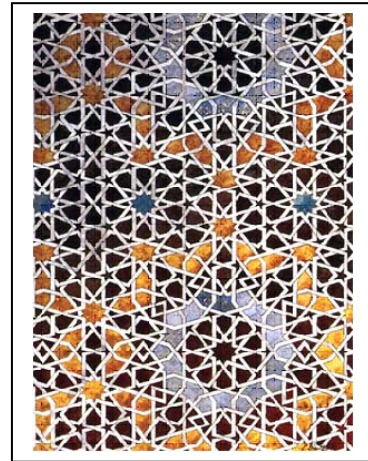


fig. 3 – Détail d'un panneau de *zellij* en lambris

L'attrait de la Tachafinia :

L'architecte des Monuments Historiques affecté à Tlemcen, Edmond Duthoit, épris par la *medersa* Tachafinia voulu à tout prix la sauvegarder puis la restaurer. Il réussit toute fois à sauvegarder quelques pans de murs et des parterres. Malgré l'appui moral de tous les autres archéologues, les autorités se sont pliées aux exigences de la politique haussmannienne en matière d'urbanisation. La *medersa* Tachafinia fut démolie en 1876. A l'endroit une place fut aménagée (actuellement place Emir Abdelkader). Envoyés en premier lieu en France, les vestiges reviendront au début du XX^e siècle à Alger, au Musée des Antiquités. Une partie est conservée au musée communal de la ville de Tlemcen.

¹ Toutes les inscriptions épigraphiques des monuments de Tlemcen ont été répertoriées par Charles Brosselard... sauf celle de la Tachafinia

Faut-il reconstruire la Tachafinia ?

Sommes-nous en possession d'un dossier technique nous permettant une réelle reconstitution de l'édifice ? La réponse ne peut qu'être négative ! Il manque un grand nombre de détails nécessaires à une reconstitution adéquate.

Admettons que nous réussissions sa reconstruction, à quoi servira-t-elle ? L'enseignement actuel est différent ! Quelle est la finalité de la reconstitution si elle ne reprend pas sa fonction première ? En faire un musée ? Dans ce cas ne faudrait-il pas construire directement un musée ? L'utilité est donc nulle. Ce sera une perte sèche.

Par contre si nous considérons que l'architecture est l'expression du niveau civilisationnel d'un peuple, ne faudrait-il pas injecter les éléments architecturaux pérennes dans les cursus des nouvelles générations d'architectes et les encourager à innover et par delà pénétrer de plein pied dans la modernité ?

En sus si nous nous battons pour la modernité pourquoi s'imposer une architecture conçue pour et par des Médiévaux ?

Le cadre identitaire n'étant pas figé dans le temps, il ne se réfère pas uniquement au passé, il peut s'exprimer dans une vision au présent ou en devenir.

Notre proposition : une reconstitution virtuelle de la *medersa*, et réalisation du plan de la Tachafinia, *in situ* appuyé par un panneau explicatif.

Cette action qui permettra ainsi une réconciliation avec le passé tout en étant intégré au présent.

LES FRÈRES MAQQARI NÉGOCIANTS DE TLEMSEN, MAÎTRES DU COMMERCE AVEC LE SAHARA OCCIDENTAL ET LE SOUDAN AU XIII^e SIÈCLE.

Ahmed Farouk
Institut méditerranéen

Au XIII^e siècle Tlemcen était une ville prospère grâce à son agriculture mais surtout à ses activités commerciales vers l'Orient, l'Europe méridionale, le Sahara occidental et le Soudan. Par leur situation la ville et le royaume Tlemcen sont au carrefour des principales lignes de communication entre les Etats du Maghreb et entre ceux-ci et le Sahara par Sidjilmassa. Les objets de commerce sont les produits manufacturés et de l'artisanat des régions méditerranéennes, l'or et les esclaves du Soudan associés à d'autres produits issus de l'agriculture par exemple. Le métal jaune soudanais, désiré par les banquiers des républiques italiennes comme par les négociants du Maghreb et d'Egypte mobilise beaucoup de monde. Son origine reste un mystère et les anecdotes les plus invraisemblables courent à son sujet. La localisation des régions aurifères et la monopolisation de leur exploitation par un quelconque groupe étranger inquièteraient les Etats et les individus intéressés par cette manne soudanaise. L'importance de l'enjeu et les perspectives des bénéfices conséquents ont donné l'idée aux membres d'une famille rompue aux affaires commerciales, les Maqqari, de trouver le moyen de contrôler le transport des marchandises courantes, d'assurer en même temps le convoyage de l'or afin d'organiser sa vente à l'intérieur comme à l'extérieur du Maghreb. Par leur action clairvoyante, ces commerçants s'étaient enrichis et participèrent à l'enrichissement de leur ville et du royaume Zayyanide. Leur initiative a fait d'eux les pionniers d'une organisation inédite des échanges entre le Maghreb et le Soudan au XIII^e siècle.

La famille Maqqarie

L'absence d'archives écrites nous rend tributaires de la littérature de voyage, telle *les Massalik*, qui excellent dans les descriptions géographiques et l'analyse des modes de vie des populations des régions visitées. La plupart des écrits de voyageurs

devenus géographes par la force des choses sont dignes de foi. Les informations qu'ils livrent touchent de vastes espaces. L'intérêt de ces « *massalik wa al-mamalik* » (les routes et les Etats), de des « *akhbar* » (informations, nouvelles), sont d'une grande utilité pour l'histoire régionale, urbaine, le commerce et les relations diplomatiques entre chrétiens et musulmans de part et d'autre de la Méditerranée occidentale. Quand l'apport historique de ces témoignages s'avère insuffisant ou qu'il ne répond faiblement aux contraintes des questions étudiées, on sollicite l'appui de documents similaires mais proches dans le temps et l'espace. En matière de commerce, à l'époque qui concerne ce travail, les Maqqari et les sultans zayyanides, ont établi des contacts avec les Etats étrangers, signé des traités, reçu ou dépêché des ambassadeurs à l'étranger etc. Cela laisse des traces. C'est pourquoi on pense que la documentation diplomatique espagnole et italienne livrerait bien un complément d'information sur la réalité du commerce avec les Etats du Maghreb. Le recours aux documents portuaires européens permettrait aussi de répondre, au moins en partie, à certaines interrogations que la documentation maghrébine ne pourrait résoudre.

Ces rappels et précautions permettent de mieux aborder la connaissance de la famille Maqqarie pour laquelle on dispose de bribes d'information, analysées et amplifiées par les uns ou les autres au fur et à mesure que le temps s'écoule. Les éléments dont on dispose aujourd'hui proviennent en partie d'un lointain descendant, Ahmed Mohammed al-Maqqari, né à Tlemcen en 1578 et mort au Caire en 1632¹. La lecture de ses écrits fournit de précieux détails sur ses aïeux du XIII^e siècle. L'abbé Bargès, qui a consulté l'œuvre de ce lettré, nous fait connaître les grandes lignes de l'histoire de cette famille. On apprend que les Maqqari sont des commerçants depuis plusieurs générations. Et de ce fait leur savoir², leur fortune et leur renommée se sont consolidées au fil des générations et ce jusqu'au XIII^e siècle et au-delà. Le succès dans les affaires les a conduit à élargir progressivement leur aire d'influence commerciale, passant d'un commerce local à un commerce régional puis aux échanges saharo-méditerranéens. Le royaume de Tlemcen avec ses atouts géographiques et ses ports se prête admirablement à l'évolution portée par les Maqqari. Le détenteur des archives familiales (archives transmises oralement ou par écrit) livre quelques détails sur la fondation de la société maqqarie, établissement spécialisé dans les échanges commerciaux entre Tlemcen, le Sahara et le Soudan. Les cinq enfants de Yahia³ ont mis leurs biens en commun à parts égales et se sont répartis les tâches et les lieux de résidence de la manière suivante :

Abou Bakr et Mohammed s'installent à Tlemcen.

¹ Voir Al-Maqqari - *The history of the mohammedan in Spain*, adapt. P. de Goyangos, London, 1840.

Abbé J.J. Bargès, *Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom*. Paris, Duprat et Challamel. 1859.

² A l'époque les membres de la bourgeoisie de Tlemcen sont cultivés. D'ailleurs Ahmed Mohammée al-Maqqari avoue qu'une grande partie de son héritage consiste en une grande bibliothèque.

³ C'est le père des fondateurs de l'entreprise. On ne dispose pas d'éléments précis concernant la biographie de ce personnage.

Henri Pérès indique que le père des fondateurs s'appelaient 'Abd ar-Rahmân ibn, Abî Bakf ibn 'Ali. Voir Relations entre le Tafilalet et le Soudan à travers le Sahara, du XII^e au XIV^e siècle. *Mélanges de Géographie et d'Orientalisme, offerts à E.-F. Gauthier*, p. 412 Tours 1937,

Abd al-Rahman, l'aîné et frère utérin des deux précédents, se fixe à Sidjilmassa.

Abd al-Oualid et 'Ali fondent la maison succursale à Oualata¹.

Cette répartition obéit probablement à des impératifs dont on ignore les clefs. Les occupants du poste de la capitale sont responsables de la gestion des stocks et des relations avec la clientèle autochtone et étrangère. Le poste de coordinateur occupé par Abd al-Rahman demande de la maîtrise, la confiance en soi et une grande capacité d'analyser et d'interpréter les informations concernant les situations économiques et politiques dans les régions sahéliennes. Le détenteur de ce poste doit inspirer confiance et être capable de recevoir et garder les confidences d'autres marchands nomades ou sédentaires, sans prendre parti. Il doit essentiellement surveiller les mouvements conjoncturels des prix et des produits. Sidjilmassa étant un lieu de triage de marchandises, un point de passage de caravanes, recommandé par la société maqqarie. Ce point est un des centres de convergence des informations utiles à adresser aux membres de la société. Savait-on déjà que la maîtrise du marché passe par la connaissance de l'état de l'offre et de la demande des besoins des populations saharienne et soudanaise ? En tout cas les Maqqari comprenaient qu'agir avec célérité est le meilleur moyen de mettre à mal les affaires d'un concurrent hésitant par ignorance de la conjoncture.

Les produits du commerce

Quand on aborde le commerce avec le Sahara-Soudan au Moyen Age on est quasiment contraint d'évoquer le commerce du sel gemme. La raison en est que ce produit est utilisé dans de nombreux pays de l'Afrique occidentale, comme moyen de paiement². On débitait les plaques de sel en fragments de différents poids et taille ayant chacun une valeur c'est-à-dire un certain pouvoir d'échange dans les pays sans tradition de monnaie véritable. Ce sel se trouve en quantité importante dans certains endroits comme à Tégghaza. Et les marchands maghrébins prennent part à ce commerce malgré le contrôle sévère des Arabes nomades qui fréquentent plus facilement les lieux d'extraction.

Les exportations maghrébines vers le Sahara-Soudan

En ce domaine Tlemcen n'a pas le monopole pour introduire tel ou tel article au Sahara et au-delà. Le marché est ouvert à tous ceux qui sont animés par l'ambition de réussir dans l'activité commerciale saharienne et soudanaise si prometteuse. L'engouement des marchands pour ces destinations attire non seulement les hommes

¹ « A Wâlâten (Oualata) ou ils firent l'acquisition d'enclos (hawa'it) et de maisons, épousèrent des femmes et prirent des esclaves pour avoir un plus grand nombre d'enfants », H. Pérès, *op. cit.* p. 413

² Dans les contrées sahéliennes et soudanaises, à l'époque, le troc était pratique courante. Quand il s'agit de transactions importantes l'usage du commerce muet était la règle.

mais aussi les femmes qui désirent écouler avec un bénéfice convenable « *de petits objets de leur fabrication, [et elles] tiennent tellement à ce voyage [vers le Sahara et le Soudan], que l'on voit la promesse d'en faire partie insérée dans les contrats de mariage*¹ » Avec leur maigre chargement elles suivent à pied la caravane au rythme lent et pesant des dromadaires, bravant la soif et la fatigue. Les Maghrébins comme plus tard les Egyptiens, attirés par l'or, commercialisent les produits quasiment identiques, issus de l'artisanat, destinés à combler les besoins des sahariens et soudanais en matières d'objets d'utilisation courante. Seule la qualité fera la différence. Les articles introduits dans ces régions sont :

- les tissus de fabrication tlemcenienne et italienne² (Gênes et Venise),

- les armes : à l'époque des empires (soudanais), les Maghrébins ont eu une grande influence sur les sultans noirs. La plupart de ces derniers ont manifesté le désir de constituer des corps d'armée à l'image de ceux des sultans du Maghreb, et de les équiper de la même manière. Il ne restait plus aux marchands qu'à transformer ce désir en réalité. Et c'est une aubaine pour les Tlemceniens qui passent commande auprès de fabricants à Tolède, Milan, Gênes et Damas. Ils fournissent aux Soudanais des lances, boucliers, poignards, cimenterres, arcs et autres objets de combat. On propose ensuite aux sultans noirs, pour compléter d'équiper leurs soldats, des chevaux hauts de taille et qui donnent fière allure, ainsi que le harnachement qui convient à ces montures (selles, brides, éperons, fabriqués dans la ville des Maqqari bien sûr)³. Le bilan pour l'artisanat maghrébin est de ce fait très positif.

- La quincaillerie composée d'objets usuels (couteaux, aiguilles et autres ustensiles).

- De nombreux objets de luxe importés de Venise (verroterie, bijoux en or ou en argent, des parfums), sont débarqués à Honaïn ou Oran puis expédiés directement au Soudan⁴

Les importations des Tlemceniens.

Ce registre comporte deux articles principaux: les esclaves et l'or.

Les esclaves sont destinés aux marchés des pays d'Orient et d'Europe. Leur prix varie en fonction de nombreux critères à savoir le sexe, l'âge, l'apparence physique et l'activité qu'ils pourraient exercer. Les eunuques coûtent plus chers. Ce marché est fluctuant car tributaire des prises plus ou moins incertaines et donc soumis à la loi de

¹ Niox : *Géographie de l'Algérie*. Paris, 1890. Cité par A. Coudray, « Relations commerciales de Tlemcen avec le Sahara et le Soudan », *Bulletin de la société de géographie d'Alger*, t. 1 et 2, p.237, 1896-1897.

² Les voyageurs dont Ibn Battuta mentionnent la variété des tissus qu'on trouve à Melli. Ils sont frappés par les différents échantillons qui composent la tente royale.

³ Cette question est intéressante. L'introduction des armes meurtrières a-t-elle contribué à la destruction des anciens empires et particulièrement à l'émergence puis à l'hégémonie de Melli.

⁴ Voir J.J Bargès, *op. cit.* p. 210 et Mas-Latrie, *op. cit.* Introduction.

l'offre et la demande¹.

Le deuxième produit recherché est la poudre d'or. Téghaza, Melli, Gago, Borno ... sont des centres connus des marchands pour s'approvisionner à bon marché. Arrivé à Tlemcen, une quantité de ce métal est vendu aux Européens dans la ville même ou sur les ports de Honaïn et d'Oran. Les sultans zayyanides prélèvent des taxes importantes sur cette denrée, et cela ce assurait pour l'Etat des rentrées confortables. Les souverains pouvaient aussi augmenter leur stock en métal jaune par achat quand la conjoncture en favorisait l'acquisition. Cependant, on manque de témoignages décrivant l'attitude du peuple du royaume de Tlemcen vis-à-vis de cette richesse qui arrive annuellement du Soudan, mais les rois semblent bien apprécier le retour des caravanes et le chargement de celle-ci. L'affirmation attribuée à un des rois zayyanides, Abou Hamou², en dit long sur l'effet du métal jaune sur les esprits mêmes des têtes couronnées :

« Si je ne craignais de faire une chose odieuse, je ne souffrirais pas d'autres marchands que ceux qui trafiquent avec le Sahara, car ils exportent des marchandises à vil prix et ils importent de la poudre d'or, métal auquel tout obéi en ce monde ; les autres marchands, au contraire, exportent notre or et nous donnent en échange des objets dont les uns s'usent promptement et disparaissent, dont les autres finissent au bout de quelque temps par n'être plus de mode, ou bien servent à corrompre les mœurs des sots et des imprudents³. »

Enfin les Tlemceniens apportaient du Soudan quelques autres produits mais en quantité limitée à savoir : les pierres précieuses, l'ivoire, la civette, les peaux de lamt (bœuf sauvage), le cuir d'éléphant et les plumes d'autruche.

Les routes et la sécurité

Les routes transsahariennes sont des chemins mouvants. Leur tracé change au grès de la sûreté, de la présence de l'eau et des situations politiques des pays traversés ou limitrophes, sans oublier bien évidemment les méfaits possibles des tribus nomades. La plupart des cartes de ces itinéraires sahariens ont été réalisées suite aux informations données ou laissées par ceux qui ont visité et décrit ces contrées lointaines. Un inconvénient de la nature de ceux cités précédemment, peut avoir une incidence sur le tracé d'un itinéraire. Et les recueils de témoignages qui sont les sources principales permettant de tracer chemins empruntés⁴ pourraient contenir des

¹ Pour la capture et l'organisation de la vente des esclaves, voir les témoignages de voyageurs de El-Bekri à Léon l'Africain, qui ont visité le Soudan au Moyen Age.

² Il s'agit probablement d'Abou Hamou Musa I^{er} (1308-1318). Abou Hamou Musa II a régné de 1359 à 1389.

³ A. Coudray *op. cit.* p. 428 et suiv.

⁴ Les recueils en question sont les témoignages de voyageurs ou géographes arabes. Notre contribution se limite au XIII^e siècle. On ne peut par conséquent solliciter des auteurs postérieurs que des conditions précises et limitées.

points d'incertitude. Le basculement dans l'espace, d'un itinéraire inconnu peut entraîner des modifications importantes au niveau des descriptions géographiques. Le terme de « route » est donc utilisé ici par commodité et sans charge géographique précise et sans garantie de pérennité. Et pour cette raison nous éviterons, dans ce qui suit d'entrer dans les détails des itinéraires qui sont nombreux, et n'évoquer que ceux dont on a mesuré la fiabilité.

Trois chemins s'offrent aux grandes caravanes¹ de Tlemcen : le Tafilalet, le Touat et le Dra'a. Les distances à parcourir sont plus ou moins longues selon le chemin emprunté. La permanence du danger que présentent les nomades ma'akil et la possibilité ou non de s'approvisionner en eau déterminent le choix du chemin par les caravaniers. Les rois de Tlemcen ont bien pris des mesures pour assurer la sécurité des marchands dans une partie du Sahara mais ils manquent de moyens logistiques pour les mettre totalement en œuvre². Avant les Maqqari, pour faire le voyage sans trop de crainte de tomber entre les mains de brigands, une caravane avait le choix pour assurer sa sécurité entre payer de multiples rançons à travers le Sahara, se mettre sous la protection d'une ou plusieurs tribus sahariennes ou disposer d'un service privé qui prendrait soin des voyageurs jusqu'au Soudan. Ajoutons toutefois qu'au début du XIII^e siècle et pendant plusieurs années, le Tafilalet a connu une période de paix sans précédent. Le gouverneur almohade de Sidjilmasa a procédé à l'élimination physique de groupes de bandits malfaisants qui terrorisaient les caravaniers qui se rendaient au Ghana³. En ce temps-là la police almohade du désert est très active pour apporter aux voyageurs se rendant au Soudan une protection efficace⁴.

L'œuvre des Maqqari.

Les données historiques décrites ci-dessus montrent dans quelles conditions les frères Maqqari ont créé leur entreprise. Ces commerçants pionniers dans un genre nouveau d'organisation commerciale avaient un talent exceptionnel dans leur domaine d'activité. Le début de leur aventure transsaharienne débuta vers le milieu du XIII^e siècle selon notre informateur⁵ et l'organisation a connu un succès immédiat.

Au moment de mise en route de leur société les Maqqari ont bénéficié de la compréhension des habitants sédentaires des oasis et des centres urbains importants jusqu'au Soudan. Parmi ces sympathisants la maison de commerce disposait à coup sûr

¹ Cette appellation désigne les caravanes destinées au Soudan

² Ibn Khaldoun rapportent que les souverains ont accordé aux nomades des terres pour s'installer (des *ikta'*) mais sans résultats. (voir *Berbères*, I, 117 à vérifier).

³ C'était avant la conquête de ce royaume par le Mali.

⁴ H. Pérès, *op. cit.* p. 411.

⁵ Voir Bargès, *op.cit.* p.206.

L'approximation dans le temps, milieu du XIII^e s. n'est pas satisfaisante. Quand on considère les événements politiques qui ont bouleversé le royaume de Ghana, la constitution de l'empire du Mali et surtout la prise de la cité de Tokrou (ou Tokrur), on situerait la présence des Maqqari au Soudan dans les années 1230-1240 voire plus tôt. Cf. *infra*.

de collaborateurs et d'agents renseignant sur ce qui se passait dans leur secteur. Leurs rôles consisteraient en plus à défendre les intérêts de la maison maqqarie. Car celle-ci n'est pas à l'abri d'un retournement de situation. La surprise pourrait naître au sein de la bourgeoisie tlemcenienne tapie dans la pénombre et attendant le moment favorable une opportunité pour agir. Deux familles intéressées par le négoce transsaharien profiteraient d'un fléchissement des Maqqari pour prendre la relève : ce sont les Oqbani et les Merazka¹.

Sur les trois points de ralliements de caravanes existant les, Maqqari avaient fixé le leur à Sidjilmassa. Ce lieu est central et commode pour tous. C'est là où on procédait aux derniers préparatifs (on complète ses provisions et on vérifie l'état des armes), et on porte les derniers soins aux bêtes. La grande caravane du Soudan est ouverte à tous les commerçants. Elle est annuelle et s'ébranle généralement dès l'entrée de l'hiver. Son organisation est très stricte, quasiment militaire. Elle est dirigée par un qaïd, une sorte de commandant en chef auquel tout le monde doit obéir. Il dispose d'une milice armée. Le convoi regroupe en son sein les commerçants du Maghreb central, de l'Ifriqiya, du Maghreb occidental et des oasis. Le long du chemin allant vers Oualata les Maqqari ont fait construire des puits et aménagé des lieux de halte. L'entretien de ces équipements est confié aux oasiens, ou aux tribus nomadisant dans les environs. L'importance numérique de la grande caravane exige du qaïd et de ses lieutenants une grande vigilance. Et c'est à peine imaginable de penser qu'on puisse diriger un convoi d'une telle importance dans un désert aussi inhospitalier et aussi vaste. Les conducteurs tonnent de la voix pour annoncer les consignes, battent tambours et font hisser les bannières pour rassurer les voyageurs et dissuader d'éventuels agresseurs de s'approcher de la grande caravane des frères Maqqari².

La réussite de la traversée revient au groupe constitué du qaïd et ses lieutenants mais aussi à la solidarité qui s'instaure entre les individus. Les conducteurs de ce convoi ont l'expérience du milieu saharien, savent interpréter les signes que leur livre cette nature difficile et impitoyable à l'égard des imprudents et de ceux qui veulent la dominer. « Naviguer » dans ces ergs est chose impossible pour les chrétiens qui brûlent d'envie d'atteindre les « sources » de l'or dont on fait tant état à Tlemcen voire à Tétouan et à Fez. Les admirables conducteurs de caravanes, maintes fois comparés aux capitaines de bateaux, sont choisis parmi les hommes du désert, des hommes habitués au nomadisme et reconnaissables à leur litham, ce voile qui protège leur visage de la chaleur torride et des piqures des grains de sable chaud lors des tempêtes dans ces étendues dunaires. Qui donc mieux qu'eux pouvaient voguer avec aisance dans ces immensités et négocier avec des tribus nomades en quête du moindre butin ? Là les Maqqari ont été bien inspiré pour organiser la grande caravane du Soudan.

¹ Voir A. Coudray *op. cit.* p. 247.

² D. Jacque-Meunié, *Le Maroc Saharien des origines à 1670*, Paris Librairie Klincksieck, p. 402

La grande caravane arrive à Teghaza après un mois de marche¹. A ce relais deux directions s'offrent aux voyageurs : un chemin prend la direction de Tombouctou, qui n'était alors qu'un bourg insignifiant, et l'autre se dirige vers Oualata et continue ensuite vers la haute vallée du Niger.

Dans les territoires soudanais des mouvements politiques troublent parfois la bonne marche du commerce au XIII^e siècle. Les itinéraires et les haltes établis d'avance peuvent être modifiées à cause des désordres. Les guerres qui ont entraîné la chute de certains royaumes comme le Ghana créent le dérèglement de structures commerciales et font naître un climat d'insécurité et de peur. Et Oualata, la fondation commerciale du début du ce XIII^e siècles est devenue très rapidement un imposant centre d'approvisionnement pour tout le district du Ghana, une halte caravanière et un dépôt pour la maison Maqqari.

Les changements intervenus dans la gestion politique du Ghana vers le milieu du XIII^e siècle donne au sultan du Mali (responsable de ces changements) un immense empire qui englobe les deux importantes cités commerciales de Tokorour et Oualata. Le changement politique a fait vaciller la confiance des commerçants qui mettent en place leurs propres moyens pour protéger leurs biens et leur personne. Les représentants de la maison Maqqarie en place dans la région demandent et obtiennent audience du nouveau souverain afin de bénéficier d'assurances pour de nouvelles orientations de la politique commerciale. Non seulement le nouveau maître maintient et encourage les échanges entre le Mali et Tlemcen dans le même état qu'antérieurement (car les taxes perçues sont élevées) mais il demande aux Maqqari d'être ses chargés d'affaires, commissionnaires et fournisseurs officiels de sa maison. Ces nouvelles attributions de confiance est une aubaine que les représentants des Maqqari ne pouvaient négliger, car en raisonnant à brûle-pourpoint les avantages économiques et le prestige social qui découleraient de ces charges sont énormes. Les marchands tlemcenien deviennent les amis, les confidents, et les familiers du sultan du nouveau Mali. Les cours maghrébines toutes entières espèrent de ce changement de situation au Soudan des retombées fructueuses pour leur commerce.

Quelques précisions historiques

Nous avons vu comment nous sont parvenus les détails touchant l'organisation du commerce transsaharien par les frères maqqari. Les informations concernant le Soudan, et plus particulièrement le Ghana médiéval, sont connues par les écrits de Ibn Hawqal (X^e s.), d'al-Bekri (XI^e s.), d'al-Omari et Ibn Batuta (XIV^e s.) et Ibn Khaldûn. On ne peut malheureusement citer aucun nom de la trempe de ces auteurs pour le XIII^e s., c'est-à-dire le siècle des Maqqari, créateurs de la société transsaharienne. D'autre part les événements qui servent de trame à notre question ne sont pas clairement placés dans le temps. Aussi l'absence d'archives incite à consulter d'autres travaux qui

¹ La route Sidjilmassa-Teghaza a été emprunté par Ibn Battuta en 1352. La traversée a duré 25 jours.(Voir Giri p. 116)

pourraient combler certains vides. Et naturellement la chronologie des faits historiques touchant le Ghana médiéval et le Mali donnerait des résultats forts intéressants

L'état de guerre permanent entre les petits Etats qui composaient le Soudan s'évanouit dès l'entrée en action du Mali (ou Melli). Ce petit royaume de la haute vallée du Niger commence à déployer ses ailes sur l'ouest afin de subjuguier les territoires situés proches de l'Atlantique dont le Ghana, Tokrou et Oualata. Vers 1240, Soundiata, chef de guerre malien, soumet plusieurs royaumes du sud-ouest soudanais. Les anciens souverains de la région perdent leur indépendance et deviennent par la force des événements les vassaux du nouveau grand empire qu'est devenu le Mali, le nouvel empire de l'or¹.

La date de cette conquête est précieuse. Elle permet de situer les événements et de mieux les comprendre. Quand Ahmed Mohammed al-Maqqari affirme :

« Lorsque Tocrou, ville des Youalâten, et les autres districts dépendant de ce peuple eurent été conquis, ceux d'entre les frères Makkariyi qui se trouvaient dans ces contrées, ayant réuni auprès de soi tous leurs combattants, établirent une lutte entre leurs marchandises et les objets de commerce des Youalaten, et l'avantage tourne autour des cinq frères associés. Ensuite les Makkariyi se rendirent auprès du souverain de ce peuple, qui leur fit l'accueil le plus honorable et le plus hospitalier leur accorda l'autorisation de commercer dans toute l'étendue de ses Etats²... », il reconnaît implicitement l'époque du déroulement des faits.

Et A. Coudray rapporte cette même information de la manière suivante :

« Ces commerçants [les Maqqari] de génie, faits pour les grandes luttes économiques et même militaires, avaient su se faire voir du sultan de Melli lorsqu'il eut conquis Tocrou et Oualaten³ ». Ceci est la preuve que les Maqqari avaient établi leur société au cours de la première moitié du XIII^e siècle et non au milieu de ce même siècle.

L'informateur, descendant de cette famille, donne peu de détails sur la durée de vie ou la durée en activité des fondateurs de la société. Son récit traverse le siècle mais ne donne pas de précisions sur les descendants des fondateurs, c'est-à-dire sur la relève.

Voici un autre extrait dont le contenu se prête à des interprétations mais éléments permettent de le situer dans un espace temps assez vague :

« Lorsque les frères Maqqariyi eurent, à l'aide de pactes et de traités, obtenus de la part des rois aide et protection pour leur commerce, ils parcoururent librement toutes les routes et acquirent des richesses immenses : c'est à peine si on pouvait les calculer et en connaître la valeur. C'est qu'alors les marchands de l'Egypte ne connaissaient pas encore le chemin du Sahara, que le Sahara tirait du Maghreb une quantité

¹ Voir Jacques Giri, *Histoire économique du Sahel*, Parios, Karthala, 1994, p. 40 ; *Histoire générale de l'Afrique*, t .IV, Paris, Ed. Présence africaine, Edicef, Unesco, 1991, p. 102 et suiv. ; Michael Crowder, *West Africa. An introduction to its history*, Harlow (U.K.), Longman, 1977, p. 31.

² A. Bargès, *op. cit.* p. 209-210.

³ A ; Coudray, *op. cit.* p. 246-247.

prodigieuse de marchandises, et que les Maghrébins en tiraient le prix qu'ils voulaient, en sorte que ce commerce procurait au trésor du roi Abou-Hammou des sommes énormes et enrichissait ses Etats¹ ... »

Ce sont les rois de Melli qui sont visés au début de cet extrait. Abou Hammou est bien ce sultan de Tlemcen qui avait une prédilection pour l'or et peu de considération pour les autres marchandises ni pour les marchands, dont l'activité est pourtant nécessaire pour la survie de ses sujets. Il a régné de 1308 à 1318. Il est quasiment contemporain de Mansa Moussa (1312-1337), l'éblouissant sultan du Mali qui a marqué les Orientaux par ses richesses (en or), lors de son pèlerinage. L'exhibition de cette richesse aurifère sur la route de la Mecque a fait naître des convoitises dont celles des Egyptiens. Ils ont eux aussi emprunté les chemins tracés par les Maqqari.

Ces points d'ancrage dans le temps nécessitent, certes, des améliorations. Celles-ci permettraient, une fois établies, de suivre l'évolution de l'entreprise maqqarie au XIII^e siècle et ses conséquences pour le commerce en Afrique occidentale.

*
* *

L'Afrique occidentale a connu une activité commerciale florissante aux derniers siècles du Mayen Age. La mise en place de l'entreprise maqqarie atteste de l'existence et de la vitalité d'une politique commerciale d'envergure accompagnées d'une forte pensée d'amélioration des relations entre le Maghreb, le Sahara occidental, le Proche-Orient et les pays riverains de l'Europe occidentale sous le contrôle de Tlemcen et de ses ports maritimes et sahariens. L'échange de produits manufacturés du nord ouest méditerranéen contre la poudre d'or soudanais et les esclaves, au XIII^e siècle, est un marché complètement déséquilibré en terme de valeur. L'incompétence des Soudanais à gérer leur richesse, leur ignorance du monde qui s'élargit, l'absence de système monétaire, de manufactures même sommaires rendent le Sahara et l'Afrique occidentaux très vulnérable. Ils s'exposent à des convoitises de toutes sortes. Et déjà au niveau des voisins européens, s'esquisse l'idée de savoir comment explorer ce vaste continent et connaître ses richesses.

La création des Maqqari est certes une idée sans précédent au Maghreb et en Afrique de l'ouest mais son existence laisse un sentiment d'avoir vécu un acte inachevé et éphémère. L'idée des cinq initiateurs de l'affaire était la mise en place et le maintien de relations durables entre le Maghreb et le Soudan, mais le projet n'a pas survécu à leur disparition. On peut incriminer la désorganisation du marché, les instabilités politiques maghrébines et soudanaises ou les mésententes entre les Etats

¹ Texte cité par l'Abbé Bergès, *op . cit.* p. 210.

alors que les causes sont probablement ailleurs. Pour cerner celles-ci d'autres preuves émanant d'autres sources sont nécessaires. En attendant c'est Ahmed Mohammed al-Maqqari qui tranche dans cet extrait qui est une sorte d'aveu d'échec :

« Après la mort de ces cheikhs [les cinq frères] leurs enfants se mirent à dépenser follement une partie du riche héritage qui leur avait été légué; ils ne s'appliquèrent pas à faire fructifier leurs bien; les guerres continuelles qui agitèrent ensuite les pays de leur résidence vinrent entraver leur commerce, et ils se trouvèrent livrés à la merci des sultans capricieux et oppresseurs. Depuis lors, leur prospérité commerciale est allée en déclinant, et elle décline encore¹ »

¹ J ;J. Bargès, *op. cit.* p. 210-211. Remarquons qu'au XVII^e, au moment où l'auteur fait ce constat, l'entreprise existe encore mais on ignore dans quelles conditions.

TLEMCCEN ET L'ÉVOLUTION DES MODÈLES DE L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE MÉDIÉVALE AU MAGHREB

Agnès Charpentier
CNRS-UVSQ & Institut méditerranéen

Avec le développement et l'évolution du monde ibéro-maghrébin, la mosquée d'Occident connaît en trois étapes un nouvel âge de son histoire. Je n'évoquerais ici que d'une manière très limitée ici le problème des *masajid* mais j'aimerais attirer votre attention sur les nouveaux modèles perceptibles dans les grandes mosquées tlemceniennes, signes du rôle de lieu de rencontre entre Orient et Occident qui est au Moyen Age celui de la *madina* puis de son agglomération.

Yusūf ibn Tašfīn fut un fondateur insigne de grandes mosquées le plus souvent dues dans leur état actuel à son fils 'Alī. Mais au Maroc, elles disparurent sous les Almohades — comme celle de Marrakech — ou plus tardivement comme celle de Sabta signalée par al-Ansari¹ au XV^e siècle et encore présente au XVI^e siècle comme le montre une gravure issue du *Civitates Orbis Terrarum* (1576). C'est donc en actuelle Algérie, à Tlemcen, Alger et Nedroma que demeurent des témoins exploitables de l'architecture religieuse almoravide.

La mosquée du XII^e siècle

Le modèle de la mosquée du début du XII^e siècle est caractérisé à Tlemcen comme souvent au Maghreb par un oratoire plus large que profond ; à Tagrart, il comptait six travées de profondeur, recoupées par une arcade médiane d'une largeur de treize travées. Un accent est mis en son centre avec un groupe de trois travées, celles du vaisseau axial plus large et des vaisseaux qui le flanquent : les arcs lobés qui recoupent ces travées comportent onze et neuf lobes tandis que ceux des autres travées de l'arcade n'en compte que sept. Ce dispositif semble esquisser une manière une zone

¹ al-Ansari, *Iḥtiṣār al-Aḥbar*, trad. Vallve, *Al-Andalus*, XXVII, 1962, p. 399-442.

noble devant le *mihrab* que la présence de deux colonnes au lieu des piliers, au niveau du vaisseau central, souligne (fig. 1). Peut-être faut-il y voir, comme à la grande mosquée de Cordoue l'agrandissement d'al-Hakam II riche au chevet de trois coupes et d'arcs lobés entrelacés (fig. 2) ou encore comme à la mosquée al-Qarawiyin avec ses grandes coupes à *muqqarnas* (fig. 3) une zone *maqsura*. Comment interpréter ces zones singulières dans la salle de prière et plus spécifiquement devant le *mihrab*. A Tlemcen, la *maqsura* en bois devait sans doute être disposée devant le *mihrab* sous la coupole nervée qui le précède et qui prend sa source elle aussi dans les coupes nervées cordouanes. Si le plan en T est assez nettement affirmé à la grande mosquée d'Alger ou à la mosquée al-Qarawiyin, il n'est pas aussi nettement caractérisé à Taggart même si les trois travées proches du *mihrab* présentent des largeurs supérieures à celles des travées plus proches de la cour. Cette disposition peut attester d'une volonté de traiter différemment la zone la plus proche du *mihrab*.

L'état initial de la cour reste une énigme mais on peut penser qu'elle fut d'abord relativement petite avant que les Almohades ne l'élargissent avec sans doute une profondeur de trois travées ce que suggère une rupture au sud-ouest de l'édifice (travées B'-D'9) (fig. 1). A Tlemcen comme à Alger ou à Nedroma, des *riwaqs* multiples flanquaient ce *sahn*.

Il n'est guère à Taggart de similitude avec la mosquée tlemcénienne telle qu'on la saisit à Agadir que le Professeur Michel Terrasse rapproche avec prudence des états premiers de la mosquée al-Qarawiyin de Fès donc de modèles anciens de mosquées maghrébines. Les émirats de Nakur et Tihert avaient développée des mosquées à poteaux de bois, modèle ignoré des Tlemcénien tout comme les modèles des mosquées andalouses révélés par les fouilles de Basilio Pavón Maldonado à Madinat al-Zahra ou celles qui ont récemment mis au jour la première grande mosquée de Séville masquée par l'église paroissiale de « el-Salvador » (fig. 4). Le format de ces édifices andalous plus profonds ne saurait être comparé à celui de la grande mosquée de Taggart même si l'orientation des vaisseaux perpendiculaires à la *qibla* également attesté aux mosquées de Nedroma et d'Alger laisse supposer une influence plus andalouse que maghrébine. Cependant, l'emploi à Taggart d'arc plein cintre outrepassé au lieu d'arcs brisés comme à la grande mosquée d'Alger témoignent peut-être, comme il en va à la mosquée al-Qarawiyin de Fès d'une fidélité à des modèles anciens, à la grande mosquée d'Agadir peut-être (fig. 5). Les valeurs d'outrepassement des arcs sont, à Tlemcen, équivalentes à celles qui sont attestées à la mosquée al-Qarawiyin ; la hauteur des pieds droits est égale, pour les arcs ordinaires, à celle de l'arc. En revanche, au *mihrab* de Taggart (fig. 6), la hauteur des pieds-droits est supérieure à celle de l'arc ce qui confère au panneau des proportions plus élancées qui ne sont pas sans évoquer les rares modèles connus de l'architecture du XI^e siècle : on pense au *masjid* de l'Aljaferia de Saragosse où les pieds droits élancés du *mihrab* lui donne un élan en hauteur que l'on retrouvera au XIV^e siècle.

La grande mosquée de Taggart témoigne, on l'a vu, d'une architecture originale liée à al-Andalus qui illustre bien les formes nouvelles développées, au XII^e siècle surtout, par les émirs maghrébins.

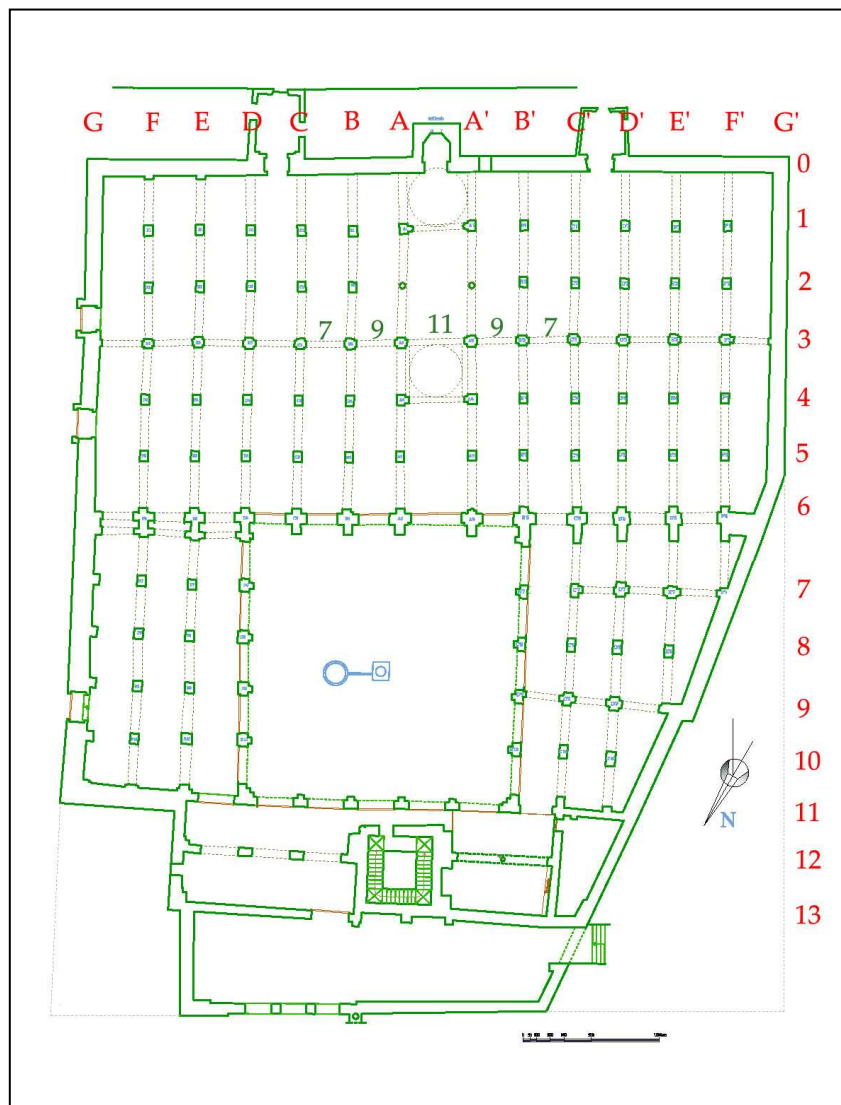
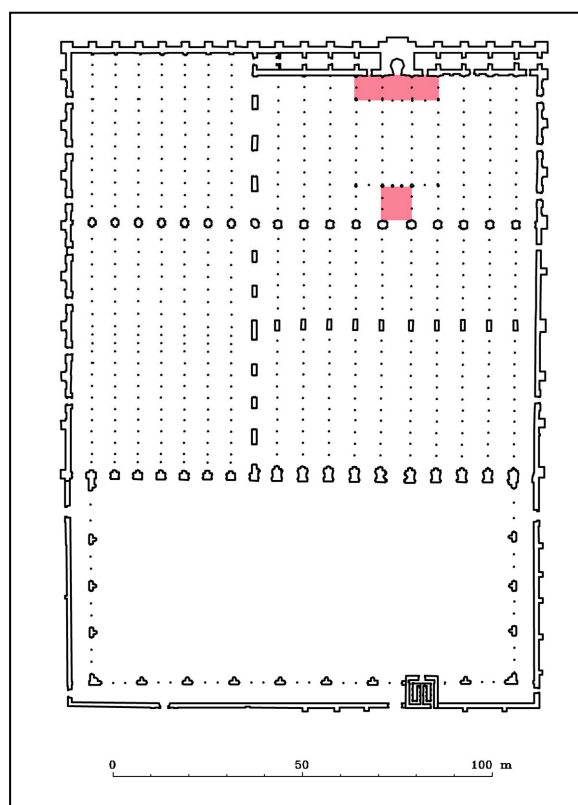


fig. 1 - Plan de la grande mosquée de Taggart et numérotation des travées.
(Institut méditerranéen)



**fig. 2 - Cordoue, grande Mosquée. en rouge la zone « maqsura » d'al-Hakam II (Antonio Almagro).
Arc lobés entrelacés qui marquent la zone maqsura (Agnès Charpentier)**

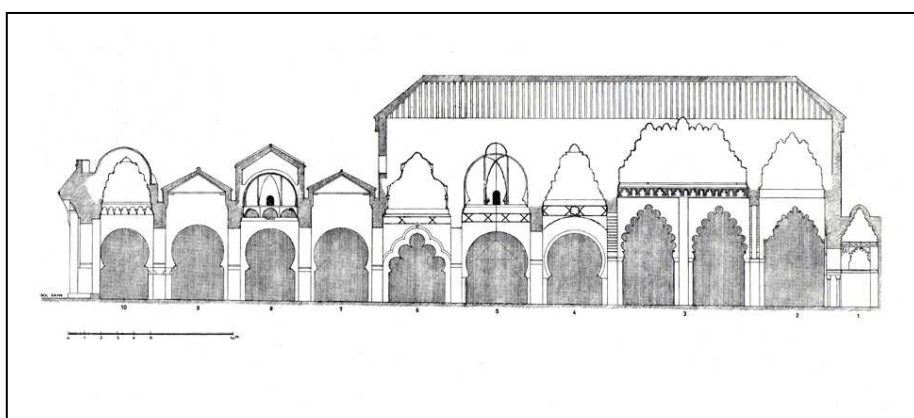
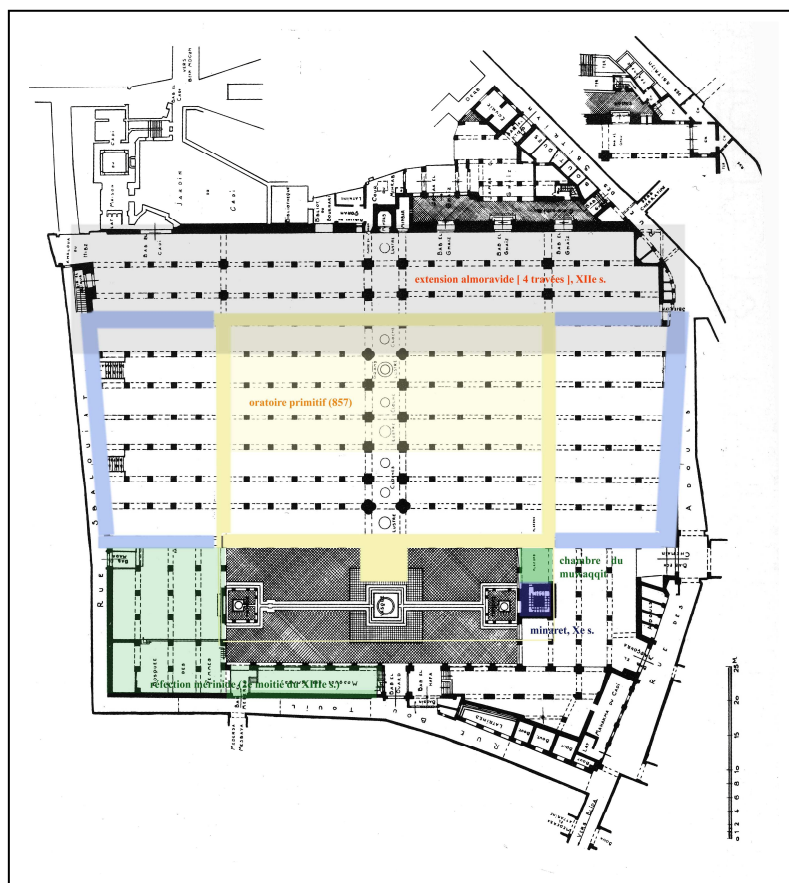
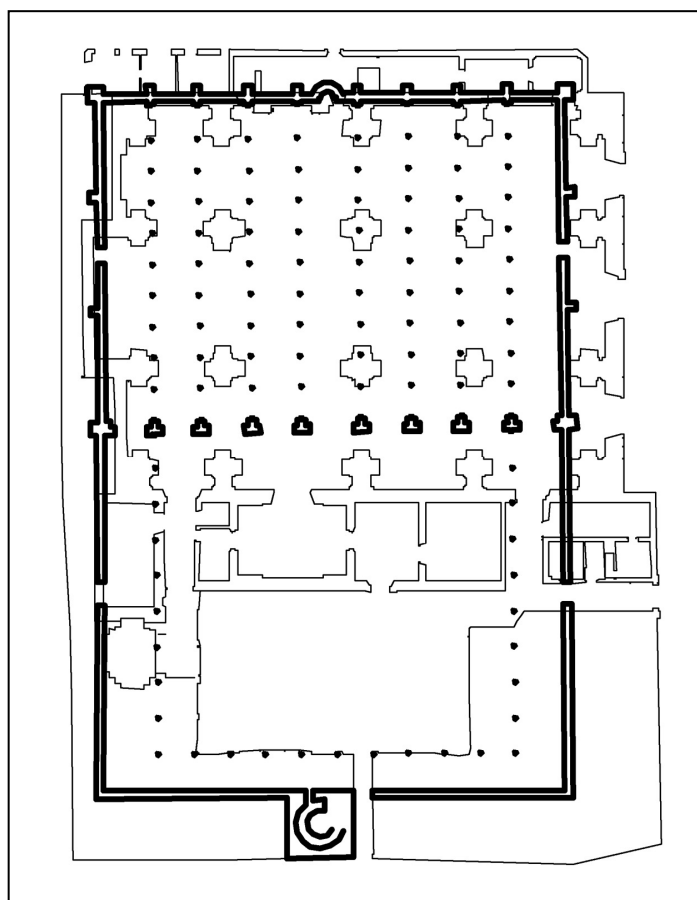


fig. 3 - Fès Mosquée al-Qarawiyyin.
Plan et coupe de l'agrandissement almoravide
 (Henri Terrasse, La mosquée al-Qarawiyyin)



**fig. 4 - Séville - Mosquée d'Ibn Adabbas.
(Antonio Almagro)**

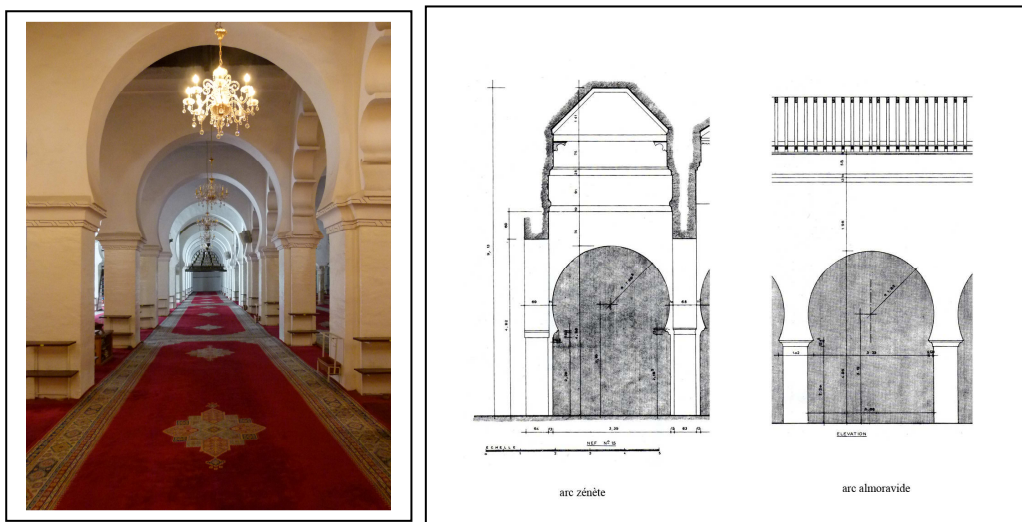


fig. 5 - Arcs plein cintre de Tlemcen (à gauche) et de la mosquée al-Qarawiyyin (à droite)
(Agnès Charpentier, Henri Terrasse, Mosquée al-Qarawiyyin)

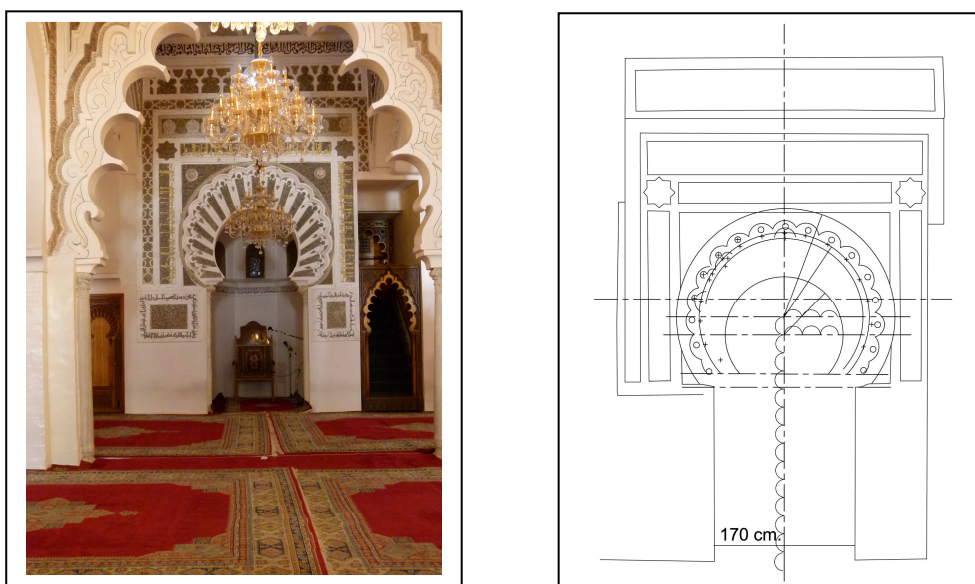


fig. 6 - Tlemcen - Mihrab de la grande mosquée et analyse de son tracé régulateur
(Agnès Charpentier)

*
* *

Les modèles du bas Moyen Age

Le bas Moyen Age pose à propos de l'architecture tlemcénienne le problème de la part des Mérinides dans l'évolution de l'art du domaine 'abd al-wadide. Nous pensons que si bon nombre d'œuvres importantes furent financées par les Banū Marīn, les travaux furent le plus souvent confiés à des ateliers tlemcéniens. Mais quelle part attribuer aux modèles de chacun des émirats ?

Le premier type présent à Tlemcen au XIII^e siècle fut la grande mosquée de Tagrart remaniée par Yaghmorasan. L'axe médian qui était signifié par la hiérarchie des arcs, est plus fortement marqué par une coupole nouvelle (fig. 1), supportant un lustre, qui vient amputer le décor almoravide de l'arcade médiane signifiant l'entrée dans la zone *maqsura* de la mosquée (fig. 7). L'insertion d'un lustre précédant l'entrée de la zone solennisée de la salle de prière est également attestée à la grande mosquée de Fès Jdid en 1276 et au remaniement mérinide de la grande mosquée de Taza¹ qui est de peu postérieur aux transformations de Yaghmurasan à Tagrart.

Tlemcen, voit aussi sa cour totalement remaniée pour présenter un format carré qui rappelle celles de l'Ifriqiya ziride. Yaghmurasan renoue ainsi avec une tradition ziride, en partie seulement andalouse. L'émir ne se contente pas de transformer la cour, il élève en milieu de côté nord ouest, comme à Agadir, un minaret de plan carré. La volonté de se référer à des modèles andalous ne saurait être exclue au moment où le Maghreb après les reconquêtes de Cordoue en 1236 et de Séville en 1248 se veut l'héritier d'al-Andalus. Ainsi, la transformation de la mosquée de Tagrart n'est-elle pas sans évoquer la mosquée de Madinat Gharnata du XI^e siècle. Le minaret de plan carré lui-même, on le sait, est né à Cordoue sous l'émir Hišām. Mais sa forme classique où la hauteur correspond à quatre fois la base est usuelle depuis le minaret de la mosquée almohade de la *Qasaba* de Marrakech. Si les minarets de Tagrart et d'Agadir se rapprochent des modèles almohades par l'organisation du décor de leurs faces où se déploie un entrelacs losangé issus d'arcs recticurvilignes, le panneau d'arcatures qui couronne le corps du minaret rappelle lui les modèles andalous. Les Zénètes de Tlemcen, on l'a dit, avaient été de fidèles soutiens des Almohades dans leur *jihad* andalou. Cette fidélité conjugée à l'Andalousie perdue et aux Almohades est un des traits saillants de l'art des 'Abd al-Wadides.

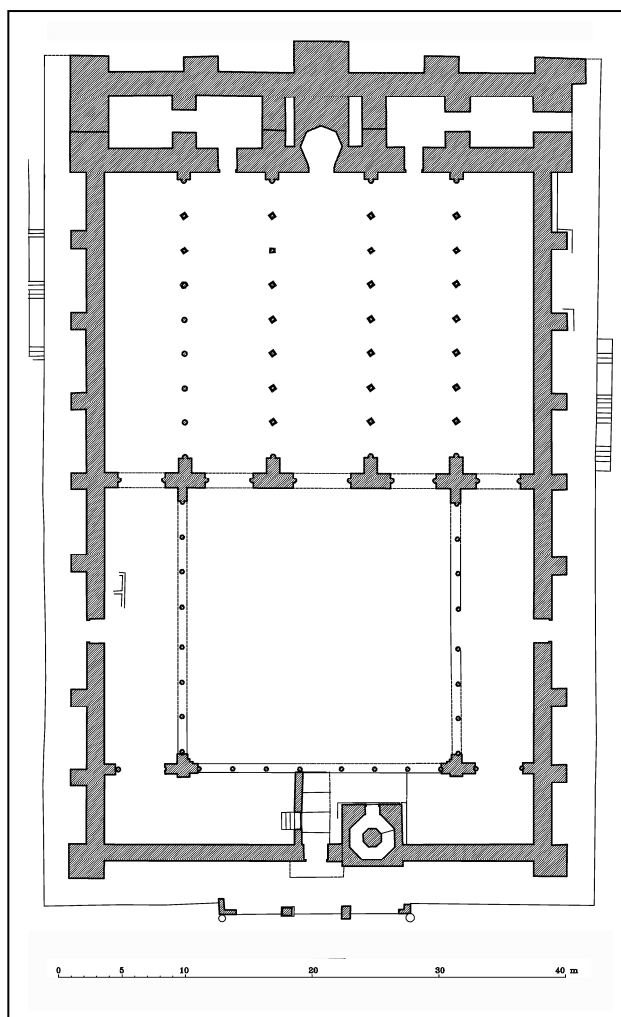
Il semble cependant que les ateliers tlemcéniens, financés par Abū l-Hasān puis par Abū 'Inān, aient donné une postérité inattendue à un modèle nostalgique imaginé par les bâtisseurs de la grande mosquée de Fès Jdid en 1276. La volonté de

¹ Henri Terrasse, *La grande mosquée de Taza*, Paris, 1943, p. 19-20 ; 28-29.



**fig. 7 - Tlemcen - grande mosquée.
La coupole du lustre (en haut) ampute le décor almoravide
(Agnès Charpentier)**

faire du siège du pouvoir mérinide une nouvelle Cordoue a été démontrée¹; cette mosquée qui reprend les dimensions mêmes de celle de Madinat al-Zahra en est un signe (fig. 8). Ce modèle nouveau — et plus sûrement celui de la Jama'a Hamra de Fès Jdid — est à l'évidence repris à la mosquée de Sidi bu Madyan comme à celle de Sidi al-Halwi. L'influence du Maghreb extrême peut être évoquée à propos du bandeau terminal du minaret où un décor polychrome de polygones étoilés se substitue au panneau d'arcatures andalou que l'on retrouve sur les autres minarets tlemcénien. Mais tout un décor, de l'agencement du décor en *zellij* aux chapiteaux composites à bandeaux — typiquement 'abd al-wadide — évoque l'art de Tlemcen. On a démontré que si des architectes mérinide ont pu influencer sur l'architecture religieuse de l'agglomération, des ornemanistes tlemceniens sont intervenus dans deux œuvres majeures de la dynastie mérinide : le sanctuaire de Chella² et la mosquée-madrasa Bū 'Ināniya de Fès al-Bali. Ainsi, en rupture avec les grandes mosquées almohades fidèles au schéma almoravide, un nouveau modèle de mosquée ibéro-maghrébine mais de souche andalouse lointaine s'est-il développé à Tlemcen au XIV^e siècle. Nous le retrouvons sans doute comme modèle interprété en mineur à la mosquée dite de Sidi Brahim élevée par Abū Hammū



**fig. 8 - Plan de la mosquée de Madinat al-Zahra
(Antonio Almagro)**

¹ Michel Terrasse, *L'architecture ibéro-maghrébine et la naissance d'un nouvel art marocain à l'âge des Mérinides*, Paris, 1979, p. 181-187.

² Agnès Charpentier, *Un atelier voyageur au bas Moyen Âge ibéro-maghrébin entre mondes abd al-wadide et mérinide*, 130^e congrès national des sociétés savantes, (La Rochelle 18-22 avril, 2005).

Musa II vers 1361-1362. Toutefois, à Tlemcen, comme au Maghreb al-Aqsa, ce type d'édifice ne connaîtra pas une grande postérité.

Mais il est enfin un modèle majeur de grande mosquée que possède l'agglomération tlemcénienne après le modèle urbain de Tagrart et le modèle lié aux villes de pèlerinage, celui de la grande mosquée palatine militaire. Il s'agit bien sûr d'un exemple mal daté mais incontournable, celui de Mansura (fig. 9), qui achève une longue série de sanctuaires exceptionnels tels que les grandes mosquées de Kairouan et de Cordoue, la mosquée almoravide de Marrakech puis pour l'époque almohade celles de Séville et de Ribat al-Fath. Nulle part ailleurs ne se manifeste mieux que dans ces vastes sanctuaires rassemblant les troupes avant leur départ en expédition, les synthèses entre Orient et Occident.

Dans cette longue lignée, Rabat semble le prédécesseur immédiat de Tlemcen avec un plan qui s'inspire à la fois de la mosquée abbasside — Abu Dulaf à Samarra — de la mosquée omeyyade andalouse de Cordoue et du nouvel agencement des sanctuaires mené à bien par les Almohades. Mais plusieurs éléments de Mansura innovent : le minaret où l'entrée axiale est ménagée, marque sans doute le terme d'une longue recherche architecturale débutée à Cordoue sous 'Abd al-Rahman III. Mais le plan en T aux éléments détriplés pose problème de même que la *maqsura* de neuf travées qu'il génère. On pense à coup sûr aux *maqsuras* à coupoles iraniennes débutées par le remaniement de Nizām al-Mulk à la mosquée du Vendredi à Isfahan. Mais, un semblable dispositif apparaît à la fin du XIII^e siècle dans un édifice d'un tout autre format du Caire, la mosquée de Baybars I^{er}. Parallèlement, on ne saurait omettre les tentatives de détriplement esquissés, on l'a vu, sous le règne de l'almoravide 'Alī ibn Yusūf à la grande mosquée de Tagrart. La cour carrée de Mansura enfin n'a d'autres précédents que celle qu'implanta Yaghmurasan à la grande mosquée de Tagrart et à la cour de Grenade que nous avons évoquée à son propos. Les proportions du rectangle où s'inscrit l'édifice évoquent cependant le modèle de Fès Jdid dont on a dit la souche andalouse. Le minaret lui-même s'inscrit dans la lignée des grands minarets almohades de Marrakech, Séville et Rabat¹. Toutefois si la composition de l'arc d'entrée fait plutôt référence aux portes urbaines almohades, l'ordonnancement tripartite du décor qui surmonte le bandeau de muqarnas n'est pas sans rappeler celui de la Giralda de Séville comme le panneau d'arcature lobées qui couronnaient la tour. La présence des *zellijs* dans les fonds de l'entrelacs comme les filets peints qui simulaient des tresses et qui sont mentionnés par les restaurateurs du XIX^e siècle² signalent à coup sûr le minaret et la mosquée de Mansura comme une œuvre 'abd al-wadide.

¹ Michel Terrasse, *L'architecture ibéro-maghrébine et la naissance d'un nouvel art marocain à l'âge des Mérinides*, Paris, 1979, p. 223-224.

² MAP 81/99-001 carton 007 dossier 133, rapport de Duthoit, 1876 ; *Image de Tlemcen dans les archives française*, Tlemcen, 2011, p. 107-115.

Ainsi Tlemcen a-t-elle bénéficié d'un monument exceptionnel, qui nous rappelle le rôle de ville de pouvoir et, simultanément, de base de conquête qui fut celui de la ville — Porte de l'Orient vers l'Occident — mais aussi comment cette position stratégique permit à l'agglomération d'être le lieu des plus brillantes synthèses entre al-Andalus et Maghreb mais dans le même temps entre Orient et Occident.

*
* *

L'analyse du patrimoine tlemcenien nous aide à découvrir, comme j'ai essayé de le démontrer sur trois modèles, comment il a contribué à renouveler les formules de l'architecture religieuse d'Occident au XII^e, XIII^e et XIV^e siècle et comment les maîtres d'œuvres tlemcéniens surent puiser dans différents répertoires pour élaborer une architecture originale qui sait mêler l'héritage d'al-Andalus aux influences venues du Maghreb ou des terres plus orientales du monde musulman.

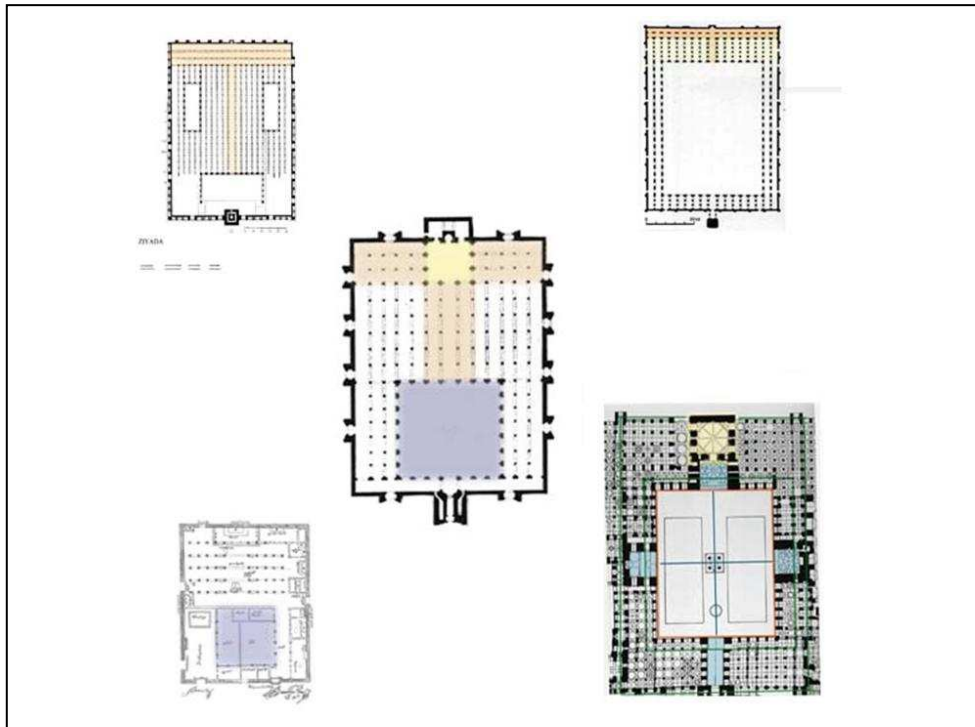


fig. 9 - Mosquée de Mansura (au centre) et ses sources d'inspiration
Rabat : en haut à gauche ; Abu Dulaf : en haut à droite ;
Grenade : en bas à gauche et Isfahan : en bas à droite
(Michel Terrasse)

LE CHAPITEAU TLEMCÉNIEN AU XIV^e SIÈCLE

Basma Fadhloun
Institut méditerranéen

Le chapiteau apparaît comme un élément clé — membre d'architecture et œuvre ornementale à la fois — pour appréhender l'art et les techniques du monde ibéro-maghrébin du bas Moyen Age confronté à la poussée chrétienne accentuée du XIII^e siècle au XV^e siècle. Le chapiteau est sans doute un reflet privilégié de ce nouveau contexte historique et géographique de l'art islamique d'Occident.

Le chapiteau califal forme la base solide pour l'évolution du chapiteau de tradition andalouse au Moyen Age. Les chapiteaux ibéro maghrébin du bas Moyen Age en reflètent la dernière étape.

A partir d'un tronc commun formulé par le legs almohade¹ naît, au XIV^e siècle sur les deux rives de la Méditerranée, un style propre à chaque émirat ce qui n'exclue en rien des échanges fructueux tout au long de leur histoire. Il dérive comme aux siècles précédents soit du corinthien, soit du composite à bandeau. Il semble désormais que le chapiteau à palmes ait fixé les normes de son vocabulaire formel et ornemental.

Le chapiteau tlemcenien du XIV^e siècle, ses formes comme son décor reflètent le terme de cette riche évolution médiévale.

¹ Pour les chapiteaux almohades voir Terrasse, H, 1932, p. 365-367 ; pl. LXVIII et LXX ; Basset, H, Terrasse, H, 1932, p. 73-77 ; 123 ; 227-233 ; 293-294, fig. 112 p. 295 ; Torres Balbas, 1949, fig. 2, 17, 19 p. 51-52 fig. 42-45, p. 49 ; Marcais, G, 1954 fig. 147 p. 236 ; Ewert, Ch, 1991 ; Ewert Ch, 1990 ; Ewert, Ch, 1985, p. 465-492 ; Marinetto Sánchez, P, 1988, p. 55-70 ; Marinetto Sánchez, P, 1999, p. 177-229. Sur les chapiteaux islamiques de la péninsule Ibérique et du Maroc, de la renaissance émirale aux Almohades voir Cressier, P, Marinetto Sánchez, p, 1993, p. 211-246.

Le plus souvent sculpté dans de l'onyx provenant, comme l'évoquait déjà G. et W. Marçais¹, de la carrière de Aïn Taqbalet, il témoigne d'une réussite exceptionnelle (pl. I). Nous avons pris le parti de choisir un ensemble homogène, afin de dégager les principales caractéristiques du chapiteau tlemcenien. Nous n'évoquerons donc pas dans cet exposé les chapiteaux de stuc connu à Sidi bel Hasan², qui annonce d'ailleurs ces pièces d'onyx, ni les chapiteaux de plus petites proportions. Nous concentrerons donc notre propos sur les nombreuses pièces d'onyx du XIV^e siècle qui proviendraient du foyer urbain de Mansoura. Ce corpus de 32 pièces nous présente trois types de chapiteaux qui se distinguent par le traitement de leur corbeille.



pl. I - Carrière d'onyx de Aïn Taqbalet

Le type A est clairement dérivé du chapiteau composite à bandeau agrémenté ou non d'une inscription épigraphique (pl. II, pl. XVI, p.164) tandis que pour le type B un décor de palmes compactes s'organise de part et d'autre d'un arc végétal (pl. III, pl. XVII, p. 165) ; le type C enfin nous présente un décor de palmes de part et d'autre d'un fleuron (pl. IV, pl. XVII, p.166)³.

Il s'inscrit parfaitement dans le courant artistique du XIV^e siècle et se présente comme le reflet le plus brillant de son évolution. Il nous renseigne à la fois sur une forme du bas Moyen Age et de sa place dans l'Islam médiéval d'Occident.

Le terme d'une riche évolution

Le chapiteau tlemcenien du XIV^e siècle possède des formes désormais établies. L'épannelage de ces chapiteaux est constant et peut se définir comme un volume pénétré d'un cylindre, en effet après un astragale lisse, le cylindre supporte un bloc parallélépipédique.

Il présente une forme équilibré entre le cylindre et la corbeille qui s'apparente fortement à celle des chapiteaux califaux⁴.

¹ Marçais, G, Marçais, W, 1903, p.52.

² Marçais, G, 1903, p. 176-178, fig. 28 p. 176; Marçais, G, 1954, fig. 211 p. 341 ; Bourouiba, R, 1973, p. 112-113 pl. XVII.

³ Marçais, W, 1906, pl. VI (1). Les trois types de chapiteaux se trouvent réunis dans la cour à portiques de la Qubba funéraire de Sidi Bu Madyan: Marçais, G, Marçais, W, 1903, p. 223-284 et fig. 41 p. 235 et fig. 44 p. 238 ; Marçais, G, 1954, fig. 210 et 212 p. 341. Brosselard, Ch, juin 1859, p. 336-337 ; Bourouiba, R, 1973, p. 167-170.

⁴ A titre d'exemple: Cressier, P, 2004, fig. 2 ; Ocaña Jiménez, M, 1940. pl. 7 (a). Après une phase de tâtonnement, le chapiteau califal propose une opposition de plus en plus grande entre un fût cylindrique et



pl. II - Chapiteau type A.
Musée de Tlemcen



pl. IV - Chapiteau type C.
Qubba de Sidi bu Madyan, Tlemcen



pl. III - Chapiteau type B.
Extérieur de la mosquée Sidi bel Hasan, Tlemcen

un bloc d'abaque parallélépipédique aux volutes d'angles discoïdales. Il existe de grandes différences avec les chapiteaux califaux cordouans mais ce sont en fait les mêmes éléments qui évoluent et qui prennent les caractéristiques propres à chaque période. En effet, jamais jusqu'au bas Moyen Age, pas même à la Kutubiyya, le bloc supérieur n'aboutira à de telles proportions ; cet élargissement poussé à l'extrême atteint parfois des formes caricaturales comme certains chapiteaux de l'Alcazaba de Malaga, voir Torres Balbás, L., 1949, fig. 143 p. 150 ; Cressier, P., 1995, p. 86.

Nous rejoignons ici l'hypothèse émise par Pavón Maldonado¹ selon laquelle il existe peu de différences entre la taille d'un chapiteau califal et celui du XIV^e siècle. Les techniques usitées pour les chapiteaux andalous de l'époque omeyyade donneraient le mode opératoire de base à la production des chapiteaux en Péninsule ibérique et au Maghreb au Moyen Âge finissant.

De plus, la bibliographie sur le chapiteau califal est très florissante, tous les spécialistes s'accordent à démontrer que les tailleurs de pierre ont choisi pour ces chapiteaux des proportions cubiques² que l'on retrouve également aux chapiteaux tlemcénien du XIV^e siècle. À titre d'exemple, j'évoquerai les chapiteaux issus de Mansura aux proportions standardisées comme ceux conservés à l'extérieur de la mosquée Sidi bel Hasan ou ceux du musée de Tlemcen qui présentent presque tous une hauteur et une largeur au niveau de la corbeille de 56 à 58 cm selon les pièces. Ils s'inscrivent donc dans un cube parfait. Il est vraisemblable par ailleurs qu'ils aient tous été préparés pour un même type de colonne³.

Nous pouvons donc admettre que cette nette opposition entre le fût cylindrique et une corbeille parallélépipédique, déjà amorcée sous le califat cordouan et que l'on retrouve timidement pour de nombreuses pièces des chapiteaux almohades, constitue l'un des éléments caractéristiques de l'art des chapiteaux du bas Moyen Âge. Le chapiteau de Tlemcen en constitue l'exemple le plus prégnant en nous offrant cette forme spécifique.

L'étude même de l'épannelage de ces chapiteaux nous a conduit à nous interroger sur le processus même de son élaboration.

¹ Pavón Maldonado, B, 1977, fig. 2, p. 140.

² On peut évoquer Domínguez Perela, E, 1983, p. 123-161 ; Marinetto Sánchez, P, 1987, p. 188 ; Cressier, P, 1995 (1), p. 87.

³ Toutefois, il est difficile de rendre compte d'une évolution linéaire, de suivre, comme le fil d'Ariane, les méandres de l'évolution entre les chapiteaux almohades et ceux du XIV^e siècle. On ne peut prétendre pour ces chapiteaux à une claire évolution des proportions ; des corbeilles larges et plus petites cohabitent dans un même édifice comme au Palais des Lions, où les chapiteaux du Patio sont plus sveltes que ceux de la Salle des Rois, Cressier, P, 1995 (2) ; Pour l'évolution des proportions du chapiteau hispano-musulman voir Marinetto Sánchez, P, 1996, p. 185-214. D'autres chapiteaux du XIV^e s. tels que ceux du mihrab de la Bu 'Inānia sont de facture très différente face à ceux de la salle de prière. On peut encore illustrer notre propos en étudiant les chapiteaux de la madrasa al-Attarin où la corbeille sur un fût cylindrique demeure en faible saillie, l'évasement du chapiteau est ici moins prononcé. Pour les chapiteaux nasrides cf. note 13, pour ceux de la Bu Inānia cf. note 24. Pour les chapiteaux de la madrasa Attarin: Terrasse, Ch, 1928, pl. 23 ; Terrasse, M, 1979, p. 458 ; Ettahir, A, 1996, p. 193-197 pl. 86 a-b, fig. 47.

Un chapiteau dont on retrouve l'élaboration

L'histoire du chapiteau commence — on l'oublie trop souvent — au bloc dégagé en carrière. Il n'est malheureusement que rarement possible, en face d'œuvres achevées, de remonter du stade de la production du bloc au monument lui-même. En effet, comme le démontrent les études de Madame Eliane Vergnolle¹ pour le chapiteau roman, il conviendrait d'y joindre une réflexion en amont sur l'épannelage et si faire se peut sur les carrières.

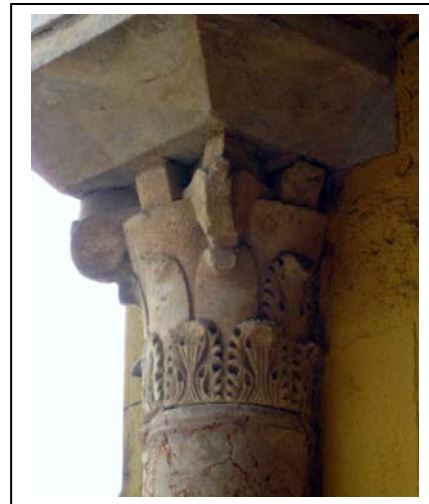
L'apport exceptionnel des chapiteaux inachevés d'onyx conservés à l'extérieur de la mosquée Sidi bel Hasan (pl. V) mettent en lumière de nouveaux éléments. Ils permettent clairement d'appréhender les différentes étapes d'élaboration du chapiteau de la carrière au monument.

L'existence même de ces chapiteaux inachevés nous amène donc à penser que ces œuvres étaient épannelées dans la carrière même. Après l'extraction du bloc cubique, les chapiteaux étaient épannelés sur place, dans la carrière, avant de rejoindre l'atelier de chapiteau du monument pour y recevoir les dernières finitions ornementales². Lors de prospections dans cette carrière avec notre équipe de recherche, nous avons pu retrouver un morceau de fût de colonne éayant ainsi notre hypothèse.

L'exemple des chapiteaux califaux inachevés du Salón Rico de Madinat al-Zahra³ ou encore ceux d'Almeria trouvés dans une épave du Playazon de Roadquilar — datés comme nasrides⁴ — montre bien qu'un premier travail d'épannelage s'effectuait en carrière ; les chapiteaux étaient donc pour certains sculptés à pied d'œuvre. Certains exemples de Cordoue (pl. VI) nous l'illustrent déjà parfaitement⁵ ; nous



**pl. V- Chapiteau inachevé.
Extérieur de la mosquée Sidi bel Hasan,
Tlemcen**



**pl. VI -Cchapiteau inachevé.
Patio de los Naranjos, Cordoue**

¹ Vergnolle, E, 1975, p. 55-79.

² Comme le suggère déjà L. Torres Balbas, voir Torres Balbas, L., 1957, p. 668.

³ Gomez Moreno, fig. 112, p. 81 et fig. 114, p. 83 ; Cressier, P, 1995 (1) p. 99 et fig. 95 ; Cressier, P, 2004, p. 357 et fig.2.

⁴ Cressier, P, 2004, p. 357 et fig.1, p. 371 ; Blánquez et al, 1998, p. 105-107 et fig. 35 p.110.

⁵ Torres Balbas, L., 1957, fig. 470, p. 667.

voyons ici que l'artiste n'a pas achever sa sculpture, seule une partie est sculptée l'autre demeure ornée de feuilles d'acanthé lisse¹.

En analysant ces chapiteaux inachevés, nous pouvons très brièvement émettre deux remarques :

1. ces pièces portent toutes déjà sur le cylindre le décor du méandre d'acanthé traité le plus souvent en méplat. Certains laissent même déjà deviner, de part une sculpture plus profonde, les tiges des « caulicoles palmes ». De plus, nous distinguons la présence d'une ébauche de pomme de pin charnue qui permet d'adoucir le passage à l'angle entre le cylindre et la corbeille.

Il semble donc que le premier travail de décor s'amorce par l'esquisse de ce méandre et du traitement de l'angle ; des traces d'outillages sont encore clairement visibles. Le traitement du décor de la corbeille ne s'amorcerait alors que dans un second temps.

2. le traitement du cylindre constituerait donc la dernière partie du travail pour donner forme à un type de chapiteau très original (pl. VII)



pl. VIII - Chapiteau, Musée de Tlemcen

Contrairement au chapiteau nasride² qui se caractérise par une totale négation du chapiteau andalou originel et où l'on assiste à une véritable désintégration des éléments constitutifs du chapiteau, ceux de Tlemcen empruntent encore quelques références au monde antique avec une quasi systématisation du chapiteau dérivé du composite à bandeau³. En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, le chapiteau procède d'une assimilation et d'une refonte des données antérieures.

L'évolution du chapiteau se place donc sous le signe de la continuité, il assume pleinement son héritage almohade ; il connaît une transformation logique tout en se délivrant des surfaces lisses tant prônées par cette dynastie⁴. La découverte de restes de couleurs tant sur les chapiteaux que sur les colonnes, nous conduit à nous interroger sur cette dernière caractéristique.

¹ Torres Balbás, L, 1973, p. 668 ; Cressier, P, 2004, p. 357.

² Pour les chapiteaux nasrides voir Marinetto Sánchez, P, 2009, p. 233-279 ; Marinetto Sánchez, P, 1996 ; Cressier, P, 1995 (2) ; Pavón Maldonado, B, 1977.

³ On retrouve cette même caractéristique pour les chapiteaux mérinides de Fès, notamment à la madrasa al-Attarin. Toutefois il demeure minoritaire à Grenade, distinguant ainsi chaque foyer artistique régional.

⁴ Terrasse, H, 1932, p. 342-350, Torres Balbás, L, 1949, p. 48-50 ; Torres Balbás, L, 1955 ; Ewert, Ch, 2005, p. 223-247.

Forme et couleurs : des formes conçues pour être peintes

Le chapiteau tlemcenien nous présente aujourd'hui un décor de palmes lisses ; il répond à un langage ornemental précis. L'astragale fait partie intégrante du chapiteau qui se compose d'un méandre lisse et plat, dérivé lointain de la feuille d'acanthé, de palmettes en volutes et d'une esquisse de bandeau parfois enrichis d'inscriptions historiques ou poétiques, qui attestent de l'importante maturation de la tradition hispano-maghrébine développée déjà par les ornemanistes almohades. On assiste à une véritable standardisation de la forme et du décor.

Ainsi pour le type B (pl. III), sur le corps cylindrique prend place un méandre de feuilles d'acanthé lisses parfois timbrées d'un fleuron ; les nervures axiales sont marquées par un merlon denté surmonté par un entrelacs rectiligne. Les tiges des caulicoles matérialisées également par un entrelacs rectiligne, prennent naissance dans les interstices du méandre pour s'achever en une palme double asymétrique assurant ainsi la transition entre le corps cylindrique et le parallélépipède. Ces caulicoles palmes servent clairement à adoucir le passage entre le cylindre et la corbeille quadrangulaire tout comme la pomme de pin qui vient marquer l'angle. De ces palmes centrales naît une autre palme double, claire réinterprétation des crosses angulaires et médianes, qui ne se résument qu'à une palme double.

Sur la corbeille parallélépipédique, le décor s'organise autour d'un pseudo bandeau à décor lisse encadré par un arc floral, fruit d'une succession de palmes doubles asymétriques comme déjà à la mosquée des Andalous¹. De part et d'autre de cet arc floral, s'organise un décor symétrique : on retrouve le même jeu de palmes doubles et de palmes simples à calices stylisés qui achèvent de couvrir le chapiteau. Une palme simple à calice vient se loger au sommet de l'arc floral mordant le registre supérieur. L'espace qui devait être conféré aux volutes d'angles est composé d'un jeu de palmes doubles asymétriques. Au dessus du bandeau, on retrouve deux palmes simples à calices affrontées qui viennent se loger dans la courbe d'une palme double de l'arc floral. Toutefois, la palme simple est fortement creusée pour s'achever en de fines volutes à double involution donnant naissance à un bourgeon ; la terminaison de ces deux palmes et le bourgeon prend alors la forme d'un fleuron. L'abaque se transforme en simple listel lisse comme pour les chapiteaux nasrides.

On constate une étroite association de la structure et de la composition. La disposition du décor assure un évasement continu de la corbeille. Une véritable liaison organique s'instaure entre les deux zones du décor par la multiplication des passages de l'une à l'autre et par le jeu de caulicoles et pommes de pin d'angle. L'imbrication des différents niveaux renforce cette idée de croissance continue.

Les artistes approfondissent l'élaboration de quelques formules particulières représentatives du contexte culturel ambiant : la présence des « caulicoles palmes » a

¹ Terrasse, H, 1969, pl. XXV.

sans doute paru essentielle à l'équilibre général car cette disposition est partout reprise pour les chapiteaux ibéro-maghrébins du bas Moyen Âge. Le passage d'un registre à l'autre se compose donc toujours avec les mêmes éléments. Seul le talent du sculpteur introduit des différences et confère aux pièces un aspect plus ou moins gracieux.

Même si « *Tlemcen a perdu sa couleur* »¹ l'étude de ces chapiteaux nous a révélé l'existence de restes de couleur bleue ou rouge sur certains chapiteaux et colonnes (pl. II et pl. VIII).

Nous avons alors porté notre regard vers les chapiteaux de l'autre rive, pour lesquels nous pouvons observer de façon plus précise l'utilisation des couleurs sur les chapiteaux. Au regard des pièces de Grenade, nous pouvons conjecturer que ces formes étaient conçues pour être peintes. Si la taille des chapiteaux de marbre au décor standardisé paraît simple et insipide face à celles de stuc comme ceux de la mosquée Sidi bel Hasan, la polychromie semble parfaire cette sculpture comme on le note parfaitement pour certaines pièces de Grenade (pl. IX).

A Grenade, les couleurs utilisées sur les « *yaserias* » ou décors de plâtre sculpté et les voûtes à *muqqarnas* sont diverses et riches. Les artistes utilisent des tons de bleu, rouge, différents verts, noir et doré. Cependant, sur les chapiteaux la palette se réduit au bleu, prédominant, rouge dans certains cas ; le noir est réservé pour les détails du dessin ; le blanc et le doré qui distinguent les palmes mettent en valeur les schémas décoratifs ou les cartels d'épigraphie.

Les rangées de palmes portent de fines incisions matérialisées par la couleur ; le décor se subdivise par opposition de couleur qui est alors organisé en une division horizontale tripartite comme à la salle des Rois de l'Alhambra sous Mohammed V². Le méandre lisse était en outre revêtu de différents dessins³.

Le décor lisse prôné par les Almohades et leur réforme religieuse a totalement disparu avec ce mélange de superficie lisse et nervurée, avec ses digitations d'acanthé si chères aux Almoravides⁴ et l'apparition d'une palette de couleur plus éclatante.

La couleur sur les chapiteaux comme sur d'autres éléments d'architecture a été très tôt utilisée. Elle se maintient sur quelques exemples d'époque émirale⁵ comme sur certains chapiteaux califaux de la Grande Mosquée de Cordoue sous al-Hakam II et al-Mansūr⁶ (pl. X).

¹ Renan, A, 1893, p.183.

² Marinetto Sánchez, P, 1985 ; Marinetto Sánchez, P, 1996, p. 153-174, fig. 98 à 101 p. 159-163.

³ Marinetto Sánchez, P, 1996, fig. 95 p. 156.

⁴ Terrasse, H, 1965, p. 426-435.

⁵ Nous pouvons encore le constater sur le chapiteau 1328 du M.N.A.H, voir Marinetto Sánchez, P, 1995, n°61, p. 263 ; ou sur une pièce retrouvée à Séville, Pavon Maldonado, B. 1966, p. 356, pl. 8a.

⁶ Ewert, Ch, Wisshak, J. P, 1981 pl. 21 c.; Ewert, Ch, 1985, fig. 33 et 34; Ewert, Ch, 1990, pl. 6(c).



pl. IX - Chapiteau, palais de Comares, Grenade



pl. X Chapiteau, mosquée, Cordoue

monuments jusqu'aux charpentes comme l'ont révélé les études des bois de charpente du sanctuaire de Sidi al-Halwi, ceux de la madrasa Mesbahiya à Fès ou encore pour ceux de la madrasa de Sabta¹. Il en était de même sur les stucs comme l'affirme la polychromie dans les fonds des compositions décoratives en stuc du *mihrab* de la mosquée Sidi bel Hasan (pl. XI).

La polychromie demeure trop souvent oubliée dans l'étude des architectures. Ainsi, dans l'étude des différentes étapes d'élaboration du chapiteau, le rôle joué par la couleur dans l'œuvre finale prend ici tout son sens ; elle aide ainsi à la compréhension de la sculpture qu'elle enrichit et dont la facture est prévue pour les rehauts de cet ornement complémentaire.

Les effets de couleurs offrent une avancée décorative complémentaire à la taille. Les artistes tlemcénien auraient donc sculpté ces chapiteaux tout en gardant à l'esprit que ces œuvres devaient, au final, être peintes comme l'ensemble du monument auquel il appartenait, participant ainsi à cette nouvelle esthétique du bas Moyen Age

Le chapiteau tlemcenien empreint de ce nouvel esthétisme occupe de part sa réussite exceptionnelle et de part l'histoire même de la ville une place originale dans l'art de l'Islam d'Occident.



pl. XI - Détail de l'arc du mirhab,
mosquée Sidi bel-Hasan, Tlemcen

Le chapiteau tlemcénien dans l'Islam d'Occident

Les artistes du Maghreb central ont clairement choisi leur vocabulaire artistique dans ce répertoire hérité des formes almohades. Le chapiteau possède des formes désormais bien établies qui le différencie des chapiteaux nasrides et de certains mérinides. A travers ce bref exposé nous avons pu observer quelques pièces majeures des différents foyers artistiques du monde ibéro-maghrébin qui tendent au Bas Moyen Age à marquer clairement leur identité.

En ce moment d'entente fragile entre les deux rives de la Méditerranée, le chapiteau tlemcenien apparaît comme un élément socio-historique. Carrefour entre l'Orient et l'Occident, Tlemcen était la porte des provinces à reconquérir pour les Mérinides soucieux de justifier leur titre de calife et donc de restituer l'empire africain

¹ Terrasse, M, 1969, p 443-449.

des almohades. Le royaume de Tlemcen, outre le fait d'être une proie tentante, constitue la première étape sur la route de Tunis.

Durant cette période particulière de l'histoire de Tlemcen, la production de chapiteaux est étroitement dépendante du pouvoir lui-même. Les chapiteaux conservés de Tlemcen proviennent pour l'essentiel de la ville et grande mosquée « militaire » de Mansoura. Ils témoignent de cette histoire singulière de la ville car il s'agit donc d'ateliers tlemcénien au service des Mérinides. De mêmes ateliers travaillent alors d'une dynastie à l'autre.

Ces mêmes chapiteaux du « *Palais de la Victoire* » furent remployés au sanctuaire de Sidi al-Halwi (pl. XII) érigé par l'émir mérinide Abu 'Inān et à Sidi bu Madyan. Un choix bien précis semble avoir été fait puisque pour les chapiteaux de Sidi al-Halwi¹, ils portent tous, à la soudure du méandre un fleuron, qui pourrait représenter ici la marque de différents ateliers.

Par leur matériau comme par leur excellente facture, ils relèvent du meilleur art tlemcenien stimulé par les commandes mérinides. Ces œuvres nous permettent ainsi de saisir l'effet d'un tel contexte historique sur la création et les échanges artistiques entre les dynasties ibéro-maghrébines du Moyen Âge finissant. En effet, en dépit d'une situation politique extrêmement fragile, nous retrouvons ces mêmes types de chapiteaux sculptés dans un matériau analogue en terre mérinide à la madrasa Bū Inānia de Fès érigé par ce même Abu 'Inān² (pl. XIII).

Cette madrasa fasi dénombre quatre chapiteaux et deux demi-chapiteaux qui semblent par ailleurs être le même chapiteau scindé en deux parties sur lesquelles on peut noter au niveau du méandre cette palme double à fleuron. Ces pièces obéissent aux deux principales typologies A et B du chapiteau tlemcenien et laissent apparaître sur leur bandeau une écriture épigraphique³.

Si nous ne pouvons pas affirmer ici la présence d'un atelier tlemcenien, il semble toutefois que l'on ait affaire à un transfert de matériau: l'onyx noir (pl. XIV). Ainsi, l'un des chapiteaux, clairement inspiré du dérivé du composite (type A), apparaît moins gracieux, moins équilibré et plus fruste face à son homologue. Ce chapiteau est une claire réinterprétation de ce type de chapiteau que l'on trouve également au musée de Tlemcen comme à Sidi bu Madyan. Un artiste moins doué aurait-il copié et réinterprété ce chapiteau sur de l'onyx noir importé de Tlemcen ? La question demeure pour l'instant à l'étude.

De plus, contrairement au brutal abandon du chapiteau nasride en Espagne, le chapiteau tlemcenien influencera par ses caractéristiques propres à l'air du temps la production postmédiévale. On retrouvera ce même type chapiteaux, identiques mais

¹ Marçais, G, Marçais, W, 1903, p. 290, fig. 71 p. 293 ; Bourouiba, R, 1973, p. 167-170, pl. XXVI, 3.

² Terrasse, C, 1928, pl. 44 et 46 ; Marçais, G, 1954, p. 297 ; Ettahir, A, 1996, p. 285-286, pl. 165 a-b et pl. 166 a-b.

³ Bel, A, Journal Asiatique, 1918, p. 374-376; Aouni, L.M, 1991, p. 167-168, Ettahir, A, 1996, p. 286.



**pl. XII - Chapiteau du sanctuaire
de Sidi al-Halwi, Tlemcen**

**pl. XIII - Chapiteau de la salle de
prière de la madrasa Bu Inānia, à Fès**



**pl. XIV - Détail d'onyx noir dans
la carrière d'Aïn Taqbalet.
Tlemcen**



d'une facture clairement différente à la madrasa de Marrakech¹.

L'art des chapiteaux du bas Moyen Age évoluera également à travers les productions saadiennes caractérisées par une monumentalisation des dimensions, une exacerbation de l'opposition entre les deux blocs et une miniaturisation des éléments floraux. La taille du méandre se réduit pour laisser place à une multiplication du nombre de couronnes² (pl. XV).



pl. XV - Double-chapiteau saadien, palais du Badi, Marrakech

Pour conclure, nous avons pu à travers cette étude appréhender la place du chapiteau tlemcenien qui à l'automne du Moyen Age occidental s'inscrit comme un chapiteau pétri de recherches artistiques de l'époque. Néanmoins, sa forme, aboutissement logique des pièces almohades dont il est issu comme son vocabulaire ornemental, illustrent clairement une recherche d'un art propre au pays tlemcenien. L'apport exceptionnel des chapiteaux inachevés comme les marques de couleurs nous permettent de mettre au jour les tenants et les aboutissants de son élaboration.

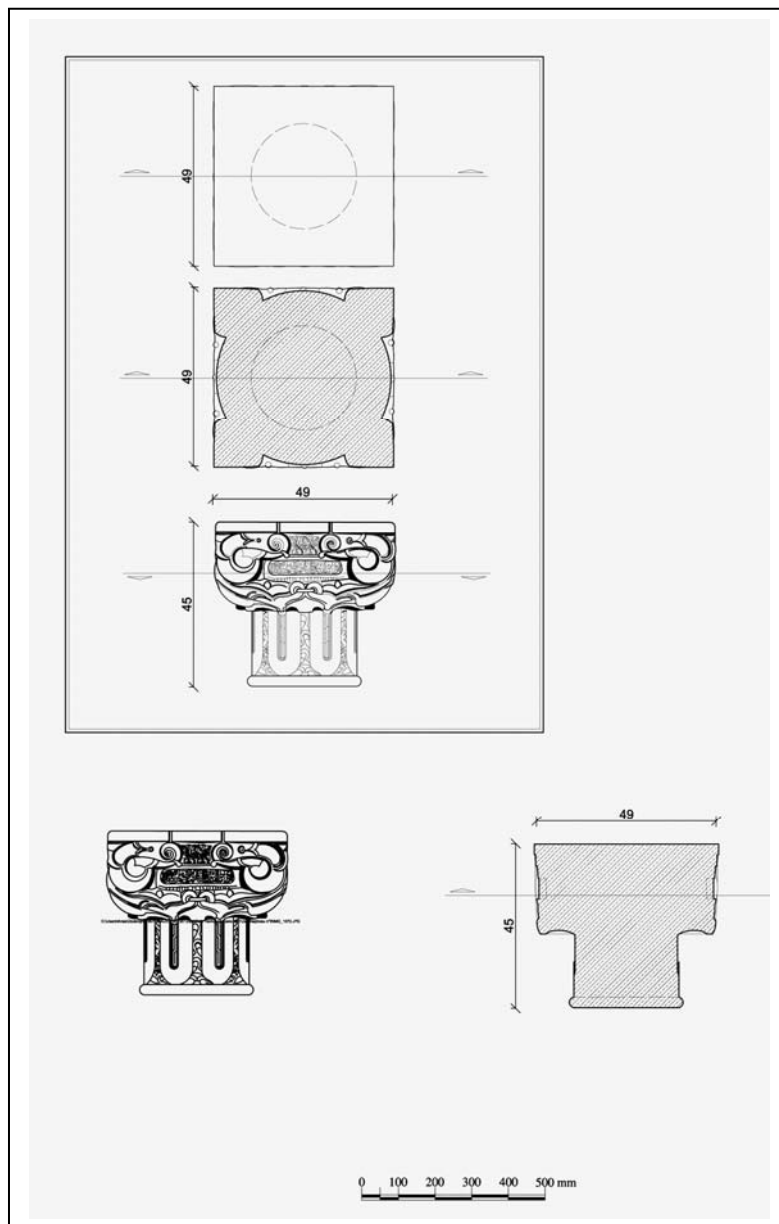
Fruit d'une riche évolution médiévale, il révèle l'excellent savoir-faire de ces ateliers tlemcéniens, vivifiés par les commandes mérinides, qui ont su faire de cet élément l'un des plus beaux reflets de l'art islamique d'Occident. Sa haute valeur esthétique et politique lui vaut d'être réemployé dans de nombreux édifices contemporain et de s'imposer comme l'un des témoins privilégiés des échanges culturels méditerranéens.

Sa structure comme son langage ornemental, révélateur de l'esthétisme du XIV^e siècle en Islam d'Occident, constituent une source d'inspiration pour la sculpture du chapiteau du Maghreb al-Aqsa.

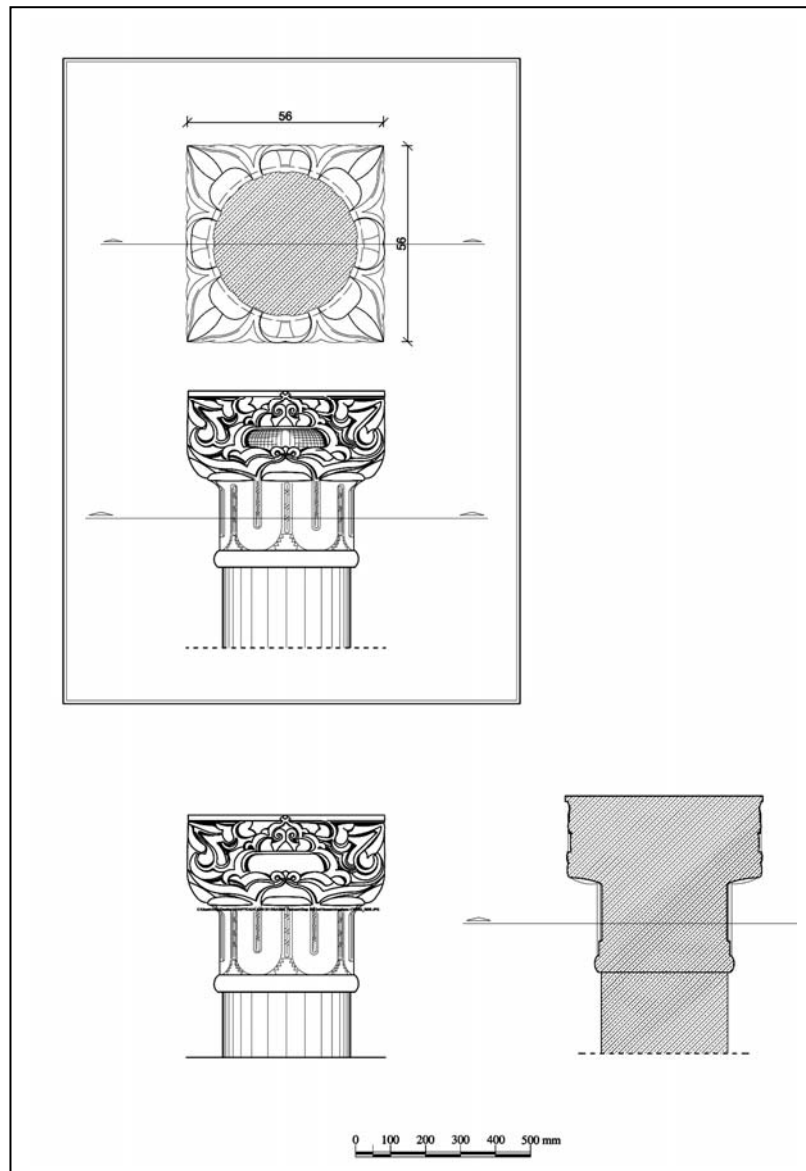
¹ Triki, H. Dovifat, A, 1999, pl. 140-141.

² Pour les chapiteaux saadiens voir Barrucand, M, 1976, p. 156-163 pl. XXVIII n°85, pl. XXIX n°88, t pl. XXXI n°92 et pl. LI n°145 ; Barrucand, M, 2004, p. 163-175 ; voir aussi Marçais, G, 1954, fig. 250 p. 434 pour un chapiteau de type saadien à Alger au tombeau de Sidi Abd al--Rahman.

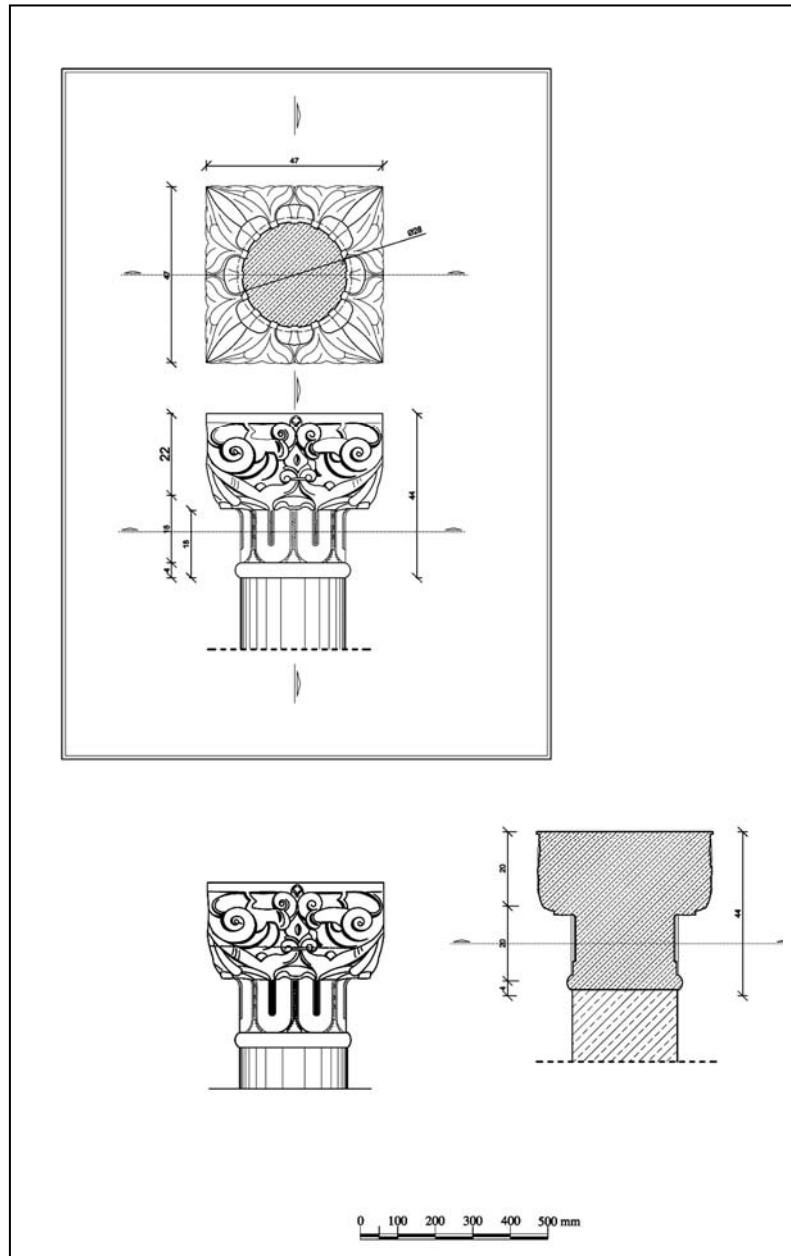
Exemples d'analyses de chapiteaux



pl. XVI - Analyse du chapiteau de type A. Musée de Tlemcen (pl. II)



pl. XIV - Analyse du chapiteau de type B - Mosquée de Sidi bel Hasan (pl. III)



pl. XVIII - Analyse du chapiteau de type C - Qubba de Sidi bu Madyan
(pl. IV)

Bibliographie

- * AOUNI LAHJ, M, (1991), *Études des inscriptions mérinides de Fès*, Thèse de doctorat, Université de Provence.
- * BARRUCAND, M, (2004), « Die rezeption spätklassischer spolien in Ägypten und in Maghreb (10.-12. Jahrhundert) », *Al-Andalus und Europa. Zwischen Orient und Okzident*, Düsseldorf, p. 163-175.
- * BARRUCAND, M, (1976) *L'architecture de la Qasba de Moulay Ismail à Meknès*.
- * BASSET, H, TERRASSE, H, (1932, ed. 2001) *Sanctuaires et forteresses almohades*, Paris.
- * BEL, A, (Novembre-Décembre 1918) « Inscriptions arabes des Fès », *Journal Asiatique*, p. 337-399.
- * BLÁNQUEZ, J, ROLDÁN, L, MARTÍNEZ LILLO, S, MARTÍNEZ MAGANTO, J, SAÉZ F, BERNALD, D (1998), *La carta arqueológica-subacuática de Almería (1983-1992)*, Séville.
- * BOUROUIBA, R, (1973), *L'art religieux musulman en Algérie*, Alger.
- * BROSELARD, Ch, (Juin 1859), « Les inscriptions arabes de Tlemcen », *Revue Africaine*, p. 321-340.
- * CRESSIER, P, MARINETTO SÁNCHEZ, P, (1993) « Les chapiteaux islamiques de la péninsule Ibérique et du Maroc, de la renaissance émirale aux Almohades », *L'acanthé dans la sculpture monumentale de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, p. 211-246.
- * CRESSIER, P, (1995) (1), « Los capiteles del Salón Rico : un aspecto del discurso arquitectónico califal », *Madīnat al-Zahrā'. El Salón de 'a'Abd al Rahmān III*, Cordoue, p. 84-106.
- * CRESSIER, P, (1995) (2) « El capitel en la arquitectura nazarí », *Arte islámico en Granada. Propuesta para un museo de la Alhambra*, Grenade, p. 82-95.
- * CRESSIER, P, (2004) « Historia de capiteles. ¿Hubo talleres califales provinciales », *Cuadernos de Madīnat al-Zahrā'*, 5, Cordoue, p 355-375.
- * DOMÍGUEZ PERELA, E, (1983), « Los capiteles hispano-musulmanes altomedievales (hasta el año 1030). Sistemas de proporciones y metrología. Primeros resultados », *Boletín de la Asociación Española de Orientalistas*, XIX, p. 123-161.
- * ETTAHIRI, A, (1996), *Les madrasas mérinides de Fès. Étude d'histoire et d'archéologie monumentale*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, Paris IV.
- * EWERT, CH, (2005), « El registro ornamental almohade y su revelancia », *Los Almohades, Problemas y perspectivas*, Madrid.
- * EWERT, CH, (1991), « Forshungen zur almohadischen Moschee, IV: Die Kapitelle der Kutubiya-Moschee in Marrakesch und der Moschee von Tinmal », dans *Madridrer Beiträge*, 16, Maguncia.

- * EWERT, CH, (1990), « Los capiteles almohades de la Kutubiyya de Marrakech », *Coloquio Internacional de Capiteles Corintios prerománicos e Islámicos*, (ss. VI-XII d. C), Ministerio de Cultura, Madrid, p. 167-182.
- * EWERT, CH, (1985), « Arte andalusi en Marruecos: los capiteles almohades de la Kutubiyya de Marrakech », *Actas del I Congreso de Arqueología Medieval Española*, 9, Huesca, p. 465-492.
- * EWERT, CH, WISSHAK, J.P (1981) *Forshungen zur almohadischen Moschee. I: Vorstufen*, Madrider Beiträge, 9, Maguncia.
- * GÓMEZ MORENO, M, (1951), *El arte árabe hasta los Almohades y arte mozárabe*, Ars Hispaniae III, Madrid.
- * MARCAIS, G, (1903), *Les monuments arabes de Tlemcen*, Paris.
- * MARCAIS, W, (1906), *Musée de Tlemcen*, Paris.
- * MARCAIS, G, (1954) *L'architecture musulmane d'occident. Tunisie. Algérie. Maroc. Espagne. Sicile*. Paris.
- * MARINETTO SÁNCHEZ, P, (1985) « La Policromía de los capiteles del Palacio de los Leones », *Cuadernos de la Alhambra*, 21, p. 79-97.
- * MARINETTO SÁNCHEZ, P, (1987), « Capiteles califales del Museo Nacional de Arte Hispanomusulmán », *Cuadernos de Arte*, XVIII, Grenade, p. 175.204.
- * MARINETTO SÁNCHEZ, P, (1988), « El capitel almoravide y almohade en la Península Ibérica », *Estudios dedicados a Don Jesus Bermudez Pareja*, Grenade, p 55-70.
- * MARINETTO SÁNCHEZ, P, (1995), « Contributions aux notices du catalogue », *Arte Islámico en Granada. Propuesta para un museo de la Alhambra*, Grenade, p. 262-264, 267-268, 271-276, 281, 298-302, 332-336, 359-360, 417, 423-426.
- * MARINETTO SÁNCHEZ, P, (1996), *Los capiteles del palacio de los Leones en la Alhambra*, Grenade.
- * MARINETTO SÁNCHEZ, P, (1999), « El capitel almohade : importancia y consecuencias », *Miscelánea de Estudios árabes y hebraicos*, 48, 1999, p. 177-229.
- * MARINETTO SÁNCHEZ, P, (2009), « Las columnas de la Dār al-Mamlaka al-Saīda del Generalife », *Arte y Cultura, Patrimonio hispanomusulmán en al-Andalus*, Grenade, p. 233-279.
- * MARINETTO SÁNCHEZ, P, *Guía-Catálogo del Museo Nacional Hispanomusulmán (en presse)*.
- * OCAÑA JIMÉNEZ, M, (1940) « Capiteles fechados del siglo X », *Al-Andalus*, V, p. 437-449.
- * PAVÓN MALDONADO, B, (1966), « Nuevos capiteles hispano-musulmanes en Sevilla », *Al-Andalus*, 31, p. 353-363.
- * PAVÓN MALDONADO, B, (1977), « Las columnas en la arquitectura nazarí » dans

Estudios sobre la Alhambra, II, Grenade, p. 147-180.

* RENAN, A, (1893) « Les arts arabes dans le Maghreb- Tlemcen », *Gazette des Beaux Arts*, I, Mars 1893, p. 177-193.

* TERRASSE, Ch, (1928), *Medersas du Maroc*, Paris.

* TERRASSE, H, (1932), *L'art hispano-mauresque des origines au XIII^e siècle*, Paris.

* TERRASSE, H, (1965) « La reviviscence de l'acanthé dans l'art hispano-mauresque sous les Almoravides », *Al-Andalus*, XXVI, p. 426-435.

* TERRASSE, H, (1969), *La mosquée des Andalous à Fès*, XXXVIII, Paris, 2 vol.

* TERRASSE, M, (1969), « Quelques bois sculptés polychromes du musée de Cadiz », *Mélanges de la Casa Velázquez*, V, p. 443-449.

* TERRASSE, M, (1979), *L'architecture hispano-maghrébine et la naissance d'un nouvel art marocain à l'âge des Mérinides*, Paris.

* TORRES BALBÁS, L, (1949), *Arte Almohade, Arte Nazari, Arte Mudéjar*, Ars Hispaniae IV, Madrid.

* TORRES BALBÁS, L, (1955), *Artes Almoravide y Almohade*, Madrid.

* TORRES BALBÁS, L, (1957), « El arte hispano-musulmán hasta la caída del Califato de Córdoba (711-1031 de J.C) », *Historia de España (R : Menendez Pidal ed.)*, V, Madrid.

* TRIKI, H, DOVIFAT, A, (1999), *Medersa de Marrakech*, Casablanca.

* VERGNOLLE, E, (1975), « Recherches sur quelques séries de chapiteaux romans bourguignons », *"l'information d'Histoire de l'Art"*, 20^{ème} année, mars-avril, 2, p. 55. 79.

LES ACTIVITÉS MATHÉMATIQUES À TLEMCEN AUX XIV^e ET XV^e SIÈCLES

Ahmed Djebbar

Université des Sciences et des Technologies de Lille I

Cette modeste étude ne concerne que les mathématiques, un ensemble de disciplines qui a appartenu au vaste domaine des *‘Ulūm al-awā’il* [Sciences des Anciens], selon la terminologie adoptée par les scientifiques et les biobibliographes des pays d’Islam. Ces savoirs théoriques correspondent aujourd’hui aux sciences exactes et à la philosophie auxquelles il faudrait ajouter des disciplines ou des pratiques qui leur étaient associées. Certaines d’entre elles étaient des outils, comme la logique pour la philosophie ou la pharmacopée pour la médecine. D’autres étaient plutôt des prolongements sous forme d’applications, comme la science des héritages pour le calcul et l’algèbre, l’astronomie théorique pour la géométrie, les *zīj* (tables astronomiques) et les instruments de mesure et de conversion pour la trigonométrie, ou les technologies de l’eau, des horloges et des miroirs ardents¹, pour la géométrie et la mécanique.

Une seconde restriction concerne l’espace, très réduit, dans lequel ont été observées les activités scientifiques dont il sera question puisqu’il s’agit d’une seule ville, Tlemcen. En fait il est nécessaire, dans la mesure du possible, de contextualiser ces activités dans un espace beaucoup plus vaste, comprenant le Maghreb, l’Andalus et une partie de l’Afrique subsaharienne, à travers un réseau d’échanges reliant cette ville à d’autres foyers scientifiques de l’Occident musulman.

Tlemcen est l’une des deux villes importantes du Maghreb central (avec Tahert) qui a émergé, après la conquête musulmane, comme une position stratégique, à la fois sur les plans politique, culturel, idéologique et économique. Mais, contrairement à Tahert et à Kairouan, la grande métropole de l’Ifriqiya, il ne nous est rien parvenu au sujet des activités scientifiques qui seraient apparues dans la ville au

¹ - Miroirs ardents : appellation grecque désignant des miroirs de formes géométriques diverses sensés concentrer les rayons du soleil en un puissant faisceau dans le but d’incendier, à distance, les forteresses ou les bateaux ennemis.

lendemain des conquêtes, c'est-à-dire après sa fondation en 786 par les Banū Yafran puis sous la gouvernance des Idrisides (790-931). Les pouvoirs fatimides (909-969), almoravides (1071-1147) puis almohades (1147-1269) qui ont intégré la ville à leur zone d'influence ont, à des degrés divers, créé les conditions pour le développement des échanges culturels et scientifiques entre les cités du Maghreb qu'ils administraient. Mais les historiens sont silencieux sur une éventuelle activation ou réactivation des sciences dans la ville. Cela dit, le dynamisme économique de Tlemcen durant cette période et les informations qui nous sont parvenues sur les siècles suivants nous autorisent à conjecturer l'existence de savoir-faire dans au moins quatre domaines : la technologie militaire, l'architecture, l'astronomie appliquée aux pratiques religieuses et les techniques de répartition des héritages. Quant aux savoirs savants, au vu des écrits qui nous sont parvenus (dont le niveau est relativement élevé pour l'époque et pour la région), il est impensable qu'une tradition astronomique et mathématique ait pu naître avec l'avènement de la dynastie ziyânide (1248) sans qu'il y ait eu une longue période de préparation et de maturation.

En attendant de pouvoir disposer de sources nouvelles sur les activités scientifiques à Tlemcen avant le XIV^e siècle, on peut avancer quelques conjectures. En premier lieu l'existence, dès l'époque idriside, de l'enseignement de matières religieuses, d'abord dans la grande mosquée construite par Idris I^{er} en 789 puis dans d'autres établissements plus modestes de la ville¹. On peut supposer aussi qu'avec l'arrivée des premiers corpus juridiques, et dans le prolongement de leur enseignement, des cours de calcul concernant la répartition des héritages ont été donnés et des manuels ont été diffusés ou rédigés sur place. Puis, avec la circulation des premiers écrits orientaux ou kairouanais, consacrés aux outils de l'astronomie (qui permettaient de répondre aux besoins des pratiques cultuelles), il est raisonnable de penser que des enseignements spécialisés ont été prodigués à certaines personnes : celles chargées de déterminer les moments des prières, celles qui devaient définir la bonne orientation des mosquées et celles qui concevaient et réalisaient les calendriers.

Ces conjectures sont d'ailleurs confortées par ce que nous dit Yaḥyā Ibn Khaldūn (m. 1379), dans *Bughyat ar-ruwwād*. Dans le chapitre de cet ouvrage consacré aux savants de Tlemcen, il évoque, explicitement, des spécialistes en sciences religieuses ou en Droit dont les plus anciens sont du XI^e du siècle². Et il laisse entendre qu'à toutes les époques, la ville avait produit une élite dans différents domaines du savoir. Voici ce qu'il écrit à ce sujet : "*Ceci est ce qui a été possible de rassembler parmi les noms de la communauté [des savants], sans parler de ce qu'elle a produit comme étudiants connaisseurs, comme sages et comme artisans experts dans chaque discipline. Et si nous avions tenté de les évoquer <tous>, les catalogues n'auraient pas suffi pour contenir ceux parmi eux dont il nous est parvenu des informations, ceux des époques révolues étant les plus nombreux*"³.

¹ - Ibn Khaldūn ^eA., *Kitāb al-ʿibar*, vol. VII, pp. 24-25.

² - Ibn Khaldūn, Y., *Bughyat ar-ruwwād*, tome I, 1980, p. 100-102.

³ - *Op. cit.*, p. 132.

Parmi ces hommes de science antérieurs au XIV^e siècle, il y a toute une catégorie qui a fait carrière loin de Tlemcen, dans des foyers scientifiques plus importants, comme Kairouan, aux X^e-XI^e siècles, ou Bejaïa et Sebta au XIII^e. L'un des représentants de cette « diaspora » est Ibrāhīm at-Tilimsānī (m. 1291). C'est un mathématicien, qualifié "*d'éminent en <science du> nombre et en <science des> héritages*" par le biobibliographe Ibn Farḥūn. Il a vécu à Ceuta où il a acquis une certaine notoriété après la publication d'un traité versifié sur les partages successoraux. Son poème, qui a connu un grand succès chez les spécialistes de la science des héritages, a bénéficié de nombreux commentaires de la part de mathématiciens maghrébins postérieurs, comme Ibn Qunfudh (m. 1406), originaire de Constantine, ou comme al-Ḥabbāk (m. 1463) et Ibn Zāghū (m. 1441) des hommes de science de Tlemcen dont les contributions seront évoquées plus loin¹.

Dans ce qui suit, nous nous limiterons donc à la période qui correspond aux XIV^e-XV^e siècles et aux domaines mathématiques (science du calcul, algèbre, géométrie, théorie des nombres), sans oublier les activités qui ont un lien direct avec eux, comme la science des héritages ou l'astronomie théoriques et appliquée.

L'état des mathématiques à Tlemcen aux XIV^e-XV^e siècles

Au cours de ces deux siècles, la ville va devenir le pôle scientifique le plus attractif du Maghreb central, devant Bejaïa dont les activités se sont progressivement limitées aux sciences religieuses. Comme illustration de ce fait, nous évoquerons deux hommes de sciences. Le premier est Maṣṣūr az-Zwāwī (m. 1368), un des élèves du savant de Bejaïa, Maṣṣūr al-Mashaddālī (m. 1330). Lorsque le jeune étudiant décida de se perfectionner en mathématique, il quitta sa ville natale pour aller à Tlemcen car, disait-il : "*je désirais <y étudier> les sciences de <la langue> arabe ainsi que les sciences de la géométrie et du calcul*"². Après cette période de perfectionnement, il deviendra, à la demande du prince de Grenade, l'un des premiers enseignants de la madrasa an-Naṣriya qui venait d'être construite et il y restera pendant plus de treize ans. Il laissera le souvenir d'un professeur polyvalent qui "*avait une bonne contribution dans de nombreuses sciences rationnelles et de transmission (...) ainsi que des prétentions en calcul, en géométrie et dans <la science> des instruments*", comme dira de lui le célèbre Ibn al-Khaṭīb³.

Le second scientifique est du XV^e siècle. Il s'agit du célèbre al-Qalaṣādī (m. 1486). En 1436, alors qu'il a à peine 24 ans, il quitte sa ville natale, dans la province de Grenade, et part étudier à Tlemcen. Il y restera huit ans puis y reviendra après un court séjour en Orient. Dès son arrivée, il commence par fréquenter les cours des grands professeurs de la ville. Il étudie le droit, le Ḥadīth, l'exégèse du Coran et, parallèlement, il suit des cours portant sur différentes disciplines mathématiques, sur

¹ - Ibn Farḥūn : *Ad-Dibāj al-mudhahhab*, p. 90-91.

² - Ibn al-Khaṭīb : *Al-Iḥāṭa fī akhbār Gharnāṭa*, vol. III, p. 328.

³ - *Op. cit.*, p. 325.

l'astronomie et sur la répartition des héritages. D'une manière plus précise, il aura comme professeurs Qāsim al-ʿUqbānī (m. 1450) et ar-Ratīmī (ca. 1440) en science des héritages, Ibn Marzūq al-Ḥafīd (m. 1439) en géométrie, Ibn Zāghū (m. 1445) en calcul et az-Zaydūrī (m. 1441) en algèbre. Parallèlement, et compte tenu de ses aptitudes particulières en mathématique, il est chargé d'assurer, à son tour, des cours sur la science du calcul et sur la répartition des héritages. Ces cours seront suivis, en particulier, par le célèbre Muḥammad as-Sanūsī (m. 1489). C'est également au cours de son premier séjour à Tlemcen qu'il publie un commentaire sur le poème d'at-Tilimsānī sur les héritages, un second sur le *Mukhtaṣar* d'al-Ḥūfī (m. 1192) et un manuel de calcul intitulé *at-Tabṣira al-wāḍiḥa fī masā'il al-a'dād al-lā'iḥa*.

L'enseignement mathématique

Malgré la rareté des informations fournies par les ouvrages biobibliographiques qui évoquent les « *savants* » ou les personnalités de Tlemcen, l'impression qui se dégage de leur lecture est que les mathématiques, au sens large, avaient dans la ville, au cours des deux siècles qui nous intéressent ici, un statut honorable. Elles sont présentes dans la formation de l'élite, c'est-à-dire les juges, les juristes, les théologues, les hommes de pouvoir et toute une catégorie d'enseignants. Il est donc raisonnable de penser qu'elles intervenaient relativement tôt dans le cursus de formation des citoyens de la ville et que leur enseignement n'était pas séparé des enseignements de base de cette époque, c'est-à-dire la langue arabe et le Coran.

La ville disposait de nombreux lieux d'enseignement : les *kuttāb*, c'est-à-dire les petites écoles élémentaires de quartier, les mosquées, petites ou grandes, et les madrasas que l'on peut assimiler à des collèges supérieurs. Les noms d'une douzaine de mosquées reviennent régulièrement sous la plume des biobibliographes que nous avons sollicités. La plupart d'entre elles ont été des lieux d'enseignement et certaines possédaient de petites bibliothèques¹. Nous savons que, dans certaines d'entre elles, on ne se limitait pas à l'enseignement du Coran, du Ḥadīth et du Fiqh. Des générations d'étudiants ont pu y suivre des cours de théologie spéculative (*kalām*), de logique ou même de philosophie. Il est intéressant de noter que, parmi les grands professeurs qui ont assuré ce type d'enseignement, on trouve al-Ābilī (m. 1356) et Abū ʿAbdallah ash-Sharīf (m. 1369) qui étaient aussi des scientifiques².

Nous n'avons pas de données explicites sur un enseignement mathématique dans ces lieux de culte. Mais nous pouvons le conjecturer à partir des informations dont nous disposons. En premier lieu, les sources évoquent un certain nombre de professeurs ayant enseigné dans les mosquées et qui étaient reconnus comme des

¹ - Ibn Khaldūn Y., *Bughyat ar-ruwwād*, op. cit., p. 106-107, 119, 127, 207, 209 ; Ibn Maryam : *Al-Bustān*, p. 33-34, 70, 92, 274-275. En plus de la mosquée « cathédrale », il y avait celles d'al-Ḥalfawīyīn, d'al-Kharrāfīn, de Bāb al-Bunūd, de la zawiya Zāwīyat de Sidi al-Ḥalwī, d'ar-Raḥma, de Bāb Ayman, de Ṣāliḥ, de Sattī al-Waṣīla, d'Ibn al-Bannā' et de Sidi aṭ-ṭayyār.

² - Ibn Khaldūn A., *At-Ta'rīf bi Ibn Khaldūn*, op. cit., p. 33-39, 64-65.

mathématiciens et de bons praticiens de certains aspects appliqués des mathématiques, comme la répartition des héritages ou la détermination des moments des prières. En second lieu, et compte tenu des thèmes philosophiques ou logiques qui étaient enseignées, il paraît difficile que les enseignants de ces disciplines aient pu faire l'impasse sur les questions mathématiques liées à ces enseignements. En troisième lieu, il se dégage des biobibliographies des hommes de science de Tlemccen que leurs enseignements ne dépendaient pas des lieux où ils étaient réalisés mais des profils de ces enseignants et de leur capacité à traiter telle ou telle matière inscrite dans la formation des étudiants. Or la plupart d'entre eux bénéficiait d'un double ou d'un triple profil (juridique, théologique et scientifique). Ce qui leur permettait d'enseigner, dans un même lieu, des sciences « *traditionnelles* » et des sciences « *rationnelles* », comme on avait pris l'habitude de les nommer.

Le dernier argument en faveur de l'enseignement des mathématiques dans certaines mosquées concerne la forte présence de la science des héritages dans le cursus de tous les étudiants. Et nous savons que la maîtrise de ce savoir-faire nécessite une solide formation, en amont, dans deux domaines bien précis : l'arithmétique des entiers et celle des fractions (les quatre opérations classiques, la conversion, les répartitions proportionnelles, la recherche des dénominateurs communs, etc.). A cette formation de base, certains enseignants ajoutaient des cours, encore plus techniques, sur des procédés de résolution, comme la méthode de double fausse position et l'algèbre, même si cette dernière discipline n'intervient que dans des problèmes de donation qui sont plus des exercices pour élever le niveau des futurs « diplômés » que des situations réelles auxquelles pouvaient être confrontés les spécialistes des héritages.

L'enseignement dans les madrasas

A la suite des initiatives prises, à la fin du XI^e siècle, à Bagdad, par le fameux ministre Nizām al-mulk (m. 1092)¹, dans le cadre de la consolidation de l'orthodoxie, les rois Ziyānides de Tlemccen ont prôné une politique éducative et culturelle nouvelle à travers la fondation de plusieurs collèges supérieurs qui porteront aussi le nom de *madrasa*. A quelques décennies d'intervalle, les Mérinides du Maghreb extrême imiteront, à leur tour, le pouvoir seldjoukide de l'Est, après leur victoire contre la dynastie almohade et l'élimination de l'idéologie d'Ibn Tumart (m. 1130). Ils financeront un certain nombre de réalisations dont les plus prestigieuses sont la madrasa d'Abū 'Inān et celle d'al-'Aṭṭārīn, à Fez².

Pour la seule ville de Tlemccen, il y eut au moins sept établissements de ce type. Peut-être plus qu'ailleurs au Maghreb, ces collèges supérieurs ont favorisé la préservation ou le développement d'une tradition d'enseignement supérieure ouverte aux disciplines « profanes », comme les mathématiques et l'astronomie. Pourtant, il

¹ - Ma'rouf N., 'Ulamā' an-nizāmiya.

² - Kably M., *Qaḍiyat al-madāris al-marrīniya*, p. 66-78.

semble que ce nouveau concept d'institution étatique n'ait pas fait l'unanimité parmi les hommes de science. L'un d'eux, et non des moindres, puisqu'il s'agit d'al-Ābilī, le professeur de mathématique et de philosophie de °Abd ar-Raḥmān Ibn Khaldūn (m. 1406), a exprimé ces réticences d'une manière explicite en disant : « *La prolifération des publications a dénaturé la science et la construction des madrasas l'a fait disparaître (...) car les étudiants sont attirés vers ce qui est pourvu de pensions. On accepte ainsi dans <les madrasas> ceux que désignent les gens du pouvoir pour l'enseignement ou bien ceux qui acceptent d'entrer à leur service. Ainsi, elles sont détournées des vrais hommes de science, ceux que l'on ne sollicite pas ou qui, lorsqu'ils sont sollicités, ne répondent pas ou qui, lorsqu'ils répondent, n'offrent pas <comme réponse> ce qu'on demande à d'autres qu'eux* »¹.

Le plus ancien établissement de ce type a été construit, au début du XIV^e siècle, dans le quartier de Bāb Kashūṭ, par le roi Abū Ḥammū I^{er} (1308-1318)². Il porte le nom des Ibn al-Imām, deux frères honorés par le roi pour leurs vastes savoirs dans les domaines religieux et juridiques. Ils y enseigneront la logique, les fondements du droit et la théologie spéculative³. Parmi les étudiants qui suivront leurs cours, on peut citer al-Ābilī, que nous venons d'évoquer, Abū °Abdallah ash-Sharīf et Abū l-°Abbās Ibn Marzūq (m. 1340)⁴. La madrasa a fonctionné durant tout le siècle et elle a été fréquentée par de nombreux étudiants parmi lesquels le mathématicien Sa°id al-°Uqbānī (m. 1408) qui y enseignera à son tour.

Un second collège supérieur a été construit par Abū Tashfīn (1318-1337), le successeur d'Abū Ḥammū et il portera son nom. Sa°id al-°Uqbānī y a enseigné⁵. Les étudiants qui n'étaient pas de la ville, comme ce fut le cas pour le futur mathématicien al-Masmūdī (m. 1401), avaient la possibilité d'y occuper une chambre et leurs frais étaient pris en charge par l'Etat⁶. Il semble d'ailleurs que le système de l'internat était répandu dans les madrasas. C'est en tout cas ce qui se dégage de la lecture des *fatwas* qui sont rapportées par al-Wansharīsī (m. 1508) (dont une est prononcée par le mathématicien Sa°id al-°Uqbānī) et qui concernent les conditions requises pour prétendre à occuper une chambre dans ce type d'établissement⁷. Parmi les premiers professeurs de cette madrasa, il y a eu °Imrān al-Mashaddālī (1344), le célèbre savant de Bejaïa qui y a enseigné la grammaire, le droit, la logique, la dialectique et la science des héritages⁸.

En 1363, le roi Abū Ḥammū II (1359-1388) inaugurera une troisième madrasa, al-Ya°qūbiya (en hommage à son père) et il nommera à sa tête Abū

¹ - At-Tunbuktī A., *Nayl al-ibtihāj*, p. 246.

² - Ibn Maryam : *Al-Bustān*, op. cit., p. 137.

³ - Op. cit., p. 36, 64.

⁴ - Op. cit., p. 36, 51.

⁵ - Op. cit., p. 70, 97.

⁶ - Op. cit., p. 65.

⁷ - Al-Wansharīsī : *Al-Mī°yār al-mughrib*, vol. VII, p. 7.

⁸ - Al-Maqqarī : *Nafḥ at-ṭīb*, vol. V, p. 223 ; A. Ibn Khaldūn : *At-Ta°rīf bi Ibn Khaldūn*, p. 62.

^cAbdallah ash-Sharīf qui était son propre gendre¹. Nous savons, grâce au témoignage du mathématicien al-Qalaṣādī, qui y suivra des cours, qu'elle est restée en activité au moins jusqu'à 1441². Même si les témoignages directs sont rares, nous disposons d'un certain nombre d'informations qui nous autorisent à penser que cette madrasa accordait une place importante à l'enseignement des sciences rationnelles et en particulier des mathématiques. Il y a d'abord le profil de son directeur qui est connu pour faire partie de la catégorie des savants du Maghreb qui ont eu une solide formation en philosophie et en mathématique. Il a été l'élève des frères Ibn al-Imām et d'al-Ābilī. Ce dernier lui a enseigné le contenu de certains résumés d'ouvrages d'Aristote réalisés par Ibn Rushd (m. 1198), ainsi qu'une partie du *Kitāb al-Ishārāt* [Livre des directives] et du *Kitāb ash-Shifā'* [Livre de la guérison] d'Ibn Sīnā (m. 1037). Il a également étudié auprès de lui la science du calcul, l'astronomie et la science des héritages³. Le second directeur de l'établissement n'est autre que le fils du du premier dont le cursus ressemble à celui de son père auprès duquel il a étudié, en plus des ouvrages déjà cités d'Ibn Sīnā, son *Kitāb an-najāt* [Livre du salut] et son livre de logique par l'intermédiaire du *Kitāb al-jummal* [Livre des sommes] d'al-Khunajī (m. 646/1248)⁴.

Cet établissement a conservé le double aspect religieux et profane de ses enseignements au cours du siècle suivant, comme le confirme le mathématicien andalou al-Qalaṣādī qui précise, en parlant de son professeur Ibn Zāghū : "*Je suis resté auprès de lui avec le groupe <d'étudiants> dans la madrasa al-Yaḥqūbiya, l'hiver pour l'exégèse, le Ḥadīth, le droit et les fondements <du droit> et, l'été, pour l'arabe, la rhétorique, le calcul, les héritages et la géométrie*"⁵.

En plus de ces trois grands établissements prestigieux, les historiens de la ville, ou les hommes de science qui y ont séjourné, signalent quatre autres madrasas plus modestes : celles de Sidi Laḥsan Abarkān (fondée en 1296)⁶, de Manshār al-jald⁷, de la Zawiya de Sidi al-Ḥalwī⁸, et celle d'al-^cUbbād⁹ où Ibn Zakrī a suivi les cours d'Ibn d'Ibn Zāghū (m. 1445), l'un des grands spécialistes de la répartition des héritages¹⁰. Il semble que ces institutions aient bénéficié, comme les premières, d'un financement direct assuré par des bienfaiteurs royaux ou provenant de biens de main morte gérés par des fonctionnaires de l'Etat ziyānide selon les règles régissant le système du *waqf*. Un exemple de financement d'un établissement d'enseignement et de culte est conservé sur deux plaques de marbre du musée de Tlemcen. On y évoque un "*waqf fixe et éternel*" au profit des enseignants et des étudiants et de deux fonctionnaires du

¹ - Anonyme : *Zahr al-bustān* ; At-Tanasi, *Naẓm ad-durr wa l-^ciqyān*, f. 62b.

² - Al-Qalaṣādī : *Rihla*, p. 103-104.

³ - Ibn Khaldūn A., *At-Taṣṣīf bi Ibn Khaldūn*, op. cit., p. 64.

⁴ - Ibn Maryam : *Al-Bustān*, op. cit., p. 118.

⁵ - Al-Qalaṣādī : *Rihla*, op. cit., p. 103-104.

⁶ - Ibn Maryam : *Al-Bustān*, op. cit., p. 15, 240, 273.

⁷ - Op. cit., p. 262.

⁸ - Op. cit., p. 36.

⁹ - Op. cit., p. 38.

¹⁰ - Op. cit., p. 41.

culte : un imam et un muezzin. Il y est également précisé que l'activité de l'établissement était financée grâce aux revenus de deux moulins, de trente magasins, d'un four, d'un hammam, d'un hôtel, d'un verger et d'une oliveraie avec son pressoir¹.

Le contenu de l'enseignement mathématique

D'après les informations biographiques données par Yahyā Ibn Khaldūn et par Ibn Maryam (m. après 1602), complétées par des témoignages et des éléments bibliographiques fournis par les hommes de sciences eux-mêmes, il nous est possible de présenter quelques éléments concernant le contenu de l'enseignement mathématique à Tlemcen au cours de la période qui nous intéresse ici. A la base de tout enseignement mathématique, et comme dans les autres villes de l'espace musulman de cette époque, il y avait les rudiments du calcul et de la géométrie des figures. Mais, nous ne savons pas où ils étaient enseignés et à quel niveau du cursus scolaire d'un enfant. Cela dépendait en fait de la pédagogie qui était appliquée par les enseignants de la ville ou parfois du quartier lorsqu'une majorité d'habitants d'origine andalouse y était installée. Cette remarque est suggérée par les informations données par Ibn Khaldūn concernant l'existence, à son époque, de deux pédagogies, celles du Maghreb et celle d'al-Andalus, la seconde privilégiant l'enseignement des mathématiques à un âge précoce². Nous sommes relativement mieux renseignés sur le contenu de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire celui qui était prodigué dans des lieux privés, comme les maisons des professeurs, ou bien dans les madrasas que nous venons d'évoquer. Mais, il faut préciser que les éléments biobibliographiques relatifs à cette question sont très rares, comparés à la masse d'information qui concernent les enseignements juridiques ou théologiques, sans parler des nombreuses anecdotes ou légendes se rapportant aux qualités exceptionnelles des personnes évoquées. Mais les recherches de ces dernières décennies ont permis de lever le voile sur certains aspects de l'enseignement mathématique, grâce à l'analyse du contenu des écrits scientifiques qui ont été exhumés.

Au niveau des disciplines enseignées et de leurs contenus, on constate que Tlemcen n'échappe pas aux conséquences de la lente évolution observée en Andalus puis au Maghreb : rétrécissement des programmes de formation, suite à la suppression de quelques disciplines jugées trop théoriques et n'ayant pas d'applications immédiates, réduction du contenu de l'algèbre au profit de la science du calcul et de la science des héritages.

¹ - Baghli M., *Madāris wa masājid Tilimsān qabla ʿahd al-iḥtilāl*, Intervention à l'occasion du sept centième anniversaire de l'ouverture de la madrasa al-Yaʿqūbiya (Tlemcen, 14 novembre 1993), p. 19.

² - Ibn Khaldūn : *Kitāb al-ʿibar*, op. cit., vol. II, p. 774.

La géométrie

Le contenu de l'enseignement de la géométrie était encore basé sur l'étude des *Eléments* d'Euclide mais les chapitres enseignés se limitaient, le plus souvent, aux propriétés élémentaires des figures et à la géométrie du mesurage¹. Parmi les professeurs de Tlemcen qui enseignaient encore certaines parties de cet ouvrage, il y avait Abū 'Aballāh ash-Sharīf² et Sa'īd al-'Uqbānī. Ce dernier y fait référence, d'une manière explicite et répétée, dans son commentaire au *Talkhīṣ* d'Ibn al-Bannā (m. 1321), en insérant des démonstrations justifiant les affirmations de son prédécesseur³. D'ailleurs, une étude comparative des textes disponibles et l'exhumation d'autres sources utilisées dans l'enseignement mathématiques de Tlemcen pourraient nous aider à identifier la ou les versions arabes des *Eléments* qui ont été utilisées, parmi celles qui circulaient en Andalus et au Maghreb et qui ont continué à circuler au moins jusqu'au XVI^e siècle⁴.

En dehors de l'ouvrage de base d'Euclide, nous n'avons pas encore trouvé d'informations sur l'utilisation de traités géométriques produits en Orient ou en Occident musulman. La même remarque concerne les manuels géométriques d'un niveau plus modeste publiés en Andalus ou au Maghreb avant le XIV^e siècle, comme le poème d'Ibn Liyūn (m. 1346) ou les opuscules d'Ibn ar-Raqqām (m. 1315) et d'Ibn al-Bannā qui ont circulé au Maghreb au moins jusqu'au XVI^e siècle⁵.

La science du calcul

La science du calcul se limitait à l'exposé du système décimal positionnel et des algorithmes concernant les quatre opérations arithmétiques classiques appliquées aux entiers, aux fractions et aux irrationnels quadratiques. Quant aux méthodes de résolution des problèmes, elles comprenaient la règle de trois, la méthode de fausse position et les six équations algébriques avec les algorithmes permettant de déterminer leurs solutions positives. En fait, cet enseignement était justifié par deux domaines d'application qui étaient en vogue à cette époque : la science des héritages et l'astronomie appliquée aux pratiques religieuses.

¹ - Djebbar A., *Quelques commentaires sur les versions arabes des Eléments d'Euclide et sur leur transmission à l'Occident musulman*, p. 104-111.

² - Ibn Maryam : *Al-Bustān*, op. cit., p. 118.

³ - Harbili A., *L'enseignement des mathématiques à Tlemcen au XIV^e siècle à travers le commentaire d'al-'Uqbānī*. Edition critique du Ms. Escorial 905, ff. 54a, 55a, 83b, 95a.

⁴ - L'une des copies qui nous est parvenue a été réalisée, en 1605, par le mathématicien Muḥammad Ibn al-Qāḍī (m. 1630). Cf. Ms. Rabat, Ḥasaniya, n° 53, p. 139.

⁵ - Ibn Liyūn, *Al-Iksīr fī 'ilm at-taksīr* ; Khattabi M. L., *Risālātān fī 'ilm al-misāḥa li Ibn ar-Raqqām wa Ibn al-Bannā*, p. 39-47 ; M. L. Khattabi : *Sharḥ al-Iksīr fī 'ilm at-taksīr li Abī 'Abdallāh Ibn al-Qāḍī*, p. 77-87.

La première de ces deux disciplines était enseignée par tous les professionnels des mathématiques. Mais, au cours du XIV^e siècle, elle a connu un certain renouveau avec la diffusion d'une nouvelle technique de calcul, appelée « *méthode des entiers* », par opposition à la « *méthode des fractions* » pratiquée par la majorité des juristes. Cette méthode, attribuée à al-Qurashī (m. 1184), un algébriste d'origine andalouse qui avait enseigné à Bejaïa, sera adoptée par les mathématiciens les plus importants de Tlemcen, comme al-ʿUqbānī et Ibn Zāghū¹.

Au niveau des manuels utilisés pour l'enseignement de la science du calcul, il y avait, en premier lieu, le *Talkhīṣ* d'Ibn al-Bannā². Son importance pour l'époque a d'ailleurs amené trois mathématiciens de la ville à lui consacrer des publications. Saʿīd al-ʿUqbānī et al-Ḥabbāk ont rédigé, chacun de son côté, un commentaire sur son contenu. Quant à Ibn Marzūq al-Ḥafīd, il en a réalisé une version abrégée sous forme d'un poème³.

Certains professeurs, comme az-Zaydūrī, complétaient leur enseignement du contenu du *Talkhīṣ* en exposant des parties du *Rafʿ al-ḥijāb ʿan wujūh al-māl al-ḥisāb* [Le lever du voile sur les opérations du calcul] du même Ibn al-Bannā⁴. Pour les étudiants qui se destinaient à des professions juridiques, ils continuaient à apprendre les mathématiques en les appliquant aux problèmes de répartitions des héritages et de donations. Pour ce perfectionnement, ils avaient à leur disposition le poème d'at-Tilimsānī, le *Mukhtaṣar* [L'Abrégé] d'al-Ḥūfī (m. 588/1192) et le traité d'al-Qurashī⁵. Il y avait également, à leur disposition, des commentaires sur les contenus de ces trois écrits dont certains avaient été publiés par des professeurs de la ville, comme Saʿīd al-ʿUqbānī⁶ et Ibn Zāghū⁷.

L'algèbre

L'algèbre n'était plus une discipline autonome. Son enseignement était inclus dans celui de la science du calcul à l'image des manuels de *Ḥisāb* qui contenaient un chapitre sur les procédés de résolution par l'algèbre. Mais certains écrits consacrés exclusivement à cette discipline continuaient à circuler et à être utilisés à Tlemcen. C'est le cas de l'*Urjūza* [Poème] d'Ibn al-Yāsāmīn (m. 1204) qui bénéficiera de deux

¹ - Laabid E., La contribution d'al-Qurashī dans la science des héritages.

² - Al-Qalaṣādī, *Rihla*, op. cit., p. 101 ; Ibn Maryam : *Al-Bustān*, op. cit., p. 276.

³ - Djebbar A. & Aballagh M., *Ḥayāt wa mu'allafāt Ibn al-Bannā al-Murrākushī*, p. 96.

⁴ - Al-Qalaṣādī, *Rihla*, op. cit., p. 101.

⁵ - Laabid E., *Les techniques mathématiques dans la résolution des problèmes de partages successoraux dans le Maghreb médiéval à travers le Mukhtaṣar d'al-Ḥūfī (m. 1192) : sources et prolongements*, Thèse de Doctorat d'Etat d'histoire des mathématiques, Université de Rabat, Faculté des Sciences de l'Education, 2006.

⁶ - Ms. Paris, BnF, n° 5312 ; M. Zerrouki : *Mathématiques et héritages à travers le commentaire par al-ʿUqbānī du Mukhtaṣar d'al-Ḥūfī*.

⁷ - Ms. Rabat, *Ḥasaniya*, n° 5666.

commentaires : celui de Saʿīd al-ʿUqbānī et celui d’as-Sanūsī¹. C’est également le cas du *Kitāb al-uṣūl wa l-muqaddimāt fī l-jabr wa l-muqābala* [Livre des fondements et des prémisses en algèbre] d’Ibn al-Bannā qu’al-Qalaṣādī dit avoir étudié auprès d’az-Zaydūr². Mais nous n’avons aucune information sur une éventuelle circulation des classiques de l’algèbre, publiés en Orient aux IX^e-X^e siècles, et plus particulièrement le *Mukhtaṣar fī l-jabr wa l-muqābala* [L’abrégé du calcul par la restauration et la comparaison] d’al-Khwarizmī (m. 850) et le *Kitāb al-kāmil fī l-jabr* [Livre complet en algèbre] d’Abū Kāmil (m. 930). La même remarque peut-être faite au sujet des écrits algébriques publiés par des auteurs andalous, avant le XIV^e siècle, et qui sont évoqués à la fois par Ibn ʿAtīq dans son épître³ et par Ibn Khaldūn dans sa *Muqaddima*⁴. L’un de ses écrits a été réalisé à Bejaïa par al-Qurashī à l’époque où il enseignait dans cette ville. Nous savons qu’il a circulé au Maghreb et qu’il a même été à l’origine d’une polémique puisque Ibn al-Bannā a été accusé, par certains mathématiciens postérieurs, d’avoir plagié son contenu. Comme al-ʿUqbānī qui a évoqué cette polémique dans son commentaire au *Talkhīṣ*, il est possible qu’il ait eu à sa disposition une copie du traité d’al-Qurashī⁵.

L’astronomie

En Astronomie, le même phénomène de réduction de la matière enseignée est observé dans tout le Maghreb central. Les écrits retrouvés concernent la détermination du temps, l’utilisation d’instruments astronomiques et la confection de tables astronomiques pour les moments des prières, la direction de la Qibla⁶ ou la confection des calendriers lunaires. Parmi les scientifiques du XIV^e siècle signalés par les biobibliographes comme ayant enseigné et publié à Tlemccen aucun d’eux n’est crédité d’ouvrages ou de manuels traitant l’un des thèmes astronomiques que nous venons d’évoquer. Au XV^e siècle, seul al-Ḥabbāk semble s’être spécialisé dans certains de ces domaines. On lui connaît trois écrits, respectivement sur le principe de l’astrolabe et son utilisation, sur le quadrant-sinus et sur le calendrier lunaire. Ce dernier a fait l’objet d’un commentaire de la part de l’un de ses élèves, as-Sanūsī. Il aurait également versifié un traité d’Ibn aṣ-Ṣaffār (m. 1035) sur l’astrolabe et commenté un ouvrage d’Ibn al-Bannā sur le mouvement des sept planètes visibles⁷. Certaines de ces publications nous sont parvenues, à travers des copies postérieures au XV^e siècle. Ce qui est une preuve de leur succès et de leur utilisation.

¹ - Ibn Maryam : *Al-Bustān*, op. cit., p. 107, 246.

² - Al-Qalaṣādī : *Rihla*, op. cit., p. 101.

³ - Lamrabet D., *Ibn Rashīq et la classification des sciences mathématiques*.

⁴ - Ibn Khaldūn ʿA. , *Kitāb al-ʿibar*, op. cit., vol. II, p. 898-899.

⁵ - Djebbar A., *Les mathématiques dans le Maghreb impérial (XII^e-XIII^e s.)*, p. 23.

⁶ - King D. A., *An overview of the sources for the history of Astronomy in the medieval Maghrib*.

⁷ - Djebbar A. & Aballagh M., *Hayāt wa muʿallafāt Ibn al-Bannā al-Murrākushī*, op. cit., p. 117 ; B. A. Rosenfeld & I. Ihsanoglu, *Mathematicians, Astronomers & Other Scholars of Islamic Civilisation and their Works (7th-19th c.)*, p. 281-282.

En guise de conclusion

Les éléments présentés dans cette modeste étude nous amène à faire quelques remarques au sujet de notre connaissance actuelle de l'histoire des activités mathématiques à Tlemcen. En premier lieu, nous devons insister sur la faiblesse de la recherche dans ce domaine. Parmi les causes de cette situation, il y a bien sûr le faible intérêt pour l'histoire scientifique du Maghreb en particulier dans les institutions universitaires des pays de la région. Mais, il y a aussi la rareté des documents et la faiblesse de leur exploitation lorsqu'ils existent. A titre d'exemple, il est possible, à défaut de sources mathématiques ou astronomiques, de se tourner vers les *ijāza* [diplômes] et les *Barāmiḡ* [curriculum vitae]. En effet, comme ailleurs, les études à Tlemcen étaient sanctionnées par des diplômes délivrés par les professeurs qui devaient détailler, le contenu de l'enseignement qu'ils avaient prodigué à l'étudiant, en particulier, les titres et les parties des ouvrages qui ont été traités. On peut donc espérer que la collecte systématique de ces documents et l'étude comparative de leurs contenus puisse nous aider à mieux cerner les contours des mathématiques enseignées entre le XIV^e et le XV^e siècle, comme elle pourrait nous aider à écrire l'histoire de cet enseignement.

En second lieu, il y a notre méconnaissance persistante du phénomène de ralentissement de la dynamique scientifique au Maghreb et, pour ce qui nous intéresse ici, du processus qui a abouti, dans un système d'enseignement qui ne connaissait pas d'intervention de l'Etat au niveau de son contenu, à la suppression de chapitres et parfois même de disciplines entières (comme la théorie des nombres, la trigonométrie et l'astronomie théorique), des programmes de formation des futures élites. Nous avons vu que certains professeurs de Tlemcen semblaient résister à cette tendance. Mais les mécanismes du déclin étaient à l'œuvre depuis trop longtemps et à une échelle plus large pour qu'ils puissent être contrariés par des initiatives locales.

En troisième lieu, et malgré le caractère parfois très instable de la situation politique au niveau du royaume, l'activité scientifique à Tlemcen aux XIV^e-XV^e siècles semble avoir connu une relative stabilité avec une continuité dans ses orientations et dans ses méthodes d'enseignement. Ce phénomène découle, à la fois, de la situation générale des sciences au Maghreb, caractérisée par une absence de renouvellement à tous les niveaux, et de l'uniformisation du profil des hommes de sciences. Les informations biographiques que nous avons rassemblées en annexe confirment cet état de fait à travers les filiations de maîtres à élèves que révèlent les sources et à travers les thèmes traités dans les publications des professeurs de cette période.

ANNEXE

**Liste des enseignants de mathématiques de Tlemccen
et leurs publications connues**

Ābilī Muḥammad (m. 1368)

- Elève d'Ibn al-Bannā

Ghurbī (al-), Muḥammad ibn Aḥmad ibn al-Ḥasan (m. après 1350)

- Elève d'al-Ābilī, d'Ibn an-Najjār (m. 1349)
- *Takhṣīs ūlī l-albāb fī sharḥ Talkhīs a'māl al-ḥisāb* [Livre à l'intention des élites sur le commentaire à l'Abrégé d'Ibn al-Bannā]

Ḥabbāk (al-) (m. 1463)

- *Bughyat at-tullāb fī ʿilm al-aṣṭurlāb* [Le désir des étudiants sur la science de l'astrolabe]
- *Sharḥ Bughyat at-tullāb* [Commentaire sur la Bughya]
- *Sharḥ at-tilimsāniya fī l-farā'id* [Commentaire sur le poème d'at-Tilimsānī sur les héritages]
- *Sharḥ talkhīs Ibn al-Bannā* [Commentaire sur l'Abrégé <des opérations du calcul> d'Ibn al-Bannā]
- *Naẓm risālat Ibn aṣ-Ṣaffār fī l-aṣṭurlāb* [Versification de l'épître d'Ibn aṣ-Ṣaffār sur l'astrolabe].
- *Tuḥfat al-ḥussāb fī ʿadad as-sinīn wa l-ḥisāb* [La parure des calculateurs sur le nombre des années et sur le calcul]
- *Subk al-ʿibāra fī alfāẓ al-Yassāra* <d'Ibn al-Bannā>
- *Nayl al-maṭlūb fī l-ʿamal bi rubʿ al-juḡūb*

Ibn Abī Yaḥyā (XV^e s.)

Ibn an-Najjār Muḥammad ibn Yaḥyā ibn ʿAlī (m. 1348)

- Elève d'al-Ābilī

Ibn Marzūq al-Ḥafīd (m. 1439)

- Elève de Saʿīd al-ʿUqbānī, de Qāsim al-ʿUqbānī et de ʿAbdallāh at-Tilimsānī
- *Naẓm Talkhīs Ibn al-Bannā* [Versification de l'Abrégé d'Ibn al-Bannā]
- *Al-Muqniʿ ash-shāfī fī ʿilm al-mīqāt* de 1700 vers.

Ibn Qāsim at-Tilimsānī (XV^e s.)

- Calcul, héritages, carrés magiques, géométrie

Ibn Zāghū, Aḥmad (m. 1441) :

- Elève de Saʿīd al-ʿUqbānī
- *Muntahā at-tawḍīḥ fī ʿamal al-farāʾid min al-wāḥidi aṣ-ṣaḥīḥ*
- *Sharḥ at-tilimsāniya*

Ibn Zakrī (m. 1494)

- Elève d'Ibn Zāghū et d'Ibn Marzūq al-Ḥafīd

Mashaddālī (al-), Muḥammad (m. 1461)

- Elève d'Ibn Marzūq al-Ḥafīd et de Qāsim al-ʿUqbānī

Qalaṣādī (m. 1486) :

- Elève d'Ibn Marzūq al-Ḥafīd, d'ad-Dalīmī (m. 1488), d'Ibn Dāwūd (ca. 1488), d'Ibn Abī Yahyā (XV^e s.), d'ar-Ratīmī, de Qāsim al-ʿUqbānī, d'az-Zaydūrī, d'Ibn Zāghū

Ratīmī (ar-) Amazyān, ʿsā (ca. 1440) :

- A enseigné « *al-Hawfī fī l-farāʾid* » selon les deux méthodes : celle des entiers et celle des fractions

Salkasīni (as-) (XV^e s.)**Sanūsī (as-), Muḥammad (m. 1490)**

- Elève d'al-Ḥabbāk et d'Ibn Qāsim at-Tilimsānī
- *Sharḥ al-Yāsamīniya*
- *Sharḥ Tuḥfat at-tullāb d'al-Ḥabbāk*
- *al-Muqarrib al-mustawfī fī sharḥ farāʾid al-Ḥawfī*

Tilimsānī (at-) ash-Sharīf (m. 1370)

- Elève d'al-Ābilī en mathématique

Tilimsānī (at-) ʿAbdallah (m. 1390)

- A étudié les *Eléments* d'Euclide auprès de son père ash-Sharīf at-Tilimsānī

Tilimsānī (at-) Ibn Qāsim (XV^e s.)

- Calcul, héritage, carrés magiques, géométrie

ʿUqbānī (al-), Qāsim (m. 1450)**ʿUqbānī (al-), Saʿīd (m. 1408):**

- Elève d'al-Ābilī (m. 1368)
- *Sharḥ al-Hawfiya fī l-farāʾid* [Commentaire sur <le livre> d'al-Ḥawfī sur les héritages]
- *Shah Talkhīṣ Ibn al-Bannā* [Commentaire sur l'Abrégé <des opérations du calcul> d'Ibn al-Bannā]

- *Sharḥ urjūzat Ibn al-Yāsamin fī l-jabr* [Commentaire du poème d'Ibn al-Yāsamin sur l'algèbre]
- *Mukhtaṣar fī l-farā'id* [Abrégé sur les héritages] (commenté par al-Qalaṣādī)

Wajdīji (al-), Muḥammad ibn Mūsā (m. 1536)

- Héritage et calcul

Al-Wansharīsī (m. 1508):

- Elève d'Abū l-Qāsim al-ʿUqbānī
- *Risāla fī ḥād dhawāt al-asmā' wa l-munfaṣilāt* [Epître sur la détermination des binômes et des apotomes]
- *Sharḥ at-Tilimsāniya* [Commentaire de la *Tilimsāniya*]

Zaydūrī (az-) (m. 1441)

- A enseigné quatre ouvrages d'Ibn al-Bannā : *Talkhīṣ aʿmāl al-ḥisāb* [Abrégé des opérations du calcul], *Rafʿ al-ḥijāb ʿan wujūh aʿmāl al-ḥisāb* [Lever du voile sur les opérations du calcul], *Kitāb al-uṣūl wa l-muqaddimāt fī l-jabr wa l-muqābala* [Livre des fondements et des prémisses en algèbre] et *al-Maqālāt al-arbaʿ* [Quatre épîtres].

Zwāwī (az-), Maṣṣūr (m. après 1368)

- Calcul, géométrie
- A enseigné à la Madrasa de Grenade
- S'est installé à Tlemccen en 1363

BIBLIOGRAPHIE

- * Al-Maqqarī, *Nafh at-tīb min ghuṣn al-Andalus ar-raṭīb*, Beyrouth, 1968.
- * Al-Qalaṣādī, *Rihla*, M. Abū l-Ajḡān ed., Tunis, Société Tunisienne de diffusion, 1978.
- * Al-Wansharīsī, *Al-Mi'yār al-mughrib*, Beyrouth, Dār al-gharb al-islāmī, 1981, vol. VII, p. 7.
- * Anonyme, *Zahr al-bustān*, Ms. Manchester, n° 283.
- * At-Tanasi, *Naẓm ad-durr wa l-ʿiqyān*, Ms. Paris, BnF, n° 1875, f. 62b.
- * At-Tunbuktī A., *Nayl al-ibtihāj bi taṭrīz ad-dibāj*, Beyrouth, Dār al-kutub al-ʿilmiya (non datée).
- * Baghli M., *Madāris wa masājid Tilimsān qabla ʿahd al-iḥtilāl*. Intervention à l'occasion du sept centième anniversaire de l'ouverture de la madrasa al-Yacqubiya (Tlemcen, 14 novembre 1993).
- * Djebbar A. & Aballagh M., *Ḥayāt wa mu'allafāt Ibn al-Bannā al-Murrākushī*, Rabat, Publications de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines, Université Mohammed V, n° 29, 2001.
- * Djebbar A., « Les mathématiques dans le Maghreb impérial (XII^e-XIII^e s. », *Actes du 7^e Colloque maghrébin sur l'histoire des mathématiques arabes (Marrakech, 30 mai-2 juin 2002)*, Marrakech, al-Wataniya, 2005.
- * Djebbar A., « Quelques commentaires sur les versions arabes des Eléments d'Euclide et sur leur transmission à l'Occident musulman ». *Actes du Colloque International "Mathematische Probleme im Mittelalter, der lateinische und arabische Sprachbereich" (Wölffenbüttel, 18-22 Juin 1990)*, M. Folkerts ed., Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 1996.
- * Harbili A., L'enseignement des mathématiques à Tlemcen au XIV^e siècle à travers le commentaire d'al-ʿUqbānī (m. 811/1408). Magister en Histoire des mathématiques, Alger, E.N.S., 1997.
- * Ibn al-Khaṭīb, *Al-Iḥāta fī akhbār Gharnāṭa*, M. A. ʿInan, ed., Le Caire, Maktabat al-Khanjī, 1975.
- * Ibn Farḡūn, *Ad-Dibāj al-mudhahhab*, Beyrouth, Dār al-kutub al-ʿilmiya (non datée).
- * Ibn Khaldūn ʿA., *At-Taʿrīf bi Ibn Khaldūn*, Beyrouth, Dār al-kitāb al-lubnānī - Le Caire, Dār al-kitāb al-miṣrī, 1979.
- * Ibn Khaldūn ʿA., *Kitāb al-ʿibar*, Beyrouth, Dār al-kitāb al-lubnānī-Maktabat al-madrasa, 1983.
- * Ibn Khaldūn Y., *Bughyat ar-ruwwād*, Hadjiat ed., Alger, Bibliothèque Nationale, tome I, 1980.

- * Ibn Liyūn, *Al-Iksīr fī ʿilm at-taksīr* [L'éllixir sur la science du mesurage], Ms. Rabat, Ḥasaniya, n° 752, ff. 78a-82a.
- * Ibn Maryam, *Al-Bustān fī dhikr al-awliyā' wa l-ʿulamā' bi Tilimsān*, F. Provenzali (trad.), Alger, Librairie orientale Fontana Frères, 1910.
- * Kably M., « Qaḍiyat al-madāris al-marṛīniya, mulāḥaḍāt wa ta'ammūlāt ». In *Murajʿāt ḥawla al-mujtamaʿ wa th-thaqāfa bi l-Maghrib al-wasīf*, Casablanca, Editions Toubkal, 1987.
- * Khattabi M. L., « Risālātān fī ʿilm al-misāḥa li Ibn ar-Raqqām wa Ibn al-Bannāʾ », *Daʿwat al-ḥaqq* (Rabat), n° 256, 1986.
- * Khattabi M. L., « Sharḥ al-Iksīr fī ʿilm at-taksīr li Abī ʿAbdallah Ibn al-Qāḍīʾ », *Daʿwat al-ḥaqq*, n° 258, 1986.
- * King D. A., « An overview of the sources for the history of Astronomy in the medieval Maghrib », *Actes du 2^e Colloque Maghrébin sur l'Histoire des Mathématiques Arabes (Tunis, 1-3 Décembre 1988)*, Tunis, Université de Tunis I-I.S.E.F.C.-A.T.S.M., 1990, pp. 125-157.
- * Laabid E., *La contribution d'al-Qurashī dans la science des héritages : Entre Ibn Ṣafwān al-Mālaqī (m.773/1361) et Saʿīd al-ʿUqbānī at-Tilimsānī (m.811/1408)*, Séminaire International sur l'enseignement de l'histoire des sciences (Alger, Université Bab Ezzouar, 7-9 juin 2011). A paraître.
- * Laabid E., *Les techniques mathématiques dans la résolution des problèmes de partages successoraux dans le Maghreb médiéval à travers le Mukhtaṣar d'al-Hūfī (m. 1192) : sources et prolongements*, Thèse de Doctorat d'Etat d'histoire des mathématiques, Université de Rabat, Faculté des Sciences de l'Education, 2006.
- * Lamrabet D., « Ibn Rashīq et la classification des sciences mathématiques ». In B. El Bouazzati ed., *Science et pensée scientifique en Occident musulman au moyen âge*, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Mohammed V, n° 94, 2001, pp. 43-56.
- * Ma'rouf N., *ʿUlamā' an-niẓāmiya wa madāris al-Mashriq al-islāmī*, Bagdad, Maṭbaʿat al-irshād, 1973.
- Rosenfeld B. A. & Ihsanoğlu I. ed., *Mathematicians, Astronomers & Other Scholars of Islamic Civilisation and their Works (7th-19th c.)*, Istanbul, IRCICA, 2003.
- * Zerrouki M., *Mathématiques et héritages à travers le commentaire par al-ʿUqbānī du Mukhtaṣar d'al-Hūfī*, Mémoire de Magister, Alger, E.N.S., 2000.

SURVIVANCE DE L'ARCHITECTURE D'AL-ANDALUS AU MAGREB: LE PALAIS AL-BADI' À MARRAKECH.

Antonio Almagro, *CSIC Grenade*

Description générale.

Le palais al-Badi' de Marrakech est certainement l'un des ensembles les plus imposants de toute l'architecture palatiale dans l'Occident islamique, non seulement pour ses proportions énormes peu communes, mais aussi par le caractère original de sa disposition qui justifie bien son nom: al-Badi' (l'Incomparable) (fig. 1). Ses restes sont situés à l'intérieur de la *casbah* saadienne de Marrakech et faisaient partie de l'ensemble palatin construit sur le même site qui occupa l'antérieure *casbah* almohade¹.

Ce palais est la grande œuvre architecturale du sultan Ahmed al-Mansour al-Dehbi² qui a régné entre 1578 et 1603. Par le biais de cette somptueuse



**fig. 1 - Vue actuelle du palais de al-Badi' à Marrakech
(A. Almagro).**

¹ Koehler 1940, Deverdun 1959: 384-412, Barrucand 1985: 114-122.

² García Arenal 2009.

et monumentale réalisation, il a sans doute voulu créer un cadre architectural qui asseye sa politique vouée à maintenir sa légitimité et à la construction d'une idéologie impériale¹.

Le but de cet article n'est pas de faire une étude détaillée du palais saadien, qui même si elle reste à faire, dépasse les possibilités de cette communication. L'objectif est de décrire certaines idées concernant les similitudes que présente le palais avec des constructions andalouses en se basant surtout sur la reconstruction virtuelle par des images de synthèses et en soulignant l'idée d'une continuité culturelle et la survie des formes et des concepts implicites au projet.

La construction du palais a commencé en décembre 1578, l'année de l'ascension au trône de son commanditaire après la bataille d'al-Qasr al-Kebir, également connu sous le nom de bataille des Trois Rois. Durant cette bataille au cours de laquelle meurt son frère, Abd al-Malik, Sultan jusqu'à ce moment, l'armée portugaise sous le commandement du roi Sébastien destinée à appuyer les aspirations du prétendant au trône, Abu Abadallah Mohammed II, fut totalement mise en déroute. La mort de son frère Abd al-Malik qui ne fut pas causée par les combats mais par les maladies et les difficultés de la campagne, a fourni à al-Mansour non seulement l'opportunité d'occuper son trône, mais aussi la gloire de la victoire qui en réalité appartenait principalement au défunt monarque. Le conséquent butin de la défaite des vaincus et des énormes rançons payées pour leur libération par bon nombre de prisonniers capturés, fourni des fonds pour le début de la construction auxquels par la suite vinrent s'ajouter les vastes bénéfices générés par la production de sucre du royaume et les retombées de la campagne de conquête du Soudan, qui a permis le contrôle du commerce de l'or provenant de cette région. Sa construction s'est déroulée jusqu'en 1594, bien qu'en 1602, peu de temps avant la mort d'al-Mansour, les travaux continuaient.

Ahmed al-Mansour fait face à des pressions de l'Empire Ottoman fortement installé dans les territoires voisins de l'actuelle Algérie, à l'évidente fin d'al-Andalus et à la présence de puissants états chrétiens de l'autre côté du détroit de Gibraltar. La chute de Grenade, à peine un siècle plus tôt et le fait que bon nombre de ses habitants aient migré vers l'Afrique du Nord, lui a permis de se sentir son héritier légitime, comptant parmi ses sujets une partie importante des anciens habitants du royaume nasride. Al-Mansour était bien informé de ce qui se passait en Péninsule Ibérique et même des projets et plans constructifs de Philippe II pour le chantier de l'Escorial dont il recevait des renseignements précis². Le royaume nasride qui venait de disparaître et les bâtiments et les palais érigés par leur souverains constituaient pour lui une référence à exploiter pour la recherche de formes et de modèles qui pourraient appuyer ses aspirations politiques et sans doute lui servirent de source d'inspiration pour la construction de son palais.

¹ García Arenal 2009: 111-125.

² García Arenal 2009.

Ce fabuleux ensemble fut détruit par le sultan alaouite Moulay Ismaïl (1672-1727) non seulement pour transporter ses matériaux à Meknès, mais aussi pour éliminer toute construction pouvant rivaliser avec les palais construits dans la nouvelle capitale. Un texte de J.B. Estelle en 1698 nous donne une référence claire sur le processus de destruction et sur ses raisons¹.

Al-Badi' était en réalité la partie publique du palais du sultan destinée aux cérémonies d'audience et aux festivités de la Cour dont les célébrations du *mawlid*, qui semblaient plus être destinées à la glorification du propre sultan qu'à la commémoration de la naissance du prophète, ce qui était sans aucun doute l'objectif recherché dans la construction de cet ensemble.

Par ses proportions hors du commun, considéré comme une cellule différenciée au sein de la zone résidentielle à laquelle il appartenait, il s'agissait sans aucun doute du plus grand bâtiment palatial que nous connaissions dans le monde islamique occidental, avec des dimensions de 155 x 130 m. Son organisation, comme il est habituel dans l'architecture palatine d'al-Andalus, tourne autour d'un patio de 150 x 106 m où sont présents comme de vrais protagonistes à côté de l'architecture, l'eau et la végétation (fig. 2). En son périmètre se lèvent des bâtiments et des pavillons qui par la taille de l'ensemble acquièrent des dimensions et un aspect qui n'a rien à voir avec celles d'autres constructions antérieures et postérieures, bien que comme nous allons le voir, les éléments qui s'y intègrent et leur ordonnancement sont un reflet clair des modèles provenant d'al-Andalus, à travers lesquels son promoteur cherchait à donner continuité pour assurer sa légitimité.

L'élément essentiel de la composition est un vaste bassin de 90 x 20 m dans l'axe plus long de la cour qui suit approximativement la direction est-ouest (fig. 4). Ce bassin contient en son centre une petite île, qui semble inspirée par celle qui existe dans l'un des grands bassins du domaine voisin de l'Agdal². Selon les documents graphiques contemporains, il semble qu'il y a eu une fontaine à deux vasques.

De chaque côté du bassin, il y a quatre grandes zones rectangulaires de végétation surbaissées par rapport aux bords. La position du sol arable à plus de deux mètres de profondeur a permis que la plus grande partie de la végétation, même les arbres, ressorte à peine au-dessus du niveau des promenades qui l'entourent, facilitant de cette façon la contemplation complète de l'espace sans interférences visuelles obtenant ainsi la sensation d'un tapis de verdure sur une partie considérable de la

¹ «Je tenois pour fabuleux ce qu'on m'avoit escrit de Miquenez, fait 3 mois, qui est que le roy de Maroc avoit envoyé des maçons à Maroc [Marrakech] pour mettre bas le fameux chasteau de cette dite ville et de faire transporter toutes les colonnes de marbre qui sont audit chasteau à Miquenez, ce qui a este executé. Ce jourd'huy 22 de novembre est arrivé en cette ville 9 charrettes chargées de tres belles colonnes de marbre, en nombre de 12, dont 4 estoient sysellées jusques au milieu et le restant de fleurs, ses pieds d'estail aussy bien travaillez... cependant le roy Mouley Ismail le fait abattre [le palais du Badi' à Marrakech], ou pour le moins oster ce qu'il y a de beau et de bon, afin que celui qu'il fait à Miquenez depuis 20 ans, qui est sans aucune beauté ni régularité, soit le plus beau qu'il y aye dans ses royaumes.» Estelle 1698: 689, cité par Barrucand 1985: 34.

² El Faïz 2000: 30.

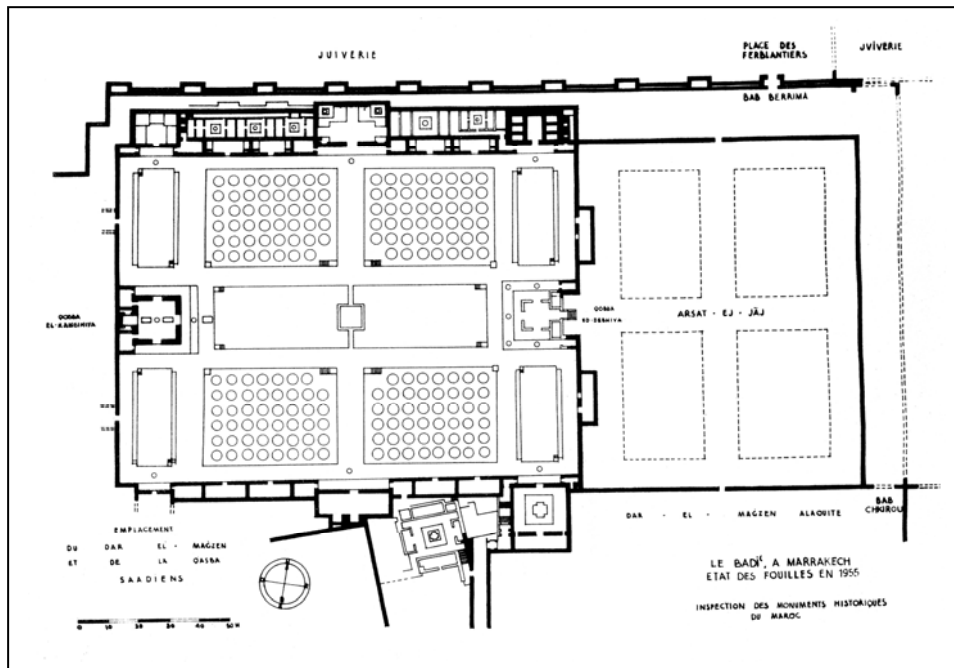


fig. 2 - Plan du palais de al-Badi'
(relevé de G. Nolot, Inspection des Monuments Historiques du Maroc).



fig. 3 - Le pavillon occidental du palais de al-Badi' avec le bassin central
(A. Almagro, L. Berenguel et M. González).

superficie de la cour¹. La séparation entre les zones de jardin se fait par le biais de vastes promenades qui était recouvertes de carreaux de faïence colorée, qui dans le sens longitudinal bordaient également le bassin, tandis qu'une promenade transversale est interrompue par le bassin, même si d'étroits petits ponts permettaient de le traverser en passant par l'île. Accompagnant les parterres jardinés et occupant les quatre coins de la cour, furent disposés quatre autres bassins qui joint au bassin central entouraient deux pavillons dont nous parlerons par la suite.

Les éléments les plus remarquables de cet ensemble étaient, sans doute, les deux pavillons en forme de *qoubba* situés au centre des côtés les plus étroits de la cour. Uniquement de celui du côté ouest subsistent les murs de la structure principale, mais rien de ses éléments ornementaux ou de couverture. Du pavillon oriental on conserve seulement les fondations. Nous savons les noms donnés à chaque bâtiment: la Qoubba al-Khamsaniya et la Qoubba al-Dehbhiya². La première serait celle du côté occidental et son nom ferait allusion à sa dimension de 50 coudes, guère plus de 25 mètres. Le nom de la deuxième, sur la côté oriental, ferait référence à la décoration dorée ou au surnom du propre Sultan, al-Dehbhi. Bien que pour notre étude, nous nous soyons centré plus particulièrement sur l'occidental, le seul pavillon qui conserve en élévation des structures susceptibles de fournir suffisamment de renseignements pour faire une hypothèse de reconstruction, nous devons cependant indiquer que le pavillon oriental, à en juger par la petite taille de son intérieur et les indications de tous les documents graphiques disponibles, devait servir d'espace d'accès au jardin qui s'étendait sur un niveau inférieur à l'est du palais, appelé Arsat al-Jaj, auquel on descendait par un escalier depuis le pavillon.

Sur tout le périmètre de la cour existaient d'autres dépendances aux fonctions diverses dont certaines salles de grande importance à en juger par leur taille et leurs caractéristiques. Même si pour l'instant nous n'y ayons pas apporté notre attention, nous espérons le faire à l'avenir.

Le pavillon occidental.

Dans le présent document nous analyserons soigneusement ce pavillon car bien que tous ses éléments ornementaux et structurels ligneux aient été complètement spoliés, comme cela se passe dans tout l'ensemble, il conserve presque entièrement les murs formant la salle intérieure qui contiennent une grande quantité d'information grâce aux empreintes laissées par la décoration qui les recouvrait et les poutres et d'autres pièces qui s'y encastraient. L'étude méticuleuse de ces données a rendue possible la proposition d'une hypothèse de reconstruction que nous avons effectuée à travers des images de synthèse (figs. 3-6).

¹ Almagro-Vidal 2008: 254.

² Deverdun 1959: 397.

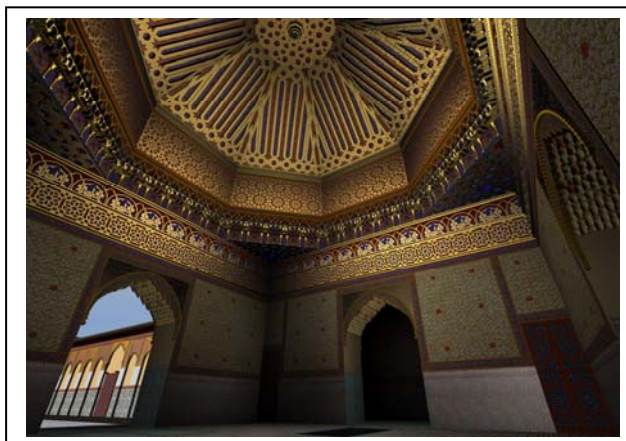


fig. 4 - Reconstruction en image de synthèse du palais de al-Badi' (A. Almagro, L. Berenguel et M. González).



fig. 5 - Le pavillon occidental du palais de al-Badi' avec le jardin (A. Almagro, L. Berenguel et M. González).

fig. 6 - Vue intérieure du pavillon ouest du palais de al-Badi' (A. Almagro, L. Berenguel et M. González).



Ces murs sont composés d'une masse de béton de chaux versée entres des banches en bois selon la technique dite du pisé. Se distinguent clairement les vides laissés par les traverses ou morceaux de bois qui ont servi à soutenir les planches du coffrage pendant le processus de versement du matériau de construction qui n'est pas de la terre, mais est constitué d'un mélange de grave, de pierre et de chaux. Cette dernière est présente en très grandes proportions, raison pour laquelle nous nous trouvons en face d'un béton de haute résistance qui de plus s'est comporté de façon très durable dans le temps, car malgré plus de trois cent ans sans protection il se conserve en raisonnable bon état. L'épaisseur de la paroi est de 1,45 m. et présente de chaque côté une grande ouverture d'accès, qui jusqu'à récemment étaient très défigurés par la spoliation des briques avec lesquelles ses jambages étaient construits (fig. 7).

La restauration récente de ces ouvertures avec des arcs de brique semble tout à fait regrettable, parce qu'il est très probable qu'il y a eu des linteaux de bois sous les arcs à lambrequins fait de plâtre et sans aucun rôle porteur, comme il est habituel dans l'architecture nasride¹. De ces ouvertures, trois donnaient vers l'extérieur alors que celui qui se tournait vers l'ouest donnait accès à une petite pièce qui aurait pu être destinée à contenir le trône du Sultan, de la même façon que le petit espace de la fenêtre principale de la salle de Comares à l'Alhambra dont l'épigraphie révèle qu'il fut utilisé ainsi. La disposition des bassins et de la fontaine au sein de la *qoubba* rend impossible son installation à quelque endroit que se soit dans la salle. Cependant, l'uti-

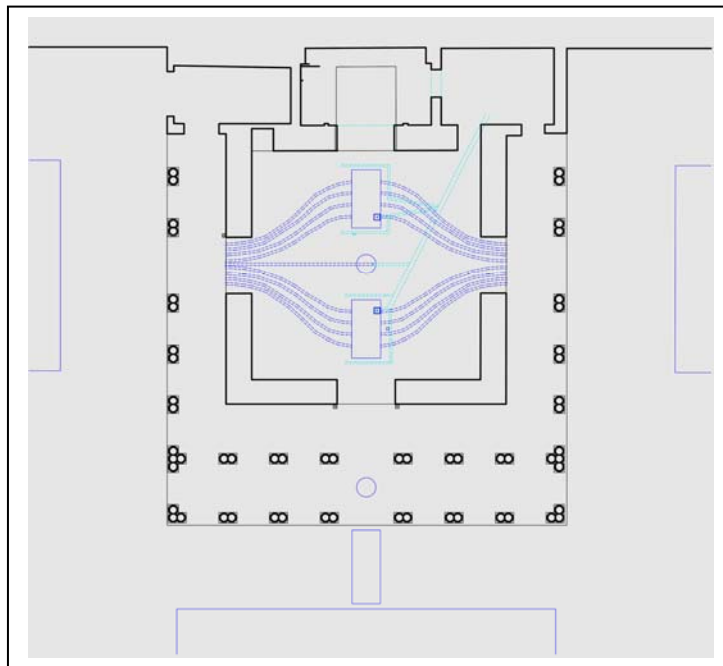


fig. 7 - . Plan du pavillon ouest du palais de al-Badi' (A. Almagro).

¹ Almagro 2002: 183.

-lisation d'un espace latéral pour le trône royal permettait également l'utilisation d'un rideau, placé derrière l'arc, qui cachait le souverain de la vue de ses sujets, recours déjà utilisé par les califes omeyyades et fatimides et dont il existe la preuve qu'al-Mansour également l'utilisa¹.

Ce pavillon est également l'un des seuls endroits où la fouille archéologique du sous-sol reste visible, permettant d'observer la complexe disposition des réseaux hydrauliques qui approvisionnaient la fontaine et les deux bassins de l'intérieur.

Grace à de légers indices encore visibles autour du pavillon, par les références dessinées sur le plan de la fouille et le témoignage que nous apportent différents documents graphiques de l'époque, nous savons que la *qoubba* était entourée sur trois côtés d'un portique soutenu par des colonnes et à double travée à l'avant. Au sein de ce portique frontal il y avait une fontaine circulaire et devant lui un bassin rectangulaire de dimensions similaires à celles des bassins existant à l'intérieur.

Pour notre processus d'étude nous avons effectué d'abord un relevé photogrammétrique de toutes les parois, externes et internes, à l'aide de photogrammétrie stéréoscopique, ce qui nous a permis d'obtenir un modèle tridimensionnel de la «boîte» que forment les murs de la *qoubba* (fig. 8). Nous avons

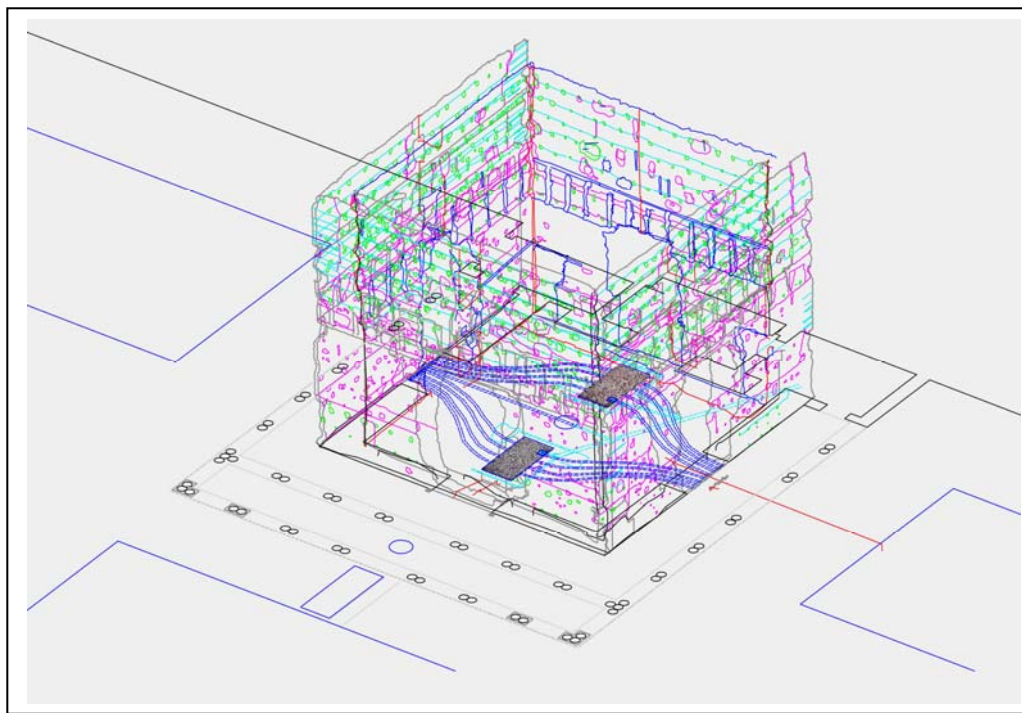


fig. 8 - Modèle 3D du pavillon ouest relevé par photogrammétrie (A. Almagro).

¹ García Arenal 2009: 118-119.



fig. 9 - Vue extérieure du pavillon ouest (A. Almagro).

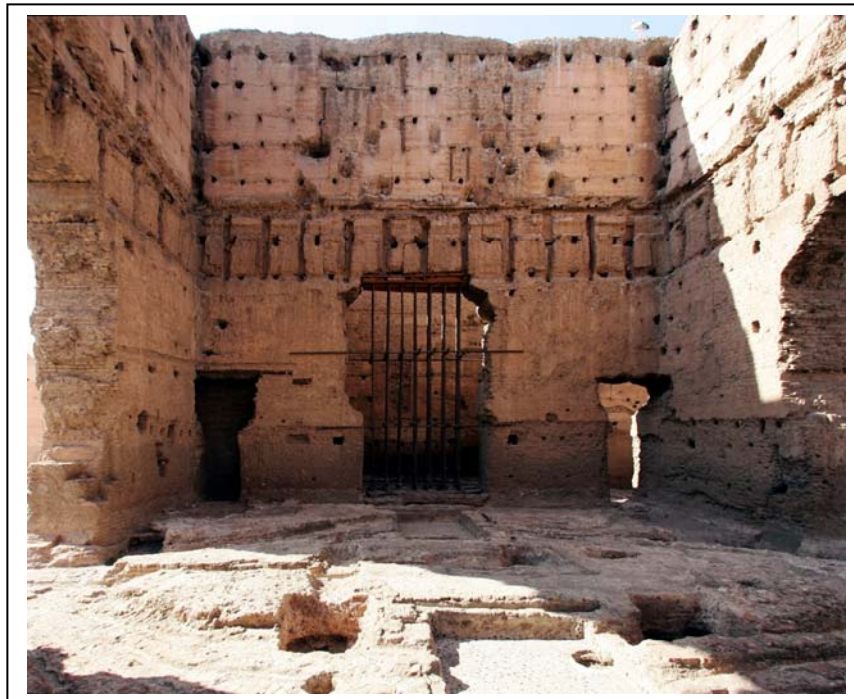


fig. 10 - Vue intérieure du pavillon ouest (A. Almagro).

effectué également un relevé des structures hydrauliques du sol qui nous a permis d'interpréter le fonctionnement de l'ensemble du système. L'analyse des parois, l'expérience et les connaissances des méthodes constructives et ornementales utilisées dans l'architecture d'al-Andalus, nous ont permis d'identifier les empreintes que les différents matériaux et systèmes décoratifs ont laissés (figs. 9-10). Ainsi, sur la partie inférieure des murs nous distinguons un léger piquetage de la surface du mur qui facilitait l'adhésion du mortier de fixation des socles de zellige. À une hauteur d'environ 2,25 m, le parement redevient lisse, parce que le plâtre de la décoration sculptée n'avait aucune difficulté d'adhérence et d'accroche. À 6,35 m de hauteur, à l'extérieur comme à l'intérieur, apparaissent les trous laissés par une série de rondins qui s'encastraient dans la masse de pisé tous les 1,20 m environ et qui servaient à y fixer les panneaux qui composaient des frises de bois sculpté et polychrome.

Sur les parois extérieures, au-dessus de la trace de la frise nous observons les trous dans lesquels s'encastraient les poutres du plafond du portique. Un peu plus haut se situent une série de trous un peu plus irréguliers qui correspondent aux arbalétriers de la structure de la toiture. De cette façon, toutes les hauteurs des divers panneaux décoratifs externes sont parfaitement définies. À l'intérieur, où les frises sont beaucoup plus élevées, les empreintes des poutres adoptent une disposition différente au-dessus de ces derniers. En particulier, à environ un tiers des coins nous observons sur tous les murs à l'intérieur de la *qoubba*, la présence de trous de poutres en position diagonale, unissant les deux murs contigus à chaque coin. La présence de ces trous se répète à trois niveaux différents. Ces poutres en position diagonale ou entrants indiquent clairement que la salle était couverte avec une charpente octogonale. Malheureusement, nous ne pouvons pas préciser beaucoup plus car il n'y a pas d'autres indications qui nous permettent de présenter une hypothèse entièrement fiable entre plusieurs possibilités. Parmi celles-ci, nous pouvons en exposer deux comme étant les plus plausibles. L'une se baserait sur une simple charpente à trois pans avec huit versants et *almizate*¹, qui s'appuierait sur un tambour octogonal, de la même façon que le plafond du chevet de la chapelle de San Miguel de la Seo del Salvador de Saragosse, connu aussi sous le nom de la Parroquieta². Cette disposition aurait permis que la charpente soit portante et soutienne directement la couverture, s'appuyant sur le dessus des murs.

L'autre hypothèse pourrait être celle d'une charpente à cinq pans, également octogonale, comme le plafond du presbytère de l'église du monastère de Santa Clara à Tordesillas³. Dans ce cas ce pourrait être la propre charpente qui supporterait la couverture ou une autre charpente carrée plus simple, *de par y nudillo* (arbalétriers et faux-entrants) pour former le toit.

Dans l'hypothèse, que nous avons représentée en images de synthèse, nous avons opté pour la première solution, pour être plus simple à définir (fig. 6).

¹ Aire horizontale d'une charpente constituée de l'ensemble des faux-entrants.

² Borrás 1985, vol. I: lam. 27-28.

³ López Guzmán 2000: 313.

Cependant, l'existence d'une charpente à cinq pans, bien que de plan carré, dans la salle dite des Douze Colonnes des Tombeaux Saadiens¹, à laquelle nous ferons référence plus loin, oblige à considérer l'autre hypothèse comme étant également tout à fait possible. En tout cas, parmi ces deux solutions nous pouvons aussi imaginer une quantité infinie de variantes en ce qui concerne le type d'entrelacs utilisés ou d'autres possibilités ornementales.

Pour établir l'hypothèse concernant la forme et l'aspect original de ce pavillon, nous disposons, en plus de l'information fournie par les structures préservées, deux témoignages graphiques contemporains au bâtiment qui nous apportent des données d'une énorme utilité. Le premier est le dessin créé par le frère trinitaire Antonio de Conçeyçao, joint à un rapport fourni à Philippe II à propos du martyre subis par sept jeunes chrétiens en 1585 sur ordre d'Ahmed al-Mansour, conservé à la bibliothèque de l'Escorial². Le dessin qui a l'intérêt d'être fait en couleur (fig. 11), nous donne une description de la *casbah* saadienne plein de représentations naïves mais faciles à interpréter par le réalisme de la description. En ce qui concerne le pavillon occidental, on peut souligner les détails suivants :

a. La *qoubba* est entourée d'arcades formées par des arcs soutenus sur des colonnes prolongées en *sebka*, élément décoratif sous forme de trame oblique d'entrelacs géométriques, avec une travée centrale plus grande avec un arc à lambrequins.

b. Le portique est recouvert d'un toit de tuiles vertes à la même hauteur que les bâtiments autour du périmètre de la cour.

c. Au-dessus de ce toit ressort la partie haute de la *qoubba* qui présente un appareillage de grosses pierres, probablement faux sur la maçonnerie de pisé.

d. Le corps de la *qoubba* est couvert d'un toit de pavillon à quatre pentes surmonté d'un *yamur* à base de sphères dorées. Le toit est également de tuiles vertes.

e. Le revêtement des allées de la cour est composé de pavés de céramiques de couleurs alternées.

Nous laissons de côté beaucoup d'autres détails qui pour l'objectif défini n'ont aucune pertinence.

L'autre image est un plan schématique mais plutôt bien proportionné, dessiné en 1623 par l'ingénieur hollandais Jacob Gool ou Golius et publié par John Windus en 1725 (fig. 12)³. Dans ce cas nous sommes également intéressés par les détails suivants :

¹ Marçais 1954: 393, 399. Deverdun 1959: 408.

² Biblioteca de El Escorial n° sign. d.III.27, Koehler 1940. Je tiens à remercier mon collègue le Prof. Michel Terrasse de m'avoir communiqué son dossier sur le Badi'.

³ Windus 1725: 222, reproduit en Meunier 1957: fig 1.



fig. 11 - Plan du palais de al-Badi' relevé par le P. Antonio de Conção conservé à la Bibliothèque de El Escorial (© Patrimonio Nacional).

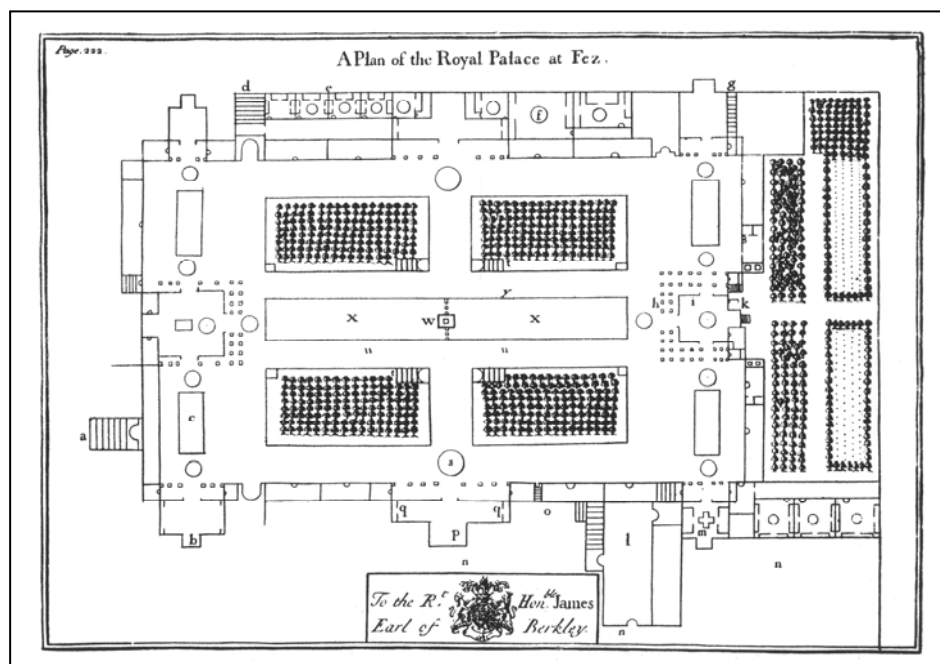


fig. 12 - Plan du palais de al-Badi' relevé par Jacob Gool et publié par John Windus.

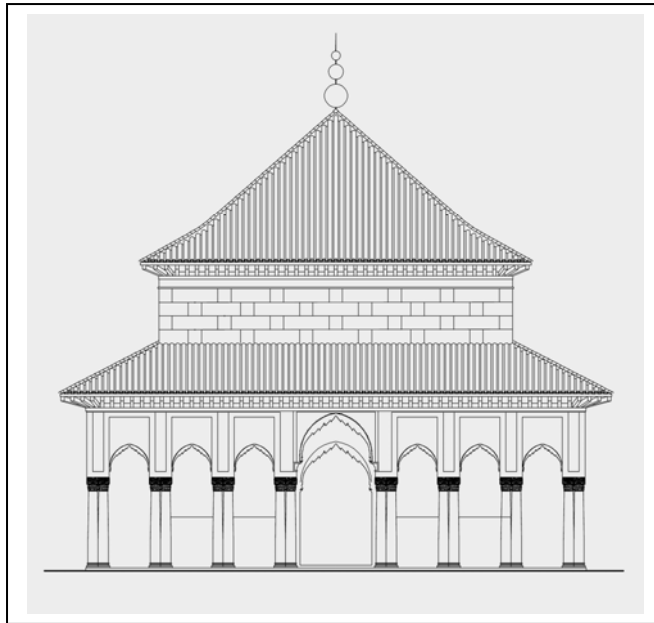


fig. 13 - Reconstruction hypothétique en élévation du pavillon ouest (A. Almagro).

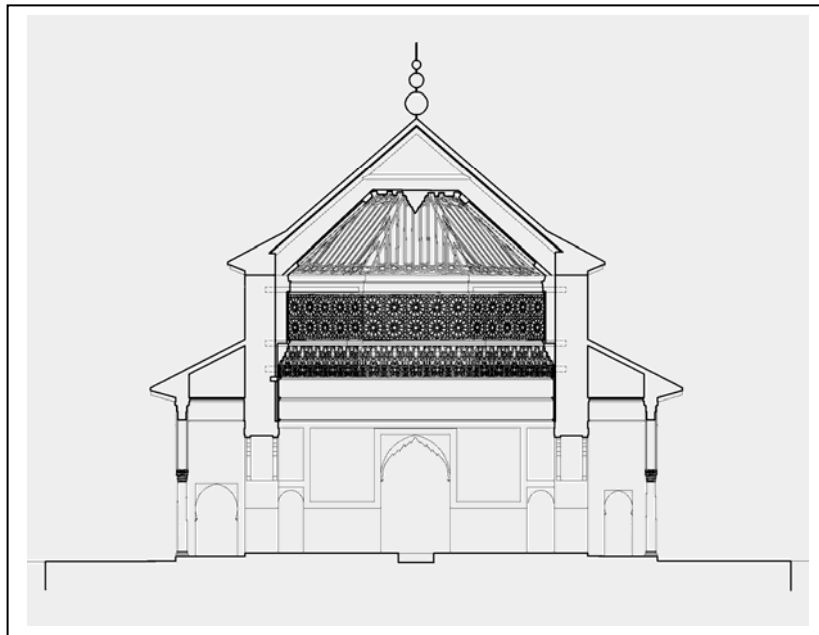


fig. 14 - Reconstruction hypothétique en coupe du pavillon ouest (A. Almagro).

1. Le portique périmétral est d'une seule travée sur les côtés, mais double sur le devant. Le centre de chaque portique qui coïncide avec les portes de la *qoubba* est plus large, tel qu'il apparaît également dans le dessin de l'Escorial.

2. Bien que des fontaines et des bassins de l'intérieur et les portiques soient représentés avec quelques erreurs, ils corroborent et complètent partiellement l'information donnée par le propre sol actuel du palais.

Cette information a permis de définir de façon assez fiable autant le plan que les élévations de façon générale (figs. 13-14). Mais il reste plusieurs détails à spécifier, aussi de type métrique. Le principal se réfère à la hauteur des colonnes du portique qui ont entouré le pavillon, dont les seules données que nous avons sont l'existence de deux groupes de chapiteaux conservés dans le propre monument. Il s'agit d'un double chapiteau et un autre triple, d'angle, qui indique l'existence de colonnes jumelées. Nous avons procédé à les dessiner par le biais de leur restitution stéréoscopique (fig. 15).

Pour proposer une hypothèse sur les dimensions des colonnes, nous avons eu recours à l'analyse des constructions contemporaines plus directement liées à ce palais comme le Tombeaux Saadiens situé à une courte distance de al-Badi' et construit en majeure partie par le propre Ahmad al-Mansour¹. Le processus suivi a été de dessiner les colonnes existantes à échelle réelle puis de les adapter au diamètre des chapiteaux conservés à al-Badi', obtenant ainsi une série de colonnes avec des proportions différentes (fig. 16). Celles de la salle dite des Douze Colonnes qui contient le tombeau d'al-Mansour, sont celles qui fournissent une solution plus cohérente par rapport aux

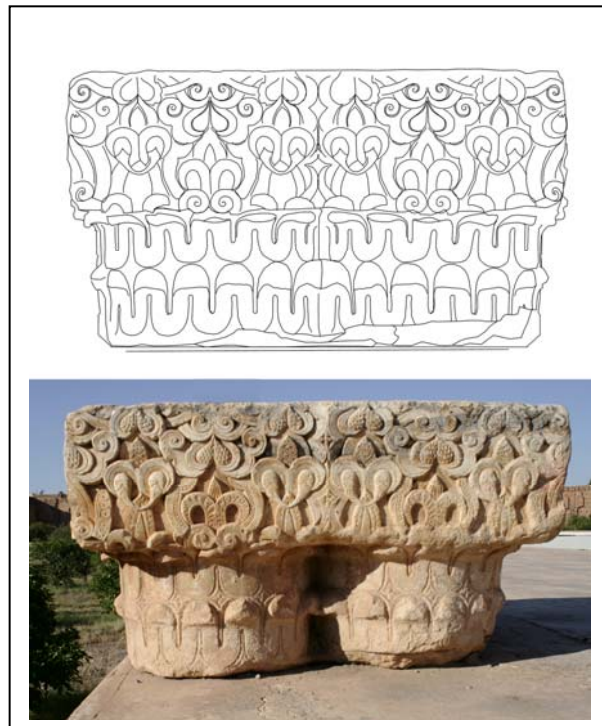


fig. 15 - Chapiteau double du palais de al-Badi' (A. Almagro).

¹ Deverdun 1959: 405.

dimensions des autres éléments, notamment la hauteur du plafond du portique fixé par les encastresments des poutres.

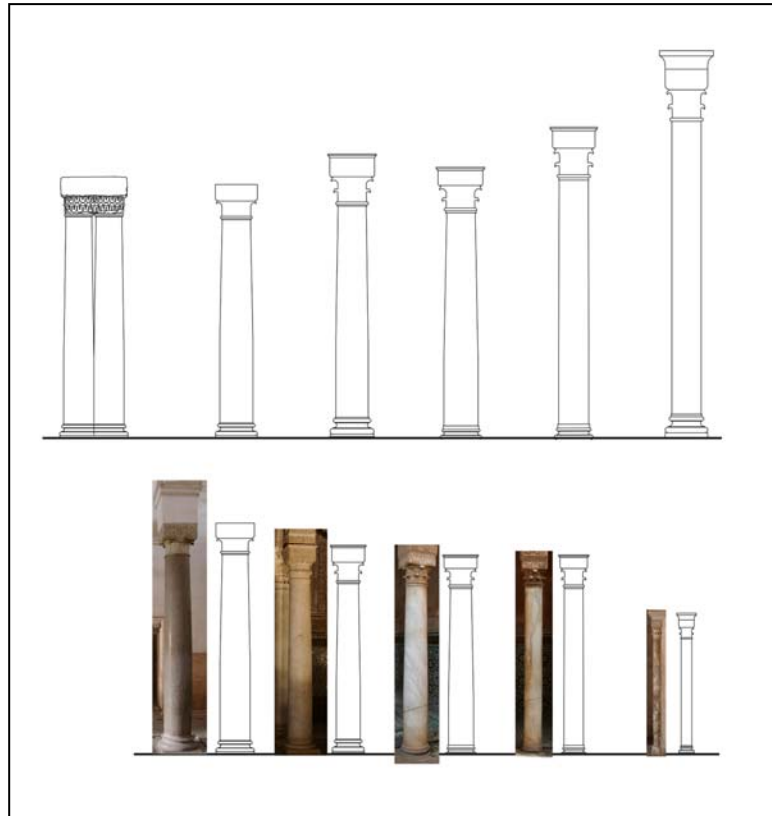


fig. 16 - Analyse des proportions des colonnes des Tombeaux Saadiens et celles du palais de al-Badi' (A. Almagro).

Pour définir les détails de la décoration nous avons utilisé aussi l'ornementation de cette salle dans lequel nous trouvons les mêmes matériaux et formes qui pouvaient se trouver dans le palais: socles ornés de zelliges, murs couverts de décor de stuc ciselé, frises en bois et arcs à lambrequins avec la composition de l'arc central de plus grande envergure et des arcs plus petits surmontés de panneaux de *sebka*.

Avec toutes ces données nous avons proposé et dessiné l'hypothèse qui a servi à faire la reconstruction virtuelle de l'ensemble. Nous y avons mis l'accent en incorporant les polychromies comme un élément clé dans l'élaboration de l'image de l'édifice. La présence d'eau et son comportement comme élément spéculaire dans lequel se reflète l'architecture contribue également à reproduire les effets perceptuels qui confèrent à ce monument unique des caractéristiques qui l'associe directement à

ces antécédents andalous. La végétation comme élément clé dans la création de l'atmosphère de la cour, qui, par la démesure de ses proportions, acquiert ici un rôle spécial, se perçoit dans la reconstruction virtuelle d'une manière plus proche à ce qu'aurait pu être la réalité quant à la végétation plus pauvre occupant aujourd'hui les parterres.

Cependant, les images de synthèse créées ne devront jamais être prises comme une représentation véridique de la réalité originelle du monument, mais plutôt comme une évocation de leurs caractéristiques formelles et perceptives. Les nécessaires références d'éléments de détail à prendre d'autres édifices contemporains nous permettant de recréer un environnement suffisamment réel pour percevoir le plus grand nombre possible des qualités que cette architecture possède, nous obligent à reconnaître que sans doute les solutions originelles furent autres, étant donnée la créativité énorme des artisans impliqués dans ces constructions qui rarement répétaient des solutions ornementales de manière mimétique. Pour cette raison, l'observation de ces images devrait se faire sans fixer notre attention sur les détails, mais seulement dans la perception générale de l'espace, qui est l'objectif voulu. Ce que nous devons en garder c'est principalement un souvenir qui demeure dans notre mémoire après une vision fugace de ces récréations. La plupart des solutions adoptées sont de pures conjectures qui peuvent et devraient être réexaminées, certainement sans beaucoup de chances d'en pouvoir valider aucune. Cependant, elles sont de possibles approches, facilitant l'objectif déjà mentionné de provoquer dans nos esprits des impressions proches de celles ressenties par les visiteurs et usagers de ce palais singulier.

Les précédents andalous

Le palais al-Badi' est sans aucun doute une conséquence de l'évolution de l'architecture d'al-Andalus. Autant la forme générale du bâtiment comme les différents éléments qui le composent ont des racines claires dans les constructions des rois et souverains musulmans en Péninsule Ibérique. La disposition générale de l'édifice, organisé autour d'un patio coïncide avec la majorité des bâtiments palatins d'al-Andalus. L'organisation de l'espace de la cour, pour sa part, est également une continuation claire des modèles andalous bien qu'avec des innovations peut-être due en partie aux besoins imposés par la grande taille de l'espace disponible.

La présence dans la cour d'un grand étang dans l'axe de la composition montre une continuité avec les modèles qui s'imposent au cours de la période nasride, depuis la fin du XIII^{ème} siècle et qui sont déjà présents dans la période de transition depuis les almohades dans la première moitié de ce siècle, comme dans le cas de la Dar al-Sugra, dans l'actuel couvent de Santa Clara la Real, à Murcie¹, ensemble avec lequel il partage également d'autres similitudes (fig. 17). L'exemple le plus manifeste de ce type de composition est sans aucun doute la cour de Comares de l'Alhambra, où le

¹ Almagro 2008: 51-52.

grand bassin bordé par deux petits parterres plantés de myrte lui confère sa physionomie caractéristique, l'ensemble formant un grand miroir qui reflète l'architecture qui l'entoure, et surtout celles des plus petits côtés où il n'y a pas de jardin séparateur¹.

Cependant, dans le cas de Grenade, disparaît complètement le schéma du transept qui est encore présent à Marrakech, maintenant une tradition des siècles antérieurs qui durant la période nasride semble être oubliée, mais qui reparaît dans les palais des Lions et de Alijares. La cour en croisée est déjà implicite dans le jardin haut de Madinat al-Zahra' et pleinement mis en œuvre dans le jardin bas². Au XII^{ème} siècle, le Castillejo de Monteagudo³ possède un jardin en croisée, des bassins d'eau dans l'axe et des parterres surbaissés, en d'autres termes, tous les ingrédients demeureront présents quatre siècles plus tard. À Dar al-Sugra à Murcie, nous avons probablement la disposition la plus proche de al-Badi', avec quatre parterres surbaissés séparés par un quai qui est interrompu par un vaste bassin longitudinal⁴.

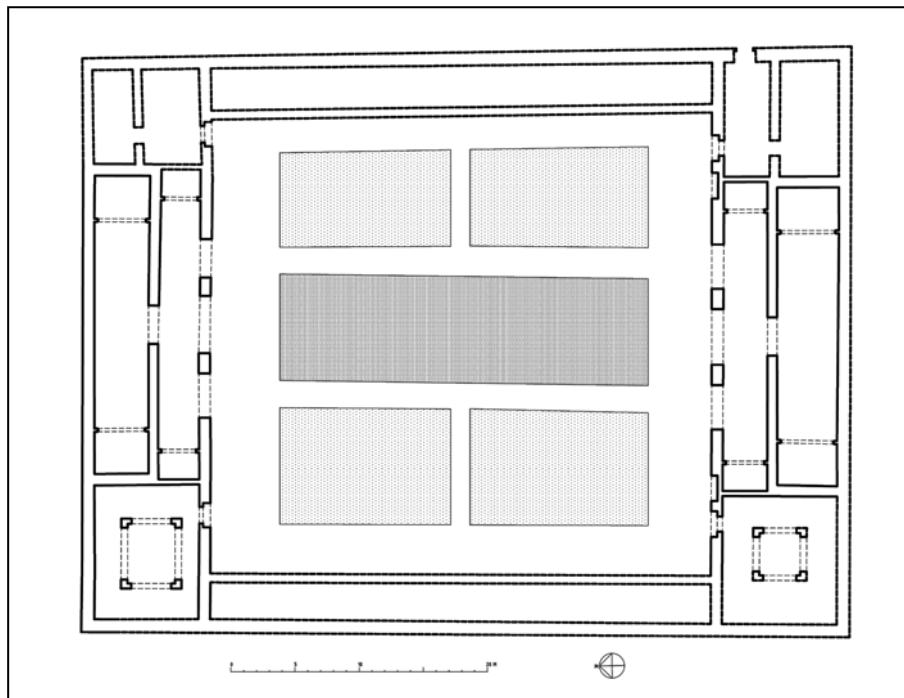


fig. 17 - Plan de la Dar al-Sugra de Murcie (A. Almagro)

¹ Almagro Vidal 2008: 301.

² Almagro 2007a: 57, 61.

³ Navarro et Jiménez 2005, Almagro 2008: 43-44.

⁴ Almagro 2008: fig. 25.

Quelque temps plus tard, à la fin du XIII^{ème} siècle, nous trouvons aussi une cour en croisée avec un bassin central dans l'Alcazar Royal de Guadalajara¹. Mais nous ne pouvons pas citer seulement le cas du Palais des Lions et les autres exemples cités plus haut comme précédent à la cour en croisée. Il est également très intéressant de comparer ce palais de Marrakech avec le palais disparu de l'*almunya* de los Alijares, en périphérie de la ville de Grenade. Selon la reconstruction réalisée récemment² il aurait quatre pavillons et un bassin central avec la forme de *qoubba* aux extrémités des plates-formes du transept, au centre de chaque côté de la cour. Cela garderait une similitude avec l'aménagement de al-Badi', où en plus des pavillons proéminents sur le jardin il existait deux autres salons ou espaces importants au centre des plus longs côtés de la cour.

Le bassin de ce palais marocain, présente la particularité de la présence d'une petite île où, conformément à la documentation disponible, nous savons qu'il y avait une fontaine. La disposition d'une île au milieu d'un étang, nous la trouvons à l'époque almohade à la fois dans al-Andalus, cas de l'étang dans le jardin potager du monastère de Nuestra Señora de las Cuevas de Séville, comme dans celui qui pourraient inspirer plus directement la solution adoptée à al-Badi': le bassin al-Ghriyya du domaine voisin de l'Agdal.

Les deux bassins qui de chaque côté occupent les coins de la cour et qui avec le bassin central entourent les deux pavillons, forment une disposition qui rappelle celle du pavillon central du jardin haut de Madinat Al-Zahra', premier exemple de ce type de jardin avec de grandes zones de végétation et de vastes bassins qui en plus de servir à irriguer, permettent un contrôle climatique et procure des visions spéculaires agissant comme des miroirs qui reflètent autant l'architecture que la lumière qui y pénètre.

Les jardins surbaissés ont une longue tradition dans al-Andalus. Déjà à Madinat al-Zahra', dans la disposition des promenades à différents niveaux dans le jardin haut à côté des grands salons de réception, est recherchée l'idée de «marcher sur la végétation», qui acquiert ainsi le rôle de tapis. Le thème prend une plus grande importance à l'époque almohade, lorsque certains exemples notables comme le cas du Patio del Crucero de l'Alcazar de Séville³, dans lequel le jardin est à un niveau totalement différent de celui du reste du palais, plus de quatre mètres au-dessous. D'autres cas, comme celui de la Casa de Contratación⁴, appartenant également au palais sévillan offrent des solutions intermédiaires (fig. 18).

La présence de deux pavillons en saillie vers le centre de la cour nous amène immédiatement à penser à la disposition similaire que présente la cour du Qasr al-

¹ Almagro 2008: 72-76.

² García Pulido 2008: 645-647.

³ Almagro 1999: 343-344.

⁴ Almagro 2007c: 190-195.



fig. 18 - Reconstruction par image de synthèse de la cour de la Casa de Contratación de Séville (A. Almagro et M. González).



fig. 19 - . Cour des Lions à l'Alhambra (A. Almagro).

Riyad al-Sa'id (Palais du Jardin Heureux)¹, aujourd'hui appelée cour des Lions de l'Alhambra (fig 19) avec une disposition semblable, malgré les énormes différences de taille des deux ensembles². L'utilisation d'une telle disposition des pavillons en avancée aux extrémités de la cour et avec des proportions plus proches de celle de l'exemple nasride, avaient déjà été appliquée dans la même période dans la construction des deux pavillons du *sahn* de la mosquée al-Qarawiyyin de Fès³, qui confirmerait l'utilisation quasi obsessionnelle de modèles d'al-Andalus durant la période d'étude.

Cependant, les pavillons du palais de Marrakech ont des caractéristiques particulières qui encore une fois, sont largement motivées par l'échelle colossale de l'ensemble. Il ne s'agit pas dans ce cas d'un simple kiosque accueillant une fontaine ou de simples protubérances des arcades de la cour, mais de grandes *qoubbas* utilisées sans aucun doute comme espaces de réception et de protocole. La *qoubba* occidentale, que nous avons analysé plus étroitement était probablement une salle du trône. Ses antécédents andalous le confirment. L'exemple le plus immédiat est le salon de Comares de l'Alhambra, la salle du trône des sultans nasrides pleine de symbolismes qui fut très probablement présente dans l'esprit d'al-Mansour à travers des chroniques et récits des émigrés andalous.

À l'Alhambra, en dehors de la grande *qoubba* de Comares il en existe beaucoup d'autres, généralement avec la fonction de miradors ou de pavillons de jardin: Palais du Partal, tour de Machuca ou des Poignards, le mirador du palais de l'ancien couvent de San Francisco, la tour des Abencerrajes et les miradors du Generalife⁴. L'utilisation de la *qoubba* comme un espace digne lié aux symboles du pouvoir ainsi qu'à la jouissance des espaces dans lesquels ils s'installèrent n'est pas limitée à l'Alhambra ou aux territoires musulmans de la péninsule. La *qoubba* du Cuarto Real de Santo Domingo a eu cette fonction, premier exemple nasride, de la seconde moitié du XIII^{ème} siècle⁵.

Mais l'utilisation de la *qoubba* comme salle du trône a aussi des antécédents dans l'architecture du royaume de Castille, non seulement dans les bâtiments contemporains à l'Alhambra, tels que le palais de Pierre I^{er} à l'Alcazar de Séville et peut-être dans celui de Tordesillas, mais de date antérieure comme c'est le cas de l'Alcazar Royal de Guadalajara. Cependant tous sont clairement d'ascendance andalouse.

L'utilisation de colonnes jumelées n'est pas habituelle dans l'architecture d'al-Andalus, mais nous en avons deux exemples clairs dans la période nasride. L'un est celui dont témoigne la documentation graphique ancienne sur le Cuarto Real de Santo Domingo (fig. 20) dont le portique semble avoir été soutenu par des colonnes doubles.

¹ Fernández Puertas 2006: 112-121.

² Orihuela 1996: 103.

³ Marçais 1954: 387.

⁴ Orihuela 1996: 62, 76, 52, 210-212.

⁵ Orihuela 1996: 315-333.

L'autre exemple est encore celui de la cour des Lions de l'Alhambra où il existe des groupes de deux et trois colonnes, bien que dans ce cas les chapiteaux soient toujours indépendants et non sculpté sur le même bloc comme à al-Badi'.

Tous les parallèles mentionnées montrent clairement que dans le palais érigé par Ahmad al-Mansour dans la *casbah* de Marrakech, persiste la tradition de l'architecture palatial d'al-Andalus, à laquelle sans aucun doute a eu recours le Sultan saadien comme support à sa légitimité et à ses ambitions politiques parmi lesquelles sans aucun doute se trouvait l'ascension au titre califal, bien que finalement jamais utilisé, il semble qu'il aspirait à le détenir et tentait de le justifier par des actes qui, comme la construction d'un grand palais, le comparent aux grands califes auxquels il voulait imiter¹.

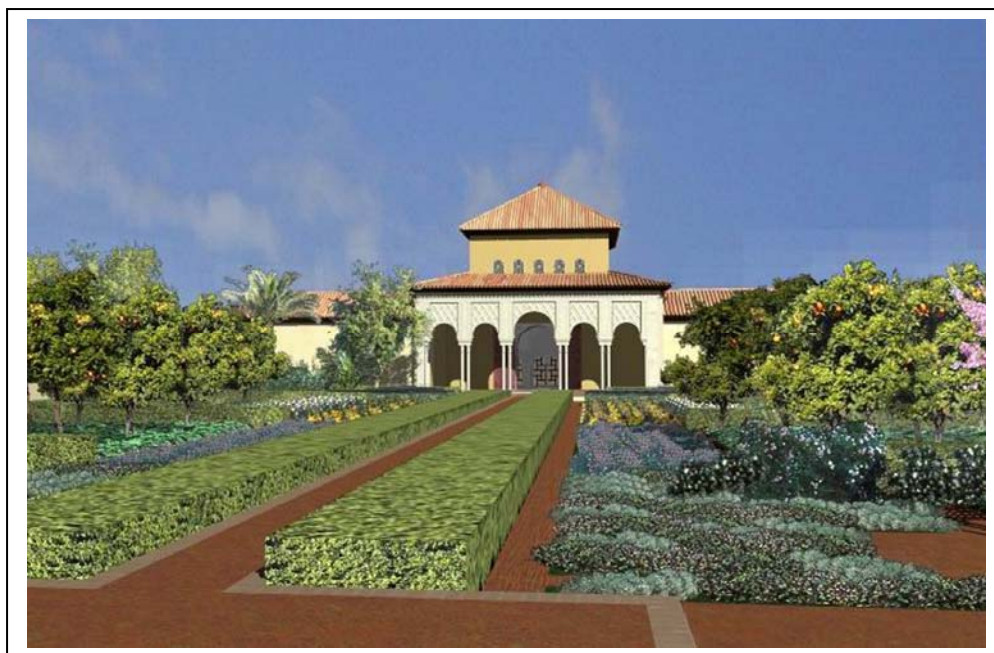


fig. 20 - Reconstruction par image de synthèse de la *qoubba* du Cuarto Real de Santo Domingo de Grenade (A. Almagro et M. González).

¹ García-Arenal 2009: 122-23.

Références

- * Almagro, A, 1999, El Patio del Crucero de los Reales Alcázares de Sevilla. *Al-Qantara* XX, p. 331-376.
- * Almagro, A, 2002. “El análisis arqueológico como base de dos propuestas: El Cuarto Real de Santo Domingo (Granada) y el Patio del Crucero (Alcázar de Sevilla)”, *Arqueología de la Arquitectura* 1, p. 175-192.
- * Almagro, A. 2007a, “An Approach to the Visual Analysis of the Gardens of Al-Andalus”, Conan, M. ed. *Middle East Garden Tradition: Unity and Diversity*, Dumbarton Oaks, Trustees for Harvard university, Washington. p. 55-73.
- * Almagro, A. 2007b, “Los Reales Alcázares de Sevilla”, *Artigrama* 22, p.155-185.
- * Almagro, A. 2007c, “Una nueva interpretación del patio de la Casa de Contratación del Alcázar de Sevilla”, *Al-Qantara*, XXVIII, 1, p. 181-228.
- * Almagro, A. 2008, *Palacios Medievales Hispanos. Discurso del Académico Electo Excmo. Sr. D. Antonio Almagro Gorbea...* Real Academia de Bellas Artes de San Fernando, Madrid.
- * Almagro Vidal, A. 2008, *El concepto de espacio en la arquitectura palatina andalusí. Un análisis perceptivo a través de la infografía*, Madrid.
- * Barrucand, M. 1985, *Urbanisme princier en Islam. Meknès et les villes royales islamiques post-médiévales*, Paris.
- * Borrás Gualis, G. 1985, *Arte Mudéjar Aragonés*, 2 vols. Zaragoza.
- * Deverdun, G. 1959, *Marrakech, des origines à 1912*, 2 vol. Rabat.
- * El Faïz, M. 2000, “L’Agdal e i giardini di Marrakech nella storia della città”, in *L’Agdal di Marrakech*, Treviso: Fondazione Benetton Studi Ricerche.
- * Estelle, J.B. “Mémoire adressé à Monseigneur de Maurepas”, in *SI*, 2e série, *France*, t IV, p. 688 et suiv.
- * Fernández Puertas, A. 2006. “La Alhambra. El Alcázar del Sultán (hoy Comares) y el Alcázar del Jardín Feliz (hoy Leones), según los Diwanes de Ibn al-Jatib e Ibn Zamrak”, AAVV. *Exposición: Ibn Jaldún. El Mediterráneo en el siglo XIV: Auge y declive de los Imperios*, Granada, p. 98-125.
- * García-Arenal, M. 2009, *Ahmad al-Mansur: the biginings of Modern Morocco*, Oxford.
- * García Pulido, L. 2008, *Análisis evolutivo del territorio de la Alhambra. TomoII: El Cerro del Sol en la Edad Media*, Thèse de doctorat, Université de Grenade, inédite.
- * Koehler, H. 1940, “La Kasba saadienne de Marrakech, d’après un plan manuscrit de 1585”, in *Hesperis*, XXVII, p. 1-20.
- * López Guzmán, R. *Arquitectura Mudéjar*, Madrid 2000.

- * Marçais, G. 1954, *L'architecture musulmane d'Occident. Tunisie, Algérie, Maroc*, Paris.
- * Meunier, J. 1957, "Le Grand Riad et les bâtiments saadiens du Badi selon le plan publié par Windus" in *Hespéris*, XLIV, p. 129-134.
- * Orihuela Uzal, A. 1996, *Casas y palacios nazaríes. Siglos XIII-XV*, Barcelona.
- * Windus, J. 1725, *A journey to Makinez; Th Residenz of the Present Emperor of Fez and Marocco on the Occasion of Commodore Stewart's Embassy thither for the Redemption of the British Captives in the year 1721*. Londres.

CARTE DES ÉMIRATS DE L'OUEST ALGÉRIEN¹ AU MOYEN ÂGE D'APRÈS IBN KHALDUN²

Saïd Dahmani

A la fin du VII^e et au début VIII^e siècle, le Maghrib connaît un bouleversement profond. Une ère nouvelle se met en place au cours de laquelle les autochtones prennent leur destinée en charge, en prolongement de la lancée du processus d'apparition de pouvoirs autochtones au tournant des V/VI^e siècles. Ce mouvement se poursuit tout au long du Moyen-âge. « *Les Berbères — écrit Ibn Khaldun — se défirent de ce qui les affectaient du pouvoir des Arabes et du poids des Mudhar, une fois que la foi s'était enracinée en eux(...). Les Berbères rivalisèrent alors dans la course au pouvoir.* ».

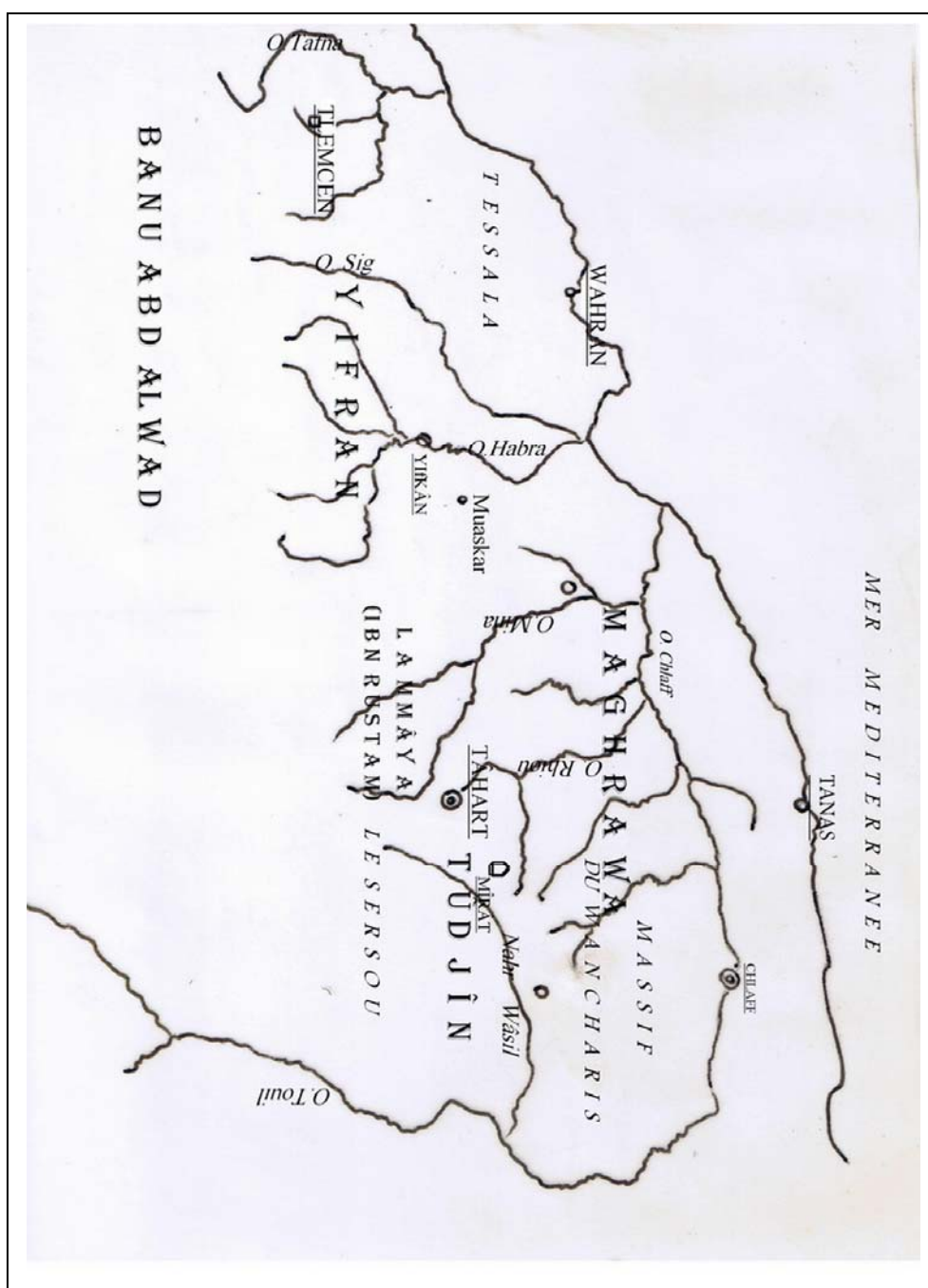
Cette réappropriation du pouvoir par les Amazighes, dans cette partie de l'Algérie, ne concerne généralement, dans les études historiques, que les « *pouvoirs majeurs* » : Murâbitûn, Muwahhidûn, Abd al-Wâd, qualifiés de « *dawla* » ou de « *khilâfa* », qui ne seront pas présentés ici. Or après la fin des campagnes militaires de la conquête musulmane et l'installation des institutions administratives des « *wâlî* », la course au pouvoir des amazighes s'est effectuée dans un autre registre : celui des antagonismes inter-tendances politico-religieuses musulmanes. L'ouest algérien fut un des foyers de cette recherche de création de pouvoirs autochtones autonomes, en adoptant une idéologie musulmane schismatique opposée à l'idéologie officielle de la *khilâfa*. Et c'est au cours du VIII^e siècle qu'apparaissent deux premiers pouvoirs locaux : celui de Abû Kurra et l'*Imama* des Ibn Rustum. Ces pouvoirs et ceux qui leur

¹ Il s'agit, géographiquement, du quadrilatère encadré par la frontière algéro-marocaine à l'ouest, à l'est par la longitude 1°30 (passant entre Ténès et Cherchell), par l'Atlas saharien au sud et la Méditerranée au nord. C'est des principaux émirats tribaux de cet espace qu'il est question dans cette communication.

² En français, Ibn Khaldûn, « *Histoire des Berbères* », traduite par le Baron de Slane, T.III ; Paris 1969.

En arabe, Ibn Khaldûn, « *Târîkh al Djazâ'ir fil kurûn al wustâ* », extraits du « *Kitâb al 'Ibar* » présentés par Saïd Dahmani ; Annaba 2011.

ابن خلدون، " تاريخ الجزائر في القرون الوسطى"، من "كتاب العبر"، جمع و تقديم و تعليق سعيد دحماني؛
عناية 2011.



carte des premiers pouvoirs émiraux

succèdent sont qualifiés par Ibn Khaldûn de « *mulk badawî* », qu'on pourrait rendre par « pouvoirs primaires », dans la mesure où ils constituent la forme première de gestion du pouvoir au sein de la « *kabîla* » par un segment supérieur aux autres branches. Au cours du Moyen-âge ces *mulk badawi* ont été nombreux. Certains sont parvenus à accéder au stade supérieur de « pouvoir majeur ». Ils créent des pouvoirs politiques différenciés, où la souveraineté dépasse le cadre originel du segment tribal, vers un cadre qui intègre d'autres segments, comme les villes et leurs activités, d'autres *kabîla* : c'est la *dawla*, par exemple celle des Abd al-Wâd. Dans ce qui suit, il sera présenté les « *mulk badawi* » les plus importants de l'ouest algérien.

EMIRAT DE ABU KURRA (carte)

Le mouvement kharidjite, né en Orient, trouve au Maghrib, où il envoie ses prédicateurs, des adhérents parmi les tribus amazighes, notamment les Banu Yifran de la région de Tlemcen. Abû Kurra est proclamé *khalîfa* en 148 H. /761 de J.-C. Le gouverneur de Kayrawân, Yazîd b. Hâtîm, élimine Abû Kurra et détruit son pouvoir dans l'œuf dans les campagnes de répression du kharidjisme qu'il dirige de 772 à 787.

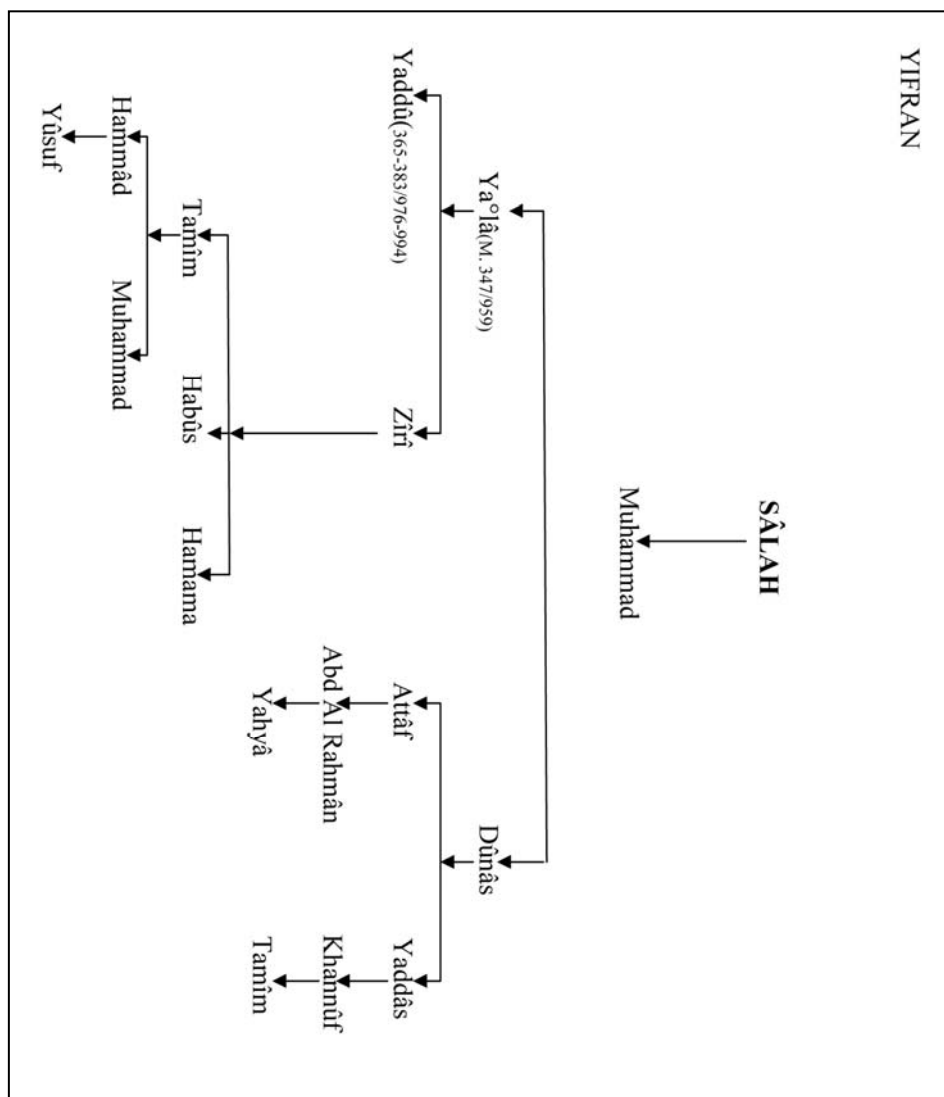
IMAMA DES IBN RUSTUM (carte)

Le mouvement d'autonomie dans les tribus de l'ouest algérien, poursuivant son appui au kharidjisme qui embrase tout le nord de l'Afrique depuis la Libye jusqu'au Maroc, jette les bases d'un nouveau pouvoir autonome. Ce sont les tribus *Lammâya*, de la région de Tiaret (*Tihart ou Tâhart*) qui fondent le premier pouvoir indépendant de Damas. L'*imâma* couvre le sud du massif de Wancharis, le Sersou, au sud de Mindas, et de la vallée de l'oued Mina limitrophe de l'Atlas saharien. Ils prennent pour chef Abd Al Rahmân b. Rustam, un des dirigeants de la tentative de prise du pouvoir au Maghrib par les khâridjites. Ibn Rustam trouve refuge et alliés chez les Lammâya. Il fonde avec eux l'*Imâma* kharidjite de Tâhart, qu'on peut considérer comme l'inauguration de toute une succession de pouvoirs amazighes dans l'ouest algérien. Cette principauté disparaît sous les coups des Fatimides (en 296/909). Ses transfuges s'enfoncent dans le Sahara, à Wardjilân (Wargla) d'abord, ensuite définitivement dans la vallée du M'zab.

NOUVEL EMIRAT DES BANU YIFRAN

(voir la carte et l'arbre généalogique n°1)

Leur espace occupe la région de Tlemcen, s'étendant à l'est vers la région de Tâhart. Disparus de la scène après l'échec d'Abu Kurra, ils renaissent à la course au pouvoir sous la direction d'un certain Salah au cours du premier tiers du IV^e H/X^e JC. . Son fils Muhammad lui succède. Il disparaît au cours d'un conflit interne aux B.Yifran. Le successeur, Ya°lâ b. Muhammad, s'affirme ; il fonde une capitale :



Arbre généalogique des Banu Yfran

Yifkân¹. Il entre en outre dans le jeu des alliances qui oppose les Fatimides aux Ommeyyades de l'Andalousie, en répondant à l'appel du souverain andalou Abd al-Rahman Al Nâsir. Ya°lâ entreprend même une politique d'expansion territoriale en investissant Oran (343H/955 JC) ; puis en association avec les Maghrâwa de Al Khayr b. Muhammad II, Ya°lâ chasse les Fatimides de Tâhart dans la même période. Mais le fatimide al-Mu°izz entreprend la reprise de son influence à l'ouest. Ya°lâ répudie l'allégeance aux Ommeyyades pour rallier les Fatimides. Mais al-Mu°izz, après ses succès dans l'ouest, n'oubliant pas l'ancienne conduite de Ya°lâ le fait assassiner (347 H/959 JC). Sa capitale Yifkân est ruinée. Les B.Yifran de l'ouest algérien se dispersent ; les uns se rendent en Andalous pour le djihâd, les autres rejoignent Fès.

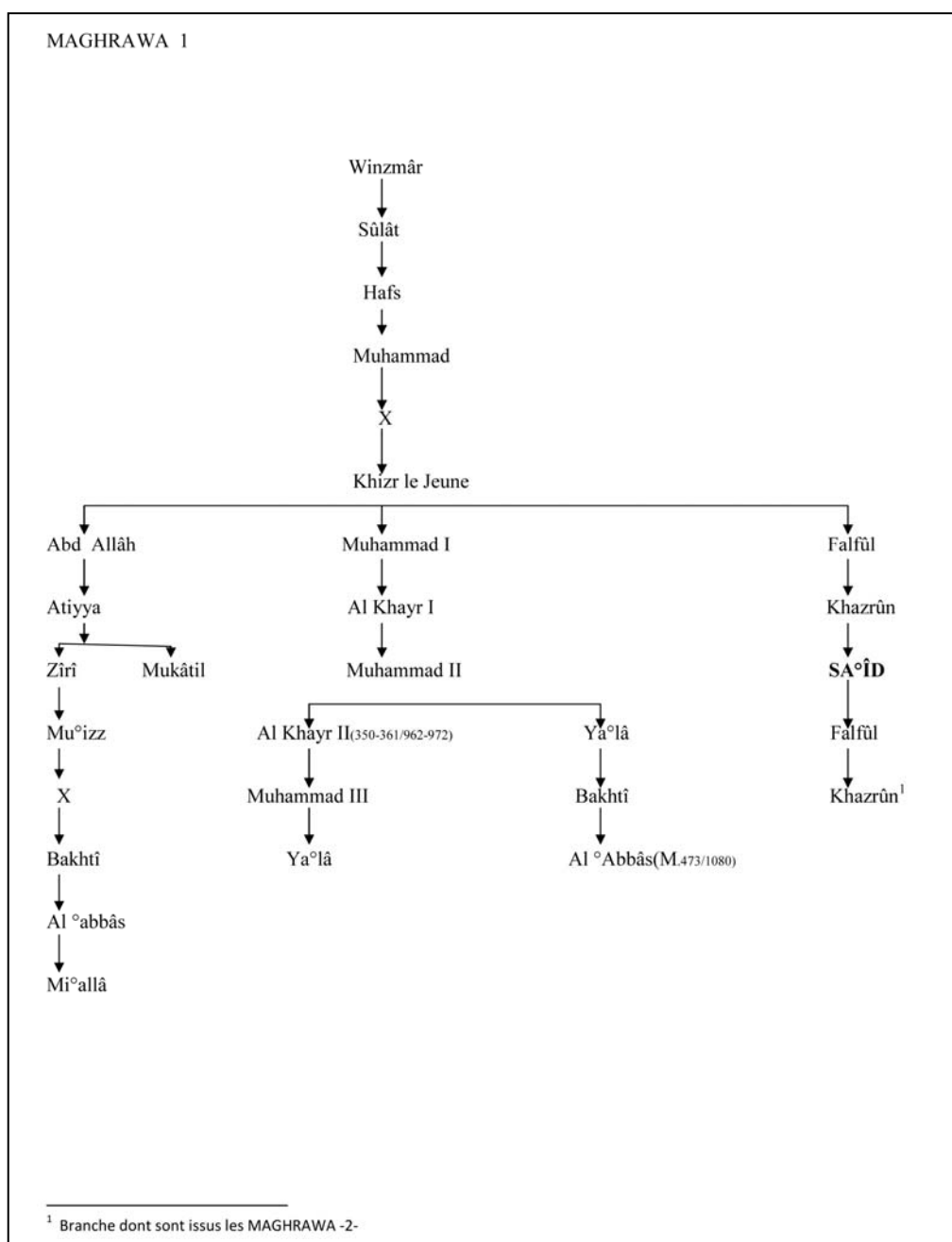
LES EMIRATS DES MAGHRAWA, DE SÛLÂT B. WIZMAR AUX BANU KHIZR ET AUX AWLÂD MINDÎL

(carte et arbres généalogiques 2 et 3).

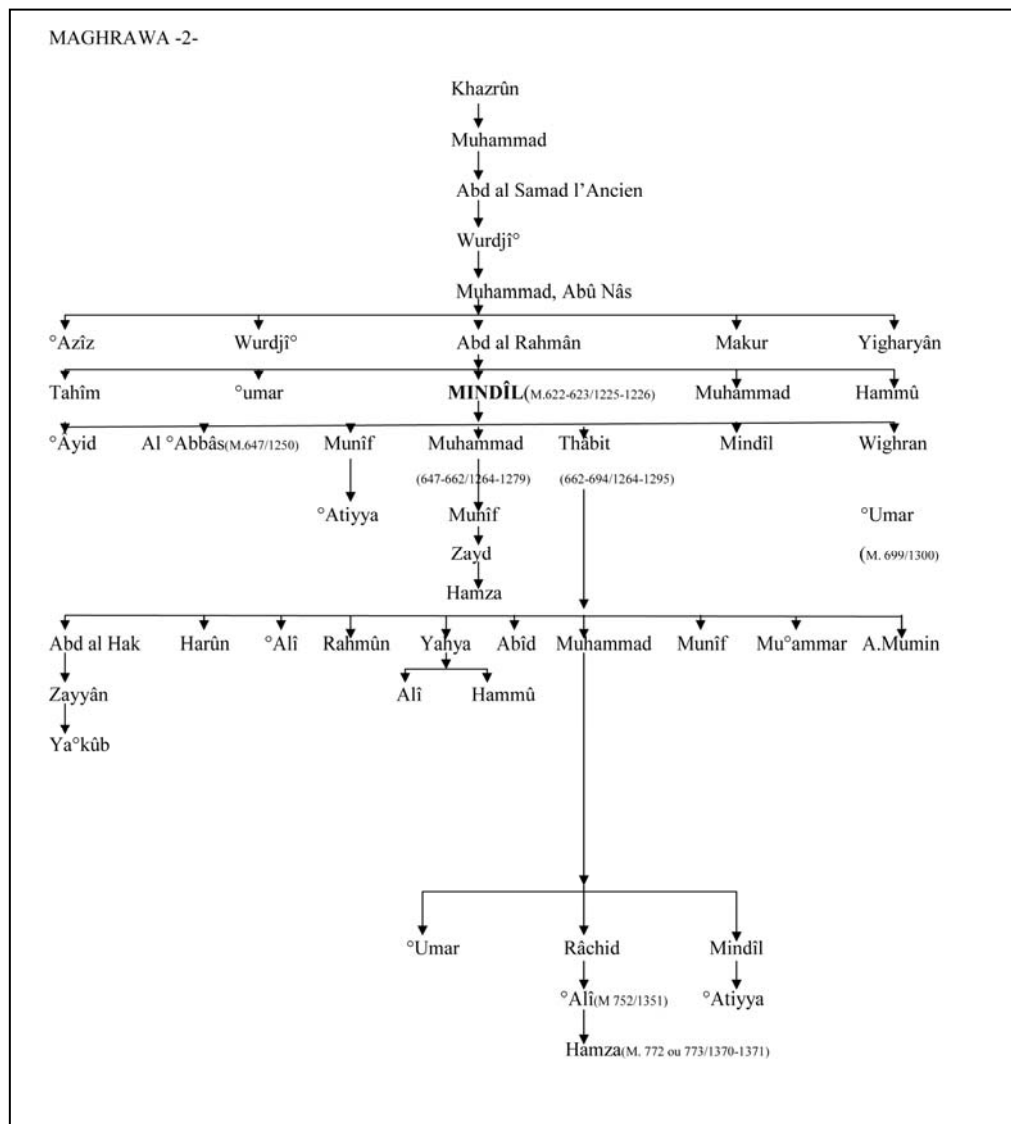
Les Maghrawa, puissante confédération zanatienne, a pour assiette territoriale originelle la région du Chlaff, avec une extension vers le pays tlemcénien et vers le mont Madiouna. Selon Ibn Khaldûn, un *mulk badawi* ne s'y est pas interrompu depuis la période anté-campagnes de la conquête musulmane. En effet, la conquête trouve au VII^e siècle (fin du I^{er} siècle de l'H.) Sûlât b. Wizmâr à la tête des Maghrâwa². Prisonnier, emmené à Médine où il se serait converti, ou bien rallié et converti sans guerre, il aurait reçu son investiture du *khalifa* °Uthmân b. °Affân et aurait souscrit une allégeance permanente à °Uthmân et à sa maison. Cette assertion serait une tentative de justification des périodes d'alliance avec les ommeyyades d'Espagne. La descendance de Sûlât gouverne les Maghrâwa jusqu'à la chute des Idrîssites de l'ouest algérien (vers 298 H/911 JC) auxquels Muhammad b. Khizr l'Ancien b. Hafs b. Sûlât avait cédé (vers 175 H/ 792 JC) l'administration des villes, se contentant d'exercer « *le mulk badawî* », son pouvoir dans les campagnes. L'opposition des Maghrawâ aux Fatimides est un principe quasi-permanent de leurs relations avec les voisins. Même s'ils ont, à un moment, abandonné leurs liens avec les ommayyades de l'Andalus, ils ont fini par revenir à cette alliance contre les Fatimides et leurs appuis les Sanhâdja

¹ Deux sites peuvent convenir à cette fondation. Le premier est situé, d'après de Slane, au pied du mont des Banî Warnîd, au sud de Tlemcen. Le deuxième, sous l'orthographe « *Fakkân* » ou « *Afakkân* », relevé sur une carte militaire de 1838, se trouve sur l'oued Fakkan et l'oued Hammam, à 5 km au sud-ouest de Mascara. Ce deuxième site serait plus plausible, d'autant qu'il se trouve sur ou près de ruines romaines signalées par la carte militaire sous le nom de *Castra Nova*.

² Ibn Khaldûn, après l'auteur anonyme du « *Kitâb mafâkhir al Barbar* », dans lequel il a puisé, est le seul à avoir donné cette information sur ce personnage. Cf. Ibn Khaldûn, *Histoire des Berbères*, traduit par Le Baron de Slane, T. III, p.27 et suivantes ; Paris 1969. Cf. également « *Fragments historiques sur les Berbères au Moyen Âge* », extraits du « *Kitâb mafâkhir al Barbar* » (*Titres de gloire des Berbères*), publié par E. Lévi-Provençal ; Rabat 1934. L'histoire de ce personnage et des événements qui l'accompagnent montrent combien l'histoire de la conquête musulmane en Afrique du nord comporte encore de nombreux points d'interrogation !



Arbre généalogique des Maghrawa - 1



Arbre généalogique des Maghrawa - 2

Banû Zîrî. Les Fatimides tentent une première campagne vers 309/922 contre Muhammad b. Khizr le Jeune ; mais ils échouent. L'année suivante, l'armée fatimide contraint les Banû Khizr à évacuer leurs campagnes et à se réfugier dans le désert du côté de Sidjilmâsa. Revenu à la charge contre les Fatimides, Muhammad b. Khizr est traqué par Zîrî b. Manâd qui le réduit au suicide.

Une guerre sans merci oppose les Maghrâwa aux Banû Zîrî. Ces derniers n'ont-ils pas interdit à tous les Zanata d'élever et d'utiliser des chevaux ? Al-Khayr II b. Muhammad II, prenant la succession, livre une bataille vengeresse au cours de laquelle il tue Zîrî b. Manâd. Le fils de ce dernier réagit ; il écrase l'armée maghrâwa, tue Al Khayr II faisant effondrer le pouvoir des Banû Khizr Maghrâwa dans leurs territoires du Chlaff.

Malgré sa réduction, le « *mulk badawî* » maghrâwa se prolonge dans la dynastie des Banû Khizr. Muhammad III b. al-Khayr II prend la succession, secondé par son oncle Ya°lâ b. Muhammad II qui a la réalité du pouvoir. Ce dernier, toujours fidèle aux Ommeyyades s'installe à Tlemcen, et poursuit les hostilités contre les Sanhâdja. Ya°lâ et ses successeurs affrontent les nouveaux venus parmi les Arabes Uthbudj et Zighba que les Sanhâdja Banû Hammâd lancent contre eux. La principauté disparaît et avec elle la dynastie des Banû Khizr, sous le règne de Al °Abbâs b. Bakhtî et de Mu°allâ b. Bakhtî avec l'installation des Murâbitûn en 473-774/1080-1081.

Cependant la plupart des Maghrâwa choisissent de demeurer dans le pays du Chlaff et des zones limitrophes. Une branche cadette issue de Falfûl fils de Khizr le Jeune s'allie aux Sanhâdja et prend en charge la responsabilité de l'émirat à la tête de ces tribus. Elle exerce le pouvoir durant la période des Murâbitûn dans une situation de quasi indépendance.

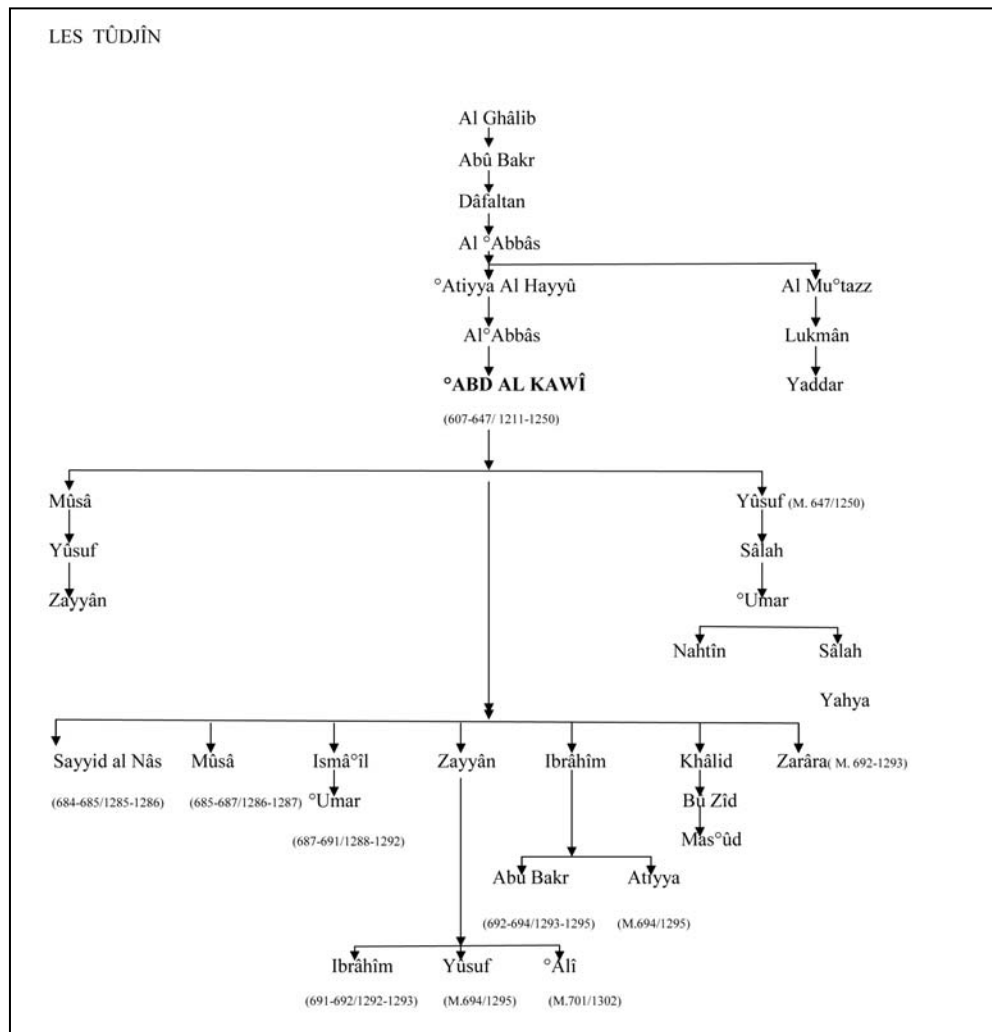
Lors du triomphe des Muwahhidûn, Muhammad b. Abd al-Samad (issu de Falfûl b. Khizr) obtient le diplôme « d'iktâ°¹ » dans ses territoires du Chlaff. Une nouvelle dynastie naît avec Mindîl, le successeur de Muhammad b. °Abd al-Samad. Il affermit son pouvoir, en augmentant ses territoires par l'annexion des monts du Wancharîs, de la région de Lamdiya... Il se dote d'une citadelle : la kasaba de Mîrât².

Les Abd al-Wâd³, partisans et soutiens des Muwahhidûn, obtiennent de ces derniers d'administrer la circonscription de Tlemcen en leur nom, du fait de la fidélité

¹ Voir EI2, article 'Iktâ°. Il faut cependant tenir compte du fait que nous sommes au Maghrib, où au Moyen âge, il y a eu peu de transfert de propriété du sol qui appartient déjà aux tribus, d'abord amazighes, puis en association avec les tribus arabes. L'« iktâ° » consiste donc quasi exclusivement dans la délégation des droits fiscaux pour le compte du pouvoir central. Mais à partir du XIV^e siècle, surtout, le pouvoir central, affaibli, abandonne ses droits fiscaux aux tribus en contrepartie de leur appui politique dans les luttes dynastiques.

² Etablie sur l'oued Rhiou, entre Tâgdemt et le Wancharîs. Elle a dû servir de citadelle défensive et probablement surtout de grenier fortifié. A ce propos, qu'il s'agisse de Mîrât ou de Yifkân, la citadelle des Yifran, il serait intéressant d'entreprendre des prospections en vue de futures fouilles systématiques.

³ Avant le V/XI^e siècle, les Banû Abd al-Wâd étaient dispersés jusqu'au Mizâb. Après, ils occupaient des territoires sahariens entre le Mizâb et Fikîk et Malawiyya. Ils progressèrent par la suite vers le nord dans les territoires de la vallée de l'oued Mindâs, obtenant des Muwahhidûn des « iktâ° » qui leur permirent



Arbre généalogique des Tudjin

de s'accaparer du domaine des Banû Wamânû sur la rive orientale, et de celui des Banû Yalûmî sur la rive occidentale et de fonder et affermir leur « *mulk badawî* ». Cette situation perdura jusqu'à la chute des Muwahhidûn. Ils s'étendirent vers le territoire tlemcénien. S'installant à Tlemcen dont ils firent leur capitale, ils évoluèrent vers le « *mulk hadharî* », un pouvoir supérieur s'appuyant sur les villes et la citadinité ; ce qui — selon Ibn Khaldûn — leur permit de fonder un royaume et dominer les autres émirats zanata.

sans faille qu'ils leur ont vouée. Lors de l'ascension des Abd al-Wâd sous l'impulsion de Yaghumrâsin, le fondateur de la dynastie, les Awlâd Mindîl Maghrâwa, contestant la suprématie acquise par les Abd al-Wâd des Muwahhidûn, les affrontent en concurrents et cherchent à les éliminer en faisant appel aux Hafsides¹ de Tunis. Ces derniers, tout en finissant par reconnaître aux Banû Abd al-Wâd la suprématie dans l'ouest algérien en tant que « *pouvoir majeur* », accordent aux Banû Mindîl de gouverner leur fief parés des emblèmes de la royauté (« *âla* ») que revêtent les Banû Abd al-Wâd, sous le règne de Al °Abbâs b. Mindîl. Les Hafsides ont agi de la sorte dans un souci de maintien du pouvoir des maîtres de Tlemcen dans un équilibre précaire face aux Awlâd Mindîl et aux autres groupes tribaux zanata. Ce deuxième émirat Maghrawa poursuit une existence parallèle à celle des Banû Abd al-Wâd. Ibn Khaldûn cite parmi les derniers princes de cet émirat Hamza décédé en 772 ou en 773/1351 ou 1352, date qui coïncide avec la chute de la principauté.

EMIRAT DES BANÛ TÛDJÎN

(carte et arbre généalogique)

Voici une autre tribu importante qui a également exercé un « *mulk badawî* ». Leur fief se trouve sur les bords du Chlaff, au sud-est du massif de Wancharîs et dans le Sersou ; il occupe l'angle sud-est de l'espace de notre étude.

Bien que les destinées des Banû Tûdjîn commencent à se dessiner vers le XI^e siècle avec Al Ghâlib, il faut attendre un cinquième successeur, issu d'une branche parallèle pour s'imposer sur la scène politique avec l'appui que leur *amîr* Lukmân b. al-Mu°tazz donne au sanhadjien Badîs dans le conflit qui l'oppose à Hammâd. Ce qui lui permet d'exercer son pouvoir sur son fief sans conteste jusqu'à la chute des Hammâdiyyûn et l'émergence des Muwahhidûn. Le pouvoir revient alors aux Tûdjîn avec °Atiyya b. Manâd, cinquième successeur issu de la branche directe. °Atiyya et ses successeurs entretiennent des relations conflictuelles avec les Muwahhidûn, dont ils contestent l'investiture accordée aux Banû Abd al-Wâd à la tête du pays sous administration de Tlemcen ; ils se soulèvent contre les Muwahhidûn. Et quand le pouvoir de Yâghumrâsin s'est fait sentir, le nouvel homme fort des Banû Tûdjîn, °Abd al-Kawî, dont la dynastie prend le nom (Banû °Abd al-Kawî), s'allie au sultan hafside Abu Zakariyâ I^{er} pour investir le royaume Abdelwadide et imposer à Yâghumrâsin sa suzeraineté. On trouve encore mention de chefs des Banû Tûdjîn vers 783/1382.

¹ Les Hafsides, anciens gouverneurs de l'Est maghribin au nom des Muwahhidûn, finissent également par devenir autonomes à Tunis. Dès lors, avec l'effondrement du pouvoir *muwahhidî*, les Hafsides se considérant les continuateurs de l'empire entreprennent toute action pour se faire reconnaître en tant que tels. Abû Zakariya I^{er}, profitant des antagonismes entre les grandes tribus zanata et Yâghumrâsin entreprend une expédition qui s'achève par la reconnaissance de la suzeraineté hafside par le royaume de Tlemcen. Abu Zakariyâ I^{er} autorise les chefs des tribus de se parer des insignes du pouvoir royal (*âla*), pour rabaisser Yâghumrâsin.

*

* *

A la présentation succincte des principaux *émirats* de l'ouest algérien, il y a lieu d'insister sur leur vitalité et leur persistance dans le paysage politique médiéval, comme inféodés aux « *pouvoirs majeurs* » ou comme prétendants à l'accession à ce « *pouvoir majeur* » à leur tour. Qu'ils représentent l'expression de l'alternance (*tadâwul*) à la direction de la *kabîla* par un segment de celle-ci¹, ou l'expression de la course concurrentielle au pouvoir d'entités tribales étrangères les unes aux autres, ces *émirats* contribuèrent, par la cession de leur appui dans les conflits inter-étatiques au plus offrant, à l'instabilité des « *pouvoirs majeurs* ». Et en exigeant, à l'instar des tribus arabes, des '*iktâ*' de plus en plus importants, privant les pouvoirs de ressources financières nécessaires au maintien de leur puissance et de leur existence, ils les fragilisèrent et les affaiblirent. C'est le cas du royaume abdelwadide, par exemple, réduit à la capitale Tlemcen et ses environs immédiats dès la fin du XIV^e siècle.

¹ Les différents *émirats* présentés ici appartiennent à l'ensemble *Zanâta* et à ses sous ensembles au sein desquels, suivant la théorie de la *°asabiyya* d'Ibn Khaldûn, se sont constitués ces *émirats*.

مدينة تلمسان إبان القرنين (07 – 08 هـ / 13 – 14 م)

د. الرزقي شرقي
Rezqui Chergui
Université de Tlemcen

Résumé:

L'apogée de l'architecture ziyyanide à Tlemcen durant la seconde moitié du XIII^e siècle et la première moitié du XIV^e siècle est le reflet de l'art hispano-mauresque dans la région du Maghreb central (Algérie), dont la réalisation de ses principaux monuments historiques due à la contribution directe aux artisans andalous.

La présente étude intitulée: « Contribution des artisans andalous à l'évolution de l'architecture tlemcénienne pendant le XIII^e - XIV^e siècles », retrace les détails de ce mouvement artistique entre les deux rives de la Méditerranée, en basant sur quatre axes: les conditions géo-historiques favorisant l'influence artistique de l'Andalousie sur Tlemcen; l'évolution de l'art hispano-mauresque dans la capitale ziyyanide d'après ses monuments historiques existants ; les caractéristiques de l'art andalous qui subsistent dans les éléments de l'architecture ziyyanide à Tlemcen; enfin, la contribution directe des artisans andalous à la construction et la décoration du Palais royal au Mechouar tels que le pavillon de Dār Abū Fīḥr et le pavillon du palais de gouvernance élevés simultanément sous l'ordre du Sultan 'Abd al-Raḥmān I (1318 – 1337) d'après Ibn Khaldūn.

بداية من منتصف القرن (05 هـ / 11 م) تقريبا توحدت عدوة المغرب الإسلامي الواقعة بجنوب مضيق جبل طارق مع نظيرتها عدوة الأندلس بالشمال ضمن وحدة فنية محلية واحدة، عُرفت لدى دارسي الفن الإسلامي باسم "الفن المغربي الأندلسي" (*L'art hispano mauresque*)¹، تلك الوحدة الفنية التي ظلت

¹ أكثر تفاصيل حول ظروف نشأة هذا الفن بتلك المنطقة، ومراحل تطوره، وأصوله الفنية، وأبرز خصائصه المتميزة، وحدود امتداداته الجغرافية في أوسع امتداداته، ينظر على سبيل المثال المراجع الآتية:

-Terrasse (H), *L'art Hispano-mauresque des origines au XIII^e siècle*, Editions G. Evanoest, Paris, 1932.
-Ricard (P), *Pour comprendre l'art Musulman dans l'Afrique du Nord et en Espagne*, Librairie Hachette, Paris, 1924.
-Enrique (S), *L'Espagne Mauresque; Cordoue, Séville et Grenade*, traduit par: Couffon (Cl.), Editions Albin Michel, Paris, 1964.

منغلقة على ذاتها كطراز فني إقليمي بعيدا عن تأثيرات الفن الإسلامي الشرقي قرابة خمسة قرون كاملة، أي إلى غاية ظهور العثمانيين بمنطقة الشمال الإفريقي، مستهل القرن (10هـ / 16م)، حيث قدموا بفن جديد سرعان ما اكتسح أرجاء معتبرة من القطرين المتجاورين: المغرب الأدنى (تونس حاليا) الذي تحول اسمه آنذاك إلى اسم "إيالة تونس"، والمغرب الأوسط (الجزائر)، الذي أصبح يُعرف هو الآخر باسم "إيالة الجزائر"، ولم يُستثن من تأثير ذلك الوافد الجديد غير مدينة تلمسان بأقصى الغرب الجزائري، موضوع هذه الدراسة، وإقليم المغرب الأقصى، أو المملكة المغربية اللذان ظلّا وفيين لمبادئ الفن المغربي الأندلسي المذكور حتى الفترة المعاصرة لأسباب تاريخية، وجغرافية، وثقافية لا يسع المقام للوقوف عندها هنا².

1 - مدينة تلمسان مركز جهوي للفن المغربي الأندلسي على عهد بني زيان:

لم يكن لمدينة تلمسان شأن تاريخي كبير قبل الفتح الإسلامي للمنطقة، لكن بمجرد رسوخ دعائم الإسلام هناك، سرعان ما تحولت إلى عاصمة الغرب الجزائري برمته، أو كما كان يُنعت آنذاك بموطن القبائل الزناتية أحيانا، وباسم "المغرب الأوسط" أحيانا أخرى، طيلة فترة القرون الوسطى من غير انقطاع، بدءً بقيام إمارة الأهالي من قبائل مغراوة، وبني يفرن في حدود عام (148هـ / 765م) على أقل تقدير إلى غاية سقوط الدولة الزبانية عام (962هـ / 1554م)، وذلك بسبب موقعها الاستراتيجي المتميز، كما يمكن أن يُستشف بوضوح من تركيبة اسمها "تلم / سأن"، الذي يعني بحسب لغة زناتة القديمة: الجمع بين التلّ والصّحراء على حدّ قول يحيى بن خلدون نقلا عن تأويل أستاذه "أبو عبد الله الأبلّبي" الخبير بلسان تلك القبائل الأمازيغية على حدّ شهادته³.

وهو الموقع الجغرافي الذي يقول عنه البكري ما نصّه بالحرف الواحد: "وهذه المدينة تلمسان، قاعدة المغرب الأوسط... وهي دار مملكة زناتة، ومُوسطة قبائل البربر، ومقصّد لتجار الأفاق"⁴. ويؤكد عبد الرحمن بن خلدون من جهته ذلك في وقت لاحق بقوله: "هذه المدينة [يعني تلمسان] قاعدة المغرب الأوسط، وأم بلاد زناتة، اختطّها بنو يفرن بما كانت في موطنهم، ولم تقف على أخبارها فيما قبل ذلك"⁵. فيما يقول الإدريسي بهذا الخصوص دائما: "ومدينة تلمسان قفْل بلاد المغرب، وهي على رصيف للداخل والخارج منه، لا بدّ منها، والاجتياز بها على كلّ حال"⁶.

وبذلك شكّلت تلمسان رهانا كبيرا على مدار القرون الوسطى في استراتيجيات الدول المتعاقبة على حكم المنطقة، وما واكبها من نزاعات إقليمية، ضمن "سياسة إعادة الانتشار"، أو "سياسة حرب المواقع"، شأن النزاع الفاطمي الأموي على صعيد الخلافة، والنزاع الحمادي المرابطي، أو الموحيدي مع بني غانية، أو المريني الزباني، والزباني الحفصي، بل وحتى الحفصي المريني على صعيد الدول والإمارات المستقلة بذاتها في المنطقة، وكذا على مستوى الصراع القبلي نفسه، كما هو متجلّ بوضوح في صراع بني عبد الواد مع بقية القبائل الزناتية، والقبائل العربية المجاورة لها هناك.

-Golvin (L), *Essai sur l'Architecture Religieuse Musulmane*, Editions Klincksieck, Paris. Tome: 1 (Généralités), 1970; Tome: 4, 1979, Livre Cinq (L'Architecture Religieuse Hispano-mauresque jusqu'au Marinides); Terrasse (H), *l'Espagne du moyen âge; Civilisation et Arts*, librairie A. Fayard, Paris, 1966.

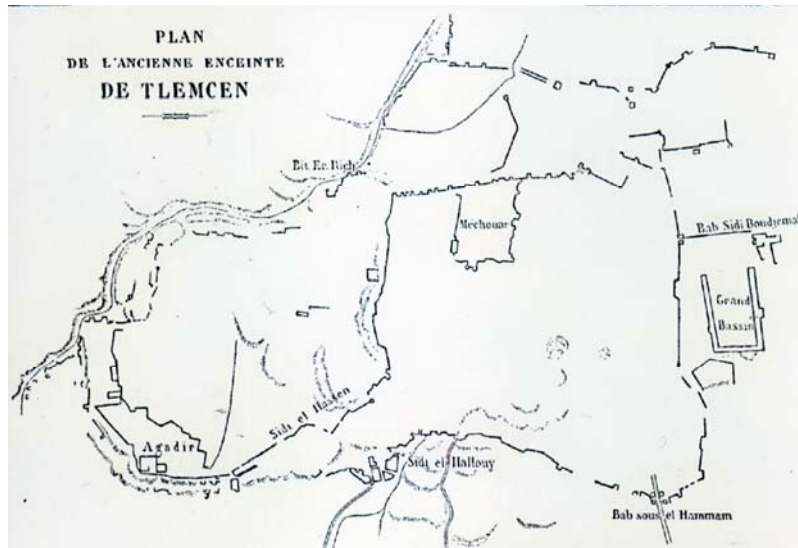
² يُنظر بشأن ذلك على سبيل المثال رسالتنا: "تطور المقرنسات في عمارة المغرب الإسلامي خلال القرنين (05 - 11هـ / 13م)", رسالة ماجستير (غير منشورة)، مناقشة بإشراف الأستاذ الدكتور سعيدوني ناصر الدين، والدكتور عقّاب محمد الطيّب، معهد الآثار بجامعة الجزائر، السنة الجامعية (1999 - 2000م)، ص ص 140 - 143.

³ ابن خلدون (أبو زكريا يحيى بن محمد)، كتاب بغية الرواد في ذكر الملوك من بني عبد الواد، نشره وصحّحه بال ألفرد، مطبعة بيروت فونطانا الشرقية، الجزائر، 1903، الجزء الأول، ص 9.

⁴ البكري (أبو عبد الله محمد بن عبد العزيز بن محمد)، المسالك والممالك، حقّقه ووضع فهرسه جمال طلبة، نشر دار الكتب العلمية، بيروت، الطبعة الثانية، 2003، ص ص 76 - 77.

⁵ ابن خلدون (عبد الرحمن)، تاريخ ابن خلدون المسمى ديوان المبتدأ والخبر في تاريخ العرب والبربر ومن عاصرهم من ذوي الشأن الأكبر، تعليق الحواشي وفهرسة خليل شحاتة، مراجعة سهيل زكار، نشر دار الفكر، بيروت، 2000، الجزء 07، ص 101.

⁶ الإدريسي (أبو عبد الله محمد بن محمد بن عبد الله)، المغرب من كتاب نزّهة المشتاق، حقّقه ونقله إلى الفرنسية محمد حاج صادق، نشر ديوان المطبوعات الجامعية، الجزائر، 1983م، ص 102.



المخطط (01) : بقايا أسوار "أغادير"، و"تاقرارت"، نقلا عن: "دولو رال".

نجم عن ذلك أحداث ووقائع تاريخية مصيرية، سرعان ما انعكس أثرها بشكل مباشر على الحركة العمرانية القائمة بمدينة تلمسان، وما اكبتها من طُرُز معمارية متنوعة في كل من "أغادير"، أي "مدينة السور القديم" النواة الأولى للمدينة التاريخية، الواقعة اليوم بالضاحية الشرقية من تلمسان قبل هجرها، والاستعاضة عليها بنواة جديدة تُعرف باسم "تاقرارت"، أي "المعسكر" ساعة إقدام الأمير المرابطي "يوسف بن تاشفين" على حصار مدينة أغادير عام (468هـ / 1075م)⁷، حيث فضّل ذلك الموضع بعد فتح أغادير، بدل الإقامة فيها بين الرعية، وبناء مدينة جديدة خاصة به، وبجيشه في معزلٍ عنها على نسق مدينة القاهرة، والفسطاط (المخطط: 01) على حدّ تشبيه الجغرافي ياقوت الحموي، المتوفى عام (626هـ / 1229م)، والذي قال بهذا الخصوص عن صواب: "تلمسان ... مدينة بالمغرب، وهما مدينتان متجاورتان، مسورتان، بينهما رمية حجر. إحداهما قديمة والأخرى حديثة؛ والحديثة اختطّها الملمثون، ملوك المغرب، واسمها "تاقرارت"، فيها يسكن الجند وأصحاب السلطان، وأصناف من الناس؛ واسم القديمة "أغادير"، يسكنها الرعية؛ فهما كالفسطاط والقاهرة من أرض مصر"⁸.

وهو الموضع الذي بقي نواة للمدينة التاريخية منذ ذلك الحين إلى اليوم، ولو أنّ قمة ازدهار الحركة المعمارية بتلمسان، وتقدم طرزها الفنية، موضوع هذه المداخلة، يُعزى إلى الأسرة الزيانية (637 – 962هـ / 1236 – 1554م)، التي اتخذت من تلمسان عاصمة للمغرب الأوسط على مدار ما يُقارب ثلاثة قرون وخمُس القرن. إذ يقول عبد الرحمن بن خلدون بهذا الصدد ما نصّه بالحرف الواحد: "ولم يزل عمران تلمسان يتزايد،

⁷ - ابن عذاري المراكشي، البيان المغرب في أخبار الأندلس والمغرب، تحقيق ومراجعة إحسان عباس، نشر دار الثقافة، بيروت، الطبعة الثالثة، 1983م، الجزء الرابع، ص 29.

- يحيى بن خلدن، مصدر سابق، الجزء الأول، ص 21.

⁸ العربي (إسماعيل)، المدن المغربية، نشر المؤسسة الوطنية للكتاب، الجزائر، 1984م، ص 135.

وخطتها تتسع، الصروح فيها بالأجر والفهر، تعلو وتُشاد إلى أن نزلها آل زيان، واتخذوها داراً لمُلكهم، وكرسها لسلطانهم، فاختصوا بها القصور المؤنقة، والمنازل الحافلة، واغترسوا الرياض والبساتين، وأجروا خلالها المياه، فأصبحت أعظم أمصار المغرب، رحل إليها الناس من القاصية، ونفقت بها أسواق العلوم والصناعات، فنشأ بها العلماء، واشتهر فيها الأعلام، وضاهت أمصار الدول الإسلامية، والقواعد الخلافة⁹.

وهي فترة زمنية تزامنت مع بلوغ الفن المغربي الأندلسي أوج ازدهاره ونضجه من الناحية الفنية، وأوسع انتشار له من ناحية الامتداد الجغرافي بمنطقتي المغرب الإسلامي، وشبه الجزيرة الأيبيرية لدى المسلمين والمسيحيين هناك على حد سواء، حيث بدت تلمسان في تلك الأثناء أحد أكبر المراكز الجهوية الثلاثة لهذا الفن إلى جانب كل من: مدينة غرناطة بالأندلس مهد نشأة وترعرع هذا الطراز الفني الجهوي الزانق، ومركز إشعاعه في اتجاه حواضر المغرب الإسلامي بداية من دخول المرابطين الأندلس عام (479هـ / 1086م)، واستمرار تلك الحركة الفنية من غير انقطاع إلى غاية سقوط مدينة غرناطة آخر معقل للمسلمين بالأندلس سنة (1492م)؛ وجوهرة المغرب الأقصى مدينة فاس على عهد المرينيين، حيث بدت هذه المدن الثلاث آنذاك في علاقات ثقافية وثيقة جدًا على الرغم من تلك التوترات السياسية الطرفية التي كانت تحدث بين حكام (المرينيين بفاس، وأبناء عمومتهم الزيانيين بتلمسان، وبنو الأحمر بغرناطة من حين إلى آخر).

2 - تطور الفن المغربي الأندلسي بتلمسان من خلال معالمها التاريخية:

لاحت بواحد طراز الفن المغربي الأندلسي لأول مرة بمعالم مدينة تلمسان في التوسعة، أو التجديد المعماري الجزئي الذي أدخله ثاني أمراء الدولة المرابطية "علي بن يوسف بن تاشفين" في عقد ثلاثينات القرن (406هـ / 12م) على جامع تلمسان (المخطط: 02) الذي أنشأه والده من قبل في عقب استقراره بتأقراوت بداية من عام (468هـ / 1075م) كما سلفت الإشارة من قبل، والذي كان تشييده آنذاك بأسلوب بسيط، وأبعاد صغيرة، مقارنة لأبعاد وشكل جامع ندرومة السابق له تاريخياً، تماشياً مع طبيعة الشخصية الثقافية التي كان يتمتع بها المرابطون قبل دخولهم الأندلس، واكتشاف فنونه المعمارية المتقدمة جدًا، مقارنة بواقع حالهم البدوي في عمق الصحراء، وميولهم للزهد في الحياة، وانشغالهم بالدعوة، والجهاد على هامش بذخ العيش، والتطاول في البنين والإسراف في تنميته¹⁰.

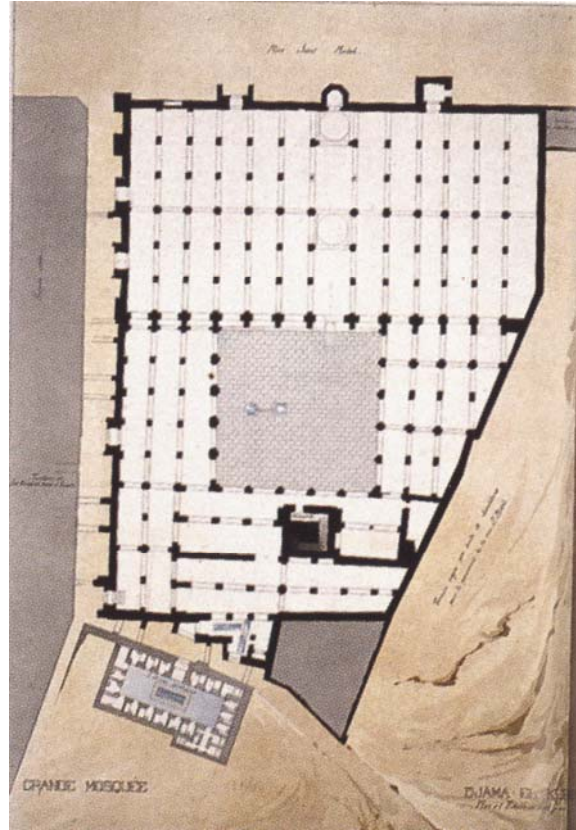
إذ أقدم الأمير علي بن يوسف في هذا المقام على إضافة بلاطات وأساكيب جديدة للمعلم السابق، وكسوة واجهة حنية محرابه بزخرفة جصية في منتهى الدقة والإتقان على نسق زخارف العقود والحنينات المعهودة بالمعالم الأندلسية آنذاك، كما زوده بقبة متقاطعة الأوتار، ومخرمة البدن أمام المحراب على شاكلة قبة جامع قرطبة في الأندلس، حيث لا تقل عنها هي الأخرى بهاءً، وجمالاً، ما تزال حتى اليوم قبة فريدة من نوعها في عداد القباب الأثرية المشيدة بالقطر الجزائري، قبل أن يقدم على تدوين تاريخ الفراغ من تلك الأشغال بالخط اللين لأول مرة في تاريخ الخط العربي على المعالم المغربية برقيتها على خلاف الاعتقاد السائد، الذي مفاده ظهور هذا النوع من الخطوط الأثرية بالمنطقة في عهد الموحدين من بعدهم.

وقد كان ذلك في شهر جمادى الثانية (530) هجري، الموافق لـ 07 مارس – 04 أبريل (1136م)، إضافة إلى تزويد الجامع بمقصورة خشبية، ما تزال قطع هيكل مدخلها وبعض القطع من حواجزه الجانبية

⁹ عبد الرحمن بن خلدون، مصدر سابق، الجزء 07، ص 105.

¹⁰ - Golvin (L), *Op.cit*, Tome IV. (L'art hispano-musulman), éditions Klincksieck, Paris, 1979, p 179 ; Bouruiba (R), *L'art religieux musulman en Algérie*, éditions société nationale d'édition et de diffusion, Alger, 2^{ème} édition, 1981, p 105, colonne 2.

محفوظة بمتحف المدينة حتى اليوم، تحمل تاريخ شهر رمضان (533) هجري، الموافق لـ 02 – 31 ماي (1140)م¹¹.



المخطط (02): مخطط جامع تلمسان بمختلف مرافقه في عام (1843)،
المصدر: "أرشيف وزارة الثقافة الفرنسية بقصر فانسان"
نقلا عن: ميشيل تيراس، وأنياس شاربوننتي".

وهو ما يحمل على الاعتقاد باستقدام صنّاع وحرفيين مهرة من الأندلس خصّيصا لإنجاز المشروع لاعتبارين رئيسيين، أولهما أنّ مصادر تاريخ المغرب الإسلامي خلال القرون الوسطى تشير من حين إلى آخر استفادة الأمراء المرابطين من خبرة الصّناع والحرفيين الأندلسيين في إنجاز منشآت معمارية عديدة بمحلّ إقامتهم في مراكش جنوب المغرب الأقصى، لاسيما المنشآت الفنّية كبناء السّدود، واستخراج المياه وتوصيلها إلى

¹¹ Bouruiba (R), *L'art religieux*, Op.cit, p 105.

حاضرته، وغرس البساتين الغناء، وما إلى ذلك، بل كان تسوير مدينة مراكش نفسه عام (520هـ / 1126م) باستشارة من أبي الوليد بن رشد الأندلسي¹².

وثانيها بقاء تلك الزخرفة الرفيعة حكرا على جامع تلمسان دون بقية معالم المدينة إلى غاية نهاية القرن (13هـ / 1070م)، حيث ظهر مسجد تذكاري بجواره، يصغره حجما بكثير، لكن لا يتحرج في مضاياه بترف زخرفة حنية محرابه المتخذة بدورها من الجص، والمحاكية في أدق التفاصيل لنظيرتها بالجامع المرابطي المذكور، ألا وهي حنية محراب مسجد أبي الحسن التتسي (اللوحة: 01)؛ الذي تم تشييده بأمر من السلطان الزياني الثاني: أبو سعيد عثمان بن يغمراسن بن زيان (681 – 703هـ / 1283 – 1304م) على شرف أخيه الأصغر الأمير أبي عامر إبراهيم الذي قدم له خدمات عسكرية ودبلوماسية جليلة قبل وفاته المباعة عام (696هـ / 1296م) على حد ما توضحه الكتابة التأسيسية، الخاصة بهذا المعلم التاريخي، المعلقة اليوم في أعلى الجدار الغربي من بيت الصلاة بذلك المسجد دائما، والمنفذة هي الأخرى بخط أندلسي في غاية التجويد (اللوحة: 02).



اللوحة (01): زخرفة حنية محراب مسجد أبي الحسن التتسي، تصوير: "مرابط ليلي".

فاتحا بذلك المجال على مصراعيه أمام معالم زيانية أخرى، لم تتأخر من جهتها عن احتضان المقومات الرئيسية لزخرفة الفن المغربي الأندلسي بشكل متدرج، بدءا باستيعاب الزخرفة الجصية، والقبة المخرمة كما سبق الذكر، مروراً بتوظيف الفسيفساء المتعددة الألوان على نطاق واسع وبنظام محكم، وانتهاءً بالقبة المقرنسة الباعثة على الدور.

ففي هذا التسق العام أقدم السلطان أبي حمّو موسى الأول بن عثمان بن يغمراسن (707 – 718هـ / 1307 – 1318م) على بناء أقدم مدرسة في المغرب الأوسط بحي المطمر، غرب مدينة تلمسان في حدود عام

¹² مؤلف أندلسي مجهول، كتاب الحلل الموشية في ذكر الأخبار المراكشية، تحقيق سهيل زكار وعبد القادر زمامة، دار الرّشاد الحديثة، الدّار البيضاء، الطبعة الأولى، 1979م، ص ص 90، 98.

(710هـ / 1310م)، تَجِيلًا، وتَعْظِيمًا لِلأَخْوِيَيْنِ الْعَالَمِيَيْنِ: أَبُو زَيْدِ عَبْدِ الرَّحْمَنِ بْنِ مُحَمَّدِ بْنِ عَبْدِ اللَّهِ بْنِ الْإِمَامِ، وَشَقِيقِهِ أَبُو مُوسَى عَيْسَى، الْوَافِدَيْنِ عَلَيْهِ سَاعَتُهَا مِنْ ضَوَاحِي تَنَسُّ بِسَاحِلِ الشَّلْفِ¹³.

تلك المدرسة التي بقيت مزدهرة على أقل تقدير إلى غاية القرن (11هـ / 17م)، كما يمكن أن يُستنتج من شهادة الرحالة حسن الوزان، الذي زارها في غضون القرن (10هـ / 11م)، ووقف على أحوالها عياناً، حيث قال: "وتوجد بتلمسان مساجد عديدة جميلة صنيّة، لها أئمة وخطباء، وخمس مدارس حسنة، جيّدة البناء، مزدانة بالفسيفساء، وغيرها من الأعمال الفنيّة، شَيّد بعضها ملوك تلمسان، وبعضها ملوك فاس"¹⁴. وهو الكلام الذي أكّده من بعده الإسباني "مرمول كاربخال" في غضون القرن الموالي، كما هو متجلّ بوضوح في كتابه الموسوم بـ: "إفريقيا"، والذي لم يفته من الدقة حتّى الانتباه لكتابات الأوقاف التي كانت معلّقة بمساجد، ومدارس مدينة تلمسان على ما يبدو من إشارته إلى كثرة الأوقاف المحبوسة على تلك المنشآت الدينيّة والعلميّة هناك¹⁵.



اللوحة (02): اللوح الرخامي للكتابة التذكارية بمسجد أبي الحسن التَّنْسي،
نقلا عن: "بوروبية رشيد".

¹³ - التَّنْسي (محمد بن عبد الله)، تاريخ بني زِيَان ملوك تلمسان (مقتطف من نظم الذرّ والعقيان في بيان شرف بني زِيَان)، حققه، وعلّق عليه: محمود بوعباد، المؤسسة الوطنية للكتاب، الجزائر، 1985، ص 139.

- ابن مريم (أبو عبد الله محمد بن أحمد التلمساني)، اليستان في ذكر الأولياء والعلماء بتلمسان، راجعه محمد بن أبي شنب، تقديم عبد الرحمن طالب، نشر ديوان المطبوعات الجامعية، الجزائر، (دون ذكر تاريخ الطبع)، ص 123 - 127.

¹⁴ الوزان (حسن)، وصف إفريقيا، دار الغرب الإسلامي، بيروت، الطبعة الثانية، 1983، الجزء الثاني، ص 19.

¹⁵ مرمول (كاربخال)، إفريقيا، ترجمة عن الفرنسية محمد حجّي، محمد زنيبر، محمد الأخضر، أحمد توفيق، أحمد بن جلون، الجمعية المغربية للتأليف والنشر، مكتبة المعارف، الرباط، 1984م، الجزء الثاني، ص 298.

قبل أن تتلاشى المدرسة بجميع مرافقها لاحقا في ظروف تاريخية تبقى لدينا جدّ غامضة، ويحل محلّها المسجد القائم اليوم بمنذنته الصّغيرة، المشيدين على أطلال المدرسة، كما أكدت ذلك نتائج السّبر الأثري الذي لحق بهذا المعلم التاريخي، نهاية عام (2010) في إطار عملية ترميمه الأخيرة، حيث بيّنت عمليات التّنقيب على بقاء مرافق المدرسة المزدانة بالفسيفساء كما ذكر الوزان على عمق (1.10) متر من مستوى المسجد، الذي بنيت منذنته على أطلال بناية سابقة، سبب انحراف مدخلها ببيت الصّلاة اليوم.

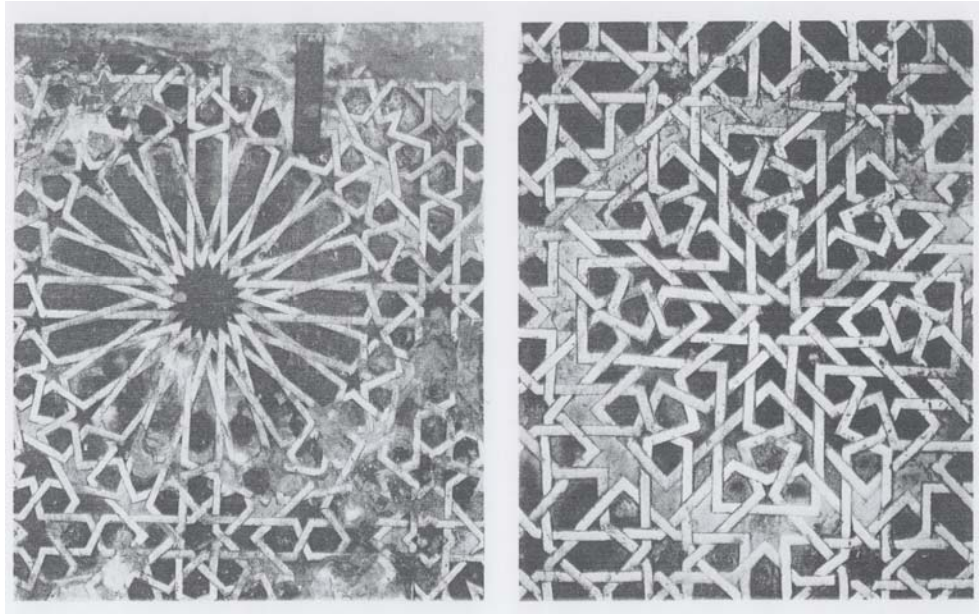


اللّوحة (03): قطعة جصّية كانت تزخرف واجهة حنية، أو قوس التّقطت من المشور، محفوظة اليوم بالمتحف الأثري للمدينة، تصوير الدّارس.

أضف إلى ذلك ما شيده من منازل ورياض بقلعة المشور (المخطط: 01)، التي اتخذها جدّه يغمراسن بن زيان مقرّاً للملك بعد عام (668هـ / 1269م)، تاريخ إضافة منذنة جامع تلمسان المرابطي، ومنذنة جامع أغادير من طرف هذا العاهل الكبير¹⁶، حيث أصبح الصّاعد في المنذنة الأولى يكشف ما يجري بداخل قصر الملّك، المجاور للجامع الكبير من النّاحية الغربيّة، الموروث عن المرابطين من قبل باسم "القصر القديم"، ويحوّل منذ ذلك الحين إلى روضة ملكية لدفن ملوك وأمراء بني زيان¹⁷.

إذ تُنسب جلّ تلك الدّور الفاخرة، التي تجلّت فيها فخامة الفنّ المغربي الأندلسي بأزهى حلّة له في المغرب الأوسط إلى هذا السلطان، وإلى ابنه من بعده عبد الرّحمن الأوّل، كان من جملة الدّار البيضاء التي قضى فيها السلطان المذكور نحبّه على يديّ أعلاج ابنه المذكور بقيادة "هلال القطلاني" يوم الأربعاء الثّاني والعشرين جمادى الأولى عام (718هـ / 1318م)¹⁸.

¹⁶ التّنسي، مصدر سابق، ص 125؛ يحيى بن خلدون، مصدر سابق، ج 1 ص 116.
¹⁷ ينظر بشأن ذلك: بروسلا (شارل)، كتابات وشواهد وقبور سلاطين وأمراء بني زيان الملتقطة من روضاتهم الملكية بمدينة تلمسان، تعريب وتقديم الرزقي شرقي، المؤسسة الوطنية للفنون المطبعية، 2011، ص ص 65 – 150.
¹⁸ التّنسي، مصدر سابق، ص 138.



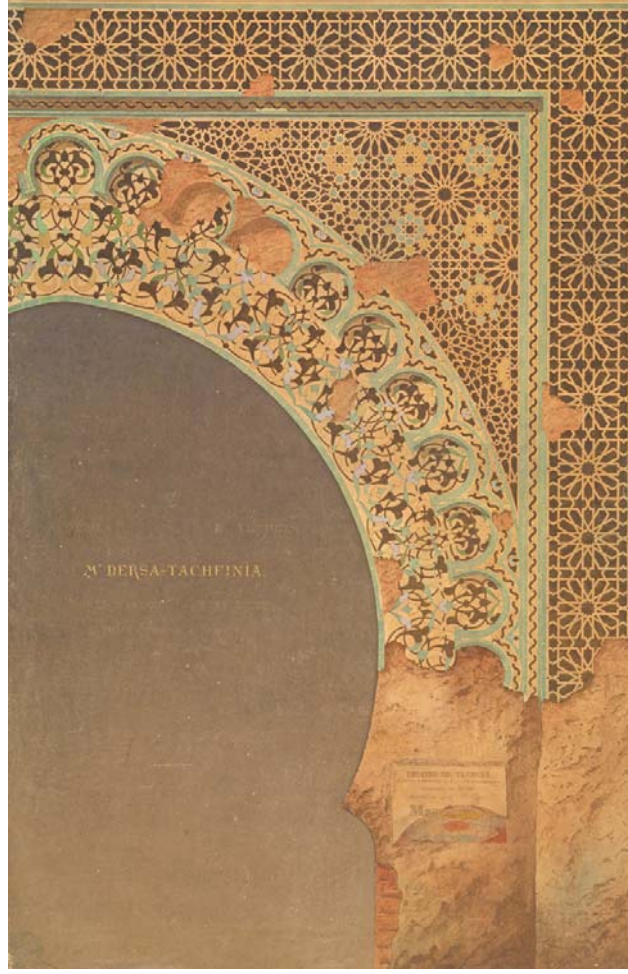
اللوحة (04): بقايا لوحات فسيفساء ملتقطة من قلعة المشور محفوظة بمتحف المدينة، نقلا عن: "و. مارسيه".

تلك الدور التي تلاشت قبل بداية الاحتلال الفرنسي للجزائر عام (1830)م بفعل المحن والخطوب المتتالية على تلمسان عبر الزمن، ولم يبق منها سوى بعض القطع الجصية (اللوحة: 03)، وأجزاء لوحات الفسيفساء الجميلة (اللوحة: 04)، التي كشفت عنها الحفريات الأثرية، وأشغال التهيئة للأحقة بقلعة المشور خلال الفترة المعاصرة، والمحفوظ بعضها اليوم بالمتحف الأثري للمدينة، وبعضها الآخر بالمتحف الوطني للآثار القديمة والفنون الإسلامية بمدينة الجزائر العاصمة.

تلتها إنجازات نجله السلطان أبي تاشفين عبد الرحمن الأول (718 - 737 هـ / 1318 - 1337م)، الذي نحا منحى أبيه في هذا الشأن، ولم يتفوق عنه سوى بعدد المنشآت المحققة بسبب طول فترة حكمه واستقرارها نسبيا، حيث وسعه الأمر إلى بناء دار الملك، ودار السرور، ودار أبي فخر بقلعة المشور، كما أنشاء من جهته مدرسة فخمة عُرفت باسمه أحيانا، أي باسم "المدرسة التاشفينية"، وباسم "المدرسة الجديدة" أحيانا أخرى لتمييزها عن مدرسة والده المذكورة آنفا¹⁹، والتي عادت تنعت منذ ذلك الحين باسم "المدرسة القديمة". وقد هدم هذه المدرسة المحتل الفرنسي عمدا عام (1873)م في سبيل فتح ساحة مركزية جنوب الجامع المرابطي، ولم يبق منها اليوم غير الرُفُوع المعمارية التي خُصت بها قُبيل مباشرة عملية الهدم، حيث كان مدخلها الرئيسي بالناحية الغربية مزدان بفسيفساء جميلة جدًا (اللوحة: 05)، وكذلك صحنها المركزي²⁰.

¹⁹ عبد الرحمن بن خلدون، الجزء 07، ص 190؛ التتسي، مصدر سابق، ص 141.

²⁰ أكثر تفاصيل حول هذا المعلم الدّارس اليوم ينظر على سبيل المثال مداخلتنا الموسومة بـ: "المدرسة التاشفينية بمدينة تلمسان الزّيبانية (استقراء وإعادة بناء لمخلفاتها الأثرية)"، محاضرة أقيمت ضمن أشغال المؤتمر العاشر للاتحاد العام للأثريين العرب، المنعقد بجامعة



اللّوحة (05): الفسيفساء التي كانت تزيّن كوشة مدخل التّاشفينية
المصدر: "أرشيف وزارة الدّفاع الفرنسية بقصر فانسان"
نقلا عن: ميشيل تيراس، وأنياس شاربونتيي.

قبل أن يَخْتَم ذلك المسار الحافل السّلطان أبي حمّو موسى الثّاني ابن أبي يعقوب يوسف بن أبي زيد عبد الرّحمن بن يحيى بن يغمراسن (760 – 789 هـ / 1359 - 1389م)، الذي وُلد بغرناطة، وفيها تلقى تعاليم الآداب الملكية الرّفيعة، يوم كانت هذه الأخيرة في قَمّة تقدّمها وازدهارها، والذي يُعزى إليه تأسيس الفرع الثّاني

القاهرة تحت رعاية جامعة الدّول العربيّة، يوما (03 – 04) نوفمبر 2007، منشورة في كتاب أعمال النّظّاهرة، نشر المجلس الأعلى للآثار، القاهرة، 2008، الجزء الثّاني، ص ص 375 - 398.

من الأسرة الزيانية، وفضل بعث مجد الدولة الزيانية من الرماد بعد تعرضها لفترة احتلال من طرف السلطان المريني أبي الحسن عليّ، ونجله أبي عنان فارس خلال الفترة الممتدة ما بين تاريخ اغتيال السلطان الزياني أبو تاشفين عبد الرحمن الأول عام (1337م)، وتاريخ اعتلاء أبي حمو موسى الثاني سدة الحكم بتلمسان سنة (760هـ - 1359م)²¹.



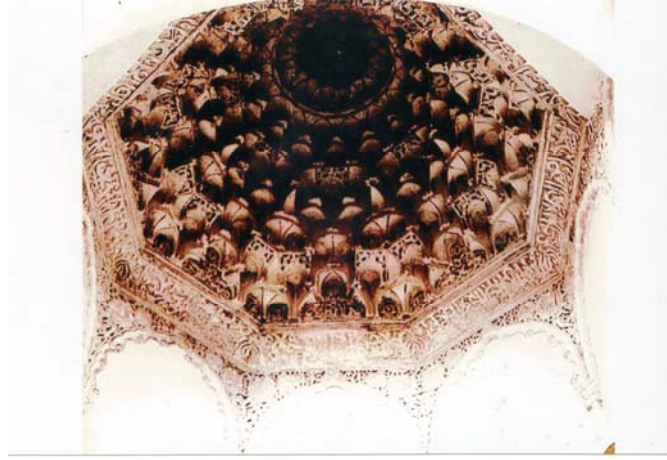
اللوحة (06): لوح أوقاف المدرسة اليعقوبية بمتحف الآثار في المدينة، تصوير الدارس.

فكان من أبرز ما أضافه في هذا النسق العام مركب الولي الصالح سيدي إبراهيم المصمودي، الذي فرغ من إنجازهِ عام (765هـ / 1365م) على حدّ تأكيد مضمون لوحة تذكارية محفوظة اليوم بالمتحف الأثري للمدينة (اللوحة: 06)، والذي تضمّن على وجه الخصوص بناء ضريح ملكي (اللوحة: 07)، لإعادة دفن رفات والده، وعمّه هناك، يُعد اليوم بحق لؤلؤة من لآلئ الفن المغربي الأندلسي الرفيع، لاسيما وأنّه المعلم الوحيد الذي لم يطله التجديد في ذلك المجمع المعماري الكبير؛ ومدرسة للتعليم اسمها باسم والده، أي "المدرسة اليعقوبية"، التي

²¹ أكثر تفاصيل حول مناقب هذا السلطان، ينظر على سبيل المثال:

- ابن خلدون، (أبو زكريا يحيى بن محمد)، *بُغية الزوادر في ذكر الملوك من بني عبد الواد*، تقديم وتحقيق وتعليق عبد الحميد حاجيات، المكتبة الوطنية، الجزائر، 1980، الجزء الثاني.
- حاجيات (عبد الحميد)، *أبو حمو موسى الزياني حياته وآثاره*، الشركة الوطنية للنشر والتوزيع، الجزائر، الطبعة الثانية، 1982.

انطمتت معالمها بالكامل مع بداية الاحتلال الفرنسي لتلمسان، والتي رصد لها أوقافا كثيرة؛ إضافة إلى المسجد المسمى بمسجد سيدي إبراهيم المصمودي²².



اللوحة (07): القبة المقرنسة بضريح سيدي إبراهيم، نقلا عن: الأخوين "مارسيه".

إذ ينحصر مجهود هذا العاهل بخصوص موضوع هذه الدراسة في إضافة القبة المقرنسة، قمة تطوّر القبة في عمارة الغرب الإسلامي، كما هي مجسّدة بوضوح في قاعة الأختين، وقاعة السفراء من قصر الحمراء بغرناطة، حيث ترك لنا هذا العاهل المشيخ بالثقافة الغرناطية على وجه الخصوص، أنموذجا (اللوحة: 07) لا يضاهيه جمالا واتقاناً في المغرب الأوسط غير قبة المدخل التذكاري بجامع أبي الحسن المريني في الضاحية الجنوبية الشرقية من مدينة تلمسان دائما على بعد نحو كيلومترين ونصف منها.

وبذلك كانت قمة ما وصلت إليه زخارف الفن المغربي الأندلسي من تطوّر بمعالم تلمسان، قبل أن تعقبها مرحلة التراجع والانحطاط بمجرد انتهاء حكم هذا العاهل بانقلاب فضيع، حيث دخل أمراء الأسرة الزيانية منذ ذلك الحين في تنافس شرس على كرسي الحكم، انتهى في نهاية المطاف بدخول الاحتلال الإسباني لسواحل المغرب الأوسط في بادئ الأمر، قبل أن يمتد نفوذه بتواطؤ بعض الأمراء الزيانيين أنفسهم إلى مدينة تلمسان، واضطرار رعيّتها للاستنجاد بالإخوة بربروس، الذين قدموا من مدينة الجزائر لوضع حدّ لتلك الفوضى العارمة بعد جهد جهيد، وإلحاق تلمسان بإيالة الجزائر رسميا في عام (962هـ / 1554م)، ومن ثمّ وضع حدّ لحكم الأسرة الزيانية إلى الأبد²³.

²² بروسلا شارل، مرجع سابق، ص 25.

²³ أكثر تفاصيل حول هذا الموضوع ينظر ما يلي:

- عروج (خير الدين)، مذكرات خير الدين بربروس، ترجمة محمد درّاج، شركة الأصالة للنشر والتوزيع، الجزائر، الطبعة الأولى، 2010م.

-Rang (A) et Ferdinand (D), *Fondation de la régence d'Alger; Histoire d'Aroudj et de Khair-ed-din, fondateurs de la régence d'Alger (Chronique Arabe du 16^{ème} siècle) avec un appendice et des notes; Expédition de Charles-Quint*; Manuscrit Arabe traduit par J. M. Venture de Paradis, Editeur J. Angé, Paris, 1837, Tome 01 ; *Documents inédits sur l'histoire de l'occupation espagnole en Afrique (1506 – 1574)*, publiés par ordre de M. le Maréchal de Mac-Mahon, Duc de Magenta, Gouverneur général de l'Algérie, Editeur A. Jourdan, Alger, 1875.

3 - الخصائص الفنية لمعالم تلمسان وأبرز التأثيرات الأندلسية البادية عليها:

اتّسمت العمارة الزّيانية بوجه عام بالبساطة، وصغر الحجم، ممّا يدلّ على أنّها عمارة وظيفية، وليست بعمارة تذكارية على الرّغم من أنّ جلّ معالمها الأثرية القائمة اليوم، تُصنّف ضمن المعالم التذكارية ذات الصّبغة الدّينية كمسجد أبي الحسن التّنسي، ومسجد سيدي لحسن الرّاشدي بجوار سور تاقراوت من الخارج، قرب ساحة منشّر الجلد سابقا بأقصى شمال شرق المدينة؛ أو جنازية مثل ضريح سيدي إبراهيم المذكور أنفا الذي هو في واقع الأمر ضريح ملكي، لم يُدفن بجواره هذا الولي الصّالح إلّا بعد مرور أربعين عاما من تاريخ إنشائه²⁴، وقبر بنت السلطان (اللّوحة: 08) بمقبرة سيدي يعقوب شرق تلمسان، الذي بني خصيصا لمواراة جثمان إحدى أميرات بني زيّان²⁵؛ فيما درست المعالم الحضريّة الأخرى كمدارس التّعليم، والدّور والقصور الفاخرة، والمنتزهات الجميلة التي لم يصل منها سوى بقايا أثرية قليلة جدّا، تشهد على فخامة تلك المنجزات، مثل ما هو موضح في موضعه من قبل.

إذ تتميّز هذه العمارة من حيث التّخطيط العام بالبساطة، وقلة الارتفاع؛ وفي مجال مواد البناء بما يورّقه الخام المحلّي من تراب محوّل إلى طابية، وطين محوّل بدوره إلى آجر وقرميد (اللّوحة: 08)، وفسيساء ملوّنة (اللّوحتان: 04 – 05)، كما يشهد على ذلك حيّ القرمادين بشمال المدينة، وأفران الفخار التي عثر عليها المستشرق الفرنسي "ألفرد بيل" (Bel Alfred) شرق أغادير بجوار باب العقبة²⁶؛ وكذا استغلال محاجر الرّخام المجاورة وفي مقدمتها محجرة "تاقيلت" التي ثبت استغلالها منذ الفترة القديمة على بعد بضع وثلاثين كيلو متر من تلمسان (اللّوحتان: 02، 06)؛ أضف إلى ذلك طبيعة تربة المنطقة الغنية بعنصر الكلس، التي وفّرت للبناء والمزخرف المعماري مادّة الجصّ الطّبيعيّ بقليل من الجهد، كما يشهد على ذلك بقايا أفران الجصّ العديدة بمنطقة بني سنوس المجاورة، ولاسيما منها منطقة تافسرة على وجه الخصوص، حيث أسفرت عمليّة ترميم مسجدها عام (2011) على اكتشاف شاهد قبر يعود للفترة الزّيانية باسم شاب يُعرف بفارس بن عيسى بن موسى بن خالد، المتوفى في الحادي والعشرين من رمضان عام (814هـ / 1411م).



اللّوحة (08): ضريح بنت السلطان (في الخلف) بمقبرة سيدي يعقوب،
المصدر: الأرشيف الرّقمي لمدينتك التراث المعماري بباريس.

²⁴ شارل بروسلاز، مرجع سابق، ص ص 57 – 61.

²⁵ نفسه، ص ص 156 – 157.

²⁶ Bel (A), L'Atelier de la céramique d'Agadir.

تلك المادة التي كان لها دور كبير في زخرفة أجزاء معتبرة من معالم تلمسان، ونحت عليها مواضيع زخرفية كتابية بالخط العربي الأندلسي الرائع، أو هندسية، أو نباتية محورة على الطبيعة في شكل متناغم، حيث تبدو للنّاظر تارة بارزة عن سطح الفضاء الذي تشغله، وتارة أخرى غائرة ضمن لعبة الظل بأسلوب خلّاب (اللوحات: 1، 3، 7).

ومهما كان من أمر، فإنّ الخصائص الفنية التي تتجلى فيها التأثيرات الأندلسية الواضحة على معالم تلمسان، يمكن إيجازها فيما يلي:

(أ. على مستوى أنظمة الدعم الإنشائي: يمكن حصر ذلك في عنصر الأقواس، التي بدا منها نوعين استخداما في الأندلس من قبل، ثم أعيد استعمالهما بمعالم تلمسان على نطاق واسع خلال الفترة الزبانية وهما: القوس الحدوي (اللوحة: 01) الذي شغل حنية محراب الجامع المرابطي، وبقيّة حنايا محارب مساجد الزبانيين بتلمسان، والذي كان متداولاً عند "الفيزوغوت" بإسبانيا على نطاق واسع حسب "هنري تيراس"، والقوس المتعدد الفصوص المستخدم بدوره في أفضل حلّة بجامع قرطبة²⁷، الذي أعيد تطبيقه هو الآخر بحداقة في الزبادة المعمارية التي أدخلها السلطان يغمراسن بن زيان على جامع تاقراوت، وكذا قوس مدخل المدرسة التاشفينية (اللوحة: 05)، ورقبة ضريح سيدي إبراهيم (اللوحة: 07)، وضريح بنت السلطان (اللوحة: 08).

(ب. على مستوى أنظمة التسقيف: ويُلمس ذلك بوضوح في عنصر القباب باعتبار أنّ السقوف الخشبية بالمعالم التلمسانية محدّدة بالكامل في فترات زمنية لاحقة، إذ يُميّز في هذا المقام أيضا نوعين من أنواع القباب التي بدأ استخدامها في الأندلس قبل إعادة تطبيقها في تلمسان، ونعني بذلك القبة المتقاطعة الأوتار التي طبقت بجامع قرطبة لأول مرة في تاريخ العمارة الإسلامية²⁸، حيث يميّز لها أنموذجين بجامع تاقراوت، كان الأنموذج الأوّل منهما من إنجاز عليّ بن يوسف المرابطي، الذي يعتبر فريدا من نوعه بتخريّماته الفنية كما سلفت الإشارة من قبل؛ فيما كان الأنموذج الآخر بمستوى أقلّ فخامة ودقّة من سابقه من إنجاز السلطان يغمراسن بن زيان في إطار عملية التوسيع التي أدخلها بذلك الجامع، حيث كان من جملة ما أضافه إليه هذه القبة في مؤخرّة بيت الصلاة على مستوى المجاز القاطع (البلاطة المركزية).

والقبة المقرنسة التي بدأ استخدامها في الأندلس على نطاق واسع بعد قلعة بني حمّاد قبل أن تبلغ أوج ازدهارها بقصر الحمراء في غرناطة على عهد بني الأحمر، لاسيما بقاعة الأختين، وقاعة السفراء كما سلفت الإشارة من قبل²⁹، حيث تعتبر قبة ضريح سيدي إبراهيم المصمودي (اللوحة: 07) أرقى ما بلغته هذه القبة من تجويد وإتقان على عهد بني زيان في تلمسان.

(ج. على مستوى زخرفة الجدران وتبليط الأرضيات: ويتمثل ذلك في زخرفة الرّقش العربي على الجصّ (اللوحة: 01)، وتبليط أرضيات المباني، وكسوة الأقسام السفلية من الجدران بالفسيفساء الخزفية التي يميّز عليها ملامح التماثل بين الصّفتين على مستوى الألوان المستخدمة فيها، والأشكال الزخرفية المرسومة عليها؛ وعناصر الزخرفة المكوّنة لفنّ الرّقش على الجصّ، وأماكن توزيعها، أو تمركزها في البناية، وطريقة تنفيذها الموحدة لدى الطرفين على حدّ ما يُستقى وصف عبد الرحمن بن خلدون لها في مقدمته الشهيرة بوصف مجمل، حيث قال: "ومن صناعة البناء ما يرجع إلى التّمنيق والتّزيين، كما يُصنع من فوق الحيطان الأشكال المجسمة من الجصّ، يخمّر بالماء ثم يرجع جسدا واحدا، وفيه بقيّة البلل فيشكّل على التّناسب تخريما بمناقب الحديد إلى أن يبقى له رونق ورّواء"³⁰.

(د. على مستوى الزخرفة الخطية: أمّا فيما يخصّ الزخرفة الخطية، فيلاحظ وفاء تلمسان للخط الأندلسي المغربي منذ إقدام السلطان يغمراسن بن زيان على إقدام العلامة أبي بكر محمد بن عبد الله بن داود بن خطاب من الأندلس، وتشريفه بمنصب "صاحب القلم الأعلى" في تلمسان، الذي يُعدّ خاتمة أهل الأدب،

²⁷ Bouruiba (R), *Apport de l'Algérie à l'architecture religieuse arabo-islamique*, Entreprise nationale du livre / Office des publications universitaires, Alger, 1986, pp 128, 134.

²⁸ Bouruiba (R), *Apport de l'Algérie*, Op.cit, p 235.

²⁹ الرزقي شرقي، "المقرنسات الحمّادية ووجهات انتشارها المحتملة في منطقة الحوض الغربي من البحر الأبيض المتوسط"، مقال منشور في مجلّة: *حوليات إسلامية*، منشورات المعهد الفرنسي للأثار الشرقية، القاهرة، العدد (40)، 2006، ص ص 139 – 153، 282 (ملخص إنجليزي).

³⁰ ابن خلدون (عبد الرحمن بن محمد)، مقدمة ابن خلدون، منشورة من غير تحقيق، دار الجيل، بيروت، بدون ذكر تاريخ الطبع، ص 452.

والمبرز في عصره على حد قول التنسي³¹، وتؤكد الشواهد الأثرية من كتابات تذكارية، وكتابات وقفية، وكتابات شواهد القبور، والزخرفة بمعالم تلمسان منذ تأسيس جامع تافراوت حتى فترة الاحتلال الفرنسي على خلاف بقية المدن التاريخية الأخرى بالجزائر، التي كانت تتفاعل إيجابيا مع "موذة" كل عصر في هذا المضمار، كتبني الخطوط الشرقية العثمانية خلال الفترة الحديثة على سبيل الذكر لا التخصيص والحصر³².

4 - دور الحرفيين الأندلسيين في الإنجازات المعمارية الزبانية بتلمسان:

انطلاقا من العرض السابق، تتضح عدة حقائق أهمها: أن موقع تلمسان المتميز في حرب المواقع جعل منها بؤرة صراع متواصل طيلة القرون الوسطى، بل وحتى الفترة الحديثة من بعد، وهو ما لا يُشجع على نهضة معمارية حقيقية طويلة المدى؛ أن الأسرة الزبانية أسرة بدوية رعوية، حديثة عهد بالحياة الحضرية، مما يحمل على الاعتقاد افتقار أهلها لحرفيين متضلعين في فن العمارة الحضرية الرأقية بمستوى طراز الفن المغربي الأندلسي، شأنهم في ذلك شأن المرابطين قبل فتحهم للأندلس من قبل تماما؛ أن الصراع المتعدد الأبعاد (القبلي مع قبائل الجوار مرة، والإقليمي مع المرينيين والحفصيين مرة ثانية، والداخلي بين الأمراء الطامحين لسدة الحكم، الذي اتسم بالتأمر والاغتيالات، ولا استقرار، خاصة بعد عزل السلطان أبي حمو موسى الثاني، قد أفض في نهاية المطاف إلى عصر ضعف وانحطاط، أفضى إلى دخول الاحتلال الإسباني بتواطؤ بعض الأمراء الزبانيين أنفسهم) قد أنهك خزينة الدولة، ولم يعد بالمستطاع بناء منشآت معمارية فخمة بشكل منتظم؛ أن الآثار المعمارية الزبانية المتبقية على الرغم من قلتها، هي معالم تذكارية تمجد منجزات بعض الأفراد المتداولين على سدة الحكم، وليس الشهادة على عصر التقدم والازدهار؛ فضلا عن اتسامها بخصائص الفن المغربي الأندلسي، وطبعها ببصمات أندلسية لا لبس فيها؛ وكذا إنجازها في فترات زمنية كانت العلاقات الثقافية بين تلمسان وعدوة الأندلس جد وثيقة.

كلها مؤشرات في واقع الأمر، تؤكد بأن إنجاز تلك المعالم قد كان بسواعد حرفيين مهرة، استقدموا من الأندلس بشكل عام، وغرناطة منه بشكل خاص، وليس من بناء محليين، حيث يقول ابن خلدون عبد الرحمن في هذا المقام، ما نصّه بالحرف الواحد حول الدور التي شيدها الزبانيون بالمشور: "وكان لا يُعبر عن حسنها [يعني قصور المشور]، اختطها السلطان أبو حمو الأول، وابنه أبو تاشفين، واستدعى لها الصناع، والفلة من الأندلس لحضارتها، وبدواة دولتهم يومئذ بتلمسان؛ فبعث إليهما السلطان أبو الوليد، صاحب الأندلس بالمهرة، والحدائق من أهل صناعة البناء بالأندلس، فاستجدوا لهم القصور، والمنازل، والبساتين بما أعيى الناس بعدهم أن يأتوا بمثله"³³.

وكذا تأثر السلطان أبي حمو موسى الثاني بمنجزات غرناطة مسقط رأسه، ومكان تلقيه الآداب الملكية قبل الارتقاء إلى عرش أجداده بتلمسان، وتطلّعه للإتياء بمثل مباني غرناطة في تلمسان، غير أنه كان سببا في هدم تلك الدور الفاخرة من حيث لا يعلم بسبب إقدامه على خطوة جريئة غير محسوبة العواقب، تمثلت في حملته على قصر شيخ قبيلة سويد العربية "وينزمار بن عريف" بمرادة آنذاك، وقصر حليفه السلطان المريني أبي العباس بتازا، وتهديمهما معا، وهو ما أثار غضب خصميه وملاحقتهما له إلى تلمسان، حيث أقفل عنها، وتحصن بتاحموت في انتظار انسحابهما من هناك، لكن لما عاد، هاله منظر ما آلت إليه دور أبي حمو الأول وابنه أبو تاشفين الأول من تشويه وخراب³⁴.

³¹ التنسي، مصدر سابق، ص 127.

³² الرزقي شرقي، "الكتابات الوقفية بالمعالم الدينية في مدينة تلمسان (مصدر جديد لتوثيق المسح العقاري بالمدينة وضواحيها)"، في مجلة: "الثقافة"، الصادرة عن وزارة الثقافة بالجزائر، العدد: 16، أكتوبر 2007، ص 84 - 106.

³³ ابن خلدون، كتاب العبر، مصدر سابق، الجزء 07، ص 190.

³⁴ نفسه، ج 07، ص 191.

خاتمة:

وصفوة القول، فإنّ لصنّاع الأندلس، دور مباشر في النّقلة التّوعية الّتي شهدّها الفنّ المعماري الرّياني بتلمسان إبان النّصف الثّاني من القرن (07هـ / 13م)، والنّصف الأوّل من القرن (08هـ / 14م) باعتبار أنّ هذه الفترة الزّمنية هي بمثابة أزهى فترات تقدّم وازدهار العمارة الرّيانية بالمغرب الأوسط، حيث طُبعت منذ ذلك الحين العمارة المحليّة بتلمسان بخصائص الفنّ المغربي الأندلسي إلى غاية الفترة الحديثة من غير أن تتأثّر فيها الفنون الشّرفيّة الّتي عرفتّها الجزائر مع دخول العثمانيين في مستهلّ الفترة الحديثة، الّتي انضوت تلمسان تحت حكمهم منذ عام (962هـ / 1554م) على خلاف بقية الحواضر التّاريخيّة في القطر الجزائري المتفاعلة مع ذلك الوافد الجديد بقوة كمدينة الجزائر، وقسنطينة، والمدينة على سبيل الذكر لا التّخصيص والحصص.

L'ESTHÉTIQUE TLEMCÉNIENNE ET SON ÉVOLUTION SIGNES D'ÉCHANGES MÉDITERRANÉENS

Michel Terrasse,
EPHE, Sorbonne & Institut méditerranéen

Parler d'esthétique à propos de monuments médiévaux n'est pas sans risque : nous nous fondons à coup sûr sur une documentation lacunaire car, par exemple, pour le haut Moyen Age en particulier, bien des monuments ont disparus. Notre fonds documentaire est de surcroît déséquilibré et, nous le savons tous, si les monuments religieux ont été protégés par leur fonction même il n'en est pas de même de l'architecture civile de la simple maison au palais. Pour ce dernier nous savons par les textes et pour le monde ibéro-maghrébin dès l'andalou 'Abd al-Raḥmān III qu'élever un complexe palatin ou une ville de gouvernement est un des signes incontournables du pouvoir. Les complexes palatins sont ainsi victimes plus que tout autre monument d'une fréquente *damnatio memoriae*. Quelques documents nous permettent pourtant de retrouver les goûts qui ont inspirés les maîtres d'œuvres ou les ateliers voire les commanditaires maîtres d'ouvrage. Nous tenterons ensemble, avec prudence, de retracer cette évolution du goût des Tlemcénien(ne)s voire des intervenants extérieurs. Témoignent-ils de liens entre les autres régions de l'Islam d'Occident ? C'est ce que nous tenterons de définir à partir de documents de trois époques

- le haut Moyen Age et la mosquée d'Agadir
- le XII^e siècle avec les œuvres almoravides puis almohades
- enfin le bas Moyen Age où nos recherches permettent de confronter architectures civile et religieuse, 'abd al-wadide ou mérinides.

Le haut Moyen Age et la grande mosquée d'Agadir

Il faut être particulièrement prudent dans l'interprétation du monument qui n'est pas encore dégagé même si les travaux de Bel vers 1910, de Said Dahmani et

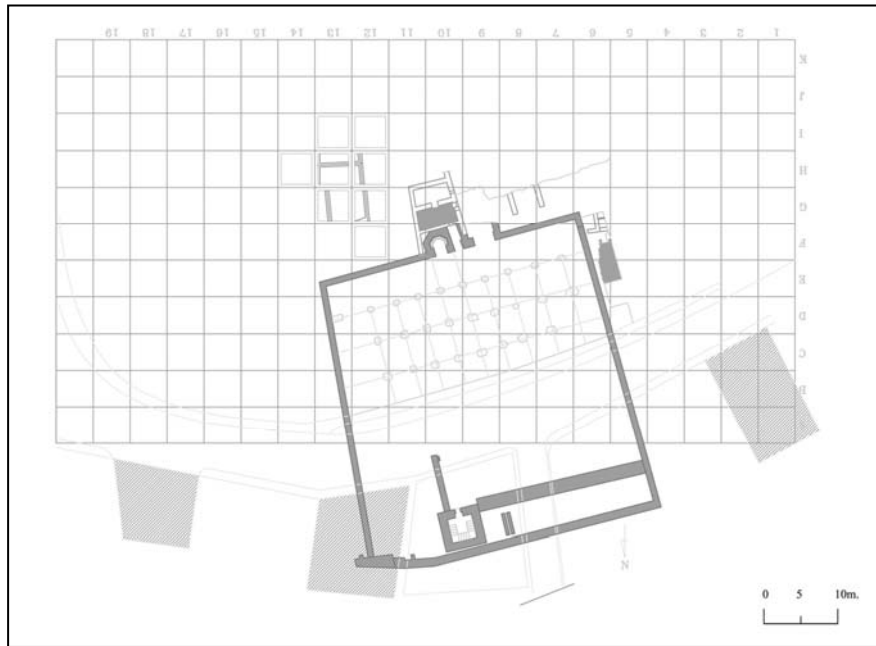


fig. 1 - Mosquée d'Agadir. Plan après la fouille de 2009 avec localisation du carroyage et des anciens travaux (d'après Michel Terrasse, Institut méditerranéen).

Abderrahmane Khalifa dans les années 1970¹ puis les nôtres en 2009 et 2010 ont tenté de décrypter les vestiges qui nous sont parvenus. Des restaurations sauvages compliquent le problème car, par exemple, des piliers cruciformes ont été inventés à cette occasion.

On retiendra d'abord le recours pour les bâtisseurs à des remplois antiques (fig. 2) : l'exemple est rare dans le monde ibéro-maghrébin du VIII^e siècle finissant. Agnès Charpentier nous l'a montré : le format de l'édifice nous incite à le rapprocher des plans primitifs que l'on peut restituer en confrontant textes et vestiges à propos des primitifs *masajid* de Fès, la mosquée al-Qarawiyin et la mosquée des Andalous, l'une et l'autre publiées par Henri Terrasse. L'édifice de parti barlong avait probablement adopté le schéma usuel chez les Idrissides, fondateurs de la mosquée avec ses vaisseaux parallèles à la *qibla* (fig. 1). On s'étonne toutefois de la faible largeur de l'arc proche de l'axe de l'édifice. Nous reviendrons dans un instant sur l'intervention almoravide qui a affecté la zone du *mihrab*. Les travaux de Bel nous fournissent enfin quelques indices sur le tracé possible de la cour. L'énigme du minaret reste entière car s'il est attribué à l'émir Yaghmurasan et au XIII^e siècle, on s'étonne qu'une base de

¹ Bel, A., « Fouilles faites sur l'emplacement de l'ancienne mosquée d'Agadir (Tlemcen), 1910-1911 », *RA*, LVII, 1913, p. 27-47 ; Dahmani, S., Khalifa, A., « Les fouilles d'Agadir, rapport préliminaire 1973-1974 », *Bulletin d'archéologie algérienne*, VI, 1980, p. 243-265.

pierre de taille — en remplois antiques — contraste avec la plus grande partie de la tour appareillée en brique. Mais nulle rupture de structure n'est discernable : on ne peut donc attribuer cette œuvre à l'époque des deux Idris. On regrette enfin que les deux minbars signalés par les textes et attribués l'un à Idris I^{er} et l'autre à Idris II aient disparu. Mais leur existence même qui confirme le rôle de mosquée-cathédrale de l'édifice est un signe des prétentions politiques des émirs de Fès sur le pays tlemcénien.

De quelle école occidentale, les maîtres d'œuvre de la *jami'* d'Agadir se sentaient-ils proches ? Le modèle de la mosquée andalouse ordinaire, si j'ose dire, nous est suggéré par la mosquée de Séville dont l'émir 'Abd al-Raḥmān II avait confié la réalisation au Qadi Ibn Adabbas : il ne se retrouve en rien à Agadir. Nous savons par al-Bakri que deux émirats maghrébins Nakūr et Tihert avaient élevé des mosquées à poteaux de bois : les bases des supports retrouvés n'incitent en rien à imaginer le recours à de tels supports à la mosquée d'Agadir. Bien au contraire, un vestige d'arc judicieusement conservé par Said Dahmani et Abderrahmane Khalifa et hélas déblayé à l'occasion de 2011 attestait que des arcs en brique avaient bien existé.

On peut donc provisoirement reconnaître à la mosquée d'Agadir l'affirmation de goûts communs aux édifices élevés aux VIII^e et IX^e siècles maghrébins, en relation sans doute avec les terres de la mouvance idrisside. Le lien avec l'Orient l'emportait sur la relation andalouse que l'intervention omeyyade contre les Fatimides développera au X^e siècle. Le minaret d'Agadir (fig. 2) est proche du modèle cordouan adopté à Fès au X^e siècle mais aucun texte ne nous permet de dater de cette époque une tour dont — comme nous l'avons souligné — l'unité de structure compense ce que la disparité des matériaux pourrait suggérer.

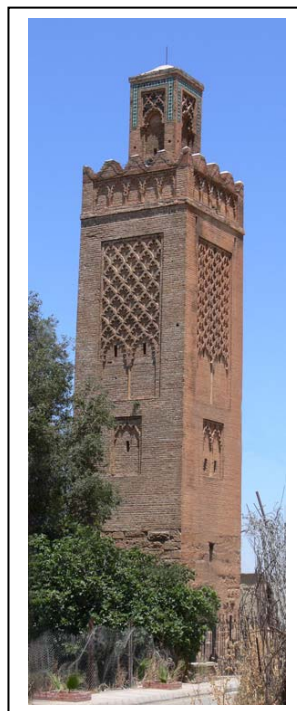


fig. 2 - Minaret de la grande mosquée d'Agadir et détail des remplois antique situés premier niveau de la tour.
(Michel Terrasse)

*

* *

Le XII^e siècle almoravide et almohade

Le XII^e siècle qui confirme la valeur stratégique de la ville pour les deux empires ibéro-maghrébins soucieux de réunir sous un seul pouvoir les terres de l'Islam d'Occident avec une limite pour les Almoravides, celle des terres occupées par les autres Sanhajas de l'Est, les Zirides maîtres de l'Ifriqiya.

Bien des incertitudes demeurent pour ce qui concerne l'œuvre majeure des Almoravides en raison des transformations dues à Yaghmurasan au XIII^e siècle : la mosquée de Tagrart nous livre avec celle d'Alger un écho de la volonté de louange et de la recherche de correspondance de chaque partie de l'édifice avec son rôle liturgique.

On notera d'abord, pour une salle de prière profonde de six travées, une arcade médiane d'arcs à grands lobes qui recoupe les douze arcades perpendiculaires à la *qibla* des vaisseaux ordinaires où l'on est resté fidèle à l'arc plein cintre outrepassé. Cette arcade s'explique en partie par des raisons constructives car elle conforte la structure de la salle de prière. Elle paraît toutefois le signe d'une volonté d'organiser une zone « *maqsura* » portée à trois vaisseaux de profondeur au long de la *qibla*. Mais on doit aussi être sensible aux formules de ces arcs à grand lobes : la nef centrale en compte onze, les vaisseaux adjacents neufs tandis que les deux groupes de cinq arcs qui les flanquent n'en ont que sept. Un dispositif central de trois travées est ainsi manifesté dans l'axe de la *qibla* (fig. 3).

Cette organisation nouvelle est complétée par l'organisation de la nef axiale elle-même où un espace de deux travées se combine à la travée devant mihrab qu'il précède. Ce dispositif suggère un parallèle avec la transformation almoravide de la mosquée al-Qarawiyyin de Fès. C'est en effet une nouvelle zone proche de la *qibla* que les Fasis aménagent en même temps que la nef axiale remaniée qui conduit de travée en travée au nouveau *mihrab* plus élevé que son prédécesseur démoli. Une coupole sur deux travées précède à Fès comme à Tlemcen la zone clé de la grande mosquée.

Il va de soi que cette recherche pour solenniser la zone proche de la *qibla* ne s'exprime pas seulement en plan. La hiérarchie des arcs suggérée par les divers types d'arcs lobés est complétée par les lambrequins de la travée voisine du *mihrab* et les jeux d'ornement auxquels nous reviendront. On doit noter que des colonnes reçoivent des arcs des travées 2 et 3 au niveau des arcades A et A' : ainsi l'espace de trois travées de large manifesté par les arcs à 9 et 11 lobes est-il une nouvelle fois affirmé (fig. plan).

On ne saurait omettre, parmi les matériaux de cette mise en scène du point clé de l'édifice, le jeu conjugué de l'ornement de la coupole nervée et de la lumière qui se combinent au mobilier liturgique avec le *minbar* mais aussi la *maqsura*. La coupole nervée almoravide de Tlemcen marque l'un des modes de passage en terre maghrébine — l'autre est celle que révèle la Qubba de 'Alī ibn Yusūf à Marrakech — de la coupole nervée ornementale adoptée à la grande mosquée de Cordoue à la fin du X^e siècle avec l'agrandissement d'al-Hakam II. Une première conclusion est ainsi

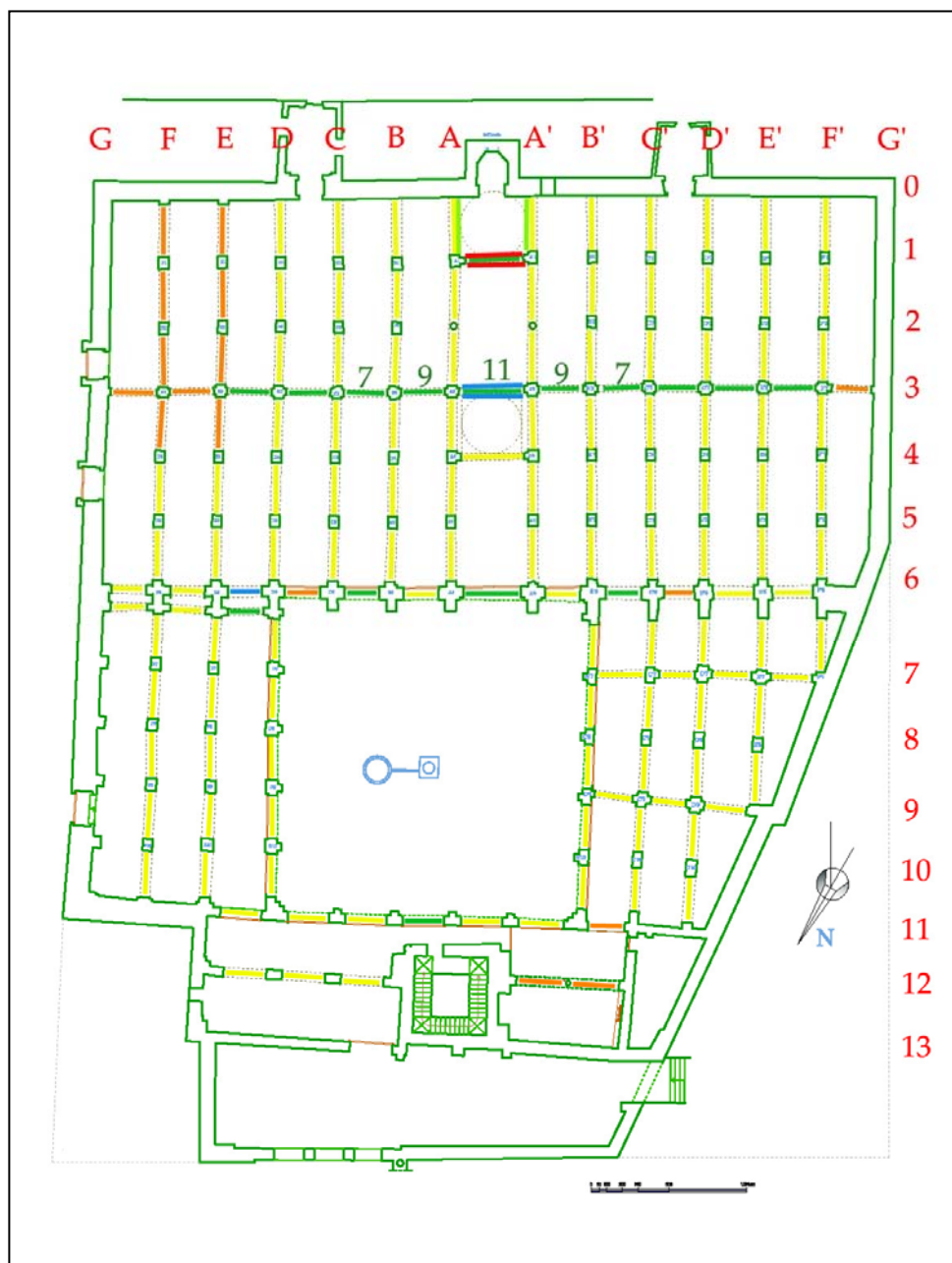


fig. 3 - Plan de la grande mosquée de Taggart et localisation des arcs et du nombre de lobes.
jaune : arcs plein cintre outrepassés ; orange : arcs outrepassés brisés ; vert : arcs lobés ;
bleu : arc recticurviligne ; rouge : arcs à lambrequins.
(Institut méditerranéen)



fig. 4 - Coupole devant mihrab de la grande mosquée de Cordoue (à gauche)
et de la grande mosquée de Tlemcen (à droite)
(Michel Terrasse)

suggérée. Il ne fait aucun doute que les émirs almoravides sont responsables du développement d'une aire ibéro-maghrébine à peine esquissée au X^e siècle. Mais deux écoles se distinguent : celle du Maghreb extrême et celle d'un Maghreb médian regroupant sans doute l'oriental marocain actuel et l'Ouest algérien d'aujourd'hui. Le lien avec al-Andalus est manifeste mais si des émirs maghrébins occidentaux sont à nouveaux responsables de la commande c'est d'al-Andalus que viennent en grande partie au moins les formules que les ateliers tlemcéniens mettent en œuvre aux premières décennies du XII^e siècle. Cette esthétique régionale restera vivace jusqu'au bas Moyen Âge : elle est attestée au XIII^e siècle finissant avec la transformation mérinide de la grande mosquée andalouse de Taza.

D'autres caractéristiques des structures cupuliformes méritent d'être évoquées. La rareté des *muqqarnas* étonne : à la différence de l'abondance des coupôles fasies, seule la coupôlette terminale et les *rachats* d'angles les admettent. A la niche du *mihrab*, une coupôlette lobée évoque des formes du haut Moyen Âge, parfois ifriqiyen avec la coupole devant *mihrab* de la grande mosquée de Kairouan. Le parti des mosquées almoravides n'exclut pas le recours à des formes venues du monde fatimide cairote.

Mais, le choix esthétique le plus caractéristique de l'école tlemcénienne est la mutation de la coupole nervée de base dodécagonale (fig. 4). Le jeu s'allège par la finesse des nervures. Un décor second — tout floral — vient en contrepoint du rythme géométrique des nervures. Les formes originelles sont andalouses, la novation est almoravide et, comme l'inscription le suggérait, attribuée à la génération de 'Alī ibn Yūsūf c'est-à-dire aux Berbères qui avaient assimilé les leçons d'al-Andalus. Mieux encore, les formes nouvelles de Tlemcen et les arcatures florales de sa coupole annoncent les formes épurées de l'âge almohade, déjà présentent au sein de décors qui admettent aussi des formes moins sobres.

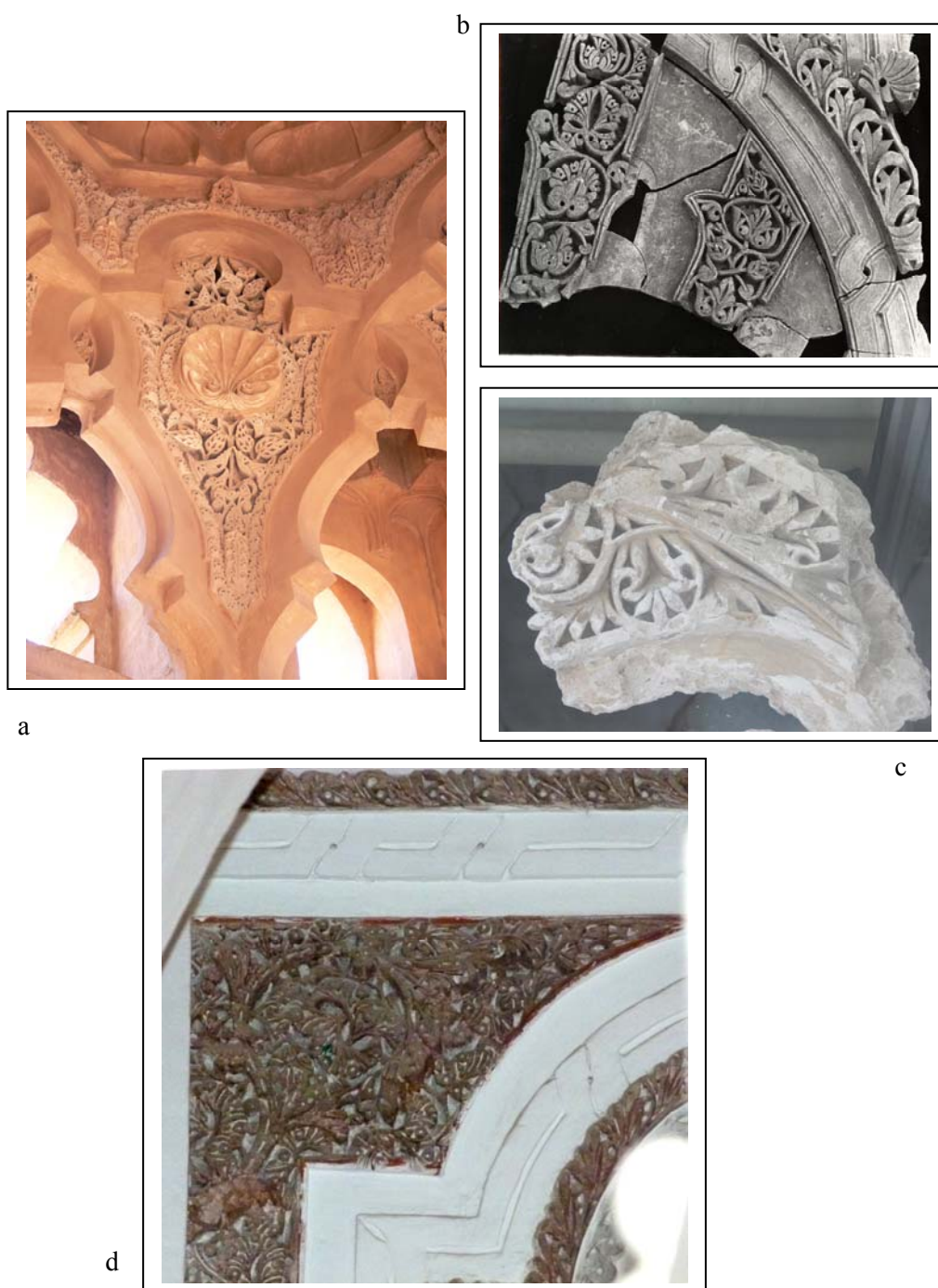


fig. 5 - Décors almoravides.

a - Marrakech ; b - Chichaoua ; c - mosquée d'Agadir ; d - mosquée de Tagrart

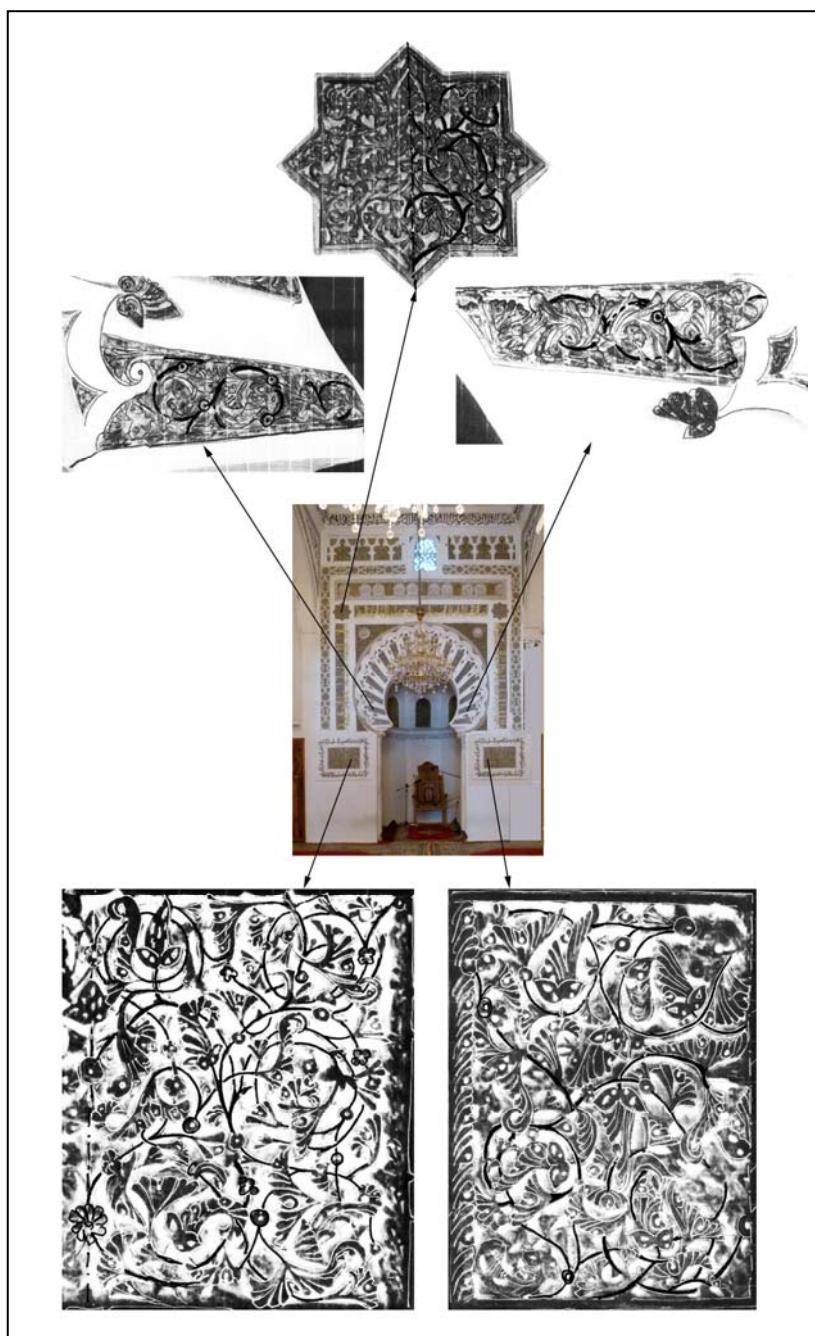
Le *mihrab* et les arcs qui l'avoisinent témoignent à Tlemcen *ex-novo* et à Agadir par remaniement de l'implantation au Maghreb, de Marrakech à Alger, des formes florales attestées dès les décors de mosaïque d'émail de Cordoue et développées en sculpture sur plâtre au XI^e siècle. Nous les retrouvons dans le Sud marocain à Marrakech et à Chichaoua, à la mosquée al-Qarawiyyin de Fès et au Maghreb central. Elles connaissent partout au début du XII^e siècle un renouvellement avec une curieuse reviviscence de l'acanthé sous des formes très diverses mais aussi une apogée des techniques sculpturales avec des plans très subtilement échelonnés (fig. 5) dont j'ai eu l'occasion de rendre compte ici lors d'un colloque précédent de Tlemcen 2011 à propos de la réfection almoravide de la zone du *mihrab* de la grande mosquée d'Agadir¹.

A Taggart, le panneau du *mihrab* présente deux étapes, l'état initial ayant été remanié pour ménager la porte du *bayt al-minbar*. J'évoquerai trois caractéristiques de ces décors et d'abord les deux panneaux qui flanquent le *mihrab* dont la forme même atteste le remaniement. On y trouve les deux constructions l'une très ordonnée, l'autre infiniment plus libre qui caractérisent les premier et deuxième styles de Madinat-al-Zahra (fig. 6). L'arc du *mihrab* bien sûr — avec l'excentrement de son extrados par rapport à l'intrados — évoque Cordoue. Mais l'alternance des claveaux comme le décor qui les orne vers l'extrados marquent une indéniable continuité avec les arts du XI^e siècle andalous tel qu'on les trouve exprimés à l'oratoire de l'Aljaferia de Saragosse. C'est donc là une expansion progressive des formes élaborées à l'époque des Omeyyades cordouans riches de renouvellement à chacune de ses étapes sous les *mulūk al-tawā'if* d'abord puis dans l'aire ibéro-maghrébine, dans les premières décennies du XII^e siècle. Les caractéristiques de deux ateliers peuvent être reconnues à Taggart : elles témoignent sur fondements andalous, du goût développé au Maghreb du XII^e siècle almoravide.

*
* *

Il est moins aisé de saisir à Tlemcen ce qu'a apporté l'âge almohade. Mais on ne peut exclure d'importantes réalisations : le pays tlemcénien était terre natale de 'Abd al-Mu'min et ses chefs zénètes furent les alliés fidèles des califes muminides. Les textes attestent que l'enceinte de Tlemcen fut renouvelée. En architecture religieuse nous pensons que des remaniements à la grande mosquée de Taggart, enrichissent le répertoire régional d'un nouvel arc connu sans doute sous les Almoravides mais dont les formes outrepasées brisées analysées à Tlemcen sont si

¹ Michel Terrasse, Agnès Charpentier, « A propos de « chantiers » oubliés de l'architecture islamique tlemcénienne » colloque international *L'Islam au Maghreb et le rôle de Tlemcen dans sa propagation*, Tlemcen 21-23 mars 2011.



**fig. 6 - Tagrart - Mosquée.
Panneau du mihrab restitué et exemples de jeux de tiges.
(Michel Terrasse)**

proches des formules de Tinmal qu'elles nous paraissent à coup sûr almohades (fig. 7).

Ces exemples de réalisation almohades fondent toutefois un régionalisme que révèlent en les perpétuant, l'âge le plus riche de témoins pour l'évolution du goût des Tlemcénien, celui des 'Abd al-Wadides.



fig. 7 - Arc outrepassé brisés almohades. Tinmal (à gauche) et Tlemcen (à droite)
(Michel Terrasse)

*

* *

Le XII^e siècle fut marqué ainsi par le jeu des lignes et la part de la lumière au côté des choix de l'architecture, on sent par la rareté de la couleur combien il fut le siècle de réforme et de réaction sunnite exacerbée contre la licence du siècle andalou des *mulūk al-tawā'if* et dans le même temps contre l'intrusion des Fatimides shiites et de ce que leurs ateliers avaient légués comme ceux d'al-Andalus dans le domaine du décor animé. Mais celui-ci, à de très rares exceptions près, ne pénétra jamais le domaine du religieux. C'est donc par une raréfaction progressive des registres colorés que se manifeste le puritanisme almoravide et surtout almohade. Si les premiers renoncent à la quadrichromie éclatante qui avait été de règle en Ifriqiya comme en al-Andalus pour ne plus colorer que les ombres en fond de panneaux sculptés, les

seconds comme tous leurs contemporains en Islam de l'Afghanistan à l'Anatolie et en Méditerranée réduisent les créations à une simple dichromie comme celle que conserve le minaret de la Qasba de Marrakech.

La passion décorative retrouvée du bas Moyen Age

L'esthétique du bas Moyen Age apparaît par contraste l'affirmation d'une liberté nouvelle. La couleur envahit les architectures, nulle par ailleurs avec autant de vigueur que dans des décors

Ainsi, le bas Moyen Age tlemcénien apparaît-il, aux lendemains des décennies réformistes des Almoravides et des Almohades, un âge de libération des contraintes imposées aux arts. L'explosion de la couleur ici jusqu'à l'Orient des Timourides en est un signe mais il est d'autres modèles, en architecture par exemple, qui attestent que sans véritable rupture une école régionale s'affirme.

Les mosquées tlemcénienes sont riches, en effet, d'une grande variété de modèles. La grande mosquée de Tagrart est transformée par Yaghmurasan qui substitue à la cour sans doute peu profonde héritée du XII^e siècle ibéro-maghrébin, un *sahn* de plan carré plus proche de celui des sanctuaires zirides. Par ailleurs, les mosquées de commande mérinide — Sidi bu Madyan et Sidi al-Halwi (fig. 8a) — dérivent, par leur plan, de la grande mosquée de Fès Jdid dont j'ai dit comme elle se souvenait des sanctuaires moyen omeyyades, celui de Madinat al-Zahra en particulier. Quant à la grande mosquée de Mansura (fig. 8b), elle est le dernier projet de la grande mosquée militaire développée en Islam d'Occident en vue de la cérémonie de remise des étendards. Comme la grande mosquée almohade dont elle dérive, elle évoque Cordoue et Samarra à la fois. Mais sa cour carrée doit être rapprochée de Grenade ou de Tagrart tandis que l'ordonnance de la salle de prière et sa maqsura peuvent dériver de la mosquée tlemcénienne due à 'Alī ibn Yusūf même si des influences iraniennes ou cairotes ne peuvent encore être écartées. Une conclusion s'impose : l'architecture religieuse tlemcénienne est riche de créations polymorphes et c'est là un des éléments saillants du goût des contemporains.

Mais la plus grande nouveauté des fondations religieuses tlemcénienes est celle que traduisent leurs décors et singulièrement ceux des portes comme le montre celle de la mosquée de Sidi bu Madyan et plus encore sans doute celle de la mosquée de la madrasa Tašfīniya que nous connaissons par un relevé de Danjoy. La composition reste classique, dans la ligne des portes almohades. Mais pour s'en tenir à un point clé, un traitement singulier des palmes distingue le décor floral tlemcénien des ornements mérinides ou nasrides : des lobes partis qui admettant plusieurs couleurs, soulignent encore l'enrichissement de la palette. Un autre relevé conservé à la Médiathèque du Patrimoine à Paris¹ le montre bien : un jeu plus calligraphique des

¹ Le relevé est publié dans le catalogue de l'exposition *Image de Tlemcen dans les archives françaises*, Tlemcen 2011, p. 144.

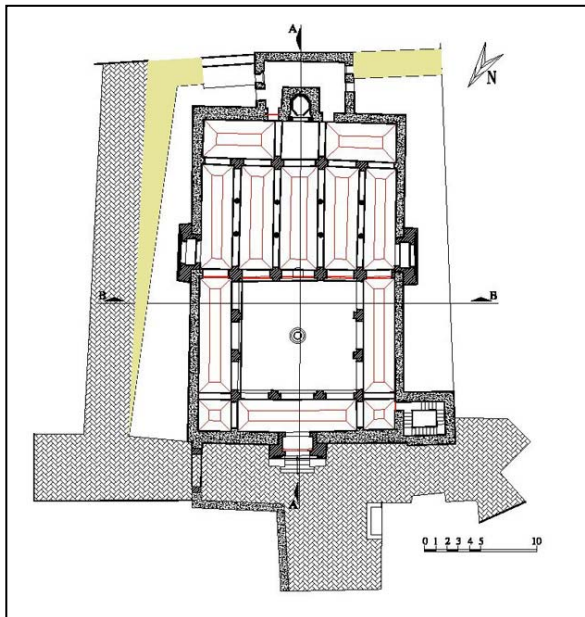


fig. 8 a - Plans de la mosquée de Sidi al-Halwi. La parenté avec celui de la mosquée de Fès Jdid est affirmé. (Institut méditerranéen)

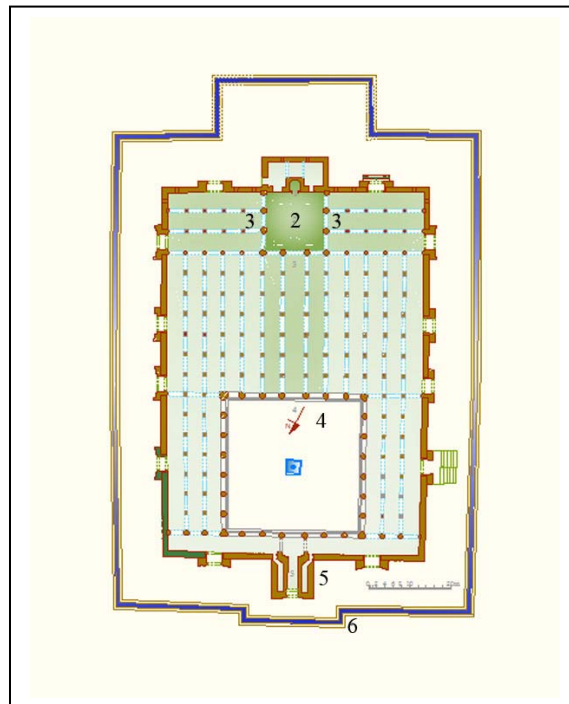
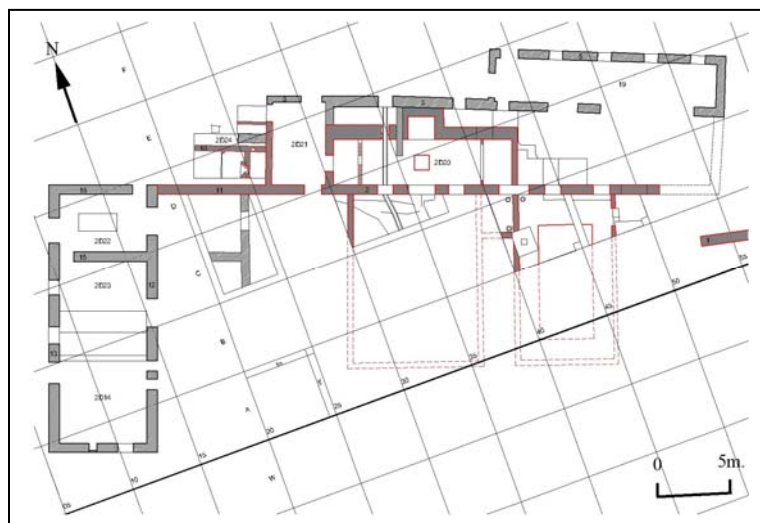


fig. 8 b - Plan de la grande mosquée de Mansura. (Institut méditerranéen)

tiges et des palmes structurait avec vigueur la composition. Cette esthétique libérée maintenait à coup sûr dans des compositions volontiers couvrantes une remarquable clarté de composition qui compense en partie la luxuriance des jeux décoratifs.

Les recherches archéologiques récentes que nous avons pu conduire au Meshouar ont singulièrement enrichi notre connaissance de l'architecture palatine 'abd al-wadide. La salle du palais mis au jour en 2008 et ses annexes (fig. 9) révèlent l'usage d'un modèle de pièce à trois alcôves, ornée d'une vasque, qui peut, avec de plus vaste dimensions, évoquer le XI^e siècle du Maghreb central. Nous avons surtout retrouvé l'élévation des murs conservés sous les cloisons disposées en doublage à l'époque française : des sols et des lambris en *zellijs* aux motifs de plâtre sculptés qui tapissent les murs, l'architecture des 'Abd al-Wadides ne le cède en rien à celles des Nasrides de l'Alhambra.

Mais c'est surtout par la variété — dans un répertoire au reste classique — des

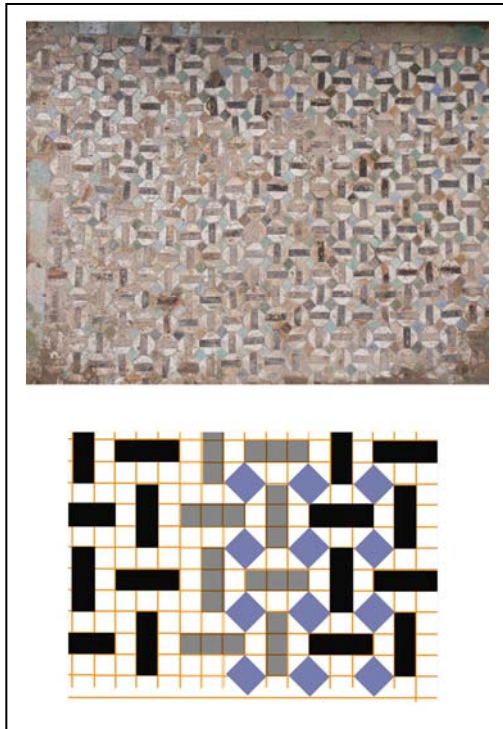


**fig. 9 - Plan des vestiges mis au jour au Meshouar en 2008
(Institut méditerranéen)**

sols et des lambris de *zellijs* que ce monument étonne. Le sol 182 de la salle nord-ouest est d'une simple et rigoureuse géométrie (fig.10) : il doit être rapproché des motifs conservés à l'Alcázar de Séville et bien sûr — au Maroc — à Chella ou à la mosquée-madrasa Bu Inaniya de Fès où des ateliers tlemcéniens sont intervenus. Ce sont pourtant des motifs de polygones étoilés et des seuils à motifs floraux qui traduisent le mieux le sens de la couleur éclatante et la richesse des compositions toujours modulaires, caractéristiques de cette esthétique tlemcénienne du bas Moyen Age.

Nous avons entrepris par un programme d'archéologie de la couleur de mieux connaître la composition des émaux mais nous ne saurions encore dire si leurs

couleurs étaient liées aux richesses minières du pays tlemcénien ou, pour une part au moins, à des échanges commerciaux avec des terres plus lointaines.



**fig. 90 a - Analyse géométrique du zellij « 182 »
mis au jour au Meshouar
(Michel Terrasse)**



**fig. 10 b - Seuil des alôves mis au
jour au Meshouar. les palmes sont
découpées par la couleur
(Michel Terrasse)**

S'il fallait d'un exemple caractériser les racines et les transformations apportées par le bas Moyen Age à l'esthétique tlemcénienne, c'est au minaret de la grande mosquée de Mansura (fig. 11) qu'il faudrait se reporter. Après la tour de la Kutubiya, celles de la Giralda et de la grande mosquée de Rabat, il achève la série des grands minarets d'abord almohades mais partout des touches de couleur apportent une rupture dans le goût de l'époque avec l'archaïsme de bon aloi qu'évoque le répertoire d'arcs. Le minaret qui admet l'accès central du sanctuaire est une prouesse technique. Mais le panneau même de la porte est une étonnante synthèse : pour donner accès à cette mosquée souveraine et militaire, on a repris, en le modernisant sensiblement, un schéma de grande porte urbaine almohade.



**fig. 10 - Minaret de la grande mosquée de Mansura.
Des zellijs occupaient tous les vides des entrelacs
(Michel Terrasse)**

*

* *

Ainsi, l'esthétique médiévale tlemcénienne est-elle la plus belle illustration de la culture développée au sein d'une aire ibéro-magrébine. Sans jamais exclure les apports locaux et le développement de foyers régionaux, elle ne cesse de s'enrichir d'apports extérieurs. Porte de l'Occident selon Idrisi, Tlemcen apparaît surtout à la rencontre de l'Orient et de l'Occident. Tagrart, mieux encore qu'Agadir, en révèle le monument le plus achevé : la grande mosquée due en bonne part à 'Alī ibn Yusūf. Yaghmurasan le Zīyanide rompt avec la rigueur du XII^e siècle mais l'art de son temps y trouve ses racines. Les Mérinides enfin, s'ils enrichissent les programmes de l'art de quelques modèles architecturaux, donnent surtout, par leurs commandes aux ateliers tlemcénien, l'occasion d'un développement de l'art à nul autre second au Maghreb central. Ils contribuent ainsi à la résistance esthétique des ateliers tlemcénien : riches de créations incessantes à l'instar de leurs rivaux de Fès et de Grenade, leurs œuvres

montrent bien comme le monde médiéval tlemcénien a sans cesse été apte à traduire chaque fois par une esthétique renouvelée les grandes périodes de son histoire. Au bas Moyen Age, au Sud comme au Nord de la Méditerranée, elle révèle avant tout la passion décorative qui marque la fin d'un univers sans cesse attaché aux plus improbables symbioses.

**PERSPECTIVES NOUVELLES DES RECHERCHES
SUR L'ARCHITECTURE MAGHRÉBINE À L'ÉPOQUE OTTOMANE**

Ahmed Saadaoui
Université de la Manouba - Tunis

L'histoire de l'architecture au Maghreb à l'époque moderne (XVI^e-XIX^e siècles) est restée longtemps mal connue. Dans son *Architecture de l'Occident musulman*, ouvrage de référence dans la matière, Georges Marçais consacre à cette période les chapitres les plus restreints et les plus étriqués. D'autres travaux, et parmi les classiques dans le domaine de l'archéologie islamique, n'ont traité que du Moyen Age et ont abordé que sporadiquement ce moment de l'histoire de la région. Pourtant la période ottomane offre du point de vue de la recherche dans le domaine de l'histoire urbaine, de l'architecture et de l'histoire de l'art, des avantages majeurs. Tout d'abord, les villes historiques que nous connaissons aujourd'hui, nous sont parvenues comme héritage direct des trois ou quatre derniers siècles. D'un point de vue quantitatif, le nombre d'édifices anciens datant de cette époque dépasse et de loin toutes les autres périodes. Ce matériel archéologique constitue un atelier ou une banque de données qui permet aux chercheurs de se faire aisément une idée précise sur différents aspects de l'histoire de la ville et de son architecture. De même, pour ce qui est des autres sources historiques, indispensables pour comprendre et étudier de tels sujets, la période ottomane présente une quantité de renseignements qui n'a d'équivalent dans aucune autre époque jusqu'à l'époque contemporaine : chroniques arabes, récits de voyageurs européens, archives consulaires et enfin archives locales multiples. Dans ce domaine, les documents des *waqfs* offrent de nouvelles sources riches de renseignements. Dans cette communication nous présentons quelques suggestions sur la démarche à suivre, nous nous arrêtons sur certains traits qui caractérisent l'architecture maghrébine de cette époque et nous indiquons les nouvelles pistes de recherche susceptibles de renouveler nos connaissances dans ce domaine.

La démarche

Le Terrain

Pour cerner au mieux l'histoire de l'architecture maghrébine à l'époque ottomane, certaines sources nous apparaissent indispensables et complémentaires : les sources archéologiques et les documents d'archives notamment les documents du waqf ainsi que les registres de comptabilité. La confrontation de ces deux types de données est riche en renseignements.

Aussi, toute recherche dans ce domaine exige un travail de terrain (observations des édifices, relevés architecturaux, couvertures photographiques) qui permet de rassembler la documentation archéologique nécessaire.

Les matériaux archéologiques recueillis sur le terrain pourront servir à établir des monographies analytiques des différents types d'architecture rencontrés dans la région. Le but de ces monographies est de suivre et de comprendre l'évolution de l'architecture maghrébine pendant la période ottomane. Par ailleurs, l'accent doit être mis sur l'aspect le plus concret de l'évolution architecturale, c'est-à-dire les matériaux et les techniques employés dans la construction et le décor des édifices étudiés.

Les documents du waqf

De telles études doivent s'appuyer, en outre, sur des documents d'archives et notamment ceux laissés par l'institution du *habous*. En effet, nous trouvons dans différentes archives maghrébines des actes notariés et des registres établis par les gérants des différents *wakfs*. Il faut cibler, en premier lieu, dans nos enquêtes, les actes de fondation de *hubus* au profit des édifices religieux ou d'utilité publique. Les *wakfiyya-s* ou les actes de fondation de *habous*, dits également, *rasm tahbîs* ou *hubsîyya* donnent parfois une description des fondations religieuses instituées en *wakf* (mosquée, *madrassa*, *turba*, *kuttâb* ou *sabîl* etc.) et énumèrent les biens immobiliers ou fonciers en possession du fondateur et qu'il déclare les constituer en *hubus*, suivent les différentes dispositions relatives à cette constitution : les dévolutaires et les affectations des rentes. En effet, les rentrées d'argent de ces différents *habous* servent à l'entretien des constructions, à la rétribution du personnel attaché à ces fondations et particulièrement les imams, les professeurs, les *mu'adhdhin-s* ou les personnes chargées des récitations coraniques. Une partie des rentes est allouée à l'organisation de différentes célébrations, dont notamment les commémorations religieuses qui se font à l'intérieur des mosquées, des *madrassa-s* ou des *turba-s* etc. L'acte se termine par les formules consacrées en matière de *habous* qui rappellent le caractère définitif de la cession et de son irrévocabilité.

Ces documents offrent, pour l'historien, des informations détaillées et indispensables sur la construction des édifices, leur architecture et leur décor, ainsi que sur la topographie de la ville, et de ses quartiers, ou encore sur les travaux d'aménagement urbains réalisés. Ils peuvent aussi aider à mieux comprendre le fonctionnement de différentes institutions sociales, religieuses ou scolaires.

Les confrontations des descriptions nombreuses rencontrées dans ces actes avec les données archéologiques offrent des éclairages sur différents monuments et permettent de mieux cerner l'évolution urbaine de la ville en rapport avec les données topographiques, ainsi qu'une meilleure connaissance de ces équipements urbains. Ces documents révèlent les noms des rues, des souks et même une meilleure connaissance de la répartition des bagnes, des cafés, des fondouks, des bains, des *kuttâb-s*, des *madrassa-s*, des fontaines, etc., dans les différents quartiers de la ville. Ils permettent l'identification et la datation de plusieurs de ces établissements. Grâce aux *wakfiyya-s*, nous pouvons retrouver quelques renseignements sur les intentions des fondateurs, sur la configuration des projets primitifs ainsi que sur les transformations successives qu'ils avaient subies lors des différentes étapes de l'évolution de la ville.

Nous pouvons citer à titre d'exemple la *wakfiyya* de la mosquée tunisienne qui évoque le plus l'architecture ottomane, la mosquée de Muhammad Bey (1694-1697), cet acte révèle maints détails sur le projet initial, en effet le fondateur avait prévu de doter sa mosquée d'un minaret octogonal, de deux mausolées réservés pour sa descendance masculine et féminine, etc.

Les registres de comptabilité

Les différents carnets et registres de comptabilité sont une autre source d'archives à ne pas négliger. Parmi les registres les plus intéressants pour les recherches sur l'architecture figurent ceux tenus par des *wakil-s* de chantiers de construction de nouveau bâtiment ou d'opérations d'entretiens et d'interventions sur des édifices anciens, il est question d'intendant ou de directeur des travaux

Dans certains de ces documents nous trouvons de véritables rôles de chantier où sont portés, jour après jour, les différentes dépenses. Comme échantillon, nous donnons ici le contenu d'un relevé des frais dépensés la première semaine du mois de muharram de l'année 1218/23-29 avril 1803 dans un chantier ordonné par Hammûda Pacha pour la construction d'un nouveau fondouk dans le quartier de la Sabkha à Tunis. Le directeur du chantier est le *wakîl* le pèlerin Hasan b. Ahmad al-Hâmmî.

Tab.1 - Les dépenses du chantier de construction d'un nouveau fondouk en 1803 (le mois de muharram 1218/avril-mai 1803)¹

muharram	intervenants, équipements et matériaux	rétributions et frais
1 ^{er} jour		
	4 maître-maçons, 31 ouvriers et 2 ouvriers préparant le mortier	28 et $\frac{3}{4}$ piastres 6 nâsrî-s- $\frac{1}{2}$
	2 groupes (sirb) d'ânes chargés du transport du sable, 2 conducteurs les accompagnant et 1 ouvrier pour le chargement	6 et $\frac{3}{4}$ piastres 6 nâsrî-s $\frac{1}{2}$

1- A.N.T., Registre n°2085.

	3 ânes et 1 conducteur les accompagnant pour amener l'eau au chantier	¾ piastres 6 nâsrî-s ½
	2 charges d'eau à boire	10 nâsrî-s
	3 kafîz de plâtre (1 kafîz = 640 litres)	15 piastres
	prix d'un seau en cuir et des cordes	1 et ½ piastres 6 nâsrî-s
2 ^e jour		
	un gardien, 2 contremaîtres et un amîn al-binâ'	2 et ½ piastres
	4 maître-maçons, 31 ouvriers et 2 ouvriers préparant le mortier	28 et ¾ piastres 6 nâsrî-s
	2 groupes d'ânes pour le transport du sable, 2 conducteurs les accompagnant et 1 ouvrier pour charger	2 et ¾ piastres 6 nâsrî-s
	1 groupe d'ânes et 1 conducteur les accompagnant pour amener l'eau et la pierre au chantier	3 piastres 6 nâsrî-s
	30000 pierres dures	71 et ¼ piastres
	5 kafîz de plâtre	12 et ½ piastres
	taxe pour Dâr al-Sâbûn/mois	1 piastre
3 ^e jour		
	2 charges d'eau à boire	10 nâsrî-s
	un gardien, 2 contremaîtres et un amîn al-binâ'	2 et ½ piastres
	un supplément pour les ouvriers	99 nâsrî-s
	5 maître-maçons	8 et ¾ piastres
	40 ouvriers et parmi eux des ouvriers pour la préparation du mortier	26 et ½ piastres
	1 groupe d'ânes et 1 conducteur les accompagnant pour le transport de la pierre	3 piastres 6 nâsrî-s
4 ^e jour		
	2 charges d'eau à boire	10 nâsrî-s
	des charpentier pour le travail de 16 madriers de bois de Suède « tartûshî »	2 et ½ piastres 6 nâsrî-s et ½
	16000 pierres coquilliers	44 piastres
	déjeuner des rouliers	½ piastre
	un gardien, 2 contremaîtres et un amîn al-binâ'	2 et ½ piastres
	5 maître-maçons	8 et ¾ piastres
	33 ouvriers et parmi eux des ouvriers pour la préparation du mortier	21 et ¾ piastres 6 nâsrî-s et ½
5 ^e jour		
	3 charges d'eau à boire	¼ piastre 2 nâsrî-s
	1 groupe d'ânes et 1 conducteur les accompagnant pour le transport des pierres antiques	3 piastres 6 nâsrî-s
	2 ânes pour amener l'eau au chantier	1 piastre
	11000 pierres dures	26 piastres 6 nâsrî-s et ½
	5 kafîz et demi de plâtre	13 et ¾ piastres
	un gardien, 2 contremaîtres et un amîn al-hâ'it (al-binâ')	2 et ½ piastres
	5 maître-maçons	8 et ¾ piastres
	48 ouvriers et parmi eux des ouvriers pour la préparation du mortier	32 et ½ piastres 13 nâsrî-s
6 ^e jour		

	1 groupe d'ânes et 1 conducteur les accompagnant pour le transport des pierres antiques	3 piastres 6 nâsrî-s
	3 ânes pour amener l'eau au chantier	1 et ½ piastres
	3 charges d'eau à boire	¼ piastre 2 nâsrî-s
	7000 pierres dures	16 et ½ piastres 6 nâsrî-s et ½
	30 zanbîl (charge d'un âne) de pierre rude (coquillier)	7 et ½ piastres
	prix d'un seau en cuir	¾ piastre 8 nâsrî-s
	un gardien, 2 contremaîtres et amîn al-binâ'	2 et ½ piastres
	5 maître-maçons	8 et ¾ piastres
	48 ouvriers et parmi eux des ouvriers pour la préparation du mortier	32 et ¼ piastres 13 nâsrî-s
	15000 pierres dures	35 et ½ piastres 6 nâsrî-s et ½
	10000 pierres coquilliers	27 et ½ piastres
7e jour		
	10000 pierres coquilliers	27 et ½ piastres
	5 ânes et 1 conducteur les accompagnant pour amener l'eau et pour le transporter du mortier de chaud	3 piastres 6 nâsrî-s
	4 charges d'eau à boire	¼ piastre 7 nâsrî-s
	6 kafîz et demi de plâtre	15 piastres
	un gardien, 3 contremaîtres et un amîn al-binâ' et le prix de (effacé)	5 et ½ piastres
	5 maître-maçons	8 et ¾ piastres
	3 ouvriers pour la préparation du mortier	3 et ¼ piastres 6 nâsrî-s et ½
	50 ouvriers	31 et ½ piastres 13 nâsrî-s

En se fondant sur ce genre de document et sur les autres sources archéologiques et historiques nous pouvons brasser un tableau des métiers et des matériaux en rapport avec l'art de bâtir dans différentes villes maghrébines à notre époque. Cette documentation comporte des renseignements sur les conditions économiques et techniques de la réalisation de plusieurs constructions des plus importantes de cette époque : l'organisation des chantiers, le financement, les salaires et les salariés, les matériaux de construction employés, les quantités et les prix, etc.

Les documents graphiques européens

Les documents graphiques produits notamment par des Européens à partir du XVI^e siècle constituent une source de première main très riche en renseignements sur les villes maghrébines, leurs fortifications, leurs Palais, leurs monuments, etc.

Ces documents sont une source de base, souvent unique, pour ce genre d'étude. On les trouve dans différentes collections, nous citons à titre d'exemple le département des cartes et plans de la Bibliothèque Nationale de Paris et la collection de document d'archives du Service historique de l'armée de terre française, actuellement déposée au château de Vincennes apporte beaucoup à nos recherches.

Dans ces fonds nous trouvons des estampes, des illustrations d'anciens atlas ou de récits de voyage, des documents à caractère militaire consécutifs à des missions de reconnaissances, etc.

Quelques traits caractéristiques de l'architecture maghrébine à l'époque ottomane

Au XVI^e siècle tout le Maghreb va connaître une période de grandes transformations politiques, économiques et sociales. Dans le domaine des arts et de l'architecture les mutations sont très importantes. Cependant nous pouvons résumer les caractéristiques de l'architecture maghrébine en quelques points essentiels.

La force des traditions anciennes

L'architecture maghrébine est restée durant toute l'époque moderne très attachée aux traditions locales anciennes, des traditions ifriqiyennes, andalouse et maghrébines. Les grands sanctuaires Saadiens de Marrakech (la grande mosquée de Bâb Doukkala -1557- ou la grande mosquée Mouassin -1561-) perpétuaient les traditions des Almohades et attestaient leur gloire passée. Nous pouvons observer également la permanence des traditions kairouanaïses dans des mosquées tunisiennes ou tripolitaines des XVI^e et XVII^e siècles. Avec leurs salles de prière hypostyles et leurs colonnes de remploi, la mosquée de Murad Agha à Tajûra (1653) ou celle de Yûsuf Dey à Tunis (1615) s'inspirent de la grande mosquée de Kairouan ou celle de Zaytûna.

Ouverture sur l'Orient ottoman

Les complexes architecturaux à l'orientale ont fait leur apparition à cette époque, nous citons à titre d'exemple le complexe religieux de Darghouth Pacha à Tripoli (1560) ou celui Salih Bey à Constantine (1790) ou celui de Sahib al-Tâbi^c à Tunis (17808). Ces ensembles architecturaux qui étaient des centres de polarisation urbaine ont joué un rôle essentiel dans le développement de l'art de bâtir.

Cette ouverture est illustrée également par l'apparition de nouvelles formes architecturales importées d'Orient comme ce minaret cylindrique de type ottoman importé de l'Anatolie ou ces énormes coupoles couvrant certaines mosquées qui ont fait leur apparition à Tunis, à Alger ou à Tripoli. Certains motifs de décor architectural s'inspirent également du répertoire ottoman (faïence architecturale et sculpture sur marbre ou sur plâtre).

Ouverture sur l'Europe

Dans le domaine de l'architecture, l'Europe, et en particulier l'Italie, avait largement contribué à l'élaboration de l'architecture maghrébine à l'époque moderne. Ainsi, nous trouvons des matériaux de construction et de décor et notamment la faïence et les marbres importés de la Péninsule et parfois pris par les corsaires à des navires marchands européens largement employés dans des édifices maghrébins. En outre, nombreux étaient les artisans d'origine européenne, et des plus qualifiés, qui travaillaient les matériaux destinés à la construction et au décor des monuments maghrébins. Ceux-ci avaient introduit des techniques de la Renaissance, comme l'atteste les marbres qui décorent plusieurs de ces monuments : la sculpture des dalles de parement et des pierres tombales, la marqueterie de marbre et les différents types de chapiteaux (néo-dorique, néo-ionique, néo-corinthien et néo-gothique ou à crochets).

Echanges constants entre les pays du Maghreb

Les échanges humains et économiques entre les différentes régions du Maghreb continuèrent et parfois même s'intensifièrent après l'établissement d'un pouvoir turc à la tête de trois régences du Maghreb.

Nombreux témoignages confirment que durant toute cette époque des architectes, des maçons, des sculpteurs sur plâtre ou sur marbre, des céramistes, etc. se déplacent d'une région à une autre, d'une ville à une autre et participent à différents chantiers de construction. La mosquée Turque de Djerba a été certainement construite par des maçons venant de Tripoli, probablement, ceux-là même qui avaient construit à la même époque le minaret de type ottoman de la mosquée de Darghouth Pacha. Vers la fin du XVII^e siècle Muhammad Pacha de Tripoli fit venir de Tunis une main d'œuvre spécialisée pour construire sa mosquée. Quelques décennies après Ahmad Pacha invita des artisans tunisois pour construire et décorer le complexe religieux qu'il édifia à Tripoli (1738).

Les plus belles faïences typiques de la production de Kallâlin (Tunis) durant le règne de Husayn B. ʿAli (1705-1740) sont l'œuvre d'un atelier tenu par un céramiste d'origine marocaine ʿAbd al-Wâhid al-Maghribî.

L'ornementation de la prestigieuse zawiya de Sîdî Ibrâhîm al-Riyâhi, le grand imam de la Zaytûna, est partiellement l'œuvre d'un sculpteur sur plâtre venant du Maroc, « un artiste marocain de passage nommé al-Hâj Hassen al-Fâsî »¹.

De nouvelles pistes de recherches

Nous l'avons souligné au début de notre communication, l'architecture maghrébine de la période post-médiévale est très peu étudiée, pourtant les monuments qui remontent à cette époque sont nombreux et des pans entiers de nos

1 - Henri Saladin, 1908, p. 77.

médinas sont l'œuvre de ces derniers siècles. Aussi les thèmes de recherche dans ce domaine ne manquent-ils pas. Cependant nous indiquerons quelques nouvelles pistes qui nous intéressent tout particulièrement. Ces thèmes témoignent à la fois de la diversité et de l'unité du patrimoine architectural maghrébin de cette époque.

Marbre et le travail du marbre

A l'époque ottomane, la recherche des marbres dans les sites antiques, très nombreux au Maghreb, a continué ; mais d'un autre côté, les Maghrébins faisaient venir de l'Europe, de l'Italie et surtout de Carrare des masses importantes de marbre, brut ou travaillé. Cependant, il est difficile dans l'état actuel de nos connaissances, d'évaluer quantitativement l'importance de ces acquisitions et leurs modalités.

Le Maroc, depuis le XVI^e siècle, importait des colonnes de marbre d'Italie ; dans son *Journal de Voyage*, Montaigne note en juillet 1581 : « Les montagnes voisines (de Pise) produisent de très beaux marbres pour lesquels cette ville a beaucoup de fameux ouvriers. En ce temps-là ils travaillaient pour le roi de Fez, en Barbarie »¹.

L'historien marocain contemporain al-Afrânî signale que le roi saadien al-Mansûr importait le marbre des pays des chrétiens pour la construction de son palais, le fameux al-Babî^c ; le chantier a duré de 1578 à 1593, et il payait le marbre avec du sucre, poids pour poids².

Vers la fin du XVII^e siècle, J. B. Estelle mentionne six chargements de colonnes de marbre venant d'Italie et destinés à l'ensemble palatial de la ville de Meknès édifié par le roi alaouite Mawlây Ismâ^cil³.

Les autres pays du Maghreb importaient les marbres italiens. En effet, une source génoise signale l'exportation d'une quantité de marbre de la Péninsule pour Tripoli vers 1737⁴.

Pour la régence de Tunis, les premières importations de marbre italien signalées par notre documentation remontent à la première moitié du XVII^e siècle, au début du règne des Mouradites (1631-1702), et à partir de cette époque, nous avons constaté une importation massive des marbres européens et notamment italiens.

Une lettre datée du 1^{er} Mars 1634 nous apprend que « *le patron Honorato Giofredo, de Marseille, a reçu de Mamet Bey, 1040 pièces de réaux, en acompte de 1600 qui lui sont dues pour le fret de 20 colonnes avec leurs chapiteaux et piédestals,*

1 - *Journal de Voyage*, éd. Lautuy, p. 398-99, cité également par G. Marçais, 1954, p. 413.

2 - *al-Afrânî*, 1888, p. 102.

3 - J. B. Estelle, 1698, p. 692, cité par Marianne Barrucand, 1985, p. 34.

4 - Archivio di Stato di Genova, Notai Antichi, 10926, notaio Bernardo Recagno, 26 agosto 1737. Je tiens ici à remercier le professeur Roberto Santamaria, conservateur au Archivio di Stato di Genova, qui m'a donné cette information et qui m'a envoyé des photographies du document.

transportés de porto Venere à Tunis »¹. Ces colonnes achetées par le bey mouradite Hammûda Pacha (1631-1666) étaient certainement destinées à une de ses fondations religieuses ou à un de ces palais.

Evoquant le palais du Bardo qui fut aménagé par le même Hammûda Pacha, le voyageur J. Thévenot, qui s'arrêta à Tunis au cours de l'hiver 1659, note dans son récit de voyage : « *On voit à ces maisons une quantité de fontaines avec de beaux bassins d'une seule pièce de marbre, venant de Gênes, et une salle découverte avec un grand réservoir au milieu et des allées tout à l'entour, dont la couverture est soutenue de plusieurs colonnes, le tout pavé de marbre noir et blanc, comme aussi toutes les chambres qui sont couvertes d'or et d'azur et de ces travaux de stuc. Il y a plusieurs beaux appartements, et toutes ces maisons ont de beaux jardins, pleins d'orangers et de plusieurs arbres fruitiers, mais fort bien rangés, comme en chrétienté, et plusieurs beaux berceaux au bout des allées : aussi tout cela est fait par des esclaves chrétiens* »².

Yûsuf Sâhib al-Tâbi^c, le ministre des Husaynites, avait même acheté une concession à Carrare. Celui-ci fit donc importer massivement du marbre pour ses fondations religieuses et ses palais de Tunis et de ses environs.

Ces marbres, travaillés à Pise, étaient acheminés de Livourne ou de Gênes pour la Goulette : le transport de ce matériau lourd par voie maritime étant une tâche relativement aisée. En outre nombreux monuments de l'époque ottomane révèle l'importance de ces marbres importés dans les domaines de l'art et de l'architecture. En outre, ce matériau, qui est souvent l'objet d'un travail soigné dans les ateliers de la taille et de la sculpture de la pierre, porte parfois les seuls indices qui permettent de dater les monuments.

Nous avons discerné ainsi dans le domaine de la sculpture sur marbre, comme dans d'autres secteurs des arts, telle l'architecture ou la faïence architecturale, plusieurs courants artistiques qui avaient traversés la région à cette époque. Aux XVI^e-XVII^e siècles cohabitaient des motifs hérités de l'art mérinide et hafside avec des ornements d'origine orientale. Les éléments décoratifs d'origine européenne avaient elles aussi fait leur apparition. Mais à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'influence orientale s'est atténuée notamment dans les trois régences ottomane maghrébines pour céder la place aux procédés et aux ornements italianisants. Notre ambition est de continuer des recherches sur ces matériaux et sur leurs décorations et de tenter de trouver des filiations à ces marbres, panneaux ornés, colonnes, chapiteaux, marqueteries, etc.

1 - Pierre Grandchamp, *La France en Tunisie au XVII^e siècle, inventaire des archives du consulat de France à Tunis de 1583 à 1705*, Tunis 1920-1933, 10 volumes.

2 - Jean Thévenot, 1664, p. 546.

La céramique architecturale, nouvelle parure polychrome des monuments

L'art céramique occupe une place importante dans le décor des monuments maghrébins de l'époque moderne. Les carreaux de faïence et les revêtements de *zellij* tiennent une place de plus en plus importante dans les édifices de cette époque.

Le Maghreb importa durant la période ottomane des carreaux de faïence de Turquie, d'Italie, de Hollande, de France et d'Espagne¹. En même temps, Tunis avait ses propres ateliers de fabrication de céramique à Kallâlîn qui dominaient le marché local et exportaient leurs productions vers les pays voisins, jusqu'à en Egypte. Stimulé par les immigrés andalous, à partir du XVII^e siècle, la production des ateliers de Tunis connut une progression assez rapide. Les carreaux de revêtements muraux prirent un rôle important, car ils rehaussèrent de couleurs plusieurs des grandes réalisations officielles, créant ainsi des jalons chronologiques pour l'étude de l'évolution de l'art céramique et pour dater les monuments.

Les carreaux de faïence importés coûtaient vers la fin du XVIII^e siècle, 10 piastres la centaine². Une autre qualité de carreaux de faïence également importés d'Europe coûtait uniquement 7 piastres la centaine³. Pour le XIX^e siècle, les Archives Nationales tunisiennes détiennent quelques registres de comptes des fermiers des carreaux de faïence et de marbre ; ceux-ci bien qu'ils soient tardifs par rapport à notre période nous donnent une idée sur les quantités de faïence employées dans la décoration des palais des beys et des résidences de leurs proches. Dans un registre du fermier Yûsuf Dabbâsh (1851-1853), un seul spécimen de faïence est signalé, celui importé des pays chrétiens, nous dit le document, sans autres précisions ; la pièce coûte 0,25 piastre. Les livraisons de ce matériau pour les chantiers peuvent atteindre 75000 pièces (chantier du palais d'al-Muhammadiyya le 3 rajab 1269), alors que dans d'autres cas la fourniture d'autres édifices ne dépassent guère les 100 carreaux (voir tableau).

Tab. 2- L'importation des carreaux de faïence d'Europe (d'après le livre de compte du fermier du marbre et des carreaux de faïence Yûsuf Dabbâsh (l'année 1268/27 oct. 1851 au 14 oct. 1852)⁴.

Nombre	Prix ⁵ / piastre	Destinataire	Date
10000	2500	Mustafa Khaznadâr	5 safar
400	100	Le Bardo	13 safar

1- A.N.T., registre n°1776, (1789-1795). Le document signale (p. 43) l'achat du pays des Chrétiens de 565 carreaux de faïence pour un des palais du bey.

2- A.N.T., registre n°1776 (1201/1786-1787), f°42.

3- A.N.T., registre n°1776, f°43.

4- A.N.T., registre 1892.

5- Le prix donné est de 250 piastres les 1000 pièces, c'est-à-dire 0,25 piastre l'unité.

3500	875	Consulat d'Autriche	21 safar
10.000	2500	Amiral/Ghar-el-Melh	25 jumâdâ II
2000	500	Muhammad al-Murâbit	5 sha ^c bân
3500	875	Le Bardo	6 sha ^c bân
1200	300	Le Bardo	18 safar 1268
1100	275	Consulat Anglais	4 ramadan
100	25	Consulat Anglais	12 ramadan
3000	750	Le Bardo	19 ramadan
2000	500	Consulat Anglais	6 dhî al-ki ^c da
500	125	Le Bardo	8 dhî al-ki ^c da
100	25	Palais de Hammam-Lif	14 dhî al-hijja
10000	2500	Amiral Muhammad	29 sha ^c bân
100	25	Consulat Napolitain	13 dhî al-hijja
25000	6250	al-Muhammadiyya	16 dhî al-hijja
250	62 ½	Consulat Anglais	19 dhî al-hijja
600	150	Consulat Anglais	21 dhî al-hijja
1000	25	Consulat Anglais	3 dhî al-hijja

Un autre registre, encore plus récent, celui d'un fermier de la faïence et du marbre d'origine européenne qui se nomme Kaluwa (à partir de shawwâl 1273/juin 1857), nous livre encore plus de détails sur les carreaux de faïence employés surtout dans l'ornementation des palais du bey au Bardo, à la Marsa (al-^cAbdiliyya), à Hammam-lif et à la Goulette¹. Ici, les carreaux employés sont de deux modèles, les grands (18 ou 20 cm) et les petits (13 ou 15 cm) ; cependant, les petits carreaux coûtent plus chers que les grands (0,22 piastre pour 0,18 piastre)². En outre ce livre de compte donne, de temps à autre, plus de détails sur les origines de ce matériau ; ainsi, celui-ci signale une livraison pour le chantier du palais de Hammam-Lif de 75000 carreaux fabriqués en France (f°20). En outre, notre document indique qu'une quantité importante des carreaux acquis sont d'origine locale ; ils sont confectionnés dans les ateliers de Nabeul qui semblent avoir pris la relève des prestigieux ateliers des Kallâlîn de Tunis. Comme les grands carreaux d'origine européenne, ceux de Nabeul coûtent 0,18 piastre la pièce.

Les ateliers de Kallâlîn qui, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, étaient le principal fournisseur des chantiers de Tunis, se concentraient dans le faubourg de Bâb al-

1- A.N.T., registre 1905.

2- Dans un certain cas, les petits carreaux coûtent autant que les grands ; à titre d'exemple nous citons une livraison importante de 75000 pièce pour le Bardo, le 23 dhî al-hijja 1275 (A.N.T., registre 1905, f°25).

Suwayka, dans le quartier qui portait leur nom. A moitié enfouis sous le sol, on y accédait par un escalier ; en outre, ces ateliers étaient, pourvus de caves de séchage et de fours pour la cuisson.

Outre la production de matériaux de construction (briques pleines, gouttières et tuiles) et d'ustensiles en poterie (coupes, tasses, jarres, couscoussiers, vases etc.), les ateliers de Kallâlîn produisaient des carreaux de revêtement unis où les motifs sont de couleurs blanc, noir, bleu clair sur un fond jaune ou vert. D'autres, d'inspiration hispano-maghrébine, présentent des variations sur le thème classique du polygone étoilé. Outre les carreaux unis, ces ateliers façonnaient aussi des panneaux présentant des compositions savantes d'inspiration orientale : sous un arc en plein cintre à claveaux simples ou bichromes, prend place un vase d'où se hissent des rinceaux, des minarets et des coupoles et même des scènes animées. Les couleurs de ces panneaux typiquement tunisiens sont plus riches que celles des carreaux précédents : ici, le bleu clair, le vert (oxyde de cuivre), le brun (oxyde de manganèse), l'ocre jaune (oxyde de fer) se détachent sur un fond blanc (stannifère).

Les carreaux des ateliers de Kallâlîn représentent une production typiquement locale ; ce sont des créations de l'art tunisien. Cet art émane d'une synthèse des influences qui traversèrent le pays pendant toute cette longue période.

Le Maroc est resté le domaine privilégié du *zellij*, la terre cuite émaillée, découpé et assemblée. Deux procédés distinguent les ateliers de Tétouan de ceux de Fès et des autres villes. Les artisans marocains ont contribué à la diffusion de la marqueterie céramique dans tout le Maghreb.

Nouvelles formes architecturale : minarets cylindriques et minarets octogonaux

Le minaret de forme cylindrique et surtout octogonale qui se distingue du minaret carré maghrébin hérité de l'époque médiévale est l'un des éléments caractéristiques de l'architecture officielle ottomane dans les provinces maghrébines de l'Empire.

Les origines anatoliennes du minaret cylindrique que nous rencontrons dans des villes comme Tripoli, Djerba ou Annaba sont certaines. Par contre, la filiation du minaret octogonal à balcons si particulier à maintes mosquées construites par les beys et les deys à Tunis, Alger, Constantine, Tripoli et autres villes des régences ottomanes pose quelques problèmes.

Une source tunisienne, Muhammad Ibn Khûja le qualifie de minaret à l'orientale. Au fait, nous avons repéré ces minarets et leurs balcons, notamment dans des mosquées de Bilâd al-Shâm (Syrie, Palestine et Liban) ; nous citons la mosquée d'al-Amîr al-Tannûkhî à Beyrouth (1620), celles d'al-Rifâ'î (XVI^e siècle) et de Murâd Pacha (1572) à Damas ; nous pouvons multiplier les exemples. Une étude comparative permettrait de donner plus de précisions sur une vraisemblable filiation de cet élément architectural qui connut une large diffusion dans le Maghreb moderne. Son succès était tel en Tunisie que la majorité des mosquées officielles construites par les

autorités ottomanes entre le XVIIe et XIXe siècle en furent dotées. Il est considéré comme le signe distinctif des mosquées hanéfites ; dans la *waqfiyya* de la mosquée du mouradite Muhammad Bey, le fondateur précise que le minaret de sa mosquée devait avoir cette silhouette.

Architecture des zones périphériques du Maghreb (oasis et Sahara, etc.)

Vers le Sud, dans des zones périphériques, les montagnes et les oasis aux portes du Sahara présente des architectures millénaires, très enracinées dans leurs milieux et peu perméables aux influences étrangères.

Toutes ces architectures périphériques, éloignées du littoral et des grandes villes, sont restées très vivantes et variées, et ont en tout cas gardé plus de sève que les architectures officielles souvent monotone dans leur luxe.

Des régions et des oasis comme Fezzan, Naffousa, Ghadamès, Djebel Demmer, le Djérid, El-Oued, le Mzab, Touat-Gourara, le Haut Atlas (région de Marrakech), le Tafilalt et jusqu'à Oualata et Tichit vers le sud-ouest, présentent une architecture très particulière.

Le ksar est un des aspects les plus originaux de cette architecture. Le ksar appelé aussi kalâa ou Kasbah est avant tout un système ingénieux de greniers fortifiés, lié aussi bien aux tribus arabes que berbères. Il servait à stocker, à l'abri des voleurs, les réserves alimentaires et les outils du clan pendant les périodes de transhumance.

Le ksar, qui domine en général les villages perchés dans les régions montagneuses, est constitué d'un ensemble de ghorfa-s sur deux à cinq étages entourant une cour intérieure. Le nombre de grenier peut atteindre trois cent dans quelques grandes fondations. Le mur extérieur peut, dans certains cas, dépasser 10 m de haut, donnant ainsi à l'ouvrage l'aspect d'une forteresse. Le monument est constitué de greniers privatifs auxquels on accède à l'aide d'escaliers, de cordes ou de marches en bois fixées dans le mur de soutènement. Certains ksars sont dotés, en outre, d'un oratoire placé à l'entrée de l'édifice.

Bon nombre de ces greniers collectifs qui perpétuent des traditions architecturales très anciennes sont de construction tardives et remontent aux siècles poste médiévales.

D'un autre côté, les cités oasis qui sont dispersées sur toute la zone sahariennes et présahariennes du Maghreb (Ghadamès, Djérid, Mzab, Souf, Touat-Gourara) offrent des architectures typiques adaptées au climat désertique. Ici, l'architecture est conçue pour résister au climat extrême du désert. Dans ces villes, les passages couverts sont si nombreux que certains auteurs y ont vu la survivance d'un troglodytisme ancien. L'adoption des passages couverts tient aussi bien à des raisons de sécurité et surtout de climat. Un passage couvert est un lieu où le soleil ne pénètre qu'avec peine ; l'ombre et la fraîcheur y sont appréciables et indispensables par temps de fortes chaleurs. Ces ruelles sont par endroit pourvues de banquettes maçonnées.

La terre et le bois fourni par du palmier sont les deux matériaux de base de la construction dans ces cités. Ici, l'habitation présente également un plan et une architecture adaptée au climat saharien. La très grande ouverture des patios sur le ciel a été modifiée : on a recouvert la cour centrale du niveau inférieur, tout en réservant une ouverture modérée sur le ciel, dite shebek au Mزاب. Cette solution a pour conséquence immédiate de créer un important plateau de terrasse. A ce niveau se trouve foyer, latrine, chambres, etc.

Nous avons quelques monographies de certains des Ksours ou greniers collectifs de différentes régions maghrébines. Nous trouvons également des études sur quelques cités sahariennes et présahariennes (Ghadamès, le Djérid et le Mزاب sont souvent cités comme exemples dans les écoles d'architectures), mais une recherche d'ensemble sur ce type d'architecture reste à faire.

TLEMCCEN ET L'ESPAGNE AUX XVI^e ET XVII^e SIÈCLES

Bernard Vincent

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

On connaît mal les relations de Tlemcen et de l'Espagne au cours de l'époque moderne comme si la disparition de la dynastie des zianides, autour de 1550, avait signifié une relégation définitive d'un territoire n'ayant pu résister à la double pression des saadiens du Maroc et des ottomans maîtres d'Alger. Il est vrai que la puissance des marocains et des algérois a considérablement accaparé l'attention des souverains espagnols et de leurs représentants tout au long des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles mais Tlemcen n'a pas pour autant été réduite au rôle de comparse de peu d'importance à laquelle une historiographie lacunaire pourrait faire croire. Entre Fez, Marrakech ou Meknès à l'Ouest et Alger à l'Est Tlemcen demeure la ville la plus dynamique d'un vaste espace très proche des côtes castillanes et aragonaises. De surcroît le contrôle de la ville d'Oran depuis 1509 par les Espagnols — anticipé par celui de Mers el Kébir qui date de 1506 — a donné dans les relations hispano-maghrébines un rôle accru à Tlemcen, rôle qui ne s'est pas évanoui avec la fin des zianides. On devine que les liens politiques et commerciaux entre les deux citées d'Oran et de Tlemcen ont été en permanence intenses au cours des Temps Modernes mais faute d'études leur teneur nous échappe. Il suffirait pourtant d'exploiter les nombreuses informations figurant par exemple dans les liasses des archives générales de Simancas et pour le XVII^e siècle plus spécifiquement de la Fondation Zabalburu de Madrid pour apporter des éclairages décisifs. Je me contenterai dans ces quelques pages d'en fournir de modestes éléments concernant les migrations entre Tlemcen et la monarchie hispanique aux XVI^e et XVII^e siècles.

Dans son récent livre sur l'exil des princes musulmans maghrébins dans les territoires relevant de l'Espagne, Beatriz Alonso Acero a consacré de nombreuses pages aux tlemcénien, surtout zianides mais pas uniquement, qui se sont réfugiés à Oran dans un premier temps puis dans la péninsule Ibérique¹. Muley el-Nasser el-

¹ Beatriz Alonso Acero, *Sultanes de Berbería en tierras de la cristiandad. Exilio musulmán, conversión y asimilación en la Monarquía hispánica (siglos XVI y XVII)*, Barcelona, Bellaterra, 2006, p. 111 et sv.

Thabti, fils du zianide Abd Allah el-Thabti ayant régné à Tlemcen entre 1521 et 1534 (Muley Nazar pour les Espagnols), arriva à Oran en 1551. Prétendant récupérer le trône de ses ancêtres Muley Nazar se trouvait encore à Oran en 1555. L'un de ses frères, Hasan, installé également à Oran en 1551, mourut rapidement dans la place espagnole. Il y laissa un enfant en très bas âge qui demeura dans le préside jusqu'en 1565, date à laquelle il franchit le détroit de Gibraltar. Ce personnage s'était converti au christianisme et avait pris le nom de Carlos de Austria. Il a semble-t-il résidé à Madrid et servi le Roi d'Espagne en Flandre. Demandeur d'un habit de l'ordre militaire de Santiago il est satisfait en 1582 alors qu'il est revenu sur ordre du Roi Philippe II, à Oran. On perd sa trace en 1583.

L'enquête réalisée par le Conseil des Ordres Militaires afin de savoir si Carlos de Austria réunissait les conditions indispensables à l'obtention d'un habit fourmille en détails sur la Tlemcen zianide grâce en particulier à deux des quatorze témoins qui sont interrogés. L'un est un juif de la ville, Mahir, qui accompagne la famille de Carlos de Austria en 1551 dans son exil oranais. L'autre est un oranais, Pedro Sevillano, qui a été captif pendant trois ans à Tlemcen. Ce dernier est l'un de ces innombrables individus, des centaines de milliers sans aucun doute, qui lors des affrontements entre musulmans et chrétiens soit sur mer soit sur terre ont été faits prisonniers par leurs adversaires et emmenés en un lieu quelconque de captivité. Ou qui ont été victimes de razzias organisées par les chrétiens depuis les présides, Oran, Melilla, Ceuta, Larache, La Goulette... qu'ils détenaient ou par les corsaires maghrébins qui depuis les côtes du Nord de l'Afrique, depuis principalement Tétouan et Alger, organisaient des expéditions visant les côtes européennes¹.

L'importance de Tlemcen dans ce trafic comme dans beaucoup d'autres reste à élucider. Mais de toute évidence elle ne peut être médiocre en raison de la position stratégique de la place. J'ai plus haut évoqué la proximité d'Oran. Il ne fait pas de doute que le sort de nombreuses victimes des Espagnols d'Oran a été réglé à Tlemcen. De surcroît la cité dépendante depuis le milieu du XVI^e siècle de la tutelle d'Alger constituait pour cette dernière, à l'Ouest, une précieuse base pour les négociations menées dans la perspective du rachat des captifs. Tlemcen était pour les Algérois un relais indispensable semblable à celui que représentait en sens inverse Oran et Melilla pour les Espagnols. Enfin les riches tlemcéniens pouvaient sans peine s'approvisionner en esclaves sur le marché d'Alger ou lors d'opérations organisées par les Oranais mais ayant échoué. Les soldats espagnols faits prisonniers étaient souvent conduits à Tlemcen.

L'une des plus spectaculaires initiatives espagnoles de l'époque moderne fut la mise sur pied d'une armée importante par Martin de Cordoba, comte d'Alcaudete, gouverneur d'Oran. Il s'agissait pour celui-ci et donc pour la Couronne espagnole d'amplifier la domination chrétienne sur les territoires du Maghreb central. On a souvent dit, à la suite de Fernand Braudel et de Robert Ricard que la politique

¹ Bernard Vincent, « Un ejemplo de corso berberisco-morisco : el ataque de Cuevas de Almanzora (1573) » in *Andalucía en la edad moderna : economía y sociedad*, Granada, Diputación, 1985, p.287-302.

espagnole en Afrique du Nord, qualifiée, non sans dédain colonialiste, d'occupation restreinte c'est-à-dire limitée à quelques présides faute de moyens peut-être, d'ambition sans doute¹. Or l'entreprise qui a conduit à la bataille du 26 août 1558 non loin de Mostaganem et qui s'est soldée par la déroute du comte d'Alcaudete témoigne d'un engagement allant bien au-delà du contrôle d'une série de places côtières. Le gouverneur d'Oran cherchait à prendre le contrôle d'une partie au moins des possessions des zianides. Il est d'ailleurs lui-même désigné parfois dans la documentation comme « *capitaine général de la ville d'Oran, du royaume de Tlemcen et de Tenez* »². Tlemcen et sa région étaient la cible des convoitises des Ottomans, des Saadiens et des Habsbourg, ces derniers n'ayant nullement renoncé à imposer leur tutelle sur un ample territoire. L'occupation restreinte est une solution de repli adoptée après le cinglant échec de 1558. Et encore ne faut-il pas la concevoir comme une entreprise dénuée de vastes perspectives. Sur la base de connaissances aigües des relations inter-tribus ou entre tribus et cités les Espagnols ont, depuis Oran ou Melilla, exercé un ample contrôle grâce aux liens étroits établis avec nombre de tribus. L'expression d'occupation restreinte est impropre. Aussi si Tlemcen a perdu le pouvoir et le rayonnement qui étaient les siens aux XV^e et au début du XVI^e siècle elle demeure une place essentielle dans la confrontation diplomatique et militaire entre les trois puissances de la Méditerranée occidentale.

La bataille de Mostaganem du 26 août 1558 illustre bien cette réalité. Elle a été l'occasion de l'arrivée de milliers et de milliers de captifs européens sur les marchés du Maghreb central. Une documentation profuse montre que beaucoup d'hommes ont été emmenés à Alger. Mais il faut s'interroger sur ce que signifie la mention Alger. De nombreuses fois le captif dépend d'un personnage résidant en dehors de la grande cité et quelquefois fort loin. Cela est particulièrement vrai pour les vaincus de la bataille de Mostaganem qui ont été répartis à l'intérieur d'un vaste territoire.

Prenons l'exemple de Diego Zapata, facteur de Malaga. Celui-ci comme tant d'autres s'est engagé dans l'armée du comte d'Alcaudete³. Et comme tant d'autres, il a été fait prisonnier. Lui et les membres de sa famille ont tenté de réunir la somme d'argent nécessaire à son rachat. Pour ce faire ils ont eu recours à des fonds publics selon une procédure qui provoque une instruction. Deux des témoins affirment avoir vu Zapata à Alger même où le facteur aurait été selon l'un d'eux, propriété du *Dey*. Il aurait été libéré au bout de trois ans. Mais un troisième dit qu'après un séjour assez long à Alger, Zapata a été emmené à Tlemcen et c'est là qu'il aurait été racheté sur l'intervention d'un habitant de Salamanque, Francisco de Sotomayor, qui avança les 180 ducats de la rançon. Zapata a été particulièrement malheureux puisque conduit à

¹ Fernand Braudel, « Les Espagnols et l'Afrique du Nord de 1492 à 1577 », *Revue Africaine*, 1928, p. 184-233 et 351-428. Réédité dans *Autour de la Méditerranée*, Paris, de Fallois, 1996, p.31-89. Voir plus particulièrement p. 53-55 ; Robert Ricard, « Le problème de l'occupation restreinte dans l'Afrique du Nord (XV^e XVIII^e siècles) », *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, N° 8, 1936, p. 426-437.

² Archives de l'Alhambra (A. A.), legajo 59/67.

³ A. A., legajo 59/30.

Oran où il s'embarqua pour la péninsule Ibérique il connut alors l'infortune de tomber aux mains de corsaires qui le convoyèrent jusqu'à Alger.

Cristobal de Molina fait depuis son village de Berja, dans l'Alpujarra orientale non loin d'Almeria, une démarche similaire d'aide au rachat de son frère, Juan, fait prisonnier lors de l'expédition de 1558¹. Or Juan de Molina a été immédiatement conduit à Tlemcen. Les tractations en vue du rachat sont conduites par un certain alcalde Bucar, intermédiaire qui a la confiance à la fois du propriétaire de Juan de Molina et des autorités de Melilla. L'alcalde Bucar amène à Melilla non seulement Juan de Molina mais aussi deux autres captifs qui se trouvaient à Tlemcen.

Les quelques exemples qui précèdent constituent n'en doutons pas, un simple modeste échantillon d'une vaste réalité restée dans l'ombre et qui pourtant mérite attention et examen. Mais il ne faudrait pas oublier l'existence d'un mouvement tout aussi important en sens inverse. La captivité qui débouche souvent sur l'esclavage est au cœur de la politique, de l'économie et de la culture méditerranéennes des Temps Modernes. Et si parfois l'on insiste sur la multitude des captifs chrétiens à Fez, Tétouan, Alger ou Tunis, on se doit de rappeler que le phénomène a tout autant affecté les musulmans ayant été les victimes d'opérations menées depuis les rivages septentrionaux de la mer Méditerranée. On sait que des milliers d'esclaves ont été vendus à l'occasion de la prise de Tunis par Charles Quint en 1535 ou de la bataille de Lépante remportée par don Juan d'Autriche en 1571. D'autres initiatives de moindre envergure avaient constamment lieu sur mer. Surtout chacune des razzias organisées depuis les présides d'Afrique du Nord aux mains des Portugais ou des Espagnols rapportait, à condition d'être couronnées de succès, un butin humain de plusieurs centaines de personnes. Or rien qu'à Oran il y avait plusieurs razzias chaque année. Les victimes tentaient de négocier immédiatement leur rachat mais si elles n'y parvenaient pas, elles ou des otages qui prenaient leur place étaient envoyés en Espagne, au Portugal ou dans les possessions italiennes de la Monarchie Hispanique où ils étaient achetés comme esclaves par des particuliers.

Parmi ces malheureux, il y eut bien évidemment des habitants de Tlemcen. Le cas de Miguel, tel qu'il apparaît dans une série de documents ne doit nullement être considéré comme exceptionnel². Miguel était probablement un adolescent d'une quinzaine d'années lorsqu'en 1549 il fut fait prisonnier sur mer alors qu'il faisait partie d'un équipage transportant des marchandises entre Alger et la place marocaine de Velez de la Gomera. Il fut réduit en esclavage et acheté par un marchand de Grenade, Cristóbal de León qui l'employa pendant un an à Malaga à des tâches que nous ignorons et le fit marquer au fer sur le visage d'un S et d'un clou (S clavo). Un domestique de son maître l'emmena alors à Séville pour le vendre. L'acquéreur était un charpentier, fabriquant de caisses d'arquebuses et résidant près du marché aux poissons de la ville du Guadalquivir. Un an plus tard, donc vraisemblablement en 1551, le charpentier le vendit à un homme d'affaires, Alonso de Fonseca, originaire de

¹ A. A., legajo 59/67.

² A. A., legajo 61/142.

la ville d'Ubeda mais faisant commerce avec l'Italie, depuis Séville. C'est alors que l'esclave dont nous ignorons l'identité première fut baptisé et devint Miguel. Alonso de Fonseca se rendit avec lui à Ubeda puis à Carthagène pour le vendre à un habitant de la petite ville de Huescar, lieu stratégique du commerce de la laine avec l'Italie, situé à une centaine de kilomètres au nord de Grenade. Le nouveau propriétaire, le quatrième, Juan de Salinas Vizcaino, était un marchand de bois. Au cours d'un déplacement à Grenade, Salinas se sépara de Miguel contre la coquette somme de 97 ducats que lui payèrent les Maldonado, des marchands de draps de l'*Alcaiceria*, le centre commercial le plus important de la ville situé en son cœur entre la place Bibarrambla, la cathédrale et le Darro, la rivière qui traverse Grenade et qui était alors découverte. La somme versée par les Maldonado était destinée au rachat de Miguel qui se trouvait désormais libre. Si l'on ne sait rien de la personnalité des Maldonado, tout laisse à penser qu'ils étaient morisques, descendants de musulmans ayant été convertis par la force au début du XVI^e siècle. La pratique du rachat des esclaves par des particuliers exerçant l'aumône (la *zakat*) était extrêmement fréquente. S'est-il agi au bénéfice de Miguel, d'un geste gratuit ou d'un prêt ? Les Maldonado étaient-ils le dernier maillon d'une chaîne constituée peut-être à partir de Tlemcen ?

L'affranchissement de Miguel survient sans doute en 1552. Le tlemccénien avait en sa possession une lettre attestant son statut de libre. Le document était d'autant plus indispensable que les marques au fer rouge de son visage le désignaient comme esclave à qui le regardait. Miguel serait resté pendant un an environ à Grenade, vivant dans une maison de l'Albaicin, colline occupée essentiellement par des morisques, puis il aurait gagné le royaume de Valence où il se serait fait enlever les marques des joues par un barbier.

Le récit de Miguel devient tout à coup confus. Qu'a-t-il fait entre environ 1553 et 1557 ? A partir de cette dernière date, tout redevient clair car il est à nouveau esclave en Espagne mais cette fois esclave du Roi. Selon toute vraisemblance Miguel a fini entre 1553 et 1556 par revenir au Maghreb et les liens qu'il avait établis en Espagne avec les morisques l'ont conduit à participer à des opérations de course. Embarqué en 1556 ou 1557 avec soixante hommes jeunes sur une galiote commandée par un morisque ayant émigré en Afrique du Nord, il est comme tous ses compagnons fait prisonnier après avoir subi une tempête qui a jeté le bateau sur la rive de l'Albufera, au sud de Valence. Douze des soixante prisonniers dont Miguel sont offerts au Roi. Miguel devient palefrenier. Il semble avoir exercé dans ces conditions durant trois ou quatre ans jusqu'au jour où en compagnie d'un autre esclave plus âgé et répondant au prénom d'Ahmed, il s'enfuit de Tolède où il se trouvait en direction du royaume d'Aragon et ensuite du royaume de Valence. Les deux hommes auraient travaillé la terre en divers lieux des deux royaumes sans jamais avoir été inquiétés ni même soupçonnés d'être esclaves. Au bout de huit mois les deux compères se seraient séparés et Miguel aurait repris ses pérégrinations en direction du sud avec étapes à Murcie, Huescar et Baza, villes où il a travaillé chaque fois quelques jours. Miguel se rend alors à Grenade, ville qu'il connaît bien mais en chemin il est arrêté par un *alquacil* de l'Alhambra en même temps que deux autres esclaves qui allaient en sens

inverse de Grenade à Guadix. On est en décembre 1561, Miguel qui doit avoir alors environ 27 ans est probablement incarcéré à la prison de l'Alhambra qui relève de la juridiction du capitaine général du royaume de Grenade, le marquis de Mondéjar. Nous perdons définitivement sa trace.

A l'opposé du cas de Miguel se situe celui de Cristobal de Morillas, lui aussi originaire de Tlemcen où il a été capturé à l'âge de huit ans probablement à la fin des années 1530. Il est vingt-cinq ans plus tard installé dans le village de Lobres, à quelques kilomètres de Motril et de la côte du royaume de Grenade. Il y est propriétaire d'une auberge. Nous connaissons le récit de sa vie parce qu'il s'inquiète de l'application des dispositions d'une cédula royale de 1563 visant à éloigner des côtes tous les gazis, autrement dit tous les barbaresques qui se sont implantés en péninsule Ibérique et à qui les autorités prêtent l'intention de soutenir les entreprises corsaires organisées depuis l'Afrique du Nord. Cristobal de Morillas narre avoir été le captif du capitaine Alonso de Aguilar qui l'a vendu à un certain Francisco de Heredia, habitant de Grenade. Cristobal a été alors baptisé et le licencié Morillas probablement alcalde fut son parrain. Ayant été affranchi à une date que le document ne précise pas, Cristobal a pu épouser une vieille-chrétienne Marie de Medrano. Il affirme avoir vécu en bon chrétien ayant par exemple participé aux battues à la poursuite de bandits morisques et fait prisonnier un « turc » qu'il a livré à la justice. Il tient à préciser qu'en dehors de son métier d'aubergiste, il est vendeur de poisson et possède des terres à céréales, des vignes et « d'autres biens »¹.

Pedro Sevillano, Diego Zapata, Juan de Molina, Miguel, Ahmed Cristobal de Morillas appartiennent au même monde de la captivité et de l'esclavage qui est développé de la même manière sur les deux rives. Même si nous sommes inégalement renseignés sur les vicissitudes de leur existence — le contraste est saisissant entre Ahmed qui apparaît fugacement dans la documentation parce qu'il a rencontré Miguel et ce dernier dont le récit de vie est profus — ces hommes ont partagé les mêmes conditions pendant un temps certes variable mais long d'au moins plusieurs années. C'est pourquoi l'accumulation de détails quant aux tribulations de Miguel est précieuse. Même si dans sa déposition devant les autorités de l'Alhambra il travestit la réalité, ce qui est possible et que nous ne pouvons vérifier, tout ce qu'il rapporte est vraisemblable. Miguel fournit nombre d'éléments sur la pratique de la captivité et de l'esclavage que confirment les autres exemples ici mentionnés.

Le premier trait commun est l'ampleur de l'espace parcouru par tous ces captifs. Une vision traditionnelle de la captivité des européens au Maghreb à l'époque moderne tend à surévaluer la place de Tétouan, de Fez et surtout d'Alger. Il est vrai que les ordres rédempteurs chrétiens, trinitaires et mercédaires surtout, se rendaient dans ces villes-têtes de pont du phénomène pour négocier la liberté des prisonniers. Mais le fait que Pedro Sevillano, Diego Zapata et Juan de Molina aient tous trois séjourné à Tlemcen montre que les Algérois et aussi les Marocains ou les Tunisiens utilisaient l'ensemble du territoire disponible pour répartir, vendre et acheter des

¹ A.A., legajo 416/3

esclaves. Certes il y avait dans ce trafic des lieux plus importants que d'autres et Tlemcen était, répétons-le, une plaque tournante mais la mobilité des captifs et des esclaves était générale. Sevillano, Zapata et Molina ont été déplacés sur des centaines de kilomètres comme Miguel qui dans la première phase de sa captivité est allé de Séville à Carthagène ayant parcouru environ 500 kilomètres.

L'extrême mobilité subie par ces malheureux est renforcé par les nombreux changements de propriétaires. Nous n'avons aucune indication à cet égard pour les trois espagnols mais cette réalité est très présente dans les archives. La principale crainte des captifs gardés en Afrique du Nord est d'être vendu ou offert à un propriétaire demeurant en Méditerranée orientale, en particulier à Istanbul d'où il est presque impossible de revenir, ne serait-ce qu'en raison de la distance. Miguel de Cervantes a connu cette angoisse. L'exemple du tlemccénien Miguel pour la péninsule ibérique est extrêmement éclairant. Quatre maîtres en un peu plus de deux ans l'ont ballotté de lieu en lieu. Rien d'extraordinaire à cette situation si l'on lit les lignes que Pedro de León consacre dans ses mémoires aux esclaves qu'il a assistés à la prison royale de Séville ou les récits de captivité que contiennent les archives¹. On voit avec tous ces témoignages à quel point l'homme est dans l'espace méditerranéen, au Nord comme au Sud à l'époque moderne, une marchandise dont on tente de tirer le meilleur prix possible et qui pour cette raison passe de main en main. On emmène Juan de Molina jusqu'à Melilla parce que les espérances de rachat sont élevées dans le préside. Miguel obtient lui la liberté contre la coquette somme de 97 ducats payée à Grenade par les Maldonado.

Le rachat de captifs est une entreprise tellement développée que nombre d'hommes s'y prêtent comme intermédiaires. Beaucoup parmi ces derniers espèrent obtenir un gain, une commission et c'est sans doute le cas de l'alcalde Bucar qui intervient à Melilla pour Juan de Molina et deux autres captifs. Les Maldonado sont mus par d'autres motivations car tout porte à croire qu'il s'agit de riches morisques qui viennent au secours d'un Musulman, répondant ainsi à l'exigence du précepte d'aumône. Ici aussi la documentation abonde en sommes avancées de manière désintéressée par des coreligionnaires, des chrétiens pour des captifs en Afrique du Nord, des Morisques pour d'autres Morisques capturés par exemple durant la révolte du royaume de Grenade en 1569 et 1570. Notons encore que Diego Zapata et le tlemccénien Miguel ont en commun d'avoir été deux fois capturés, preuve que les modes de vie de nombre d'habitants résidant de part et d'autre des deux rives de la Méditerranée conduisent à assumer un risque dont la banalité est totale.

Le récit concernant Miguel fourmille en éléments extrêmement intéressants. Constatons d'abord qu'il ne semble nullement avoir l'intention de regagner l'Afrique du Nord après le recouvrement de la liberté grâce à l'intervention des Maldonado. Pourquoi ? Peut-être doit-il rester sur place pour, par son travail, pouvoir rembourser ses bienfaiteurs. Peut-être aussi a-t-il trouvé en Espagne, à Grenade et dans le royaume

¹ Pedro de León, *Grandeza y miseria en Andalucía, testimonio de una encrucijada histórica (1578-1616)*, édition de Pedro Herrera Puga, Grenade, Facultad de Teología, 1981.

de Valence un milieu — constitué de Morisques — particulièrement accueillant. Il est clair que la cavale effectuée en 1561, en compagnie d'Ahmed depuis Tolède jusqu'au royaume de Grenade a été rendue possible par la complicité de Morisques qui n'ont cessé de le protéger.

C'est certainement à un barbier morisque qu'il s'est adressé pour faire enlever les marques indiquant son ancienne condition d'esclave. L'initiative est des plus intéressantes car, me semble-t-il, c'est la première fois que l'on trouve une référence de ce type dans les archives. Elle est riche d'enseignements. Elle tend à prouver que la tache représentée par la marque n'est pas aussi indélébile qu'on aurait pu le penser et que donc la proportion d'esclaves ayant subi l'imposition du fer rouge est sans doute plus élevée que ne le disent les textes à notre disposition. Elle montre surtout la très forte capacité de solidarité et d'adaptation des populations minoritaires et dépendantes aux difficultés de leur existence. On savait déjà que le barbier était pour la communauté morisque, à l'égal du tailleur, celui qui pratiquait clandestinement la circoncision. Intervenant aussi pour faire disparaître les stigmates de l'esclavage, il est une figure essentielle de la résilience.

Les solidarités à l'œuvre dans la vie de ces captifs et de ces esclaves expliquent grandement pourquoi tant d'hommes subissant cette condition réussissent à prendre la fuite. Dans le récit de Miguel, ils sont quatre à un moment ou un autre dans cette situation même si pour trois d'entre eux, Miguel lui-même et deux autres esclaves rencontrés dans l'auberge où ils sont arrêtés, la cavale se termine mal. Il n'en reste pas moins qu'il existe de réelles possibilités d'échapper à la souvent rude tutelle du maître. N'oublions pas que si les exemples ici invoqués concernant des esclaves maghrébins en terre espagnole, la réciproque est aussi vraie et Miguel de Cervantes, auteur de quatre tentatives toutes avortées, en est l'un des grands témoins.

On note encore que Miguel a eu au long de sa tumultueuse vie d'esclave cinq maîtres, d'une part les quatre particuliers de la première époque marquée de ce point de vue par l'instabilité et d'autre part, le Roi, unique propriétaire de sa personne lors de la seconde époque. Il est intéressant de constater à travers ce parcours qu'il n'existe guère de différence là encore entre les deux rives de la Méditerranée. Dans le récit du captif figurant à la première partie du *Quichotte*, Cervantes indique bien quelles sont les trois catégories de captifs à Alger et oppose essentiellement les captifs appartenant au *Dey* à ceux appartenant à des particuliers. La même distinction peut être opérée dans le monde chrétien¹. Certes la plupart des études tentant de cerner le monde de l'esclavage en péninsule ibérique ou en péninsule italienne insistent sur l'ampleur de l'esclavage des particuliers mais l'on a trop tendance à oublier les pourtant nombreux esclaves du Roi : galériens, travailleurs des mines et des travaux publics en général, hommes attachés aux services de la Cour comme l'était le palefrenier Miguel². Et

¹ Miguel de Cervantes, *Don Quichotte*, Partie I, chapitre XL.

² Alessandro Stella, « L'esclavage en Andalousie à l'époque moderne », *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 1992, p.35-63 ; A. Stella, « Les galères dans la Méditerranée (XV^e-XVIII^e siècles), Miroir

même si nous ne connaissons pas les tâches confiées à Diego Zapata, celui-ci qui appartient au *Dey* d'Alger est l'exact pendant de Miguel.

La trajectoire plus stable de Cristobal de Morillas sert de contre-point à toutes les autres. Exilé dans l'enfance, il a probablement assez vite perdu contact avec les siens. Mais il a réussi à s'intégrer dans la société du royaume de Grenade. On aimerait en savoir davantage sur son maître Francisco de Heredia, sur son parrain, le licencié Morillas qui lui a donné son nom ce qui semble traduire la force des liens de la parenté spirituelle sur son épouse Maria de Medrano. Quelle est cette vieille-chrétienne pour qui le mariage avec un affranchi converti et d'origine barbaresque ne pose pas de problème ? En 25 ans Cristobal de Morillas a effectué en apparence un beau parcours d'intégration.

Arrêtons-nous enfin au cas du mystérieux Ahmed, compagnon d'infortune de Miguel. Mystérieux car les détails le concernant sont minces. Toutefois le prénom, à lui seul, est riche d'enseignements. Ahmed est un homme âgé, nous dit-on, sans que l'on puisse connaître depuis quand il est au service du souverain. Il n'empêche. Il est demeuré musulman et personne ne semble s'être inquiété de cette situation. Ainsi le Roi et ses représentants ne manifestent pas plus de zèle que les particuliers à convertir leurs esclaves au christianisme. Rappelons-nous que Miguel a lui été baptisé à l'initiative de son troisième maître, après avoir passé au moins deux ans en péninsule ibérique. De même qu'en Afrique du Nord, de nombreux captifs n'abandonnent pas leur foi chrétienne originelle, en Espagne une partie des esclaves reste fidèle à l'islam. Cette réalité est la conséquence d'une réciprocité qui est un élément indispensable aux relations entre les deux rives¹.

*

* *

Les quelques exemples ici invoqués montrent qu'au nord comme au sud de la Méditerranée captivité et esclavage ont été au cœur de l'économie et de la société des Temps Modernes. A partir de cette réalité commune et peut-on dire banale, les hommes et les femmes qui l'ont subie ont construit leurs vies en s'adaptant aux circonstances si bien qu'il est vain de vouloir établir un profil type. Tout est possible dans l'intégration recherchée et réussie à la quête éperdue du retour au lieu d'origine. Ces exemples enseignent aussi que Tlemcen n'a rien ignoré à l'époque moderne, de

des mises en servitude », in Myriam Cottias, Alessandro Stella et Bernard Vincent (coord.), *Esclaves et dépendances serviles*, Paris, l'Harmattan, 2006, p.265-282.

¹ Jocelyne Dakhlia et Bernard Vincent (coord.), *Les musulmans dans l'histoire de l'Europe*, Paris, Albin Michel, 2011.

l'immense trafic dont les hommes ont été l'objet. La présence souvent prolongée de Tlemcéniens en Espagne et d'Espagnols à Tlemcen est un aspect de l'histoire de la cité qui mérite des investigations approfondies. Comment les captifs des deux bords ont-ils réussi à maintenir des liens avec leurs lieux d'origine ? Ces liens interpersonnels ont-ils favorisé des échanges plus vastes entre Tlemcen et l'Espagne. Quelles traces le trafic d'hommes a-t-il laissé dans la mémoire et dans le patrimoine tlemcénien ? Qu'en est-il de sa place dans les archives, dans les bâtiments, par exemple dans le marché ou les bagnes locaux ?

À PROPOS DES MUTATIONS DES VILLES ISLAMIQUES MÉDITERRANÉENNES : L'EXEMPLE DE DAMAS AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES

Anas Soufan,
Institut méditerranéen

Au cours des années 1950, à Damas, plusieurs bâtiments publics du quartier de la place al-Marjeh ont été rasés ; la Municipalité, le Palais de Justice, le Palais de Poste et de Télégraphe, l'Hôtel Victoria ou d'autres bâtisses ont également disparu. Les autorités municipales de la ville prétendaient mener une opération de rénovation urbaine. D'autres raisons devaient, néanmoins, jouer un rôle considérable à ce propos : tous les bâtiments rasés proviennent de l'époque des Réformes ottomanes et présentaient un Style néoclassique ou néo-ottoman. À leur place, de nouvelles architectures de « Style international » ont été élevées. Ces événements nous incitent à examiner non seulement l'initiative des autorités syriennes mais aussi l'apport des Réformes ottomanes du XIX^e siècle.

Une rupture radicale avec le passé marque l'évolution urbaine des villes méditerranéennes depuis le milieu du XIX^e siècle. Si la cour intérieure constituait l'élément clé de la structure spatiale de ces villes, sa disparition signifie sans aucun doute une mutation urbaine et architecturale majeure qui devait se refléter sur le style architectural des nouveaux édifices. C'est ainsi qu'une variété stylistique remarquable a trouvé place et a créé un nouveau paysage architectural de ces villes ; néoclassicisme, modernisme, éclectisme ou régionalisme. Damas, capitale de la province ottomane de *Şām Şerīf*, et capitale de l'Etat de Syrie après le départ des Ottomans en 1918 a connu un style architectural inédit appelé « *Style syrien des années 1910-1950* ».

Cet article tente de mettre en lumière le phénomène de ce Style syrien au travers de trois modes d'analyses et d'abord, le contexte historique dans lequel le style s'est élaboré. Mais, l'article présente surtout la modernisation architecturale effectuée à Damas pendant la période des Réformes ottomanes et du Mandat français. Il aborde ensuite les raisons mêmes qui sont à la source de ce phénomène artistique : les logiques politiques locales et l'apport des architectes occidentaux. Cette

communication examinera enfin l'aboutissement de cette mutation et tentera à l'identification terminologique du style étudié, par la définition de ses spécificités matérielles, de ses pionniers et de sa diffusion.

Modernisation urbaine et architecturale pendant la période des Réformes ottomanes

Les Réformes modernistes ottomanes semblent accompagner une période d'occidentalisation de l'espace urbain et du style architectural. Cette réflexion dérive du fait que les réformes elles-mêmes s'appuient sur l'expérience européenne, française en premier lieu. Ainsi est-il logique de parler d'un effet d'eupéanisation ou d'occidentalisation qui touche non seulement l'architecture et l'urbanisme de la ville, mais aussi la société damascène. D'un point de vue global, la tradition régionale n'en a été que peu transformée. C'est à partir du milieu du XIX^e siècle qu'une libération du répertoire architectural traditionnel de Damas apparaît en plein essor. Désormais, Istanbul et, par elle, les villes européennes représentent la source principale de créativité artistique et architecturale de l'Est méditerranéen. La fracture avec le passé est nette. La modernité architecturale incarnait ainsi un langage qui apparaît néoclassique, néo-ottoman, éclectique, baroque ou encore baroque-ottoman. Tous cohabitent et préfigurent une ère nouvelle.

Mais par quels moyens les Réformes ottomanes ont-elles bouleversé l'espace urbain et architectural de la ville ? Autrement dit, quels types de pensées et d'actions ont-ils inspiré l'évolution urbaine et architecturale de l'époque des Réformes ? Les réformistes ottomans ont trouvé en Europe les fondements des politiques, des législations nouvelles et, en partie, les effectifs nécessaires aux Réformes. C'est ainsi qu'une empreinte « occidentale » marque la majorité des domaines réformés. Les nouveaux monuments d'Istanbul et des villes provinciales en sont de parfaits exemples. Elles relèvent dans le domaine de construction et par leur aspect des ressorts de leur réforme : le développement d'un système municipal, les progrès des réglementations urbaines et architecturales, l'insertion d'effectifs européens dans les services municipaux et enfin, l'importation de conceptions européennes prêtes à être appliquées dans les villes de l'Empire. Quant aux conséquences sur le terrain, elles étaient assez claires pour que on puisse distinguer une Damas d'avant réformes et une autre ville marquée par la réforme.

Sur le plan de l'organisation urbaine, on constate une désassociation des constructions de la vieille ville et ainsi, l'inversion du rapport : espace-public - espace-privé ce que marque une baisse notable de la densité des constructions. Si la surface bâtie représente plus de trois quarts de la surface totale de la vieille ville, elle ne constitue qu'un quart du nouveau quartier ouest al-Marjeh ou de celui d'al-Muhājirīne. Cette différence s'explique par plusieurs facteurs : c'est tout d'abord, l'application des nouvelles réglementations qui introduisent le principe d'une servitude obligatoire autour de certains types de bâtiments, ensuite, la fonction des nouvelles constructions,

et enfin, l'insertion des nouvelles formes urbaines comme la place et le jardin publics. Ces trois premiers facteurs témoignent d'une volonté politique de gérer l'architecture. Elle revêt une importance symbolique pour démontrer une volontaire rupture avec le passé, signe décisif du succès des Réformes.

Sur le plan architectural, on est frappé par l'aspect imposant de la nouvelle génération des bâtiments publics liée, au reste, à leurs nouvelles fonctions : la Caserne al-Ḥamīdiyyah, le Palais de Justice, le Nouveau Sérail, l'hôpital al-Ḥamīdi lil-ḡorabā' et bien d'autres. On constate également l'introduction de nouveaux matériaux de construction comme les tuiles et les poutres métalliques. Par ailleurs, le début de la disparition de la cour intérieure, l'adoption de la villa comme nouveau modèle des maisons individuelles, la nouvelle configuration intérieure au plan tripartite et sofa central, marquent les constructions nouvelles. En bref, la période de Réformes a ainsi contribué à l'insertion de nouveaux styles architecturaux comme le Style néo-ottoman et le Style néoclassique. Dans ce climat où l'Europe apparaît le centre du monde, construire à l'euro-péenne est une manière de vertu et un signe de modernité. C'est —



**pl. I - Gare d'al-Ḥidjāz,
Première construction du style syrien des années 1910 – 1950 à Damas.
photographie de l'auteur.**

à l'initiative du pouvoir central — la victoire annoncée de la référence étrangère sur les usages locaux.

Pourtant un événement majeur change ces données. Il s'agit de la construction de la gare d'al-Ḥidjāz située à l'Ouest du quartier extra-muros al-Qanawāt, sur le côté

sud-ouest du boulevard al-Naṣr (Jamāl Pacha), et à l'extrémité sud de l'avenue actuelle Sa'dallah al-Jābirī (pl. I) L'importance du monument est due à plusieurs facteurs et d'abord à sa valeur symbolique comme tête de la ligne ferroviaire du Pèlerinage Damas – Médine, gigantesque projet de l'époque : sa nouvelle fonction comme gare, son emplacement stratégique par rapport aux nouvelles extensions de la ville, sa taille et enfin, son style architectural en sont les signes. Bien que le bâtiment ait été conçu, selon certains chercheurs, par l'architecte espagnol Fernando de Aranda¹, en lien avec l'équipe d'August Heinrich Meißner², il se réfère manifestement au répertoire de l'architecture ottomane et médiévale du Vieux Damas. On emprunte beaucoup d'éléments décoratifs et architecturaux aux périodes ayyoubide, mamelouke et ottomane. Mais ils sont réinterprétés et insérés dans la conception innovante de l'édifice. Mais ce propos synthétique n'empêche pas l'architecte allemand de se référer clairement à l'architecture européenne en général et ceci à plusieurs reprises. L'influence architecturale de cette gare est immense ; elle a prouvé aux Damasquins que la vieille ville peut servir de source fondamentale pour une architecture contemporaine. Elle a ainsi abrogé l'idée que la modernité architecturale ne peut se concrétiser que par des styles importés.

Après la construction de la gare d'al-Hijāz de Damas va connaître une période d'immobilisme général lié au déclenchement de la Première Guerre mondiale. Les circonstances de la guerre, l'effondrement de l'Empire ottoman et la proclamation d'un État arabe à Damas en 1918 changent toutes les données de la région, y compris celles de la Grande Syrie. En juillet 1920, les troupes françaises mandatées par la Société des Nations arrivent à Damas ouvrant une nouvelle page dans l'histoire contemporaine de la Syrie.

Occidentalisation ou retour aux sources de l'architecture pendant le Mandat ?

À l'avènement du XX^e siècle, l'hybridation architecturale constitue une nouvelle tendance des concepteurs arabes aussi bien qu'européens. Dans ce contexte, l'aboutissement de l'occidentalisation architecturale révèle une contradiction flagrante ; elle fait apparaître à la fois des constructions de type occidental, et une architecture rattachée à l'Orient qui reste source d'inspiration idéologique et artistique inépuisable ; l'Occident est guide théorique et source technique incontournable. Les architectes et ingénieurs européens actifs à Damas représentaient le vecteur qui a transformé l'occidentalisation en un mouvement de retour aux sources. Un dualisme s'est donc affirmé entre les valeurs traditionnelles et les théories modernes considérées

¹ S. Weber indique à l'architecte espagnol Fernando de Aranda Gomez comme concepteur de la gare, Weber, Stephan, Damascus, *Ottoman Modernity and Urban Transformation 1808-1918*, Aarhus University Press Aarhus, 2009, 2^{ème} vol, p. 260.

² L'équipe de l'ingénieur allemand Auguste Heinrich Meißner en outre quelques ingénieurs ottomans ont conçu la ligne ferroviaire et toutes ses équipements et gares.

comme provocantes. Ainsi, au tournant de la première moitié du XX^e siècle, la production architecturale de Damas présente deux strates principales : l'une de tendance occidentale, l'autre de tendance locale. Chacune possède ses pionniers et ses propres styles.

Sur le terrain, les mutations urbaines, issues du nouveau contexte socio-économique de Damas pendant le Mandat, ont contribué à l'émergence de styles architecturaux inédits. En effet, les Français ont réformé le système de construction par de nouveaux règlements d'urbanisme aussi bien par des mesures législatives. Deux règlements municipaux ont bouleversé le visage de la ville : l'interdiction de construire en pisé, en bois ou en brique crue¹, et l'adoption — comme modèles imposés — des immeubles de rapport et des villas² pour la majorité des extensions. D'autres arrêtés ont de même déterminé les détails esthétiques des façades³. En réponse à cette situation, de nouvelles doctrines architecturales se sont développées dans la ville « européenne » de Damas mais aussi dans les extensions dues à la période des Réformes ottomanes. Parmi elle apparaît le style syrien des années 1910-1950 qui caractérise des nouvelles constructions publiques aussi bien que privées.

Les raisons du développement

Le « Style syrien » des années 1910-1950 s'est formé dans le contexte que l'on vient de rappeler. Cependant, des raisons locales peuvent éclaircir sa naissance avec la construction de la gare d'al-Ḥidjāz entre 1908 et 1912. Les Services des Travaux publics à Damas et dans les autres grandes villes syriennes ont joué un rôle primordial pour la diffusion de ce style. Il marque notamment des édifices publics et, dans une moindre mesure, l'architecture privée. La part des Services des Travaux publics est sensible par deux réalités. Il s'agit en premier lieu du soutien apportés par les pouvoirs publics, syriens comme français, à cette nouvelle vision architecturale et d'autre part de la volonté des architectes et ingénieurs de ce service de mener une évolution, planifiée ou spontanée, vers une architecture inspiré du patrimoine médiéval du pays. Ce dessein relève d'un courant politique et intellectuel qui se présente comme « nationaliste ».

Or, un lien évident apparaît entre la naissance d'un style artistique nouveau et l'émergence d'idées réformatrices de la société. Ces dernières sont très souvent

¹ Arrêté n° 53 du 11 septembre 1923.

² Arrêté n° 396 du 19 octobre 1926 concernant les constructions du boulevard de Bagdad.

³ Arrêté n° 227 bis du 18 avril 1926 concernant les façades de la place al-Marjeh ; Arrêté n° 227 du 18 avril 1926 concernant la reconstruction du quartier al-Ḥarīqah ; Arrêté n° 1465 du 5 octobre 1929 concernant les servitudes des façades ; Arrêté n° 2419 du 9 septembre 1930 concernant les surfaces des constructions et les façades ; Arrêté n° 14 du 29 janvier 1938 concernant des questions techniques de construction ; Arrêté n° 285 du 29 juillet 1941 concernant les règlements des façades de la rue de Fou'ād I^{er} et de la route de Ṣālihiyyah ; Arrêté n° 3 / 4 du 15 février 1941 concernant les règlements des façades ; Arrêté n° 176 du 26 mai 1945 et Arrêté n° 382 du 2 avril 1946 définissent les règlements de construction des édifices insalubres.

d'origine politique et culturelle. Elles trouvent leur écho dans l'architecture en définissant l'expression monumentale adéquate des œuvres. L'influence de cette architecture, puissante et civilisatrice fait de ces monuments des symboles des systèmes politiques, religieux et sociaux. Pour certains intellectuels syriens, formés en Europe dès la fin du XIX^e siècle, les monuments du « Style syrien » des années 1910-1950 représentent la rencontre des traditions architecturales du Vieux Damas et celles de la ville « européenne » définie par Danger et Michel Écochard. On crée ainsi un dialogue entre espace, culture et identité en les situant dans un rapport de réciprocité généralisée. On tente d'opérer une synthèse entre l'identité et la culture des siècles passé et la modernité architecturale de la « ville européenne ». Enfin, le Style syrien des années 1910-1950 incarne le « droit de différence » du courant de l'architecture moderne qui envahit les extensions de Damas durant l'époque du Mandat.

À ce climat moderniste, s'ajoute l'apport des architectes et des ingénieurs occidentaux à la renaissance de l'architecture traditionnelle locale. Les Allemands furent avec Aranda à la gare d'al-Ḥidjāz, les premiers à bâtir dans le Style syrien des années 1910-1950. Puis, au début du Mandat, les architectes européens constituèrent la majorité de ceux qui titulaires d'une formation moderne qui les habilitait administrativement pour concevoir des projets importants à Damas. Le Style syrien des années 1910-1950 marque les partis employés par ces concepteurs. Leur choix, fidèle à l'architecture traditionnelle locale se justifie par deux raisons. Il s'agit d'une part de leur admiration personnelle pour cette architecture et d'autre part, de raisons de nature familiale, financière ou militaire. Par ailleurs, les commanditaires locaux ou étrangers étaient favorables à ce style. Compte tenu des raisons précédentes, le Style syrien des années 1910-1950 se proclame ainsi une composante indéniable de l'activité florissante de la construction que Damas et les autres villes syriennes ont connues pendant le Mandat.

Définition du Style syrien des années 1910-1950

Le Style syrien des années 1910-1950 est un phénomène artistique qui a des spécificités techniques et des conditions historiques propres liées à ses acteurs, à sa formation comme à son devenir. Les paragraphes précédents ont traité des circonstances de l'histoire et de la formation de ce phénomène ; on tentera ici d'aborder sa réalité matérielle et son identité plus technique.

Définition esthétique

Trois aspects principaux caractérisent les bâtiments du nouveau style : on ressent tout d'abord, la nouveauté qui marque la forme générale, les matériaux employés et les méthodes de construction. On en vient ensuite à souligner l'abondance de l'ornementation et du décor d'origine locale et enfin, la disparition de la cour intérieure traditionnelle. En tenant compte des caractéristiques précédentes et de celles des autres styles de la même époque, comme « l'Art déco » et « l'International »,

l'abondance du décor semble être le caractère fondamental du style syrien des années 1910-1950. À ce propos, plusieurs remarques méritent d'être formulées.

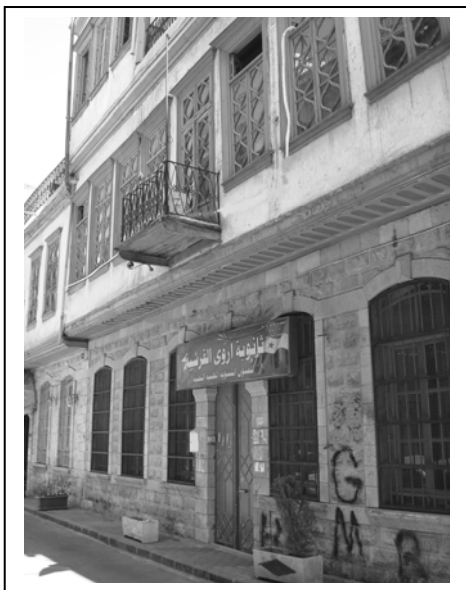
En effet, dès le début du XX^e siècle, le fonctionnalisme s'impose comme une nouvelle idéologie de l'architecture. L'ornement n'a plus qu'un rôle secondaire et est voué à la disparition. Cette philosophie atteint son apogée avec l'École du Bauhaus en Allemagne. Elle inspire le courant moderniste, qui marque profondément les arts décoratifs américains et européens dès la fin des années 1920. Une philosophie proche de celle-ci a déjà trouvé sa place à Damas, dès le milieu du XIX^e siècle avec le Style néo-ottoman, sobre et dépouillé d'ornementations extérieures (pl. II). Ensuite, à travers le Style néoclassique, perceptible à Damas dès la fin des années 1880, les chapiteaux des colonnes, les corniches, les pilastres, les balustres, les frontons et les cadres des fenêtres deviennent des éléments incontournables de la décoration (pl. III). Puis, pendant le Mandat, le style « Art-déco » occupe une place importante dans le répertoire des styles architecturaux adoptés dans les villes syriennes. De nouveaux éléments décoratifs moulés, sculptés voire en bas-reliefs ont décoré les constructions appartenant à ce style, (pl. IV). Quant au style « International », adopté également depuis le Mandat, il consacre le refus total de tout décor extérieur. (pl. V).

Face à cette modernité architecturale, en exprimant le droit à la différence et la fidélité à la culture « locale », le Style syrien des années 1910-1950 oppose à cet esprit épuré un décor subordonné, sculpté ou superficiel, géométrique ou végétal, (pl. VI). Par cette méthode, les nouvelles constructions répondent non seulement à une recherche esthétique mais aussi aux fonctions symboliques et identitaires des œuvres : l'ornementation est le moyen le plus fidèle pour rappeler les monuments ottomans et médiévaux qui représentent une partie fondamentale de l'identité architecturale de la ville. L'arc décoré, le polygone étoilé, les *muqarnas*, les entrelacs, les moulures rectilignes ou curvilignes, à boucles ou simples, les moulures en cavet, les appareils de pierres polychromes et les toitures en terrasse sont des thèmes fréquents dans les conceptions du style syrien des années 1910-1950. Cette orientation architecturale s'organise dans un processus d'hybridation avec plusieurs références occidentales : des éléments décoratifs des façades, la symétrie parfaite, la composition souvent tripartite des façades, les entrées monumentales, et la masse unitaire des édifices sont des principes importés de l'architecture européenne. Ils sont essentiels dans les nouvelles constructions du Style syrien des années 1910-1950.

Technique – ornement et artisanat

L'ornement, engendré par le matériau et la technique selon le théoricien allemand Gottfried Semper¹ joue un double rôle dans le style syrien des années 1910-1950. D'une part, il instaure un lien matériel avec l'architecture traditionnelle : la loi historique de l'héritage et de l'acquisition, postérieure à la production spontanée des

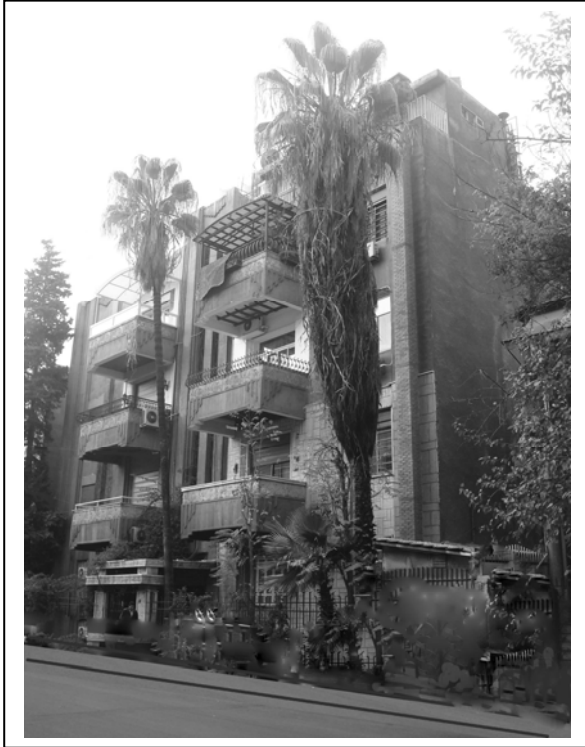
¹ Riegl, A, *Questions de style, fondement d'une histoire de l'ornementation*, trad de l'allemand par Baatch, Henri Alex, Hazan, Poitiers, 1992, p.3.



pl. II - Demeure de Style néo-ottoman sur la route de Şālihiyyeh, début du XX^e siècle.



pl. III - Style néoclassique, Nouveau Sérail, rive droite du Barada, 1900



pl. IV - Immeuble résidentiel aux ornements de style Art - déco, rue al-'Ābed, Damas.



pl. V - Immeuble al-'Abbāsiyyah à Damas (au milieu), conçu par l'architecte Lucien Cavro et réalisé à la fin des années 1930.

objets et des motifs décoratifs, en est un caractère capital. Il établit par ailleurs la distinction essentielle entre les bâtiments appartenant à ce style et les autres monuments. Il est clair que le langage architectural du Style syrien des années 1910-1950 ne peut s'affirmer qu'à partir d'un savoir-faire artisanal vivace, incarné par l'ornementation ressentie comme un phénomène très ancien dans l'histoire de l'architecture. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, l'ornement constitue le premier pas significatif vers l'art dans la conception d'un bâtiment : il représente le moyen fondamental d'expression de l'esthétique formelle ; il crée non seulement l'expression de la singularité voulue par l'artiste, mais aussi l'expression de son œuvre et de son génie créateur.

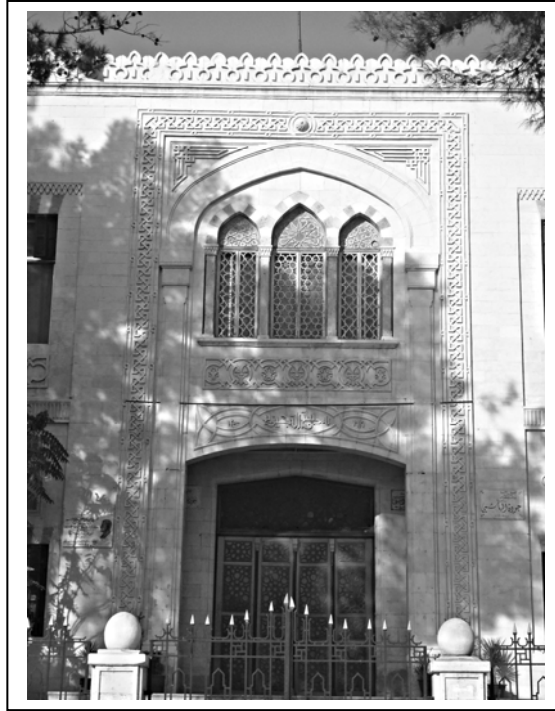
À travers le Style syrien des années 1910-1950, l'autorité créatrice est répartie entre l'architecte et l'artisan. L'apport essentiel du maître-décorateur Muhammad Ali al-Ḥayyāṭ dans la décoration de la Direction des Eaux de 'Ayn al-Fījeh (pl. VII)¹ en donne un exemple concret². Plus tard, à la déchéance du Style syrien des années 1910-1950, l'autorité et le rôle de l'artisan-décorateur disparaît logiquement compte tenu de l'abandon définitif de l'ornementation. Le développement précédent permet de dire que le Style syrien des années 1910-1950 constitue une étape transitoire entre deux types de production architecturale ; la transition de l'un à l'autre ne constitue qu'une partie de la transformation radicale de la société syrienne d'un modèle archaïque et fermé à un autre, moderne et ouvert. L'expédition égyptienne de Muhammad Ali Pacha en Syrie, de 1832 à 1841 marque manifestement le début de cette mutation.

A propos de définition terminologique

Avant d'expliquer l'inaptitude de certains termes employés pour désigner les monuments en question, il importe de s'interroger sur le mot « style ». Autrement dit, ce type de construction damascène, dû aux années 1910-1950 et établi autour deux sources traditionnelle et européenne, représente-il un style architectural, ou bien, une simple tendance ou un goût artistique et philosophique éphémère ? Afin de légitimer l'utilisation du mot « style », il faut tout d'abord se reporter à la définition du mot. Il faut ensuite confirmer ou infirmer l'application de cette définition au cas damascène ci-dessus développé. En effet, le mot style désigne une manière particulière, personnelle ou collective, de traiter la matière et les formes en vue de la réalisation d'une œuvre d'art. Il désigne également l'ensemble de caractères d'une œuvre d'art qui permettent de la classer avec d'autres dans un ensemble constituant un type esthétique. Le mot style, du latin « *stilus* » désigne l'instrument, dont se servaient les Anciens pour écrire et dessiner. Ainsi, est-il très convenable pour signifier la relation entre une forme et l'histoire de son origine. Car, toute création d'architecture est liée à la main qui le manie et à la volonté qui la dirige. Autrement dit, le style est lié à la fois

¹ Šihābi, Qotaybah., *Dimašq, tarīh wa šuwar*, Damas, Maṭba'at al-Nūrī, 2^{ème} éd, 1990, p. 142.

² Un exemple principal à démontrer l'association entre l'architecte – 'Abdul Razzaq Malas – et de l'artisan – Muhammad Ali al-Ḥayyāṭ – à mener le projet au succès.



pl. VI - al-madrassa al-Tajhiziyyah du style syrien des années 1910-1950, Damas, types différents de décor du portail principal



pl. VII - Service des Eaux de 'Ayn al-Fijeh, style syrien des années 1910-1950, Damas, rue al-Naṣr. Architecte Abd al-Razzāq Malas

à la technique et à l'histoire. Notre développement précédent a relevé plusieurs spécificités des constructions du style syrien des années 1910-1950. Ce dernier établit le lien technique, intellectuel et historique entre les bâtiments concernés. L'usage du mot « style » est justifié dans le cadre du phénomène étudié à partir de cette recherche.

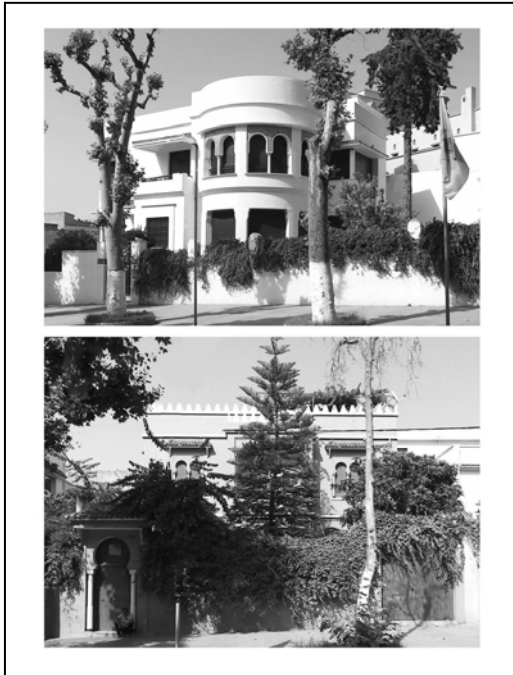
En ce qui concerne les qualificatifs qui lui sont accolés, une confusion flagrante marque les textes qui désignent les constructions du Style syrien des années 1910-1950. Certains utilisent le mot « style *arabisant* », d'autres emploient le terme « style *néo-mamelouk* »; et, on les qualifie encore de « style colonial » ou de style « du Mandat ». À cet égard, il convient tout d'abord de s'arrêter sur trois idées liées à la dénomination des styles architecturaux. Selon la première, l'architecture n'est pas seulement un ensemble d'éléments et de motifs figuratifs, elle est aussi l'expression matérielle des contextes politiques, géographiques, historiques, humains et techniques, à un moment et dans un lieu donné. La deuxième indique que la désignation d'un monument au caractère quelconque, mamelouk par exemple, ne signifie pas une architecture appartenant exclusivement au répertoire mamelouk, étant donné qu'une architecture dépourvue de toutes sortes d'influences ou d'insertions extérieures ne peut pas exister. D'après la troisième idée, il est impensable de mesurer la proportion des répertoires qui constituent le caractère du monument ; on peut, en revanche, déterminer un langage dominant.

En fait, l'usage abusif du terme « style arabisant » n'est pas en rapport avec la réalité car il se fonde sur une généralité qui suppose tous les langages architecturaux des pays arabe issus d'un même moule. Admettons qu'existe un terme « style arabisant » qui s'appuie sur le verbe « arabiser », « donner un caractère arabe » ; peut-on définir une architecture arabe ? La réponse est négative et se justifie par l'hétérogénéité des appartenances et des références géographiques et identitaires, et par la spécificité des formes urbaines, distinguées d'une ville arabe à l'autre. Par ailleurs, une diversité des sources d'inspiration est aisément constatées dans les édifices du style syrien des années 1910-1950. Elles sont dues aux peuples d'origine arabes ou non : Fatimides, Seldjoukides, Ayyoubides, Mameloukes, Maghrébins, Ottomans et des Européens. Tout porte donc à croire que le terme « style arabisant » n'est pas à sa place.

Le terme « style néo-mamelouk » est une autre dénomination usitée par les monuments de style syrien des années 1910-1950. Là encore, on s'éloigne de la particularité de l'exemple syrien. Ce style définit principalement pour l'époque des édifices construits au Caire et largement, par des concepteurs occidentaux à partir du milieu du XIX^e siècle. Il se distingue par des éléments architecturaux, des motifs décoratifs et des techniques de construction, inspirés très manifestement de l'architecture mamelouke locale. À Damas, la situation est différente, car, le langage mamelouk dans les édifices du style abordé n'est pas dominant. Les influences seldjoukides, ayyoubides et ottomane sont beaucoup plus présentes.

Si le terme style arabisant ou style néo-mamelouk indiquent les sources d'inspirations décoratives et architecturales, d'autres dénominations font appel à des

termes davantage liés à la période dans laquelle le style étudié a fait son apparition. C'est le cas des termes "style du Mandat" et "style colonial". Tout les deux désignaient les bâtiments prenant comme référence l'architecture traditionnelle des pays placés sous Mandat ou administration française. Prenons comme exemple Damas et Tlemcen pendant la première moitié du XX^e siècle : les deux villes connaissent sous présence française plusieurs styles dont celui qui s'inspire du patrimoine local, (pl. VIII), le « Style art-déco » (pl. IX), le « Style international » (pl. X) et d'autres encore. L'ensemble de ces styles peut être désigné comme colonial puisqu'ils apparaissent ensemble pendant la présence française.



pl. VIII - Architecture contemporaine inspirée du patrimoine local de Tlemcen



pl. IX - Deux immeubles de style Art-déco construits pendant les années 1930-1940, à Tlemcen (en haut), et à Damas (en bas).

Afin d'éviter toute généralité ou confusion dans les termes, une autre dénomination est proposée : le style syrien des années 1910-1950. Elle est justifiée par plusieurs approches. Tout d'abord, le caractère « syrien » qui signifie l'adoption du style dans plusieurs villes syriennes. On peut légitimement s'interroger sur la généralité qui pourrait être suscitée par « syrien ». À ce propos, il est vrai que le mot est général et pourrait signifier tous les styles d'origine syrienne. Mais y en avait-il plusieurs ? La réponse est négative. Quant à l'identification aux « années 1910-1950 », elle est justifiée par deux raisons : la courte période d'apparition du style et un

souci de précision : elle souligne les limites chronologiques du style avec la construction de la gare d'al-Ḥidjāz au début des années 1910 et l'absence de nouveaux projets architecturaux dès la fin des années 1950. Ainsi, la dénomination « Style syrien des années 1910-1950 » semble-t-il la plus fidèle au style des bâtiments construits pendant cette époque et liés au patrimoine architectural local. Certes, elle n'est pas tout à fait juste, mais elle s'avère la plus accordée à la réalité des monuments analysés.

Diffusion du style : le bureau technique du Service des Travaux publics [S.T.P.]

Après les événements de 1925 contre le pouvoir mandataire, les questions politiques et sécuritaires ont pris un tournant nouveau qui s'est reflété dans le paysage urbain de Damas. L'examen des arrêtés portant sur l'expropriation des biens immobiliers de toutes sortes apporte une preuve de l'abondance des projets édilitaires ou de construction conçus dès la fin des années 1920. Il s'agit d'exécuter des plans d'aménagement partiel de Damas, établis par plusieurs administrations comme la Municipalité, le S.T.P et l'Armée. Pourtant, Damas n'a connu les grands projets de modernisation urbaine au sens strict du mot qu'après la mise en place du plan Danger – Écochard en 1937 et la fondation du Service de l'Urbanisme en 1939. L'édification des nouveaux bâtiments publics représentait une activité très efficace pour convaincre les Syriens de l'apport du Mandat et de ses représentants syriens. Les nombreux services publics construits tout au long de la rue al-Naṣr, au début des années 1930, sous l'administration du premier ministre - président syrien Tāj addīn al-Ḥusayni illustre clairement cette politique urbanistique¹.

¹ Tāj addīn al-Ḥusayni est l'un des grands politiques damasquins de l'époque du Mandat. Il occupe la poste du premier ministre deux fois de 1928 à 1931 et de 1933 à 1936, puis la présidence de 1941 à 1943 où il est décédé. Voir sur l'histoire politique de la Syrie sous Mandat : Al-'Aẓm, Ḥāled., *Muẓakarāt Ḥāled al-'Aẓm*, 3^e éd, al-Dār al-mutaḥidah, Beyrouth, 2003, 3volumes.



pl. X - Deux immeubles de style international construits pendant les années 1930-1940 à Damas (en haut) et à Tlemcen (en bas).

Le Service des Travaux publics était l'administration principale responsable de l'érection des monuments publics. Ce service a été fondé pendant les Réformes ottomanes, sous le mandat de gouverneur de Rāšed Nāšed Pacha (1301-1304/1883-1886)¹. Les Français l'ont modernisé par plusieurs textes réglementaires. C'est ainsi que sa structure administrative et les attributions de son Bureau technique ont été reformulées par l'arrêté n° 163 du 9 septembre 1922². D'après ce texte, le Bureau technique du service est une section indépendante, destinée à étudier les projets de construction proposés par le pouvoir public. L'arrêté n° 486 du 8 septembre 1928 a permis au personnel du S.T.P d'être mis à la disposition des municipalités, des associations syndicales ou des services publics, afin d'étudier des projets d'édilité et de construction.

Le Bureau technique du S.T.P a laissé une empreinte appréciable sur le visage monumental de la ville pendant le Mandat. On lui doit la conception de plusieurs bâtiments publics qui incarnent entre autre le style syrien des années 1910-1950. Le Parlement construit en 1928 et son extension en 1948 sur la route de Šālīḥiyyeh, le Ministère de la Santé en 1930 sur la rue al-‘Ābed, la Direction générale des services fonciers construit en 1932 sur la rue al-Našr, la Direction des Waqf en 1935 également sur la rue al-Našr et d'autres bâtiments ont été conçus dans le Bureau technique du S.T.P. Quant au Rectorat de l'Université de Damas, construit en 1929 à proximité de la Tekkiyah, et le Ministère des Travaux publics construite en 1944 et situé sur la rue al-‘Ābed, tout les deux sont dus à l'architecte espagnol Fernando de Aranda, dans le cadre du Bureau technique du S.T.P.

En effet, ce bureau incarne une remarquable diversité de mentalités liée aux origines de ses employés. Ses ingénieurs et architectes sont d'origine française, espagnole ou syrienne. Ils sont diplômés à Istanbul, à Beyrouth ou en France. Parmi les Français du début des années 1940, on peut citer Lucien Paul Vasselet, directeur général du service, Lucien Cavro, architecte au Bureau technique, et Alfred Wendling, conseiller pour les travaux publics dans l'État de Syrie. Quant aux architectes et ingénieurs syriens, ils sont diplômés en majorité de l'École française d'Ingénieurs de Beyrouth [IFIB]³, ou encore de celle de l'Université Américaine de Beyrouth⁴. On peut citer Sleymān Abū Šaar (faculté de Columbia), Ḥāled al-Ḥakīm (diplômé d'Istanbul), Abd al-Wahāb al-Mālki diplômé de l'École nationale des Ponts et Chaussées de Paris, Jibrāil Uraqtanji et Badī' Šīqqli diplômés de l'École française d'Ingénieurs de Beyrouth. Nous pouvons encore citer d'autres noms : Šakīb al-‘Umari de l'École d'Ingénieurs de l'Université américaine de Beyrouth, Tābet al-Ḥāfeẓ et

¹ Centre de documents historiques de Damas (CDHD), *Sāl-nāme*, vol. 8, vers 1303/1885-1886, p. 68.

² Bulletin officiel de l'État de Syrie, Al-‘Āšimah, n° 249, le 1^{er} décembre 1922, p. 6.

³ Listes des élèves de l'Association Amicale des Anciens de l'ESIB, Section de Civil.

⁴ Listes des ingénieurs diplômés, Scolarité de l'École, SIA. Voir aussi à propos des établissements de formation des architectes et ingénieurs syriens ; Chawaf, K., *Organisation et fonctionnement du métier d'ingénieur en Syrie*, thèse, EPHE, 1973, 3 tomes.

Rafiq Abou Ša'r de la section d'Ingénieurs Civils de l'École française d'Ingénieurs de Beyrouth. Enfin, l'architecte espagnol Fernando de Aranda Gomez a également accompli une fructueuse carrière au sein du Bureau technique du S.T.P.

Si l'apport des architectes précités à la diffusion du « Style syrien » des années 1910-1950 fut lié au S.T.P, d'autres l'ont fait à travers leur carrière en secteur libéral. On cite le nom des architectes français Léon Nafilyan, Paul et Oreste Micaëlli et Victor Erlanger, ou encore des architectes syriens et libanais comme Abd al-Razzāq Malaş, Joussef Aftimus et d'autres qui ont laissé leur empreinte sur le paysage architectural de Damas. À propos des architectes actifs en Syrie à la fin du XIX^e siècle et pendant la première moitié du XX^e siècle, il faut indiquer aussi à ceux qui ont effectué des projets qui n'ont pas été réalisés comme Ambroise Baudry, Raoul Brandon ou d'autres encore. Ainsi le « Style syrien » des années 1910-1950 apparaît-il à la rencontre de talents très divers.

*
* *

Pendant le Mandat, Damas vit des mutations politiques, économiques, sociales et culturelles différentes de celles de l'époque des Réformes ottomanes. De nouveaux styles architecturaux y ont donc trouvé leur place. C'est au cœur même de cette manifestation complexe, aux mille facettes, que se trouve l'origine du style syrien des années 1910-1950. Ses exemples sont des jalons inséparables de la vie urbaine et du cadre architectural de Damas du XX^e siècle. L'apport des architectes et ingénieurs européens au lancement de cette tendance artistique est indiscutable. Cela s'explicite par des raisons liées à eux-mêmes et au contexte de leurs projets. Admiratifs de l'œuvre de leurs prédécesseurs syriens, maîtres d'œuvre très souvent anonymes mais ayant en commun une signature riche de talents et du goût, les architectes et ingénieurs occidentaux ont créé une architecture composite aux spécificités à la fois locales et occidentales. Ils ont en quelque sorte rationalisée l'architecture damascène traditionnelle et l'ont interprétée d'une manière nouvelle, basée sur une formation artistique et professionnelle moderne. Sans doute la satisfaction aux apports esthétiques et fonctionnels de cette architecture vernaculaire a clairement joué un rôle principal à l'émergence du style syrien des années 1910-1950. Mais on ne saurait oublier que cette mutation a débuté à la période ottomane.

Sur le terrain, les concepteurs occidentaux ont prouvé aux Damasquins, simples citoyens ou responsables administratifs, le réel intérêt de leur patrimoine. Ils ont montré par des exemples concrets de la compétence de l'architecte et le recours à de nouveaux matériaux, et à de nouvelles valeurs conceptuelles, enfin, l'insertion des formes authentiques constituent des solutions prodigieusement innovantes qui remédiaient aux freins qui empêchaient les monuments médiévaux de s'adapter aux

exigences de laie moderne. Ils confirment que ce patrimoine présente une source d'inspiration inépuisable en matière de créativité artistique aussi bien que technique. Les premières générations des concepteurs syriens formées dans les écoles d'ingénieurs d'Istanbul, de Beyrouth, d'Alexandrie et de France ont adopté et développé les tendances des concepteurs occidentaux ouverts à la tradition comme à une volonté de renouvellement des partis. Grâce à eux tous, le style syrien des années 1910-1950 trouve sa place à Damas et dans d'autres villes syriennes et libanaises.

Son emprise sur les monuments publics de Damas marque non seulement le triomphe de l'architecture traditionnelle de la ville, mais aussi l'apport de nouveautés politiques et administratives acquises durant le Mandat. Elle confirme d'abord la capacité de l'État à stimuler l'élan d'un style architectural, grâce au dynamisme de ses services municipaux et l'importance accordée à la question patrimoniale par les responsables syriens et français. Elle signale ensuite l'usage de l'architecture comme affirmation de l'identité nationale : le retour au langage architectural traditionnel semble une recherche d'équilibre aux décennies de domination de l'architecture étrangère et comme une contrepartie à un mouvement d'occidentalisation sans cesse grandissant.

Enfin, le « Style syrien » des années 1910-1950 a créé la base indispensable pour instituer un projet architectural local, durable, endogène et apte à s'épanouir. Un nouveau contexte politique marqué par une alliance multidisciplinaire avec l'URSS a néanmoins été inauguré en Syrie dès la fin des années 1950. Par conséquent, un nouvel ordre économique et social a été forgé. Désormais, la production en masse, les valeurs de vitesse du travail, et la domination de la mentalité du « bon marché » à tout prix, constituent la doctrine qui s'impose au secteur de la construction, surtout celui de l'architecte d'État. Il est clair que les trois principes précédents ne répondent pas aux exigences du style syrien des années 1910-1950. Ils sont conformes, en revanche, à un certain niveau du style International. La simplicité, la pureté des lignes, les grandes surfaces des façades, la disparition d'ornementation et le recours au béton, matière unique et principale de construction, prouvent cette tendance. Un style vraiment syrien n'aurai-t-il pas survécu à la première moitié du XX^e siècle ?

LA REPRÉSENTATION DE L'ÉPOQUE OMEYYADE DANS LES MUSÉES SYRIENS AU XXI^e SIÈCLE.

Randa Ismail,
Université de Homs

Dans le bassin oriental de la Méditerranée, il y a plus de treize siècles, les Musulmans ont fondé en Syrie le premier centre du califat omeyyade qui allait unir la civilisation locale, hellénistique et byzantine, à la culture des nouveaux conquérants (fig. 1). Une nouvelle civilisation « arabe », métisse, était née ; « omeyyade », elle donnera son nom à la civilisation développée plus tard, à l'Ouest de la Méditerranée, en al-Andalus. Cette culture omeyyade d'Orient élaborée dès la seconde moitié du VII^e siècle est toujours présente dans la société syrienne qui en conserve la mémoire.

Dès qu'on parle aujourd'hui de la représentation du patrimoine culturel islamique, je commence tout d'abord à souligner la valeur de la dynastie omeyyade dans la mémoire populaire des Syriens. L'ouverture de la saison touristique en Syrie est toujours accompagnée des activités culturelles. La tradition réputée est de présenter un panorama poétique à la syrienne dans lequel on mentionne toujours l'alphabet ougaritique, l'empereur de Rome « Caracalla l'homsiotte », « Zénobie » la reine du désert palmyrénien, et bien sûr, avant tout « Damas » la capitale des Omeyyades.

Dans la rue, en posant la question suivante : qu'est-ce qu'on se souvient de Damas ? La première réponse d'un citoyen passager sera automatiquement : la mosquée omeyyade de Damas, et le tombeau de Saint-Jean le baptiste contenu dedans s'il soit un peu prudent de l'arrière plan de l'enquêteur. C'est dans notre éducation de base acquise de l'information nationale diffusée par multimédia, que nous, les Syriens, musulmans et chrétiens, relions toujours le mot « omeyyade » à Damas. Mais quoi après ?

En Syrie, nous sommes sur la terre des Omeyyades selon notre éducation, alors c'est très logique de trouver tellement des documents et des recherches historiques concernant la période omeyyade au conservatoire du patrimoine archéologique syrien, je veux dire dans l'archive de la Direction Générale des Antiquités et des Musées.

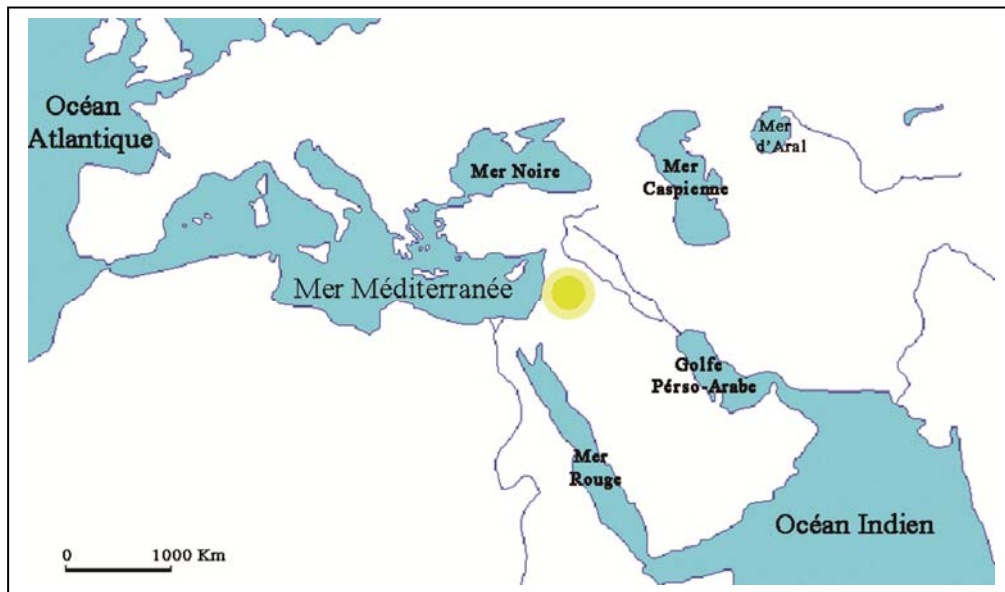


fig. 1 - Les Omeyyade à Damas, 658 ap. J.-C.

On commence par la recherche archéologique, en éliminant les missions travaillant sur la période islamique en général. On observe les missions archéologiques qui ont réalisées leurs recherches précisément sur l'époque omeyyade au cours du XX^e siècle, pour trouver que:

La première recherche concernant l'époque omeyyade, étant faite dans les années 30 par les Français au site de Qaṣr al-Heīr al-Gharbī (palais ouest). Durant les années 40, les Syriens dirigèrent leur première mission archéologique au site du théâtre-citadelle de Boṣrā dans le Sud de la Syrie. Puis les Allemands commencèrent leur recherche au site de Ruṣāfah sur la rive droite de l'Euphrate pendant les années 50, pour déplacer leur activité vers le Sud, précisément à Ġabal Āsīs pendant la décennie suivante.

Les Américains se sont occupés du site de Qaṣr al-Heīr al-Šarqī (palais est) entre 1964-1972. En 1977, les Syriens fondèrent leur premier chantier archéologique à Palmyre. Deux ans après, le deuxième chantier fut fondé au site de Boṣrā sous une direction franco-syrienne recherchant l'époque omeyyade.

Dans les années 90, une seule prospection fut réalisée par les Français entre Palmyre et Dhumeīr dans la province Damascène cherchant les traces des Omeyyades.

Contrairement aux missions archéologiques étrangères, notons que dans les deux essais singuliers syriens, on a cherché la période omeyyade côte-à-côte avec les périodes précédentes romaine et byzantine, et avec les périodes suivantes abbasside et ayyubide. Cela peut nous dire que la période omeyyade n'a pas eu un intérêt spécial de la part des chercheurs et des historiens syriens, ou bien dans le cas le plus optimiste on peut dire que les Syriens soulignaient la particularité de l'époque omeyyade comme une étape transitive entre l'époque classique et celle islamique.

Si on met en proposition que la recherche archéologique soit objective, on devra chercher alors l'intérêt national à l'époque omeyyade ailleurs, le musée archéologique par exemple.

Parmi les vingtaines des musées archéologique syriens, la collection omeyyade la plus impressionnante est présentée dans un seul musée, c'est le musée national de Damas, pourtant une petite collection de la céramique et une autre de la monnaie omeyyade se trouvent présentées dans trois vitrines au département des antiquités islamiques au musée national d'Alep.

Au portail du musée national de Damas, nous sommes reçus au premier niveau par une reconstitution de la partie la plus prestigieuse de la façade principale de Qaṣr al-Heir al-Gharbī. Afin de protéger ses éléments décoratifs fabriqués en stuc, un dais se tend au-dessus de l'ensemble : l'entrée et les deux tours demi-circulaires flanquantes. Cette façade nous donne l'espoir de voir la suite derrière. En traversant le couloir, flanqué par deux groupes des pièces, on passe en-dessous d'un portique hexastyle, pour se trouver au milieu de l'aile de Qaṣr al-Heir al-Gharbī.

Entre deux départements (fig. 2), les antiquités classiques d'un côté et les antiquités anciennes et islamiques de l'autre côté, la partie reconstituée de Qaṣr al-Heir prend sa place en soulignant la période transitoire entre deux courants artistiques : occidental de la méditerranée, et oriental de l'Asie.

L'aile du Qaṣr al-Heir al-Gharbī restitue une partie de la cour intérieure, limité au fond d'un mur brut sur lequel sont accrochées une dizaine de claires-voies en stuc ajourées. Ces dernières sont sélectionnées parmi plus de cinquante claires-voies trouvées dans le palais « Qaṣr al-Heir al-Gharbī». Mais ces claires-voies ne permettent pas la lumière de se pénétrer dans la cour qui est aussi couverte au contraire de son état originel. Dans cette cour allégorique, une petite vitrine s'élève toute seule à côté en présentant des spécimens du bois peint ramassés du palais, puisque une longue cloison en stuc ajouré nous sépare de mur du fond. Deux maquettes représentent l'état actuel des ruines et la reconstitution du palais, sont aussi posées entre la vitrine et la cloison, puisque un plan se présente verticalement accroché au milieu de mur du fond.

Deux escaliers qui accomplissent le contour de l'aile nous amènent à l'étage supérieur. Là-bas, à l'étage, une salle barlongue s'interpose entre le portique à l'intérieur et la façade à l'extérieur. Des éléments décoratifs en stuc d'une façade

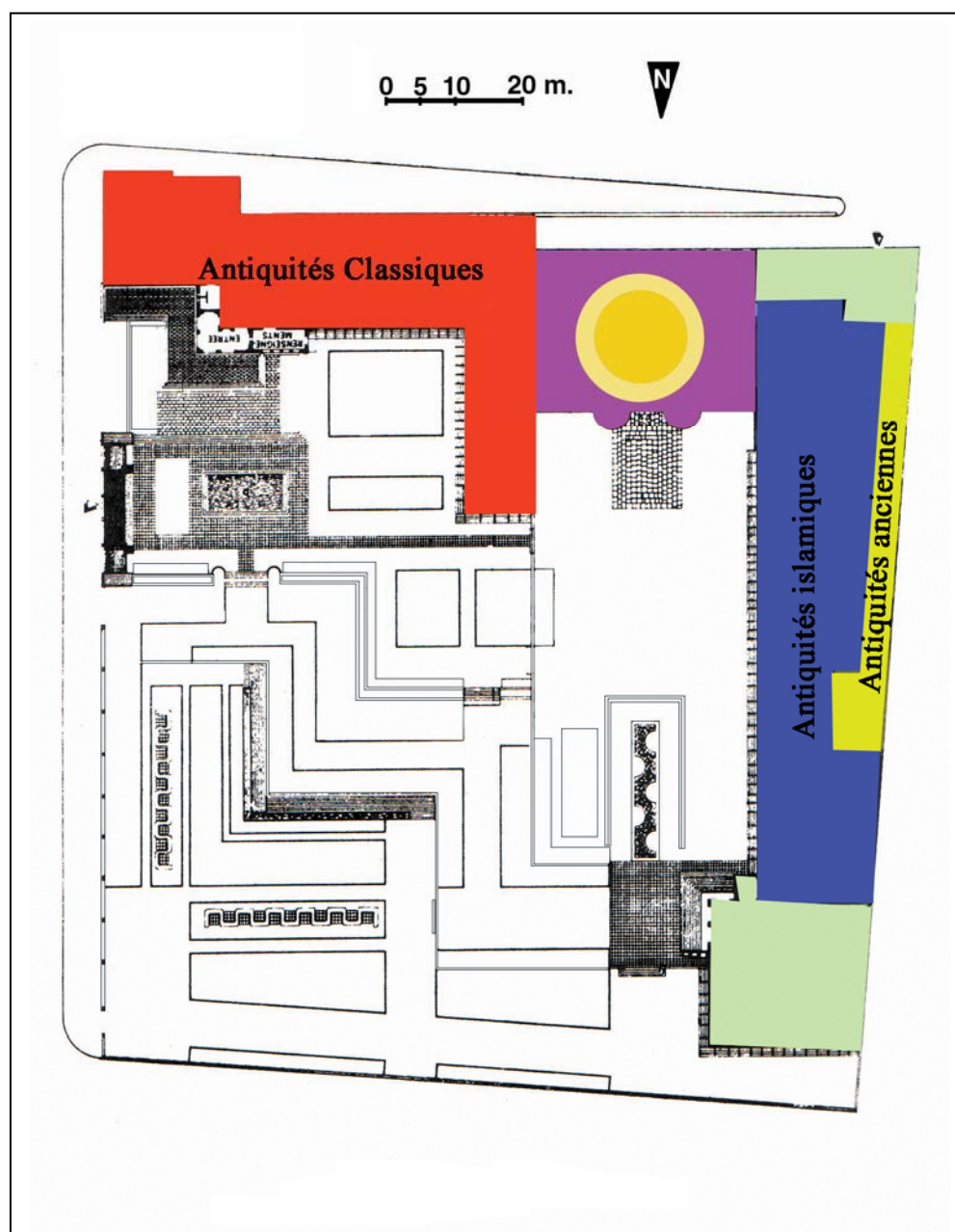


fig. 2 - Situation de l'aile du Qasr al-Heir al-Gharbi au Musée national de Damas.

intérieure appartenant au palais sont accrochés sur la paroi de la salle, de côté de la cour. Le même cas se répète ici car les fenêtres ajourées de cette façade sont aveuglées exprès, contrairement aux deux claires-voies au-dessus de deux entrées de la salle qui fonctionnent à l'originelle. Entre ces fenêtres sont accrochés des bas-reliefs figuratifs. En avance de la salle, des autres pièces sculptées prennent leur emplacement sur la balustrade reconstituée à l'intervalle des fûts des colonnes.

L'idée de construire l'aile de Qaṣr al-Heīr al-Gharbī fut proposée suite à la recherche française réalisée pendant les années trente mentionnée précédemment, soutenue par le désir de conservateur du musée à cette époque-là à répéter l'essai de reconstitution de deux bâtiments de la période classique et de la région palmyrénienne, après avoir senti le succès de cette action. Les travaux commencèrent en 1939, mais à cause du déclenchement de la deuxième guerre mondiale, ils ne finirent qu'en 1950. En conclusion, la mise en lumière du prestige omeyyade apparut au musée sous le mandat français et d'après la recherche française. Donc on ne peut pas éliminer l'hypothèse que la présentation ait conçue aussi par les Français, surtout qu'elle a été aménagée pour servir un local de l'exposition des nouvelles découvertes à cette époque-là.

Au moment de l'inauguration de cette aile, la Syrie était indépendante, alors c'est possible qu'on trouve notre objet à partir de cette date. On doit, donc, approfondir dans les détails pour définir la fierté syrienne du patrimoine omeyyade. Laissons-nous entrer dans les pièces attachées à cette aile.

Au rez-de-chaussée, les deux appartements étendus derrière la façade sur les deux côtés du couloir d'entrée, nous donnent une idée de l'architecture syrienne et de ses ornements au début de l'Islam. À la composition des pièces on a investi un autre groupe des claires-voies en stuc ajouré à leur état originel pour allégoriser le plan d'un bayt syrien sans le reconstituer à l'état de l'origine.

En haut, au fond de la salle, on a accroché sur le mur plusieurs styles des fenêtres et des claires-voies en stuc ajouré. En bas de ce mur on a présenté des balustrades en stuc ajouré et un groupe des chapiteaux assemblés. Des fragments de fresques sont présentés sur un socle élevé. En face, entre les deux entrées, des pendentifs architecturaux sont accrochés, tandis qu'un socle bas est posé le long du mur supportant les objets fragmentaires en stuc, alors que les fragments des fresques sont mis dans une vitrine ilote.

Dans cette salle aussi, les deux parois latérales sont réservées aux deux grandes fresques figuratives. Pardon, ce sont les deux fresques du pavement, appartenant aux cages des escaliers qui sont présentées en position paradoxale avec celle d'origine! C'est un point qui nécessite une explication.

La fresque en art est une peinture murale, donc l'originalité de Qaṣr al-Heīr al-Gharbī se dévoile ici par l'utilisation de cette technique artistique dans des conditions différentes. On rencontre dans la région euphratéenne en Syrie beaucoup des fresques

de l'époque ancienne (III^e et II^e millénaire avant J.-C.) surtout au royaume de Mari. Pas très loin mais de l'époque romaine, la ville de Doura-europos attachée à Palmyre, présente ses magnifiques fresques dans l'église et dans la synagogue. Mais on ne rencontre jamais une fresque du pavement en Syrie qu'à Qaṣr al-Ḥeīr al-Gharbī. Sa fragilité s'oppose à sa position horizontale, mais dès qu'on se rappelle qu'un escalier en bois met la fresque à l'égard des marches (fig. 3) on apprécie vraiment la réalisation de l'architecte qui a pensé à la fonction et à l'ambiance.

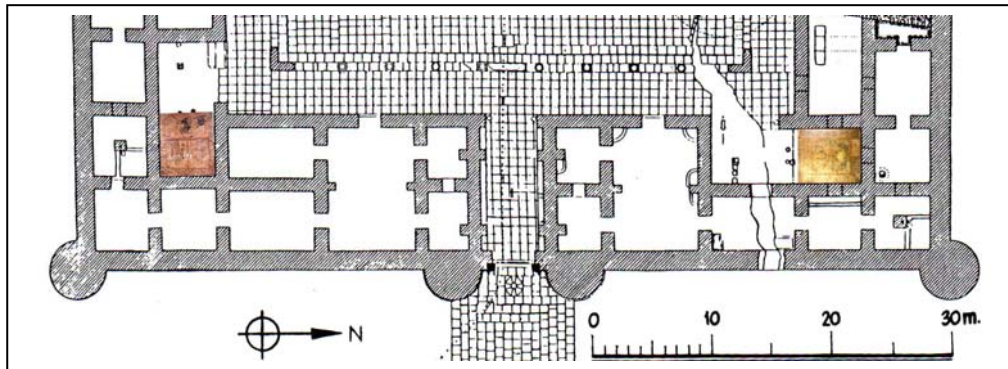


fig. 3 - Position des fresques du pavement dans le palais

Chaque cage d'escalier présente un tableau différent conçu d'être visible de haut en montant l'escalier. Les éléments constructifs des escaliers ont laissé leurs empreintes sur chaque tableau (fig. 4, fig. 5).

Le tableau découvert dans la salle XIX représente trois scènes différentes qui se succèdent dans un cadre rectangulaire. Dans la salle muséale ce tableau est accroché sur le mur oriental, et ses scènes alors se superposent. La scène en haut représente deux musiciennes dans un cadre architectural assurant l'axialité de la scène par une colonne supportant deux arcs. Au-dessus du chapiteau un cercle blanc se présente incitant le visiteur de penser à l'idée cachée derrière cette forme géométrique. En réalité ce cercle n'est qu'une trace du poteau qui supportait l'escalier. Le même cas se répète sur la fresque du pavement de la salle XIV accrochée sur le mur occidental dans la salle muséale. Cette fresque présente une scène unique figurative centrée dans un cadre rectangulaire. La trace du poteau est visible en position axiale avec le cercle principale. Est-ce que cette présentation paradoxale avec l'état originel n'a pas fait perdre l'originalité de la position ?

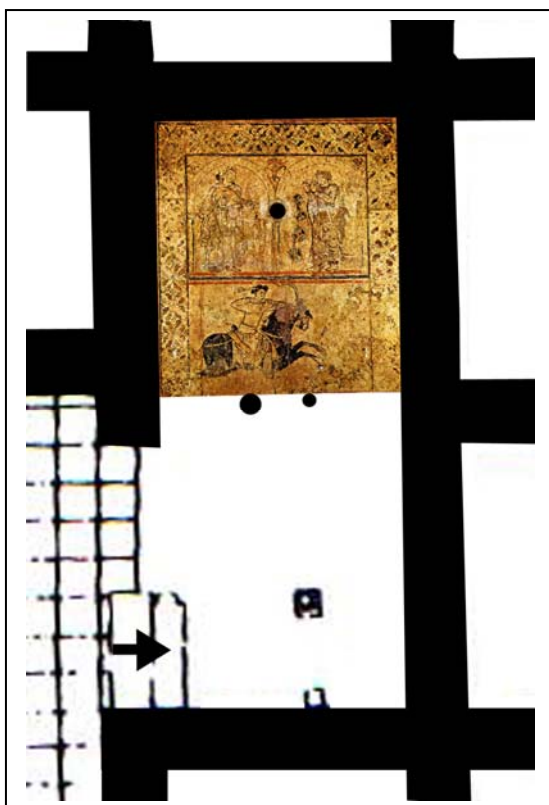


fig. 4 - Les traces des colonnes sur le pavement de l'escalier situé à droite de l'entrée.

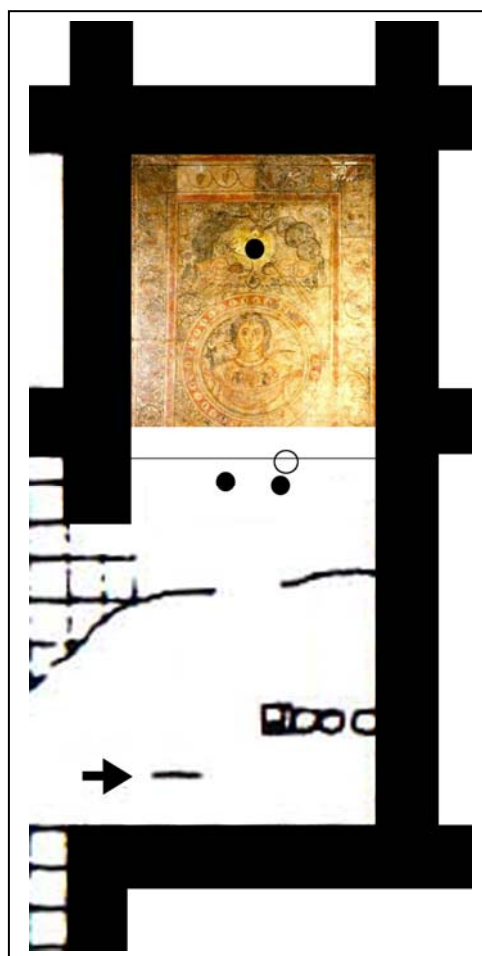


fig. 5 - Les traces des colonnes sur le pavement de l'escalier situé à gauche de l'entrée.

Malgré que plus de soixante années soient passées depuis l'aménagement primitif de cette salle, sous la direction syrienne du musée, mais on n'a jamais pensé à modifier la présentation des fresques pour mettre leur originalité en valeur. Attendez un peu s'il vous plaît, il y a un point partagé dans les deux cas de la présentation : à l'origine et dans le musée, c'est la contradiction de l'état habituel : la peinture murale qui était devenue une peinture du pavement dans le palais a souligné la particularité de la pensée à l'époque omeyyade. Par contre, la peinture du pavement qui est présentée verticalement dans une salle muséale atteste l'anomalie de la muséographie syrienne. Est-ce que cela veut dire que l'artiste du Qaṣr al-Heīr al-Gharbī se représente aujourd'hui en muséographe de la salle de Qaṣr al-Heīr al-Gharbī ?

À l'époque omeyyade, le commandeur qui était le calife avec son patrimoine arabe, demanda à l'artiste-architecte, dont l'origine est indéfinie, de trouver quelque chose géniale pour marquer l'architecture de son califat au carrefour de tant des civilisations. L'artiste était devant des exigences, la mode répandue à l'époque, les matières et l'environnement locaux, et sa touche personnelle. Donc il a emprunté des mosaïques gréco-romaines les scènes figuratives et mythologiques et aussi les motifs décoratifs. Tandis qu'il a pris de la culture sassanide l'attitude et l'esprit narratif. Après cette action d'éclecticisme, l'artiste reproduisait une version omeyyade en appliquant la technique syro-mésopotamienne de la fresque qui est identique avec le climat sec de la région palmyrénienne. Sa touche personnelle qui était à l'origine de la particularité encouragée par le calife était d'utiliser la fresque en position inhabituelle. C'est la même politique du muséographe syrien qui a adapté ses connaissances avec l'espace donné de l'exposition en situation médiateur entre l'art du monde méditerranéen à l'époque classique d'une part et l'art du monde syro-mésopotamien de l'époque ancienne et islamique de l'autre part. Le muséographe est obligé de présenter un panorama omeyyade sans arrêter sur les détails, et je veux dire ici la position des fresques du pavement.

Et voilà nous sommes une fois encore devant le panorama qu'on a parlé au début, présent à chaque festival et activité culturels. Je me rappelle qu'au premier festival de la chanson syrienne en 1995, on a présenté un panorama de la chanson syrienne c'est-à-dire un mélange du folklore chanté des régions syriennes différentes. Au deuxième festival de la chanson syrienne on a présenté un panorama de la chanson arabe c'est-à-dire du folklore chanté des pays arabes. Mais les régions syriennes sont frontières avec les pays voisins et donc le folklore est similaire à la base avec des nuances locales. Le troisième festival a présenté un panorama de la chanson euphratéenne, qui est une répétition focalisée des deux précédents. Et la série continue.

La représentation du patrimoine culturel aujourd'hui qu'on vient de voir, est inspirée de la culture syrienne métisse accumulée au fil des siècles. L'entassement des éléments se renforça à partir de l'époque omeyyade qui ouvrit la porte à l'avènement

des cultures exotiques dehors de l'environ proche, c'est-à-dire dehors du Proche-Orient et de la Méditerranée. Donc on peut traduire le rôle de l'époque omeyyade dans l'histoire syrienne d'un messenger subjectif qui a transmis les choses comme il avait compris.

En finissant, on peut attribuer le « panorama » présent dans toutes les activités culturelles syriennes à la culture omeyyade qui a laissé son timbre dans la culture syrienne d'aujourd'hui.

**« CHRÉTIENS ET MUSULMANS : UNE VIE ENSEMBLE
À PARTAGER SUR LES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE »**

Christophe Roucou
*Enseignant à l'ISTR de Paris,
Directeur du SRI, Paris*

Tout d'abord, je voudrais remercier l'université de Tlemcen, le Professeur Michel Terrasse et son équipe et Mr Sylvain Treuil, directeur du centre culturel français de Tlemcen de m'avoir invité à participer à ce colloque. Cela me donne l'occasion de découvrir Tlemcen et la richesse de son patrimoine.

Historien de formation, enseignant de français pendant neuf années à la faculté de pédagogie de l'Université du canal de Suez, en Egypte, actuellement enseignant à l'Institut de Science et de théologie des religions de l'Institut catholique de Paris, j'interviens aujourd'hui au titre de ma responsabilité actuelle : chargé des relations entre l'Eglise catholique et les Musulmans en France et donc acteur du dialogue interreligieux.

Située dans la quatrième section du colloque, cette conférence proposera quelques réflexions sur des perspectives pour continuer en ce début de XXI^e siècle à partager notre patrimoine spirituel, culturel et relationnel entre les rives de la Méditerranée.

Les peuples de la Méditerranée sont confrontés à la mondialisation. Ils possèdent un patrimoine spirituel et une histoire faite à la fois de confrontations mais aussi d'échanges riches entre cultures et religions, particulièrement le christianisme et l'islam.

Comment les Croyants peuvent-ils puiser dans ce riche patrimoine pour relever ensemble les défis d'aujourd'hui ?

Comment les relations entre Chrétiens et Musulmans peuvent-elles servir le respect des différences et la vie ensemble dans chacune de nos sociétés et entre elles en particulier en donnant toute sa place au patrimoine et à la dimension spirituelle et religieuse ?

« Nous sommes en train de changer de monde »

Il est difficile pour des historiens de passer d'une époque à l'autre, de l'époque médiévale à l'époque moderne ou contemporaine. Il est plus risqué encore de quitter quelque peu le champ de l'histoire pour celui de l'actualité. Pourtant, les treize siècles d'histoire partagée peuvent nous inviter à oser réfléchir à notre avenir commun sur les deux ou les trois rives de la Méditerranée en regardant les défis humains et spirituels qui se présentent à nous.

Un constat semble s'imposer à l'aube du XXI^e siècle : nous changeons de monde.

Les sociologues utilisent diverses expressions à ce sujet et parlent de « post-modernité » ou d'« hyper modernité ». Disons simplement que nous quittons l'ère de la modernité et que, quelle que soit notre référence religieuse ou philosophique, nous cherchons à comprendre les mutations de notre monde dont beaucoup disent qu'il s'agit dans l'histoire de l'humanité d'une révolution d'une ampleur aussi forte que celle qui bouscula le monde au XVI^e siècle.

En termes trop simples, nous pouvons dire qu'après être passés de l'ère de la Tradition à celle de la Modernité en Occident, nous passons maintenant à une nouvelle ère. L'époque de la Tradition, avec un grand T, est celle de sociétés où Dieu est la clef de voûte ou le fondement de la société ; dans ces sociétés les groupes sociaux, qu'on les nomme clans, tribus, classes ou ordres, constituent la structure de la société. Chacun appartient à la société à travers ces groupes dont il porte parfois le nom.

Dans la modernité apparue en Occident au XVI^e siècle avec l'humanisme puis le « Siècle des Lumières », quel que soit le jugement que l'on porte sur ces « Lumières », ce n'est plus Dieu qui est au centre de la culture mais l'homme, l'homme comme individu qui exerce sa raison et son esprit critique et qui revendique son « autonomie », c'est-à-dire la capacité se donner sa propre loi.

Au long de ces cinq siècles, un autre phénomène a touché les pays de la rive nord, la sécularisation, c'est-à-dire que les institutions sociales puis les individus se sont détachés de la référence religieuse. Cette sécularisation touche tous les pays de la rive nord mais de manière différente. Aujourd'hui, de fait, nous nous demandons quoi ou qui est au centre de la société : si ce n'est ni Dieu ni l'homme, où allons-nous ?

Ces mutations profondes interrogent tous les citoyens et parmi eux particulièrement les croyants, obligés de repenser leur position et leur apport dans ce contexte.

C'est dans ce contexte qu'en France et dans d'autres pays d'Europe vivent des chrétiens, marqués par ce long processus depuis quatre siècles, et des musulmans qui prennent place dans les sociétés européennes pas seulement à titre de migrants destinés à repartir mais à titre de citoyens qui font leur vie en Europe.

En 1986, les évêques catholiques de France écrivaient à leurs fidèles ce qui suit : « La crise que traverse l'Eglise aujourd'hui est due, dans une large mesure, à la répercussion, dans l'Eglise elle-même et dans la vie de ses membres, d'un ensemble de mutations sociales et culturelles rapides, profondes et qui ont une dimension mondiale. Nous sommes en train de changer de monde et de société. Un monde s'efface et un autre est en train d'émerger, sans qu'existe aucun modèle préétabli pour sa construction. Des équilibres anciens sont en train de disparaître et les équilibres nouveaux ont du mal à se constituer. (...) la figure du monde qu'il s'agit de construire nous échappe. »¹

Un premier défi posé à tous : déchiffrer et comprendre le monde actuel et l'homme contemporain.

Nous n'avons pas les clefs de l'interprétation, nous les cherchons avec tous nos contemporains. Cette tâche exige un travail de l'intelligence, une écoute, un accueil de ce monde, en même temps qu'un discernement. Les changements économiques ou sociaux actuels ont des conséquences très importantes sur les rapports que l'homme entretient avec des dimensions fondamentales de l'existence que sont le temps et l'espace, le corps et autrui, le langage et la vérité, le rapport à l'histoire (remise en cause d'une histoire « en progrès » de la vision marxiste ou de la vision Teilhardienne de l'histoire). La conception humaniste de l'homme est elle-même mise en cause. Le rapport de l'homme contemporain au temps change : les sociologues soulignent souvent que nous sommes dans une culture du présent, voire même de l'immédiat. De ce fait, le rapport au passé et au futur, ou à l'avenir, n'a pas le même poids.

Les déplacements et les mutations ne touchent pas seulement la dimension socioprofessionnelle des personnes, ils touchent aussi la vie de famille, le rapport à la sexualité, les relations, les rapports à la vie et à la mort. Jean-Claude Guillebaud évoque les trois révolutions contemporaines : économique, informatique et génétique. Il constate : « C'est sur sa propre identité, désormais, sur l'espèce et ce qu'il y a d'humain en chacun, qu'il [l'homme] peut intervenir »²

« *Qu'est-ce que l'homme ?* » disait le psalmiste³, il y a vingt-cinq siècles. La réponse semblait à peu près claire aux époques précédentes, mais aujourd'hui, avec les progrès de la bioéthique et de la génétique, nous sentons bien qu'il n'y a plus d'évidence s'imposant à l'ensemble de la société. Pourtant des questions soulevées dans notre société comme celles de l'euthanasie ou de la procréation artificielle exigent une réponse à cette question. Elles obligent à prendre part au débat, à s'engager pour une éthique du respect de l'homme et à refuser qu'il ne devienne qu'une marchandise parmi d'autres, prise dans les échanges organisés à l'échelle planétaire.

¹ Lettre des évêques aux catholiques de France, « *Proposer la foi dans la société actuelle* », Le Cerf, 1997, p 22

² Jean-Claude Guillebaud, « *L'homme est-il en voie de disparition ?* » Montréal, 2004, Fides, p.10.

³ « *Qu'est-ce que l'homme pour que tu penses à lui ?* », Psaume 8, 5.

Comment ensemble élaborer une éthique en accord avec nos convictions de foi ? Comment défendre une éthique partagée avec d'autres dans les choix actuels de société ?

Le second défi concerne plus particulièrement les croyants : quelle place pour la dimension spirituelle de l'être humain ?

Dans une société qui a exclu Dieu ou l'a mis à la marge de la vie sociale et souvent personnelle, quelle place pour la dimension spirituelle de l'être humain, pour la foi en Dieu, pour l'ouverture à une transcendance dont témoignaient les cultures précédentes ? Où inscrire la foi ? Où et comment inscrire la confiance puisque dans nos langues ces mots – foi et confiance- renvoient aux mêmes racines et à une même attitude en profondeur de l'être humain ?

Ce défi est accompagné quelquefois d'une véritable crise de confiance : puis-je faire confiance à la parole de l'autre ? Ce rapport à l'autre joue à tous les niveaux : l'autre dans le couple ou la famille, l'autre sur le lieu de travail, l'autre qui est d'une culture, d'une origine, d'une religion différente de la mienne. N'est-ce pas là un défi important à relever aujourd'hui entre les peuples des deux rives de la Méditerranée et aussi sur les trois rives de la Méditerranée (nord, est et sud) entre les croyants des différentes traditions religieuses, en particulier le christianisme et l'islam, sans oublier le judaïsme ?

Deux champs de réflexion s'ouvrent ainsi aux intellectuels, aux chercheurs et aux responsables religieux qu'ils soient musulmans ou chrétiens : d'abord, comprendre et analyser notre monde et ses mutations, en collaboration avec les chercheurs de toutes disciplines. Ensuite, être capables d'élaborer pour nos contemporains, sur la rive nord comme sur la rive sud, un discours théologique pertinent pour rendre compte de la foi en Dieu et témoigner de l'importance de la vie de l'homme et de sa dimension spirituelle. Musulmans et chrétiens sont ici invités à articuler à nouveaux frais : foi et raison.

La mondialisation provoque des défis à relever ensemble

Peu importe que nous utilisions les expressions de mondialisation ou de globalisation, la situation d'échanges généralisés sur la planète terre marque tous nos pays. C'est un fait. En fonction du patrimoine qui est le nôtre, à la fois culturel et religieux, comment relever ensemble les défis qu'il pose ?

Comment travailler à une civilisation, à une économie qui place l'homme au centre ?

Comment résister à la marchandisation de tout, y compris de ce qui relève de la spiritualité ?¹

¹ Récemment à Paris, le cheikh Bentounès de la confrérie Alawwyia, dont le centre est à Mostaganem, et Mr Guy Aurenche, président du CCFD débattaient ensemble de ce sujet à Paris.

La mondialisation nous repose la question de la solidarité

La mondialisation / globalisation touche tous les peuples, avec son régime économique unique, celui du libéralisme extrême qui impose partout sa loi, non seulement en Occident mais dans presque tous les pays. Ces changements économiques ont d'énormes conséquences sur les rythmes les modes de travail et sur les mentalités. Cela joue dans les sociétés occidentales mais vous savez mieux que moi combien les écarts et les conséquences suscités par ce système du libéralisme financier sont redoublés dans les pays dits du sud.

Le libéralisme absolu s'accompagne d'une place absolue donnée à l'argent et à la dimension financière de toute activité économique. Pour obtenir cet argent, beaucoup sont prêts à piétiner les valeurs traditionnelles et structurantes de la vie ensemble, voire leurs propres frères humains.

Une attitude s'impose alors : résister au nom de la justice et de la solidarité. C'est l'attitude de nombreux mouvements de citoyens de par le monde, dont les rassemblements altermondialistes sont un symbole (à Porto Allegre en 2005). L'enjeu n'est pas de s'opposer à la mondialisation mais de lutter pour une autre mondialisation.

L'enjeu est aussi de refuser la logique financière comme seul critère de régulation de l'économie. Dans un document que vient de publier leur Commission sociale, les évêques de France écrivent à propos des rachats d'entreprises et des concentrations : « Les hommes et les femmes ne peuvent être marchandisés » et ils évoquent « les efforts [qui] ne manquent pas pour lutter contre la marchandisation de l'homme »¹.

Cette mondialisation nous pose, au moins, deux questions : quelle est la place de l'homme dans l'économie et la société ? Quelle solidarité mettre en œuvre alors que les fractures s'accroissent au sein de chacun de nos pays et entre les pays riches, les pays émergents et ceux en développement.

Devant cette situation et devant l'aggravation de la fracture Nord / Sud sur notre planète, il est impératif de renouveler les liens et les efforts de solidarité, en particulier avec les peuples les plus pauvres. Cette solidarité ne peut pas s'arrêter aux frontières de nos communautés religieuses.

Comment ne pas porter fortement la question posée au début de la Bible par Dieu à Caïn : « *Qu'as-tu fait de ton frère ?* » (Genèse, 4,9) Comment ne pas entendre les questions posées par nos contemporains devant les drames qui frappent l'humanité : « *Où est ton Dieu ?* » Que nous soyons musulman ou chrétien, notre responsabilité commune n'est-elle pas de répondre ensemble à ces deux questions et de témoigner ainsi que tout être humain, toute vie humaine sont importants pour Dieu ?

¹ Commission sociale des évêques de France, « Repères dans une économie mondialisée », mai 2005, p. 22 & 49.

Dans les sociétés contemporaines, apprendre à vivre le pluralisme

Grâce à la diffusion des médias à l'ensemble de la planète, nous assistons à une communication généralisée des sociétés et des cultures. Les différentes cultures communiquent et aucune ne peut vivre en autarcie. « *On assiste à une combinatoire infinie des valeurs et des références. Cette concurrence entre les références conduit l'individu à intégrer, allier, amalgamer des éléments tout à fait contradictoires.* » dit Denis Villepelet, philosophe.

La société française change : nous vivons désormais dans une société pluri-culturelle et pluri-religieuse. C'est un état de fait : à l'école, au travail, dans la vie de quartier et même dans la vie de communautés chrétiennes de grandes villes, se côtoient couleurs de peau, langues et cultures d'origines différentes. L'Islam est devenu la seconde tradition religieuse en France et plus de la moitié des cinq millions de musulmans sont français, les plus jeunes d'entre eux se disent « Français musulmans ».

Cette situation nouvelle invite à relever plusieurs défis :

- celui de la convivialité à vivre dans la cité, en tissant du lien social dans les quartiers, dans le souci d'apprendre à vivre ensemble dans le respect des différences ;
- celui du dialogue et de la rencontre entre croyants de différentes traditions de foi, sans oublier ceux et celles qui ne font pas référence à Dieu : Comment conjuguer notre identité et l'ouverture aux autres, croyants ou non ? Le pluralisme de notre société n'est vécu, parfois, par les chrétiens, que comme un défi. Mais ce pluralisme n'est pas à sens unique : ce que nous vivons ou disons peut aussi interroger les autres.

Redonner sa place au politique

Aujourd'hui, en France, nous percevons que la citoyenneté est à redécouvrir, que l'exercice de la démocratie n'est pas acquis une fois pour toutes, que la place du débat et de l'expression réelle des citoyens est à repenser, que la place de la société civile et de ce que l'Eglise catholique appelle traditionnellement « les corps intermédiaires » est à remettre en valeur.

Après un siècle de malentendus et de conflits, les évêques catholiques ont pris acte de la laïcité comme le cadre des rapports des religions et de l'Etat dans la société française¹. Mais la laïcité est elle-même en débat aujourd'hui : comment respecter ce principe et refuser dans le même temps que la dimension religieuse et spirituelle ne relève que de l'opinion privée ? Plus largement, comment participer aux débats de société, en étant l'une des familles spirituelles aux côtés d'autres, en faisant entendre sa voix originale mais sans l'imposer aux autres ?

¹ *Lettre aux Catholiques*, déjà citée, p. 20 & 27

Devant ces défis, quelle place pour un dialogue interreligieux en Méditerranée ?

Où en est le dialogue interreligieux en Méditerranée ?

Pour l'Eglise catholique, l'engagement dans le dialogue interreligieux est récent ; s'il fut préparé par des pionniers comme Louis Massignon, il s'est beaucoup développé depuis le Concile Vatican II, réunion de tous les évêques catholiques à Rome en 1962-1965. Depuis lors, cet engagement de l'Eglise catholique marqué par la figure du Pape Jean-Paul II est irréversible. A sa suite, le pape Benoît XVI, quelques mois après le début de sa mission, lors d'une rencontre à Cologne avec des représentants de la communauté musulmane, disait : « Le dialogue interreligieux et interculturel entre chrétiens et musulmans ne peut pas se réduire à un choix passager. C'est une nécessité vitale dont dépend en grande partie notre avenir. » ¹

Ce dialogue, à un niveau international se pratique surtout entre institutions ou responsables religieux. Dans les années 70 et 80, nombreux furent les colloques de haut niveau soit à but théologique soit pour prendre position sur les grandes questions du moment. Le dialogue interreligieux a aussi pris la forme de colloques et d'échanges universitaires ou encore de visites mutuelles dans le pays de l'autre.

Ce type de rencontres a eu pour intérêt de permettre à des responsables de faire connaissance car rien ne remplace, pour d'autres circonstances, ces liens de personne à personne. Mais il a montré aussi ses limites, car trop souvent il s'est agi d'exposés successifs sur les positions des uns et des autres sans que l'on puisse véritablement parler de dialogue.

A côté de ce dialogue institutionnel, depuis plusieurs années, se développent des rencontres qui mettent en présence des acteurs de la société civile, en particulier de nouvelles générations de jeunes adultes. A titre d'exemple, je voudrais citer les rencontres Mosaïques initiées par l'Institut catholique de la Méditerranée à Marseille. Lors d'une rencontre, en octobre 2008, des jeunes de différents pays de la Méditerranée occidentale et orientale ont partagé des projets de rencontres interculturelles et interreligieuses qu'ils mettaient en œuvre dans leurs différents pays.

Pour paraphraser une expression célèbre, je dirai que le dialogue interreligieux est une chose trop importante pour le laisser aux seules mains ou réflexions des responsables religieux. Il est un enjeu pour tous les croyants.

Peut-on sortir du face à face entre deux protagonistes : la rive sud face à la rive nord de la Méditerranée, en identifiant trop vite la rive nord au christianisme et la rive sud à l'Islam ? Même si la présence du christianisme est majoritaire sur la rive nord et celle de l'Islam sur les rives sud et est, il convient de faire place à la diversité des communautés musulmanes au nord et chrétiennes et juives à l'est et au sud de la Méditerranée.

¹ Benoît XVI aux représentants de la communauté musulmane d'Allemagne, Cologne, 20 août 2005, Documentation Catholique, n° 2343, 2 octobre 2005, p. 900-902.

Le dialogue lorsqu'il se déroule à trois est souvent plus riche et permet de quitter une perspective de concurrence ou de rivalité, une attitude de face à face. Il favorise alors une émulation mutuelle dans la recherche de la vérité ou dans l'invention d'un vivre ensemble. En outre, croyants juifs, chrétiens et musulmans sont appelés à réfléchir et travailler avec ceux qui se définissent comme humanistes, agnostiques, voire athées.

En participant à diverses rencontres, je constate que dans chacune des trois communautés religieuses existent des courants qui désirent constituer un « front » des religions contre la société contemporaine marquée par la sécularisation. Cette attitude ne me semble pas porteuse d'avenir car elle installe les croyants dans une attitude défensive. Elle ne permet pas de les situer face à ce double défi : celui, avec tous les autres citoyens, de développer des manières de vivre ensemble dans le respect des différences de culture et de religion et celui, dans le même temps, de témoigner au milieu de cette société sécularisée de la dimension spirituelle présente en tout être humain et qui, pour nous croyants, est fondée en Dieu.

Les croyants des deux rives de la Méditerranée entre héritage à recevoir et avenir à construire

Parmi les autres habitants de ces pays, les croyants témoignent d'abord des racines de l'histoire des peuples qui y habitent et des cultures que chacune des traditions religieuses a façonnées. Ils témoignent que les cultures de la Méditerranée sont marquées ensemble par un humanisme, une conception de l'homme qui sait qu'il n'est pas à l'origine de lui-même mais qu'il reçoit de Dieu, créateur de l'homme et des univers, sa vie comme une grâce et comme un don.

Ils témoignent aussi que nos traditions religieuses sont intimement mêlées aux traditions culturelles : c'est le même couscous qui est servi Boulevard de Belleville à Paris dans les restaurants tenus par des familles originaires du Maghreb qu'elles soient juives ou musulmanes !

La cohabitation n'est pas toujours facile au quotidien, pourtant au Maghreb hier comme au Machreq, Musulmans, Juifs et Chrétiens ont vécu ensemble de longues années, partagé dans un respect mutuel la même langue arabe ou berbère, la même culture dans le respect des différences religieuses.

Le regard porté sur l'histoire et les multiples relations témoigne de cette possibilité, même si un héritage est toujours à recevoir des générations précédentes et à mettre en œuvre de manière originale dans de nouvelles circonstances et à une nouvelle époque. Les habitudes de bon voisinage, d'hospitalité généreuse qui caractérisent les peuples de la Méditerranée ne sont pas encore entrées dans les mœurs, chez nous, sur la rive nord. La raison en est souvent la méconnaissance de la culture et de la religion de l'autre. Méconnaissance et ignorance sont souvent causes de la peur... car l'autre est différent.

Un héritage à interpréter pour aujourd'hui

L'enjeu ici n'est pas une adaptation des Traditions religieuses à la modernité, mais la possibilité grâce à la théologie et à l'interprétation des Ecritures saintes de permettre aux croyants de vivre leur foi, d'en témoigner dans la culture d'aujourd'hui et pas seulement dans celle d'hier, enfin d'éviter aux croyants d'être coupés en deux, vivant leur foi sur le registre traditionnel alors que leurs activités professionnelle et intellectuelle « profanes » se déroule sur le registre de la modernité.

Il ne s'agit pas de demander à la tradition musulmane de suivre le chemin que la tradition chrétienne a pris, parfois douloureusement, au prix de ruptures et de schismes, pour penser la foi dans la modernité. Mais il y a là un terrain : celui de l'interprétation (herméneutique) où une collaboration entre universitaires et théologiens des différentes traditions peut-être fructueuse et servir la vie des Croyants.

Une pierre d'achoppement dans les relations entre croyants autour de la Méditerranée

Le conflit israélo-palestinien pèse lourdement sur les relations entre musulmans, chrétiens et juifs. Nous savons que ce conflit n'est pas d'abord religieux mais politique. Nous savons aussi que la dimension religieuse est importante pour la majorité de la population qui vit en Palestine / Israël. Nous savons enfin que cette dimension religieuse est instrumentalisée souvent au Proche Orient par les pouvoirs politiques. C'est vrai que le dialogue interreligieux en Méditerranée se heurtera à des limites tant que la paix et la justice ne règneront pas là-bas, tant que le peuple palestinien n'aura pas un Etat reconnu.

Pour vivre le bon voisinage non seulement avec les voisins proches mais avec ceux de l'autre rive, taisons-nous les sujets qui fâchent ? Avons-nous le courage d'un dialogue qui n'est pas de constater un accord sur des points plus ou moins nombreux mais qui est d'accepter l'épreuve de la parole, celle de l'autre qui traverse la nôtre pour approcher davantage de la Vérité.

A quel avenir travailler ensemble sur les deux rives de la Méditerranée ?

Donner la priorité à l'éducation et à la formation dans leurs multiples acceptions

Comment dépasser les malentendus qui existent ? Sans oublier l'histoire et le travail de mémoire, l'enjeu est, en effet, de permettre aux nouvelles générations de vivre ensemble sur les deux rives de la Méditerranée en conjuguant l'enracinement dans des traditions de foi différentes et la nécessité de la rencontre des autres.

Nous sommes sur le registre des mentalités, des conceptions du monde et de la vie. Il faut être un cartésien français pour penser que des textes de lois vont permettre d'harmoniser les différences, comme cela s'est passé sur la scène politique et médiatique française à propos du « *niqab* ».

Contrairement à des idées souvent répandues, aujourd'hui en France, la rencontre avec l'autre d'une autre culture et d'une autre foi que la mienne ne la met pas péril, ne conduit pas à une vague tolérance ou à un relativisme mais oblige à un approfondissement de sa propre tradition et / ou foi religieuse. Ainsi, une jeune femme française, avocate, chrétienne, préparant son mariage avec un jeune homme, français, musulman, fonctionnaire dans un ministère, me disait : « *Fréquenter un Musulman m'oblige à revenir à ma foi chrétienne et à l'approfondir* ».

La responsabilité des hommes de foi, de ceux qui ont un rôle institutionnel et éducatif, est engagée et peut jouer un rôle déterminant. Permettez-moi de citer les propos du pape Jean-Paul II lors de sa visite à la mosquée des Omeyyades à Damas, pays de la rive orientale de la Méditerranée, en 2001 : « C'est dans les mosquées ou les églises que les communautés musulmanes et chrétiennes ont façonné leur identité religieuse, c'est en leur sein que les jeunes reçoivent une part importante de leur éducation religieuse. Quel sens de l'identité insuffle-t-on chez les jeunes Chrétiens et chez les jeunes Musulmans dans nos églises et nos mosquées? Je souhaite ardemment que les responsables religieux et les professeurs de religion, musulmans et chrétiens, présentent nos deux importantes communautés religieuses comme des communautés engagées dans un dialogue respectueux, et plus jamais comme des communautés en conflit. Il est capital d'enseigner aux jeunes les chemins du respect et de la compréhension, afin qu'ils ne soient pas conduits à faire un mauvais usage de la religion elle-même pour promouvoir ou pour justifier la haine et la violence. La violence détruit l'image du Créateur dans ses créatures, et elle ne devrait jamais être considérée comme le fruit de convictions religieuses. »¹

En juin 2008, à Paris, le cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris et président de la conférence des évêques de France, recevait le Dr Ahmed Al Tayyeb, président de l'université Al Azhar². Au cours de leur échange dont j'étais témoin, le cardinal a dit au Dr Al Tayyeb : « *Vous et moi sommes des hommes de culture qui avons plaisir à nous rencontrer et à échanger ensemble. Mais notre responsabilité comme hommes de religion est la suivante : Que disons-nous aux jeunes générations de la religion de l'autre ? Que disent le dimanche les prêtres à propos de l'Islam aux jeunes chrétiens ? Que disent le vendredi les imams à propos du christianisme aux jeunes musulmans ?* »

La question est, me semble-t-il, bien posée. Il y a là une responsabilité propre des hommes et femmes de foi, de ceux et celles qui sont en position de transmission vis à vis des jeunes générations. Leurs discours peuvent conduire au respect de l'autre et à sa rencontre ou ils peuvent conduire au refus voire à la haine de l'autre et à un repli communautariste.

¹ Jean-Paul II à la communauté musulmane à la grande mosquée Omeyyade, Damas, 6 mai 2001.

² Ahmed Al Tayyeb est devenu le 21 mars 2010, Cheikh d'Al Azhar, à la suite de la mort du cheikh Tantaoui.

Eviter le « choc des ignorances »

Un ami, le recteur et imam de la mosquée de Bordeaux, Tareq Oubrou aime à dire : « *En France, ce n'est pas le choc des civilisations qu'il faut craindre mais le choc des ignorances.* » Je partage son point de vue. Pour dépasser les malentendus, la peur de l'autre, il nous faut décliner le verbe connaître sous toutes ses formes, même si le français ne dispose pas des dix formes de la conjugaison des verbes arabes !

Comment permet-on à des jeunes de traditions religieuses différentes des deux côtés de la Méditerranée de décliner le verbe connaître sous toutes ses formes : connaître la tradition, la culture voire la langue de l'autre, se connaître c'est-à-dire faire des connaissances, avoir des amis juifs, musulmans, chrétiens et, à partir de là, se reconnaître différents. Pour ce faire, il faut des échanges à tous les niveaux au sein d'un même pays comme entre les deux rives.

Passer de la tolérance au respect de l'autre : une exigence de foi

La tolérance est une attitude meilleure que la guerre de religion mais nous ne pouvons pas nous contenter d'une « coexistence pacifique », il nous faut aller jusqu'au respect de l'autre. Le rôle du dialogue interreligieux qu'il soit porté par des hommes et femmes en responsabilité dans leurs communautés ou tout simplement par des croyants vivant sur un même territoire, « à la base » ou « sur le terrain » pour reprendre des expressions de la vie courante, est de fonder ce respect et cette fraternité sur des convictions de foi, profondes.

Comme chrétien, je ne peux aller loin ou profond dans ma découverte du mystère de Dieu, reçue de la tradition chrétienne qu'en vivant la rencontre de l'autre différent de moi. Ce n'est pas en refusant l'altérité que je vais trouver mon identité. Au contraire, la rencontre de l'autre me révèle à moi-même. J'ai besoin de l'autre, juif, musulman ou agnostique, pour avancer vers la vérité, pour découvrir des dimensions du mystère de Dieu que je ne pourrai pas autrement découvrir.

Cela suppose que l'Etat, même en France où la république est laïque, et nous y tenons, reconnaisse le rôle des religions dans la société. S'il y a collaboration, il y a aussi le respect d'une autonomie réciproque. Sur la rive nord de la Méditerranée, en France en tout cas, les Eglises se situent de plus en plus comme l'un des acteurs de la société civile mais non pas comme l'un des rouages de l'Etat.

A titre de conclusion, quelques réflexions :

Un domaine de recherche et de proposition s'ouvre aux croyants : contribuer ensemble à une éthique. Devant les progrès de la bio-éthique ou devant des aspects destructeurs pour l'homme de la mondialisation, le défi est vaste : il s'agit de refuser ensemble le règne de la marchandisation et de travailler ensemble à une humanisation de la mondialisation.

Reconnaître et faire découvrir que l'identité de chacun des deux côtés de la Méditerranée est faite de diverses appartenances, que l'identité religieuse en est une des composantes mais n'en est pas la seule.

Conjuguer toujours et partout foi et raison, en considérant que nous ne sommes pas possesseurs de la vérité mais pèlerins de la Vérité qui, pour les uns et les autres, est l'un des noms de Dieu

Alors que les grandes utopies et les systèmes qui les portaient au XX^e siècle ont disparu, les traditions religieuses peuvent inscrire l'espérance dans le cœur de nos contemporains. Au lieu du refrain «*Il n'y a rien de nouveau sous le soleil*» chanté déjà par l'auteur du livre de l'Ecclésiaste, il y a près de 2500 ans, inscrire la dimension de l'espérance dans l'histoire actuelle des hommes est aussi me semble-t-il un défi que le dialogue interreligieux peut essayer de relever sur les trois rives de la Méditerranée.

APPORTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES DE LA CIVILISATION MUSULMANE

Mustayeen Ahmed Khan
UFR Pharmacie, Université d'Angers

Pour ce colloque international à Tlemcen, nous avons choisi de détailler la contribution culturelle et scientifique des musulmans dans le XII^{ème} siècle. Il y a plusieurs raisons pour le choix de ce siècle.

Le XII^{ème} était le dernier siècle de l'apogée de la civilisation musulmane dans l'histoire universelle. Au XIII^{ème} siècle il y avait une stagnation suivie d'un début de déclin intellectuel au XIV^{ème}. En plus, dans ce XII^{ème} siècle, une majorité de savants musulmans ont prospéré sous les empires almoravides et almohades – les empires qui s'étendaient de l'Afrique du Nord jusqu'à l'Espagne, voire même le Portugal et, bien sûr, incluant la région de Tlemcen.

[Pour une transcription correcte des mots de la langue arabe : le signe circonflexe placé sur les voyelles allonge leur son ; la lettre arabe “ ayn ” est indiquée par le signe ` avant les voyelles a, i, et u.]

XII^{ème} siècle : première moitié

1121. En Afrique du Nord, sous le commandement d'Ibn Tumart (m. 1130), début du mouvement des *Muwahhidûn* (les Almohades) contre la dynastie régnante des Almoravides.

1147. `Abd Al-Mu'min (m. 1163), successeur d'Ibn Tumart, détruit la puissance Almoravide et se proclame Calife après les conquêtes de Fès en 1146 et de Marrakech en 1147. Plus tard, il unifie l'Afrique du Nord et l'Andalousie.

Après 436 ans de domination musulmane, Lisbonne passe sous le contrôle d'Alphonse I (m. 1185) du Portugal.

1147-1269. Règne de la Dynastie Almohade sur le Maghreb et l'Andalousie.

1148. Lors des Croisades, l'armée chrétienne est battue à Damas.

Les Acteurs

Théologie et jurisprudence

Le philosophe mystique Abû Hamîd Al-Ghazâlî, latinisé en *Algazel* (m. 1111). Natif de Tûs dans le Khurâsân, il a beaucoup écrit sur les réformes religieuses, domaine dans lequel ses oeuvres ont laissé une influence profonde. Parmi ses ouvrages bien connus, citons : *Ihyâ' `Ulûm ad-Dîn* (Renaissance de la Religion), *Tahâfut al-Falâsifa* (Incohérence des philosophes), *Kîmiyâ' as-Sa`âda* (Alchimie du Bonheur), *Mishkât al-Anwâr* (Les Illuminations) et son autobiographie *Al-Munqidh min ad-Dalâl* (Erreurs et Délivrance). Convaincu de la faiblesse des méthodes rationnelles dans la recherche de la vérité, il a montré quel genre de philosophie pouvait être compatible à la fois avec l'Islam et la raison. Le Grand Vizir Nizâm Al-Mulk, lui confia, en 1091, une chaire dans la célèbre Madrasa Nizâmiya.

Le théologien hanbalite Abû Al-Wafâ' `Alî Ibn `Âqil Al-Baghdâdî (m. 1119).

Abû Muhammad Al-Baghawî (m. 1122) connu pour son livre *Maçâbih as-Sunna* (Lumières de la Tradition).

Au début de ce siècle, Ibn Tumart (m. 1130) traduit le Coran en langue berbère. C'est la première fois que l'on essaye de traduire la totalité du Coran en une autre langue. Il est le fondateur de la Dynastie Berbère Almohade (*Al-Muwahhidûn*), qui a gouverné le Maghreb et l'Espagne.

Le théologien et philologue Abû Al-Qâsim Mahmûd Ibn `Umar Az-Zamakhsharî du Khwarezm (m. 1143). Il est connu pour son *Tafsîr al-Qur`ân* (Interprétation du Coran) et son oeuvre *Mufaççal* (Le Détaillé) qui est devenu un classique dans la philologie arabe.

Science et technologie

Umar Khayyâm de Nishapur en Perse (m. entre 1122 et 1132), dont le nom complet est Ghiyâsuddîn Abû Al-Fath Ibn Ibrâhîm Al-Khayyâm. Bien qu'il soit mondialement connu en tant que philosophe et poète grâce à ses *Rubâ`iyyât* (Quatrains), il fut également grand mathématicien et astronome. Il a écrit un commentaire sur les travaux d'Euclide, a classé les équations du second et au troisième degrés selon le nombre de termes, a donné des solutions géométriques aux équations du troisième degré et a résolu le problème général de détermination des racines. Il a joué un rôle majeur dans la réforme du calendrier, dont on dit qu'elle fut plus précise que la réforme grégorienne. Dans ce domaine, ses travaux importants restent *Mushkilât al-Hisâb* (Les Difficultés de l'Arithmétique) et *Muçâdirât* (Les Postulats).

L'astronome andalou Ibn Mas'ûd de Séville, auteur d'un traité sur la trigonométrie.

Le mathématicien et astronome andalou Jâbir Ibn Aflah de Séville (m. ~1160), qui s'est distingué en trigonométrie. Son œuvre « *Le Livre d'Astronomie* » est aussi connue sous le nom de *Islâh al-Majistî* (Correction de l'Almageste). Son nom en latin est également *Geber*, mais il ne doit pas être confondu avec le *Geber* original, Jâbir Ibn Hayyân, l'alchimiste du VIII^{ème} siècle.

L'astronome et historien Abû Hamîd Al-Andalûsî, né à Grenade et décédé en 1169 à Damas à l'âge de 90 ans. Il est l'auteur d'un livre sur la cosmographie, *Tuhfat al-Albâb* (Don des Intellects), et d'un intéressant récit sur ses voyages en Europe et en Asie.

L'astronome et physicien Abû Al-Fath Al-Khâzinî (m. 1121). Originellement esclave grec, son maître lui donna une éducation scientifique à Merv. Il est l'auteur du *Kitâb Mîzân al-Hikma* (Le Livre de la Mesure) dans lequel il traite de mécanique, d'hydrostatique, de la densité et de la masse volumique de certains corps, de la théorie de la gravité, du levier, de la balance et des méthodes pour mesurer le temps.

Le mathématicien et géographe Abû Bakr Al-Kharaqî (m. 1138) de Merv (l'actuelle Mary en Turkménistan).

Le grand géographe andalou Abû 'Abd Allâh Muhammad Al-Idrîsî de Ceuta (m. 1166) qui a développé la cartographie mathématique. La carte du monde qu'il dessina est considérée comme une merveille pour son époque. Sur une carte, il a montré que les lacs de Centre Afrique constituaient la source du Nil, ce qui ne fut découvert par les Européens qu'au XIX^{ème} siècle ! Cela prouve également que la connaissance des Arabes sur l'Afrique était beaucoup plus avancée qu'on ne le prétend.

L'ingénieur mécanicien Badî' Az-Zamân *Asturlâbî*. On lui donna ce surnom car il était réputé pour la fabrication des astrolabes, tout comme 'Alî Ibn 'Îsâ au IX^{ème} siècle. Il a également construit des automates pour les rois Seldjoukides.

Le zoologiste, physicien et historien Sharaf Az-Zamân Tâhir Marwazî (m. 1120), auteur d'un excellent traité *Tabâ'i' al-Hayawân* (De la Nature des Animaux). Son livre ne fut découvert qu'en 1937 par le professeur A. Arberry à l'India Office Library de Londres.

Le philosophe, physicien, mathématicien, astronome et musicien Abû Bakr Muhammad Ibn Yahyâ Ibn Bâjja, latinisé en *Avempace* (m. 1138). Né à Saragosse, il est le plus ancien philosophe arabe d'Espagne. Ses commentaires sur Aristote ont préparé la voie au plus grand philosophe du monde musulman, Ibn Rushd (*Averroès*). Ce dernier a exercé une influence plus étendue que Ibn Bâjja et fut donc plus étudié ; cependant Ibn Rushd s'est lui-même référé aux travaux d'Ibn Bâjja et les a commentés. Ses ouvrages les plus célèbres sont *Tadbîr al-Mutawahhid* (Effort Uni), *Risâlât al-Widâ'* (Épîtres d'Adieu) et " Régime du Solitaire ". Il a également écrit

beaucoup de traités de philosophie et de médecine, commentant les oeuvres d'Aristote, d'Al-Farabî, de Galien et d'Ar-Râzî.

Le philosophe et médecin Abû Al-Barakât dont l'oeuvre principale est *Kitâb al-Mu'tabar* (Le Livre des Réflexions Personnelles). Il fut médecin du Calife Al-Mustanjid (m. 1170).

Le médecin Abû Ja'far Hârûn (m.~1180) d'Andalousie, qui était un des maîtres d'Ibn Rushd.

Le philosophe et médecin Ibn Zuhr, latinisé en *Avenzoar*. L'illustre famille *Avenzoar* a donné sur trois générations des médecins hautement réputés qui ne doivent pas être confondus les uns avec les autres. Le premier, le médecin Abû Marwân Zuhr est décédé en 1077. Son fils Abû Al-'Alâ' Zuhr (m. 1130), qui était aussi le vizir de Yûsuf Ibn Tashfin, d'où son nom latin *Alquazir* (*al-wazîr*), est l'auteur d'un fameux traité de médecine, *Tadhkirat* (Mémoire). Son fils Abû Marwân Ibn Zuhr, décédé en 1162 à Séville, est celui à qui est donné le nom d'*Avenzoar*. Son oeuvre principale *Taysîr* (La Méthode) a été écrite vers 1140. Ce livre comprend des notions thérapeutiques originales pour l'époque, comme par exemple l'alimentation artificielle, ou encore l'alimentation par sonde et la nosologie du péricarde, mentionnées pour la première fois. C'est lui qui a anticipé la séparation actuelle entre médecine et chirurgie. Il donne également la première description de l'« *acarus scabiei* », qui, cinq siècles et demi plus tard, en 1687, sera reconnu comme étant la cause de la gale. Il a également rédigé un traité sur la relation entre le physique et la psyché, ce que l'on appelle aujourd'hui la *psychosomatique*. Ibn Zuhr est considéré comme le plus grand clinicien d'Andalousie, le deuxième dans le monde musulman après Ar-Râzî. Il fut un des maîtres d'Ibn Rushd.

L'agronome et botaniste Abû 'Abd Allâh Ibn Bassâl, jardinier du Sultân de Tolède.

Lettres et culture

Le philosophe et poète Ibn As-Sîd Al-Batalyûsî, de Badajoz (m. 1127). Il est le premier philosophe andalou à tenter de réconcilier les philosophies grecque et islamique dans son livre *Kitâb al-Hadâ'iq*.

Abû Muhammad Al-Qâsim Ibn 'Alî Al-Harîrî, considéré comme le maître inégalé de la prose et de la poésie arabes. Il a perfectionné le style inventé par Al-Hamadânî au Xe siècle, a écrit un long poème de grammaire et un livre sur les erreurs d'expression en arabe. Son chef-d'oeuvre est *Maqâmât* (Les Stations), publié en anglais sous le titre *The Assemblies of Al-Harîrî*. Il a fini ses jours comme enseignant à Baçra, où il est mort en 1122.

Le poète mystique Sana'î de Ghazna (m. 1131 ou 41), auteur de *Hadîqat al-Haqîqa wa Sharî'at at-Tarîqa* (Le Jardin de la Vérité et la Loi de l'Exercice) et de

Qunût al-Rumûz (Trésors des Secrets). Sa poésie est considérée comme l'un des joyaux de la littérature persane.

Le poète andalou Ibn Khafajah (m. 1139), fameux pour ses poèmes élégants.

Divers

* Construction en 1135, de la Grande Mosquée de Tlemcen en Algérie par le souverain Almoravide `Alî Ibn Yûsuf.

XIII^{ème} siècle : seconde moitié

- 1150. `Alâ'uddîn Husayn Ghûrî (m. 1156) envahit et incendie l'Empire de Ghazna, d'où son surnom “ *Jahan Souz* ” (Le Brûleur du Monde).
- 1169-1171. Çalâhuddîn Yûsuf Al-Ayyûbî (*Saladin*) du Kurdistan (m. 1193) met fin au Califat Fatimide en Égypte en acceptant le Sultân Nûruddîn Mahmûd de la Dynastie Zengide, unificateur de la Syrie, comme Sultân et en reconnaissant le Califat Abbasside de Baghdâd. Il devient gouverneur de l'Égypte.
- 1174. Çalâhuddîn succède au Sultân Zengide Nûruddîn Mahmûd (m. 1174), et commence le règne de la Dynastie Ayyubide (*Ayyûbî*) qui a dominé l'Égypte et la Syrie. Il déclare la guerre sainte contre les Chrétiens occidentaux.
- 1187. Le Sultân Çalâhuddîn Al-Ayyûbî conquiert Al-Quds (Jérusalem).
En Afrique du Nord, Abû Yûsuf Ya`qûb Al-Mançûr (m. 1199) mène les Almohades vers la victoire à Gafsa, aujourd'hui en Tunisie.
- 1188. Temüjin (m. 1227) unifie les Mongols et plus tard prend le titre de *Gengis Khân* (Souverain Universel).
- 1191. Le Sultân Muhammad Ghûrî (m. 1206) mène les tribus afghanes et les tribus turcomusulmanes d'Asie Centrale à la conquête de l'Inde et atteint Dilli (Delhi).
- 1192. Le Sultân Muhammad Ghûrî bat le Raja hindou, Prithivi Raj (m. 1192) et prend Delhi.
- 1192-1526. Époque du Sultanat de Delhi pendant laquelle les Sultâns musulmans règnent sur Delhi et une grande partie de l'Inde.
- 1193. En Inde, les Musulmans remportent les régions du Bihâr et du Bengale.
Mort du Sultân Çalâhuddîn Al-Ayyûbî (*Saladin*).
- 1195. Victoire des Almohades sur les forces chrétiennes à Alarcos en Espagne.

Les Acteurs

Théologie et jurisprudence

Le philosophe mystique soufi, shaykh hanbalite du hadîth et du fiqh, Mawlânâ `Abd Al-Qâdir Jîlânî (m. 1166), très respecté dans le monde musulman. Il est le Shaykh de la première des grandes confréries (*tarîqa*) mystiques, *Qâdiriya*, dont les adeptes sont encore nombreux en Afrique Noire, au Pakistan et en Malaisie. Il est un des *Walî Allâh* (Ami de Dieu, “ saint ”) les plus vénérés d'Iraq. Ses principaux ouvrages sont *Futûh al-Ghayb* (Découverte des Secrets), *Ghunya at-Tâlibîn* (Richesse des Disciples) et *Fatah ar-Rabbanî* (Chemin de Dieu). *Ghunya* peut être considéré comme sa profession de foi.

Le Grand *Qâdî* shafîite de l'époque Ayyubide Sharafuddîn Abû Sa'd `Abd Allâh Ibn Muhammad Al-Mawsîlî Ibn Abî Asrun (m. 1189). De son vivant, pas moins de six madrasas avaient déjà été construites en Syrie en son honneur.

Le philosophe, théologien et mystique Shihâbuddîn Yahyâ Ibn Habash As-Suhrawardî, connu également sous le surnom d'*Al-Maqtul* (L'Exécuté). Il est né à Suhraward, en Médie - région du nord-ouest de l'Iran ancien ; accusé d'hérésie, il fut exécuté à Halab (Alep) en Syrie, en 1191. Son oeuvre principale, *Hikmat al-Ishrâq* (La Sagesse de l'Illumination), est le fondement de l'Ordre mystique *Ishrâqiya*. Il ne doit pas être confondu avec le mystique Abû Najîb As-Suhrawardî, décédé en 1234.

Le philosophe, théologien, compilateur de Hadîths et historien Qâdî Iyâd Ibn Mûsâ Al-Yahsûbî de Ceuta (m. 1191). Son ouvrage le plus connu, *Ash-Shifâ'* (La Guérison), est une biographie du Prophète, encore très estimée.

Abû Madyan Choaib Ibn Hassan Al-Ansarî Al-Andalûsî (m. 1197), plus connu comme Sidî Boumediène. Fondateur de la principale source initiatique du soufisme du Maghreb et de l'Andalûsî, il est le Saint Patron de la ville de Tlemcen.

Le philosophe, théologien, mathématicien et auteur d'ouvrages encyclopédiques Abû `Abdullâh Muhammad Ibn `Umar Fakharuddîn Râzî de Perse, dont les oeuvres les plus importantes sont un monumental commentaire du Coran, un traité hérésiographique qui donne un tableau détaillé des sectes musulmanes, et *Miftâh al-Ghayb* (Les Clefs du Mystère). Il est mort à Hérat en 1209 et ne doit pas être confondu avec Muhammad Ibn Zakariyyâ Ar-Râzî (*Rhazes*), le fameux médecin du IXème siècle.

Le théologien, traditioniste, historien et prédicateur `Abd Ar-Rahmân Ibn `Alî Abû Al-Faraj Ibn Al-Jawzî (m. 1200), auteur de l'oeuvre *Çifât aç-Çafwa* (Les Attributs du Mysticisme). Juriste hanbalite très respecté à Baghdâd, il fut formé dans la madrasa du Shaykh `Abd Al-Qâdir Jîlânî.

Le philosophe mystique Ruzbihan Al-Baqlî de Shîrâz (m.1209).

Science et technologie

Le mathématicien Al-Amunî Sharafuddîn Al-Makkî.

Le mathématicien, philosophe et médecin As-Samawal Ibn Yahyâ Al-Maghribî (m.~1180), qui a continué le travail d'Al-Karajî en arithmétique et en algèbre. Son oeuvre principale est *Al-Bâhir fî al-Jabar* (Clarté de l'Algèbre), en quatre tomes. Sa méthode de calcul des racines des équations $x^n = N$, est maintenant connue comme étant la méthode de Horner pour le développement du binôme $(a+y)^n$. Il maîtrisait les nombres négatifs et mentionne dans le troisième tome de son livre que le produit d'un nombre négatif et d'un nombre positif est négatif, et le produit de deux nombres négatifs est positif. D'origine juive, il s'est converti à l'Islam et a écrit un traité nommé " La Réfutation Décisive ".

Abû Bakr Muhammad Ibn `Abd Al-Mâlik Ibn Tufayl de Cadix (Guadix), latinisé en *Abubacer* (m. 1185/6). Philosophe, psychologue, théologien, astronome et médecin, il était disciple d'Ibn Bâjja et contemporain d'Ibn Rushd. Il fut médecin en chef du Calife Almohade et mourut à Marrakech. Dans son chef-d'oeuvre *Hayy Ibn Yaqzân* (*Asrâr al-Hikma al-Mushrakiya*, Secrets de la Sagesse Illuminée), connu également sous le titre " Le Philosophe Autodidacte ", il explique le processus de l'éveil intellectuel d'un enfant qui grandirait sur une île déserte. Lorsque ce livre fut traduit en latin par E. Pococke et publié à Oxford en 1671, puis en anglais par G. Kieth à Londres en 1674, le livre remporta un succès retentissant. Ce concept fut par la suite présenté par les philosophes et écrivains européens sans aucune reconnaissance d'antériorité (cf. Robinson Crusoé) ! En astronomie, il a corrigé les conceptions de Ptolémée sur les excentricités et les épicycles, quatre siècles avant Copernic.

Le grand philosophe Abû Walîd Muhammad Ibn Ahmad Ibn Rushd, latinisé en *Averroès*, né à Cordoue et décédé à Marrakech en 1198. On considère que la philosophie islamique a atteint son apogée de son vivant. L'Europe entière a été sous l'influence de sa philosophie pendant des siècles ; une école de pensée suivant ses doctrines, " l'Averroïsme ", fut créée. L'oeuvre du réformateur italien, le philosophe-théologien St Thomas d'Aquin (m. 1274) est entièrement influencé par la philosophie d'Ibn Rushd. Il a ramené de nouveau en Europe la philosophie d'Aristote enrichie de détails et de commentaires, grâce à ses oeuvres telles que *Tafsîr* (Le Grand Commentaire), *Talkhîṣ* (Le Commentaire Moyen) et *Jâmi`* (Le commentaire Abrégé). D'où le fameux adage répandu en Europe pendant le Moyen Âge et la Renaissance : " *La Nature interprétée par Aristote, Aristote interprété par Averroès* ". Il a également écrit d'innombrables livres de philosophie parmi lesquels *Kitâb Faṣl al-Maqâl* (La Parole Tranchante) et *Kitâb Kashf Manâhij* (Dévoilement des Chemins) qui sont bien connus. En plus de la philosophie, il était maître en jurisprudence islamique, en médecine, en mathématique et en astronomie. Il fut également *Qâdî*, chef de la justice, à Séville. Prenant la suite d'Ibn Tufayl, il devint médecin en chef d'Abû Ya`qûb, le Calife Almohade. Il rédigea 20 traités de médecine dont le plus important est *Al-Kulliyât fî at-Tibb* (Le Traité Universel de Médecine : Le Colliget) en sept volumes, qui fut une référence en Occident. Ce livre comprend des notions nouvelles sur le rôle

de la rétine et l'importante constatation que nul ne peut être atteint deux fois par la variole. En astronomie, son livre *Fî Harakât al-Falak* (Mouvements en Orbite) explique le mouvement des planètes ; on lui attribue en outre la découverte des taches solaires.

Le philosophe, théologien, médecin, mathématicien et astronome Mûsâ Ibn Maymûn, latinisé en *Maïmonide*, de Cordoue. Il a été influencé par Ibn Rushd et a probablement profité de son enseignement. Bien qu'il soit juif, il est classé dans l'histoire arabo-musulmane car il a à la fois, beaucoup profité de cette civilisation et y a contribué. Il écrivit une lettre ouverte aux Juifs les invitant à devenir Musulmans. Les Juifs le considèrent comme l'un de leurs plus grands philosophes. Ses travaux fondamentaux sont *Mishneh Torah*, une synthèse de la foi juive, et *Dalâlat al-Hâ'irîn* (Le Guide des Égarés). Devant l'avancée des forces chrétiennes, il fut contraint de quitter l'Andalousie pour ne pas renier sa religion. Il finit par s'établir au Caire où il fut médecin en chef du Sultân Şalâhuddîn Al-Ayyûbî (*Saladin*). Il est mort en 1204 à Fustât (Caire).

Le médecin et botaniste andalou Abû Ja'far Al-Ghâfiqî de Cordoue (m. 1165), dont le *Kitâb al-Adwiya al-Mufrada* (Le Livre des Simples Remèdes) donne une excellente description des plantes connues en Arabie avec leurs appellations arabe, berbère et latine. L'existence de ce livre a été révélée grâce aux références laissées par Ibn Baytar, grand botaniste du XIII^{ème} siècle. En 1938, le manuscrit original a été identifié à la Bibliothèque Osler de l'Université MacGill à Montréal.

L'ingénieur persan Abû Zakariyyâ Yahyâ, fameux fabricant d'instruments de musique, et plus particulièrement d'orgues mécaniques.

L'agronome Muhammad Ibn Al-'Awwâm (m. ~1160) qui a développé les travaux d'Ibn Wahshiyya. Son livre *Kitâb al-Filâha* (Le Livre de l'Agriculture) est considéré comme le meilleur ouvrage médiéval dans ce domaine. La traduction espagnole publiée début 1800 contient 35 chapitres. L'auteur traite de 585 plantes dont 55 sont des arbres fruitiers. Le dernier chapitre du livre concerne l'élevage de bétail et d'animaux domestiques.

Lettres et culture

Nizâmî (m. 1203/09), poète mystique et romantique persan dont les oeuvres sont mondialement connues. Son *Panj Ganj* (Cinq Trésors) renferme cinq poèmes épiques : 1) *Makhzan al-Asrâr* (Entrepôts des Mystères) ; 2) *Khusrû wa Shirîn* (Histoire et Romance du Roi Sassanide Khusrû Pervez) ; 3) *Layla wa Majnûn* (Poème d'amour tragique entre deux Bédouins de tribus ennemies ; thème identique au Roméo et Juliette que Shakespeare composera quatre siècles plus tard !) ; 4) *Haft Paykar* (Sept Images) connu également sous le nom de *Behram Nameh* (Épopée du Roi Sassanide Behram Gor ; 5) *Iskandar Nameh* (Épopée d'Alexandre le Grand).

Les poètes persans Anwârî (m. 1190) et Khâqânî (m. ~1190/99), considérés comme les maîtres de la forme *qaçîda* (panégyrique). Le chef-d'oeuvre d'Anwârî est “

Les Larmes du Khurâsân ”, en mémoire de la gloire des Seldjoukides. Khâqânî est l’auteur du proverbial *qaçîda* sur Ctésiphon, capitale de l’Iraq à l’époque des souverains Sassanides.

Le prince syrien Usâma Ibn Munqidh, guerrier, diplomate, écrivain et sage, dont l’autobiographie est bien connue. Il est mort en 1188 à l’âge de 93 ans. Son “ Livre des Campements et des Demeures ” reste un témoignage vibrant de son époque.

Le poète Ibn Quzman de Cordoue (m. 1160), maître de la forme strophique *zajal* (mélodie) développée en Espagne.

Divers

Début de la construction de la Grande Mosquée de Séville en 1171. Son minaret, aujourd’hui appelé Giralda, a été terminé en 1195.

Qutubuddîn Aybak commence la construction de la mosquée *Quwwatu-l-Islâm* (Force de l’Islam) à Delhi, en 1192.

Construction en 1195 par les Almohades, de la célèbre Mosquée *Kutubiyya* de Marrakech. Elle fut appelée ainsi car les bouquinistes (*kutubî* signifie libraire en arabe) tenaient leurs étalages devant son portail.

MOHAMMED ARKOUN
ET LE RÉFORMISME MUSULMAN CONTEMPORAIN

Mourad Benachenhou
Economiste, ancien ministre

« J'avais seulement vingt ans quand j'ai commencé à enseigner la langue et la littérature arabe au Lycée d'El Harrach en Algérie. Ma vocation d'enseignant ne s'est pas limitée aux publics d'élèves, puis d'étudiants à la Sorbonne ; j'ai toujours répondu avec empressement aux demandes de publics extrêmement variés dans les cinq continents pour donner des conférences nombreuses en français, en anglais, en arabe et même en tamazirt (berbère). » (Mohammed Arkoun: « Humanisme et Islam, Combats et Propositions, Vrin, Paris, 2006, p. 7)

Ce n'est, évidemment, pas l'abondance des écrits de Mohammed Arkoun (1928-2010) ou sa disponibilité à exposer sa pensée à tous les auditoires devant lesquels il a été invité à prendre la parole au cours de ses quelque soixante années d'activités de recherche et d'enseignement, qui l'ont rendu universellement célèbre et acclamé, et reconnu comme d'un des plus grands penseurs contemporains.

Il a apporté un éclairage nouveau à l'étude de la philosophie de l'Islam, éclairage qui constitue une rupture avec les voies choisies par les penseurs musulmans depuis le 19^{ième} siècle, y compris les rénovateurs dont l'influence continue à se faire ressentir, comme Jamal Eddine el Afghani (1838-1897), le Cheikh Mohammed Abduh (1849-1905), et bien d'autres penseurs musulmans, qui, au cours du Vingt^{ième} Siècle, et jusqu'à présent, ont poursuivi leur œuvre de réflexion et de mise à jour de la pensée islamique.

(voir leur liste sur le site http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_Muslim_reformers)

Un rénovateur courageux de la philosophie musulmane

Arkoun est-il en rupture totale avec ses prédécesseurs ? Il pourrait sembler, en effet, qu'il ait adopté une démarche plus radicale qu'eux dans sa tentative de redonner un souffle nouveau à la pensée islamique. Aucun des fondateurs du courant rénovateur

de l'Islam, qui a apparu et pris forme sous le choc de l'invasion coloniale qu'ont connu les pays musulmans au cours du XIX^e siècle, et de l'effondrement de l'Empire ottoman, qui a entraîné la disparition du Khalifa, en 1923, n'a été aussi loin que lui dans l'effort de rénovation de la pensée musulmane tirant son inspiration du Saint Coran.

Une lecture rapide de ses écrits donne crédit à cette interprétation de ses écrits. Il n'était pas, cependant, ni homme de provocation, iconoclaste prêt à mettre à bas les principes de base de l'Islam pour prouver son originalité, ni homme de conciliation, disposé à accepter de prendre des positions de compromis, pour ménager les sensibilités des uns et les préjugés des autres.

Il a été un étudiant particulièrement attentif de la pensée musulmane, telle qu'elle s'est développée dans les siècles d'or de l'Islam, au temps des Abbassides ; il a étudié plus particulièrement les écrits de Ibn Miskazayh (932-1030), auteur d'un manuel de philosophie morale inutile «Raffinement des Mœurs» et d'un livre intitulé «les Clefs du Bonheur,» qui insistent non sur la nécessité de l'homme de s'adapter à sa société et à son siècle, mais également sur la nécessité d'ouvrir son esprit aux idées des penseurs non musulmans(citant spécifiquement alors Aristote) s'il veut atteindre le but suprême qui est le bonheur dans la vie, tout en préservant ses valeurs religieuses de musulman.(Voir : Arkoun : «l'Humanisme arabe au IV^e/X^e Siècle : Miskawayh, philosophe et historien,» thèse de doctorat, Vrin, 1970)

Briser la sclérose intellectuelle bloquant une interprétation correcte du Saint Coran

Dans son œuvre, Arkoun accorde une importance centrale à la relecture et la réinterprétation du texte du Coran, dans la même lancée que le Cheikh Abdou, dont on sait qu'il a été l'auteur d'un commentaire méthodique du Livre Saint en douze tomes.

Comme Arkoun l'a souvent souligné, une lecture utilisant toutes les méthodes scientifiques de recherche et de commentaires actuellement à la disposition de l'étudiant du Saint Livre, doit permettre de briser la sclérose qui a atteint la pensée islamique et a permis à beaucoup de faire des commentaires et de tirer des conclusions infondées et extrémistes de ses enseignements, que ces personnes soient animées de bons ou de mauvais sentiments à l'égard de l'Islam, Arkoun a voulu que se relance, de manière originale, et en rupture avec la tradition, l'effort de renouveau de la pensée islamique, effort qui ne remet en cause ni les fondements, ni les rites de cette religion.

L'idée est que, de même que les écoles juridiques actuellement acceptées sont les fruits de penseurs originaux, de même, l'interprétation du Coran, dans le respect des principes fondamentaux de l'Islam peut être renouvelée tout en gardant ce qui constitue l'inchangé et l'inchangeable dans ce texte sacré. Arkoun ne remet pas en cause l'aspect révélé du Coran ; il veut qu'on s'efforce de mieux le comprendre en s'aidant de techniques de recherches offertes par l'avancement de la science.

Rompre les chaines de la tradition

Il n'est ni hérétique, ni iconoclaste dans son approche ; Il veut seulement libérer la pensée musulmane tirant son inspiration du Coran, du poids de la tradition qui ne fait que répéter, sans en comprendre totalement le sens, les commentaires faits par d'autres dans le passé.(Voir : Arkoun : «Lecture du Coran, Seconde Edition, Editeur: Aleef, Tunis, 1991, et «Penser l'Islam d'Aujourd'hui,» Editions Lafomic, Alger 1993)

Voici ce qu'écrit Arkoun à ce sujet :

« Repenser la Tradition Islamique aujourd'hui est un acte intellectuellement urgent et nécessaire, politiquement et culturellement déstabilisant, et psychologiquement et socialement délicat. Nous sommes,, en fait, obligés de mettre à nu de manière beaucoup plus claire que l'a faite la critique classique, les fonctions idéologiques, les manipulations sémantiques, les ruptures culturelles, et les incohérences intellectuelles qui se sont réunies pour délégitimer ce que, pendant des siècles, nous avons été conduits à penser – et à vivre- qu'il exprimait l'authentique expression de la Volonté divine manifestée dans la révélation...Nous devons emprunter les méthodes actuelles de pensée ouvertes par les sciences de l'homme et de la société... Pour être encore plus clair, la pensée religieuse est à la recherche de penseurs indépendants, après avoir été, pendant des siècles, soit le monopole de fonctionnaires zélés, soit la cible de polémistes ayant d'autres objectifs. »(dans: « L'Islam contemporain face à la Tradition »Actes du Séminaire sur l'Architecture musulmane, Grenade, Espagne-21-23 avril 1986, p. 241-traduit de l'anglais). Arkoun appelle, non à un rejet brutal de la Tradition, mais à une relecture du Coran, qui utilise les techniques modernes d'étude de texte, tout en reconnaissant le caractère extrêmement délicat d'une telle opération.

Une tâche difficile, mais nécessaire pour désenclaver l'Islam

Il est conscient que cette tâche dépasse les capacités intellectuelles d'un seul homme, et appelle d'autres penseurs à continuer le travail d'élucidation qu'il a entamé. Il ne veut ni choquer, ni créer une nouvelle hérésie, seulement rappeler que la tradition a été créée par des hommes, qu'elle n'est pas d'inspiration divine, et que d'autres hommes peuvent la réviser en s'aidant d'une approche plus scientifique du texte révélé du Saint Coran.

Il n'ignore pas que les commentateurs du Livre saint ne sont pas tous libres d'arrière-pensées, entre autres de la part de tous ceux qui utilisent tel ou tel de ses versets pour avancer leurs propres objectifs politiques ou autres.

Il fustige ceux qui s'improvisent commentateurs du Coran, et qui refusent de faire l'effort intellectuel nécessaire pour se libérer des pratiques du passé et ne font que reproduire les mêmes approches, ce qui ne fait en rien avancer la cause de l'Islam.

Il note, et cette remarque peut être facilement confortée par des exemples tirés des écrits de certains spécialistes autoproclamés de la pensée musulmane ou de la théologie islamique :

L'attitude réformiste affichée par un nombre croissant d'apprentis imams n'a jamais dépassé jusqu'ici des bricolages exégétiques qui redonnent une certaine confiance aux croyants et croyantes entraînés en fait vers les usages ritualisés et idéologiques d'un islam de combat politique (*id*; p.26)

Lorsque l'on veut mener œuvre de revivification de l'Islam, on ne peut se contenter de répéter ad aeternam et ad libitum les mêmes commentaires, les mêmes analyses qui ne font en rien avancer la cause de l'Islam, et qui donnent l'impression que le fameux missionnaire américain de la première moitié du XX^e siècle, l'inspirateur et le maître à penser de l'idéologie islamophobe moderne, Samuel M. Zwemmer, (1867-1950) (dont les adeptes se sont regroupés dans une université qu'ils ont nommée : Université Internationale de Colombia) aurait vu juste en prédisant l'effondrement de l'Islam.

Ce sont des penseurs comme Mohammed Arkoun qui constituent le meilleur démenti à tous les espoirs nourris par ceux qui font profession de s'attaquer à l'Islam que cette religion est encore vivante et qu'elle a des défenseurs intellectuellement capables de relever les attaques des ennemis jurés et « destructeurs » de notre religion.

Comme Arkoun l'a affirmé, il s'est donné pour mission de : « *désenclaver l'Islam, le forcer à sortir de sa clôture dogmatique érigée en citadelle de résistance aux défis de l'histoire, alors que le monde attend des réponses responsables à des défis urgents et précipités* » (dans : « *Humanisme et Islam : Combats et Propositions*, op. cit. p. 15)

Un homme à l'écoute du Monde

Arkoun ne s'est pas contenté d'être un « philosophe dans un fauteuil, alignant les mots et les idées avec bonheur et originalité, trop perdu dans ses réflexions ésotériques pour voir les drames qui se jouent autour de lui. Il n'a jamais hésité à avancer sa propre analyse des événements contemporains qui touchent le monde musulman. Il a posé un regard critique sur la « globalisation » qui est en train de déshumaniser les rapports entre les peuples, en mettant l'accent sur l'enrichissement matériel et en réduisant à peu de choses la spiritualité si importante pour la paix entre les différentes cultures et religions.

Il a également pris acte de l'importance historique de l'événement du 11 septembre, dont il estime que les tenants et les aboutissants, au-delà de son aspect dramatique, sont loin d'avoir été totalement déchiffrés. Il reproche, au passage, le peu d'empressement mis par les intellectuels musulmans à tenter de voir clair dans les circonstances de cet événement, comme dans ses conséquences futures. Il affirme

ainsi sa position sur cet évènement présenté comme la fin d'une ère et le début d'une nouvelle époque :

Dans la perspective historique où je place mes enquêtes et mes analyses, l'évènement du 11 septembre 2001 n'est qu'un avatar après tant d'autres d'une lutte à plusieurs enjeux, à plusieurs dimensions non encore analysés avec objectivité par les historiens. Du côté musulman, les contributions à cette histoire critique et exhaustive sont rares et trop timides, tant l'idéologie de combat a soit détourné les énergies vers des luttes politiques sans succès notable, soit imposé l'auto censure aux meilleurs esprits; (*op cit.* p. 28)

Il souligne, cependant, une sorte de répétition de l'Histoire, qui a pris pour prétexte cet évènement :

On est retourné sans transition, sans souci des légitimités, juridiques et morales, à la Realpolitik des puissances conquérantes de l'Europe coloniale des XIX^e - XX^e siècles. Contre toutes attentes les Etats-Unis sont revenus à la conquête de type colonial en la légitimant par les promesses d'instauration de régimes démocratiques dans la sphère géopolitique appelée grand Moyen Orient (p. 37).

Arkoun et le drame du peuple palestinien

Rien des évènements politiques actuels qui interpellent les Arabes et les Musulmans n'est étranger à Arkoun. Il n'est nullement insensible au drame du peuple palestinien qui constitue un démenti cinglant à toutes les proclamations de progrès de l'Humanité vers un Humanisme qui reconnaît à tous le droit de vivre leur vie individuelle et dans leur communauté, selon les valeurs qui leurs sont propres. Il est particulièrement dur à l'égard des puissances occidentales qui ont contribué au déclenchement de ce drame et sont impuissants, ou peu disposés, à y trouver une solution. Voici ce qu'il écrit à ce sujet:

J'ose à peine évoquer la tragédie israélo-palestinienne si lourde de sang versé et d'injustices accumulées depuis 1916. Ce conflit incarne à lui seul les échecs de tous les héritages religieux et philosophiques dont se réclament les protagonistes du conflit et davantage les démocraties modernes qui, par leur gestion du problème juif, et des peuples arabes colonisés ont programmé juridiquement, socialement, culturellement l'antihumanisme radical, les mythos-idéologies, les mythohistoires intériorisées par les mémoires collectives, les imaginaires sociaux, les cœurs individuels (*op. cit.* p.38).

En conclusion

Mohammed Arkoun est un homme de pensée, un philosophe dont la richesse de la pensée ne peut se contenir dans le terme «d'islamologue» qui lui a été collé par tous les commentateurs ayant écrit sur lui ou l'ont jugé digne de recevoir leur hommage lors de l'annonce de son décès ;

Loin d'être un iconoclaste ou un hérétique de l'Islam, Arkoun peut être considéré comme un de ses rénovateurs les plus originaux, quoique-il faut le reconnaître- son approche a été souvent mal comprise et mal appréciée par ceux sur l'esprit desquels pèse le lourd poids de la tradition ;

Il était profondément imbu des œuvres philosophiques de l'âge d'or de la civilisation arabo-musulmane, et il en tire la substance de ses appels à casser le poids des traditions ;

La foi musulmane de Arkoun, comme son attachement à la culture à la fois arabe et berbère- son compagnonnage avec Mouloud Mammeri est là pour le prouver- ne peuvent souffrir d'aucune réserve ;

Il était profondément attaché à l'Islam et a œuvré pour redonner un souffle nouveau à la pensée musulmane, tout en étendant ses analyses au-delà de la simple revivification de la philosophie et de la théologie musulmane par le retour à une méthode de commentaire du Saint Coran, utilisant tout les atouts de la pensée moderne ;

Il s'est voulu un éducateur attentionné, et un homme de son siècle, observateur et analyste des drames qui touchent plus spécifiquement les pays arabo-musulmans ;

Voici, en dernier mot, ce qu'il écrit sur l'Islam : « *La civilisation de l'islam vise l'émancipation de l'âme et sa libération des entraves des passions et des appétits en sorte qu'elle ait dieu pour but, qu'elle soit emprunte d'humanité, qu'elle travaille pour Dieu, et fasse le bien pour tout le monde.* » (op. cit., p. 43)

Ouvrages Consultés

Mohammed Arkoun

* *Humanisme et Islam, Combats et Propositions*, Vrin, Paris, 2006

* « *L'humanisme arabe au IV^e/X^e Siècle : Miskawayh, philosophe et historien,* » thèse de doctorat, Vrin, 1970.

* « L'Islam contemporain face à la Tradition » *Actes du Séminaire sur l'Architecture musulmane*, Grenade, Espagne-21-23 avril 1986, traduit de l'anglais.

* *Lecture du Coran*, Seconde Edition, Editeur: Aleef, Tunis, 1991.

* *Penser l'Islam d'Aujourd'hui*, Editions Lafomic, Alger 1993.

Liste des publications de Mohammed Arkoun sur le site suivant: <http://www.ibn-rushd.org/CV-Arkoun.htm>

CONCLUSIONS
TABLE-RONDE & RECOMMANDATIONS
ÉMISES À L'ISSUE DU COLLOQUE :

Le patrimoine et sa préservation comme le rôle de la formation de personnels compétents ont tenu — comme il en est allé au sein de l'histoire — une place prépondérante dans les échanges et les recommandations de la table-ronde finale ont retenu la nécessité de développer :

* ***la formation de restaurateurs compétents*** — nécessité urgente — en particulier par l'Université qui devrait prévoir une formation-sensibilisation à ce thème dès la première année de L avec création d'un cursus spécifique intégrant histoire, histoire de l'art et archéologie. La formation des architectes maîtres d'œuvres des restaurations est à revoir pour élever son niveau et accroître son efficacité dans le respect des normes internationalement reconnues

* ***la mise en place d'un appareil juridique, législatif et réglementaire rénové*** : critères de définition et modes de protection des zones inscrites à un inventaire et/ou classées ; révision du dispositif existant. Echanges régulier sur le plan international et séminaires de formation permanente sur ce sujet.

* ***la nécessité d'une recherche préliminaire en vue d'une connaissance du patrimoine à protéger*** et la mise à disposition des administrations et services responsables d'une documentation. Inventaires monumentaux et patrimoniaux à dresser et à communiquer à tous. Des liens permanents entre enseignement supérieur et culture sont donc indispensables : ils doivent trouver par des accords-cadres visant la formation — initiale ou permanente — comme la recherche un indispensable cadre juridique et administratif.

* ***le patrimoine est affaire des décideurs et des experts mais aussi des citoyens*** qu'on doit former : le rôle des *media* mais aussi des chercheurs et des enseignants est à développer, et la sensibilisation des jeunes ne doit pas être négligée et trouver des moyens adaptés.

* le patrimoine n'est pas que monumental : problème de la ***préservation des sites et des paysages*** — ***patrimoine naturel*** — ***mais aussi des manuscrits, des monnaies, des***

œuvres d'art mises au jour et à présenter en lien avec leur contexte historique et culturel dans leur présentation au public. Cela nécessite des actions communes avec les entités régionales ou locales.

* une nécessaire **collecte de toutes les archives orales**, de toutes les légendes et de tous les récits indiquant une réappropriation populaire du patrimoine

* développer **l'intérêt pour le « petit patrimoine »** et, dans ce but, multiplier **les liens avec les associations locales** qui quadrillent le territoire en complément du réseau des archéologues davantage consacrés, faute de temps, aux sites et monuments majeurs. **Nécessité d'offrir aux membres des associations une formation technique et méthodologique.**

* travailler sur les **réseaux d'échanges et leur histoire** ; établir, le tracé des routes commerciales et, en particulier transsahariennes en direction de la Méditerranée.

* créer une **entité internationale de recherche et de formation en histoire et archéologie**, des volets spécifiques devront être consacrés à la céramologie, l'analyse des matériels mis au jour, des matériaux et de la couleur, à la numismatique et à la conservation comme à la restauration des biens culturels

* **développer une politique d'échanges internationaux** qui favorise :

-une formation initiale ou permanente conjointe des étudiants et des chercheurs

-la révision des méthodologies et de la valorisation des données à l'âge du numérique.

Il apparaît ainsi qu'un grand problème que tous relèvent doit trouver une solution : celui qui touche à la restauration, parfois à la « reconstruction » et à la restitution de monuments souvent d'une très grande valeur. Une table-ronde internationale devrait être convoquée avec pour mission de traiter :

- conservation, restauration, doctrine et pratique, et pratique particulier en Algérie et dans les pays riverains de la Méditerranée

- quelle doctrine et quelle politique patrimoniale mais dans quel but ?

- élaboration d'une charte de préservation-restauration.

en lien avec les entités responsables, UNESCO et ALECSO en premier lieu.

Il est enfin souligné que ces recommandations marquent bien, en conclusion de ce colloque, la volonté affirmée des participants de prendre en compte un état de fait révélateur de bien des lacunes et d'y porter remède. Mais cet échange souligne aussi la nécessité de faire appel à des professionnels formés qui font trop souvent défaut.

L'Université tente de remédier à la marginalisation réciproque des décideurs locaux et des citoyens d'une part des organes de formation et de leur tutelle d'autre part. Une mission archéologique régionale sera-t-elle l'outil efficace pour ce

domaine ? Elle pose le problème de la formation des étudiants pour dominer les techniques spécifiques mais aussi l'Histoire et ce d'une manière très pointue. Une formation internationale des architectes spécialisés dans la restauration du patrimoine mais aussi comptables de l'évolution des tissus et des paysages doit parallèlement être développée. Les travaux ont démontré que d'abord consacré à l'Antiquité, l'effort des acteurs de la recherche et de la Culture semble s'affaiblir de siècle en siècle pour ce qu'il en est des thèmes de recherche et des prospections. A quand une meilleure prise en compte des périodes modernes et contemporaines ?

*

* *

A l'issue de ce colloque, les participants ont été conviés à une visite, support d'échange sur le patrimoine de l'agglomération tlemcénienne. Nous tenons à remercier ici M. le Directeur des Affaires religieuses comme les desservants des mosquées dont l'accueil nous a permis d'inclure aux réflexions du colloque un patrimoine incomparable.

M.T.

Sommaire

<i>Introduction au colloque</i>	3
M. Mounir Bouchnaki. Directeur Général de l'Iccrom, Rome <i>Tlemcen dans l'Antiquité</i>	7
M. Jacques Alexandropoulos. Université Toulouse II <i>Les successeurs de Massinissa en Maurétanie occidentale : le témoignage des monnaies</i>	19
M. Jean-Pierre Laporte. Chercheur, USR 710, CNRS <i>L'Ouest algérien avant l'Islam</i>	29
M. Fawzi Mahfoudh. Université la Manouba - Tunis <i>Le réemploi au Maghreb d'après les sources historiques et juridiques</i>	57
M. Said Mohammed al-Ghaouti Bessenouci. Université de Tlemcen <i>Tlemcen : histoire et mémoire</i>	67
M. Abdelhamid Fenina. Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis <i>L'influence des juristes sur la frappe et l'usage de la monnaie en Occident islamique : monnaie comptée à la monnaie pesée</i>	79
M. Maarouf Belhadj. Université de Tlemcen <i>Lecture sur les récentes découvertes archéologiques dans l'oratoire d'Ouled el-Imam</i>	
Mme Lynda Fenina-Salhi. INSPT - Tunis <i>L'art médiéval à la rencontre de l'Orient et de l'Occident au XI^e et XII^e siècles : l'exemple des mosquées d'Alger et de Buna</i>	
Mme Maria Magdalena Valor Piechotta. Université de Séville <i>Séville à l'époque almohade</i>	99
M. Azeddine Bouyahyaoui. Université d'Alger تازا - برج الأمير عبد القادر - حدث تاريخي و واقع أثري	107
M. Sidi Mohammed Negadi. Université de Tlemcen <i>La madrasa Tashfiniya : un paradigme architectural</i>	119
M. Ahmed Farouk. Institut méditerranéen <i>Les frères Maqqari négociants tlemcéniens, maîtres des échanges avec le</i>	127

Sahara occidental et le Soudan au XIII^e siècle

- Mme Agnès Charpentier. CNRS-UVSQ Institut méditerranéen 139
Tlemcen et l'évolution des modèles de l'architecture religieuse médiévale au Maghreb
- Mlle Basma Fadhloun. Institut méditerranéen 151
Techniques d'élaboration des chapiteaux 'abd al-wadides : d'un art régional à des échanges artistiques en Islam d'Occident au XIV^e siècle ?
- M. Ahmed Djebbar. Université Lille I 171
Les activités mathématiques à Tlemcen aux XIV^e et XV^e siècles
- M. Antonio Almagro. Escuela de Estudios arabes, Grenade, 189
 Membre de la Real Academia de Bellas Artes, Instituto de España
Survivance de l'architecture d'al-Andalus au Maghreb le palais du Badi' à Marrakech
- M. Saïd Dahmani. Musée de Annaba 213
Carte politique de l'ouest algérien au Moyen Age d'après ibn Khaldun
- M. Rezki Chergui. Université de Tlemcen 225
 مدينة تلمسان إبان القرنين (07 – 08هـ / 13 – 14م)
- M. Michel Terrasse. Ecole pratique des Hautes Etudes, Paris, Institut méditerranéen 241
L'esthétique tlemcénienne et son évolution signes d'échanges méditerranéens
- M. Ahmed. Saadaoui. Université de Tunis - La Manouba 257
L'architecture maghrébine à l'époque moderne et ses rapports avec le monde méditerranéen et ottoman : nouvelles perspectives de recherche
- M. Bernard Vincent. Ecole des Hautes études en Sciences sociales, Paris. 271
Etre captif dans le monde méditerranéen au XVI^e et XVII^e siècles
- M. Anas Soufan. Institut méditerranéen 281
A propos des mutations des villes islamiques méditerranéennes : l'exemple de Damas aux XIX^e et XX^e siècles
- Mme Randa Ismaïl. Université de Homs 299
La représentation de l'époque omeyyade dans les musées syriens au XXI^e siècle.
- M. Christophe Roucou 309
Chrétiens et Musulmans : un patrimoine et une vie ensemble à partager sur les deux rives de la Méditerranée.
- M. Mustayeen Khan. Université d'Angers 321
L'apport culturel et scientifique de la civilisation musulmane

M. Mourad Benachenhou <i>Mohammed Arkoun et le réformisme musulman contemporain</i>	331
El Hassar Benali. Ancien responsable des services des antiquités et des monuments historiques – Tlemcen <i>Patrimoines historiques et archéologiques.</i>	337
<i>TABLE – RONDE ET CÉRÉMONIE DE CLOTURE</i>	
sous la présidence de M. le Recteur Noureddine Ghouali modérateur : M. le Professeur Michel Terrasse	
<i>Table-ronde & recommandations émises à l'issue du colloque</i>	341
<i>Table des matières</i>	345

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة تلمسان
كلية العلوم الإنسانية والعلوم الاجتماعية

الإنسان والمجتمع

عدد خاص



711 م - 2011 م

ثلاثة عقود قرناً من التاريخ المشترك

أعمال الملتقى الدولي الذي نظمته جامعة تلمسان
كلية العلوم الإنسانية والعلوم الاجتماعية
أيام 17 - 18 - 19 أكتوبر 2011

العدد السادس (عدد خاص): أوت 2013 ردمد: 2170-1148